RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
200 fûts vides à vendre de 250 à 280 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie.
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 Cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Notice pittoresque entièrement neuve à jour.
France : 30 cent. — Abonnement d'un An : 6 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contient une gravure coloriée et un Patron découpé dans les Fr. 2e et 3e.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 18 francs
ADEL. GOUBAUD, éditeur, 3, r. des 4-Septembre

LA KABILINE
Poudre Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour teindre vestes aux Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

LE Guide 1f45 DES Convenances par LISELOTTE
LE GUIDE DES CONVENANCES
CONTIENT TOUS LES CONSEILS UTILES
Prix
La Naissance 2 50
Le Baptême 2 50
Le Mariage 2 50
L'Enfance, la 1re Communion et l'Ecole dans le monde 2 50
Le Mariage, le Trousseau, la Corbeille, les Noces d'anniversaire 2 50
Le Jeune Ménage 2 50
La Maîtresse de Maison 2 50
Les Convois 2 50
Les Réceptions 2 50
Les Visites 2 50
La Vie au dehors 2 50
Les Promenades du Jeune 2 50
La Correspondance 2 50
Les Relations mondaines 2 50
Les Bonnes de lettres à écrire en chaque circonstance de la vie. 2 50
Les Noces 2 50
SE VEND PARTOUT : 1 fr. 25, franco, 1 fr. 50
Ch. BOUSSOD, VALADON & Cie, Editeurs, 9, rue Lafayette, PARIS

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en spéculation, une Revue de la Bourse, les cours et les titrages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots sans réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 40, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez aisément compte de la rapidité de ses informations et de la valeur de ses conseils. — ABONNEMENT : 5 francs par an. Etranger : 10 francs.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURCAUD, Pharmacien à Perigueux

CONSULTATIONS AVOCATS
Droit commercial, Politique, Législation, Affaires, Contentieux, Arrangements, Renseignements litigieux.
Mme MAESTRACCI
11, rue Napoléon, BASTIA (entre Corse et Toute France)

CHEVEUX sauvés par Pétrole Hahn

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sorgiolo, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Olagnier

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GIACOMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE
ET
CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 241 — JEUDI 1er SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 51 m. — Coucher, 6 h. 6 m.
Dernier quart., le 27 — Nouv. Lune, le 3.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Egyle.
Fête de Demain : Saint Etienne, roi.

31 AOUT

LE CONSEIL GÉNÉRAL
et les Subventions
aux Sociétés du Département

Au cours du vote du budget départemental le Conseil général va être appelé à se prononcer sur la question des subventions aux diverses associations du département, sociétés de secours mutuels, syndicats agricoles, syndicats d'initiative, etc.

On a voulu nous assurer que l'administration préfectorale est de nouveau décidée à demander une très sensible réduction de toutes les subventions qui ne pourront pas être supprimées.

Nos conseillers généraux suivront-ils l'administration dans cette voie ?

Nous ne le pensons pas. Et cela pour une double raison :

D'abord, parce que sous le couvert d'économies on porterait atteinte à des institutions depuis longtemps établies et qui sont chaque jour appelées à rendre de sérieux services à nos populations.

En second lieu, parce que ce serait aller à l'encontre des intentions du Gouvernement lui-même, qui a toujours reconnu la nécessité de venir en aide aux associations dont nous venons de parler.

Si donc, la seule pensée de l'administration préfectorale est de réaliser des économies dans le seul but de diminuer le nombre de centimes extraordinaires dont souffre le budget du département, nous ne voyons pas pourquoi on n'en prendrait de préférence aux associations d'ordre purement économique ou philanthropique.

Que l'on supprime les secours, les allocations sans affectation bien définie, voilà qui se justifie dans l'état actuel des finances départementales ; mais, que l'on essaye d'arrêter ou de gêner l'action de nos groupements mutualistes ou agricoles en leur enlevant ou en diminuant les crédits qui leur sont nécessaires, voilà qui paraît incompréhensible.

Loin d'adopter la méthode qui lui est proposée et dont les conséquences seraient très sévèrement critiquées par l'opinion publique, le Conseil général a le devoir d'encourager par tous les moyens possibles les diverses associations de l'Ile qui travaillent si courageusement à cette œuvre du relèvement dont les pouvoirs publics ne devraient pas hésiter à reconnaître l'extrême nécessité.

Et ce devoir du Conseil général existe tout aussi bien en faveur de nos associations agricoles et touristiques qu'au profit des sociétés de secours mutuels.

La Mutualité, au cours de ces dernières années, a fait d'énormes progrès dans tous les départements français, et à l'heure actuelle elle est appelée à jouer un rôle considérable en se chargeant de l'application de la loi sur les retraites ouvrières.

Partout elle a rencontré, auprès des pouvoirs publics comme auprès des corps élus, les plus sérieux encouragements.

Il ne doit pas en être autrement dans notre pays de Corse, et le Conseil général ne peut pas ignorer les admirables efforts de nos sociétés mutualistes qui, malgré leurs modestes ressources, ne cessent de remplir la mission dont elles ont accepté la charge.

Ce qui est vrai pour les sociétés de secours mutuels s'applique avec non moins de raison aux autres associations du département et notamment à nos syndicats agricoles, qui, tout aussi bien que les syndicats d'initiative, ne font autre chose que mettre en pratique le fameux conseil qui fut donné à la Corse par un chef du gouvernement : « Que la Corse commence par s'aider. »

La Corse veut bien s'aider... et c'est pourquoi le devoir du Conseil général nous semble nettement indiqué.

PROCHAINEMENT

Nous commencerons la publication d'un nouveau feuilleton :

LES MÈRES RIVALES
par Henri Demesse

le populaire écrivain qui obtint tant et de si mérités succès dans le roman et au théâtre.

LES MÈRES RIVALES

est un drame de passion maternelle, surexcitée jusqu'au crime, aux péripéties sans cesse renouvelées, se développant, poignantes, tragiques, dans une action rapide, où évoluent de curieuses et très vivantes silhouettes des bas-fonds de la vie parisienne.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 1er sep., à 8 h. 1/2

Le Grondeur, p. f.,	Gurtner.
Lohengrin, fant.,	Wagner.
Volupté, mazurka,	Bléger.
Cavalleria Rusticana, fant.,	Mascagni.
Dolorès, valse,	Waldteufel

Le Chef de Musique, TIBERI.

MA RÉPONSE
à la Conférence Landry

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

M. Dominique Pugliesi-Conti, député d'Ajaccio, nous adresse la lettre suivante que notre impartialité nous fait un devoir de publier.

J'ai lu avec intérêt le texte de la Conférence que mon collègue A. Landry a donné ces jours derniers devant une assistance recrutée avec soin. Qu'il me soit permis d'y répondre, pour l'édification du corps électoral.

Bien qu'il ait parlé à huis clos, il ne me serait pas difficile de deviner les noms des auditeurs du député de Calvi.

Ce sont, en effet, pour nous autres Ajacciens, de vieilles connaissances que celles des deux ou trois douzaines de nos concitoyens qui ont la prétention de représenter ici le parti républicain.

Leur groupement ne manque pas de pittoresque ; on y compte des clériçaux et des libres-penseurs, certains sont ruinés, presque sans transition, du Conseil de Fabrique à la Loge, et, comme nuance politique, elle serait du blanc pur au rouge vif.

Mais qu'importe tout cela, la principale préoccupation de cet Etat Major est de témoigner d'une soumission servile au gouvernement quel qu'il soit ; nous l'avons vu suivre Même et applaudir Combes,— il reviendrait aussi bien à Même demain s'il était nécessaire.

La plupart de ses membres attend, en effet, sa part de faveurs du ministre au pouvoir.

L'un aspire à une sous-préfecture et l'autre la regrette ; celui-ci veut qu'on le décore et celui-là réclame un siège de juge pour son fils.

En résumé, tous cherchent un patron qui s'occupe d'eux..... et cela, bien entendu, dans l'intérêt supérieur de la République, toujours en péril, évidemment. Ne les avons nous pas toujours connus haineux et vindicatifs, approuvant en Corse les iniquités les plus condamnables et sanctionnant sans vergogne les déni de justice, dont nous avons été, trop souvent hélas ! les témoins attristés.

Nous ne raconterons pas en détail ce que ces trente dernières années ont vu s'accomplir de brigandages politiques, déshonorants pour notre Pays, comme pour l'idée républicaine.

Mais qui donc les ignore en Corse, et avons-nous jamais pu constater que ces Messieurs aient protesté contre les faits scandaleux auxquels nous faisons allusion.

Leur voix n'est-elle élevée quand, cyniquement, se volaient des mandats électoraux, quand se créaient des bataillons volants pour fausser les résultats du suffrage universel et que l'on essayait de gagner des élections par tous les moyens, et en usant de toutes les classes.

Qu'ont-ils fait pour que soient atteints les maires indignes qui écrasaient d'impôts et d'odieuses vexations leurs malheureux adversaires.

Ont-ils flétri les pressions officielles les plus impudentes qui asservissaient les consciences, intimidaient les citoyens et diminuaient leur liberté. Ont-ils condamné les plus honteuses encore pressions patronales qui s'exerçaient contre de malheureux employés menacés de perdre leur pain s'ils n'écoutaient pas la voix du maître.

Leurs cœurs de patriotes ont-ils tressailli devant les abominations qui tuaient moralement notre Corse et dont nous demeurons encore si atteints.

Non, tout cela s'exerçait au bénéfice de leurs amis, et ils n'ont rien dit, ni rien fait pour empêcher que cela fût.

Sans doute leur silence exprimait-il même leur désir de voir se perpétuer ces abus qu'ils voudraient subsister toujours !

N'est ce pas hier que l'un de leurs amis nous livrait l'aveu, dans des conditions bruyantes, que l'on avait volé l'élection de M. Casanelli d'Istria il y a quatre ans.

Un autre de ces Messieurs ne déclarait il pas à qui voulait l'entendre que tous les moyens étaient bons en politique, lorsqu'il s'agissait de réussir, et que l'on aurait dû me voler aussi la mienne.

Les dernières élections cantonales nous ont apporté, à leur tour, le spectacle de mœurs électorales inavouables. Les plus audacieuses proclamations se sont faites avec la plus légère désinvolture ; pensez-vous qu'on en tienne rigueur morale à leurs auteurs ?

Pas du tout.

On leur délivre, ainsi qu'à leurs amis, un certificat de républicains éprouvés et on les salue avec considération.

C'est cependant à ces soi-disant républicains que Landry déclarait hier qu'ils représentaient la « Vraie République » et qu'il venait se mettre à leur disposition pour « les aider et les défendre ».

Je regrette que mon Collègue ait si facilement oublié les tristes pages de notre histoire politique de ces dernières années et qu'il n'ait pas plus volontiers pensé que le vrai parti républicain, celui vraiment digne de ce nom, est formé par ces indépendants qui, las enfin de toutes les turpitudes qui ont atteint si profondément la dignité de notre Corse, ont si courageusement déclaré sur mon nom le 8 mai dernier qu'ils en voulaient voir la fin.

J'avoue très volontiers que lorsque j'ai appris que Landry était candidat, j'ai souhaité très vivement et publiquement son succès.

Je n'étais pas seul à penser que certaines affinités morales devaient rapprocher nos efforts et mettre en commun nos patriotiques aspirations.

Sans doute, nos vues politiques pouvaient différer dans quelques détails ; mais, cela devait il détourner nos bonnes volontés et aujourd'hui comme hier, était-il nécessaire de soulever ces distinctions ?

Notre pays, dans sa détresse, a voulu la trêve des partis. Notre devoir est de nous soumettre à sa volonté.

Il a demandé impérieusement à ses élus d'être avant tout des patriotes et des indépendants et leur a confié la noble tâche d'assurer son relèvement moral, de purifier son organisme empoisonné par la plus misérable des politiques.

Nous saurions que Landry avait pu en mesurer tout l'odieux par lui-même.

N'avait il pas cruellement ressenti les rigueurs de la candidature officielle, lui qui, républicain incontesté, s'en était vu victime il y a quatre ans ?

Ne se rappelait-il pas les causes de l'exil de son père, le magistrat intègre que nous regrettons tous ?

Si loin qu'il fut de la Corse, n'avait-il pas connu toutes les abominations dont notre pays a été si longtemps meurtri ?

Hé bien ! non, tout cela paraît peu compter dans l'esprit de Landry, et voilà que son premier geste, alors que notre malheureux Cyrs a tant besoin de panser ses blessures, qu'il fait appel au dévouement de tous ses enfants, est de venir jeter entre nous le germe dissolvant de la politique et de compromettre peut être ainsi l'harmonie si nécessaire au bien général et à l'apaisement du Pays.

Voilà ce qu'a fait Landry en lui tant sa main à ceux-là qui, de tout temps, ont applaudi aux pires iniquités et attisé les haines qui ont bouleversé la Corse depuis trente ans.

Certes, je ne suis pas pour la rigueur inflexible et j'entends bien que le désir de paix sociale doit est animé tout cœur généreux doit s'exprimer à l'égard de tous les citoyens, mais était-il juste et prudent d'aller en premier lieu vers ceux-là qui se trouvent les plus lourdement responsables de tout ce qui a si cruellement éprouvé notre pays.

Ce geste ne pouvait-il donc pas être différé ?

N'aurait-il pas été suffisant dans quatre ans d'élever, s'il y avait lieu, nos rivalités personnelles.

Pourquoi Landry a-t-il cru devoir agir ainsi ?

Certains, sondant les raisons qui ont pu le déterminer, émettent des appréciations qui ont peut-être leur valeur et pourraient se discuter.

Je ne le ferai pas cependant.

Mon collègue nous dit, et je veux le croire, que c'est parce que mon républicanisme est de trop fraîche date qu'il est allé vers ceux là, dont « la tolérance à admettre la violation constante et systématique du droit, ont fait naître les haines et les passions violentes, » et ou me parce que j'ai une autre conception de la République que lui.

Il prête celle de mes adversaires, cela le regarde.

Nos compatriotes jugeront si Landry a bien fait, si son attitude d'hier s'est trouvée nécessaire et justifiée.

Quant à moi, puisqu'il est parti de ma conception politique je suis particulièrement heureux de venir leur exposer la mienne ; je tiens à m'expliquer une bonne fois pour toutes.

Je ne veux pas que plus longtemps on cherche, je n'est pas pour mon collègue Landry que je dis cela, à égarer l'opinion publique sur la sincérité de mes déclarations.

Il m'est trop facile de confondre ceux qui émettent la singulière prétention de monopoliser la République.

Tout d'abord, pense-t-on qu'on ait oublié que ce fameux parti républicain a accepté dans ses rangs M. Antoine Gavini qui est passé, d'une législature à l'autre, des bancs de la Droite à ceux de la Gauche.

Et M. le comte Charles Pozzo di Borgo n'a-t-il pas été sacré républicain dans les conditions que l'on sait.

Loin de moi la pensée de critiquer ces actes, je suis pour une République qui

reux et large et qui accepte dans ses rangs tous ceux qui veulent loyalement la servir, sans rien qui alors fasse de sa république à nous égard.

Lorsque Gavini et Perini sont devenus républicains, et ont été élus députés comme tels, quelques-uns il protesté de ces hommes de parti républicain qui applaudissaient Landry, l'autre soir, alors qu'il disait que « semblable chose ne pouvait que démoraliser profondément ses populations »,

Que signifie cet acharnement dont on voudrait m'accabler ?

Que l'on rentre consciencieusement soi-même si l'on ne veut pas être accusé de jouer la plus odieuse des comédies.

Que de reproches on a !

Qui donc, d'une façon générale, n'a pas été bonapartiste en Corse ?

De tout temps, les bonapartistes Ajacciens ont témoigné du plus pur patriotisme. Point d'abdication, ils ont toujours lutté pour soutenir, souvent au prix des plus lourds sacrifices, la cause de la justice et du droit.

Avec une vaillance et un désintéressement sans bornes, ils n'ont cessé de protester pour l'honneur de la Corse et des Corses, contre l'infâme politique d'oppression que nous avons trop longtemps subie.

L'ambition et la goinfrerie de leurs sentiments faisaient dire d'eux, par un préfet qui nous quittait, qu'ils étaient les seuls républicains qu'il ait connus parmi nous.

Si l'on veut analyser ces sentiments avec sincérité et faire la part du culte qui bera à jamais l'âme même de notre pays à la mémoire de Napoléon ; si l'on veut comprendre la hauteur du devoir des Ajacciens de défendre le nom glorieux de celui qui, par son génie surhumain, a immortalisé à tout jamais notre race et notre île, on apprécierait justement que, bien que placé à la tête de la Municipalité Ajaccienne, j'ai pu me déclarer républicain avec sincérité.

Mes concitoyens, depuis six ans que je suis leur Maire, ont pu juger de mes sentiment. démocratiques, de mon libéralisme, de mon désir de voir, pour le plus grand bonheur de notre pays, se calmer nos passions politiques.

Je crois avoir rempli ma tâche avec conscience. Je lui ai consacré tous mes instants et toutes mes pensées.

Démontrer par essence, car je m'honore d'être un fils du peuple, je me suis toujours trouvé, et à toute heure, à la disposition de mes concitoyens et particulièrement des plus humbles.

Point n'est besoin de se prévaloir d'un titre de socialiste pour se montrer un ami des moins fortunés et s'imposer le devoir de leur assurer le travail qui leur permet de faire vivre leurs familles.

Autant qu'un autre, j'ai pu donner la mesure de la manière dont je comprenais mes devoirs sociaux.

Que l'on juge mes actes et que l'on dise s'ils ne s'accordent pas avec le critérium républicain invoqué par Landry au sujet des sentiments démocratiques et sociaux.

Landry nous parle encore de son amour de la liberté, et il va cependant vers ceux qui l'ont opprimée en toutes circonstances.

Moi, je l'ai respectée plus que quiconque. Jamais, je n'ai molesté et encore moins atteint aucun adversaire politique ; et combien de fois n'ai-je pas été assailli injustement par moi, parce qu'il n'aurait pas été mon ami politique.

J'ai toujours accepté tous les contrôles et donné toutes les garanties pour permettre la surveillance des opérations électorales et assurer leur sincérité.

Que mon collègue tourne les yeux du côté de ses nouveaux amis, il saura me dire s'ils pratiquent comme moi ces vertus républicaines et il pourra se demander si une large étiquette suffit pour attester la sincérité d'une opinion.

Les mots ont moins de valeur que les actes ; voici, quant à moi, comment je comprends et comment je respecte la Liberté.

Landry, dans sa conférence, parle aussi de l'esprit laïque qui doit animer tout véritable républicain.

Je suis heureux de trouver une nouvelle occasion de m'expliquer à ce sujet.

Je déclare volontiers que j'estime avec mon collègue qu'il faut « que l'Etat soit affranchi de toute influence confessionnelle. »

Mais si j'accepte cette théorie nécessaire, je veux avec non moins d'exigence que toutes les libertés soient respectées, et en premier lieu la liberté religieuse et la liberté de l'enseignement.

Si je me mis contre l'intrusion dans les choses politiques de toute action cléricale, il est un cléricalisme dont je redoute particulièrement les effets, c'est le cléricalisme maçonnique, avec ses tortèges de haines, de mauvaises passions et de farouches persécutions.

Je suis pour la paix et la réconciliation nationales. Aucune excommunication ne me paraît plus odieuse que les excommunications politiques, et je n'accepte pas les lois organiques, que l'on veut imposer aux uns et aux autres, et qu'aucun baptême ne saurait effacer.

Landry nous dit « qu'il n'y a de République que véritable que celle qui est, d'une part, démocratique et sociale, et d'autre part laïque. » Pour qui oublie-t-il qu'elle doit être par-dessus tout fraternelle.

C'est ainsi surtout que je la voudrais.

Dans mes quelques années de vie publique, tous mes efforts ont tendu vers l'apaisement des passions et l'oubli de nos querelles. Je crois y avoir presque réussi.

Si l'on consulte les derniers résultats des scrutins démocrates, on pourra constater combien s'est trouvé réduit le nombre de nos adversaires ajacciens ; et combien s'amenuisent-ils au jour, si l'on tient compte de ceux que l'on amène aux urnes en forçant leur volonté ?

Voilà de quelle façon j'ai agi.

Aussi, lorsque, pressé par mes concitoyens de venir défendre dans cet arrondissement la cause de l'ordre, du droit et de la liberté, je leur déclarais que j'entendais le faire en me réclamant de l'idée républicaine, n'ont-ils pas été surpris de ma décision.

Ils savaient cependant que ce n'était pas une question de « mode » qui me conduisait vers la République, mais bien une question de raison et de doctrine, et lorsque je leur disais qu'une ère nouvelle semblait s'ouvrir pour notre Pays, qu'une voix généreuse nous parlait de justice et de liberté pour tous, d'oubli de nos luttes fratricides, d'union commune pour la grandeur et l'honneur du Pays, et alors que j'ajoutais qu'il fallait que nous l'entendions, que notre patriotisme nous le commandait, mes amis m'ont tous suivi.

Ils m'ont suivi alors que je venais m'offrir à servir la République avec un désintéressement qui pourrait être un gage de ma sincérité vis à vis de ceux qui me discutent avec quelque âpreté.

Ce n'est pas, en effet, l'ambition qui m'a conduit à accepter d'être député ; ceux qui me connaissent savent ce que j'ai sacrifié à mon devoir.

Et maintenant que reste-t-il des critiques que l'on m'adresse.

Est-ce parce que j'ai voté contre la deuxième partie de l'ordre du jour Briand que l'on m'exercise.

Je n'ai pas « condamné en bloc la politique fiscale, sociale, scolaire du parti républicain ».

J'ai refusé de l'approuver « en bloc ».

Je m'étonne qu'un esprit élevé comme Landry n'établisse pas toute la distinction qui existe en ces deux manières et qu'il tire de mon vote le mauvais argument dont il se sert contre moi.

Landry approuverait il donc les projets Doumergue sur le monopole de l'enseignement, et le projet Caillaux, avec l'inquisition fiscale, chère à M. Augagneur ?

Qu'il le dise.

Vous entre beaucoup d'autres deux actes de la politique que l'on nous demandait de reconnaître pour la vraie.

Je suis convaincu que Landry ne voterait pas ces lois.

Alors pourquoi me critiquer ?

Je ne parle pas ces horreurs accomplies sous le Ministère Combes et qui ont indigné la France entière.

Devant je conserve aussi à la politique d'André et de Pelletan.

Voilà cependant ce que l'on me demandait et il paraît seulement que là se trouvait la vérité républicaine.

Moi, je l'avoue, je ne vois la République que sous un idéal de beauté, de justice, de liberté, d'union fraternelle et patriotique.

Cette politique semble devoir devenir celle de tout le pays. Paris lui-même a rejeté définitivement le sectarisme étroit qui glaçait le cœur de la France.

Je n'élève pas la prétention d'imposer à tous ma conception de la République, et si les opinions de mon collègue Landry différent des miennes, cela ne regarde que lui ; mais était-il de son devoir, au lendemain même de notre élection, alors que ma vie parlementaire a à peine un mois d'existence, de venir suspecter mes convictions, se dresser contre moi, et ouvrir la discussion que l'on sait.

Où prend-il le droit, lui, nouveau venu comme moi, au Parlement, de s'ériger en censeur sévère ?

Et qu'a-t-il à faire lui, député du Calvi, dans l'arrondissement d'Ajaccio. Que ne me laissait-il pas librement accomplir la mission que m'a confiée le suffrage universel. Il excède ses pouvoirs et vient entretenir les passions.

Bien coupable, allant vers ceux dont la politique a été si réfutée et abêtie, préfère la républicanisme de mes adversaires à celui de ses amis ; qu'il prenne garde de se tromper : est-il bien sûr que ce sont des défaite républicaine qu'a subie l'arrondissement d'Ajaccio le 8 mai.

Ceux qui sont-ils des républicains, en effet, qui, de parti pris, avant même que j'aie parlé, avaient décidé d'une abstention systématique aux dernières élections au Conseil Général et qui déclarant qu'ils feraient surveiller les abords des bureaux électoraux pour surprendre les électeurs qui voudraient échapper à leur férule.

A vrai dire, je préfère le républicanisme de ceux qui sont venus librement remplir leurs devoirs de citoyens et qui ont eu le courage de braver la soi disant « discipline républicaine » que l'on voulait leur imposer.

Le *Journal de la Corse* en a été scandalisé et l'a proclamé avec indignation.

Qu'il me soit permis d'adresser à ces véritables et libres républicains l'expression de ma très vive reconnaissance.

Quelques Ajacciens confondent trop facilement la République avec le pouvoir et ses faveurs.

Landry ne craint-il pas d'avoir été surtout vers ceux là et de compromettre avec eux une part du pur idéal dont il entoure certainement sa vision de la République ?

Enfin, en finissant, que mon collègue me permette de lui dire que le respect de la volonté populaire, c'est le respect de l'idée Républicaine elle-même.

Les droits de la démocratie se confondent toujours aussi avec le droit républicain.

Le 8 mai dernier il s'est affirmé sur moa nom dans des conditions uniques en Corse.

Je n'ai pas à remercier, comme le fait mon collègue Landry, tels ou tels personnages d'avoir été les artisans de ma victoire.

Je me dois rien à personne, à aucun chef. Je dois tout au Peuple.

Je ne prendrai pas la peine de rappeler les efforts du pouvoir administratif que j'ai dû subir ; personne n'en a perdu le souvenir, et je puis dire que rarement en Corse ils s'étaient exercés avec autant de violence.

Qui donc aurait résisté à ces assauts ? Ma fierté est extrême d'avoir été celui là.

Il n'ont pas prévalu contre la résolution des électeurs, et j'ai le droit de déclarer que notre victoire commune est celle de l'indépendance retrouvée et de la dignité reconquise.

Les manifestations qui l'ont suivie l'ont célébrée avec des accents dont on avait perdu l'écho depuis de longues années.

A Ajaccio, comme à Marseille, comme à Paris, tous nos compatriotes, sans distinction d'opinion politique, dans des conditions d'inoubliable enthousiasme, ont salué l'aurore nouvelle qui, bonifassine, se levait sur la Petite Patrie, lui annonçant les jours heureux de son relèvement par la réconciliation de tous ses enfants.

Mon collègue Landry pense-t-il qu'il n'était pas de son devoir patriotique d'obéir à l'expression de tels sentiments, et croit-il que son devoir politique lui commandait de s'insurger contre la volonté de tout un peuple attaché comme le nôtre, par toutes ses fibres, aux plus nobles sentiments démocratiques et républicains ?

PUGLIESI-CONTI,
Député d'Ajaccio.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er sep., à 8 heures 1/2

Carnaval Arlequin,	M. Durand.
Ouverture du Révérend,	Tandon.
Yvonnette,	Gilet.
Le Chemineau,	Leroux.
La Source,	Délibes.

Le Chef de Musique, LAUBUS

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 août 1910.

Notre marché se présente aujourd'hui assez soutenu dans l'ensemble mais complètement dépourvu d'animation. On pâtine, pour ainsi dire, sur place. A noter, toutefois, une certaine faiblesse au groupe des Fonds d'Etats. La Rente Française revient à 97.20. L'Extérieure s'alourdit à 94.87, le Serbe à 86.32 et le Russe 1906 à 100.70. Les Sociétés de Crédit conservent une fermeté de bon aloi. Le Crédit Foncier, dont les opérations sociales suivent une marche ascendante, s'inscrit aux environs de 800 fr. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1.453, le Comptoir National d'Escompte à 836 et la Société Générale à 735.

Sous inchangé à 5.460. Les valeurs de publicité a été si réfutée et abêtie, préfère le républicanisme de mes adversaires à celui de ses amis ; qu'il prenne garde de se tromper : est-il bien sûr que ce sont des défaite républicaine qu'a subie l'arrondissement d'Ajaccio le 8 mai.

Ceux qui sont-ils des républicains, en effet, qui, de parti pris, avant même que j'aie parlé, avaient décidé d'une abstention systématique aux dernières élections au Conseil Général et qui déclarant qu'ils feraient surveiller les abords des bureaux électoraux pour surprendre les électeurs qui voudraient échapper à leur férule.

A vrai dire, je préfère le républicanisme de ceux qui sont venus librement remplir leurs devoirs de citoyens et qui ont eu le courage de braver la soi disant « discipline républicaine » que l'on voulait leur imposer.

Le *Journal de la Corse* en a été scandalisé et l'a proclamé avec indignation.

Qu'il me soit permis d'adresser à ces véritables et libres républicains l'expression de ma très vive reconnaissance.

Quelques Ajacciens confondent trop facilement la République avec le pouvoir et ses faveurs.

Landry ne craint-il pas d'avoir été surtout vers ceux là et de compromettre avec eux une part du pur idéal dont il entoure certainement sa vision de la République ?

Enfin, en finissant, que mon collègue me permette de lui dire que le respect de la volonté populaire, c'est le respect de l'idée Républicaine elle-même.

Les droits de la démocratie se confondent toujours aussi avec le droit républicain.

Le 8 mai dernier il s'est affirmé sur moa nom dans des conditions uniques en Corse.

Je n'ai pas à remercier, comme le fait mon collègue Landry, tels ou tels personnages d'avoir été les artisans de ma victoire.

Je me dois rien à personne, à aucun chef. Je dois tout au Peuple.

Je ne prendrai pas la peine de rappeler les efforts du pouvoir administratif que j'ai dû subir ; personne n'en a perdu le souvenir, et je puis dire que rarement en Corse ils s'étaient exercés avec autant de violence.

Qui donc aurait résisté à ces assauts ? Ma fierté est extrême d'avoir été celui là.

Il n'ont pas prévalu contre la résolution des électeurs, et j'ai le droit de déclarer que notre victoire commune est celle de l'indépendance retrouvée et de la dignité reconquise.

Les manifestations qui l'ont suivie l'ont célébrée avec des accents dont on avait perdu l'écho depuis de longues années.

A Ajaccio, comme à Marseille, comme à Paris, tous nos compatriotes, sans distinction d'opinion politique, dans des conditions d'inoubliable enthousiasme, ont salué l'aurore nouvelle qui, bonifassine, se levait sur la Petite Patrie, lui annonçant les jours heureux de son relèvement par la réconciliation de tous ses enfants.

Mon collègue Landry pense-t-il qu'il n'était pas de son devoir patriotique d'obéir à l'expression de tels sentiments, et croit-il que son devoir politique lui commandait de s'insurger contre la volonté de tout un peuple attaché comme le nôtre, par toutes ses fibres, aux plus nobles sentiments démocratiques et républicains ?

PUGLIESI-CONTI,
Député d'Ajaccio.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALENZANA. — Dans la commune de Cavanno, le jeune F... Paul, âgé de 17 ans, avait réuni un groupe de personnes autour d'un jeu de lotto.

Les gendarmes de Calenzana en tournée de communes, eurent connaissance du fait et dressèrent procès-verbal contre le tenancier d'un passe-temps défendu par la Loi.

SOLENZARA. — Dans la nuit du 26 au 27 courant, des malfaiteurs inconnus se sont introduits par escalade dans le jardin de M. Visdarry Charles, propriétaire et maire de Sari de Portovecchio.

Le produit du vol est de 7 à 8 kilos de raisin

D a recherches sont effectuées en vue de découvrir les coupables.

ANTISANTI. — Dans la propriété de M. Vecchi Alexandre, âgé de 50 ans, muletier, deux bœufs, deux vaches, un âne et cinq brebis, passagèrement sans se gêner.

Le propriétaire de la propriété survenant sur les lieux trouva déjà cette intrusion de quadrupèdes au milieu de ses choux et se plaignit à la gendarmerie.

Procès-verbal pour abandon d'animaux dans la propriété d'autrui a été dressé contre G... Ferdinand, boucher à Antisanti, à qui appartiennent les animaux dévastateurs.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 31 août

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22 à midi 26 + 16 heures du soir + 24°. Maxima + 28°5 Minima + 21°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi 761 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Dans la matinée, S. O

Dans l'après-midi id.

Etat du ciel le matin, quelques nuages.

l'après-midi, id.

Jeune Médaillé

Parmi les élèves officiers qui viennent de terminer leur cours à l'école de Saumur, il s'en trouve un, M. Stefani, qui est décoré de la médaille militaire, quoique à peine âgé de vingt-trois ans.

Voici en quelles circonstances fut décoré le maréchal des logis Stefani. Ce brave jeune homme, engagé volontaire au 2e cuirassiers, avait gagné ses galons de maréchal des logis, lorsqu'il fut envoyé, l'année dernière, à Draveil Vigneux, avec son escadron, à cause de la grève. Il se fit tellement remarquer par son courage et son sang-froid qu'il reçut la médaille militaire.

M. Stefani est le seul officier-officier de Saumur décoré de la médaille militaire, et il sera l'un des très rares officiers qui possèdent cette distinction.

Obsèques

Vendredi les nombreux amis des familles Casale, Pasteur, Aitolli et Gauvin se trouvaient réunis autour de la déposille mortelle de Mme veuve Madeleine Casale, et ont suivi le convoi funèbre jusqu'à l'église Sainte-Marie, où a été donnée l'absoute.

Mme Casale était âgée de soixante-neuf ans et dirigeait un commerce important dans la rue Droite ; elle a succombé à une longue maladie qui la tenait éloignée des affaires depuis quelque temps. C'était une femme d'ordre et de tête, qui demeurée assez jeune encore avait continué son commerce à la satisfaction de sa clientèle.

Nos adresses à Mmes Pasteur et Richard, ainsi qu'aux familles Aitolli et Gauvin toutes nos condoléances.

Chien perdu

Désolée, exquise de jolieuse blonde, le dessous des yeux bleu, une mignonne petite femme nous racontait tristement qu'elle avait oublié son toutou dans un tramway.

Et depuis lors, la blonde enfant cherche partout le petit canichard, dont voici le signalement : Petite chienne griffon, robe noire, et répondant au nom poétique de Diane.

Une récompense je ne vous dis que çà, est promise à celui qui rapportera aux bureaux du *Petit Bastiais* le petit enfant de sa mémoire.

Musique

Leçons de piano, chant et solfège, musique d'ensemble, Mme M. Sazzoni, du Conservatoire de Paris, rue du Castagno Bastia.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais.* (au dessus des magasins Orenga), au 1er étage

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les agents syndiqués sont priés d'assister à la réunion ordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 h. 1/2, Bourse du travail, place Caletta.

L'Union

Compagnie Anonyme d'assurances contre l'Incendie, le Vol et sur la Vie humaine

Fondées en 1828 et 1828

Etablie à Paris, en son Hôtel, Place Vendôme, 9

L'Union-Incendie est actuellement, de toutes les Compagnies françaises, celle dont l'encaissement est le plus élevé.

Le total des sinistres payés par *l'Union-Incendie*, depuis sa création, s'élève à *Trois cent soixante dix-huit millions.*

Assurances sur la Vie entière Mixtes, à terme fixe, dotales Rentes viagères

Pour tous renseignements et tarifs, s'adresser au siège de la Compagnie, à Paris, ou à M. PÉRIER, agent principal, 30, Boulevard Paoli, à Bastia.

Madame veuve Louis Luiggi ; M. Robert Luiggi et Mlle Madeleine Luiggi ; Mlles Marthe, Marie, Clotilde et M. Hubert Luiggi ; M. Marty, capitaine de gendarmerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Marty, M. Emile Marty et leur famille ; Ont la douleur de faire part à leurs amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR LOUIS LUIGGI
Capitaine de gendarmerie à Bastia
Chevalier de la Légion d'honneur

leur époux, père, fils, frère, gendre et beau-frère, que Dieu a rappelé à Lui dans sa 58me année.

Les obsèques auront lieu à Bastia, jeudi, 1er septembre, à 9 heures du matin.

La levée du corps sera faite à 9 heures du matin, 5, Bd du Palais.

La cérémonie religieuse aura lieu aussitôt après au Temple Protestant, 4, rue de l'Intendance.

Le Lieutenant-Colonel et les Officiers de la 15e légion ter de gendarmerie,

Ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur le

CAPITAINE LUIGGI LOUIS-EUGÈNE-ALBERT
Trésorier de la 15e légion ter
Chevalier de la Légion d'honneur

décédé à Bastia, le 30 août 1910, à l'âge de 52 ans.

Ses obsèques auront lieu à Bastia, au Temple Protestant, le 1er septembre 1910, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 5, Bd du Palais.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00485

VENZOLASCA

Assassinat D'AMBROISE SANGUINETTI

Vescovato 31 août.

A quelques centaines de mètres du hameau de Querciolo a été découvert le cadavre du sieur Ambroise Sanguinetti le corps traversé de deux balles de fusil.

La victime est le père du bandit Sanguinetti, qui, le mois de juillet dernier, a défrayé la chronique locale.

Naturellement le meurtre d'Ambroise Sanguinetti est attribuée à la *vendetta*.

Les détails manquent.

La gendarmerie procède à une enquête en attendant l'arrivée du Parquet.

AJACCIO

Conseil Général

Séance du 31 Août

La séance est ouverte à 9 heures du matin, sous la présidence de M. Antoine Gavini.

M. le Préfet assiste à la réunion.

M. Giulini, secrétaire, donne lecture du procès verbal de la dernière séance qui donne lieu à deux protestations.

M. Giulio vient déclarer qu'il n'a pas voté l'ordre du jour Landry

Le président lui donne acte

M. Peglies Conti s'excuse de n'avoir pu assister à la réunion d'hier, et il ajoute que, s'il avait été présent il aurait volontiers voté l'ordre du jour de M. Landry, car il sera toujours partisan d'une politique d'apaisement et de tolérance.

Le Président donne ensuite lecture des télégrammes d'excuses émanant de MM Forcioli, Italiani et Grassi.

M. Landry

demande la parole pour discuter les deux questions à l'ordre du jour : l'assainissement et l'assimilation douanière.

En ce qui concerne l'assainissement M Landry est assez bref Il termine son court exposé en déposant sur le bureau un vœu souhaitant que le projet de loi de M. Reau sur l'assainissement soit déposé au plutôt sur le bureau de la Chambre.

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

M. Landry expose ensuite longuement et d'une façon lumineuse son avis sur l'assimilation douanière.

Il discute, paragraphe par paragraphe, le rapport de M. Sauvaire, membre de la commission interministérielle et il explique au Conseil général tout ce qu'il y a d'intéressant à prendre dans ce rapport, pour l'avenir de notre département.

Il termine son admirable exposé en déposant un vœu tendant à l'assimilation douanière, tout de suite, à l'application des taxes sur l'alcool et tabacs et quelques autres produits dont le revenu sera exclusivement versé à la caisse départementale.

Le discours de M. Landry est accueilli par les applaudissements unanimes de l'assemblée.

M. Pugliesi-Conti

se remplace à la tribune

Tout en étant d'accord avec M. Landry, le député d'Ajaccio voudrait que l'assemblée décide, d'ores et déjà, que l'argent qui sera recouvré de par le vote de ces taxes soit employé à des travaux d'utilité publique.

M. Caltucoli

vient déclarer qu'il demande non seulement l'assimilation douanière, mais la rentrée de notre département dans le droit commun.

Après M Landry il fait une courte incursion dans le domaine douanier et il dit que la Corse, exportant pour 15 millions a tout intérêt à être libre échangiste.

Pour que la question soit clairement étudiée, M. Caltucoli demande le renvoi du vœu de M. Landry à une commission spéciale.

M. Gaudin

conseiller général de Bastia, monte à la tribune.

Il est d'accord sur la nomination d'une commission spéciale qui résoudra la question. Pour le reste, il s'explique à devant cette commission.

MM. Cagninacci, Gallini et Gistucci

se rangent à l'avis exprimé par M. Gaudin.

La Commission spéciale

Le Conseil procède à la nomination de la commission spéciale.

Cette commission, qui comprend quinze membres est ainsi composée :

MM. Balesi, Pugliesi-Conti, Landry, Gabrielli, Giacomi, Pierangeli, Gaudin, Caltucoli, Fantauzzi, Ramelli, Orsatti, Cagninacci, Fabiani, Gallini, Gistucci.

Commission d'administration

M. Gallini

monte à la tribune et demande au Conseil qu'il soit procédé à la nomination d'une commission dite d'administration.

Cette commission fonctionnera, en principe, à titre temporaire.

Ses attributions consisteront à lire et à étudier tous les rapports transmis au Préfet par les chefs de service.

Ce travail de bureau terminé, la commission devra en rendre compte au Conseil général.

L'orateur ajoute que lorsque l'on aura pu apprécier les résultats de la dite commission, en principe provisoire, on pourra l'installer à titre définitif.

M. Caltucoli

appuie la proposition du précédent orateur, ajoutant que dans le département du Nord une commission similaire fonctionne à la satisfaction générale.

C'est un précédent dont il conviendrait de s'inspirer.

La proposition est mise aux voix et le Conseil, à la presque unanimité, adopte le principe de la nomination, à titre provisoire, d'une commission d'administration.

Cette commission, qui comprend onze membres, est composée de MM. Gallini, Versini, Lecs, Balesi, Vicom e Sebastiani, de Rocca-Serra, Pietri Ferrandi, Batiesti Jean Baptiste, Lorenzi, Leonetti, Canco d'Orsano.

Avant de lever la séance le Conseil général fixe l'ordre du jour de la séance de demain.

1. Evaluation de la propriété non bâtie par M. de Caraffa.

2. Achèvement du réseau de chemin de fer.

La séance est levée à midi.

Séance publique demain matin à 9 heures.

Dans l'après-midi, les diverses commissions se sont réunies dans leur bureau respectif.

Nouvelles Maritimes

Paris, 31 août.

M. Sproni, agent de 2e classe de la comptabilité des matières de la marine, à Toulon, est nommé agent comptable de 2e classe.

MARSEILLE

TENTATIVE DE MEURTRE *sur un agent de police Corse*

Marseille, 31 sout.

Voulant empêcher trois Italiens, dont les éclats de voix attiraient l'attention, de faire du scandale dans la rue, l'agent de police Perl fut mortellement frappé d'une balle au cœur.

Le malheureux agent fut transporté mourant à l'hôpital.

On désespère de le sauver.

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

Paris, 31 sout.

Le *Journal Officiel* publie les promotions et mutations suivantes dans la 15e légion ter de gendarmerie.

Le brigadier à cheval Latour, en résidence à Portovecchio, est promu maréchal des logis.

Sont promus brigadiers, arme à cheval.

Badus, gendarme à Belgodère.

Corti id. à Muro.

Lamarche, id. à Oletta.

Le brigadier Pinzuti, d'Isolaccio de Fiumorbo, est promu maréchaux-des-logis à pied.

***

Le maréchal des logis à cheval Paoli, de Portovecchio, passe à Sartargues.

Le brigadier à cheval Audouinet, de Muro, passe à Po-Rousse.

GERS

M. VIVIANI *sifflé par les Unifiés*

Paris, 31 sout.

M. Viviani, Ministre du Travail, actuellement en villégiature à Fleurance, a été l'objet d'une manifestation hostile de la part des socialistes unifiés.

Comme M. Viviani se rendait à la Banque, il fut aperçu par un groupe de socialistes unifiés qui le sifflèrent vigoureusement.

La police opéra quelques arrestations.

EN ALLEMAGNE

Un nouveau fusil à répétition

Paris, 31 sout.

Des télégrammes de Berlin annoncent que l'armée allemande sera, dans un délai très bref, dotée d'un nouveau fusil à répétition.

BOURSE DE PARIS

30 août — 31 août

Rentes 3 0/0 ancien . 97.30 — 97.40
» 2 0/0 amortis. . 97.30 — 97.60
ex-coupon

6e TIRAGE DE LA Loterie des Millions

Paris, 31 sout.

Ce matin, à 9 heures, a eu lieu, au Crédit Foncier de France, le sixième tirage de la Loterie pour un groupement d'Œuvres de Bienfaisance et d'Encouragement aux Arts.

Le billet numéro 17.461 série 74 gagne le gros lot de

Cinq cent mille francs

Le billet numéro 17.164 série 86 gagne le lot de

Cent mille francs

Les billets numéros 7279, série 32, et 1061 série 34 gagnent chacun

Cinquante mille francs

Cent autres billets gagnent chacun

Mille francs

Trente mille billets gagnent chacun

Cinquante francs

LE COMMANDANT TOURNIER *quitte l'Armée*

Paris, 31 sout.

Le bruit court avec persistance que le commandant d'artillerie Tournier, l'inventeur de notre canon de 240 à tir rapide, quitte l'armée, totalement découragé.

On ajoute que le commandant Tournier sera retraité aux Etablissements du Creusot.

LORIENT

ARRIVÉE DE M. CHERON

Lorient, 28 sout.

M. Chéron, Sous Secrétaire d'Etat à la Marine, est arrivé aujourd hui inopinément à Lorient.

Il s'est rendu à l'Ecole des apprenties-mécaniciens qu'il a visitée avec un soin tout spécial.

Le Sous Secrétaire d'Etat est rentré dans la soirée à Paris.

L'Aviation dans la Marine

Paris, 30 sout.

La commission d'aviation de la marine vient de prendre une décision intéressant au plus haut point la tactique navale en cas de mobilisation.

Il est question, en effet, d'organiser, pour servir en temps de guerre, une division de croiseurs auxiliaires, filant 25 nœuds, afin de transporter les aéroplanes.

Les officiers-aviateurs auraient pour mission de renseigner les croiseurs sur les mouvements de l'ennemi.

L'aviation combinée avec la télégraphie sans fil, dont chaque unité de combat possède un appareil, rendra donc à notre armée navale d'inappréciables services.

TOULON

GRAVE MUTINERIE aux Equipages de la Flotte

Toulon, 31 sout.

Un grand mouvement de mutinerie s'est produit au 5e dépôt des Equipages de la Flotte.

Depuis quelques jours déjà les matelots se plaignaient de la mauvaise nourriture, mais toutes leurs protestations étaient restées lettre morte.

Aujourd hui, à l'heure du repas, constatant que les aliments qui leur étaient servis étaient encore plus mauvais que de coutume, cinquante d'entre eux se mutinèrent en déclarant qu'ils ne refuseraient à tout service en raison de la mauvaise nourriture.

Deux des meneurs ont été punis de trente jours de prison.

Sur l'ordre du Préfet maritime une enquête est ouverte pour rechercher les responsabilités.

Les Morts du Jour

M. Vandal

Paris, 31 sout.

On annonce la mort de M. Vandal, membre de l'Académie Française.

La Baronne Reille

Mme la baronne Reille, veuve de l'ancien sénateur, et mère des deux députés du Tarn, est décédée aujourd'hui à Albi, à l'âge de 66 ans.

Mme la baronne Reille était présidente et fondatrice de la Ligue patriotique des Dames Françaises.

A CÉDER

Greffe du Tribunal Civil de Calvi

S'adresser à Me BATTESTINI, notaire à Calvi.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES

Ch. CLÉMENT et Cie

Entrepôts : Aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, n° 1.

Seuls Représentants à Bastia des Chaux Hydrauliques et Ciments de Lafarge du Teil et de Villeneuve.

Tuiles Plates et Rondes. — Briques des meilleures marques des Fabriques de Saint Henri, dont la réputation n'est plus à faire.

Carreaux Monolithes Hydrofuges de la Maison Brenna, en tous dessins.

Carreaux — Tomettes — Tuyaux. — Appareils Sanitaires, etc.

FERS A PLANCHERS I Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés à des prix défiant toute concurrence

N. B. — La Maison fournit gracieusement renseignements, plans et devis nécessaires à la construction.

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

Agréés par la Cie des Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des Eaux de Vichy et Vals).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expédition et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,50 par colis ordinaire et 1 fr. par colis à main transportés.

N. B. — L'Agence Bastiaise a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires d'immeubles qu'elle se charge, à titre gracieux, de la location des appartements qui leur seront signalés.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
PONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et goulttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils modernes de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 Cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR 2 FRANCS
Edition périodique soigneusement tenue à jour. — 15 cent. — Abonnement d'un An : 1 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris
Jardins & Basses-Cours
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO 15 CENTIMES.
REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON pour un ABONNEMENT D'ESSAI de 3 MOIS
à Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Tout vous rendrez ensuite compte de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils. — ABONNEMENT : 5 FRANCS PAR AN. ETRANGER : 10 FRANCS.


Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Stagnitta, Cours Napoléon, à Ajaccio.

FOX-LAND RHUM
Grande Marque
200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie.
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GIORGINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 241 VENDREDI 2 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00486
BIBLIOTHÈQUE MARIA FONCIALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 34 m. — Coucher, 6 h. 6 m.
Dernier quart., le 27 — Nouv. Lune, le 3.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Etienne, roi.
Fête de Demain : Sainte Tecla.

1er SEPTEMBRE

LES FÊTES D'ILE-ROUSSE

Le Syndicat agricole de la Balagne organise, cette année encore, un Concours qui est appelé, ainsi que ses précédents, à un grand succès. Peut-être même se surpassera-t-on à l'Ile-Rousse, où sont parvenues très nombreuses les adhésions de toutes les communes de ce bel arrondissement. Il faut compter également avec toutes les bonnes volontés et les initiatives privées qui, chaque année, deviennent de plus en plus considérables.

C'est en quelque sorte au sentiment de la solidarité, qui pénètre plus profond parmi nos agriculteurs, au fur et à mesure que s'accomplissent les effets du progrès dans notre département, qu'est dû cet enthousiasme dont il convient de se féliciter.

A l'Ile-Rousse, dans ce joli coin de la Balagne, où les flots de la Méditerranée semblent emprunter la teinte alanguissante de ses oliviers séculaires, à l'Ile-Rousse, où la brise du large est toujours caressante comme un baiser d'enfant, il y fait bon vivre au milieu de ses habitants aimables. Le pittoresque de ses environs a fait un jour de promenade mes meilleures délices, et j'ai regretté bien souvent de n'y avoir pu fixer une résidence de quelques mois.

Il conviendrait de profiter de ces jours de fête, le cadre en étant admirable. Et puis, le côté intéressant de ce Concours agricole est un enseignement précieux pour toutes les classes de la société s'intéressant aux progrès réalisés chez nous. On y trouve exposés là tous les produits de la Balagne, à côté des races chevalines, bovines et autres.

Le programme des fêtes est des plus intéressants. Nul doute qu'on ne s'amuse ferme ces jours-ci à l'Ile Rousse. Concours de natation, bataille de confetti, régates à l'aviron, concerts, distribution des récompenses du concours agricole, fête vénitienne dans le port, et toute la lyre des distractions, tiendront les visiteurs dans la joie pendant toute la durée du Concours.

MM. le Président et les Membres du Syndicat agricole, et M. le comte Valery, maire de l'Ile-Rousse, ont bien fait les choses. Comme d'habitude, chacun emportera de ces fêtes un souvenir impérissable.

Il est à souhaiter que toutes les villes de la Corse prennent de semblables initiatives, et l'on verrait, avant qu'il soit longtemps, se transformer notre pays. La politique affreuse qui y joue le rôle principal, ferait enfin place à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, les trois seules sources possibles du bien-être général. Qu'on aille à l'Ile-Rousse pour s'en rendre compte.

LUCIEN FALCUCCI.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

UN PROJET GRANDIOSE

MARSEILLE-NICE-BASTIA-MARSEILLE EN AÉROPLANE

Le Conseil Municipal de Marseille ayant manifesté l'intention d'organiser lui-même de grandes fêtes populaires où d'y participer dans une très large mesure, toutes les pensées sont allées naturellement à l'aviation. Et cela se conçoit aisément si l'on se souvient que le mois dernier encore, toute la population marseillaise se pressait au Parc Borély et sur la plage pour applaudir aux exploits des Aubrun et des Fischer, et que jamais réjouissances à Marseille n'attirèrent et ne captivèrent foule aussi compacte et aussi enthousiaste.

On songe donc à organiser des fêtes à Marseille et surtout des fêtes de l'aviation. Mais aucun projet n'a encore vu le jour, et il ne sera sérieusement causé de cette question qu'à la rentrée d'octobre.

Cependant, un conseiller municipal, M. le docteur Morucci, étudie un projet gigantesque qui ne pouvait germer que dans un cerveau de poète, car M. Morucci cultive la Muse quoique médecin et conseiller municipal. Il ne pense rien moins qu'à organiser un circuit, ou plutôt un raid, Marseille-Nice-Bastia et retour.

Lorsqu'un soir, d'une conversation, M. le docteur Morucci nous a fait part de son idée, nous avons tout d'abord crié à l'utopie. Mais à la réflexion, nous avons pensé qu'en matière d'aviation l'utopie d'aujourd'hui peut fort bien devenir la réalité de demain. Et puis M. Morucci nous a fait part de ses projets avec une telle chaleur et un tel accent de conviction et d'enthousiasme que nous ne pouvons résister au désir d'en faire connaître les grandes lignes.

M. Morucci voudrait que le raid Marseille-Nice-Bastia fût doté de 250.000 francs de prix. La ville de Marseille voterait 100.000 francs, Nice en ferait autant. On ne demanderait que 25.000 francs à Bastia et une égale somme à une autre ville située entre Marseille et Nice, soit Toulon, soit Hyères, mais de préférence celle-ci, à cause des distances.

La grande difficulté dans la réalisation de ce projet n'est point le trajet Marseille-Nice, mais celui Nice-Bastia et retour. Il ne paraît guère possible, même au lendemain du circuit de l'Est, de demander à l'aéroplane un parcours aussi long, surtout sur mer. De plus, il faut envisager les difficultés que l'on rencontrerait pour porter secours aux aviateurs s'ils venaient à choir dans l'eau, et l'on se demande à quelle utilité pratique répondrait une aussi périlleuse traversée.

Mais M. Morucci répond à tout. Son projet ne serait réalisé que d'ici un an. « D'ici là, dit-il, l'aviation aura certainement fait des progrès considérables et rien n'obligerait à exécuter le projet si au dernier moment il paraissait impraticable. »

L'utilité, les dangers de cette traversée, M. Morucci affirme la première et nie les seconds : « Un long trajet sur mer consacrerait définitivement la puissance de l'aéroplane et cela suffirait pour que la démonstration de l'utilité de ce raid soit faite. D'autre part, il aurait au point de vue maritime une importance considérable. Le ministre de la Marine songe à doter son département d'aéroplanes comme l'a fait le ministre de la Guerre.

» L'aéroplane pourrait servir, pour l'instant, aux reconnaissances au large de la côte. Un amiral a même été désigné pour étudier cette utilisation nouvelle des monoplans et des biplans, et l'on sait que des officiers de marine vont conquérir leur brevet de pilote. Après le circuit de l'Est qui a été comme toute une expérience dont peut tirer partie la Guerre, le raid Marseille-Nice-Bastia serait d'une utilité incontestable pour la Marine.

» Voilà pour l'utilité de l'expérience. Quant à ses dangers, ils pourraient être réduits au minimum, grâce précisément à l'intérêt que la Marine lui porterait et au concours qu'elle ne manquerait pas de lui donner. Toute l'escadre de la Méditerranée pourrait participer à cette formidable épreuve par une série de manœuvres très intéressantes. Au moment de la traversée Nice-Bastia, ne pourrait-on pas « échelonner » entre la Côte d'Azur et le Cap-Corse, cuirassés, croiseurs et torpilleurs, cinquante ou quatre-vingts peut-être, prêts à porter secours à l'aviateur malheureux ? Les navires indiqueraient la route à suivre à l'aéroplane et ne le perdraient pas de vue. Donc, aucune possibilité de s'égarer et aucun danger sérieux. »

Ainsi s'exprimait, ces jours derniers, M. le docteur Morucci. Nous avons dit au début qu'il était poète. Mais cette fois, il parlait en prose.

JEAN ROZAYS.

(La Côte d'Azur Sportive).

Ce raid, qui marquera une étape décisive dans les progrès de l'aviation, ne peut manquer de susciter un vif intérêt dans notre « Ile de Beauté, » et notamment à Bastia.

Nous ne doutons pas que le Conseil municipal de notre ville, que tous les Patriotes Corses, que tous nos Capitalistes ne contribuent au succès du projet gigantesque et patriotique de notre distingué compatriote, M. le docteur Morucci, conseiller municipal de Marseille.

LE CHOLÉRA ET LA CORSE

On nous écrit d'Ile-Rousse :

Comme Calvi, nous demandons qu'on prenne les mesures nécessaires pour nous préserver de l'invasion cholérique dont nous sommes menacés ; car il ne faut pas se le dissimuler, toutes les précautions que peut prendre Marseille avec les provenances de l'Italie sont purement illusoires. Il y a bien une inspection sanitaire à la gare de Marseille, mais dans les gares intermédiaires, entre la frontière italienne et Marseille, cette inspection n'existe pas, et ne peut pas exister, étant donnée l'impossibilité d'établir un cordon sanitaire si étendu.

On peut donc, et on doit admettre qu'un cholérique ou quelqu'un en puissance de choléra parte d'un endroit contaminé d'Italie, et pour

---

84

La Fille du Scaphandrier

Roman inédit
par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XXXI

RÉCRIMINATIONS

— Eh ! bien, dit le jeune homme, je viens d'avoir dans un éclair l'intuition de toute la vérité. Je suis certain que c'est la vérité ; je la sens avec la conviction qui ne trompe pas ; j'en parierais ma vie. Mme de Noirétable, lorsque Marthe était toute petite, n'a pas ordonné de la faire disparaître vivante, bien morte...

— Oh !.. s'écrièrent ensemble le général et Lavardac, saisis d'horreur.

— Attendez. Elle avait commandé de la tuer. Sa femme de chambre et le mari de celle-ci, deux âmes infernales, ont résolu de sauver l'enfant pour s'en faire plus tard une arme de chantage contre Mme de Noirétable. Ce sont eux, et eux seuls, à l'insu même de leur puissante complice, qui ont fait l'infâme mutilation de la mort supposée et la violation de sépulture. L'enfant bors du mausolée, ils l'ont confiée à Jérôme Richelieu, leur frère et beau-frère, en lui racontant une histoire quelconque. Ils voulaient qu'elle fût bien soignée, qu'elle ne mourût pas ; que leur grosse carte ne leur manquât pas au bon moment. Et ils avaient bien calculé car le scaphandrier était veuf, seul au monde, et s'est pris d'un amour exclusif pour cette descendance qui lui tombait du Ciel. Il y a quelque temps, Mélanie a jugé le moment venu d'agir. Elle a révélé à Mme de Noirétable l'existence de Marthe, et a exigé de l'argent pour garder le secret. Sa maîtresse a refusé de la croire. Elle l'a amenée ici, et lui a montré le tombeau vide. Elle est morte le lendemain. Elle est morte le lendemain parce que Mme de Noirétable la croyait au seule complice. Elle ignorait le mari ! Mais celui-ci n'a pas tardé à se montrer. On lui a promis tant pour le secret, et tant pour la disparition définitive de Marthe. Il l'a fait monter dans une barque ; il a...

— Attendez ! s'écria tout-à-coup Lavardac ; il y a quelqu'un à la porte !

Il y courut, l'ouvrit toute grande, et revint, le visage pâli.

— C'était, dit-il, Mme de Noirétable. Je viens de la voir monter en courant l'escalier.

Le général bondit, et se mit à la poursuite de sa sœur.

CHAPITRE XXXII

TOUT EST BIEN...

Lorsque M. de Fleury-Fleyssc arriva au premier étage, cependant, sa sœur avait eu le temps d'entrer dans sa chambre, et de s'y enfermer. Il l'appela ; rien ne lui répondit. Le général songeait : « Si ce qu'a dit André était vrai, si elle l'a entendu, elle va se suicider. » Cette réflexion n'eut pas achevé de traverser sa cervelle qu'un bruit de chute se produisait derrière le panneau. Affolé, il se lança contre la porte, et essaya de la jeter bas d'un coup d'épaule ; elle lui résista. Tout ce qu'on trouvait dans cette vieille demeure était massif et fort. Alors il appela André de Maurois et René Lavardac, qui n'avaient pas osé le suivre. Sous les efforts réunis des trois hommes la serrure céda. Mme de Noirétable était à terre, la figure écrasée contre le tapis. On la mit sur son lit. Pendant qu'on la transportait, sa main droite, souple encore, laissa échapper un tout petit flacon, portant une étiquette rouge. Le général s'en saisit et le flaira ; il s'en dégagea encore une forte odeur d'amandes amères.

— Acide prussique, murmura-t-il.

Cependant, André de Maurois avait palpé le pouls et écouté le cœur.

— C'est fini, dit-il.

— Et nous savons tout, ajouta René Lavardac. Cette mort, c'est la confirmation de la théorie que nous exposait André tout à l'heure. Cet e malheureuse femme vient de se faire justice ; elle avait tenté deux fois d'assassiner Marthe de Fleury-Fleyssc.

A ce moment, le général qui était demeuré debout au milieu de la chambre, aperçut sur une console une lettre à demi-froissée, et dont l'écriture, maltablie et grossière, attira son attention. Il s'en approcha et vit qu'elle était signée : « Celui que vous savez ». Cette formule mystérieuse, en d'aussi dramatiques circonstances, excita davantage encore sa curiosité. Quel était donc ce étrange correspondant ? Il lut :

« Madame. La chose est faite, et bien faite, quoi que ce n'ait pas été sans mal. Vous entendrez parler bientôt de la disparition. C'est une disparition complète, et vous êtes héritière. Mais vous ne me reverrez pas de quelque temps. Je ne me sens pas tranquille et je rars cette nuit. Je reviendrai quand il sera temps vous réclamer le reste de la somme promise. Tenez-la prête. Vous savez que je suis un homme avec qui il ne faut pas jouer, et que je suis capable de me perdre moi-même pour avoir le plaisir de vous perdre avec moi. En attendant, je vous donne le conseil de surveiller les gens qui vous entourent. Il y a surtout un certain journaliste que je vous recommande particulièrement. Il a toujours les yeux où il ne faudrait pas. Il m'a accusé publiquement, et devant votre fille, de plusieurs choses, et entre autres, de la dernière affaire... la promenade en bateau. Je ne me suis tiré de là que grâce à la bêtise de l'agent de la Sûreté. Ségonnot, qui ne verrait pas les choses même s'il avait le nez dessus. Mais faites attention à ce Lavardac, et éloignez le. S'il nous arrive malheur un jour, c'est à lui que nous le devrons. A bientôt ; j'arriverai quand vous y penserez le moins. Soyez prête.

Celui que vous savez.

M. de Fleury-Fleyssc tendit cette lettre aux deux jeunes gens.

— L'avez du complice, dit-il, après celui de la coupable principale. Nous ne pouvons malheureusement plus douter de rien.

Tous trois demeurèrent silencieux, jusqu'à ce qu'un coup timidement frappé à la porte les ramenât, en interrompant leurs réflexions, aux réalités de la situation.

— Ah ! oui... le monde !, murmura le général. Nous allons lui devoir des comptes. Voulez-vous voir ce que c'est, René ?

C'était un domestique, de la part de M. Ségonnot, qui demandait « officiellement » à être introduit et à enquêter sur ce qui venait de se produire.

— Priez M. Ségonnot, dit à tout hasard Lavardac, d'attendre un petit soire du rez-de-chaussée. Le général l'y rejoindra dans un instant. Remettez ensuite, et défendez cette porte à tout le monde... à tout le monde, vous entendez bien.

s'éviter les ennuis de la visite médicale à son arrivée en gare de Marseille, descende dans une petite gare intermédiaire et de là pénètre en ville où il prend le bateau et débarque, quelques heures après, en Corse, emportant avec lui le germe du terrible mal. De là, la nécessité de nous défendre ; et nous le pouvons plus effectivement que Marseille, de par notre situation.

Pour cela, il importe que des mesures soient prises, dans tous nos ports, contre les provenances d'Italie et de Marseille surtout dont la patente *nette ou sale* n'est pas une garantie suffisante pour nous. Nous ajouterons que, comme Calvi, nous avons le privilège d'avoir des praticiens éprouvés parmi lesquels un médecin sanitaire maritime qui a déjà fait ses preuves, ayant la médaille d'honneur des épidémies. Ce médecin, c'est le docteur Martelli, de Santa-Reparata, dont la modestie égale le savoir professionnel. Il nous permettra cette indiscrétion de l'avoir nommé. Mais, dans les circonstances actuelles, il est bon que nos autorités sachent qu'il y a dans l'arrondissement de Calvi deux docteurs en médecine, qui, par le diplôme spécial qu'ils possèdent, sont plus particulièrement indiqués pour être désignés à la sauvegarde de la santé publique. C'est même un droit, croyons-nous, que leur confère leur titre de médecin sanitaire maritime.

Et nunc cavent auctoritates.

X.

PROCHAINEMENT

Nous commencerons la publication d'un nouveau feuilleton :

LES MÈRES RIVALES

par Henri Demesse

le populaire écrivain qui obtint tant et de si mérités succès dans le roman et au théâtre.

LES MÈRES RIVALES

est un drame de passion maternelle, surexcitée jusqu'au crime, aux péripéties sans cesse renouvelées, se développant, poignantes, tragiques, dans une action rapide, où évoluent de curieuses et très vivantes silhouettes des bas-fonds de la vie parisienne.

LES MANŒUVRES EN CORSE

Hypothèse Générale

L'ennemi est maître d'Ajaccio et de Bonifacio. Les troupes de l'Ile se sont concentrées à Corte. Le Gouverneur apprend, en même temps, que les forces ennemies marchent d'Ajaccio sur Corte, par le Col de Vizzavona et que le débarquement s'effectue sur la côte Orientale, vers l'étang de Diana.

Il prend la décision de poursuivre deux détachements mixtes, l'un vers Ajaccio avec mission retardatrice ; l'autre à la rencontre des troupes débarquées avec mission de les rejeter à la mer.

Prescription Générales

Les manœuvres d'Automne en 1909 ont eu, principalement, pour objet l'étude de la prise de contact des avant gardes et du combat de préparation des gros. Les manœuvres de 1910 en seront la continuation logique.

On y étudiera, plus particulièrement, le mécanisme du combat jusqu'à la manœuvre décisive, inclusse.

A cet effet, chaque jour, pour 6 heures du matin, les troupes reprendront rigoureusement les positions qu'elles occupaient la veille à la cessation de la manœuvre et l'action qui s'engagera ne devra être que la continuation de la manœuvre de la veille.

Zone des manœuvres

Polygone : San-Lorenzo, Aiti, Sermano, Piedicorte, Pancheronca, Talluca, Pianello, San-Lorenzo.

Les Quais du Nouveau-Port

Bastia, 29 août 1910.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Le *Petit Bastiais*, ayant toujours élevé sa voix, quand il s'est agi des intérêt commerciaux de Bastia, permettez à un vieux marin de vous signaler le retard apporté à l'extension des quais d'accostage de notre port, retard très préjudiciable au commerce de notre ville.

Vu l'importance toujours croissante du commerce local, il serait urgent de faire hâter le parage d'environ 100 mètres, de quai d'accostage, qui sont prêts à être utilisés.

En effet, hier lundi, il y avait dans le port 3 courriers postaux, 4 cargos-boats à vapeur, 8 voiliers, sans compter les pontons de l'entreprise du port. La plupart de ces navires ont dû opérer des déplacements pour faire place aux courriers postaux, et cela parce que les quais d'accostage sont insuffisants.

Comptant sur votre obligeance, veuillez agréer l'expression de ma parfaite considération.

Un vieux Marin.

MAIRIE DE L'ILE-ROUSSE

Programme

DES FÊTES

à l'occasion de la Foire du 1er au 5 septembre 1910

2 Septembre

Soir : 2 h., place Paoli, mât de cocagne. — A 4 h., grand concours de boules, place du Château : 1er prix, 20 francs ; 2e prix, 10 frs. ; 3e prix, 5 frs. — A 8 h., place Paoli, concert par *La Joyeuse*. — Bataille de Confetti.

3 Septembre

Soir : 3 h., sur la route nationale de Bastia, course aux ânes : 1er prix, 25 francs ; 2e prix, 15 frs. ; 3e prix, 10 frs.

La course aura lieu sur séries, le premier de chaque série sera seul qualifié pour la finale.

A 8 h., place Paoli, concert par *La Joyeuse*. — Bataille de Confetti.

4 Septembre

Matin : Concours agricole organisé par le Syndicat professionnel agricole de la Balagne ayant son siège à l'Ile-Rousse.

Concours : Poulinières, bœufs de labour, taureaux, vaches et veaux, ânesses suitées de bardots, ânesses suitées d'ânons, poules, canards, lapins et produits agricoles du pays (consulter l'affiche spéciale).

Soir : à 4 heures, Régates à l'aviron, 1re catégorie : Bateaux armés en pêche à 6 avirons : 1er prix, Une longue-vue offerte par M. le Ministre de la Marine et 50 frs offerts par la Cie Fraissinet ; 2e prix, 30 frs ; 3e prix, 20 frs.

2e catégorie : Embarcations à 4 avirons : 1er prix, Un Baromètre offert par M. le Ministre de la Marine ; 2e prix, 15 frs ; 3e prix, 10 frs.

3e catégorie : Embarcations à 2 avirons : 1er prix, Une Montre offerte par M. le Ministre de la Marine ; 2e prix, 10 frs ; 3e prix, 5 frs.

A 8 heures, sur la place Paoli, concert par *La Joyeuse*. — Bataille de confetti.

5 Septembre

Soir : à 3 heures distribution des récompenses du Concours Agricole.

A 8 heures fête vénitienne dans le port. — Barques décorées : 1er prix, 30 frs ; 2e prix, 40 frs ; 3e prix, 30 frs ; 4e prix 20 frs ; 5e prix, 15 frs ; 6e prix, 10 frs ; 7e prix, 5 francs.

A 9 heures feu d'artifice, illumination générale. Concert sur la place Paoli et retraite aux flambeaux par *La Joyeuse*. — Bataille de confetti.

Pour tous les jeux, courses, régates, et prix divers, les décisions de la commission des fêtes sont souveraines.

N. B. — Les billets d'aller et retour du chemin de fer délivrés par toutes les gares du réseau de la Corse pour Ile-Rousse sont valables du 31 août au 7 septembre inclus.

Fait à la Mairie de l'Ile-Rousse, le 10 août 1910.

Le Maire,
F. VALERY.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 août 1910.

La réponse des primes donne un semblant d'activité à notre marché qui s'inscrit en tendances très fermes, en sympathie du reste avec Londres et New-York. La Rente Française est inchangée à 97.17. Fonds Etrangers irréguliers. L'Extérieure à 95 frs et la Serbe à 86.35 sont soutenus ou en avance, tandis que le Turc à 94.75 et les Emprunts Russes témoignent d'une certaine indécision. Les Etablissements de Crédit restent bien disposés. Le Crédit Foncier se traite à 800 fr. Le Crédit Lyonnais fait 1.450 et le Comptoir National d'Escompte 826.

La Société Générale s'inscrit à 735 : son bilan au 31 juillet 1910 fait ressortir au total des opérations sociales un accroissement d'environ 18 millions. Les bénéfices nets du mois ont été de 1.289.262 53, soit pour les sept premiers de l'année en cours francs 8.947.969.78 contre frs 7.504 920.25 pour la période correspondante de 1909.

Le 3 0/0 varie pas à 5.400.

Calme absolu au groupe des valeurs de traction. La même observation peut s'appliquer aux valeurs russes que nous retrouvons dans leurs prix précédents. Les titres cuprifères se raffermissent légèrement : Rio 1.723.

Sur le marché en Banque signalons la fermeté des valeurs pétrolifères et de caoutchouc. La Castara Estates enregistre un bon courant de demandes à 63 frs.

Grands Chemins Français stationnaires.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LEVIE. — Hier, vers trois heures de l'après-midi, à un kilomètre de la commune de Zonza, un incendie s'est déclaré dans la belle forêt de Fontanella qu'exploitait M. Lanfranchi della Marengona. En quelques heures toute la forêt aurait été la proie des flammes, si des secours n'étaient arrivés promptement. Mais la brave population de Zonza et la gendarmerie, ainsi que quatre gendarmes de Levie, qui se trouvaient là de service, se sont immédiatement rendus sur les lieux et, grâce à leur secours, le sinistre a pu être circonscrit.

Les dégâts sont évalués à trente-mille francs environ.

BELGODERE. — Pour avoir refusé de recevoir deux soldats munis d'un billet de logement, M. Louis-Paul, propriétaire à Belgodere, s'est vu dresser procès-verbal : infraction à la loi du 3 juillet 1877.

— Même procès-verbal pour raison identique a été dressé contre V.., âgé de 42 ans, cafetier à Belgodere.

VENACO. — Sa Grandeur Mgr Desanti donnera la confirmation dans les communes du canton de Venaco aux dates ci-après : 12 septembre à Serraggio ; 12 à Lugo, 14 à Saint-Pierre, 15 à Riventosa, 16 à Poggio.

CALVI. — Le 27 courant M. Malaspina Antoine, entrepreneur à Calvi, se livrait aux plaisirs de la chasse au lieu dénommé Villa.

A son retour, s'étant arrêté dans un café pour se rafraîchir, M. Malaspina vit soudainement son chien faire un bond et retomber inanimé.

La pauvre bête avait été empoisonnée. Indigné d'une pareille cruauté, M. Malaspina a porté plainte contre M. B., dans la vigne duquel, le chien était rentré, et où on a retrouvé des appâts empoisonnés.

UCCIANI. — La municipalité d'Ucciani, organise pour dimanche prochain de grandes réjouissances, à l'occasion de la fête annuelle du village.

La musique municipale d'Ajaccio prêtera son concours à ces fêtes.

Les personnes qui désirent profiter du tarif réduit du chemin de fer sont priées de se faire inscrire chez M. Paul Valot, avant samedi à midi.

CALENZANA. — Comme c'est l'usage, en Corse, A. Antoine-Pierre avait envoyé cinq brebis paccager dans la propriété de M. Graziani, propriétaire.

Ce dernier se plaignit au garde-champêtre de la commune, M. Bastianelli Bastien, qui voulut, comme son devoir le lui prescrivait, dresser procès-verbal.

A. Antoine-Pierre reçut le garde-champêtre par ces paroles consolantes : « Si tu dresses procès-verbal contre moi, je te sors mes intestins du ventre, car je me fiche de ta plaque. »

Sans commentaires !

— Les jeunes C. Joseph, 19 ans, F. François, 18 ans, M. Martin, 17 ans, M. Jean-Toussaint, 16 ans, faisaient à 11 heures du soir, un tel raffut que même, s'ils étaient atteints de surdité les gendarmes l'auraient entendu.

Et comme ce n'est pas leur cas ils dressèrent contre les bruyants ophéliens, un procès-verbal collectif et bien senti.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 23° à midi 25 + à 6 heures du soir + 22°. Maxima + 29° Minima + 21°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 760 mm. 826.

Dans la matinée, S. O.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, quelques nuages. l'après-midi, id.

Les Entravées

Il paraît que les prélats italiens viennent de condamner comme immodeste la robe entravée, — qui est aujourd'hui à la mode chez nos élégantes, — et de la bannir des églises. Des lettres pastorales, lues en chaire, ordonnent aux confesseurs de refuser l'absolution aux « entravées » L'accès des églises devra leur être refusé.

En Algérie

M. Zevaco, commis de commune mixte de 3e classe à Mac-Mahon, a été élevé à la 2e classe.

Ecole coloniale

Nous apprenons avec plaisir que M. Hyacinthe Desanti, élève sortant de l'Ecole coloniale de Paris, vient d'obtenir le brevet, à la suite de brillants examens de fin d'études, et a été classé avec le numéro 1. M. Desanti, qui est à peine âgé de vingt ans, appartient à une honorable famille de Poggiolo, et va partir prochainement pour les colonies.

Toutes nos félicitations pour ce beau succès.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les grandes fatigues occasionnant la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35, adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

Au Port

Entrées :

— Vap. « Iberia, » cap. Fraissinet, venant de Livourne.

— Vap. « Golo, » cap. Carriès, venant de Marseille.

Sorties :

— Vap. « Iberia, » cap. Fraissinet, parti pour Marseille.

— Vap. « Golo, » cap. Carriès, parti pour Livourne.

— Vap. norvégien « Carmelina, » cap. Fjelstad, parti pour Manchester, via Valence.

Maladies des Yeux

Nez, Oreilles et Gorge.

Avis. — Le cabinet du docteur Eliachef, médecin oculiste de Paris, est transféré 25, Bd Paoli, 25, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures, pour toutes maladies des *yeux, nez, oreilles et larynx.*

Musique

Leçons de piano, chant et solfège, musique d'ensemble, Mme M. Sozzoni, du Conservatoire de Paris, rue du Castagno, 3, Bastia.

Accouchements

MADAME PANCETTI, née Crucigni, *sage-femme de la Faculté de Montpellier, ancienne élève interne de la Maternité*, donne des consultations tous les jours de 1 à 3 heures, 25, Boulevard Paoli, 3e étage.

Ou demande

Jeune homme sérieux ayant belle écriture pour travaux de magasin et commissions.

S'adresser au bureau du Journal.

Vin

A vendre 400 hectolitres de vin.

S'adresser à M. Grimaldi, à Quercioli par Castellare.

Prix à débattre suivant quantité.

MESDAMES

AUGMENTATION DU REVENU

Toute personne âgée désirant assurer le repos de sa vieillesse peut se constituer de gros revenus par la Rente Viagère. Elle aura, en traitant avec LE PHÉNIX (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), 33, rue Lafayette, Paris, la certitude de vivre de ses rentes, sans aléas ni formalités pour leur paiement. Cette Compagnie présente à cet égard une sécurité absolue. Aucune ne peut offrir plus d'avantages, plus de facilités, plus de garanties à ses rentiers. S'adresser à son siège social ou à ses agents généraux.

ETAT CIVIL

Naissances.

Vacarezza Fortuné, — Moino Antoine. — Sicurani Anna Yvette. — Colombani Marie Josephine.

Décès.

Luiggi Louis-Eugène Albert, capitaine trésorier de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur, 51 ans, de Chatillon en Diois (Drôme).

Torre François-Joseph-Louis, 30 mois de Bastia.

A CÉDER

Greffe du Tribunal Civil de Calvi

S'adresser à Me BATTESTINI, notaire à Calvi.

Tuilerie et Briquetterie MÉCANIQUES

USINES à FRANCARDO

F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressées

Briques à plancher pour fers à I

Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,30 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc. *Envoi sur demande d'échantillons et prix*

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planchers, Radriers, Cherrons, Lisses, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

Fers et Aciers de toutes catégories.

Tôle, Fleuh, Tuyaux, Gouttières

Matériaux de construction de toutes sortes

Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins de vente : BASTIA, 2, Avenue Carnot. CORTE, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

MODERN CORDONNERIE

CHAUSSURES Dr LUKE à EN TOUS GENRES

Grand choix pour Hommes Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI

2, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

DÉMÉNAGEMENTS

POUR TOUS LES PAYS

DÉPOT DE CADRES POUR MOBILIERS

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A. PADOVANI, 7, Route du Cap

BASTIA

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00487

AJACCIO

Conseil Général

Séance du 1er septembre

La séance est ouverte à 9 heures du matin, sous la présidence de M. Antoine Gavini.

M. le Préfet assiste à la séance.

M. Albertini, secrétaire, donne lecture du procès verbal de la dernière séance.

M. Landry fait rectifier le procès-verbal, en ce qui concerne une erreur qu'il a commise dans son exposé sur l'assimilation douanière.

M. le Préfet

demande la parole. Il s'exprime ainsi :

« J'ai la très agréable mission de transmettre au Conseil général de la Corse les remerciements de M. le président du Conseil, qui a été très sensible aux félicitations que votre assemblée a bien voulu lui envoyer. »

Les Propriétés non bâties

M. de Caraffa

monte à la tribune. Pendant plus d'une heure il retient l'attention du Conseil général par son admirable exposé sur l'évaluation des propriétés non bâties.

Au cours de cet exposé, le conseiller général de Bastia montre les fantaisies qui ont présidé à la dernière évaluation de ces propriétés.

Cette fantaisie a été poussée si loin, qu'il se trouve que la valeur locative de l'hectare de vigne en Corse est supérieure à celle du Bordelais, de la Champagne, et de la Bourgogne.

Le département de la Corse tient, en effet, la tête en France en ce qui concerne la culture viticole.

« C'est de la stupéfaction, que dis-je, ajoute l'orateur, c'est de l'indignation, car, il se trouverait que la Corse verrait seule, de tous les départements, augmenter son impôt foncier de 50 pour cent. »

L'exposé de M. de Caraffa est accueilli, à maintes reprises, par les applaudissements de l'assemblée, surtout lorsqu'il compare l'évaluation fantaisiste de nos propriétés non bâties avec certain passage du rapport Clémenceau, où la misère de la Corse est étalée dans toute sa hideuse exactitude.

M. de Caraffa termine en faisant le procès du Gouvernement qui n'a rien fait pour la Corse, et qui essaye plutôt de la pressurer et de l'anéantir.

La péroraison de M. de Caraffa est accueillie par plusieurs salves d'applaudissements du public, à qui le Président est obligé de rappeler qu'il n'a pas le droit de faire des manifestations.

M. Landry

succède à M. de Caraffa. Il tient à déclarer que les représentants de la Corse se sont déjà émus des conditions fâcheuses dans lesquelles a été faite l'évaluation des propriétés non bâties.

Une lettre émanant de nos députés et sénateurs a même été adressée au Ministre des Finances.

M. Pugliesi-Conti

vient apporter quelques observations à l'exposé de M. de Caraffa.

M. Gaudin

présente également quelques observations.

M. de Caraffa

réplique en quelques mots.

M. le Préfet

demande la parole.

Il tient à protester contre les paroles de M. de Caraffa, qui parle d'exploitation, d'oppression de la part du Gouvernement de la France.

« Je tiens à dire que la France a même fait des sacrifices pour la Corse. »

M. Caitucoli

intercompt.

« Je tiens à protester, dit-il, contre le mot de sacrifices, car je suis certain, M. le Préfet, que le mot a dépassé votre pensée.

M. le Préfet

continue son discours. Il essaie de couvrir l'administration des contributions.

M. Landry

réplique, et il met la question sur son véritable terrain, car, dit-il, il faut reconnaître que le mauvais travail des contrôleur des contributions n'est pas excusable.

M. Caitucoli

à son tour place quelques mots dans le débat

« Les contrôleurs, dit-il, savent très bien que le revenu de nos propriétés ne peut pas être supérieur à celui des départements de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, etc.

« Ils ont donc apporté dans leur rapport ou de l'incompétence ou du parti-pris. »

M. Gallini

clôt le débat par un mot d'esprit.

« Nous payons, en France, une pêche trois francs, et en Corse, pour le même prix nous donnons toutes les pêches et le pêcher. »

La séance est ensuite levée, pendant une demi-heure, pour l'audition en séance plénière du directeur des contributions.

Reprise de la séance

A 11 heures et demie la séance publique est reprise.

En ce moment M. Gavini quitte le fauteuil présidentiel, et c'est M. Decori qui le remplace.

A la suite des explications données par le Directeur des contributions directes, le Conseil général change, en ordre du jour, le vœu émis par M. de Caraffa à la suite de son exposé sur l'évaluation des propriétés non bâties.

Cet ordre du jour est voté à l'unanimité.

M. Leca

monte à la tribune.

Il demande que le Conseil vote des félicitations à M. de Caraffa pour avoir soulevé la question si intéressante de la propriété non bâtie, rendant ainsi un signalé service au département.

Une double salve d'applaudissements salue les paroles de M. Leca.

Le Conseil général vote à l'unanimité des félicitations à M. Sébastien de Caraffa.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cinq heures du soir.

Séance de l'après-midi

M. Charles Decori occupe le fauteuil de la présidence.

Secrétaire : M. Paul-Ferrandi.

M. le Préfet est présent.

Le Chemin de fer de la Corse

Quelques conseillers veulent émettre des vœux, mais le Conseil général passe outre et décide la discussion immédiate de la question du chemin de fer.

M. Gaudin

avant de passer à la discussion, dépose, sur le bureau du Conseil général, au nom de la commission des Finances, un certain nombre de rapports.

M. Landry

monte à la tribune

Pendant une heure le conseiller général de Calvi traite, de façon magistrale, la si intéressante question de nos voies ferrées

Il critique vivement l'ancienne convention et fait le procès du projet Berthou.

Il établit une comparaison entre ce projet et celui de M. Millerand ; il démontre que ce dernier serait plus favorable à notre pays.

M. Landry déclare, qu'avec tous les membres de l'Assemblée, il est bien partisan de l'exploitation directe par l'Etat, mais il ne croit pas que le Parlement entre dans cet ordre de vues, surtout après le rachat de l'Ouest.

L'exploitation par commandite ouvrière n'a pas, non plus, grande chance d'aboutir.

Il faut se résigner à accepter le projet Millerand, si l'on tient à l'achèvement du réseau Ghisonaccia-Bonifacio.

M. Landry termine en déposant un vœu, qui n'est autre que la conclusion de son projet, et demande instamment à l'Assemblée de le voter.

Il adjure le Conseil de placer les ambitions personnelles au-dessous de toutes celles qui ne serviraient pas l'intérêt du pays.

M. Giannettini

répond au discours de M. Landry.

Il proteste contre l'exploitation de la Compagnie de chemins de fer départementaux

« Si nous n'avons pas l'exploitation par l'Etat, la faute en incombe toute entière à l'intrusion des barreaux qui lui font une guerre acharnée. »

Il critique longuement le rapport de M. Fontenille, duquel il ressort que si l'exploitation du réseau par l'Etat n'est pas accordée, c'est parce que, précisément, elle serait avantageuse pour la Corse.

Le discours de M. Giannettini produit sur l'auditoire une profonde sensation, et le jeune orateur est très souvent l'objet d'ovations enthousiastes.

M. Pierangeli

proteste vivement contre les paroles de M. Giannettini, et s'efforce de réfuter ses arguments.

M. Caitucoli

succède à la tribune à M. Pierangeli.

A son tour, le conseiller général de Petreto-Bicchisano fait le procès de la Compagnie de chemins de fer départementaux.

Chiffres en main, il expose que les tarifs pour voyageurs et marchandises sont, en Corse, de 33 et de 45 0/0 plus élevés que sur tous les autres réseaux du Continent.

Cette situation est intolérable.

M. Giannettini

annonce qu'il déposera un vœu comme suite à son exposé.

MM. Caitucoli, Gistucci, Alessandri et de Caraffa

déposent quelques vœux, mais il fait tard, et la séance, levée à 7 heures, est renvoyée à demain matin à neuf heures.

COURSE DE PARIS

31 août — 1er sept.

Rentes de 3 0/0 ancien . 97.40 — 97.50
de 3 0/0 amortis. . 97.60 — 97.50
ex-coupon

Mérite Agricole

Paris, 1er septembre.

Le *Journal Officiel* publiera demain les promotions et nominations suivantes dans l'ordre du Mérite agricole.

Sont promus Officiers

MM.

Finelli, maire de Biguglia.

Graziani, maire de Cassano.

Lingénieur Vincent, maître d'hôtel, à Bastia.

Poggi, maire de Saint-André-de-Bozzio.

Sont nommés Chevaliers

MM.

Albertini, cultivateur à Venzolasca.

Benielli, agriculteur à Bastelicaccia.

Capifali, agriculteur à Calvi.

Cipriani, cultivateur à Venzolasca.

Comiti, brigadier des Eaux et Forêts à Zonza.

Comiti, agriculteur à Serra et Sotta.

Comte Colonna Cesari, propriétaire à Porto-Vecchio.

Corticchiato, agriculteur à Ajaccio.

Cristofini, agriculteur à Rapaggio.

Mariani, agriculteur à Pietrasecca.

Moretti, agriculteur à Lumio.

Morucci, id. à Morosaglia.

Nicoli, id. à Porto Vecchio.

Olivieri, laboureur à Calenzana.

Orlandi, entrepreneur à Porto-Vecchio.

Palmesani, maire de Piedicorte-di-Gaggio.

Pasquali, cultivateur à Reano.

Perfettini, maire de Casanova.

Peracca d'Ortoli, agriculteur à Sarrola.

Peticelli, agriculteur à Sarrola-Carcopino.

Petrucci, agriculteur à Calenzana.

Pietri Pierre, cultivateur à Biguglia.

Pietri, agriculteur à Sarrola-Carcopino.

Poli, cultivateur à Poggio di Venaco.

Pontana, conseiller de préfecture de la Corse, à Ajaccio.

Romanacce, greffier de la justice de paix du canton d'Olette.

Saggesi, colon, à Ponte di-Casinca.

Simoni, agriculteur à Figari.

Stella, vigneron à Rogliano.

LES BIENS DU CLERGÉ

Paris, 1er septembre.

Sont attribués à la commune d'Asco les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église d'Asco, actuellement placés sous séquestre.

Sont attribués à la commune de Moltifao, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Moltifao, actuellement placés sous séquestre.

Nouvelles Militaires

Le Capitaine Sauvain envoyé en disgrâce

Paris, 1er septembre.

Le *Journal* annonce que le capitaine de chasseurs à pied Sauvain vient d'être envoyé en disgrâce.

Cette mesure disciplinaire, prise à l'égard de cet officier, a été motivée pour le fait d'avoir, de sa propre initiative, simplifié, au cours du Circuit de l'Est, l'arrestation d'aéroplanes passant à sa portée.

Gendarmerie

Par décision du 30 août 1910, le Ministre de la Guerre a désigné les gendarmes à pied Cavalier, de Piedicorte, et Julie, de Calenzana, pour servir à la compagnie de l'Indo-Chine.

Le Président de la République AUX GRANDES MANŒUVRES

Paris, 1er septembre.

Divers journaux annoncent que le Président de la République assistera à la dernière journée des Grandes Manœuvres de Picardie.

SEDAN

Inauguration du Monument DES « BRAVES GENS »

Sedan, 1er septembre.

Aujourd'hui a eu lieu à Floing la patriotique cérémonie de l'inauguration du monument dit « des Braves Gens. »

Ce monument est destiné à perpétuer le souvenir des « Chevauchées de la mort » effectuées par nos régiments de cavalerie pendant la guerre de 1870.

L'inauguration de ce monument, dû à l'initiative du général Bailloud, se fit en présence de nombreuses délégations de troupes de toutes armes. Très remarquées surtout celles des 1er, 2e et 3e chasseurs d'Afrique venus, avec les étendards de ces régiments, de Bidah, Tlemcen et Constantine.

Toutes les autorités militaires et civiles de la région s'étaient fait un devoir d'apporter leur tribut d'hommages posthumes aux modestes héros, dont les exploits avaient su rachet aux vainqueurs le mot célèbre « Oh les braves gens ! »

De nombreuses sociétés de gymnastique et de Préparation militaire assistaient également à la cérémonie, et formaient la garde d'honneur du monument.

Dans un discours vibrant de plus ardent patriotisme, le général Bailloud, l'un des quatre généraux survivants de la fameuse *charge à la mort* du plateau d'Illy, rappela ces épiques charges de sacrifice, présentes encore à toutes les mémoires, et qui resteront comme le symbole de la bravoure française.

Le chanoine Bolze retraça, à son tour, la lutte inégale de l'armée française trahie contre les envahisseurs.

L'évocation de ce passé, à la fois glorieux et douloureux, fit couler bien des larmes.

Cette imposante cérémonie patriotique se termina par le défilé de toutes les délégations militaires et des Sociétés devant le Monument des « Braves Gens »

EN AUTRICHE

L'entrevue d'Ischl

Paris, 1er septembre.

Le marquis de San Giuliano, ministre des Affaires étrangères d'Italie, accompagné de comte d'Aerenthal, ministre des Affaires étrangères d'Autriche, a été présenter ses hommages à l'Empereur François-Joseph, faisant actuellement une cure à Ischl.

L'Empereur a retenu à déjeuner ces deux Ministres.



CONSOMMATEURS

Ne buvez que le

VIN DU CAP CORSE

au quinquina MATTEI

Apéritif tonique et fortifiant

Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.*

Exigez la vraie marque préparée d'après la formule **L. N. MATTEI, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.**

APRÈS VOS REPAS

PRENEZ UN VERRE DE

CEDRATINE

Liqueur extra-fine

Digestive et rafraichissante

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 243 — SAMEDI 3 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00488

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Divers 0.50 — Judiciaires 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 52 m. — Coucher, 6 h. 4 m.
Dernier quart., le 27 — Nouv. Lune, le 2.
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Tecla.
Fête de Demain : Sainte Rose de Viterbe.

2 SEPTEMBRE

PAGES DE CORSE

Une Excursion au Lac de Creno

Nous quittons Orto. Il est huit heures. Un coq superbe, et dont la crête bouge, claironne le « boute-selle, » au revers d'un fossé veloutè de menthes.

Jean Baptiste lutte furieusement avec son mulet. La bête, nerveuse et rétive, a gravi un escarpement de terrain, et pointant les oreilles, se dirige vers un four en ruines dont la bouche d'ombre bâille d'ennui... Antonini, l'excellent ami qui veut bien nous servir de guide, vient au secours du jeune cavalier, prend par la bride sa monture, et nous voici tous trois dans la bonne route... La bonne route ! Quelle ironie ! Imaginez un sentier étroit, gris, pierreux, raboteux, poussiéreux, qui grimpe à l'assaut de la montagne, qui tourne, qui descend, qui remonte, qui s'élargit, qui se cache derrière l'épaule d'un talus, qui disparaît sous les châtaigniers, et tour à tour brûlé de soleil et baigné d'ombre, semble nous mener jusqu'au ciel, plus loin que le sommet rocheux béni par l'azur matinal.

Le paysage calme et grand est d'une sérénité splendide. Un torrent se traîne, miroitant, au fond d'un gouffre vertigineux de verdure. A nos pieds, Orto égaye du rouge vif de ses toits l'aridité du coteau rude. Le clocher du village veille sur les humbles maisons qui semblent toujours en prière. A gauche, le Tritorre, vaste et rond comme la coupole de Saint-Pierre de Rome ; à droite, Guagno, et la sombre masse de ses forêts de pins ; au loin, le Rotondo et les cimes de l'Incudine. Les montagnes aux belles lignes pures se courbent, se relèvent, ondulent, se fondant avec le ciel suave aux nuances de pastel. L'air frais baigne de sa douceur limpide le golfe heureux de la vallée.

L'ascension continue l'enchâs sur le cou de nos bêtes, nous avançons péniblement, dans l'ombre froide des châtaigniers feuillus. Je regarde avec respect l'un de ces arbres, arraché du sol ravinè auquel il ne tient que par ses racines, pareilles à des reptiles monstrueux. Son tronc large est à demi rongé par les vers, et le titan vaincu repose, ayant crevasé en sa chute la terre maternelle qui l'avait nourri de sa sève.

Nous voici à 1.200 mètres d'altitude, à la cime de l'Arste. Le regard embrasse les vallées du Grosso, s'attarde aux maisons agglomérées de Vico, s'éclaire à la blancheur du grand couvent carré, et se repose enfin sur l'horizon paisible du golfe de Sagone dont luit le beau sourire bleu... Reprenons le sentier du lac de Creno. Il va pleuvoir. De gros nuages sont au ciel, comme des montagnes d'ombre. Le vent souffle. De maigres arbustes, de loin en loin. Une « stratella » résiste, se courbe, se redresse, et soudain, avec un cri rauque, un geai s'éloigne — d'un vol lourd. A gauche, la vallée est un désert pierreux. Nulle végétation. Paysage monotone et gris. Trois cerisiers font une étroite oasis de verdure. Une mare, formée par les pluies, est ronde et terne ainsi qu'un miroir sans tain.

Maintenant, la Nature est moins aride. Mon cheval a des bruyères roses jusqu'au poitrail. Voici des arbousiers aux fruits encore verts, des pins noirs et droits dans l'air gris. Le sentier se retrécit, tout suintant d'une source proche. Il fait un détour, revient à droite, s'enfonce sous des fougères délicates et hautes, et brusquement, en son décor de sapins immobiles se dédoublant au calme des eaux, nous apparaît le lac de Creno. On m'avait dit : « C'est un bijou enchassé dans un écrin de verdure... » Je reconnais l'exactitude de cette appréciation. Le coup d'œil est vraiment féérique. Il semble que le lac ait toute la lumière du ciel. Une brise légère le ride, et sa surface devient un miroitement souple et clapotant de milliers d'écailles d'argent. Une brume bleuâtre, douce comme un clair de lune, poétise suavement l'austère noblesse des monts et les lointains sont vaporeux, exquisement.

Une goutte d'eau me mouille la main. Une autre s'écrase lourdement sur le pommeau de ma selle, et soudain, c'est une averse serrée qui file l'horizon de longues aiguillées grises. Adieu, le déjeuner sur l'herbe, près de la source, si fraîche que la main s'engourdit lorsqu'on la plonge dans ce ruissellement glacé ; adieu, la sieste paresseuse sous les arbousiers attiédis où le soleil pleut en gouttes d'or ! Il faut gagner les bergeries, se mettre à l'abri, se sécher, se réchauffer, car l'ondée pénètre les vêtements, pique la peau. La montée est rude. Les pierres roulent sous les pas des chevaux que l'effort rend haletants. Mon enthousiasme se refroidit. Le col du veston relevé, le feutre rabattu sur les yeux, les bottes mouchetées de boue, j'insulte le mauvais temps d'une voix sourde...

Nous n'arriverons donc jamais ! Les sommets sont noyés dans une brume d'eau. Le ciel est si bas qu'il semble peser sur nos épaules. Un grand sapin, frappé jadis par la foudre, est resté debout, et ce vieux cadavre, sec, blanchi par le temps, tord éternellement ses bras désespérés.

Le paysage, tout à l'heure vibrant de lumière, devient d'une âpreté douloureuse, d'une désolation hautaine.

« Hip ! Hip ! Hurrah ! » hurle Jean-Baptiste qui est en tête. Ce sont les bergeries !... Mais oui, voici des cabanes étroites et basses qui paraissent aplaties sur le sol, dans cet enclos spacieux aux murs de roches grises. Nous sommes en plaine... Galopins ! Nous sautons des buissons de genévriers, des ajoncs aux bouquets épineux. Tout à coup, éclate une fanfare d'aboiements... Tous les chiens du val annoncent aux échos notre arrivée...

Halte ! Nous attachons au tronc d'un arbre nos bêtes dont la croupe luisante fume.

— *Salute !*

Un berger, coiffé de la *barretta* rouge, vient à nous, la main tendue, et ses traits sculptés par les rides s'éclairent d'une joie silencieuse. Il lui plaît de voir des visages nouveaux. Notre présence est un peu d'imprévu pour cet homme qui vit au fond des solitudes avec de graves compagnons, des chiens presque sauvages et des troupeaux tout sonores de clochettes. En me courbant, je pénètre dans l'une des chaumières. Quelques couvertures en désordre, par terre, dans un coin, rappellent que l'on a dormi là. Un pantalon de velours marron pend, accroché au mur. Une bouteille vide est renversée. Sur une corde sèche une peau de porc, vibrante et dure sous les doigts. L'air est à la fois âcre et chaud. Sur une large pierre noire un tison rouge, fourré d'hermine, brûle encore, avec des craquements d'étincelles brusques.

JEAN DE LA ROCCA.

Guagno-les-Bains, août 1910.

(La suite prochainement).

PROPOS EN L'AIR

Villégiatures estivales

— Vous passez tout votre été à Bastia ! Comment faites-vous donc ?

Et, les coins des lèvres bas, la main gauche levée à la hauteur de l'épaule, dans une attitude d'horreur, l'heureux mortel qui va-t-à-la campagne, considère d'un œil commisératif le « pauvre » que la chaleur des occupations quotidiennes force à ne pas quitter nos boulevards monotones.

Eh ! bien, oui, parlons-en de la soi-disant villégiature dans laquelle affectent de se délecter bon nombre de nos estivants à la manque, qui vont habiter, pendant deux mois, de petits trous pas cher, moins pour prendre de l'air que pour se donner des airs.

A part les quelques rares favorisés de la fortune qui possèdent des villas à peu près bien tenues, ou qui peuvent s'offrir le luxe coûteux de nos stations estivales, qu'une vague irréfléchie s'efforce de sacrer villes de saison — aux petits pieds, — la plus grande partie de nos villégiants désertent Bastia où, somme toute, l'on n'est pas mal, et abandonnent leurs appartements confortables, leur tranquillité ouatée, pour être on ne peut plus mal à l'aise.

Ils y sont tellement bien, à la campagne, nos estivants, que, lorsqu'ils « rentrent de leur saison, » il leur faut soigner, tout l'hiver, la fâcheuse dyspepsie qu'une alimentation délabrante leur a procurée. Mal nourris, gênés, logés au petit bonheur — bien petit, en effet, — dans des appartements aux murailles lézardées, où l'odeur pénétrante de la peau de bouc se marie harmonieusement à des relents de pommes de terre frites, ils se voient contraints de coucher, à plusieurs, dans l'unique pièce, qu'avec beaucoup de prétention, et à des prix fabuleux, on daigne leur concéder.

Aussi avec quelle impatience ils attendent l'époque convenable, pour réintégrer leurs pénates, désertées par genre. Et combien volontiers ils abrégeraient leur séjour à la campagne s'ils ne craignaient de perdre leur prestige.

C'est pas pour blaguer, mais, vous savez, « il n'y a pas de quoi se les rouler dans la farine » dirait, avec tout l'esprit qui nous lui connaissons, notre Polaire nationale, et, comme gaîté, il y a mieux ; mais la vanité y trouve son compte, et nul n'ignore qu'il en est de la vanité comme de la bêtise : on en recule les bornes tous les jours.....

Jiré ne POGGI.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

27 (Reproduction interdite au « Petit Bastiais »)

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

VI

AVEUGLE D'UN BRANCHAT

Ce qu'il n'ignorait pas non plus, — car sa mère le lui avait assez souvent répété, — c'est que le mensonge est une faute basse et dégradante, « tout ce qu'il y a de vilain au monde, » comme il disait dans son langage de gosse, et qui conduit aux pires actions. Aussi, une lutte très vive se livrait-elle dans sa conscience ingénue.

Mais il adorait sa mère par-dessus tout, et, dans sa tendresse enfantine, une considération l'emporta qui lui dicta vite la parti à prendre.

Naïvement, il réfléchit :

— Puisque n'est ni...man qui a commencé...

Alors, gaillardement, il fit quelques pas vers la petite fille...

Celle-ci, se le voyant s'avancer, eut un sourire, et ses mouettes s'agitèrent gaîment.

Alors, le fils de Françoise Beaudouin, prenant une résolution décisive, y alla de tout son cœur, et ses lèvres pléthoriques couvrirent d'affectueux baisers les joues aristocratiques et potelées de sa sournoise improvisée.

Clotilde, vendue par une misérable de son monde, allait-elle être sauvée par l'héroïque mensonge de ces deux femmes et de cet enfant du peuple, qui étaient devenus spontanément ses complices ?...

Le front de M. de Rouvray ruisselait de sueur. Un revirement complet était en train de s'opérer en lui.

Mais la blessure avait été si profonde qu'il se demandait encore si vraiment il n'en restait rien à son cœur.

Tout en ne voulant plus douter de l'innocence de Clotilde, il s'interrogeait pour savoir s'il avait bien le dernier mot de cette douloureuse et lamentable énigme.

Madeleine Guépard s'aperçut, rien qu'en regardant le visage du duc, que les lancinantes souffrances auxquelles il était en proie à son entrée dans la maisonnette étaient sur le point de s'évanouir.

Pourtant, avec son admirable présence de femme, elle sentit qu'une dernière hésitation demeurait encore dans l'esprit de son visiteur inattendu, un scrupule suprême qu'il fallait à tout prix chasser et détruire.

Dans son âme si simple, elle en chercha élèvement le moyen, et subitement, par une inspiration victorieuse, elle le trouva.

— Ah ! si vous saviez, madame Beaudouin, intervint-elle, quel vide cela va faire dans la maison quand Yvonne n'y sera plus ! Je ne peux pas m'imaginer que, ce soir, je ne l'entendrai pas dans son petit lit en lui fredonnant la chanson qu'elle aime !

La femme de Jean Guépard avait appuyé légèrement, mais avec une intention facile à percevoir pour l'ouvrière, sur ces deux mots : « Ce soir, »

Françoise répliqua un surtout...

Décidément, les paysannes pouvaient rivaliser avec les Parisiennes comme ingéniosité et comme sang-froid.

Ne voulant pas se montrer inférieure à la jardinière, elle saisit la balle au bond et, avec un calme égal à celui de la nourrice, répondit :

— Je vous avais pourtant prévenue assez longtemps d'avance, et vous savez bien que vous ne garderiez pas toujours la petite.

Clotilde n'avait pas perdu une seule des nuances du combat que se livrait l'imagination généreuse des deux femmes.

Palpitante d'anxiété, elle murmura :

— Vous... vous reprenez donc votre enfant, madame ?

— Il le faut bien, répliqua nettement la citadine... C'est la raison pour laquelle je suis venue aujourd'hui à Saint-Gratien.

— Ah !... Je comprends que cette séparation chagrine Madeleine.

— Je suis désolée moi-même de lui faire de la peine, poursuivit la mère du petit Henri ; mais si bien soignée qu'Yvonne soit chez Mme Guépard, je ne peux pas la lui laisser plus longtemps... Elle est devenue très forte, ma fillette !... Regardez la, monsieur !... Peut-il y avoir un plus joli trésor au monde ?... Mais c'est justement parce qu'elle est en bonne santé qu'il faut qu'elle se réagisse maintenant à vivre en Parisienne comme sa mère !

— Par exemple, vous reviendrez me voir souvent ! insinua Madeleine.

— Pour ça, vous pouvez y compter ! De même que vous me promettez de venir, à votre tour, me faire visite à Paris !

— Soyez-en sûre... Mais c'est égal !... J'ai beau me résigner... C'est un vilain moment à passer... Enfin, puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement !

— Voyons, voyons, continua Françoise d'un ton gaiement délibéré, ne nous attendrissons pas et surtout n'ouvrons pas les grandes eaux de Versailles !... Je ne tiens pas à manquer mon train et il est temps de passer à mademoiselle son costume de voyage !

— Laissez moi m'acquitter de ce soin pour la dernière fois, reprit Madeleine Guépard, installant la fillette sur ses genoux, tandis que sa main ouvrait un des tiroirs de la commode pour y prendre les effets de l'enfant.

— Bien ! fit orgueilleusement Françoise en montrant au duc la petite qui tenait la jardinière. Elle est bien nippée, ma fille !... Ah ! ça coûterait cher tout ça, si on n'était pas fabriqué par moi !... Mais les ouvrières de Paris ont des doigts de fée, surtout lorsqu'il s'agit de parer leurs bébés ! Une layette que vous paye ses deux prix fous dans les magasins ne revient à presque rien, parce que c'est moi qui la confectionne ... L'étoffe et les fournitures, voilà tout !

L'audacieux expédient eut un effet décisif.

Comment M. de Rouvray, en face de cette prise de possession si simple et si naturelle de la mère, aurait-il pu conserver l'ombre d'un doute ?

L'odieuse dénonciation avait bien décidément menti. L'enfant — homme ou femme — qui, dans un but ignoré, avait tracé les lignes ventrues dont Pierre avait tant souffert, avait été trompé par les apparences, comme le diplomate avait failli l'être lui-même.

On avait, un jour, vu Clotilde, qui venait de temps en temps apporter quelques secours à sa protégée Madeleine, embrasser et faire sauter sur ses genoux l'enfant de l'ouvrière, et il n'en avait pas fallu davantage pour déchaîner la plus basse et la plus répugnante calomnie.

(A Suivre).

GRAND BAR SOAVI
CAFE EXPRESS

PROCHAINEMENT

Nous commencerons la publication d'un nouveau feuilleton :

LES MÈRES RIVALES

par Henri Demesse

le populaire écrivain qui obtint tant et de si mérités succès dans le roman et au théâtre.

LES MÈRES RIVALES

est un drame de passion maternelle, surexcitée jusqu'au crime, aux péripéties sans cesse renouvelées, se développant, poignantes, tragiques, dans une action rapide, où évoluent de curieuses et très vivantes silhouettes des bas-fonds de la vie parisienne.

LES MANŒUVRES EN CORSE

Revue de Départ

Le 4e bataillon du 163e, qui doit prendre part aux manœuvres d'automne, a été passé en revue, hier matin à 7 heures, par M. le colonel Brundeaux, commandant le régiment.

Les hommes étaient en tenue de campagne ; nos réservistes se faisaient remarquer par leur fière attitude sous les armes.

Après une rapide inspection, M. le colonel Brundeaux a remis, avec la cérémonial habituel, la Médaille militaire à deux braves adjudants de l'infanterie coloniale, MM. Albertini et Comparetti. Il a remis également la Médaille du Maroc au soldat Carl du Train des Equipages militaires.

Cette cérémonie terminée, le bataillon a défilé d'une façon remarquable, musique en tête, devant M. le colonel Brundeaux qui a paru très satisfait de la belle tenue et de l'instruction de son beau régiment.

Le 4e bataillon du 163e est parti ce matin, par la voie ferrée.

Deux trains spéciaux ont été formés.

Le premier train est parti à 3 heures 30, avec deux compagnies du 163e, à destination de la Haute-de-Tavignano.

Le second train est parti à 4 heures 30 avec l'état-major du régiment et les deux autres compagnies du 4e bataillon, à destination de Talone.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — Cet avis le plus vif plaisir que nous exprimons la promotion à la première classe de son emploi de notre excellent ami, M. Dominique Raffalli, administrateur-adjoint de l'Afrique occidentale française.

M. Raffalli est le gendre de M. Pacchioni, l'honorable négociant de notre ville.

Nous le félicitons bien sincèrement pour l'avancement dont il vient d'être l'objet et qui justifient largement ses brillants états de services.

ILE-ROUSSE. — Procès-verbal pour chasse sans permis a été dressé contre M. Jean-Dominique, 20 ans, cordonnier à Santa-Reparata.

BRANDO — M. B. Jean avait oublié de munir sa voiture de la lanterne réglementaire.

Sévère par les gendarmes, ceux-ci verbalisèrent sans hésitation.

LEVIE. — Au cours du récent incendie au couvent de Zonza ayant perdu sa mobilier d'une valeur de 200 fr. environ, M. Pasquini André, de Levie, l'a trouvée et s'est immédiatement empressé de la remettre à son propriétaire.

Toutes nos félicitations pour cet acte de probité.

BORGO. — Au lieu dit *Bassano*, une charrette chargée de marchandises circulait librement.

Le conducteur, grimpé sur la charrette, dormait d'un sommeil imprudent d'où vinrent le tirer les gendarmes qui verbalisèrent conformément à la loi.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 4 sep., à 8 h. 1/2

Granada, p. r.,	Garcia.
Le Voyage en Chine, ouv.,	Bazin.
El Nino, boléro,	Routier.
Krauss, fant.,	Verdi.
Estudiantina, valse,	Waldteufel

Le Chef de Musique, TIBERI.

MORSIGLIA

Carnet Mondain

Lundi dernier on a célébré à Morsiglia le mariage de Mlle Marie Agostini, fille du rentier bien connu, avec M. le docteur Antoine Paravicini.

Les témoins étaient, pour la mariée : MM. Antoine de Pietri et Dominique Agostini, ses frère et beau-frère ; pour le marié : MM. Alexandre de Cipriani et Michel Vincentelli, ses beau-frère et cousin.

Voici l'ordre du cortège formé sous la direction des garçons d'honneur, qui étaient M. D. Agostini accompagnant Mlle Marguerite Simonpietri, demoiselle d'honneur, et M. F. Paravicini accompagnant Mlle Louise Agostini, demoiselle d'honneur.

Mme Marie Agostini, cachemire soie tulle brodé, Michel Agostini.

Louise Paravicini, soie noire, Antoine Paravicini.

Eugénie Agostini, dentelle du Puy brodée soie sur transparent mauve, Crucien Paravicini.

Marguerite Simonpietri, crêpe de Chine blanc, Dominique Agostini.

Louise Agostini, voile de soie rose brodé relief, François Paravicini.

Angélique de Cipriani, delienne mauve garnie broderie soie, Michel Vincentelli.

Marguerite de Pietri, crêpon de soie vert étang, broché or, Alexandre de Cipriani.

Virginie Vincentelli, crêpon de soie vieux rose garnie soutache, Antoine de Pietri.

Catherine Agostini, voile de soie bleue brodé soutache, Paul Paravicini.

Mme Stella, soie mauve garnie dentelle, Pierre Giordani.

MM. Stella, Simonpietri, Pierre de Pietri, J.-P. Giordani. Enfin, trois gracieuses fillettes : Julie et Eugénie de Pietri, linon blanc brodé sur transparent rose, et Elise Antoni, linon blanc brodé sur transparent bleu.

De nombreuses voitures d'une propreté irréprochable, aux cochers bien stylés, avaient été louées par les soins des mariés pour transporter toutes les personnes faisant partie du cortège de leur domicile particulier chez la mariée, du domicile de la mariée à la mairie, de la mairie à l'église, de l'église à la maison Agostini dont Mme Agostini faisait elle-même les honneurs.

La célébration du mariage a revêtu le caractère d'une grande fête locale. Quatre arcs de verdure, dont un à 5 Centuri, véritables arcs de triomphe fleurant le myrte, émaillés de fleurs naturelles, petits chefs-d'œuvre de goût, dressaient leurs formes gigantesques aux endroits principaux. Et tout le long du trajet, par un beau soleil matinal, la foule ordinairement si formait la haie, une haie vivante, bouleuse et gaie, rendant cette journée émouvante pour d'autres encore que pour la gracieuse mariée.

A la mairie et au pied de l'autel, les deux allocutions d'usage, de forme impeccable, furent adressées aux époux, à qui des orateurs improvisés, jeunes gens ou jeunes filles enthousiastes sous les arcs, exprimaient en chaudes paroles les sentiments de la population, suspendant ainsi à quatre ou cinq reprises, quelquefois en plein soleil, la marche du cortège. Dans l'église, richement décorée pour la circonstance, la foule des assistants avait envahi la nef et les bas côtés. M. Regimenti tenait l'orgue que nous ne reconnaissons plus tant il nous paraissait rehaussé, transfiguré. La quête fut faite par les couples d'honneur. La messe terminée, les superbes lapis qui recouvraient la nef et les gradins du maître-autel disparurent presque sous l'interminable défilé qui se dirigea vers la sacristie au fond de laquelle se tenaient les époux. A midi précis, les invités, rassemblés à la maison Agostini où, pendant tout le jour, il y eut table et buffet ouverts, s'asseyaient devant le menu suivant fièrement exécuté par Mlle Fifina, la cuisinière émérite que chacun sait :

Hors d'œuvre variés
Petites timbales à la Monglas
Dentée sauce remoulade
Médaillon de Filet-Périgord
Perdrix je ne sais quoi
Galantine Truffée
Noix de veau à la Russe
Côtes à la Provençale
Poularde de Bresse
Salade verte
Glaces Caramel
Bouchées de Dames
Dessert
Café

Vins fins, Muscat du Cap, Champagne

Au dessert, M. Napoléon Stella a en termes choisis que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, complimenté les époux qu'un landau bien suspendu emportait bientôt en voyage de noces.

Nous présentons aux jeunes époux et à leurs familles nos meilleurs vœux de bonheur.

X. X.

ILE-ROUSSE

Programme
du Concours Agricole
du 4 septembre 1910
ORGANISÉ PAR
LE SYNDICAT AGRICOLE DE LA BALAGNE
ayant son siège à Ile-Rousse

Sous la présidence d'honneur de MM. :
Le Préfet de la Corse ;
Landry, député ;
Comte Valery, maire d'Ile-Rousse ;
Pierre Lury, ancien président du Syndicat agricole ;
Colonna de Leca, président de la Société d'Agriculture de Calvi ;
Jean Salvini, Conseiller général d'Ile-Rousse.

Espèce Chevaline

1re Catégorie : Juments poulinières suitées et saillies (se munir du certificat de saillie).
1er prix 40 fr. — 2e prix 25 fr. — 3e prix 15 fr.

2e Catégorie : Juments malvoisières suitées.
1er prix 40 fr. — 2e prix 25 fr. — 3e prix 15 fr.

Espèce Asine

1re Catégorie : Baudets (étalons)
Prix d'usage : 20 francs.

2e Catégorie : Anesses suitées de bardots.
1er prix 20 fr. — 2e prix 15 fr. — 3e prix 10 fr.

3e Catégorie : Anesses suitées d'ânons.
1er prix 20 fr. — 2e prix 15 fr. — 3e prix 10 fr.

Espèce Bovine

1re Catégorie : Taureaux.
Prix unique 40 francs.

2e Catégorie : Vaches du pays pleines ou à lait, suitées ou non.
1er prix 40 fr. — 2e prix 25 fr. — 3e prix 15 fr.

3e Catégorie : Bœufs par paires, prix d'entretien.
1er prix 40 fr. — 2e prix 25 fr. — 3e prix 15 fr.

Espèce Ovine

Béliers au dessus de 2 ans et brebis laitières de 2 à 6 ans, par troupeaux comprenant 1 bélier et 10 brebis.
1er prix 30 fr. — 2e prix 20 fr. — 3e prix 10 fr.

Au surplus un prix de 10 francs sera décerné au plus beau bélier.

Animaux de basse-cour (par lots)

Des diplômes de médaille de bronze seront mis à la disposition du Jury pour être répartis entre les concurrents ayant présenté les meilleurs lots dans chaque catégorie d'animaux de basse-cour.

Un diplôme de médaille d'argent sera attribué au meilleur ensemble de lots.

Produits agricoles divers

1re Catégorie :
1. Vins antérieurs à 1907 (par lots de deux bouteilles au moins).
Deux diplômes de médaille d'argent — Trois diplômes de médaille de bronze.
2. Vins de 1909, (par lots de 3 bouteilles au moins).
Deux diplômes de médaille d'argent — Trois diplômes de médaille de bronze.
Un diplôme de médaille de vermeil sera attribué au meilleur ensemble de vins dans leurs classes ci-dessus.

2e Catégorie : Huiles.
Un diplôme de médaille de vermeil — Deux diplômes de médaille d'argent — Trois diplômes de médaille de bronze.

3e Catégorie : Raisins, fruits divers et légumes.
1er prix 30 fr. — 2e prix 20 fr. — 3e prix 10 fr.

4e Catégorie : Conserves de fruits, légumes, pruneaux, confitures, produits maraîchers divers, beurre, cocons de vers-à-soie, etc.

Deux diplômes de médaille d'argent — Trois diplômes de médaille de bronze.

Pourront prendre part à ce concours tous les cultivateurs de l'arrondissement de Calvi. Toutefois pour ceux des lauréats de ce concours qui ne seraient pas membres du Syndicat agricole de la Balagne, il sera prélevé au profit du dit Syndicat 10 0/0 sur la valeur des prix qu'ils auront obtenus.

Les concurrents devront se faire inscrire jusqu'au 3 septembre, chez M. Savelli Antoine, pharmacien à Ile-Rousse, trésorier du Syndicat, qui délivrera récipissé.

N. B. Les fruits, légumes et produits divers, les animaux à quelque catégorie qu'ils appartiennent, devront être amenés à Ile-Rousse, le dimanche 4 septembre, avant huit heures de matin. Les fruits et les légumes exposés sont acquis au Syndicat. Les animaux seront conduits par les soins de leurs propriétaires sur la route de Santa-Reparata : ils devront être solidement attachés aux piquets, aux places assignées par les commissaires. La direction du Concours décline à l'avance toute responsabilité relativement aux accidents qui pourraient se produire du fait d'animaux détachés, les concurrents restant responsables de leurs animaux pendant toute la durée du Concours.

Pour tous renseignements, s'adresser, dès à présent, à M. Savelli Antoine, pharmacien à Ile-Rousse, trésorier du « Syndicat agricole de la Balagne. »

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22° à midi 24 3 + à 6 heures du soir + 21°2 Maxima + 27° Minima + 19°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 759 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Dans la matinée, S. O.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, quelques nuages. l'après-midi, id.

Course Peugeot

Les organisateurs de la Course Peugeot, malgré le vif désir d'être agréables aux Bastiais, se voient dans l'obligation de maintenir comme précédemment la date de la course au 9 octobre 1910, afin de contenter le plus grand nombre des coureurs.

Postes et Télégraphes

M. Fiaschi, receveur auxiliaire à la suite du concours du mois de juillet dernier, est nommé commis stagiaire à Sétif.

M. Alfonsi, commis à Bône, passe à Bordj-bou-Arréridj.

Nouvelles coloniales

M. Alexandre de la Rocca est nommé administrateur-adjoint de 2e classe dans la Guinée française, et désigné pour Forecariah.

Sage-femme

La date de l'examen préalable des aspirantes au grade de sage-femme est fixée pour la 2e session de 1910 au jeudi 6 octobre prochain, à 8 heures du matin.

Centres d'examen : Ajaccio, au Vice-Rectorat ; Bastia, au lycée.

Les aspirantes devront adresser leurs dossiers au Vice-Rectorat avant le 20 septembre, savoir :

1. Demande d'inscription sur papier timbré de 0 fr. 60 ; 2. Acte de naissance timbré et légalisé ; Acte de mariage, s'il y a lieu, timbré et légalisé.

Tout pour l'amour

Elles ont respectivement 19 et 21 printemps les deux jeunes filettes qui, hier matin au Nouveau-Port, provoquèrent une fois de plus que lorsque l'amour vous tient on peut bien dire adieu prudence.

A. M. et J. S. sont éprises, toutes les deux, des charmes vigoureux d'un gas aux moustaches de bataille toujours prêtes à effleurer de leurs pointes conquérantes les petits coins de peau que tolèrent les modes estivales.

Elles se savaient rivales et le jeune coq, M. D. avait l'astuce de ne pas le leur laisser ignorer.

Donc hier matin l'inévitable eut lieu. Elles se crêpèrent vigoureusement les chignons pour les beaux yeux de M. D. qui, rosse jusqu'au bout, comme c'est son droit, les a plaquées l'une et l'autre pour courir à d'autres conquêtes moins compromettantes.

Procès-verbal pour violences légères et réciproques a été dressé contre les deux amoureuses.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengia), au 1er étage.

A vendre

Vitrines pour magasin de vente ; un four à l'état neuf pour travailler métaux et bois, bonne occasion.

S'adresser chez M. Canavaggia, Boulevard Paoli, 40, Bastia.

C'est le moment de construire car la Maison de Matériaux
Joseph LUCCHETTI
livre tous les articles nécessaires à la construction à des prix inconnus jusqu'ici.

Demander prix-courant
(Voir l'annonce à la 4e page)

ETAT CIVIL

Naissance.

Sorvetto François, — Giansoni Jean-Alexandre. — Cagnacci Xavier-Jean-Baptiste.

Décès.

Tristani Ignace-Simon, 76 ans, retraité de San-Giovanni.

Nouvelles Religieuses

SANCTUAIRE DE N. D. DE LA VASINA. — Le pèlerinage de la ville épiscopale aura à La Vasina le 8 septembre, celui d'Ile-Rousse le suivra pendant l'octave.

A SAINT-CHARLES DE BASTIA. — Dimanche, 4 septembre, il n'y aura que deux messes au lieu de trois : une à 5 heures, la messe de neuvaine et de communion ; l'autre à 10 heures, la messe de confrérie.

Le reste comme les autres jours : sermon par le R. P. Olivi, pendant la messe de 5 heures, le soir à 8 heures, bénédiction avec le T. S. Sacrement.

SOCIETES A SYNDIQUER

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que les 4 et 11 courant, aura lieu la perception au siège social, de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 12, au 2e.

LE PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Par suite de l'absence de la plus part des membres du bureau, nous avons l'honneur de prévenir les sociétaires que la recette de septembre est reportée au mois d'octobre.

Le Bureau.

LA CONSTIPATION
DÉTRUIT LA SANTÉ.

La constipation vous empoisonne le sang et affaiblit l'organisme tout entier. Ne la subissez pas ! Prenez plutôt la Tisane Américaine des Shakers. Ce simple remède vous rendra la santé, vous débarrassera de la constipation, purifiera le sang et vous maintiendra en bonne santé, comme mille autres malades qui en pourraient le faire. Essayez-le !

La Tisane
AMÉRICAINE DES
SHAKERS

GUÉRIT LA CONSTIPATION ET PURIFIE L'ORGANISME.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00489

AJACCIO

Conseil Général

Séance du 2 septembre

La séance est ouverte à 9 heures du matin, sous la présidence de M. Antoine Gavini.

M. le Préfet assiste à la séance.

M. Pivi Ferrandi, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans discussion.

M. Gallini

conseiller général de Vico, dépose quelques vœux, parmi lesquels il faut citer celui se rapportant à l'édification de la statue de Casabianca à Ajaccio, au lieu d'Alata.

A propos d'un vœu se rapportant à l'enseignement émis par M. Gallini, M. Caitucoli demande la parole.

Il voudrait voir le corps enseignant du département échapper à la domination des syndicats politiques.

« Vous nous avez promis, dit-il au Préfet, d'être le préfet de tous, soyez-le toujours ; c'est l'unique moyen de rendre un grand service à notre département et à la République. »

M. le Préfet

répond à M. Caitucoli.

« Dans toutes les nominations d'instituteurs et d'institutrices que j'ai faites depuis que je suis en Corse, je ne me suis inspiré que des titres et des mérites des candidats, dit M. Fabre.

» L'Académie des Instituteurs a bien voulu le reconnaître d'ailleurs. »

Le Chemin de fer de la Corse

M. Caitucoli

demande pour continuer la discussion sur le chemins de fer.

Le Conseiller général de Petreto-Bicchisano rend tout d'abord hommage au talent de MM. Landry et Giannettini qui ont exposé d'une façon remarquable la question des chemins de fer.

Puis il entre à son tour dans la discussion en s'affirmant partisan de l'exploitation par l'Etat et en donnant les moyens de l'obtenir du Gouvernement.

Il critique l'exploitation de la C. F. D. et il trouve que l'Etat pourrait reprendre le réseau Corse avec une somme de 2 000.000.

En ce qui concerne la construction des lignes de Bonifacio et de Sartène, l'Etat avait promis de nous les donner dès 1883 ; nous nous heurtons aujourd'hui à l'inertie des bureaux, par suite du tableau inexact qui a été fait de la mentalité Corse ; c'est là, pensait-il, la véritable cause d'une indifférence constante à notre égard.

Il continue son discours par un exposé très documenté de la question et il termine en demandant aux représentants de se concentrer à la reprise par l'Etat de notre réseau ferré et il dépose un vœu dans ce sens.

La péroraison de M. Caitucoli est est saluée par d'unanimes applaudissements.

M. Gallini

prend à son tour la parole.

L'orateur commence par critiquer l'exploitation des C. F. D.

Il voudrait aussi l'exploitation par l'Etat, mais il craint que nos efforts ne demeurent stériles, de crainte que la ligne de Bonifacio ne soit pas construite, il préfère ne pas se montrer intransigeant et accepter le renouvellement de la convention avec les C. F. D.

M. Balesi

se déclare partisan de la théorie émise par M. Caitoli dans son vœu.

Les représentants feront tout leur possible, ensuite, employeront toute leur énergie à obtenir l'exploitation par l'Etat, mais il faut qu'on fasse crédit et que s'ils ne peuvent obtenir l'exploitation par l'Etat, ils pourront tout au moins apporter quelque amélioration au service de la Corse.

M. Caitucoli réplique qu'il est d'accord en cela avec M. Balesi, car lorsqu'il trouve un bandit auprès d'une borne, revolver au poing, il ne discute plus avec lui, il fait ce qu'il veut.

M. Giannettini demande le renvoi à une commission spéciale.

Le Conseil général en décide ainsi et nomme la commission qui se compose de tous les parlementaires, de MM. Galini, Gaudin, Caitucoli, Giannettini, Cagniacci.

La Commission décide de se réunir immédiatement, et la séance est suspendue pendant un quart d'heure.

Reprise de la séance

M. Landry

au nom de la Commission des chemins de fer, dépose l'ordre du jour suivant.

Ordre du Jour

Le Conseil général de la Corse :

Persistant dans son opinion que l'exploitation par l'Etat est, en ce qui concerne les chemins de fer insulaires, le régime le plus favorable à la fois à l'Etat lui-même, à la Corse et au personnel ;

Considérant toutefois que l'achèvement du réseau ferré de l'île est le plus important de beaucoup parmi tous les résultats qu'il doit viser ;

Emet le vœu que la question des chemins de fer corses reçoive la solution dans le plus bref délai, et que cette solution, tout en ménageant le plus possible les divers intérêts dont il a le devoir de se préoccuper, assure tout d'abord la construction immédiate de la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio.

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

M. Giannettini

monte à la tribune et dépose un vœu tendant à la réintégration des cheminots révoqués à la suite de la dernière grève.

Cette proposition donne lieu à un court débat auquel prennent part MM. Giannettini, Perangeli et Gavini.

Le vœu du conseiller général de Marcuggio est adopté à l'unanimité.

Incident

M. Caitucoli

provoque un léger incident.

Il demande à M. le Préfet de quelle façon sont attribuées les allocations de 0.75 centimes par jour, aux militaires rejoignant soutiens de famille.

M. le Préfet

répond en nommant les membres du conseil général qui font partie de cette commission.

M. Caitucoli

réplique : « Vous n'avez pas compris ma question, M. le Préfet, je vous demande comment procède cette commission et non comment elle est composée. »

M. le Préfet

de répondre : « M. Caitucoli a fait partie de la commission départementale au sein de laquelle sont choisis les membres de la dite commission.

« La façon de procéder d'avant est restée la même aujourd'hui et je suppose que la distribution de ces allocations se fait en toute conscience.

L'incident est clos.

Pour les Gardiens de prison

MM. de Carsalade et Orsatti déposent un vœu demandant le rétablissement des allocations attribuées aux gardiens de prison.

Le Conseil renvoie ce vœu à la commission des finances.

L'Etang de Biguglia

M. de Carsalade émet le vœu que l'administration préfectorale prenne les mesures nécessaires pour faire ouvrir l'embouchure de l'étang de Biguglia.

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Commission départementale de l'Instruction Publique

Le Conseil général procède ensuite à la nomination de la Commission départementale de l'Instruction publique.

Font partie de cette commission : MM. Versini, Leonetti, Orsatti et Pinelli.

La séance est levée à midi et renvoyée à demain matin à 9 heures.

Dans l'après-midi, les diverses commissions se sont réunies chacune dans leur bureau.

COURSE DE PARIS

31 août — 1er sept.

Rentes de 3 0/0 ancien	97.40 — 97.50
de 3 0/0 amortis.	97.60 — 97.50
	ex-coupon

LA RETRAITE DE M. RUAU

Paris, 2 septembre.

Le *Matin* annonce que M. Ruau, ministre de l'Agriculture, est gravement malade.

Ce grand organe Parisien redoute qu'à la suite de cette maladie le Ministère de l'Agriculture ne soit dans l'obligation d'abandonner son portefeuille.

Nouvelles Militaires

Troupes Coloniales

Paris, 2 septembre.

Le *Journal Officiel* publiera demain les nominations suivantes :

Sont nommés adjudants :

Les sergents-majors Ceccaldi, en Cochinchine ; Mainetti, du 2e tonkinois ; Ciprinni et Colonna, du 1er rég. d'infanterie coloniale.

Sont nommés sergents-majors :

Les sergents Dano, du 6e rég. colonial ; Colonna d'Istria, du 21e rég. colonial.

Sont nommés sergents :

Les caporaux Bartolochi et Fratani du 22e rég. d'infanterie coloniale ; Baretti et Vecrano, du 10e ; Giosti, du 6e ; Domenjo, du 10e ; Pettiloni et Luigi, du 11e ; Martini du 8e ; Martinon, du 1er ; Taddei, du bataillon de l'Afrique occidentale ; Orsini, du bataillon de la Nouvelle Calédonie ; Nunzi et Peretti, du 4e colonial ; Dragacci, du 3e.

Sont nommés dans la section des commis et ouvriers des bureaux :

A pédant Martelli, sergent major en Cochinchine ;

Sergent-major, Chiavarini, sergent au Tonkin ;

Sergent, Rossi, caporal au Tonkin.

Légion d'honneur

Remise de la Croix au capitaine Marconnet

Aujourd'hui, en présence de tous ses collaborateurs, le général Roques, directeur de l'aérostation militaire Française, remit la croix de chevalier de la Légion d'Honneur au capitaine-aviateur Marconnet.

Le nouveau chevalier fut le premier à accomplir, en compagnie du lieutenant Ferrant, l'audacieux voyage aérien Mourmelon Vincennes.

VICTIME DE L'AUTOMOBILISME

Annecy, 2 septembre.

Un armateur bien connu sur la place de Marseille, le vicomte de Montravel, vient d'être victime d'un terrible accident d'automobile.

Retournant d'une promenade qu'il faisait aux environs d'Annonay, son automobile prit à un tournant un virage trop brusque et la voiture capota.

Le vicomte de Montravel a été tué raide.

Loterie des Millions

La Gagnante d'un gros lot

Paris, 2 septembre.

La gagnante du gros lot de 100.000 francs de la loterie des millions est Mlle Lienart, employée de commerce à Auxerre.

EN ESPAGNE

Les Grèves de Bilbao

La ville en état de siège

Paris, 2 septembre.

Quoique la grève générale n'ait pas été déclarée, et à la suite des désordres sanglants qui se sont produits, le gouvernement prit des mesures énergiques pour assurer le maintien de l'ordre.

L'état de siège a été proclamé à Bilbao.

De quart d'heure en quart d'heure des patrouilles de cavalerie sillonnent la ville et dispersent les groupes, si petits soient-ils, qui stationnent dans les rues.

Le Gouverneur militaire a fait publier une proclamation invitant la population au calme.

Des troubles sont à craindre.

COPENHAGUE

LE CONGRÈS SOCIALISTE

L'attitude à observer en cas de mobilisation

Paris, 2 septembre.

La troisième journée du Congrès socialiste de Copenhague amena la discussion d'une question intéressant l'attitude à observer en cas de mobilisation.

Les délégués Français et Anglais ont demandé que, en cas de mobilisation, les groupes syndicaux y répondent par la grève générale.

Cette façon de voir fut énergiquement repoussée par les délégués socialistes des autres nations représentées au congrès, notamment par les Italiens, les Allemands et les Autrichiens.

La Conquête de l'air

Un raid de Biolovucie

Paris, 2 septembre.

L'aviateur bien connu Biolovucie a accompli aujourd'hui un raid magnifique, qui le place au premier rang des aviateurs

Parti de Paris à 6 heures du soir, il atteignit Orléans à 7 h. 1/2, d'où il s'est élevé ce matin à 9 heures 30.

Il traversa Blois à 10 heures 5, passa à 11 h. au dessus de Tours et atterrit à midi trente à Colombres de Poitiers.

L'aviateur se propose de continuer vers Bordeaux.

Cette magnifique randonnée dispense de tout commentaire.

VIZZAVONA

Cᵈ HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FORÊT se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe en plein forêt de hêtre.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits
Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de Vizzavona
V. BUDTZ.

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES
Agréés
par la Cᵉ des Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

N. B. — L'Agence Bastiaise a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires d'immeubles qu'elle se charge, à titre gracieux, de la location des appartements qui leur seront signalés.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES
Ch. CLÉMENT et Cᵉ
Entrepôt : Aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, nº 1.

Seuls Représentants à Bastia des Chaux Hydrauliques et Ciments de Lafarge du Teil et de Villeneuve.

Toiles Plates et Rondes. — Briques des meilleures marques des Fabriques de Saint Henri, dont la réputation n'est plus à faire.

Carreaux Hydrauliques Hydrofuges de la Maison Bausan, en tous genres.

Carreaux — Tômettes — Tuyaux. — Appareils Sanitaires, etc.

FERS A PLANCHERS I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés à des prix défiant toute concurrence

N. B. — La Maison fournit gracieusement renseignements, plans et devis nécessaires à la construction.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulev. rd Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille

reconnues supérieures dans le Monde entier

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

FERS à planchers et *PLATS*, ronds ou carrés

FONTE — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

Appareils modernes de tous systèmes

MARBRERIE — MARBRES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO

Prix de Réclame

Plans et Devis à titre absolument gracieux

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État

Assurances réalisées : *387 Millions*

LA MINERVE

Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de

VOL - DÉTOURNEMENTS

TRANSPORTS

Directeur particulier pour la Corse : **M. ROTH**, 23, Bd Paoli, BASTIA

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE

Vient de paraître :

L'AGENDA GALLIA

PRATIQUE ÉLÉGANT SOLIDE

Le Mieux Documenté

Son Format : 15×15, reliure toile verte

Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)

Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires

Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

CHEVEUX SAUVÉS par la Pommade Hahn

Manufacture de Toile et Linge de table

Fabrique de lingerie fine à la main

Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures

LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ

Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868

CHARLES THERMOZ, Successeur

Maison de Confiance absolue

M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.

Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Étranger pour les Trousseaux.

Les envois sont faits franco

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres.

S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

DEMANDE MALADES

même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.

« Traitement naturel et sûre sans drogues, sans opérations, par la *MEDELINE* et *TURELLE*, dépuratif, radicatrice, sans pénitence, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Neurasthénie, Paralysie, etc.

50 000 MALADES SAUVÉS depuis 6 ANS. — GUÉRISON 95 %. — EXPLICATION TOUJOURS

Pour recevoir consultation gratuite sans pli fermé. Écrire avec grande étiquette en

Pharmacie du Midi Nice, 4, Rue Masséna, 4, Nice

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge, Portland, Prompt, Roquefort, Valentine et blanc. — Carreaux-Mosaïques ciment, 20 cm. carrés, 25 cm. ronds. — Carreaux. — Tomettes.

Briques pleines et creuses. — Briques plates et carrés. — Tuiles.

Plâtres gris et blancs.

Poterie en grès.

FERS A PLANCHER

FONTE, EN GROS

TUYAUX EN FONTE.

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

LA CEDRATINE



Grande Liqueur de Marque

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

Le Directeur-gérant

J. B. OLLAGNIER.

Imp. Olagnier

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

ET

APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 244 — DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	23 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00490

LE CALENDRIER

Lever, 4 h. 58 m. — Coucher, 6 h. 4 m.

Premier quart., le 11 — Pleine Lune, le 18

Fête d'Aujourd'hui : Ste Rose de Viterbe.

Fête de Demain : Saint Laurent Giustiniani

3 SEPTEMBRE

LA BONNE RUSE

CONTE DU DIMANCHE

Pour M. Félix Blaizot, auteur de Pima.

Si les fées du merveilleux royaume des choses accomplies manquèrent le rendez-vous pour présider à la naissance de M. et Mme Palasso et de leur fille Antonia, le sort par contre se fit un scrupuleux devoir de leur venir largement en aide. Dotés tous les trois d'un physique ingrat et bourgeonné, ils devaient donc à la loi des compensations, le chance de posséder l'opulente fortune dont ils jouissaient et faisaient étalage à tout propos. Un négoce bien bastiais — denrées alimentaires et mercerie — les avait enrichis en l'espace de quelques années, sans que l'administration de la douane ait pu jamais découvrir les intelligences entretenues dans la Péninsule, patrie de leurs chefs respectifs.

Ils possédaient même un titre précieux, celui de comte sans comtat, que le Pape accommodant voulut bien leur expédier sous pli cacheté, contre une somme assez respectable, qu'un prêtat romain ami se chargea de verser contuenement pour eux dans le tronc réservé au denier de Saint-Pierre.

Ils ne s'en servaient qu'avec timidité, parce que peu familiarisés encore avec les usages mondains et les coutumes de l'aristocratie. Lorsqu'on n'a pas eu d'ancêtres blasonnés, il est fort difficile, en effet, d'avoir les belles manières d'un prince du sang. Et M. Palasso, qui ne descendait des croisés que du haut des échaffaudages dressés jadis par l'ainsi paternel, ne se dissimulait pas à lui-même le côté grotesque qu'empruntaient les armoiries peintes sur la superbe victoria acquise depuis peu.

Ce n'est pas qu'il manqua totalement d'esprit et fut dénué de bon sens ; mais sa molle volonté ne savait rien refréner à l'ambition démesurée de sa femme, dont il était la proie affolée et le complice malgré lui.

Quand Victorine dictait un ordre, le Diable lui même se serait bien gardé d'intervenir pour changer la face des choses, assuré par avance d'avoir le dessous.

Leurs trente années d'existence commune les firent s'identifier sur bien des points, tandis que leur réputation de gens riches gonflait d'orgueil la cervelle naturellement étroite qu'ils possédaient à l'enfance.

Les projets qu'ils formaient revêtaient souvent le caractère de quelque apothéose burlesque, s'en concevant la réalisation immédiate que dans un cadre grandiose, et souhaitant pour leur fille unique le mari d'allures chevaleresques qu'aurait admiré la foule entière. Ce devait être pour le moins un bel officier supérieur de grand avenir, que des faits de guerre retentissants ne manqueraient pas de conduire aux trois brillantes étoiles. Ils tenaient la richesse, ils recherchaient les honneurs.

La sous-préfecture venait de leur ouvrir ses portes aux jours de lunch et ils y étaient accueillis avec prévenance. Bondinés à souhait, M. et Mme Palasso reconduisaient à deux mancquins cramoisis, ne sachant où s'asseoir, à moins que ce ne fut sur le chapeau d'un invité distrait. La jeune Antonia, élevée au pensionnat St-Joseph, s'affirmait bien de surveiller ses parents, hélas ! sans grand succès. C'était déjà un beau commencement, et l'on se réjouissait de cette conquête mondaine, non sans fierté.

Mais une ombre maussade planait opposition sur ce bonheur incomplet. Les milieux militaires demeuraient obstinément fermés, malgré les tentatives hasardées à tout instant. Ils ne désespéraient pourtant pas d'y pénétrer un jour, car c'est là qu'ils comptaient faire miroiter la grosse dot d'Antonia aux yeux de quelque arriviste, à défaut du glorieux soldat rêvé. Au fond, cette attente prolongée leur causait un grand dépit.

De son côté, Mademoiselle ne se souciait guère de l'attitude affligée de ses père et mère ; même elle affectait une indifférence marquée à leurs faits et gestes dans cet ordre d'idées. Cela exaspérait tout particulièrement sa mère qui, aux heures de découragement, s'oubliant parfois jusqu'à la traiter de « fille ingrate et dénaturée ». En présence de ces imprécations maternelles, la jeune fille se contentait de garder le silence et, indolente, sans aucune apparence de bouderie, se dirigeait invariablement dans sa chambrette.

Elle avait mieux à penser, certes, qu'à tenir tête à ces propos aigres-doux, ses goûts sur le chapitre mariage étant plus modérés.

Antonia savait sa décision irrévocable, ayant fait une promesse solennelle, ce qui la tenait à l'écart de la folie des grandeurs, ainsi que de l'obsédante maladie des vaines gloricles. La nature à son tour se gardait de pousser chez elle l'atavisme prosaïque jusqu'aux extrêmes limites.

Toutefois, on ne calmile guère à vingt ans, pas plus qu'on ne se préoccupe de la solution des problèmes de l'existence, tranchés avec la fougue et la précipitation que chacun de nous y apporte à cet âge. On agit selon l'impulsion du moment, sans réflexion aucune, tant l'on s'imagine que la vie est si longue et qu'on pourra toujours réparer ou même recommencer.

Le camarade d'enfance qui partagea ses jeux innocents devant la magasin des sieurs, détenait son cœur. Leur confession naïve remontait déjà loin, et les promesses échangées à présent ne faisaient que fortifier l'uniformité des sentiments réciproques qui les dominaient.

Cependant, cet état de choses ne pouvait s'éterniser ainsi, d'autant moins que de petites scènes éclataient fréquentes entre la mère et la fille, chaque fois qu'il s'agissait de prendre une décision. Finalement, Antonia avoua ses préférences. Ce fut alors le signal d'une scène plus violente que les autres, à laquelle prit part M. Palasso qui, en manière de conclusion, supplia sa fille d'abandonner de tels projets. Mme Palasso se laissa aller à sa crise de nerfs habituelle pour mieux vaincre cet entêtement. Mais Antonia menaçait tout simplement les auteurs de ses jours, de recourir au suicide, s'ils ne consentaient à l'unir à l'élu de son choix.

Revenue de sa dernière émotion, Mme Victorine Palasso, en femme avisée, décida, le soir même, de faire part à son mari d'une idée lumineuse. On tenterait un grand voyage d'agrément en Italie, au cours duquel, conduirait-on, leur fille fût oublierait en roturier de Jacques, dont le père était à peine devenu proviseur d'un lycée de province.

Est-ce que tant de fortune serait destinée à un pollisson de son espèce ? Toute la lyre des épithètes malsonnantes traduisit, ce soir là, leur désappointement outré, pendant que la rosée écoutait à la porte.

Fixée sur leurs intentions barbares, elle règlerait désormais sa conduite à venir sur un plan conçu depuis la veille et mûrement étudié. Sans plus tarder, Antonia écrivit longuement à l'objet de toutes ses pensées.

La lecture de cette lettre amusa beaucoup son destinataire qui en rit aux larmes des heures entières. Il prit les dispositions prescrites, et attendit, tout heureux, quoique pas très rassuré.

Au jour indiqué, sur le pont du navire en partance pour Livourne, les deux amoureux échangèrent de loin des signaux convenus. A un moment donné, Antonia se laya tout à coup et, s'étant campée devant ses parents dans une attitude farouche et résolue, les mit en demeure d'accéder à son plus cher désir. Sur le refus catégorique qu'on lui opposa, sans attendre la crise de nerfs de sa mère, simulant un gros désespoir, elle enjamba le bateau par tribord et plongea dans l'eau en nageuse accomplie.

Des cris déchirants, accompagnés de lamentations lugubres, retentirent aussitôt. M. et Mme Palasso, oubliant leur agent et leur titre de noblesse, se pensaient devenir fous de douleur. Et on les entendit adresser aux sauveteurs goguenards et complices, montés dans une barque qui croisait là comme par hasard, des supplications affolées parmi lesquelles dominaient ces mots : « Sauvez la, sauvez-la, bons gens, nous lui donnerons son Jacques !... »

LUCIEN FALCUCCI.

Propos d'actualité

Les Inutiles

Une coutume qui a acquis force de loi dans l'administration française consiste à nommer une Commission dite compétente, toutes les fois qu'il y a une décision à prendre. La Commission est sensée étudier l'affaire ; elle est composée d'hommes rassis et pondérés, d'autant plus convaincus de leur utilité qu'ils sont parfaitement inutiles. On en choisit les membres au petit bonheur parmi les rats de ministères qui passent leur vie dans les antichambres pour solliciter toutes sortes de choses aussi diverses qu'inopportunes. Pour s'en débarrasser, on les nomme d'une Commission quelconque : au besoin, on invente des Commissions nouvelles pour satisfaire ces protégés et leur donner une sorte de fonction officielle dont ils tirent une incommensurable fierté en même temps que pas mal de petits profits : jetons de présence, décorations, billets de faveur, etc.

Chacun sait qu'il y avait autrefois, au ministère de la Marine une Commission de recensement des sangsues en bocaux, qui avait copieusement fait parler d'elle. Une autre Commission, celle des défenses sous-marines, vient de subir une cruelle mésaventure. Il y a quelque temps, un ingénieur français présentait au ministre de la marine un modèle nouveau de torpille dormante qui paraissait des plus intéressants. Pour sacrifier à la tradition on transmit ce projet avec le dossier à la Commission supérieure des défenses sous-marines, on lui prescrivant d'établir d'urgence un programme d'expériences permettant de se rendre compte au plus tôt des mérites de l'engin.

Six mois après, la Commission accoucha d'un programme, d'ailleurs à peu près impraticable et conçu de telle façon qu'il eût coûté très cher et n'eut rien démontré du tout.

En d'autres temps, l'affaire en serait restée là ; mais l'amiral Boué de Lapeyrère en décida autrement. En présence de cette preuve nouvelle de lenteur et d'impéritie, il manda un lieutenant de vaisseau reconnu pour posséder en matière de torpilles une compétence peu commune, et, après l'avoir brièvement informé de ce qu'il voulait, il lui dit : Nous partons ce soir pour Cherbourg.

Arrivé dans ce port, le ministre convoqua immédiatement la Commission supérieure des défenses sous-marines, et lui déclara sans embages... qu'elle était dissoute.

— A partir d'aujourd'hui, ajouta-t-il, voici le lieutenant de vaisseau qui aura pleins pouvoirs pour effectuer les études et les expériences nécessaires. Il a trois semaines pour m'en transmettre les résultats.

Bravo, M. le Ministre ! Voilà un bon mouvement, et nous espérons qu'il sera imité par tous vos collègues. Il y a dans chaque ministère deux ou trois douzaines de Commissions parfaitement inutiles, qui se réunissent peu ou point et n'ont d'autre but que d'enrayer les affaires ; leurs membres sont, par principe, ennemis des innovations et favorables à la routine qui les fait vivre et les dispense de tout effort.

Qu'on les supprime ! Ce sera un ridicule de moins, et une fameuse économie de temps et d'argent !

A. Capello.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

85

La Fille du Scaphandrier

Roman inédit par PIERRE LE GUET

CHAPITRE XXXII

TOUT SE VOIT...

Il la ferma tant bien que mal, lui-même, et mit un fauteuil devant. M. de Fleury-Flayosc avait eu le temps de réfléchir. Il alluma une bougie, et y brûla la lettre accusatrice de Marius Pipeyroux. Puis il dit :

— Quelques personnes de notre entourage ne peuvent pas être tenues en dehors de ce douloureux secret ; deux personnes, je pense, ma fille, et l'homme qui l'a écrite, et qui sait qu'un mystère planait autour de sa naissance. En outre, je lui dois une profonde gratitude, et ce serait mal le payer que lui refuser notre confiance.

— Je me porte garant de son absolue discrétion, dit André de Maurois.

— Quant à Suzanne, poursuivit le général, il est impossible de lui cacher que la mort de ma mère est très volontaire. Mais c'est tout ce qu'elle saura... du moins jusqu'à ce que le temps ait passé, et atténué sa douleur. Vous serez son mari, René ; c'est vous qui choisirez l'heure de l'instruire, si vous le jugez à propos. Pour les autres, ils ne sauront rien. Gardons pour nous cette douleur et cette honte. Oh ! qu'une chose aussi abominable ait pu se passer dans ma maison, mon Dieu !

M. de Fleury Flayosc tomba dans un fauteuil, auprès de lui est tapissé Mme de Noirétable, René Lavardac prit la parole.

— Mon général, dit-il, d'une voix presque basse, il serait à souhaiter, en effet, que ce secret restât entre les quatre murs de cette chambre, et que personne n'en parlât plus jamais. C'est malheureusement impossible.

— Pourquoi donc ?

— En premier lieu, Marius Pipeyroux est au large ; il connaît l'histoire entière, et rien ne nous répond de son silence.

— Oh ! cet homme doit être accessible à l'argent.

— Sans doute, mais alors il vous ferachanter, et vous le voir se débarrasser jamais. En second lieu, André de Maurois veut épouser sa nouvelle, et Mlle Martha y avait consenti. Votre intention est-elle de vous opposer à ce mariage ?

— Certainement non. Pourquoi ?

— Dès lors, il faut reconnaître à cette jeune fille un état civil. Légalement, il y a dix-neuf ans qu'elle est morte, et André ne peut pas épouser une morte. Il faut qu'un jugement lui rende sa place parmi les vivants. Et comment l'obtiendrez-vous, ce jugement, si vous ne racontez pas point par point ce qui s'est produit ?

Le général regardait attentivement le visage de la morte, qui se dignifiait de minute en minute, mais qui gardait même après la vie son expression de hauteur et de défiance.

— Oh ! quel mal tu m'auras fait ! murmura-t-il. Oh ! quelle honte ta criminelle cupidité m'aura obligé de boire.

Puis, à Lavardac :

— Vous avez raison ; Marthe doit être rétablie dans sa situation régulière. Il y a certains calices d'amertume qu'on ne saurait éviter. Celui-ci sera dur à vider, cependant.

Il sortit. Quelques domestiques, attirés par la rumeur d'un accident dans la maison, s'étaient timidement réunis dans le couloir, et parmi eux se trouvait la femme de charge du château.

— Marceline, lui dit doucement M. de Fleury Flayosc, Mme de Noirétable vient de mourir subitement. Prenez du monde, et disposez tout pour les obsèques, qui auront lieu demain.

— Bien, mon général. Suzanne est en bas, mon général, avec Marthe Richelieu. Voulez-vous que je l'avertisse ?

— Merci, ma bonne Marceline. Son cousin André et M. Lavardac s'en chargeront.

Il descendit, et ouvrit la porte du petit salon. M. Ségonnot salua.

— Monsieur, dit de Fleury-Flayosc, Mme de Noirétable vient de se suicider en absorbant de l'acide prussique

— Je le savais, mon général. Mais puis-je vous demander quels sont les motifs de cette fatale détermination ?

— Je regrette de ne pouvoir vous informer, Monsieur. Mais ces motifs n'ont rien qui puisse intéresser la justice criminelle ; la justice civile en sera saisie quand il le faudra.

Le général passa ; Ségonnot n'osa pas insister. Il grommela cependant :

— Il est dit que je ne saurai jamais rien de cette mystérieuse affaire.

Dans la bibliothèque, Marthe et Suzanne, André de Maurois et René Lavardac causaient déjà. La fille de Mme de Noirétable avait des larmes dans les yeux. Le général vint à elle, et l'embrassa tendrement. Puis il prit la main de sa fille, et lui dit :

— Viens, mon enfant ; j'ai à te parler.

Tous deux, penchés l'un vers l'autre, le bras de la jeune fille au bras du vieillard, s'engagèrent sur le chemin qui conduit à La-Roche-du-Maison.

— Maintenant, vous savez tout, dit le général au scaphandrier.

Le père Jérôme n'était plus dans son lit ; le docteur lui avait donné l'autorisation de s'installer pour le jour auprès de sa fenêtre, les yeux sur la baie et les poumons pleins de l'air du large. Il y demeurait, dans un grand fauteuil, semblant rentrer en lui peu à peu la force et la vie. M. de Fleury-Flayosc était assis en face de lui, le visage grave et bienveillant ; Marthe était entre eux, une main dans celle de son père et l'autre dans les mains larges du vieux marin.

— Vous savez tout, répéta le général. Et malheureusement, d'autres que nous auront à le savoir. Notre fille n'a plus d'état-civil, et je ne puis lui en faire reconnaître un qu'en racontant ce qui s'est passé, et que j'aurais tant voulu garder le secret, pour le bon renom de notre famille. Mais c'est impossible, et cette honte ne me sera pas épargnée.

— Mon général, dit gravement Richelieu, la tare d'un seul ne déprécie pas le troupeau tout entier. Vous avez un passé de gloire et d'honneur où ne noiera la faute de votre sœur comme un petit caillou dans l'Océan. Sa cupidité l'a conduite au crime, mais grâce à Dieu, qui protège deux fois cette enfant, le crime est comme s'il n'avait pas été, et celle qui voulait la compromettre a pris soin de se punir elle-même. Elle n'a laché qu'elle seule, et rien ne peut vous empêcher de porter la tête aussi haute. La victime n'a pas à rougir d'avoir été victime. On vous plaindra d'avoir été privé de Marthe pendant près de vingt ans, mais quel cœur droit pourrait songer à vous envelopper dans la réprobation qui atteindra le criminel ?

PROCHAINEMENT

Nous commencerons la publication d'un nouveau feuilleton :

LES MÈRES RIVALES

par Henri Demesse

le populaire écrivain qui obtint *tant et de si mérités* succès dans le roman et au théâtre.

LES MÈRES RIVALES

est un drame de passion maternelle, surexcitée jusqu'au crime, aux péripéties sans cesse renouvelées, se développant, poignantes, tragiques, dans une action rapide, où évoluent de curieuses et très vivantes silhouettes des bas-fonds de la vie parisienne.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SAINT-PIERRE DE VENACO. — Samedi, 27 août dernier, la délicieuse station estivale de Saint-Pierre était en fête. On y célébrait le mariage de la toute charmante Mlle Madeleine Ottaviani avec notre jeune et sympathique ami M. Toussaint Pernicci, agent-voyer cantonal à Moita.

Des points les plus reculés des cantons de Venaco, Vezzani, Corte et Piedicorte étaient accourus de nombreux parents et amis, pour fêter l'union de deux familles si avantageusement connues.

A 9 heures, un brillant défilé de 24 couples suivi d'un cortège composé d'une centaine de personnes accompagnait les époux à la mairie.

La mariée, toute resplendissante dans sa riche toilette blanche, le visage rayonnant de grâce et de beauté, a été conduite à la mairie et à l'autel par son grand-père, M. Rognoni, propriétaire à Venaco.

Les témoins étaient : pour la jeune épouse : M. Pierre Rognoni de Venaco et M. Stanislas Arrighi de Nocera ; pour l'époux : M. le comte Pozzo-di Borgo et M. Ignace Appietto, agent-voyer cantonal à Corte.

Le service d'honneur était assuré par Mlles Catherine Pieraggi et Françoise Carrani et par MM. Toto Ottaviani, frère de la mariée et M. Antoine Fabiani.

A la sortie de la mairie, le cortège s'est rendu à l'église vraiment trop petite pour contenir tout ce monde élégant.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. Mariotti, curé-doyen, venu tout exprès de Vezzani, pour célébrer le mariage.

Dans une touchante allocution, M. Mariotti a indiqué leurs devoirs réciproques aux nouveaux époux et tracé leur ligne de conduite. Faisant ensuite allusion à l'absent, au père tant regretté de la mariée, il a su communiquer à l'assistance son émotion bien visible et légitime.

Le défilé à la sacristie fut vraiment bien long. On peut évaluer à 300 le nombre de personnes qui sont allées offrir de tout cœur aux nouveaux époux leurs meilleurs souhaits de bonheur.

Un lunch exquis attendait les invités dans les salons de Mme Ottaviani celle-ci y a fait les honneurs avec l'affabilité et la grâce qui lui sont particulières.

A midi, le cortège s'est reformé pour se rendre à l'Hôtel du Torrent, où un repas des plus succulents a été servi aux invités.

Deux discours ont été prononcés au lunch et au champagne ; l'un par M. de Meyer, doyen des agents-voyers cantonaux de la Corse, et l'autre par M. Santoni, instituteur.

Une agréable sauterie, promptement organisée, qui n'a pris fin que très tard, a clôturé cette fête inoubliable.

Vers 3 heures, pendant que l'on se livrait aux doux plaisirs de la danse, les heureux époux sont partis en voyage de noces pour aller cacher leur bonheur dans la magnifique forêt de Vizzavona, où tous nos vœux les accompagnent.

Farfadet d'Ercot.

VEZZANI. — Une tentative de meurtre, à la suite d'une inimitié existant entre deux beaux-frères, vient de se produire dans la commune de Rospigliani, dans les circonstances suivantes :

A cinq heures du matin Marc Baldovini Lucas se trouvait dans le jardin de son frère Graziani Saverini, âgé de 45 ans, berger.

Celui-ci prit sa sœur de quitter le jardin en spécifiant qu'elle n'avait rien à y faire. Celle-ci partit en proférant des menaces à l'encontre de son frère et après lui avoir reproché que les chèvres et l'âne de Graziani avaient dévasté sa propriété.

Pour le moment l'affaire en resta là, mais dans la soirée Baldovini Michel ayant rencontré son beau-frère Graziani, l'interpella sur un ton plutôt aigre. Baldovini descendit alors son fusil de l'épaule et tira à bout portant sur son beau-frère, le coup rata, Graziani s'enfuit et essuya un second coup de feu qui ne l'atteignit pas.

Croyant son beau-frère désarmé, Graziani courut sur Baldovini, mais ce dernier s'arma de son revolver et poursuivit son beau-frère, pendant 200 mètres environ, sans pouvoir l'atteindre.

L'auteur de la tentative de meurtre est en fuite. On le recherche activement.

PIEDICORTE. — Les électeurs du canton de Piedicorte-di-Gaggio sont convoqués pour le 18 septembre, à l'effet d'élire un membre du Conseil général, en remplacement de M. Jean Charles Benedetti, dont la proclamation a été annulée.

VENZOLASCA. — Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie contre le nommé F. Sébastien, journalier, pour ne pas avoir enfoui, à temps voulu, une ânesse morte.

NOUVELLES AGRICOLES

Le Professeur départemental d'Agriculture a l'honneur de prévenir le public qu'il se rendra à Corte le 25 septembre 1910, pour y donner une conférence publique sur : « l'Agriculture et l'Enseignement agricole en Corse. »

La réunion aura lieu dans une des salles de la Maison Commune, à deux heures de l'après-midi.

FAUSSE ALERTE
dans la rue de l'Opéra

Trop de bruit pour rien

C'est bien le cas de le dire !

Dans la matinée d'hier, le bruit se répandait en ville qu'un meurtre, un assassinat, un massacre quoi ! venait de se produire au fond de la rue de l'Opéra.

Renseignements pris, c'est tout simplement une rixe banale qui avait surgi entre Padovani, docker, et Bindi, contre-maître chez M. Vincentelli : résultats : un coup de pied reçu par le docker à l'avant bras gauche, auquel celui-ci riposta par un coup de canif qui déchira le bras droit de la chemise de Bindi.

L'histoire avait commencé au Nouveau-Port, pour cette toujours brûlante question de Syndicat rouge et Syndicat jaune.

Il convient de dire également que MM. les dockers rouges ont poursuivi, jusque chez lui, Padovani, docker jaune, au point que celui-ci fut obligé de les tenir en respect en braquant, sur eux, un revolver. Si quelqu'un d'entre eux avait reçu une balle, il faut avouer qu'ils avaient bien fait tout ce qu'il fallait pour l'attraper.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21° à midi 26° + à 6 heures du soir + 21° Maxima + 27°4 Minima + 19°2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 764 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Dans la matinée, N. O.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

A l'Hôpital Militaire

Hier matin, en présence de tout le personnel de l'Hôpital Militaire, M. le médecin-major de 1re classe Villiers, médecin-chef, a procédé à la remise d'une Médaille d'honneur à Mme Lota, ouvrière couturière de 1re classe.

En lui remettant cette distinction, M. le docteur Villiers s'est exprimé en ces termes :

« Mme Lota, par décision présidentielle du 24 janvier 1910, une Médaille d'honneur vous est accordée et je suis personnellement heureux de vous la remettre en présence de tout le personnel de l'Hôpital, réuni à cette occasion.

» Je vous adresse mes plus sincères félicitations, je vous remercie des services que, pendant trente ans, vous avez rendus à cet établissement en qualité d'ouvrière couturière de 1re classe, et je vous souhaite une heureuse retraite.

» Honneur et travail, telle est la devise inscrite sur vos insignes, devise qui vous accompagne dans votre départ. »

La cérémonie terminée, un vin d'honneur a été offert à Mme Lota, à laquelle le *Petit Bastiais* adresse ses plus chaleureuses félicitations.

Nos félicitations s'adressent également à M. le Médecin-chef Villiers qui a tenu à donner à cette cérémonie le plus vif éclat.

Un beau succès

Le caporal Félix Creisson, du 3e d'Infanterie en garnison à Nice, originaire du canton de Borgo, a été reçu définitivement aux examens des élèves-officiers de réserve.

Ce charmant jeune homme a fait de brillantes études à l'Ecole Normale d'instituteurs d'Ajaccio, d'où il est sorti, il y a déjà deux ans, muni de son brevet supérieur.

Nommé à sa sortie instituteur adjoint à Ponte de Canoa, la loi sur le recrutement vient d'en faire un excellent soldat.

A noter que M. Félix Creisson est au nombre des 61 élèves-officiers admis à l'Ecole militaire spéciale d'Aix, sur 190 candidats du 15e corps d'armée ayant concouru à Marseille.

Toutes nos félicitations à notre jeune ami, ainsi qu'à sa famille.

Nomination

M. Paul Donarchi, commis comptable au Crédit foncier de l'Algérie et Tunisie, est nommé caissier au Crédit foncier de Bouira (Algérie).

Toutes nos chaleureuses félicitations à ce jeune fonctionnaire.

A vendre

A vendre deux demi-étages au Nouveau-Port.

S'adresser à M. Seassari, coiffeur au Nouveau-Port.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Luigi, Place Saint-Nicolas.

Incendie

Jeudi dernier, vers deux heures de l'après-midi, le feu se déclarait dans la vallée de Labreto, au lieu dit Caraffa. Poussé par un vent d'Ouest assez violent il ne tarda pas à prendre des proportions inquiétantes.

Le garde-champêtre Poggi arriva peu après sur les lieux du sinistre et seconde par de courageux citoyens : Colombani Thomas-Germain, Brunini Paul et Brunini Dominique, après avoir fait la part du feu, prit les dispositions nécessaires pour empêcher que les diverses propriétés en bordure avec le maquis ne deviennent la proie des flammes.

Grâce à cette heureuse intervention la propriété de M. Milanta, principalement, a pu être épargnée par le terrible fléau.

Nous sommes heureux de constater que partout où il y a du danger le garde-champêtre Poggi paye de sa personne, et nous nous faisons un devoir de signaler sa belle conduite aux autorités compétentes qui sauront la récompenser à son juste mérite.

Musique

Leçons de piano, chant et solfège, musique d'ensemble, Mme M. Sozzoni, du Conservatoire de Paris, rue du Castagno, 3, Bastia.

A vendre

Vitrines pour magasin de vente ; un tour à l'état neuf pour travailler métaux et bois, bonne occasion.

S'adresser chez M. Canavaggia, Boulevard Paoli, 40, Bastia.

ETAT CIVIL

Naissance.

Canavera Joseph.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 4 sep., à 8 h. 1/2

Granada, p. r.,	Garcia.
Le Voyage en Chine, ouv.,	Bazin.
El Nino, boléro,	Boutier.
Kronstl, fant.,	Verdi.
L'Etudiantina, valse,	Waldteufe

Le Chef de Musique, TIBERI.

Nouvelles Religieuses

A SAINT-CHARLES DE BASTIA. — Dimanche, 4 septembre, il n'y aura que deux messes au lieu de trois : une à 5 heures, la messe de neuvaine et de communion ; l'autre à 10 heures, la messe de confrérie.

Le reste comme les autres jours : sermon par le R. P. Olivi, pendant la messe de 5 heures, le soir à 8 heures, bénédiction avec le T. S. Sacrement.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE — Les membres participants sont avisés que les 4 et 11 courant, aura lieu la perception au siège social, de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 12, au 2e.

SYNDICAT DE L'ÉPICERIE BASTIAISE. — Messieurs les Epiciers, adhérents ou non, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu mardi, 6 courant, à 8 heures du soir, à la Mairie.

Ordre du jour : Nomination du bureau définitif. — Approbation des statuts.

L'Union

Compagnie Anonyme d'assurances contre l'Incendie, le Vol et sur la Vie humaine

Fondée en 1828 et 1829

Etablie à Paris, en son Hôtel, Place Vendôme, 9

L'Union Incendie est actuellement, de toutes les Compagnies françaises, celle dont l'encaissement est le plus élevé.

Le total des sinistres payés par *l'Union-Incendie*, depuis sa création, s'élève à *Trois cent soixante-dix-huit millions.*

Assurances sur la Vie entière Mixtes, à terme fixe, dotales Rentes viagères

Pour tous renseignements et tarifs, s'adresser au siège de la Compagnie, à Paris, ou à M. PÉRIER, agent principal, 39, Boulevard Paoli, à Bastia.

Très Prochainement

Ouverture

des Ateliers de Photographie

J. MORETTI

Successeur de Paccioni

Boulevard Saint-Angelo

en face le Petit Lycée

près du Palais de Justice

BASTIA

MESDAMES *Si vous êtes inquiètes pour vos époques écrivez en confiance à* G. Lacroix, pharmacien spécialiste à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements (7e année).

DÉMÉNAGEMENTS

POUR TOUS LES PAYS

DÉPÔT DE CADRES POUR MOBILIERS

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A. PADOVANI, 7, Route du Cap

BASTIA

Avez-vous soif?

Prenez quelques gouttes d'Alcool de Menthe de

Ricqlès

dans un verre d'eau sucrée.

Produit hygiénique, *il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.*

EXIGER de RICQLÈS

Nos Dépêches
DU JOUR

VENZOLASCA

LA VENDETTA

Assassinat
DE FRANÇOIS ALBERTINI

Venzolasca, 3 septembre.

Le nommé Albertini François, âgé de 20 ans, demeurant à Quercioio, a été trouvé, étendu à terre, ne donnant plus signe de vie, au lieu dit Scampormaccia, territoire de la commune de Venzolasca.

Albertini a été frappé de deux balles qui lui ont traversé la poitrine.

L'auteur de cet assassinat est inconnu, mais l'on croit voir, dans ce crime, une véritable vendetta.

Nos lecteurs se rappellent qu'il y a quelques jours Ambroise Sanguinetti, le père de Dominique qui garde la campagne, a été assassiné par derrière, au moment où, en manches de chemise, il ramassait sa lessive.

Des individus postés derrière des broussailles ont tiré un premier coup de feu qui n'a pas atteint leur homme, mais au second coup Ambroise Sanguinetti tombait mortellement frappé.

Le parquet de Bastia, composé de M. Costa, substitut et de M. Vannier de Morelli, faisant fonctions de juge d'instruction, est arrivé aujourd'hui sur les lieux, et a procédé aux constatations légales.

AJACCIO

Dramatique Suicide

Ajaccio, 3 septembre.

M. Garrier Pierre-Joseph, cordonnier, a mis fin à ses jours, en se tirant un coup de revolver à la tempe droite, dans son logement de la rue d'Orezza.

Ce sont des chagrins intimes qui ont poussé ce désespéré de la vie à sa fatale détermination.

La Conquête de l'air

LE HAVRE

UN RECORD MANQUÉ

Le Havre, 3 septembre.

A la dernière journée du meeting du Havre, l'aviateur Morane, qui avait enthousiasmé la foule en s'attestant records du monde pour la hauteur, a tenté aujourd'hui de battre son propre record.

Il s'éleva par bonds successifs jusqu'à l'altitude de 2,582 mètres, puis commença à descendre en un splendide vol plané.

Malheureusement, lorsqu'il ne fut plus qu'à 2 500 mètres, le moteur de son appareil cala et l'aéroplane tomba plutôt qu'il ne descendit.

L'aviateur dut à son sang-froid de ne pas faire une chute malheureuse.

Ayant manœuvré fort à propos les leviers de stabilité, il atterrit brusquement, mais sans danger, à deux kilomètres environ de l'aérodrome.

L'audacieux pilote est indemne, et l'appareil n'a que quelques avaries sans gravité.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00491

AJACCIO

Conseil Général

Séance du 2 septembre

La séance est ouverte à 9 heures du matin, sous la présidence de M. Antoine Gavini.

M. le Préfet assiste à la séance.

M. Salvini, secrétaire, donne lecture du procès verbal de la dernière séance, qui est adopté sans discussion.

Le débarcadère de Castagna

M. Dragacci

conseiller général de Piana, dépose le vœu suivant :

Les conseillers généraux soussignés émettent le vœu qu'il soit construit, dans le port de Castagna, commune de Piana, un débarcadère avec chemin d'accès partant de la route nationale n° 190, à 100 mètres environ de la fontaine dite de Castagna.

Cette construction, qui occasionnerait une dépense de 10 à 12.000 francs, permettrait aux voiliers qui viennent mouiller dans ce port, d'effectuer leurs chargements en moins d'une semaine, tandis que, dans l'état actuel, ils stationnent de 25 jours à 1 mois, même par une mer très calme, obligés qu'ils sont d'aller chercher, avec des barques, les marchandises déposées sur le débarcadère de Porto, distant de près de 2 kilomètres.

Signé : Docteur Dragacci — Toto Versini.

Digue-abri de Cargèse

M. le docteur Dragacci dépose ensuite le vœu suivant :

Les conseillers généraux soussignés émettent le vœu qu'une digue-abri soit construite dans le port de Cargèse.

Il résulte des études faites en 1901, par l'administration des ponts et chaussées que la dépense s'élèverait à 15 000 francs environ pour une longueur de 60 mètres.

Cette construction procurerait un abri sûr à plus de 15 barques de pêcheurs et de plaisance qui stationnent continuellement dans ce port, donnerait un certain développement au commerce de Cargèse et rendrait des services réels à toutes les communes des deux cantons de Piana et d'Evisa, soit pour l'importation des marchandises, soit pour l'exportation de leurs produits.

Signé : Docteur Dragacci. — Toto Versini.

Les salaires des Cantonniers

M. Pinelli

dépose un vœu tendant au relèvement des salaires des cantonniers des routes départementales.

M. Gistucci

prononce une addition en faveur des cantonniers des routes nationales.

M. Casanacci

demande également le relèvement des cantonniers des chemins vicinaux.

Ce vœu est renvoyé à la Commission compétente.

Vœux Divers

M. Gallini

demande dans un vœu que tous les fonctionnaires départementaux aient un congé annuel de 25 jours.

Ce vœu est adopté et renvoyé à l'administration préfectorale.

M. Ramelli

dépose son rapport au nom de la Commission départementale ainsi que plusieurs vœux.

M. Gaudin

dépose son rapport sur les casernes de gendarmerie au nom de la Commission des Finances.

M. Gistucci

dépose un vœu tendant à ce que la Compagnie Fraissinet accorde aux fonctionnaires Corses de Tunisie et d'Algérie, les passages gratuits qu'elle vient de supprimer.

Le conseiller général de Bastelica dépose ensuite quelques vœux d'intérêt local.

M. Manfredi

dépose un vœu signé par un grand nombre de conseillers généraux, et relatif à la création immédiate d'un bureau télégraphique à Ponte-Leccia.

Ce vœu est adopté.

M. Manfredi

dépose également un vœu tendant à classer, comme route nationale, la route départementale n. 4 de Folelli à Piedicroce.

Les Eaux d'Orezza

M. Gallini

qui avait été chargé, l'année dernière, de fournir un rapport sur les eaux d'Orezza, donne lecture de son rapport.

Après avoir fait l'historique de la question, il demande, en terminant, que puisqu'il n'y a pas moyen de s'attaquer à la concession de 1856 qui a donné la source à M. Luigi, que le Conseil général émette un vœu exprimant le regret de voir la concessionnaire se désintéresser de l'abaissement de la consommation, et l'invitant à prendre les mesures immédiates pour ramener les eaux d'Orezza au rang qu'elles ont eu et qu'elles devraient encore occuper.

M. Manfredi

conseiller général du canton de Piedicroce, déclare que pour assurer une nouvelle prospérité à la source d'Orezza, il faut des routes praticables menant à la source.

M. Casanacci

à son tour, apporte quelques mots au débat, et il demande la nomination d'une commission qui rechercherait les causes du dépérissement de la source et qui essayerait d'en négocier le rachat avec le concessionnaire.

M. Decori

intervient de son côté, et pose une question à M. Gallini qui lui donne satisfaction.

M. Gavini

président, fait lui-même l'historique de la concession des eaux d'Orezza.

M. Decori

voudrait que l'on engage le concessionnaire à établir des dépôts dans certains cantons de la Corse.

Il demande à M. Gallini de comprendre ce vœu dans son ordre du jour.

Il en est ainsi fait.

Incident

Le dépôt de la motion Casanacci, qui est la conclusion de l'exposé qu'il a fait tout à l'heure, amène un léger incident.

M. Gallini

qui n'est pas de l'avis de M. Casanacci, pose la question préalable.

Cette proposition amène une protestation véhémente de M. Casanacci, qui ne peut pas comprendre que dans des questions aussi sérieuses, on puisse parler de question préalable.

M. Gallini

fournit des explications.

MM. Leca et Balesi

demandent que la Commission qui sera chargée de s'occuper de la question des eaux d'Orezza, ne soit autre que la Commission départementale.

M. Casanacci se range à cet avis.

L'assimilation Douanière

M. Landry

président de la Commission douanière, demande au Conseil général de vouloir bien permettre à M. Pierangeli, rapporteur de la Commission, de donner lecture de son rapport.

M. Pierangeli

monte à la tribune.

A ce moment, M. Gavini cède la présidence à M. Teto Versini.

Reprise de la séance

M. Pierangeli

rapporteur de la commission d'assimilation douanière, monte à la tribune et dépose un ordre du jour dans lequel il demande l'assimilation complète de la Corse aux autres départements français, sauf en ce qui concerne les droits sur les tabacs et les cafés.

Il demande à ce que les droits sur les alcools et les cafés soient relevés, sans que les droits soient toutefois aussi forts que sur le continent ; ainsi que les droits sur le sucre et le sel.

Il ajoute que les fonds provenant de cette mesure soient affectés exclusivement à la caisse départementale pour une période cinquantenaire.

M. Gaudin

s'élève avec véhémence contre le travail de la commission d'assimilation douanière qui, dit-il, va imposer de lourdes charges au département.

Il supplie le Conseil de ne pas accepter cet ordre du jour, et l'engage instamment à bien réfléchir avant d'adopter une semblable mesure, dont il faut redouter les suites qui seraient désastreuses pour la Corse.

M. Casanacci

monte à la tribune et défend l'ordre du jour présenté par M. Pierangeli.

Il dit, en substance, que l'application immédiate de ces mesures ne ferait que devancer l'époque où le Gouvernement les prendrait pour son propre compte.

M. Casanacci

demande que le vote ait lieu à la tribune par appel nominal.

Il est ainsi décidé, et l'ordre du jour de M. Pierangeli est voté à l'unanimité moins la voix de M. Gaudin.

La séance est levée à midi.

Séance de l'après-midi

M. Toto Versini, président.

M. Pitti Ferrandi remplit les fonctions de secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

MM. Albertini, Franceschi et Leonetti présentent des vœux d'intérêt local.

M. Fantauzzi

président de la Commission départementale, lit le rapport des travaux effectués par la Commission pendant l'année écoulée.

La Commission départementale

Le Conseil procède ensuite, au scrutin secret, à la nomination de la Commission départementale.

Sont nommés :

MM. Feydel, Cuneo d'Ornano, Balisoni, Battesti J. B., Giuliani, Leonetti, Gavini J.-P.

M. Caitucoli

dépose, aux applaudissements du Conseil, un vœu tendant à la suppression de la peine de mort.

Adopté.

M. Gistucci

propose une addition à l'ordre du jour de M. Pierangeli.

Adopté.

Le Relèvement moral de la Corse

M. Gallini

monte à la tribune et prononce un admirable discours sur le relèvement matériel et surtout moral de la Corse.

Il s'élève avec indignation contre les injures qui ont toujours souillé l'île oubliée.

Il défend les Corses de l'épithète de paresseux que des détracteurs intéressés, peut être, se plaisent à gratifier gratuitement les insulaires.

La Corse porte facilement sa détresse présente et le relèvement de son passé.

Il termine son discours, continuellement haché par les applaudissements de ses collègues, par cette magnifique péroraison :

« Je salue, dit-il, la Corse réconciliée, débarrassée de toute tyrannie, la Corse unie désormais sous la belle bannière de la République sociale. »

La séance est levée à 6 heures et renvoyée à demain à neuf heures du matin.

Nouvelles Militaires

Service de Santé

Paris, 3 septembre.

M. Rossi, médecin aide-major de 2e classe, est classé, à sa sortie de l'Ecole de santé militaire de Lyon, à l'hôpital militaire de Bastia.

Le Voyage
DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE
EN SAVOIE

Le Départ de Rambouillet

Paris, 3 septembre.

Le Président de la République a quitté ce matin, à 8 heures, en automobile, le château de Rambouillet, pour se rendre en Savoie.

Ce n'est qu'à partir de Juvisy que le voyage devient officiel, c'est pourquoi l'automobile du Président de la République n'était escorté que par quelques brigades de spahis en cyclistes sous la direction de M. Lépine, qui suivait, dans une automobile, la voiture présidentielle.

Près de M. Fallières avaient pris place, le général Brun, ministre de la Guerre, et M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique.

A JUVISY

Le train présidentiel est parti de Juvisy à 8 heures 45.

A CHAMBÉRY

Le voyage présidentiel s'est effectué sans incidents jusqu'à Chambéry, où le train entre en gare, à 6 heures précises.

Sur le quai attendaient le Maire de Chambéry le Préfet de la Haute-Savoie, les députés et sénateurs du département, le général commandant la division.

Le Président de la République est conduit dans le salon d'honneur de la gare, où le Maire lui souhaite la bienvenue

M. Fallières remercie.

Le cortège se forme pour se rendre à la Préfecture où descend le Président de la République.

Deux escadrons de dragons à cheval encadrent la daumont présidentielle.

La ville est magnifiquement pavoisée, et la foule acclame avec chaleur le Chef de l'Etat.

Le parcours de la gare à la Préfecture n'est qu'une marche triomphale.

Ce soir, à la Préfecture a lieu un dîner intime.

COURSE DE PARIS

2 sept. — 3 sept.

Rentes de 3 0/0 ancien . 97.50 — 97.87

— de 3 0/0 amortis. . 97.50 — 97.70

ex-coupon

AVIS DE DÉCÈS

M. Laurent Ersa, procureur de la République à Moutiers, et Mme Laurent Ersa, née Castel ; M. Edouard Ersa, receveur buraliste à Ouilly le Basset, et Mme E. Ersa ; Mme S. Aymo, née Ersa, M. Sauveur Aymo et leur fille ; Mme veuve Ermini, née Ersa, et ses enfants ; Mme veuve Nouza, née Ersa et ses enfants ; Mme Marsa, née Ersa, et ses enfants ; Mme veuve Joseph Magnanchi ; M. Salvator Magnanchi, professeur honoraire, Mme S. Magnanchi ; M. Antoine Magnanchi, professeur honoraire, Mme A. Magnanchi et leurs enfants ; Mlle Jérômine Magnanchi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ANTOINE-JOSEPH ERSA

Officier d'administration en retraite
Chevalier de la Légion d'honneur
Décoré de la Médaille d'Italie

leur père, beau-père, grand-père, frère, grand-oncle, beau-frère et oncle, décédé à l'âge de 80 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu lundi, 5 septembre, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Paoli, 32.

Messieurs les Officiers, membres de la Société des Officiers de la Corse et de l'Union Centrale, sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté camarade, M. ERSA, officier d'administration de 1re classe, chevalier de la Légion d'honneur, qui auront lieu à Bastia, lundi, 5 septembre, à 9 heures du matin, 32, Boulevard Paoli.

Le Secrétaire, Capitaine TORTONI,

A CÉDER

Greffe du Tribunal Civil de Calvi

S'adresser à Me BATTESTINI, notaire à Calvi.

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

Agréés
par la Cie des Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transmettre.

N. B. — L'Agence Bastiaise a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires d'immeubles qu'elle se charge, à titre gracieux, de la location des appartements qui leur seront signalés.

RELIGIEUSE donne secret p' guérir enfants urinant au lit.
Ecrire Maison Bonze, N° 318, Nantes.

Savon Le CHAT
Extra Garanti Pur
Production 100.000 Kilogr. par Jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX / de la Campagne
Des PRODUITS
Des PLAISIRS
En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS
Extrait d'un Spécimen : 0 fr. 25

CHEVEUX SAUVÉS par le Régénérateur Pétrole **Hahn**

RHUM FOX-LAND
Grande Marque
200 fûts vides à vendre de 250 à 280 litres
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouleau artificiel.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

L'EAU PRÉCIEUSE
ET SES EFFETS
A ceux qui pourraient encore hésiter à se servir de l'EAU PRÉCIEUSE, nous répéterons qu'il n'y a aucune raison pour ne pas l'employer, puisque l'expérience de chaque jour prouve son efficacité dans le traitement des Maux de Jambes, Ulcères, Varices, Dartres, Eczémas, et de toutes les plaies considérées comme incurables ; nous ne pouvons en donner de meilleure preuve que de citer les paroles mêmes de ceux qui, l'ayant employée, Attestent bien haut ses mérites.
... Monsieur,— Depuis six ans j'étais atteint d'un affreux Eczéma qui me couvrait les bras et les jambes. Après avoir tout essayé, potion, pommade, désinfectifs de toutes sortes et sans obtenir le moindre soulagement, j'ai eu recours à l'Eau Précieuse. J'affirme qu'en moins de deux mois et sans quitter mon travail, j'en obtins entière guérison. Je vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de ceux qui souffrent de cette affection.
Victor LECHEIN, 32, rue de Morphy, Reims, (France)
La recette est si simple, facile, peu coûteuse et se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Bien exiger l'EAU PRÉCIEUSE, avec la marque déposée : « Une Jambe modèle dans le verre ».
Dépôt général à Rouen : Pharmacie DEPENSIER, 47, rue du Sac.
Se trouve à Bast à Pharmacie Quilici, boulevard du Palais 10, à Ajaccio Pharmacie Guiderdoni.

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
Les envois sont faits franco

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les titrages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez aussitôt compte de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils. — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dr A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacie Luigi à Bastia, Malfatti à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sangiola, Cours Napoléon, à Ajaccio.



Le Directeur-gérant
L. B. OLLAGNIER.
Imp. Magnan

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 245
LUNDI 5 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 0e page, 0.25 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Autres Départ.	2 fr.	3 fr.	6 fr.

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00492
BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 52 m. — Coucher, 6 h. 4 m.
Premier quart., le 11 — Pleine Lune, le 18
Fête d'Aujourd'hui : St Laurent Custiniani
Fête de Demain : Saint Bertin, abbé.

4 SEPTEMBRE

LA SEMAINE PÊLE-MÊLE

La Vie chère et la Fraude. — Purgatifs pour Aviateurs. — La Folie du Revolver. — Un Intermède amusant : La Grève des Midinettes.

— Cet hiver, les pauvres ne seront pas riches, dit-on. Ceux qui disposent d'un tout petit superflu devront se priver, pour équilibrer leur budget obéré par la cherté des vivres. Mais ceux qui n'avaient auparavant que tout juste le nécessaire, comment feront-ils ? Il faudra serrer encore d'un cran la ceinture du pantalon... Gageons cependant que les recettes des cabaretiers et marchands d'absinthe ne diminueront guère. Et c'est cela surtout qui est triste.

La vie chère, cela s'est vu d'autres fois. Mais la chimie suppléait fort bien, paraît-il, à l'insuffisance des denrées. Que de cidre sans pommes, que de vin sans raisin, que de confitures sans fruits ! Mais depuis ce temps, la loi sur les fraudes est intervenue : on a créé partout des laboratoires d'analyses, on a traqué les falsificateurs...

Et c'est pourquoi les pauvres ne seront pas riches, cet hiver.

Mais quand donc le rêve du savant Berthelot se réalisera-t-il : chacun emportant, pour se nourrir, une petite boulette d'aliments concentrés et scientifiquement préparés. Avec une petite tablette de matière azotée, grosse comme deux sous de chocolat, on pourrait se sustenter tout un hiver, et cela serait emmagasiné à l'avance, sans crainte des mauvaises fait-ous, de la gelée, de la sécheresse ou de l'humidité... Mais quand donc ?

L'on annonce que le produit qui va le plus augmenter c'est... l'huile de ricin ! Nos aviateurs en font, en effet, une consommation énorme, non point pour se purger, mais pour lubrifier leur moteur.

Mais l'on chuchotte aussi que, lorsque le moteur ronfle à toute vitesse, il projette une fine pluie d'huile de ricin sur tout le corps des pauvres hommes-volants et que cela leur fait l'effet d'une purgation énergique...

Le voilà bien le danger de l'aviation ! Jusqu'ici, les hirondelles seules s'oubliaient parfois, fort incongrûment, sur nos têtes ; qu'adviendrons-nous si maintenant les aviateurs se mettent à les imiter ?

Nous demandons que l'on adopte d'urgence aux aéroplanes un petit W. C. dans le genre de ceux que l'on a installés dans les wagons-couloirs des chemins de fer, en spécifiant bien toutefois que « messieurs les aviateurs sont priés de ne pas s'en servir pendant la traversée des villes. »

C'est bien la moindre des choses.

Ce danger est conjuré, il nous en reste un autre : c'est la folie du revolver qui sévit avec une intensité inquiétante.

Un journal du matin s'est amusé à dresser la statistique des coups de revolver qui ont été échangés, dans le seul département de la Seine, pendant les trente-et-un jours de juillet dernier. On y relève 46 attentats et 12 fusillades, qui ont donné les résultats suivants :

15 agents blessés ;
7 apaches blessés ;
45 particuliers blessés et 8 tués.

Chaque jour est marqué par une ou plusieurs tueries à coups de revolver : apaches qui s'exercent sur des passants, vengeurs de Lisbeuf qui visent des agents, maris qui tuent leurs femmes, ou réciproquement, gens qui se suicident... Le commerce du revolver va bien !

Heureusement, nous avons eu, pour nous distraire, un intermède amusant : c'est la grève des midinettes. Ces demoiselles ont, elles aussi, des revendications à formuler et elles ont décidé de les porter à la connaissance du public de la façon la plus énergique.

Elles se dirigèrent vers la Bourse du Travail, et là, en attendant l'heure des résolutions viriles, elles improvisèrent un petit concert. On chanta, à tour de rôle : *Dans ton petit panier, L'Internationale, La Jambe de bois, Et autre chose aussi...* Bref, tout le répertoire classique. Après quoi, dans un ordre du jour fortement motivé, les midinettes décidèrent la continuation de la grève.

— Ça, c'est gentil, mesdemoiselles !

A. Capello.

VARIÉTÉS

TANTE ROSE

Quand je la connus, il y a de cela quelques années, chez des parents où j'étais allé passer une partie de mon congé de convalescence, elle avait déjà doublé le cap de la soixantaine. Sa taille plutôt forte était légèrement voûtée ; ses cheveux frisottants faisaient comme une auréole d'argent à son visage resté jeune. Elle avait les yeux d'un bleu tendre, la bouche plutôt petite que ne déparaient nullement une ou deux brèches à ses dents propres et soignées, et des mains alertes pour coudre, broder et écrire. Dans sa robe noire faite pour son âge, avec quelques bijoux de prix qu'elle portait sans la moindre ostentation, elle avait vraiment grand air.

Chacun à la maison l'aimait et la vénérait ; je fis comme les autres. Il est des natures qui du premier coup s'imposent à l'affection générale, tandis que d'autres, même au prix de sacrifices et de concessions, ne réussissent qu'à produire l'effet contraire.

Tante Rose, bien qu'elle ne fût en réalité la tante d'aucun de nous, — causait peu d'habitude ; mais si les hasards de la conversation l'amenaient à émettre son avis, à rappeler un événement à peu près effacé dans la mémoire des autres, elle s'exécutait de bonne grâce ; et l'on était alors sous le charme de sa voix douce et bien timbrée, de ses touchantes anecdotes qui prouvaient à l'évidence que si Tante Rose n'avait pas beaucoup lu et retenu. Pour ma part, faisant trêve à mon vertige de militaire, où j'ai pas vieux encore ! — j'aurais voulu la faire causer tout le temps ; son passé m'intriguait. Un soir de pluie, après le café, on s'était mis à deviser par petits groupes ; je n'y tins plus.

— Tante Rose, lui dis-je, comment se fait-il que vous ne vous êtes jamais mariée ?

— C'est bien simple, mon ami, je n'ai jamais eu la vocation du mariage.

— Mais toutes les femmes l'ont cette vocation ; grandes et petites, riches et pauvres, délibérément ou les yeux fermés, toutes choisissent un compagnon de route...

. . . . . .

— Vous ne me ferez pas croire qu'on n'a pas fait attention à vous ; ce serait un excès de modestie auquel je ne me laisserais pas prendre. Avouez plutôt, mais avouez donc ! — je devenais pressant d'une manière inconvenante — que vous avez été trop difficile.

— Oh ! non, je vous assure.

— Ou que vous avez voulu rester fidèle à quelque image enfermée dans votre cœur, et que vos yeux revoient dès qu'ils se fermeront.

Tante Rose ne répondit plus ; sa pensée était loin. J'insistai davantage, je me fis câlin : — Je suis persuadé à l'avance qu'il n'y a rien à cacher dans votre vie. Soyez bonne, tante Rose, livrez-moi le petit mystère de votre cœur.

Elle se recueillit un instant, puis, à mi-voix, avec une émotion qui lui soyait à merveille elle commença : Je ne sais pas née ici, vous vous en doutez bien, et mon enfance n'a guère connu les caresses des parents heureux. De bonne heure, j'ai perdu ma mère, bonne et sainte femme dans les bras de laquelle je dors, grâce le fait, les premiers principes de piété et de charité. Puis ses bras encore j'avais appris à lire, à prier, à me rendre utile. Mon père, un fonctionnaire d'élite, me mit alors au couvent et, à chaque retour des vacances, me rappelait auprès de lui dans les divers postes qu'il occupa coup sur coup. Puis, mes études terminées, il me garda définitivement, heureux et fier d'avoir ainsi, grâce à moi, une grande affection toute à lui.

Ici, tante Rose hésita une minute puis reprit : Ce fut un grand sacrifice pour moi de quitter mes compagnes, mes maîtresses et le couvent où j'aurais voulu vivre et mourir. J'avais aussi fait la connaissance, chez une dame amie, d'un jeune homme dont l'âme comprenait bien la mienne et qui applaudissait à mes petits succès comme l'aurait fait un frère aimant et dévoué. Orphelin de père, il avait passé brillamment des bancs du collège à la vie de caserne pour laquelle il n'était pas fait, m'avouait-il en rougissant aux rares instants qu'il nous était permis de nous voir. Avec d'infinies précautions pour ne pas effaroucher mon âme de pensionnaire, il me fit la confidente de ses pensées, de ses espérances, il m'avoua enfin son amour. Là-dessus nous nous séparâmes. J'avais alors dix-huit ans.

Lorsque la voiture s'ébranla pour m'emporter au loin, il s'approcha, pâle, tremblant d'émotion, et me glissa dans la main un billet où tout son cœur avait passé : « Au revoir dans dix, dans vingt, dans trente ans d'ici, en ce monde ou dans l'autre ». Puis, le temps, la distance et le silence aussi se sont mis entre nous ; les deuils, les années ont blanchi mon front, seul l'oubli n'est jamais venu.

Trente ans après, les feuilles publiques ont annoncé son arrivée à une heure d'ici. Je n'ai plus eu qu'une idée : le revoir, sans être vue, me remplir encore les yeux de son image si distincte encore. Et faisant comme un pli au temps, je nous revois, moi blanche et maigre dans mon costume noir, lui pâle, ému, en tenue de militaire, et nous disant adieu sans prononcer un mot. Dans le mouvement que je fis pour aller prendre mes dispositions, la glace au-dessus de la cheminée me renvoie mon image. Ah ! mon ami, quel écroulement !

— Et vous ne l'avez plus revu ?

— Jamais ! L'au revoir n'était pas pour ce monde.

Un bruit de chaises couvrit la voix de tante Rose ; c'était l'heure du coucher.

C.

Le Centenaire de Waterloo

Le 18 juin 1915, il y aura cent ans que s'est produite, dans la plaine de Waterloo, la bataille des Géants.

A l'occasion de ce Centenaire, des manifestations se préparent, un Comité d'initiative s'est fondé à Bruxelles, dans le but de donner aux cérémonies du souvenir le caractère qui convient à la commémoration de plus important fait d'armes des temps modernes.

Il se propose, notamment, de créer, sur le champ de bataille même, un immense Panorama reproduisant les principaux épisodes de la journée.

Le projet du Panorama de Waterloo, dont l'idée première revient à M. Maurice Dubois, peintre militaire, s'inspire du respect ab-

---

28 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

VI

AUTOUR D'UN BERCEAU

Mme de Rouvray sortait de l'épreuve plus forte et plus irréprochable que jamais. C'était le duc, au contraire, qui avait à s'adresser de cuisants reproches pour avoir eu la faiblesse de céder à l'ignominieuse délation.

— Ma chère Clotilde, dit-il d'une voix où perçaient une tendresse et un respect qui traversèrent, chez la mère d'Yvonne toute l'amitié de son remords, je suis très heureux que le hasard m'ait amené à vous rencontrer ici. Voulez-vous me permettre, si Mme Gérard y consent, de prendre ma part dans l'angoisse que vous lui apportez et de joindre mon choix — ou plutôt mon prénom — au vôtre ?

Silencieusement, la duchesse inclinera la tête.

Mais ce fut Madeleine qui fit un signe de dénégation.

— Non, monsieur ! Non ! répondit-elle... Les cinq cents francs que j'ai reçus nous tirant complètement de la gêne momentanée où nous nous trouvions, l'imprudence de mon mari est réparée ; je n'ai besoin de rien de plus, et je vous remercie de votre bonne intention.

— Je m'incline, madame, répondit Pierre de Rouvray, devant d'aussi honorables scrupules ... Souvenez-vous pourtant qu'à l'avenir, si vous avez jamais à vous adresser à ma femme, je désire être de moitié dans tout ce qu'elle aura le plaisir de faire pour vous.

La brave créature eut un geste de gratitude. La petite Yvonne était habillée maintenant et prête à partir.

— Là ! s'exclama Françoise Benedonin voici la toilette terminée, et le moment des adieux approche !

En entendant ces mots, le cœur de la duchesse se reprit à battre à coups précipités.

— Allons, pourvuisit la veuve, nous n'avons rien oublié... Dis au revoir à ta nourrice, ma chérie !

Madeleine étreignit tendrement la mignonne.

Clotilde, brisée, jeta un regard suppliant à l'ouvrière. Celle-ci fit un signe imperceptible signe de compréhension.

— Et maintenant, continua-t-elle, embrasse la belle dame qui a été si gentille pour toi tout à l'heure !

Elle poussa doucement l'enfant vers les bras tendus de la duchesse de Rouvray, qui, maîtrisant par un suprême effort le cri de son âme, approcha ses lèvres frémissantes du visage rose et frais de sa fille.

— A présent, envoie un baiser au monsieur avec ta menotte.

L'enfant, dont le doux regard pétillait d'intelligence, esquissa le gentil geste qu'on lui demandait.

Françoise jugea à propos de ne pas prolonger l'épreuve.

— Monsieur, mesdames, au plaisir, en bonne santé ! dit-elle en mettant la main sur le bouton de la porte... Allons ! En route, mauvaise troupe !

Et « la mère » disparut, suivie du petit Henri, et emportant dans ses bras la fille de Clotilde et de Philippe de Langeville.

Bien qu'elle se rendît compte de la brièveté évidente de la séparation qui dénouait si heureusement cette situation tragique, et la sauvait en sauvant son mari et peut-être Philippe, Mme de Rouvray frissonna tandis que s'éloignait l'ouvrière comme si quelque chose venait de se briser au plus profond d'elle-même ..

VII

LE PASSÉ D'UNE INCONNUE

Le comte de Langeville était sorti si précipitamment du petit cabaret de Saint-Gratien que sa femme n'avait pas eu le temps de s'opposer à ce départ. Du reste, la résolution de Philippe était si fermement arrêtée, son élan si brusque, qu'elle n'en aurait pas eu le pouvoir.

Pendant quelques instants, Sidonie demeura stupéfaite, comme si elle ne comprenait pas ce qui venait de se passer. Bientôt, elle recouvra la notion des choses et en voyant que son mari lui avait définitivement échappé, elle entra dans un violent accès de fureur.

Elle s'en voulait surtout de s'être laissé démasquer ; de fait, elle avait véritablement manqué de sang-froid. Après avoir reconnu Philippe, n'aurait-elle pas dû avoir la force de se contraindre, d'invoquer un prétexte pour légitimer sa présence, et surtout de ne laisser à aucun prix son adversaire voir clair dans son jeu comme elle avait eu l'imprudence de le faire ? Une consolation lui restait :

L'idée que M. de Langeville arriverait trop tard pour défendre celle qu'il aimait.

Peut être, s'il en était ainsi, ne courrait-il lui-même aucun risque, au moins pour le moment...

Quoi qu'il en fût, Sidonie brûlait du désir de savoir exactement ce qui s'était passé dans la maisonnette de Madeleine Gérard, afin de prévenir cet scandale de plus.

A son tour, elle sortit précipitamment du cabaret et se dirigea vers l'avenue Mathilde.

Mais bientôt elle s'arrêta et n'eut que le temps de s'effacer derrière un arbre.

Une voiture passait, une victoria dont la livrée lui était familière. D'ailleurs, il n'y avait pas de doute à avoir. Avec côte à côte sur les coussins, elle reconnaissait M. et Mme de Rouvray.

Clotilde paraissait s'exprimer d'une façon très calme. Son mari lui répondait avec son amabilité et sa tendresse coutumières.

La déconcertrice grinça des dents. Son infernal projet échouait encore plus piteusement qu'elle ne l'avait cru.

— Qu'a-t-elle pu inventer pour se disculper ? murmura la fille de Denis Bourgeval. Enfin ! j'ai au moins la consolation de me dire que je tremblais à tort pour mon mari... Lui aussi, sans doute, a assisté à cet écœurant spectacle... Pour que la scène fût encore plus touchante, il ne manquait que sa présence dans cet équipage, entre les deux époux... Mme de Rouvray, qui a trouvé le moyen de déployer sa diplomatie bénévole, aura certainement réussi à expliquer la venue de Philippe à Saint-Gratien... Ce mari ne semble-t-il pas avoir pris le parti d'être volontairement sourd et aveugle ?...

Mme de Langeville se dirigea vers la gare pour retourner à Paris. Tandis que le train l'emportait, elle réfléchissait. Qu'allait-il advenir entre elle et Philippe ?...

La discorde qui venait d'éclater dans le ménage durerait-elle !... Cette terrible tempête ne s'apaiserait-elle pas ?...

(*A Suivre*).

sein de l'exactitude et de la vérité historique.

Il sera exécuté par les artistes les plus réputés, qui en feront une œuvre d'un puissant intérêt artistique et documentaire.

Le Comité d'initiative, — dont le Secrétaire Général est notre confrère, M. Albert Duclos, avocat, 103, rue du Tyrol, à Bruxelles, — compte déjà parmi ses adhérents de hautes personnalités de tous les pays d'Europe, sauf de France, où le projet a rencontré l'accueil le plus favorable.

UNE LETTRE DE M. LE MAIRE GAUDIN

Ajaccio, 2 septembre.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

J'ai adressé au *Journal de la Corse* la rectification ci-dessous.

Mais cet organe ne paraissant que le mardi, je vous serai obligé de la publier dans votre prochain numéro.

Merci et bien à vous.

A. GAUDIN.

M. le Directeur du *Journal de la Corse*.
Ajaccio.

Votre journal a publié que la motion que M. Landry a présentée à la séance du 30 août a été adoptée à l'unanimité des voix moins celle de M. de Caraffa.

Je ne me suis pas séparé de mon collègue M. de Caraffa et je n'ai pas voté la motion de M. Landry pour deux raisons : d'abord parce que j'estime que la politique suivie depuis plusieurs années est exclusive de la liberté de conscience et de la liberté aux pères de famille en matière d'enseignement, et que je suis partisan de toutes les libertés.

Ayant l'honneur d'être un des doyens de l'assemblée départementale, je n'ignore pas qu'une espèce de tradition, que je suis loin d'approuver, semble vouloir qu'au début de chaque session, le Conseil général adresse ses hommages et ses félicitations au Président du Conseil qui détient le pouvoir.

Je ne partage pas cet enthousiasme et je le réserve pour le jour prochain, nous dit-on, où la Corse aura obtenu les satisfactions auxquelles elle a droit.

Veuillez agréer, M. le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. GAUDIN,
Maire de Bastia,
Conseiller général de la Corse.

PROCHAINEMENT

Nous commencerons la publication d'un nouveau feuilleton :

LES MÈRES RIVALES

par Henri Demesse

le populaire écrivain qui obtint tant et de si mérités succès dans le roman et au théâtre.

LES MÈRES RIVALES

est un drame de passion maternelle, surexcitée jusqu'au crime, aux péripéties sans cesse renouvelées, se développant, poignantes, tragiques, dans une action rapide, où évoluent de curieuses et très vivantes silhouettes des bas-fonds de la vie parisienne.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 31 août 1910.

La liquidation s'est effectuée de façon très calme et avec des reports modérés. Aussi les dispositions de notre place se sont elles accentuées dans un sens favorable. Comptant à 97.85, la Rente Française passe à 97.50, fin prochain. Sauf le Serbe, les Fonds Etrangers s'inscrivent en reprise : Extérieure à 90.20, Turc à 95.05, Portugais 67.05, Russes 1909, 105 fr. 75. Les Sociétés de Crédit finissent également en progrès. Le Crédit Foncier monte à 800 fr. Le Crédit Lyonnais s'avance à 1.454 : son bilan au 31 juillet montre que ses ressources se sont accrues de 95.920.962 fr. 43. La Société Générale est recherchée à 725. Le Comptoir National d'Escompte cote 925 : son bilan au 31 juillet fait ressortir un total des opérations sociales en important accroissement d'environ 200 millions.

Nous retrouvons le Suez sans grande variation à 5.455. Les valeurs de traction ont été assez animées, principalement le Nord-Sud. Valeurs d'électricité et actionnaires. Lourdeur générale des valeurs métallurgiques et de charbonnages russes. Titres européens calmes 1.721.

Au groupe des obligations, celles 6 0/0 or première hypothèque de la Kasvan Union Railway font recherchées à 4 0/0. Les résultats obtenus à ce jour sur le premier tronçon, il appert que le trafic de l'exploitation normale du réseau entier sera considérable et très productif.

Fermeté des actions de nos Chemins de Fer.

NOUVELLES AGRICOLES

Une Conférence à Corte

Le Professeur départemental d'Agriculture a l'honneur de prévenir le public qu'il se rendra à Corte le 25 septembre 1910, pour y donner une conférence publique sur : « l'Agriculture et l'Enseignement agricole en Corse. »

La réunion aura lieu dans une des salles de la Maison Commune, à deux heures de l'après-midi.

LES OBSÈQUES DE M. LE CAPITAINE LUIGGI

Tous les officiers de la garnison accompagnaient, jeudi matin, à sa dernière demeure celui qui avait été pour eux le meilleur des camarades : le capitaine de gendarmerie Luiggi, chevalier de la Légion d'honneur.

La levée du corps eut lieu au domicile du défunt, 5, boulevard du Palais, en présence d'une foule considérable, qui prouve en quelle estime était tenu ce distingué officier.

Conformément au nouveau règlement sur le service de place, les honneurs ne furent pas rendus, et la bière, déposée sur un char aux tentures de deuil, a été dirigée vers le temple protestant de la rue de l'Intendance.

La voiture funèbre était encadrée par des gendarmes sans armes.

MM. Metro, capitaine de gendarmerie, Polin, capitaine au 163e d'infanterie, Benedittini, capitaine au 2e rég. d'artillerie à pied, et Bollon, lieutenant de gendarmerie, tenaient les cordons du poêle.

Des gendarmes, porteurs des superbes couronnes offertes par le Colonel et les Officiers de la 15e légion ter, les officiers de la garnison, les sous-officiers et brigadiers de gendarmerie, les membres de l'Eglise Réformée, suivaient derrière le cercueil.

Le deuil était conduit par M. Robert Luiggi, fils du défunt ; M. le capitaine en retraite Marty, son beau-père ; M. le pasteur Monnet.

De suite après la famille venaient M. le général Leddet, gouverneur de la Corse, et M. le lieutenant-colonel Bonnefoy, chef de la 15e légion ter.

On remarquait dans l'imposant cortège : les Officiers de la garnison ; les principales autorités civiles ; les magistrats de la Cour et du Parquet ; les membres du Conseil municipal ; une délégation du Corps consulaire, etc., etc.

Après la cérémonie religieuse, impressionnante dans sa simplicité, au temple protestant, le convoi se remit en marche.

Arrivé sur l'esplanade du Palais de Justice, le cortège s'arrêta et M. le lieutenant-colonel Bonnefoy, chef de la 15e légion ter, prononça un discours dans lequel il retraça la carrière du défunt et exprima, en termes émus, les condoléances de ses officiers et les siennes personnelles à la famille du capitaine Luiggi, dont les belles qualités militaires lui avaient conquis, partout, l'affection de ses intérieurs et l'estime de ses chefs.

Le cortège se dirigea ensuite vers le cimetière, où l'inhumation eut lieu dans un caveau provisoire.

A Mme Veuve Luiggi, à ses enfants, à M. le capitaine Marty, à MM. le Colonel et les officiers de la 15e légion ter de gendarmerie, le *Petit Bastiais* renouvelle ses condoléances les plus attristées.

Voici le discours prononcé par M. le colonel de gendarmerie Bonnefoy, chef de la Légion de la Corse :

Mon Général, Messieurs,

Nous venons de rendre les derniers devoirs à un brave officier qui, pendant 33 ans, a servi utilement son pays.

Fils d'un capitaine de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur, le capitaine Luiggi s'engagea, en 1877, à 18 ans, obtint rapidement les galons de sergent-major et passa dans la garde républicaine en 1882. C'est là que, lieutenant, je le connus pour la première fois : il était brigadier dans mon peloton. C'était alors un très beau militaire, au visage fin et à la silhouette élégante. Il passa dans la gendarmerie en 1887, devint rapidement sous-officier, et, grâce à son travail et à son mérite, gagna l'épaulette en 1893. Il était lieutenant-trésorier à Auch, lorsqu'il reçut, en 1900, la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Capitaine à Béziers, il demanda et obtint le poste de capitaine-trésorier à Bastia en 1908. A Béziers, il fit preuve, au cours de la manifestation viticole de 1907, de courage, d'énergie et de beaucoup de présence d'esprit. Sa belle attitude lui valut une médaille d'honneur du Ministre de l'Intérieur.

C'est donc ici que, dernièrement, je retrouvai mon ancien subordonné de la garde républicaine. Il était resté jeune, alerte et vigoureux, et tous ceux qui le connaissaient pensaient qu'il jouirait longtemps et paisiblement de la retraite qu'il devait prendre dans 18 mois. Mais la fatalité ne le permit pas. A la fin de mai dernier, il contracta, on ne sait comment, une fièvre maligne dont la science médicale ne put avoir raison.

Malgré les soins éclairés des médecins militaires ; malgré les soins constants et dévoués de sa compagne, des complications survinrent et, il y a deux jours, il s'éteignait doucement, entouré de toute sa famille en pleurs.

La religion sortit et consola ses derniers moments, car c'était un croyant. Il vit venir la mort avec le plus grand calme et, depuis une quinzaine de jours, il parlait à ses proches de sa fin prochaine avec la tranquille assurance d'un homme qui n'a rien à se reprocher. Les souffrances physiques auraient été peu de chose pour ce brave soldat : ce qui le navrait, c'était de laisser une femme qu'il chérissait et un fils et une fille qu'il adorait avant d'avoir pu assurer à ces derniers la situation qu'il ambitionnait pour eux.

Mais sa veuve, comme lui fille d'un capitaine de gendarmerie, chevalier de la Légion d'honneur, que j'aperçois au milieu de nous, est une vaillante qui saura faire son devoir et diriger ses enfants vers le but que la père voulait atteindre.

Le capitaine Luiggi était, vous le savez tous, un de ces serviteurs consciencieux sur lesquels les chefs peuvent toujours compter. Il se fit constamment remarquer par son attachement à ses devoirs, son affabilité, sa franchise et la cordialité de ses relations.

Aussi, sut-il se concilier l'estime et l'affection de ses chefs et de ses camarades, de même que l'affection et le respect de ses subordonnés. Il emporte dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Par votre présence ici, mon Général, Messieurs, vous avez voulu non seulement honorer le mort que nous pleurons, mais encore donner à notre arme un témoignage de sympathie dont nous vous remercions.

Puissent ces sentiments unanimes d'estime et de regret rendre plus résignée la douleur de ceux que le décès de notre malheureux camarade met en deuil.

A défaut de consolations, nous prions sa veuve et ses enfants si cruellement frappés, ainsi que toute sa famille, d'agréer l'expression émue de notre vive et douloureuse sympathie.

Et à vous, mon cher capitaine Luiggi, je vous adresse, au nom de la 15e légion ter de gendarmerie, le suprême adieu.

Département de la Corse

SERVICE VICINAL

AVIS D'EXAMEN

Un examen pour l'admission aux emplois d'Agents voyers cantonaux et surnuméraires aura lieu à l'hôtel de la Préfecture d'Ajaccio (Corse) le lundi 14 novembre 1910 et jours suivants à 8 heures du matin.

Les candidats devront être Français ou naturalisés Français ; ceux qui se présenteront à l'examen d'agent voyer surnuméraire devront être âgés de 16 ans au moins et de 30 ans au plus ; ceux à l'emploi d'agent voyer cantonal de 18 ans au moins et de 35 ans au plus.

Les candidats devront adresser à M. le Préfet de la Corse, avant le 2 octobre prochain, les pièces suivantes :

1° Une demande sur papier timbré, écrite de leur main, faisant connaître leurs antécédents, les études auxquelles ils se sont livrés, les diplômes, les certificats qu'ils se proposent de produire au moment de l'examen.

2° Une expédition timbrée de leur acte de naissance.

3° Un certificat de moralité délivré par le Maire de la commune qu'ils habitent ou des communes où ils ont été domiciliés pendant les 3 dernières années.

4° Un certificat de médecin assermenté constatant qu'ils jouissent d'une bonne constitution et ne sont atteints d'aucune infirmité de nature à les rendre impropres à la marche, aux opérations sur le terrain et à un travail sédentaire assidu.

5° Un extrait du casier judiciaire.

6° Un certificat des agents voyers ou chefs de service sous les ordres desquels ils auraient été employés, ou sous les ordres desquels ils auraient travaillé ; ce certificat indiquera, en outre, la durée des services.

7° S'ils sont mariés, d'un extrait de leur acte de mariage.

Les signatures apposées sur les pièces relatives aux paragraphes 2, 3, 4 et 7 devront être légalisées. Les candidats faisant déjà partie du service vicinal de la Corse, n'auront à produire que les pièces indiquées sous les N°s 1, 4 et 7.

Les candidats pourront demander communication du programme des connaissances exigées aux bureaux de M. l'Agent voyer en chef et de MM. les Agents voyers d'arrondissement.

Seront dispensés entièrement de tout examen :

1° les conducteurs des ponts et chaussées ; les agents voyers qui justifieront avoir subi dans d'autres départements des examens sur un programme au moins équivalent à celui sus-indiqué.

Les élèves diplômés de l'école centrale des arts et manufactures, et les élèves des écoles des arts et métiers, munis du diplôme de sortie n'auront à subir que les épreuves énumérées aux articles 1, 2, 4 à 8 du programme pour l'emploi d'agent voyer cantonal.

Les agents voyers surnuméraires reçoivent un traitement de 4.000 francs.

Ils participent, les uns et les autres, aux bénéfices de la caisse départementale des retraites, laquelle assure la 3/4 du traitement après 30 ans de service, sans condition d'âge, avec augmentation de 1/30 de cette 1/2 par année en plus de 30 et maximum des 3/4.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21° à midi 26° + à 6 heures du soir + 21° Maxima + 27°4 Minima + 19.9.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Dans la matinée, N. O.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

Ecole de droit

M. Mathé, clerc de M. Balarese, notaire à Limoges, originaire d'Ajaccio, fils de M. Mathé, notaire à Sainte-Barbe du Tlélat, étudiant à l'Ecole Supérieure de Droit de Limoges, vient de subir avec succès les examens de première année de capacité.

Nous nous réjouissons de brillant résultat obtenu par notre compatriote et lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères félicitations.

M. Charles Mathé, nos lecteurs se le rappellent, qui pourvoit en même temps aux études à l'Ecole de Notariat de Limoges, a été admis à suivre les cours de 2e année, à la suite des examens spéciaux qui ont eu lieu les 2 et 4 juillet dernier, au siège de la dite Ecole.

Sobriété matinale

Les gens vertueux aiment à voir lever l'aurore ; que pense-t-on de quelqu'un qui, avant l'aube, donne des signes indiscutables d'une soulographie — oh Brunet ! — plutôt copieuse ?

Inutile d'ergoter, c'est du reste cette ligne de conduite que suivirent les deux agents, qui, surprenant à deux heures du matin le nommé S. L. dans un état d'ébriété manifeste et faisant un raffut de tous les diables, dressèrent procès verbal pour excès de sobriété silencieuse.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengia), au 1er étage.

Au Cinéma Edison

Le sieur L. P. aime assister aux représentations du Cinéma Edison.

Mais hier au soir, on ne sait pour quelle raison, il menaça de casser les vitres, le guichet et la figure de la receveuse, qui, trouvant la chose saumâtre, se plaignit à l'agent de service.

Procès-verbal fut dressé contre le perturbateur.

On demande

Agents régionaux demandés pour placement facile imprimés. Vente facile. Bons profits. Ecrire avec références à : The London Printed String Co., 45, Cranley Gardens. London. N.

AVIS DE DÉCÈS

M. Laurent Ersa, procureur de la République à Moutiers, et Mme Laurent Ersa, née Castel ; M. Edouard Ersa, receveur buraliste à Ouilly le Basset, et Mme E Ersa ; Mme S. Aymo, née Ersa, M. Sauveur Aymo et leur fille ; Mme veuve Ermini, née Ersa, et ses enfants ; Mme veuve Nouza, née Ersa, et ses enfants ; Mme Marsa, née Ersa, et ses enfants ; Mme veuve Joseph Magnaschi ; M. Salvator Magnaschi, professeur honoraire, Mme S. Magnaschi ; M. Antoine Magnaschi, professeur honoraire, Mme A. Magnaschi et leurs enfants, Mlle Jérômine Magnaschi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ANTOINE-JOSEPH ERSA
Officier d'administration en retraite
Chevalier de la Légion d'honneur
Décoré de la Médaille d'Italie

leur père, beau-père, grand-père, frère, oncle, beau-frère et oncle, décédé à l'âge de 80 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu lundi, 5 septembre, à 9 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Paoli, 32.

Messieurs les Officiers, membres de la Société des Officiers de la Corse et de l'Union Centrale, sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté camarade, M. ERSA, officier d'administration de 1re classe, chevalier de la Légion d'honneur, qui auront lieu à Bastia, lundi, 5 septembre, à 9 heures du matin, 32, Boulevard Paoli.

Le Secrétaire, Capitaine TORTONI.

MODERN CORDONNERIE

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES
Grand choix pour Hommes
Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI
9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Pastilles de paiement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00493

AJACCIO

Conseil Général

La Propriété non bâtie

Nous donnons ci-après l'ordre du jour qui a été déposé par M. Sébastien de Caraffa, conseiller général de Bastia, et qui a été adopté à l'unanimité :

Considérant que la nouvelle évaluation de la propriété non bâtie a été faite en Corse d'une manière inexacte et préjudiciable aux intérêts des contribuables.

Que la plupart des propriétaires n'ont reçu aucun avertissement préalable, qu'ils ont été taxés d'office et que les bases d'évaluation adoptées par l'Administration sont d'une exagération évidente.

Que l'on n'a pas tenu compte de l'esprit de la loi du 31 décembre 1907 et que l'on a perdu de vue que le revenu net consiste dans le revenu réel restant au propriétaire, déduction faite des frais de culture payés en argent par le propriétaire ou de la part en nature qui est perçue par le colon, sans tenir compte de l'amortissement des capitaux engagés, ni du travail personnel fourni par le propriétaire.

Qu'en Corse, contrairement à ce qui a eu lieu dans tous les départements du Continent, l'Administration a majoré d'une façon regrettable le revenu des propriétés et la porté à un taux qui n'a rien de commun avec le revenu net réel.

Qu'il suffit de retenir que la valeur locative moyenne à l'hectare de vignes a été calculée en Corse à un taux de beaucoup supérieur à celui que l'on a pris pour base dans les autres départements, même dans des départements essentiellement viticoles, tels que la Côte-d'Or, la Gironde, la Marne, l'Aude, l'Aveyron, le Vaucluse et l'Hérault.

Qu'ainsi, tandis que la valeur locative moyenne à l'hectare de vigne est de 56 francs dans l'Aude, de 85 francs dans l'Aveyron, de 90 francs dans les Bouches-du-Rhône, de 75 francs dans la Côte-d'Or, de 83 francs dans la Gironde, de 107 francs dans l'Hérault, de 100 francs dans la Haute-Marne, de 104 francs dans la Saône-et-Loire, de 67 francs dans le Var, de 102 francs dans la Vendée, cette même valeur locative à l'hectare a été portée à 185 francs en Corse.

Qu'il en est de même pour les terrains d'agrément dont la valeur locative a été fixée à 300 francs l'hectare, alors qu'elle n'élève seulement à 119 francs dans les Bouches-du-Rhône et à 125 francs dans la Seine.

Qu'il en est également ainsi pour les jardins dont la valeur locative a été fixée en Corse à 180 francs l'hectare, alors qu'elle n'est que de 102 francs dans l'Oise, de 99 francs dans la Seine et Marne, de 97 francs dans l'Indre-et-Loire et de 148 francs dans les Bouches-du-Rhône.

Considérant que ces évaluations inexactes, si elles étaient maintenues, élèveraient les impôts en Corse dans une proportion de 70.85 pour cent, pour la seule part de l'Etat, sans tenir compte de celles du département et des communes.

Le Conseil général demande aux pouvoirs publics de faire recommencer le travail d'évaluation de la propriété non bâtie dans les communes où il a été déjà procédé la revision des cotisations, en se conformant à l'esprit de la loi du 31 décembre 1907.

Séance du 4 septembre

La séance est ouverte à neuf heures sous la présidence de M. Toussaint Versini.

M. Jean-Baptiste Butteti remplit les fonctions de Secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Proposition Versini

A l'ouverture de la séance M. Toussaint Versini, vice-président, déclare que le discours de M. Gavini, sur le Gouvernement moral de la Corse, mérite d'être connu par tous les Corses, quelque part qu'ils soient, et demande l'affichage du discours prononcé hier par le Conseiller général de Vico.

La proposition de M. Versini est adoptée à l'unanimité.

M. Giammarchi

rapporteur de la Commission des chemins vicinaux, donne lecture de son rapport, dont les conclusions sont adoptées.

Incident

M. Orsatti Caitucoli soulève un incident assez passionnant.

Le Conseil général de Petreto-Bicchisano remet sur le tapis la fameuse histoire des 574.000 francs qui ont disparu de la Caisse des Chemins Vicinaux.

L'orateur rappelle que l'année dernière le Conseil général avait décidé qu'une enquête serait menée parallèlement par le Préfet et le Trésorier-payeur général.

M. Caitucoli constate avec regret que cette enquête n'a abouti à aucun résultat ; il est cependant bien établi que cette somme a été détournée de son affectation.

M. Gaudin

demande des explications et insiste sur la discussion immédiate.

M. Casabianca

défend l'Administration actuelle des chemins vicinaux et dit que l'honorabilité des fonctionnaires qui la composent ne doit pas être mise en doute.

Qu'il suffit de retenir que la valeur locative moyenne à l'hectare de vignes a été calculée en Corse à un taux de beaucoup supérieur à celui que l'on a pris pour base dans les autres départements, même dans des départements essentiellement viticoles, tels que la Côte-d'Or, la Gironde, la Marne, l'Aude, l'Aveyron, le Vaucluse et l'Hérault.

Qu'ainsi, tandis que la valeur locative moyenne à l'hectare de vigne est de 56 francs dans l'Aude, de 85 francs dans l'Aveyron, de 90 francs dans les Bouches-du-Rhône, de 75 francs dans la Côte-d'Or, de 83 francs dans la Gironde, de 107 francs dans l'Hérault, de 100 francs dans la Haute-Marne, de 104 francs dans la Saône-et-Loire, de 67 francs dans le Var, de 102 francs dans la Vendée, cette même valeur locative à l'hectare a été portée à 185 francs en Corse.

Qu'il en est de même pour les terrains d'agrément dont la valeur locative a été fixée à 300 francs l'hectare, alors qu'elle n'élève seulement à 119 francs dans les Bouches-du-Rhône et à 125 francs dans la Seine.

Qu'il en est également ainsi pour les jardins dont la valeur locative a été fixée en Corse à 180 francs l'hectare, alors qu'elle n'est que de 102 francs dans l'Oise, de 99 francs dans la Seine et Marne, de 97 francs dans l'Indre-et-Loire et de 148 francs dans les Bouches-du-Rhône.

Considérant que ces évaluations inexactes, si elles étaient maintenues, élèveraient les impôts en Corse dans une proportion de 70.85 pour cent, pour la seule part de l'Etat, sans tenir compte de celles du département et des communes.

Le Conseil général demande aux pouvoirs publics de faire recommencer le travail d'évaluation de la propriété non bâtie dans les communes où il a été déjà procédé à la revision des cotisations, en se conformant à l'esprit de la loi du 31 décembre 1907.

Séance du 4 septembre

La séance est ouverte à neuf heures sous la présidence de M. Toussaint Versini.

M. Jean-Baptiste Butteti remplit les fonctions de Secrétaire.

M. le Préfet assiste à la séance.

Proposition Versini

A l'ouverture de la séance M. Toussaint Versini, vice-président, déclare que le discours de M. Gavini, sur le Gouvernement moral de la Corse, mériterait d'être connu par tous les Corses, quelque part qu'ils soient, et demande l'affichage du discours prononcé hier par le Conseiller général de Vico

RELIG-EUSE donne secret p. guérir enfants urinent au lit.
Envoi Maison Brun, N° 318, Nantes.

Savon Le CHAT
Extra Garanti Pur
Production 100.000 Kilogs par Jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

Jalvonge possède 5 ARES DE TERRE à intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX / Des PRODUITS / Des PLAISIRS / de la Campagne
En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS
Extrait d'un Spécimen 10 fr. 25

CHEVEUX sauvés par l'Extrait Hahn

RHUM FOX-LAND
Grande Marque
200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie.
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1-4

L'EAU PRÉCIEUSE
ET SES EFFETS
A ceux qui nourraient encore hésiter à se servir de l'EAU PRÉCIEUSE, nous répondrons qu'il n'y a aucune raison pour ne pas l'employer, puisque l'expérience de chaque jour prouve son efficacité dans le traitement des Maux de Jambes, Ulcères, Varices, Dartres, Eczémas, et de toutes les plaies considérées comme incurables ; nous ne connaissons donner de meilleure preuve que de citer les paroles mêmes de ceux qui, l'ayant employée, auraient bien haut ses mérites.
... Monsieur, — Depuis six ans, j'étais atteint d'un affreux ulcère qui me couvrait les bras et les jambes. Après avoir tout essayé, potion, pommade, désinfectifs de toutes sortes et sans obtenir le moindre soulagement, j'ai eu recours à l'Eau Précieuse. J'affirme qu'en moins de deux mois et sans quitter mon travail, j'en obtenu entière guérison. Je vous autorise à publier ma lettre dans l'intérêt de ceux qui souffrent de cette affection.
Victor LEGRAIN 32, rue du Morphy, Reims, (France)
Le traitement est simple, facile, peu coûteux et se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Bien exiger l'EAU PRÉCIEUSE, avec la marque déposée « Une Jarre » mentionnée dans le texte.
Dépôt général à Rouen : Pharmacie DEPENSIER, 47, rue du Bac.
Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais 20, à Ajaccio Pharmacie Gaidersoni.

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
Les envois sont faits franco

Pour faire de bons placements
Pour éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc.,etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement le journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez ensuite compte de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils. — ABONNEMENT : 5 FRANCS PAR AN. ETRANGER : 10 francs.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD Pharmacien à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Ratfaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sorgiola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
L. N. MATTEI
Fournisseur Breveté

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GIORGINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 246 — MARDI 6 SEPTEMBRE

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	Un port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00494

LE CALENDRIER
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 52 m. — Coucher, 6 h. 4 m.
Premier quart., le 11 — Pleine Lune, le 18
Fête d'Aujourd'hui : Saint Bertin, abbé.
Fête de Demain : Sainte Reine.

5 SEPTEMBRE

PAGES DE CORSE

Une Excursion au Lac de Creno
(Suite et fin)

Je m'assieds sur un escabeau où, pour me faire honneur, le berger a placé un coussin rouge tout usé, je croise les jambes et j'avance les mains en écartant mes doigts humides. L'homme, qui avait disparu depuis une minute, revient, les bras chargés de bois sec. Il s'agenouille et souffle à se crever les joues, pour que du tison jaillisse une flamme. A présent, le foyer porte un buisson splendide, pétillant, doré, rose et bleu. Une douce chaleur nous envahit de bien-être. Un bruit de pas, au dehors, nous fait lever la tête. Trois autres bergers, hâlés et forts, viennent s'asseoir à nos côtés.

Du seuil de la porte, regardons l'espace occupé par les bergeries. Le vaste enclos est divisé en plusieurs carrés cloisonnés par des murs gris. Voici un potager avec la verdure lavée de ses plants de pommes de terre. Là, c'est le parc pour les chèvres. Hérissé comme un loup, un chien attaché à un pieu enfoncé dans le sol gronde furieusement depuis notre arrivée. Trois gamins de huit à dix ans — les fils de nos hôtes — s'approchent de nous curieusement. Le plus grand se penche vers les autres, fait une réflexion à voix basse et les jeunes visages s'épanouissent dans un rire où luisent des dents blanches. Je les interpelle en français, mais ils rient de plus belle. Ils doivent penser : « Quel est cet ignorant qui ne sait même pas parler corse? » Je fais un pas vers eux... Ils s'effarent, prennent la fuite, et je n'entends plus que le bruit rapide et mou des pieds nus sur le sol bouleux.

— J'ai faim, déclare Jean-Baptiste.

— J'ai faim, répète Antonini, en écho.

Il est à peine dix heures, mais nous nous sommes levés avec l'aurore, et les chevauchées dans la montagne donnent un fougueux appétit.

Vite, nous déballons les provisions qui sont dans les fontes de ma selle, et nous revenons, les bras pesants. La pluie a cessé depuis près d'une heure. Le ciel, au-dessus de nos têtes, est comme un plafond d'azur éblouissant. Seuls, quelques nuages à l'horizon, s'effilochent, — écharpes blanches. Les monts aux fiers contours sculptent leur beauté de granit. La pluie ne fut qu'un caprice du temps. La Nature, ainsi qu'une jolie femme, sourit après avoir pleuré.

Nous allons déjeuner dehors, à l'ombre de ces cerisiers. Monté sur l'un des arbres aux branches alourdies de fruits rouges, un jeune homme, à califourchon, cueille notre dessert. Cette pierre grise, rongée de mousse, sera notre table... Il n'y a pas de nappe? Qu'importe! Ne cassons pas nos trois bouteilles...

Le gigot était plié dans un journal, et les caractères d'imprimerie se sont décalqués sur les belles tranches juteuses et roses. Ma foi, tant pis! La viande exhale une odeur savoureuse, et nos narines palpitent voluptueusement. Ce morceau de jambon corse, parfumé, fumé, humé à l'avance, serait l'orgueil d'une table d'évêque. Les œufs, durs et luisants, glissent entre les doigts...

J'ouvre avec précautions une boîte de sardines, je coupe d'énormes tranches de pain, je dispose sur notre table des poires qui doivent fondre dans la bouche comme une chair sucrée, les cerises, le fromage onctueux et blanc que l'on vient de nous apporter, et joyeusement nous faisons honneur à ce déjeuner copieux.

Les chiens sont là, nous guettent, les yeux étincelants, et happent au vol les tranches de pain que nous leur jetons. Un souffle d'air pur fait clapoter doucement le feuillage des cerisiers qui, au-dessus de nos têtes, semblent troués de ciel bleu..

Là-bas, deux enfants se poursuivent, avec des rires éclatants. Au dessert, nous appelons les bergers. Je leur verse un verre de ce bon vin de Piana, dont la mousse rosée pétille. Ils goûtent, font claquer leur langue, et trinquent avec nous, l'un après l'autre, répétant gravement : « En l'honneur de votre bonne santé! »

Discrètement, je veux glisser une pièce de monnaie dans la main rougeuse de l'un d'eux, mais il relève la tête avec fierté. Il refuse d'un geste si énergique que je n'insiste pas, ne voulant point froisser le brave homme, mais je reste ému de cette hospitalité corse, si franche, si noblement cordiale. Allons, je vois qu'il est encore chez nous des sentiments généreux, spontanés. Les *pinzuti* peuvent railler... Qu'ils observent les paysans de France, ainsi que je l'ai fait moi même. La plupart sont égoïstes, odieusement intéressés. L'hypocrisie et l'avarice sont leurs anges gardiens. Ici, l'homme vit près de la Nature, c'est-à-dire près de la vérité. Il se sent béni par la sérénité majestueuse des châtaigniers, et la rudesse auguste des monts lui donne de grands conseils de vertu austère, de sagesse et de bonté.

Onze heures... Départ. Nous enfourchons nos chevaux, et ivres d'air pur, nous galopons dans la plaine, mais avant de perdre de vue les bergeries, nous nous retournons, en selle. Les hommes sont au seuil des cabanes et lèvent les bras en l'air, agitant leur *barette* en signe d'adieu. Je me dresse sur les étriers et lance, à pleins poumons, un *Evviva!* qui retentit ainsi qu'un cri guerrier.

Nous voici de nouveau au lac de Creno. Il est éblouissant et calme. Longeons ses bords au sol élastique et verdoyant. Parvenus au fond de ce paisible cirque, nous nous arrêtons, muets d'admiration, devant le spectacle sauvage et grandiose qui s'offre à nos yeux... Le paysage est épique, à force d'âpreté. Un gouffre de vertige est là, béant... C'est une ouverture gigantesque dans le granit des monts. Les flancs du ravin sont presque à pic. Ils portent des sapins dressés fièrement, immobiles et sombres. De formidables éboulements se sont produits, dans un fracas prodigieux de roches écroulées! Jadis, ce val fut sans doute le théâtre d'un combat de titans. Un nom s'impose à ma pensée. Il est héroïque et glorieux : Roccevaux! J'évoque un guerrier corse au fond de ce ravin... Le soir vient. Religieux et grands, les monts se découpent sur un ciel rouge qui est l'apothéose du preux. Celui-ci a lutté tout le jour. Tout le jour, il a gardé au-dessus de sa tête l'auréole terrible d'un moufinet d'acier. Maintenant il est blessé, il va mourir... Mais avant que ses forces ne l'abandonnent, il s'appuie à un bloc de granit, il saisit de ses mains défaillantes son *colombu* puissant, et il souffle, souffle jusqu'à mourir! Les échos grondants redisent ce beau chant d'épopée, et sublime, debout, béni par le soir qui descend, l'homme exhale toute son âme dans cet adieu désespéré!

JEAN DE LA ROCCA

Guagno-les-Bains, août 1910.

A propos d'une Question locale
Réponse à une lettre

Quelques personnes ont peut-être lu, dans un journal d'Ajaccio, une lettre parue en réponse à un article que nous avons publié, il y a quelques jours, au sujet du *Cyrnos Palace*. Nos lecteurs se souviennent que tout en adressant des éloges très justifiés aux constructeurs de l'hôtel, nous déplorions la présence, à deux pas d'un si bel édifice, des fameux blocs artificiels destinés à l'achèvement des travaux du port. Or, chose curieuse, ces blocs qui ont déjà fait l'objet de tant de réclamations et dont toute la presse locale a critiqué la construction, viennent de trouver un défenseur enthousiaste dans la personne d'un correspondant du journal ajaccien.

Des goûts et des couleurs, il ne faut pas discuter dit un proverbe. La lettre à laquelle nous faisons allusion en est une nouvelle preuve. Pourquoi ne nous a-t-on pas associés dans notre admiration pour ces superbes cubes de maçonnerie qui ont, paraît-il, des qualités que nous ignorons, mais que n'ignorent pas les personnes qui leur demandent un abri momentané? Notre erreur a été de ne pas proclamer tout cela au même temps que nous faisions l'éloge de l'hôtel en construction. Soutenir le contraire, ainsi que nous l'avons fait, *n'est que d'un patriotisme douteux.* (sic : mais que diable vient faire le patriotisme au milieu des blocs ??).

D'ailleurs, le *Cyrnos Palace*, aux yeux de l'auteur de la lettre en question, n'a pas grande importance. Il s'agit d'un établissement particulier, dont le public n'a pas à se préoccuper. Les travaux du port priment toute autre considération, et si demain l'administration des ponts et chaussées jugeait à propos, sans autre nécessité que son bon plaisir, de construire un chantier au beau milieu de la place St-Nicolas, nous devrions nous incliner et approuver cette décision. Nous savons déjà que le moins que l'on puisse faire, c'est d'empêcher sur les trottoirs des chaussées, pour y construire des blocs, comme il est facile de le constater à toute heure du jour, sur le chantier de Toga. Mais comment faire? Agir autrement ce serait avoir quelques égards pour le public et notamment pour les Bastiais qui ont l'habitude, l'été venu, de se rendre à la plage... Et en disant ceci, nous nous empressons d'ajouter qu'il n'est jamais venu à notre pensée de fondre les entrepreneurs responsables d'un tel état de choses.

L'administration dans sa haute sagesse leur assigne un emplacement. Ils ne peuvent, que se conformer aux ordres qu'ils reçoivent et ils n'ont pas à se substituer à cette administration pour tenir compte des intérêts d'une ville qui contribue pour moitié à l'exécution des travaux.

Il paraît, en outre, toujours d'après l'auteur de la note ci-dessus mentionnée, que le Syndicat d'Initiative de notre ville ne peut que prendre la défense des travaux du port contre le *Cyrnos Palace*, c'est-à-dire, contre son œuvre même. Voilà qui est d'une logique parfaite!

Le seul défaut de cette belle logique est que notre Syndicat d'Initiative a maintes fois protesté contre la construction des blocs sur le terre-plein du Fango, et qu'à ses réclamations sont venues s'ajouter diverses délibérations de la Commission sanitaire de Bastia, délibérations que nous avons publiées en temps et lieu.

Mais il y a plus encore, et puisque on

---

86 — FEUILLETON DU *Petit Bastiais*

La Fille du Scaphandrier
Roman inédit
par PIERRE LUGUET

CHAPITRE XXXII
TOUT SUR SOIE...

— Vous avez raison, M. Richelieu; mais si vous saviez comme c'est dur, de penser que ma sœur... ma sœur!.. Essayons de l'oublier. M. Richelieu, je suis venu surtout pour vous dire : je sais comment vous l'avez élevé Marthe, et je sais comment vous avez élevé Marthe, et je sais comment vous son argent ne saurait jamais payer. Cependant, je voudrais faire quelque chose pour vous montrer ma profonde reconnaissance!

— Mon général, répondit le scaphandrier, je me suis toujours attendu à la perdre un jour ou l'autre. Je me montais à moi-même en espérant le contraire. Elle pouvait retrouver son père; elle pouvait se marier... Je craignais même des choses plus terribles, car Marius Pipeyrons m'affirmait qu'elle était sa fille et menaçait de me la reprendre... Oh! soyez sans crainte, je lui aurais fait prouver son droit avant de la lui donner! Aujourd'hui, ce qui devait arriver est arrivé, et voici que l'enfant me quitte. Si je vous disais que je n'en aurai pas de peine, vous ne me croiriez pas, et vous auriez raison. On ne se défait pas facilement à mon âge, d'une habitude de vingt ans. Mais j'ai l'âge aussi, heureusement, où on sait ne pas se révolter contre les choses inévitables. Je me résignerai. Qu'elle ne m'oublie pas tout-à-fait... Qu'elle vienne me voir, de temps en temps... qu'elle m'écrive, quand elle sera loin. Que je la sache heureuse, et je me suffira pour attendre... oh! ce ne sera plus très long, maintenant!

— Mon cher ami, dit le général, nous sommes à peu près dans la même situation. J'ai retrouvé Marthe, mais dans quelque temps, sitôt que sera terminé son deuil, il faudra que je la rende à son époux.

— C'est vrai, mon général.

— Voulez-vous demeurer auprès d'elle, au château, jusqu'à ce que son mari l'emmène?

— Merci, mon général, laissez-moi ici; je n'y suis pas seul; j'ai ma petite Geneviève, que j'aime bien aussi. Et puis, ne faudrait-il pas toujours en venir à la séparation? Merci... laissez-moi dans cette maison, où je suis né.

M. de Fleury-Flayose parut faire un violent effort sur lui-même.

— Voulez-vous, dit-il, garder Marthe ici, chez vous, jusqu'au jour de son mariage?

Les yeux du scaphandrier brillèrent.

— Oh!.. s'écria-t-il.

Puis il se calma.

— Vous êtes le plus noble des hommes, mon général, dit-il. Mais je refuse. Vous n'avez Marthe que depuis quelques heures. Et je l'ai eue dix-neuf ans. Et elle est à vous. Ce ne serait pas juste; ce serait de l'égoïsme. Je refuse.

Marthe avait les larmes aux yeux. Geneviève entra à ce moment dans la chambre.

— Marthe, dit-elle, est-ce qu'il n'y a pas ici... est-ce que ce n'est pas le général du château, qui est venu avec toi?

— Oui, ma chérie. Pourquoi?

— C'est parce qu'un homme est en bas, avec un message pour lui.

— Sais-tu, qui est cet homme?

— Oui, c'est l'agent de la police de Sûreté qui est venu plusieurs fois, depuis quelque temps.

— Voulez-vous qu'on le fasse monter, mon général? demanda Richelieu.

— Sans doute.

Geneviève appela du haut de l'escalier :

— Veuillez monter, monsieur.

Et Ségonnot monta; et il entra dans la chambre, suivi de l'aveugle. Et comme il y avait une grosse malédresse à commettre il n'en manqua pas l'occasion, suivant son habitude. Il sera et salua correctement. Puis, oubliant totalement que Geneviève était sœur du commandant, il prononça :

— Mon général, je viens de recevoir une dépêche de Paris : Marius Pipeyrons est mort.

L'aveugle poussa un cri; Marthe se leva en hâte et l'entraîna.

— Vous auriez pu, monsieur, dit Richelieu, prier cette jeune fille de se retirer, avant d'annoncer votre nouvelle. Vous saviez cependant qu'elle était sœur de Marius?

— Je l'avais oublié, dit le détective, assez piteux.

— De quoi cet homme est-il mort? demanda M. de Fleury-Flayose, assez sèchement.

— Mon général, le télégramme parle d'un homme tombé d'un wagon. Il avait des papiers sur lui...

— Merci, monsieur, dit le général.

Et Ségonnot sortit, pour ne plus reparaître.

Le général de Fleury-Flayose n'habite plus le château. Il a fait « agrandir » la maison dont son neveu, André de Maurois, avait fini par devenir propriétaire, sur la falaise. Et le général s'entend à faire faire les agrandissements. Il occupe, pendant ses congés, qui sont de plus en plus nombreux, l'aile centrale du bâtiment. Le ménage André de Maurois habite l'aile droite, et le ménage Lavardac l'aile gauche. Le père Richelieu n'a pas voulu quitter la cuisine. Mais on le voit souvent, malgré qu'il soit lourd et casse, grimper la côte. Ah! c'est qu'il y a toutes sortes d'instructions pour lui, là-haut : Il y a Marthe, d'abord, qui vit toujours dans son cœur. Il y a des têtes blondes, aussi, qui sont les enfants de Marthe, qui grimpent sur ses genoux, et qui l'appellent « grand'père »! Il se jetterait dans le feu ou dans le port, pour qu'elles l'appellent ainsi toujours. Il y a d'autres têtes blondes, et qui l'appellent « grand'père » aussi, par esprit d'imitation, sans doute. Celles-ci appartiennent à Suzanne. Le père Richelieu taille des bateaux dans des morceaux de bois, pour tout ce monde; il a toujours les poches pleines de pipes en sucre rouge. On le prend d'assaut. Il dit souvent :

— Vois-tu, Marthe, on souffre parfois, dans l'existence; mais, au bout du compte, on ne regrette jamais d'avoir vécu. Il y a même des instants où l'on trouve que c'est trop court.

Et Marthe regarde autour d'elle : le passé, qui lui parle; l'avenir, qui lui sourit. Elle a souffert, aussi; elle a fait être la proie des méchants. Mais comme tout est pur et radieux aujourd'hui dans son cœur!

FIN.

GRAND BAR SOAVI
CAFE EXPRESS

nous oblige à préciser, nous la faisons bien volontiers. *Le Conseil municipal de Bastia*, en faisant l'écho de l'opinion publique, a pris une délibération, au moment où les travaux allaient être entrepris, pour protester contre la construction projetée. Cette délibération au même titre que nos observations doit sans doute rentrer dans la catégorie des *critiques d'artigamanegues* (sic).

Autre critique. (Il est si facile de critiquer). La Société du *Cyrnos-Palace* aurait dû, pour être agréable au correspondant du journal ajaccien, employer des marbres et des porphyres Corses. Voilà qui est fait et qui aurait eu pour conséquence de donner lieu aux félicitations de M. le Bloc en chef. Nous sommes convaincus que la Société du Cyrnos prendra bonne note de cette proposition, et comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, l'auteur de la lettre pourra toujours s'adresser à ces Messieurs du Conseil d'administration, pour leur faire part de son projet.

C'est pour n'avoir pas compris tout cela que le défenseur des blocs veut bien nous amuser de nous *familiariser* avec de lou-

Si ce Monsieur s'en nous injurier en se servant à notre égard de cette expression peu courtoise, qu'il nous permette de lui dire qu'il n'a fait que démontrer une nouvelle erreur, car la seule complaisance dont on aurait pu nous accuser c'eût été de nous taire.

Nous avons eu le tort de dire en toute sincérité notre manière de penser et de nous faire à cette occasion, comme en bien d'autres circonstances, l'écho de l'opinion publique.

Il se peut que notre manière d'agir ne soit pas du goût de tout le monde, — notamment des personnes intéressées à un titre quelconque à affirmer le contraire de ce que nous avançons, mais cela ne nous empêchera pas — et c'est ainsi que nous entendons mettre fin à toute polémique sur une pareille question, — de nous faire les interprètes de nos concitoyens, toutes les fois que nous le jugerons nécessaire, et de défendre, de toutes nos forces, les intérêts de notre ville.

JEUDI 8 SEPTEMBRE

Nous commencerons la publication d'un nouveau feuilleton :

LES MÈRES RIVALES

par Henri Demesse

le populaire écrivain qui obtint tant et de si mérités succès dans le roman et au théâtre.

LES MÈRES RIVALES

est un drame de passion maternelle, surexcitée jusqu'au crime, aux péripéties sans cesse renouvelées, se développant, poignantes, tragiques, dans une action rapide, où évoluent de curieuses et très vivantes silhouettes des bas-fonds de la vie parisienne.

LA FOIRE DU NIOLO

Le 8 du mois courant, doit s'ouvrir à Casamaccioli, la plus grande foire du département, « La Santa ».

De tous les points de l'île, en effet, un pèlerinage continu se déverse chaque année dans cette magnifique vallée de Niolo, le plus pittoresque canton de la Corse.

Incombrables sont les transactions qui s'opèrent à La Santa.

Echanges et achats de bœufs, moutons, vaches, porcs, chevaux, juments, etc., etc.

De multiples baraques s'érigent depuis quelques jours dans l'immense champ de foire du coquet village de Casamaccioli, à l'ombre de châtaigniers séculaires.

Et les Niolains, qui n'ont encore rien perdu de la rusticité du paysan Corse, sont fiers d'attirer tous les ans chez eux les artisans de l'industrie, du commerce et de l'agriculture insulaires.

Ils sont fiers aussi, quand on leur parle de la fameuse Scala de Santa-Regina que tant de touristes se plaisent à visiter.

Et, en effet, que de merveilles ne voit-on pas se dérouler sous les yeux, lorsque, en partant de Francardo, on suit les nombreux méandres du Golo, aux eaux limpides, dormant ou, cascadant par là, et dont le panorama a inspiré plus d'un poète.

Mais les Niolains ne sont pas fiers quand on leur dit que pour arriver à La Santa, il faut traverser des tourbillons de poussière, ce à quoi la bienfaisante administration des ponts et chaussées devrait répondre en faisant arroser toute la partie de la route où l'eau y accède très facilement, et cela pendant toute la durée du trafic anormal. Les foires ne sont pas, hélas ! si nombreuses en Corse pour que M. l'Ingénieur en chef reste sourd à notre appel, et la route forestière du Niolo, qui est la plus fréquentée de toute la Corse, gagnerait en solidité en subissant cette opération.

D'une pierre on pourrait faire deux coups, et tout le monde serait content, même les Niolains.

BATTISTI DE FRANCARDO.

SPORT

San-Martino-di-Lota

Dimanche dernier, grand concours de boules dans le canton de San-Martino-di-Lota.

Les deux équipes : Antoine Ricoveri et Hyacinthe Figarella, Pierre et Basile Figarella, représentant la commune de Santa-Maria-di-Lota, ont remporté le challenge offert par M. Hector Cagnacci.

Ce challenge reste donc confié à la garde de cette commune pendant un an. Des Médailles en argent et des prix en espèces ont été distribués aux vainqueurs ainsi qu'aux plus méritants : MM. Franchi Antoine, Jean Giorgi de Pietranera ; Rossi et Casanova de Ville de Pietrabugno.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PRUNELLI. — Les électeurs du canton de Prunelli-di-Fiumorbo sont convoqués pour le 18 septembre, à l'effet d'élire un membre du conseil d'arrondissement, en remplacement de M. le docteur Giudicelli, maire de Solaro, élu membre du conseil général.

PERO-CASEVECCHIE. — Mesdames M. Julie, âgé de 63 ans et M. Anne, âgé de 53 ans, vivent toutes deux en fort mauvaise intelligence et ne se font plus signe depuis bien des années déjà.

Ce jour là Mme M. Julie était descendue à la propriété qu'elle possède au lieu dit Fiume d'Olmo, lorsque Mme M. Anne vint à passer par là ; de gros mots furent échangés et la prise de bec ne tarda pas à dégénérer en prise de corps ; l'une a reçu des coups de bâton, l'autre des coups de pierre, ou de marteau, on n'est pas fixé.

Plainte a été portée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête sur les faits qui lui ont été signalés.

ANTISANTI. — M. G. Pierre Toussaint, possède un bœuf et V. Alexandre une propriété au lieu dit « Richiso ».

Le bœuf de celui-là ravagea une partie de la propriété de celui-ci, donc plainte et conséquemment, procès-verbal.

LINGUIZZETTA. — Les environs de Linguizzetta paraissent être giboyeux et cela est bien fait pour tenter les Nemrods de l'endroit.

Or donc MM. A. Marc, âgé de 24 ans et O. Philippe, même âge, et tous deux cultivateurs, se livraient au plaisir aristocratique de la chasse.

Malheureusement lorsque les gendarmes, attirés par les coups de feu, surprirent les chasseurs, ceux-ci s'attestèrent démunis de permis de chasse.

Double procès-verbal pour délit similaire a été dressé.

SOLENZARA. — Il existe dans notre pays, certaines coutumes qui sembleraient plutôt être plus adéquates aux habitants de la Paponasie qu'à des gens qui s'estiment civilisés. C'est tout une mentalité à changer et cela ne sera pas commode.

Ce qui est arrivé hier à M. O. Ottavin, une personne très honorablement connue à Solenzara, le prouve surabondamment.

De part décision du vulgaire, il est interdit, dans certains de nos villages, à toute personne des deux sexes, de consoler en secondes noces. Explique qui pourra cette prétention stupide ; il n'en est pas moins avéré qu'elle a passé à l'état licheux d'habitude grossière.

Le soir de ses noces — de ses secondes noces — un certain nombre de jeunes désœuvrés, dont la paresse n'a d'égale que leur ignorance, vinrent faire du charivari sous la fenêtre des nouveaux époux. Tandis que, à tour de bras sur des estagnons de pétrole, de vieilles marmites, on agitant une douzaine de clochettes de chèvres, tous ces amateurs de bruit — comme Tartarin — parmi lesquels A. Dominique, âgé de 21 ans, P. Michel et D. Pierre, tous les trois de profession équivoque, faisaient un tel boucan que tout le quartier en était éveillé.

Non contents de cette spirituelle facétie, ils montèrent chez M. O...., et, tout simplement, enfoncèrent la porte de son appartement.

Nécrologie

M. ANTOINE-JOSEPH ERSA

M. Antoine-Joseph Ersa, officier d'administration de 1re classe des bureaux de l'intendance militaire en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, vient de s'éteindre dans sa quatre-vingtième année. Depuis peu seulement, il avait senti le poids de la vieillesse, et a formé ses yeux, tranquillement, entre les bras de ses enfants, conservant cependant jusqu'au bout toute sa lucidité d'esprit.

M. Ersa avait parcouru une longue carrière dans les services administratifs de l'armée, il avait fait la campagne d'Italie, celle de 1870 et passé plusieurs années en Algérie. Partout, il avait montré une instruction solide, une parfaite connaissance des nombreux rouages de l'administration militaire. Son caractère gai, joyial et franc lui avait valu l'estime de ses supérieurs et de ses camarades.

L'orsqu'il fut atteint par la limite d'âge il s'empressa de rentrer dans sa ville natale, au milieu de ses proches, de ses amis, et se trouvait heureux entouré de l'affection des siens et de la considération de tous ceux qui le connaissaient.

Les obsèques ont eu lieu dans la matinée. Le deuil était conduit par son fils, M. Laurent Ersa, procureur de la République à Moutiers ; son gendre, M. Sauveur Aymo, MM. Magnaschi et d'autres parents.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le lieutenant de vaisseau Peraldi, le commandant Costa, les capitaines Tortosi et Sarrocchi.

Dans le cortège, la plupart des officiers de la réserve, de la territoriale, les membres de la Société des officiers retraités, une délégation des officiers de la place, un grand nombre de parents et d'amis.

Une belle couronne avait été offerte par la Société des Officiers retraités dont le regretté défunt avait été l'un des fondateurs.

L'absoute a été donnée en l'église Saint Jean.

Nous adressons toutes nos condoléances à M. le procureur de la République Ersa, à MM. Edouard Ersa et Sauveur Aymo, aux familles Ermini, Nouza, Marsa et Magnaschi.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 1er septembre 1910.

Le marché est irrégulier : ferme sur la Rente Française à 97.65, les Sociétés de Crédit et les Valeurs Industrielles ou de Traction, faible sur les Fonds Etrangers, principalement le Turc à 94.70, les Valeurs Russes et les Titres cuprifères.

Information. — Les combinaisons variées des Cies d'Assurances sur la Vie présentent aux gens économes des facilités et des avantages incontestables. Elles permettent d'assurer soit le paiement d'un capital immédiatement exigible en cas de décès du père de famille, soit la constitution de dots pour les enfants ou encore de rentes viagères pour la vieillesse.

Mais dans ce genre d'affaires, dont la durée s'étend parfois à toute notre existence, il ne faut rien livrer au hasard. Il ne faut s'adresser qu'à des Sociétés de tout repos ayant derrière elles un passé irréprochable qui répond de l'avenir.

Au premier rang de ces Sociétés se place incontestablement la Cie d'Assurances Générales sur la Vie, dont le siège est à Paris, rue de Richelieu. Cette Société bientôt centenaire puisqu'elle date de 1819, assure plus de 900 millions de capitaux et plus de 51 millions de rentes viagères pour la garantie desquels engagements elle possède en valeurs mobilières ou en immeubles un actif de près de 900 millions. Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat, la Cie d'Assurances Générales est connue dans le monde entier et citée comme un modèle de correction et de bonne administration. Elle est représentée dans tous les Départements.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES
EDMOND ROSTAND
vient de paraître :
L'AIGLON
Illustrations de MM.
F. CORMON, J. FLAUREN
Gravures en Couleurs
LAGARDE & LA TOUCHE
ODY-GUILLONNET.
Le fascicule hebdomadaire : 0f60
EN VENTE PARTOUT
LIBRAIRIE PIERRE LAFITTE & Cie PARIS

Le 26e fascicule
en vente à la librairie du *Petit Bastiais*.

Le numéro du 1er septembre de *FEMINA*
Prix : 0,50. — Franco : 0,65.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 18 à midi 24° + à 6 heures du soir + 20° Maxima + 26° Minima + 16 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm à midi, 759 mm., 6 heures du soir, 760 mm.

Dans la matinée, S. E.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.
l'après-midi, id.

Douanes

Nous apprenons avec plaisir que M. Ottavy, contrôleur adjoint de 1re classe des douanes à Bastia, est promu au grade de contrôleur de 3e classe.

Toutes nos félicitations.

Décès

On nous annonce d'Hasebrouck la mort de M. le colonel en retraite Mousu, qui avait commandé la Légion de la Corse de 1881à 1885 ; il est décédé dans cette ville à l'âge de 83 ans. Il avait été admis à la retraite en 1887, comme chef de la 9e légion à Tours.

Maladies des Yeux

Nez, Oreilles et Gorge.

Avis. — Le cabinet du docteur Eliachef, médecin oculiste de Paris, est transféré 25, Bd Paoli, 25, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures, pour toutes maladies des yeux, nez, oreilles et larynx.

Musique

Leçons de piano, chant et solfège, musique d'ensemble, Mme M. Sanzoni, du Conservatoire de Paris, rue du Castagno 3, Bastia.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, toute la journée des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU*, 4, *boulevard du Palais*, au dessus des magasins Orengai, au 1er étage.

Nouvelles Religieuses

A SAINT-CHARLES

Il est vraiment extraordinaire et imposant, le concours aux pieux exercices de la neuvaine préparatoire à la fête solennelle de N. D de La Vanina.

La grande église de St-Charles est littéralement bondée de fidèles. Et sur la place, devant la porte grand'ouverte, que de personnes qui ne peuvent pénétrer dans l'intérieur du temple, et qui assistent de là aux oflrémonies religieuses !

Très apprécié le R. P. Olivi, dominicain, qui prêche à St Charles. C'est un véritable orateur à l'âme chaude, au cœur d'apôtre. Aussi, il parle avec chaleur, avec conviction, avec facilité, avec éloquence.

Le résultat final de cette neuvaine en l'honneur de N. D. de La Vanina ne saurait être que des plus heureux.

MESDAMES

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
13, rue Napoléon, au P, Bastia

Dissolution de Société

Par acte, sous seing privé, daté du cinq septembre 1910, la Société en nom collectif ayant existé entre *Bertocchi Joseph* et *Lanata Joseph* pour l'exploitation d'un commerce de *droguerie et quincaillerie* à Bastia, a *été déclarée dissoute*, à partir du 5 septembre 1910.

Bertocchi Joseph *en est le Liquidateur amiable* et continuera le même commerce pour son compte exclusivement personnel.

L'acte de dissolution susvisé a été enregistré et déposé conformément à la Loi.

Siège : 21, rue Napoléon.

Pour extrait : BERTOCCHI.

ETAT CIVIL

Naissance.

Vannini Vincent-Michel.

Décès.

Giannettini Pauline-Marie, ménagère, 85 ans, de Nocario.

Ersa Antoine-Joseph, officier d'administration en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, 80 ans, de Bastia

Nos Dépêches DU JOUR

COURSE DE PARIS

	3 sept.	5 sept.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.67	97.72
— de 3 0/0 amortis	97.70	97.75

ex-coupon

Nouvelles Maritimes

Nos Cuirassés

Paris, 5 septembre.

Le *Journal* dit que les travaux d'achèvement des deux grands cuirassés *Courbet* et *Jean Bart* sont poussés, à Lorient, avec une très grande activité.

Avant trois ans, notre marine pourra disposer de deux formidables unités de combat.

La Conquête de l'air

L'AVIATION MILITAIRE

Paris, 5 septembre.

Le *Matin* annonce que le général Brun, ministre de la Guerre, a commandé pour le service de l'armée dix monoplans et 27 biplans.

La France, ajoute le grand quotidien, aura ainsi, avant la fin de l'année, soixante aéroplanes.

BREST

GRAVES INCIDENTS
à bord d'un Croiseur

Brest, 5 septembre.

De graves incidents se sont produits, en rade de Brest, à bord du cuirassé *Amiral Aube*.

Les réservistes, accomplissant actuellement une période d'instruction à bord de cette unité de combat, se sont rendus auprès du commandant du bord et ont protesté avec véhémence contre l'insuffisance de nourriture. Bien plus, ils ont adressé au Ministre une protestation déclarant qu'on les avait fait descendre trop tard à terre, ce qui les avait mis dans l'impossibilité de profiter de leurs permissions.

Une enquête est ouverte sur ces faits par le Préfet maritime de Brest.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00495

AJACCIO

Conseil Général

Séance du 5 septembre

La séance est ouverte à huit heures et demie sous la présidence de M. Gavini.

M. le Préfet assiste à la séance.

M. Jean-Baptiste Battesti, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Vœux Divers

M. Versini

demande le rejet du sectionnement de la commune de Figari.

M. Balisoni

dépose des vœux d'intérêt local.

Adopté.

M. de Rocca-Serra

conseiller général de Bonifacio, émet le vœu que le Parlement élève de 5 francs les droits sur le liège au lieu de 3 francs actuellement inscrits au tarif général.

Adopté.

M. Toto Versini

demande que le chemin vicinal de Partinello au hameau de et Vriccia soit ouvert jusqu'à la marine de Cuspio.

Adopté.

M. Fabiani

conseiller général de Calenzana, demande que le service des dépêches soit confié dans l'arrondissement de Calvi à une société d'automobiles qui prendrait en même temps des voyageurs.

Il demande, en outre, la création d'une école mixte à Luzzibeo, hameau de Calenzana.

Enfin, il renouvelle un vœu tendant à un changement complet d'horaire des trains sur la ligne de Ponte-Leccia à Calvi.

Le Budget

Le Conseil reprend ensuite la discussion du budget.

Comme la veille, M. Caitucoli discute avec M. le Préfet, quelques uns des articles du budget.

Ecole d'Agriculture

Au sujet de l'article relatif à l'Ecole d'Agriculture, M. Caitucoli dit que cet établissement ne répond pas au caractère de sa fondation, puisque nos bouviers vont s'établir à la fin de leurs études sur le Continent.

Il faudrait donc trouver le moyen de retenir, au moins pendant quelque temps, ces bouviers en Corse.

« L'administration fera une enquête à ce sujet, dit le président. »

M. Gallini

annonce que l'année prochaine il interviendra un débat à propos de l'exploitation de Cavallaccio.

Les Bourses

M. Decori prononce un discours au sujet de la suppression du chapitre des bourses qui porte une grave atteinte aux intérêts du lycée de Bastia.

Il demande donc une subvention de 3000 francs pour cet établissement.

Cette subvention est votée à l'unanimité.

Incident

Un incident très grave se produit entre M. Gallini et Caitucoli à la suite de quelques mots échangés.

Cet incident est heureusement calmé grâce à l'intervention du président.

M. Caitucoli demande que le crédit de 150 francs attribué à la ville de Sartene soit porté à 1000 francs.

M Caitucoli obtient satisfaction.

L'affichage des discours

La commission du budget demande le vote de la somme de 50 francs pour frais d'affichage du discours de M. Gallini.

Adopté à l'unanimité.

M. Caitucoli

demande l'affichage du discours de M. Giacobi.

L'affichage est voté.

M. Decori

demande l'affichage du discours de M. Landry sur l'assimilation douanière.

M. Cuneo d'Ornano

propose également l'affichage du discours de M. de Carafla.

Vif Incident

M. le Préfet

demande la parole sur la proposition de M. Cuneo d'Ornano.

Il proteste avec énergie contre l'affichage du discours de M. de Carafla qui contient des paroles injurieuses pour la Nation française.

M. Caitucoli

répond avec véhémence. « Je proteste contre les paroles de M. le Préfet de la Corse. Ici personne n'a insulté la France et j'invite le président du Conseil général à faire retracter au Préfet les paroles qu'il a prononcées. »

Le Président

de répondre : « Laissez-moi parler, car au moment où vous avez interrompu, je m'apprêtais à faire remarquer à M. le Préfet que personne, ici, n'avait insulté la France.

» Si quelqu'un l'avait fait, du haut de cette tribune, fort de la confiance que mes collègues ont eue en moi je l'aurais empêché de parler. »

M. Caitucoli

félicite le président de cette attitude.

M. le Préfet

retire les paroles qu'il a prononcées.

Le Conseil général vote, avec réserves, l'affichage du discours de M. de Carafla.

M. le Préfet quitte la salle.

La séance est devenue tumultueuse, le vote que le Conseil général vient d'émettre soulève une véritable tempête.

M. le Préfet, que le Conseil général vient de désavouer par son vote, quitte la salle des séances.

En l'absence du Préfet, le Conseil général discute quelles sont les réserves à apporter à l'affichage du discours de M. de Carafla.

Toutes ces longueurs indisposent les conseillers qui ont émis des vœux en faveur de l'affichage de tous les discours et, d'un accord, chacun retirant sa proposition, aucun discours ne sera affiché.

L'incident est clos.

Autre Incident

M. Marini, secrétaire général, remplace M. le Préfet.

M. Pugliesi-Conti

demande la parole.

Le conseiller général d'Ajaccio rappelle que le Conseil avait, l'année dernière, voté le vœu de placer dans la salle des séances le buste de Napoléon Ier.

Or ce buste est arrivé : ce n'est pas celui de Napoléon empereur, mais celui du général Bonaparte.

L'orateur proteste vivement contre cette substitution. Dans un discours vibrant, il déclare que Napoléon Ier s'appartient pas à un parti, mais à la Nation toute entière.

M. Pugliesi-Conti demande que l'on remplace le buste du général Bonaparte par celui de Napoléon, empereur.

Il prie le Conseil de ne voir dans sa proposition aucune idée politique. Il obéit tout simplement à un sentiment de fierté légitime et à une pensée d'ardent patriotisme.

Ces paroles du maire d'Ajaccio soulèvent des applaudissements frénétiques.

M. Gaudin

déclare qu'il est très heureux que M. Pugliesi-Conti ait fait entendre une semblable protestation.

Il appartenait, en effet, au maire d'Ajaccio de s'élever contre une telle substitution.

Le Conseil ne peut, ne doit voir dans la proposition de M. Pugliesi aucune arrière pensée politique ; le Grand Empereur ayant été général de la Révolution.

M. Leonetti

prend la parole.

Après avoir fait l'éloge de Napoléon, il déclare que M. Pugliesi-Conti obéit, en faisant ce vœu, moins à une idée patriotique qu'à des considérations d'un ordre exclusivement politique.

Les paroles de M. Leonetti soulèvent les protestations de la majorité de ses collègues et de la salle tout entière.

M. Pugliesi-Conti

proteste très énergiquement contre les assertions de M. Leonetti.

Il lui défend de suspecter sa pensée, et de mettre en doute sa parole.

M. Cagninacci

se rallie aux paroles de M. Pugliesi-Conti et déclare qu'un Conseil général républicain s'honorera en mettant dans la salle de ses séances, le buste du Grand Corse que fut Napoléon.

Le discours de M. Cagninacci est vivement applaudi.

M. le docteur Maestratti

applaudit aux paroles du conseiller général de San-Martino-di-Lota.

« Au Conseil dit-il, nous sommes tous républicains, et, à ce titre, nous ne pouvons qu'approuver les déclarations de notre excellent collègue, M. Cagninacci.

M. Versini

essaye de mettre tout le monde d'accord, en déclarant que la précédente Assemblée avait décidé que la statue de Napoléon empereur serait placée dans la salle des séances du Conseil.

Cette déclaration fait bondir le conseiller général de Petreto-Bicchisano.

M. Caitucoli

s'exprime en ces termes :

« Je ne comprend pas que l'on puisse suspecter les opinions de M. Pugliesi Conti qui, spontanément, est venu à la République.

« Nous devons donc l'accueillir loyalement et sans doute de lui.

« Quel est donc le mauvais esprit ajouta, plus vivement encore l'orateur, qui, se moquant de la décision du Conseil général, a commandé le buste du général Bonaparte au lieu de celui de Napoléon empereur.

« C'est l'Administration qui a commandé le buste et, ce faisant, elle a commis une infamie. »

M. le Secrétaire général

proteste vivement contre les paroles de M. Caitucoli.

Il affirme que l'administration a bien commandé un buste de Napoléon-Empereur et que c'est le statuaire qui a envoyé celui de Bonaparte Général.

M. Leonetti, renonçant à la parole, le Conseil général décide que le buste de Napoléon Empereur, œuvre de Canova, qui décore la Préfecture, sera placé dans la salle des séances du Conseil général.

L'incident est clos.

LE BUDGET

On passe ensuite à la discussion du budget dont les derniers articles sont adoptés sur simple lecture.

Personne ne demandant plus la parole, le président du Conseil déclare la session close.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Nièvre

Paris, 5 septembre.

Les électeurs de l'arrondissement de Château-Chinon étaient convoqués hier, à l'effet d'élire leur député ; les opérations électorales du 8 mai 1910 ayant été annulées par la Chambre des députés.

Trois candidats, tous radicaux-socialistes, étaient en présence.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits 20 517
Votants 15.549

Ont obtenu :

MM. Houzey, député invalidé, 7.250 voix.
Chaudieux, ancien député, 5.802 id.
Dupré 2.291 id.
Voix diverses 193

Il y a ballottage.

Tirages financiers

Ville de Paris 1898

Paris, 5 septembre.

L'obligation portant le numéro 414 627 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 345.318 est sortie remboursable à *cinquante mille francs*.

Foncières 1885

L'obligation portant le numéro 303.789 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 592 194 est sortie remboursable à *vingt-cinq mille francs*.

Foncières 1909

L'obligation portant le numéro 1.184.491 est sortie remboursable à *cinquante mille francs*.

L'obligation portant le numéro 134 960 est remboursable à *dix mille francs*.

Foncières 1879

Les obligations portant les numéros 1.568 267 et 1.326 323 sont sorties remboursables chacune à *cent mille francs*.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE EN SAVOIE

A ALBERTVILLE

Paris de Chambéry, ce matin, à 8 heures 10, le train présidentiel s'est arrêté à Albertville, où M. Fallières a été l'objet des plus chaleureuses ovations.

Après avoir été salué sur les quais de la gare par toutes les personnalités administratives, militaires et politiques d'Albertville, M. Fallières se rend à l'Hôtel-de-Ville.

Tous les corps constitués viennent saluer le Chef de l'Etat qui, après cette réception, va visiter les hôpitaux.

Le cortège se reforme dès que M. Fallières a terminé sa visite et se dirige directement vers la gare, que le train présidentiel quitte à 11 heures 10.

A ANNECY

Sur les quais de la gare, attendant l'arrivée du train présidentiel, le maire d'Annecy, le Préfet de la Haute-Savoie, le Général commandant la division, le Président et le Bureau du Conseil général, les députés et sénateurs du département.

Un bataillon de chasseurs alpins, avec drapeau et fanfare, rend les honneurs au Président de la République, qui arrive à Annecy à 11 heures 50.

Le train présidentiel entre en gare et s'arrête juste devant le groupe des autorités, qui attendent le Chef de l'Etat.

M. Fallières, en habit, le grand cordon de la Légion d'honneur en sautoir, descend de son wagon-salon et tout de suite est conduit dans le salon d'honneur de la gare, décoré de drapeaux et de plantes vertes.

Le maire d'Annecy présente au Président de la République ses meilleurs souhaits de bienvenue, en un discours vibrant de patriotisme.

Le Président de la République répond en quelques mots à la bienvenue du maire, et a un mot aimable pour tout le monde.

Le cortège se forme ensuite pour se rendre à la Préfecture.

La daumont présidentielle est escortée par deux escadrons de dragons, armés de la lance.

La foule enthousiaste salue de ses [illegible] qui, souriant, répond avec beaucoup de grâce à cette manifestation de sympathie.

Le Banquet à l'Hôtel de Ville

A midi, un grand banquet offert par le Conseil municipal et le Conseil général, a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Pilade Biagini et leurs enfants ; M. et Mme Cantoni, née Paoli ; M. et Mme Oreste Biagini et leurs enfants ; M. et Mme Guillaume Biagini et leur fille ; M. et Mme Raphaël Biagini et leurs enfants ; M. Augustin Orlandi et ses enfants ; M. Emmanuel Orlandi et ses enfants ; M. et Mme Etienne Biagini et leurs enfants ; Mme veuve Joseph Paoli et ses enfants ; M. et Mme Louis Biagini, de San Francisco, et leurs enfants ; M. et Mme Charles Biagini, de Marseille, et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE MARTHE BIAGINI

leur fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine, décédée à Bastia, le 5 septembre 1910, dans la 6me année de son âge, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui mardi, 6 septembre, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 4, Avenue Carnot.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

CAFÉ DES GOURMETS
Boulevard Paoli, 23
UN DES PLUS CONFORTABLES DE BASTIA

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie.
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE
PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT
Chez l'éditeur, M. A. OLIVIER, 48, Rue St-Lazare, Paris.

Vient de paraître :
L'AGENDA GALLIA
PRATIQUE ELEGANT SOLIDE
Le Mieux Documenté
Son Format : 15×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 600 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer
PRIX : 2 FR. 75
Chez tous les Libraires
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
BASTIA
BIÈRE GRUBER à 20c le Bock

Les MALADIES de la FEMME
LE FIBROME
sur cent femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibrome, et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation, et qui engendrent les Rétentions et les Pertes presque continuelles, toujours graves si elles sont anciennes.
La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le Fibrome ne disparaît pas à peu, il pèse sur les régions inférieures, occasionne des douleurs dans le bas-ventre et les reins. La malade s'affaiblit et les portes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.
QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : N'attez une heure avec
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY
qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.
N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de l'abbé SOURY est composée de plantes spéciales, sans aucun poison, elle est faite exprès pour guérir toutes les Maladies intérieures de la Femme. Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du RETOUR D'AGE, Vertiges, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, etc., etc.
Il est nécessaire de faire chaque jour une injection avec PETYGIENYINE des DAMES. (1 fr. la boîte.)
La Jouvence de l'Abbé Soury se vend 3 fr. le flacon dans toutes les Pharmacies, 6 fr. le franco gare. — Les 2 flacons franco contre mandat-poste 10 fr. s'adresser Pharmacie Ric. DUMONTIER, 7, place de la Cathédrale, Rouen.
(Notice et Renseignements contre demande gratis.)

ECZEMAS, DARTRES.
Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs qui indiquent une affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde ; qui réussit où tous les autres ont échoué.
Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premières applications, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.
Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.
JUSTIN MAGNES, à St Julien en Born (Landes)
Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 50 adressé à la Pharmacie Depeuter 37, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, Cours Napoléon, à Ajaccio.

JE DONNE 100.000 fr.
à qui prouvera que la célèbre Rénovateur capillaire du dermologiste F. OLLÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Chauves !

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Olagnier

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 247
MERCREDI 7 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00496
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 57 m. — Coucher, 6 h. 9 m.
Premier quart., le 11 — Pleine Lune, le 18
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Reine.
Fête de Demain : Nativ. de la T. S. Vierge

6 SEPTEMBRE

VERS UNE ARMÉE DÉMOCRATIQUE !

Le proverbe dit vrai : « Les deux extrêmes se touchent. » Réactionnaires et socialistes campent aux deux pôles de la politique ; pourtant nous constatons chaque jour d'évidentes affinités entre ces irréconciliables adversaires. A l'exemple de M. Hervé, M. Ch. Maurras et ses amis de l'*Action française* préconisent l'action directe pour renverser la République abhorrée. Non seulement il y a similitude de méthode, mais les deux écoles partent des mêmes fausses données pour la solution de nombreux problèmes sociaux.

Certes, les conservateurs professent pour l'armée un amour chauvin, tandis que les unifiés en poursuivent la disparition ; mais il est curieux de constater que les hommes de droite et d'extrême gauche se font une conception identique de cette institution. Elle apparaît aux uns et aux autres comme la dernière force encore debout d'un passé aboli, comme un instrument monarchique, une classe fermée, ayant sa vie propre, extérieure à celle de la nation. Une armée républicaine, une armée démocratique, leur semble une impossibilité, une monstruosité. Nous nous acheminons pourtant vers cette heureuse réalité.

L'armée n'est point une caste séparée de l'ensemble du Pays. Bien au contraire elle est une émanation de la nation, une délégation de la collectivité, chargée de veiller à la défense du sol sacré de la Patrie et aussi — on ne saurait l'oublier — de sauvegarder la Constitution que la France s'est librement donnée.

Une institution qui réclame la collaboration constante du peuple entier ne saurait vivre d'une vie indépendante de ce peuple, dont elle est issue, qu'elle représente dans un service public.

Si, au même titre que la magistrature et toutes les grandes administrations, elle doit demeurer en dehors et au-dessus de tous les partis, elle n'en doit pas moins, pour servir avec dévouement la République — qui elle n'est pas un parti — être animée de l'esprit démocratique.

C'est ce qu'a compris la commission militaire, présidée par le général Gallieni et chargée de réformer le règlement du service intérieur de 1892, qui n'était, dans ses dispositions essentielles que la reproduction d'une ordonnance royale de 1833 !!

Depuis, quatre-vingts ans ont passé... l'éducation des masses populaires a fait des pas gigantesques : le peuple enfant est maintenant un homme et on ne traite pas un adulte comme un mineur !

Tout en sauvegardant l'indispensable discipline — force principale des armées — le décret du 25 mai 1910, entré en vigueur le 1er juillet dernier, fait, dit le rapport de la commission, « appel à l'*initiative* des chefs en sous-ordre et au *goût des responsabilités* qui en est la condition première. »

La hiérarchie militaire demeure, mais désormais le commandement supérieur se borne à donner des directions générales, à désigner le but à atteindre, sans se préoccuper des procédés à employer, des détails d'exécution. Le choix des moyens est réservé, en toute indépendance, à chaque chef d'unité, colonel ou capitaine, seul responsable. L'instruction des cadres et des hommes, les sanctions, l'administration intérieure lui appartiennent.

Ainsi, pourront disparaître bien des routines, bien des anomalies imposées par un règlement d'une précision outrancière. Ainsi, l'émulation — ce puissant facteur du progrès social — grandira, elle ne sera plus comprimée dans l'étroit creuset d'un décret minutieux. Des exemples récents n'ont-ils pas démontré ce que peuvent la vaillance et le dévouement de nos officiers. Les aviateurs militaires et aussi le lieutenant Lemoyne se voyant par devoir pour sauver deux cavaliers, ne sont-ils pas des symboles vivants. A de tels hommes — et ils sont légion — on peut faire confiance, sans entraver leur initiative personnelle. Conscients de leurs responsabilités, prêts à tous les sacrifices pour servir l'idéal qu'ils portent dans leur cœur, ils méritent d'exercer librement leurs capacités au service de la Patrie.

Il est des diversités de tempérament entre les habitants des diverses provinces françaises, sans que pour cela soit détruite la forte unité du caractère national. De ces différences les chefs pourront tenir compte dans leurs méthodes d'instruction des recrues ; ce qui, loin de nuire à l'unité de but, permettra, au contraire, une collaboration, une coopération de tous les constructeurs d'une même œuvre.

Un contact plus intime aura lieu entre officiers et soldats ; ils ne demeureront pas étrangers l'un à l'autre : le respect y gagnera, la discipline n'y perdra rien : mieux comprise, elle sera librement consentie.

Il n'y aura plus de hiatus entre la vie civile et la vie militaire. La caserne — malgré les affirmations réactionnaires — n'apparaîtra plus comme un cloître sans ouverture sur le monde, à la porte duquel on fait abnégation de sa personnalité ; mais *comme une grande maison familiale*, où pénètre l'air environnant, où chacun apporte ses qualités propres, où dans un effort conscient et fraternel on prépare la grandeur de la Mère-Patrie. C'en serait fait de l'anti-militarisme abject : il disparaîtra sous l'action bienfaisante de l'armée démocratique, devenue une école de formation civique tout en préparant la guerre possible.

Mais, il convient de le répéter avec M. Louis L., lieutenant d'infanterie, qui écrivait dans la Revue *Le Sillon* :

considérait comme un instrument élu par le ciel, et que c'était en cette qualité qu'il accomplirait ses devoirs de roi et de souverain... »

Puis, se comparant à son illustre grand-père, Guillaume II a ajouté :

« Quant à moi, me considérant comme l'instrument du Seigneur, sans aucun égard pour les vues et les opinions du jour, je vais mon chemin, dédié tout entier au bien et à l'évolution pacifique de notre patrie. »

Ainsi donc, en plein vingtième siècle, après les progrès des idées démocratiques, après l'accession du peuple à la conscience et au libre examen de ses droits, quand les droits de l'homme ont été proclamés depuis plusieurs générations de citoyens, il existe encore un souverain qui prétend que le peuple, ni la nation, ni les parlements élus ne sont rien, et que lui seul, lui Guillaume, est maître absolu, de par le droit divin !

Combien ne faut-il pas être aveuglé par l'orgueil, ou par l'ignorance voulue de l'histoire moderne, pour prononcer de telles énormités ! »

Mais passons sur ces aberrations du sens commun pour continuer à goûter le discours impérial :

« Nous autres, dit encore le Kaiser, nous devons avant tout cultiver les vertus guerrières, et comme au moment de la révolte, jeunes et vieux donnaient jusqu'à leur dernier bien, comme les femmes et les jeunes filles vendaient jusqu'à leurs cheveux, de même nous devons être prêts sans cesse à maintenir notre armement sans lacunes en songeant aux immenses progrès des puissances aux voisi-

« L'armement sans lacunes, » c'est la pendant à la « poudre sèche » et à « l'épée aiguisée, » de fameuse mémoire Sans doute, si Guillaume II n'écoutait que son belliqueux ressentiment, il estimerait qu'il est temps d'enrayer, par quelque bonne guerre, « les immenses progrès de la puissance voisine. » Mais heureusement il y a un parlement et des hommes raisonnables, en Allemagne, et aussi en France, qui sauront réserver aux ridicules rodomontades impériales la faveur qui leur est due...

A. Capello.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

29 — Feuilleton du Petit Bastiais

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

VII

LE PASSÉ D'UNE INGÉNUE

En descendant au bord d'elle-même, la fille de M. Bourgueil s'apercevait maintenant que le sentiment qu'elle éprouvait pour cet époux infidèle était bel et bien de l'amour.

Malgré ses torts, elle entendait le garder, le garder pour elle seule, et la pensée qu'il pouvait la délaisser pour une autre femme la faisait pâlir de dépit et de colère, surtout si cette rivale s'appelait la duchesse de Rouvray...

Un homme ne pardonne-t-il pas toujours les infidélités que l'on commet par amour pour lui ? A ce titre, Philippe devait abandonner Sidonie, maintenant certaine que la trahison qu'il lui reprochait restée stérile et que sa maîtresse était mère et veuve.

Lorsque Mme de Langeville rentra chez elle, on lui annonça qu'une femme désirait lui parler.

— Quelque mendiante sans doute ! s'écria Sidonie d'une voix aérée. Congédiez-la ! D'ailleurs, je n'y suis pour personne !

Au bout de quelques minutes, le valet de pied revint, portant une carte sur un plateau de vermeil.

— Cette femme insiste pour voir madame la comtesse, dit-il. Elle affirme qu'elle n'est pas une parfaite et que madame la comtesse lui a donné rendez-vous.

Sidonie jeta un rapide coup d'œil sur la carte et pâlit.

Mais nous savons quel empire elle avait sur elle-même. Son tressaillement n'eut que la durée d'un éclair, et ce fut d'une voix tranquille, quelque peu indolente même, qu'elle répondit :

— Ah ! oui. C'est vrai ! j'avais oublié.... Mais je suis fatiguée, souffrante. Priez donc cette dame de revenir un autre jour.

Le valet allait sortir, lorsque la comtesse parut se raviser.

— Au fait, non, Charles ! Je ne veux pas que cette personne ait fait une démarche inutile. Dites lui que je vais la recevoir dans quelques minutes.

Lorsque Mme de Langeville entra dans le petit salon où l'attendait la visiteuse, celle-ci se leva, esquissa une révérence comme celles qu'affectionnaient nos aïeules au temps de Louis-Philippe, fit méthodiquement le journal qu'elle lisait pour tromper les ennuis de l'attente, le mit dans sa poche et, avec un sourire confit et bénit, reft de nouveau son petit salut plongeant.

La personne qu'attendait Mme de Langeville avait, on peut le dire, une étrange apparence

D'un âge qui pouvait varier entre quarante-cinq et cinquante ans, elle avait le teint frais et l'œil tranquille ; la taille s'épanouissait, l'embonpoint venant avec les années. La figure grassouillette était souriante, et lorsque le rire s'accentuait, ses petits yeux disparaissaient sous les plis des paupières. Ses cheveux gris étaient teints du plus beau noir, et ses sourcils, à peu près absents, étaient figurés par deux savants et audacieux coups de crayon. Après avoir jeté un coup d'œil autour de la pièce, la visiteuse commença d'une voix onctueuse :

— Madame la comtesse se souvient sans doute de moi ?

— Pas du tout ! répliqua hautainement Sidonie.

— Pourtant, elle a vu ma carte ?..

— Oui, mais cela ne m'a rien appris.

— Comment ! madame la comtesse aurait oublié Mme Mailloche... Estelle Mailloche ?..

— C'est la première fois que j'entends prononcer ce nom.

La dame eut un sourire pincé.

— C'est singulier ! reprit-elle... j'ai pourtant prodigué à madame la comtesse des soins qu'une femme n'oublie jamais !

Mme de Langeville parut de plus en plus étonnée. Ses yeux s'ouvrirent tout grands, un léger pli creusa son front, et elle répliqua avec froideur :

— Je ne vous comprends pas... Il est probable que vous confondez ..

— Oh ! que non, madame la comtesse, j'ai une mémoire incomparable !.. D'ailleurs, il n'y a pas si longtemps que j'ai eu l'honneur de vous avoir pour cliente.

— Moi ?.. La comtesse de Langeville ?..

— Non ! Mais Mlle Sidonie Bourgeul.

Un éclair passa dans les yeux de la fille du marchand de vins de Champagne.

— Ça peut vous étonner, continua son interlocutrice, de me voir au courant d'un nom que vous n'auriez certainement eu garde de m'apprendre vous-même, et que, d'ailleurs, je ne vous demandais pas... Mais je me suis entourée de tous les renseignements nécessaires avant de venir vous trouver... J'affirme donc, s'il faut préciser, que je vous ai donné l'hospitalité chez moi, rue de la Fontaine, à Auteuil, dans la deuxième quinzaine du mois de septembre 1884.

Impassible, Mme de Langeville répondit :

— Je renonce à combattre votre idée fixe, madame... Mais comme ce que vous avancez n'est qu'un tissu d'incohérences et d'inexactitudes, vous trouverez bon que je ne continue pas une si étrange conversation.

Très altière, Sidonie avança la main vers un bouton électrique.

— Mon Dieu, madame, dit sans bouger de place Estelle Mailloche, laissez-moi vous dire que si vous aviez voulu me faire jeter à la porte, j'y serais déjà... Du moment que vous avez daigné me reconnaître après avoir lu mon nom sur ma carte, c'est que vous avez jugé que ce que j'avais à vous dire vous intéressait.

Sans s'émouvoir, Mme de Langeville riposta :

— J'avoue, en effet, que j'ai montré une certaine faiblesse en vous écoutant aussi longtemps, mais il y avait dans votre démarche, dans votre allure, dans l'histoire même que vous me racontez un piment parisien qui, je l'avoue, excitait ma curiosité... Ainsi, madame Mailloche, vous auriez obligé une personne assez ingrate pour ne plus s'en souvenir ?.. Et cette personne me ressemble ?..

— Comme une goutte d'eau à une autre !

— Mais quelle était votre profession au moment où vous obligiez ainsi votre prochain ?

La visiteuse eut un petit éclat de rire.

— Madame la comtesse le sait bien.... Sage-femme, pour la servir, — comme je l'ai fait, d'ailleurs !

Les sourcils de Sidonie se froncèrent de nouveau :

— Ah ! ah !.. Vous y tenez ?..

(A Suivre).

NOS VIGNOBLES

Le Prix du Vin et du Raisin

Nous devons mettre en garde les propriétaires de vignobles contre les offres déraisonnées que leur font certains marchands.

Tout le monde sait ou doit savoir que la récolte du raisin est déficitaire dans le monde entier.

Il en résulte un renchérissement forcé. Un négociant de Bastia, fournisseur de l'armée, ayant demandé à acheter du vin à Marseille, on lui a demandé 43 francs l'hectolitre.

Les plus mauvais vins ne se vendent pas moins de 35 francs l'hectolitre pris à Marseille.

Est-il juste que des intermédiaires réalisent sur le dos des malheureux insulaires des bénéfices dus à notre ignorance et à notre défaut d'entente ?

Ce serait au Syndicat agricole à grouper les agriculteurs et à leur faire connaître les prix auxquels vins et raisins doivent être normalement vendus.

Puisque les négociants s'empressent de majorer le prix du sucre et du café, lorsque le prix de ces denrées augmente en Bourse de Paris et de Marseille, pourquoi le vin et le raisin seraient-ils soustraits à cette loi ?

Serait-ce parce que le pauvre propriétaire Corse est vendeur au lieu d'être acheteur, et que la hausse ne doit profiter qu'au marchand de profession ?

Quoiqu'il en soit, nous engageons les propriétaires à tenir leurs prix : le raisin sur pied ne doit pas être vendu moins de 25 francs les cent kilos ; nous connaissons divers propriétaires qui ont traité à ce prix. raisin pris *à la propriété*.

Quant à nos vins, dont le bouquet est très apprécié, et qui titrent généralement 11 degrés, ce serait folie que de les vendre moins de 40 francs l'hectolitre.

Un Propriétaire.

JEUDI 8 SEPTEMBRE

Nous commencerons la publication d'un nouveau feuilleton :

LES MÈRES RIVALES

par [illegible]

le populaire écrivain qui obtint tant et de si mérités succès dans le roman et au théâtre.

LES MÈRES RIVALES

est un drame de passion maternelle, surexcitée jusqu'au crime, aux péripéties sans cesse renouvelées, se développant, poignantes, tragiques, dans une action rapide, où évoluent de curieuses et très vivantes silhouettes des bas-fonds de la vie parisienne.

NOUVELLES AGRICOLES

Une Conférence à Corte

Le Professeur départemental d'Agriculture a l'honneur de prévenir le public qu'il se rendra à Corte le 25 septembre 1910, pour y donner une conférence publique sur : « l'Agriculture et l'Enseignement agricole en Corse. »

La réunion aura lieu dans une des salles de la Maison Commune, à deux heures de l'après-midi.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 septembre 1910.

Les affaires ont été sensiblement plus actives aujourd'hui que les jours précédents et les cours de la plupart des valeurs s'inscrivent en avance sur la veille. Notre Rente gagne encore quelques centimes à 97.07. Fonds Etrangers en reprise notamment l'Extérieure à 95.02, le Serbe à 86.35 et le Russes 90/4 à 100.60. Le Turc reste faible à 94.70. Toutefois satisfaisantes un groupe des Sociétés de Crédit : le Crédit Foncier s'est traité à 797 ; son bilan au 31 juillet fait ressortir au compte de profits et pertes une augmentation de fr : 1.287.987. Le Crédit Lyonnais fait 1.455, le Comptoir National d'Escompte 836 et la Société Générale 735.

Le Suez ne varie guère à 5.447. Valeurs de transports fermement tenues. Hausse des valeurs nitratières ainsi que des valeurs métallurgiques russes. Les titres aurifères finissent en nouvelle moins-value, sur la baisse du métal à Londres et à New-York et l'augmentation des stocks visibles. Rio 1.713.

Dans le compartiment minier l'action Minas Pedrazzini du nominal de 40 dollars (54 fr. 50) accentue son avance à 129.50. Cette Société, constituée en 1907, possède dans l'Etat de Sonora (Mexique) de riches gisements aurifères et argentifères comprenant plus de 300 concessions.

Fermeté à 4/0 de l'obligation 6 0/0 or de la Mexican Union Railway.

Nos Chemins de Fer ont été peu traités.

Les Pensionnaires ET L'ETAT

Bastia, le 6 septembre 1910.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Je suis titulaire d'une maigre pension de retraite après 30 ans de services consacrés à l'Etat.

M'étant présenté au guichet de la Recette pour toucher mon trimestre, on a refusé de me payer, sous le prétexte que j'avais changé de domicile !

Ainsi, au mois de mars, je demeurais avenue Carnot, j'habite aujourd'hui rue de l'Opéra ; en voilà assez pour que l'Etat, en la personne de ses employés, me cherche pouille.

L'Etat a-t-il le droit de se livrer à un pareil abus de pouvoir ?

N'est-il plus permis à un citoyen français de changer son domicile ?

Autant de questions que nous serions bien aises de voir poser à M. le Trésorier payeur général, et résoudre selon le bon sens et l'équité.

Veuillez agréer, etc.

Un Retraité.

EXIGEZ LES
GALETTES
COSTE
MARQUE « LE BÉBÉ »

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VIVARIO. — M. André Fabre, fils de M. le Préfet de la Corse, a trouvé sur la route de Vizzavona, un billet de 50 francs qu'il s'est empressé de remettre à M. le Maire de Vivario.

Nous applaudissons de tout cœur à cet acte de délicate probité, et nous prions M. André Fabre et M. le Préfet de vouloir bien agréer nos plus respectueuses félicitations.

ST-LAURENT. — Au lieu dit « Agnicolaja » le sieur Rinaldi parcourait, son fusil abattu sur le bras gauche, un terrain apparemment giboyeux.

Des gendarmes qui passaient par là le virent mettre en joue pour tirer une pièce de gibier qu'il ne put atteindre. Ils s'approchèrent du chasseur, lui demandèrent son permis, et verbalisèrent, car de permis point.

PIEDICORTE. — M. Palmesani, maire et ancien conseiller général, vient d'être nommé chevalier du Mérite agricole.

Nos plus chaleureuses félicitations.

ILE-ROUSSE. — Lettre Ouverte à MM. le Maire d'Ile-Rousse, le Procureur de la République de Calvi, le Président du Conseil d'Hygiène à Calvi.

Messieurs,

N'ayant pas encore les habitudes Corses vu que je ne le suis pas et que je n'habite l'île que depuis peu, ne sachant à qui m'adresser au sujet de la mortalité effrayante et anormale de la population canine de notre ville je me permets de vous faire parvenir ces quelques lignes, pensant que vous voudrez bien faire faire le nécessaire pour tâcher d'enrayer cette teurie pour plusieurs points de vue : 1° pour l'hygiène, car avec les fortes chaleurs et les endroits cachés où peuvent aller mourir ces pauvres bêtes, les émanations pestilentielles sont un danger public ; 2° si ce massacre continue régulièrement, il pourrait très bien se faire que vous voyez fuir Ile-Rousse par un certain nombre de nouvelles, d'où perte commerciale pour la Cité.

Si cette mortalité est due à l'emploi d'appâts empoisonnés mis par ordre supérieur, ce dont je doute, car chaque fois que l'on en fait emploi sur le continent on avertit la population, soit par affiches, soit par tous autres moyens ; je suis fort étonné qu'il n'en soit pas de même à Ile-Rousse, mais dans le cas contraire, il me semble que la municipalité, d'accord avec les pouvoirs publics, pourrait très bien faire comme celle de Calvi, c'est-à-dire surveiller une personne, que la rumeur publique désigne, car, depuis son arrivée dans votre ville, il n'est pas rare de trouver deux ou trois fois par semaine, un certain nombre de chiens morts.

Comptant que la présente sera prise en considération, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations les plus respectueuses.

L. GOGITON.

ARBELLARA

M. SIMON ROTILY-FORCIOLI

Mardi dernier, à dix heures, ont été célébrées, à Arbellara, les obsèques de M. Simon Rotily Forcioli. L'église était trop petite pour contenir l'affluence considérable de population, qui était accourue de tous les points de l'arrondissement donner à la famille Rotily-Forcioli, frappée dans ses plus chères affections, un témoignage non équivoque de sa profonde sympathie et de la large part qu'elle prenait à son deuil.

M. Simon Forcioli, appartenant à une famille des plus considérées de l'arrondissement de Sartene, succombe à 30 ans, après dix mois d'atroces souffrances, aux atteintes d'une maladie que ni la science de praticiens distingués, ni l'affectueuse sollicitude des siens n'ont pu guérir.

Les obsèques, par le grand concours de population, ont pris les proportions d'un véritable deuil public, surtout par la tristesse qui se lisait sur les visages.

Derrière le cercueil porté à bras, le deuil était conduit par ses frères, MM. Jacques-Antoine et Baptiste Rotily-Forcioli, entourés de tous leurs proches. Les cordons du poêle étaient tenus par quatre jeunes gens, parents et amis du défunt : MM. Jean-Paul Agostini, Jean-Jacques Giustiniani, Istria Joseph, Casabianca Paul.

Sur les sept magnifiques couronnes offertes par [illegible] une, de toute beauté, l'avait été par ses collègues du Conseil municipal. Après la messe, notre jeune ami, M. Istria Joseph, a prononcé un discours que nous publions plus loin.

Je ne veux point clore cet article sans dire ce que fut l'existence — trop courte hélas ! — de celui dont nous pleurons tous aujourd'hui la perte aussi cruelle que prématurée.

Jeune encore, M. Simon Forcioli s'était choisi un compagne, Mlle Benedetti, dont la grâce et le charme ne sont pas encore oubliés. Cette union, qui se présentait sous les plus heureux auspices, devait être de courte durée. Un an ne s'était pas écoulé, qu'un beau soir elle était enlevée inopinément à l'affection de son mari éploré et de sa famille. La mort de cette compagne fidèle et dévouée, qui l'aurait soutenu aux jours d'épreuves, le frappa en plein cœur. Cette perte a certainement contribué, pour beaucoup, à engendrer le mal, qui après des souffrances inouïes, devait, à 30 ans, l'âge des plus beaux espoirs, le ravir, à son tour, à l'affection des siens.

Depuis le mois d'octobre dernier, la vie du pauvre Simon ne fut plus qu'un long martyre. Ici, il nous faut rendre hommage à son courage. De l'avis des docteurs eux-mêmes, rarement ils ont vu un malade supporter plus vaillamment, plus stoïquement que ne le fit Simon, les intolérables souffrances dont il était affligé.

Ce que je ne puis traduire avec suffisamment de force, ce sont les angoissantes heures vécues par les membres de sa famille, ce sont les instants terribles pendant lesquels ils s'attendaient à apprendre d'un moment à l'autre que leur cher malade devait succomber. Ah ! ce que furent ces heures, ceux-là seuls qui les ont vécues peuvent le dire !

M. Simon Rotily-Forcioli fut surtout un sympathique : d'un caractère agréable, d'un commerce sûr et facile, il inspirait naturellement la sympathie et l'amitié. Nombreux sont ceux qui ont eu la preuve de la générosité de son cœur et de la noblesse de son âme ; et certainement, le souvenir de ce garçon si aimable et si plein d'aménité ne sera pas oublié de sitôt.

Il nous sera permis de dire aux membres de sa famille dont l'affection vigilante ne s'est jamais démentie, que les regrets unanimes exprimés par toute une population qui a pris une très large part à leur douleur si légitime, que les témoignages sans nombre, qui leur sont arrivés de tous les points, doivent être une consolation dans le malheur qui vient de les frapper si cruellement.

M. Simon Forcioli peut dormir en paix son dernier sommeil : par les souffrances qu'il a endurées, il a chèrement payé son droit à l'éternel repos. — P. C.

Discours
prononcé par M. Istria Joseph

Mesdames, Messieurs,

Devant le cercueil qui renferme les restes de mon cousin Simon Forcioli, je suis profondément ému.

Mimé par un mal impitoyable que les ressources de la science et les soins intelligents de sa famille ont été impuissants à conjurer, Simon Forcioli vient de périr dans sa trentième année, dans tout l'éclat de sa jeunesse.

La mort sait bien choisir ses victimes : aujourd'hui, sa main stupide s'appesantit sur toute la population d'Arbellara, qu'elle plonge dans la consternation en lui ravissant l'un de ses êtres les plus chers, les plus affectionnés.

Dans une vie courte, mais bien remplie, Simon Forcioli a su révéler à ses parents et à ses amis toutes les plus belles qualités du cœur. Il était de ces natures aimantes et charitables qui aiment à faire le bien et le font par plaisir, qui compatissent au malheur d'autrui et mettent au service des pauvres leurs biens, leur santé et jusqu'à leur vie. Il était doué de ces manières affables et avenantes qui font éprouver un sentiment de sympathie pour ceux qui les ont reçues en partage ; la loyauté et la sincérité qu'il apportait dans toutes ses actions l'avaient recommandé à l'estime de tous et lui avaient acquis de solides amitiés qui lui rendent aujourd'hui un dernier hommage en venant saluer sa dépouille mortelle.

Une héroïque patience pendant une longue maladie qu'il a supportée avec une résignation parfaite, un courage stoïque en présence de la mort ont été le couronnement d'une vie de vertus et de bienfaits.

Tu pars, cher Simon, en laissant dans la maison un vide affreux que rien ne saurait combler ; tu pars, en jetant le deuil et la désolation dans tous les cœurs qui avaient su t'apprécier !

Tu succombes, hélas ! sans que jamais la pensée de la mort soit venue germer dans ton cœur, assombrir tes espoirs. Non, tu ne voulais pas mourir, tu ne croyais pas de mourir ; comme la jeune fille du poète, tu avais « les ailes de l'espérance », et tu l'écriais comme elle :

O Mort, tu peux attendre, éloigne, éloigne-toi,
Vas consoler les cœurs que la honte, l'effroi,
Le pâle Désespoir déchire ;
Pour moi, Pâles encore à des ailes vertes,
Les vallons des échos, la Muse des concerts ;
Je ne veux pas mourir encore ;

mais « la cruelle qu'elle est, » s'est bouché les oreilles et t'a laissé crier.

Tu meurs ! mais ta mémoire vivra éternellement parmi nous.

Nous ne t'oublierons pas ; nous sèmerons des fleurs sur ta tombe, nous verserons des larmes de regret, témoignage sacré de notre souvenir.

A tes frères éplorés, à tes sœurs chéries brisées par les nuits d'insomnies passées à ton chevet et angoissées par cet effroyable malheur, les nombreuses marques de sympathie qu'ils viennent de recevoir seront un baume à la douleur qui les accable.

Au nom de ta famille, au nom de tous tes parents et amis accourus de toutes parts pour te conduire à ta dernière demeure, en leur nom et au mien, adieu, cher Simon, adieu !

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21 4 à midi 24 5 + 4 6 heures du soir + 20 Maxima + 26 4 Minima + 18 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Dans la matinée, Calme,
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.
l'après-midi, id.

Les Elbois à Bastia

L'excursion des Elbois, organisée par la Société d'Assistance publique *La Croce Verde*, de Portoferraio, primitivement annoncée pour le 24 juillet dernier, est irrévocablement fixée au 25 de mois courant.

On croit que le nombre des excursionnistes s'élèvera à plus de quatre cents.

Nul doute que les Bastiais ne réservent l'accueil le plus empressé et le plus cordial à nos frères voisins.

Douanes

M. le lieutenant Emanuelli, à la Rochelle, déclaré admissible au grade de vérificateur, à la suite du concours qui a eu lieu en juillet dernier, est nommé vérificateur de 3e classe à Cerbère.

M. Battini, commis principal de 2e classe à Marseille, est nommé contrôleur adjoint de 2e classe sur place.

M. Delcroso, commis de 1re classe à Bône, est nommé contrôleur adjoint de 3e classe, à Marseille.

Obsèques

M. Pilade Biagini, l'entrepreneur si avantageusement connu dans notre ville, vient d'avoir la douleur de perdre une de ses filles, Marthe, âgée de six ans, malgré tout ce qui a été tenté par la science et la sollicitude maternelle. Cette charmante fillette, si précoce et si joyeuse, faisait la joie de ses parents, aujourd'hui tout abîmés dans la douleur.

La levée du corps a été faite à une heure de relevée, en présence de nombreux amis qui ont tenu à prendre part au deuil que frappe M. et Mme Pilade Biagini, ainsi que les familles Santoni, Biagini et Orlandi.

Le drap blanc qui recouvrait le cercueil de cette si douce fillette disparaissait sous les fleurs et la verdure.

Toutes nos condoléances à tous ceux qui pleurent ce cher ange.

Faculté des Lettres d'Aix

Les examens écrits des divers baccalauréats, dépendant de la Faculté des Lettres d'Aix, commenceront le 17 octobre à Aix, Avignon, Digne, Toulon, Nice et Bastia.

Le registre d'inscription sera ouvert au Secrétariat de la Faculté des Lettres du lundi 26 septembre au samedi 8 octobre inclus.

Décès

Nous avons appris avec le plus vif regret la mort de M. Félix Bellon, décédé à Bedoin (Vaucluse), à l'âge de 71 ans.

Nous adressons à Mme Auguste Reynaud, née Bellon, à M. Reynaud, officier d'administration de 1re classe à l'état-major du 15e corps d'armée, et à leur famille nos bien sincères condoléances.

L'Amour des voyages

Les voyages de Robinson Crusoé ou ceux de Gulliver leur avaient monté le boorrichon, aux deux gosses qui, hier, au moment où le bateau de Marseille allait quitter notre port, furent paternellement cueillis par M. Hennequin, notre actif commissaire central, alors qu'ils se disposaient à partir en exploration lointaine.

C'est qu'ils ne comptaient pas s'arrêter à Marseille, les deux jeunes P. A. et P. I., tous deux âgés respectivement de 13 et 14 ans. Ils voulaient aller voir les mosquées, bicots et autres trabadjars ; et, qui sait, pousser, peut-être, une pointe jusqu'aux pays des Chasmbas. Ils voulaient visiter l'Afrique quoi !

C'est du moins ce qu'ils ont déclaré à la police, mais — voilà le cheveu — ils n'avaient, à eux deux, que 50 francs, subrepticement soustraits à la caisse paternelle. Avec deux louis et demi, on ne va pas loin, vous savez, demandez ça à mon cher confrère X., cet amour aux cravates troublantes.

Somme toute, on a bien fait de les empêcher de partir, ces jeunes amoureux de terres lointaines, et nous conseillons aux parents, auxquels on les a remis, de leur donner à chacun un béberon.

Au Port

Entrées ;

— Vap. « Iberia, » cap. Fraissinet, venant de Marseille.

— Vap. « Corsica, » cap. Olivieri, venant de Porto-Vecchio.

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, venant de Livourne.

— Vap. ital. « India, » venant de Porto-Torrès.

Sorties :

— Vap. « Corsica, » cap. Olivieri, parti pour Portovecchio.

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, parti pour Livourne.

— Vap. italien « India, » parti pour Livourne.

Service vapeurs A. C. Southwell

Le vapeur *Crane* chargera à Bastia, vers 8 courant, pour Londres et tous les ports du Nord de l'Angleterre.

— Le vapeur *Thirlmere*, vers 9 courant, pour Valencia, Manchester, etc.

— Le vapeur *Tunis*, vers 12 courant, pour Hambourg et les ports de la Baltique.

— Le vapeur *Drake*, vers 25 courant, pour Londres et les ports du Nord.

— Le vapeur Marsala, vers le 25 courant, pour Hambourg et la Baltique.

C'est le moment de construire, car la Maison de Matériaux
Joseph LUCCHETTI
livre tous les articles nécessaires à la construction à des prix inconnus jusqu'ici.

Demander prix-courant
(Voir l'annonce à la 4e page)

A vendre

A vendre deux demi-étages au Nouveau-Port.

S'adresser à M. Seassari, coiffeur au Nouveau-Port.

Nouvelles Religieuses

A SAINT-CHARLES. — La fête de la Nativité de la T. S. Vierge, sous le vocable de N. D. de La Vasina, sera célébrée, avec la plus grande solennité, jeudi, 8 septembre.

Ce soir, à 7 heures et demie, veille de la fête, Vêpres solennelles, suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement.

Le jour de la fête, le matin : Messes basses à toutes les heures, depuis 5 heures jusqu'à midi, Grand'Messe à 11 heures ; le soir : à 3 heures, Vêpres, à 4 heures, procession solennelle avec la statue de N. D. de La Vasina, à 8 heures, cérémonie pour l'abaissement de la relique de la Très Sainte Vierge.

Voici l'itinéraire que suivra la procession : Rues du Lycée, Saint Jean, du Môle, des Ephyrs, Marché aux Poissons, Place du Marché, rues Neuve St-Jean, Napoléon, Place Saint-Nicolas, rue Miot, Boulevards Paoli, du Palais, Saint-Angelo, Cours Desvaux Favale, Place de la Citadelle, rues Notre-Dame, de la Paroisse, tour de la Place d'Armes, Cours Docteur Favale, rue Droite.

Amitié.

N. B. — La confrérie de Saint Charles Borromée, qui ne recule devant aucune dépense possible pour satisfaire la dévotion de ses fidèles, fait appel aux sentiments religieux de la population Bastiaise. Elle espère que celle-ci assistera, avec son respect et son recueillement habituels, à toutes les saintes cérémonies qui auront lieu la veille et le jour de la fête de N.-D. de La Vasina.

A NOTRE DAME DE LA VASINA. — Nombreux pèlerins aimant témoigner de leur dévotion à la Vierge en passant la nuit en prières au pied de son trône Auguste. Pour encourager ces pieux exercice de la prière nocturne les chants des cantiques alternés avec la récitation du Saint-Rosaire et on expliquera les mystères, comme on pratique au célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes.

Des prêtres, toujours dévoués, se tiendront à la disposition des fidèles pour les confessions, et pendant la matinée, il y aura des messes à toutes les heures.

Vers 7 heures du matin, réception solennelle des pèlerins d'Ajaccio, qui, cette année, seront au nombre de 300 environ.

La messe de communion générale, précédée d'une allocution, aura lieu à 7 heures et demie. A 10 heures, grand'messe avec panégyrique de Notre-Dame des Grâces.

A 3 heures du soir, procession, salut du T. S. Sacrement.

Le pèlerinage de l'Ile-Rousse aura lieu le lendemain, avec celui de Bastia.

ETAT CIVIL

Naissance.

Laurent Philippe-Toussaint. — Exposito Marie-Louise.

Décès.

Ferrando Joseph, employé des ponts et chaussées, 77 ans, de Bastia.

Pasqualini Marthe-Louise, 6 ans, de Bastia.

Pasqualini Sauveur, 10 mois, de Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00497

COURSE DE PARIS

5 sept. — 6 sept.

Rentes de 3 0/0 anciens : 97.72 — 97.70
— de 3 0/0 amortis : 97.75 — 97.90
ex-coupon

GUAGNO

La Double Tentative de Meurtre

Voici des renseignements complémentaires sur la double tentative de meurtre qui, le 3 septembre dernier, a eu pour théâtre le hameau de Guagno, et au cours de laquelle les nommés Poli et Leca furent plus ou moins grièvement blessés.

Ce double crime est survenu à la suite d'une rixe, dont le point de départ fut une discussion à propos d'un coup douteux, pendant une partie de cartes dans une buvette de l'endroit.

C'est Poli Hilaire qui le premier aurait ouvert le feu sur Leca Victor, qui a riposté.

Gaffory Pierre-Jean, oncle de Poli, aurait, lui aussi, tiré sur Leca, mais ce dernier prétend que c'est Gaffory qui, le premier, aurait fait feu sur lui.

Les autorités locales donnent Gaffory comme un sujet dangereux. Il est toujours en fuite.

PORTOVECCHIO

LES TROUBLES RECOMMENCENT

Bonifacio, 6 septembre.

Ce matin, à 6 heures et demie, les ouvriers syndiqués, occupés au travail du liège, se sont livrés à une manifestation qui a considérablement troublé l'ordre public.

Au nombre de 300, ils se sont, par la force, opposés au chargement d'un vollier sacré dans le port et sur lequel on devait embarquer des balles de liège destinées à un négociant du continent.

Les ouvriers syndiqués exigent que les opérations du bouillage et du grattage du liège soient faites en Corse.

Des troubles sont à craindre, car les grévistes sont très surexcités.

Des mesures sévères vont être prises par le Sous-Préfet de Sartene, de concert avec la gendarmerie, pour parer à toute éventualité.

Des renforts ont été demandés pour assurer le maintien de l'ordre.

BREST

Dramatique Suicide du Lieutenant-Colonel HAYE

Brest, 6 septembre.

Le monde militaire de Brest a été douloureusement ému à la nouvelle du suicide du lieutenant-colonel Haye du 2e régiment d'infanterie coloniale.

En proie à un violent accès de fièvre rapportée des colonies, le distingué officier s'est brûlé la cervelle avec son revolver d'ordonnance.

Le suicide dramatique du colonel Haye, universellement aimé à Brest, a produit une réelle consternation.

EN ITALIE

Huit Victimes de la « Mano Nera »

Paris, 6 septembre.

Des télégrammes de Rome annoncent qu'à Pellaro une famille entière, composée du père, de la mère et de six enfants a été trouvée assassinée.

On croit voir dans cet odieux forfait une vengeance de la sinistre société *La Mano Nera*.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE EN SAVOIE

A ANNECY

Dîner de Gala

Paris, 6 septembre.

Hier soir, au dîner de gala, le maire d'Annecy, salue le Chef de l'Etat et l'assure de la fidélité à la République des populations Savoyardes.

Quelque Français depuis cinquante ans seulement, les habitants des deux départements français représentent ardents patriotes et ne demandent qu'à le prouver, comme ils l'ont déjà fait à l'époque troublée de notre histoire contemporaine.

M. le sénateur Mercier porte ensuite un toast au Président de la République et à la nation Française. L'accueil enthousiaste que les populations de la Savoie ont fait au vénéré chef de l'Etat sont la preuve manifeste de leur attachement au Pays.

Le Président de la République répond aux toasts par un discours remarquable. Il se déclare ému de l'accueil si sympathiquement spontané qu'il a reçu en Savoie.

« Continuons, dit-il, à mettre toute notre confiance dans nos institutions qui, depuis quarante ans, ont fait leurs preuves.

« Le Pays sait qu'il peut attendre d'elles sécurité, justice et progrès. »

Le Président de la République lève sa coupe à la prospérité des deux Savoies. »

Le Départ

Le Président de la République a quitté Annecy ce matin, à 8 heures et demie, en automobile pour se rendre à Saint-Julien, où le cortège présidentiel est arrivé à 9 heures.

Le cortège s'arrête devant l'hôtel de ville.

M. Fallières est reçu au bas du perron par le maire de la coquette localité qui le conduit dans la salle d'honneur de la mairie, très artistiquement décorée.

Toutes les autorités sont successivement présentées au chef de l'Etat qui a pour chacune un mot aimable.

Une fillette offre à M. Fallières, une superbe gerbe de fleurs entourée d'un ruban tricolore.

Pendant une demi heure environ, le Président de la République s'entretient cordialement avec les personnes présentes, mais le protocole le force à se rendre bientôt à la gare, où il doit prendre le train pour Annemasse.

ANNEMASSE

Simple arrêt de dix minutes à la gare d'Annemasse, où, dans le salon d'honneur que décorent des tentures rouges et des plantes vertes, le chef de l'Etat reçoit les hommages du Conseil municipal.

A THONON

A midi, le train présidentiel arrive en gare de Thonon, l'étape la plus intéressante du voyage présidentiel, car c'est dans cette petite sous-préfecture que naquit le célèbre Dessaix dont on inaugure aujourd'hui la statue.

La petite gare est très coquettement décorée de drapeaux, un grand tapis recouvre le quai du point où s'arrêtera le train présidentiel jusqu'au salon de réception.

Sur les quais se tiennent MM. le maire de Thonon, Mercier, sénateur, le sous-préfet de Thonon et les membres du Conseil municipal.

Les pompiers forment la garde d'honneur, et au moment où le train présidentiel s'arrête juste devant le salon la musique joue la *Marseillaise*.

Le maire de Thonon reçoit M. Fallières à sa descente de wagon et le conduit dans le salon, où après lui avoir souhaité la bienvenue, il lui présente les personnes qui l'entourent.

M. Fallières répond en quelques mots aux souhaits de bienvenue du maire de Thonon.

A la Sous-Préfecture

Réception des autorités

Le cortège se forme encadré par une escorte de dragons et se rend à la sous-préfecture où ont lieu les réceptions.

Tous les maires des communes de l'arrondissement, les corps constitués, le Président et les Juges du Tribunal de première instance, et les fonctionnaires des justices de paix sont présentés au chef de l'Etat qui a pour chacun d'eux une parole aimable.

Cependant la foule massée sur la place de la Sous-Préfecture acclame le Président de la République, qui, à plusieurs reprises se met au balcon pour répondre aux vivats des habitants de la coquette sous-préfecture.

Discours de M. Fallières

Au cours de la réception des maires de l'arrondissement de Thonon, et en réponse au chef de la municipalité de cette ville, M. Fallières prononça une allocution dans laquelle, après avoir rendu justice au patriotisme des Savoyards, il termina en ces termes :

« La République est unanimement reconnue en France aujourd'hui, et quand j'allais fièrement porter nos couleurs au-delà de nos frontières, j'ai pu constater le profond respect que l'étranger éprouve, non seulement pour la France, mais aussi pour la République Française.

» C'est la réponse que l'on doit faire à ceux qui parent un moment espérer que l'Europe monarchique étouffera la République Française.

» Je suis entré dans les capitales monarchiques aux sons de la *Marseillaise*, et partout j'ai pu constater l'ardeur et le profond respect dont jouit la France républicaine. »

LE BANQUET

A midi, M. Fallières et sa suite se rendent à l'hôtel de ville où est servi le banquet offert par la municipalité au chef de l'Etat.

La vaste salle est très artistiquement décorée et sur la grande table en fer à cheval couverte des guirlandes de roses maréchal Niel,

Les Toasts

Divers toasts sont portés au Président de la République par le maire de Thonon, le sénateur Mercier et le sous-préfet de l'arrondissement.

M. Fallières lève sa coupe à la prospérité du département si attaché à la République.

Inauguration du monument Dessaix

A l'issue du banquet de l'hôtel de ville, le Président de la République se rend sur la place où s'élève la statue du général Dessaix que l'on va inaugurer.

Des sociétés de préparation militaire et les pompiers forment la garde d'honneur autour du monument.

La population à grand peine maintenue par la police municipale, fait au chef de l'Etat le même accueil chaleureux qu'à l'arrivée.

Lorsque le monument est découvert et que la remise en a été faite à la ville par le comité d'initiative, le général Brun, ministre de la Guerre, prend la parole et prononce le panégyrique du général Dessaix, le glorieux enfant de Thonon.

En termes vibrants, le ministre de la Guerre rappelle la vie du général Dessaix.

Créateur et commandant de la fameuse légion des Allobroges, il fit avec éclat les campagnes d'Italie, d'Allemagne et de Russie, où, à la Moskowa, il eut un bras emporté par un boulet.

Le général Brun rappelle également qu'en 1814, chargé de la défense des Alpes, il arrêta et repoussa les Autrichiens qui avaient envahi notre frontière.

Le ministre de la Guerre termine en saluant ce héros de la grande épopée impériale et en le donnant comme exemple aux jeunes générations de la patriotique Savoie.

Le discours terminé, toutes les sociétés qui assistent à la cérémonie défilent devant le monument aux sons de la *Marseillaise*.

Le spectacle est impressionnant et la foule, de plus en plus enthousiaste, ne cesse de manifester en faveur du Président de la République.

A EVIAN

La station balnéaire d'Evian-les-Bains reçoit le visite rapide du chef de l'Etat, où l'on se rend en bateau.

Même réception à l'hôtel de ville que dans toutes les autres localités où s'est rendu le Président de la République.

Le Conseil municipal, les membres de l'Enseignement, les fonctionnaires des diverses administrations sont présentés à M. Fallières qui les reçoit avec la même grâce.

Après un tour en ville et une courte visite à la source, au milieu des acclamations, M. Fallières et sa suite remontent en automobile pour rentrer à Thonon.

Dîner intime

La journée s'est terminée par un dîner intime offert par le Président de la République aux personnes de sa suite.

MODERN CORDONNERIE

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES
Grand choix pour Hommes
Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI
9, Boulevard du Palais, BASTIA

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Fraîche de poissons aux Fontionnettes

Atelier spécial de réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE - MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 387 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Autres périodiques régulièrement traités à forfait.
France : 50 cent. — Abonnement d'un an : 1 fr. 50.
A. CLAVEL, Éditeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain, Paris
PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
Jardins & Basses-Cours
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.
ABONNEZ-VOUS REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME
BON pour un ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de : fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE
PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Roque du Var. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Dallages en pierres et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les dividendes de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement un journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez aisément compte de la rédaction de ses informations et de la valeur de son service. — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 12 francs.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Rabelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sorbiglia, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. S. MATTEI
à Bastia (Corse)
LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER
Vins Cognacs
ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 248
JEUDI 8 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00498
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 57 m. — Coucher, 6 h. 2 m.
Premier quart., le 11 — Pleine Lune, le 18
Fête d'Aujourd'hui : Nativ. de la Ste Vierge
Fête de Demain : Saint Gorgonio.

7 SEPTEMBRE

APAISEMENT ET DÉTENTE

Au beau milieu de la trêve des armes des vacances, un certain nombre d'hommes politiques préparent la lutte prochaine contre le cabinet Briand. La guerre n'est pas encore franchement déclarée, mais on fourbit les armes, et c'est une fraction du parti radical, avec MM. Combes, Berteaux et même Léon Bourgeois, qui mène l'assaut.

Déjà le mot de crise a été prononcé. Cette éventualité, qui répond sans doute au désir d'un petit nombre, ne saurait encore cependant être considérée comme sérieuse. Il y a lieu d'attendre, avant de crier « trahison, » les précisions que M. Briand ne manquera pas de donner bientôt dans un nouveau discours-programme ; il y a lieu d'attendre surtout que le Parlement se soit nettement prononcé contre la politique qu'il a approuvée à une forte majorité il y a quelques mois.

C'est naturellement autour des mots d'*apaisement* et de *détente*, prononcés par le président du Conseil, que roule le conflit. Selon une information tendancieuse, qui du reste a été démentie, M. Léon Bourgeois aurait dit, dans son discours de Châlons-sur-Marne : « Le mot d'apaisement est une formule vide. » Est-il besoin de faire remarquer combien une telle déclaration eut paru étrange dans la bouche de l'éminent homme d'Etat français qui est l'un des champions les plus enthousiastes du désarmement et de la paix internationale, et qui fut le représentant de la France à La Haye, au Congrès de la Paix ! Faudrait-il donc supposer que celui qui préconise la paix entre les peuples la considère comme impossible dans sa propre patrie, dans la nation elle-même ?

C'est encore M. Combes qui a annoncé l'intention de demander au chef du gouvernement des explications sur l'attitude de certains candidats plus ou moins libéraux ou réactionnaires qui se sont réclamés de la politique de M. Briand pour faire pièce aux candidats radicaux.

Ce fait s'est, en effet, produit dans plusieurs circonscriptions ; mais il y a là une équivoque qu'il est facile de faire disparaître, car enfin M. Combes *lui-même voudra bien admettre* qu'il n'y a pas que ses amis qui sont républicains, et qu'un nombre énorme de citoyens, qui constituent, on peut l'affirmer, une majorité en France, ne partagent pas absolument les idées de l'ancien président du Conseil et n'en sont pas moins des démocrates convaincus et profondément dévoués aux institutions républicaines.

Ce sont précisément ceux-là que M. Briand s'est refusé à englober sous l'épithète vraiment trop vaste de « réactionnaires : » il a pensé avec raison que l'on pouvait faire, avec leur concours, d'excellente politique nationale, donnant satisfaction au plus grand nombre, sans rien sacrifier des principes laïques et démocratiques qui ont fait triompher la République.

Pendant longtemps, la réaction, disposant de forces nombreuses et disciplinées, pouvait encore caresser l'espoir de mettre la main sur le gouvernement de la France, de renverser la « gueuse. » Le parti républicain avait alors le devoir de se défendre par tous les moyens, de se grouper étroitement et de refuser l'estampille républicaine à tous ceux qui pouvaient paraître suspects d'insincérité ou de traîtrise. M. Briand reconnaît le mérite de cette politique, il rend hommage aux hommes de combat et de devoir qui forent sur la brèche à l'heure du péril. Mais il estime qu'à des temps nouveaux doit correspondre une politique nouvelle affranchie de toute tyrannie ; l'attelage étant bien en main, il veut lâcher un peu les rênes, le laisser souffler à la montée, persuadé qu'il n'en profitera point pour reculer ou cesser d'avancer. Le meilleur charretier n'est pas celui qui lait sans cesse claquer le fouet.

Cependant, plusieurs Conseils généraux se sont émus de cette orientation nouvelle, de cette « politique d'apaisement et de détente » qui va permettre, a-t-on dit, aux réactionnaires de toute nuance de s'abriter, pour se poser en républicains, derrière le nom et le langage du chef du gouvernement.

« L'apaisement, s'écrie notamment M. *Chamerlat, député et président* du Conseil général du Puy-de-Dôme, l'apaisement, nous aussi nous le voulons ardemment, nous aussi nous l'appelons de tous nos vœux, mais à la condition expresse qu'il ne soit pas un prétexte de recul d'empiètement sur les principes civils, d'accroc aux lois de laïcité, à la condition également que notre régime soit un régime de probité et d'honnêteté exempt de toute faiblesse vis-à-vis des ennemis héréditaires de la République... Pour nous, comme par le passé, le péril est à droite, et si c'est à droite que penche le gouvernement, ce n'est pas à ses côtés qu'il nous trouvera, mais en face de lui pour le combattre. »

Fort heureusement, la situation ne justifie ni de pareilles craintes ni de semblables menaces. Certes, si M. Briand pouvait être suspect d'alliance avec la réaction contre la République, nulle conduite de Grenoble ne serait assez expéditive... Mais quelle étrange conception tout de même ! M. Briand n'a point cessé d'être inscrit au groupe républicain socialiste de la Chambre, c'est lui qui a été l'habile artisan de la loi de Séparation, cela ne suffit-il pas à dissiper toute équivoque ?

Quant à ceux qui, interprétant faussement le mot d'apaisement pour le faire tourner au profit des réactionnaires, il est facile de les démasquer : M. Briand lui-même en a donné le moyen : demandez-leur si oui ou non ils approuvent les doctrines et les lois de laïcité ; si oui, il n'y a aucune raison de les exclure du grand parti républicain ; si non, comment réussiraient-ils à donner le change et qui donc se laisserait prendre à la mystification ?

Aujourd'hui comme hier, ce critérium a conservé toute sa valeur. Lorsqu'un débat s'ouvrira à ce sujet, soit devant la Chambre, soit devant le Sénat, il suffira à M. Briand de le répéter pour faire disparaître le malentendu qui menace de diviser le parti républicain. Le président du Conseil a déclaré que le but de sa politique était de donner au pays la paix et l'union nécessaires pour lui *permettre, dans le travail et la liberté*, d'accroître sans cesse sa puissance économique et sa grandeur dans le monde ; il a ajouté qu'il comptait, pour l'accomplissement de cette tâche, sur l'appui de tous les républicains et des seuls républicains. Nous demeurons persuadés que, s'il ne s'éloigne pas de cette ligne de conduite, la majorité qui lui donna sa confiance avant la clôture de la session, la lui renouvellera pleine et entière à la rentrée.

Henri BRUMONT.

Propos d'actualité

L'As de Carreau

Ce cauchemar du fantassin : l'as de carreau, a vécu. Il va prendre place, au Musée de l'Armée, parmi les bonnets à poils et les fusils à piston. Ainsi en a décidé le général Sarrail, directeur de l'Infanterie, d'accord avec le ministre de la guerre.

Il avait cependant fière allure, ce sac bien carré, bien luisant, haut porté sur les épaules. Mais il était trop lourd. De plus, les courroies qui le soutenaient gênaient la respiration du soldat en marche, et sa carrure rendait presque impossible, du moins très pénible, le tir couché, qui sera cependant le plus fréquemment employé dans les combats de l'avenir.

Le sac sera remplacé par une simple toile imperméable, couleur cachou, avec agrafes, portée très bas au creux des reins et maintenue par deux courroies étroites sur les épaules, à la façon des touristes. Ce petit bagage ne contiendra plus qu'un peu de linge de et une marmite légère en aluminium, de trois litres, remplaçant l'ancienne gamelle individuelle.

Le tout pèsera à peine quatre kilos, soit moitié moins qu'avant. De telle sorte que l'on peut dire que l'essentiel de la réforme ne consiste pas dans la modification du sac, mais dans la suppression d'une bonne partie de ce qu'il y avait dedans.

Le malheur est qu'on ne pourra guère la généraliser tout de suite, en raison de l'énorme approvisionnement d'« as de carreau » existant dans les magasins militaires. En attendant on se contentera de transformer ces « azors » en sacs mous ; on supprimera les montants de bois et les courroies inutiles. Ce sera toujours çà de moins, et si l'élégance du piou-piou en est amoindrie, sa mobilité et son agilité en seront accrues : c'est l'essentiel.

Quant au supplément de charge dont on bourrait autrefois le sac, il sera transporté sur des voitures à bagages, voitures à munitions, voitures-cuisines, qui suivront les compagnies. Le soldat, allégé de tout cet attirail qui lui meurtrissait les épaules, pourra courir en campagne, effectuer allègrement les marches, grimper à l'assaut, arriver enfin aussi dispos que possible sur le lieu du combat.

Sans doute, — c'est le reproche que l'on a formulé — lorsque les voitures de compagnies se trouveront éloignées de l'étape, il manquera bien quelques ustensiles que le troupier était habitué à trouver dans son sac. Mais bah ! A la guerre comme à la guerre ; on fait flèche de tout bois !

Le soldat français est né débrouillard : s'il ne se débrouillait pas, il ne serait plus le soldat français.

A. Capello.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

1. — FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

Les Mères Rivales

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

I

Le taudis était vraiment abominable. C'était au coin de la rue Léoluse et du boulevard des Batignolles, au sixième étage d'une maison habitée par des bourgeois aisés, nommée même. Nicolas Tarnays, écuyer au Cirque, et sa sœur, Juliette, occupaient, là, un petit logement : deux chambres exiguës et une cuisine.

— Neuf heures moins un quart, dit tout à coup Nicolas. Dépêchons ! C'est l'heure !

Il secoua, ce disant, sur le talon écaillé de sa botte, le culot d'un brûle-gueule tout noir. Juliette, assise sur une chaise de paille, rêveuse, allaitait un enfant. Nicolas avait une trentaine d'années. C'était un grand, gros et beau garçon, au colosse à la chevelure épaisse, séparée en deux, au milieu du front, par une raie très correcte. Il portait une moustache forte, comme les guerriers gaulois. Sa redingote, en drap vert usé, moulait, très serrée, sa taille, ses hanches, sa poitrine, qu'il cambrait pour faire aussi ressortir la courbe vigoureuse de ses reins d'athlète. Nicolas avait les jambes légèrement arquées, comme les hommes qui montent souvent à cheval. Il se savait beau, puissant. Il s'efforçait de faire valoir la souplesse élégante de son torse, la finesse, toute aristocratique, de ses extrémités. Juliette, cependant, ne bougea pas. Toute à sa rêverie, elle n'avait pas entendu l'apostrophe de son compagnon. C'était une créature belle encore, bien que la misère, sans doute, eût flétri, en partie, ses traits aux lignes très pures. L'enfant qu'elle tenait dans ses bras s'était endormi, repu. La jeune femme portait une petite robe d'indienne, à fond blanc, à fleurs, toute fripée, presque une loque.

— Neuf heures, répéta Nicolas. Partons ! Nous n'avons que le temps tout juste ! Nous aurons de la chance si le régisseur ne nous flanque pas à l'amende. Quarante sous sur huit francs ! Ah ! misère !

La jeune femme jeta, sur son dos, un petit châle en dentelles fausses qu'elle noua, sous son cou, sans souci de coquetterie. Elle se coiffa d'un chapeau orné de deux plumes, cassées en maint endroit, et défrisées. Puis, elle embrassa, longuement, l'enfant. Enfin, elle se tourna vers son compagnon.

— Partons ! lui dit-elle. Je suis prête !

Nicolas éteignit la bougie. Il ouvrit la porte donnant sur le palier. Ils sortirent. Juliette avait jeté un regard dont l'expression est indicible du côté du berceau de l'enfant. Nicolas referma la porte, dont il garda la clef.

. . . . . .

II

C'était un samedi, le jour du public demi-mondain, qui avait été attiré par l'annonce publiée par tous les journaux d'un « succès » à sensation. La direction des deux cirques devait montrer des tableaux vivants, des scènes mythologiques dans lesquelles on avait l'assurance de voir — « grosse attraction » — les plus jolies viveuses de Paris. Juliette et son frère, Nicolas Tarnays, surnommé « Nick », pénétrèrent dans le cirque. Ils gagnèrent leurs loges respectives pour s'habiller en toute hâte. L'heure approchait, en effet, où ils devaient exécuter les exercices pour lesquels ils étaient inscrits au programme. Juliette s'habilla dans sa loge, hâtivement, pour la représentation. Elle rajusta sa coiffure, qu'elle poudra, et dans laquelle elle fixa une rose. Elle se para, par habitude, non par plaisir. Elle se fit belle d'instinct, tant son goût naturel était sûr. Elle avait les épaules, la gorge et les bras nus. La clarté, très vive, des torchères à gaz placées de chaque côté de la glace devant laquelle elle s'ajustait jetait des tons blancs crus sur cette blanche chair de femme, et Juliette, avec ses joues fardées, ses yeux agrandis par un trait au crayon noir autour des cils, était, à présent, belle comme jadis.

Elle prit, sur une chaise, sa robe légère, en mousseline, ornée de fleurs artificielles et de paillettes d'argent scintillantes. Lentement, elle la passa. Puis elle vint se placer devant la glace pour juger, en connaisseuse artiste qu'elle était, de l'ensemble de sa toilette. Elle portait un maillot de soie noire, semé de points d'argent qui étincelaient à chacun de ses pas. Dans ce maillot, ses jambes, un peu délicates, apparaissaient dans toute leur beauté. Elle fit bouffer sa robe en sautant légèrement. Et l'étoffe légère, soulevée par le vent, retomba doucement, comme une rose qui se referme.

A présent, la jeune femme était prête à paraître devant le public. Tout à coup, elle tressaillit. Par la porte entr'ouverte de sa loge, une rumeur lointaine arrivait, mêlée aux bariolements des cuivres de l'orchestre du cirque. Elle reconnut le bruit des applaudissements. Ah ! juste, pour elle aussi, chaque soir, le public avait eu de pareils applaudissements. On claquait des mains dès qu'elle pénétrait dans la piste, montée sur son pur-sang à la crinière noire, brisante, en son costume d'amazone très simple, avec une rose blanche au corsage. Elle se savait belle, alors. Et, enivrée parfois, émue même, elle enlevait son cheval, le forçait d'obéir à son plus léger appel. Et on l'acclamait. Et on la félicitait. Et on lui apportait des charretées de fleurs ! Or, tandis qu'elle rêvait à tout cela, on frappa, soudain, à la porte de sa loge : elle sursauta. Elle n'était plus habituée aux visites. Naguère, sa loge, avant la représentation, ne désemplissait pas. Comme ce temps était loin déjà ! Cependant, on frappa une seconde fois, plus fort. Qui pouvait venir ? Juliette ouvrit, inquiète, sans savoir pourquoi. Brusquement, un homme entra. Là-bas, en voyant cet homme, devant lui nu, Elle jeta un cri.

Le Prix du Vin et du Raisin

Narbonne, 1er septembre.

La récolte est de plus en plus compromise et la situation du vignoble va en s'aggravant. Actuellement, on considère que la réduction atteindra les deux tiers et que l'Aude ne produira pas plus de deux millions d'hectolitres.

Le commerce cherche, par suite, à s'approvisionner. Il n'est fait de nombreuses ventes sur souches, à des prix variant de 30 à 35 fr. pour vins de plaine sans garantie de degré ni de qualité.

Quant aux vins de la dernière récolte, ils sont de plus en plus rares et se paient à raison de 40 francs et plus l'hecto nu à la propriété.

Paris, 2 septembre.

Dans le midi quelques journées de chaleur ont favorisé la véraison et enrayé presque complètement les maladies cryptogamiques. Dans le reste de la France, on signale encore des averses trop fréquentes et une température insuffisante pour que l'oïdium n'ait attaqué aux grappes. Dans l'Anjou on se plaint de l'oïdium, du mildew et du rot. La Touraine paraît être une des provinces les moins mal partagées. Dans le Beaujolais, le black rot a causé des dégâts importants. Les prix sont partout très fermes. Dans le midi, les vins vieux se font de plus en plus rares et se payent de 40 à 43 fr. On parle même d'arriver à 45 fr. dans l'Hérault, les affaires sur souche sont de moins en moins nombreuses. Il faut payer 35 fr. l'hecto sans condition de degré ni de qualité.

En Algérie, le raisin grossit d'une façon très satisfaisante. La quantité s'annonce bonne et on peut espérer la qualité. Les vendanges se généraliseront vers le 10 septembre.

A Bercy-Entrepôts, on note encore quelques achats, des ordres ont été passés pour des vins du midi à 35 fr. sans indication de degré l'hectolitre nu au vignoble.

Nos lecteurs ne doivent pas perdre de vue que les vins dont il est question titrent neuf degrés au maximum, tandis que nos vins sont de 11 degrés au minimum.

LIRE AUJOURD'HUI

Notre nouveau romancier :

LES MÈRES RIVALES

par *Henri Demesse*

le populaire écrivain qui obtint tant et de si mérités succès dans le roman et au théâtre.

LES MÈRES RIVALES

est un drame de passion maternelle, surexcitée jusqu'au crime, aux péripéties sans cesse renouvelées, se développant, poignantes, tragiques, dans une action rapide, où évoluent de curieuses et très vivantes silhouettes des bas-fonds de la vie parisienne.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 3 septembre 1910.

En sympathie avec Londres, notre place continue à faire preuve d'excellentes dispositions et une assez grande animation s'est même manifestée dans certains groupes. La Bente Française se retrouve à 97.65. Les Fonds Etrangers accusent de nouveaux progrès : l'Extérieure à 90.25, le Turc à 94.90. Le Serbe à 86.57. Emprunts russes calmes. Etablissements de Crédit soutenus. Le Crédit Foncier se tient à 797 ; ses obligations foncières et communales, toujours très activement traitées, sont fermes à leurs cours précédents. Le Crédit Lyonnais passe à 1.457 et le Comptoir National d'Escompte à 820. La Société Générale est recherchée à 738.

Rente toujours très calme à 95.450. Les valeurs de traction stationnaires. Nouvelle avance du groupe russe et des valeurs minières. Titres coprifères raffermis. Rio 2.717.

Dans le compartiment minier, la Mine Pedrazzini accentue son mouvement de hausse à 61 frs.

Les Mines d'Or du Semnon finissent en progrès marqués à 148. Les essais faits avec le marteau Bernet à injection d'eau ont été des plus concluants : il n'y a plus aucune poussière au front de taille et les ouvriers ne sont plus incommodés comme avec le marteau à air.

Grands Chemins Français inactifs.

Sollicitude Administrative !

Bastia, le 7 septembre.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Hier, 6 du courant, la Recette des Finances manquait de fonds pour payer les pensionnaires.

M. le Trésorier-Payeur Général, qui devient si exigeant, si tracassier envers les pensionnaires de l'Etat, devrait prendre les mesures nécessaires pour que la caisse publique soit en mesure de faire face à tous les payements, surtout lorsqu'ils sont prévus.

Veuillez agréer, etc.

Un Pensionnaire.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — Grâce au zèle infatigable de notre excellent curé, les travaux de réfection de notre église paroissiale vont reprendre incessamment.

M. le chanoine Martelly, vicaire général honoraire de Gap, vient de passer un mois à Paris, où il a vu les personnalités catholiques les plus marquantes de la capitale, qui lui ont formellement promis tout leur concours.

Aussi, sommes-nous heureux d'apprendre que ses démarches ont été couronnées d'un plein succès, et qu'il a pu recueillir des sommes importantes. Il pourra ainsi continuer à entretenir et à faire prospérer les nombreuses œuvres qu'il a fondées : écoles, patronages, maîtrise, projections cinématographiques, bibliothèques, orphelins, tiers ordres, construction du presbytère et bulletin paroissial qui va devenir hebdomadaire.

A la tête de la paroisse Paoline, qu'il a transformée en moins de quatre ans, notre vénérable Pasteur, dont les savants ouvrages en Hagiographie sacrée et en Mariologie ne comptent plus, charme ses loisirs en s'adonnant à des études transcendantes, — publiées sous peu à la Librairie Letbielleux à Paris, une œuvre remarquable sur l'exégèse biblique, où il réduit à néant les théories subversives du fameux Loisy, son condisciple à Saint-Sulpice.

Cette œuvre a déjà reçu un bref de Sa Sainteté à qui elle est dédiée.

Nous faisons les vœux les plus ardents pour la complète réussite des travaux déjà commencés, et nous prions respectueusement notre vénéré et cher Curé de rendre enfin, à son ancienne destination, la vieille église du port que la Marine vient d'abandonner.

La réouverture de cette antique église immortalisera le nom déjà si connu de M. le chanoine Martelly, qui a refusé les plus brillantes situations en Corse, sur le Continent, à Rome même, où il compte dans la haute Prélature de nombreux amis.

LUCIEN ORSONI.

GALERIA. — MM. A. Ferdinand, âgé de 21 ans, propriétaire et S. Jean-César, âgé de 26 ans, berger, se livraient tous deux aux douceurs de la chasse.

Les gendarmes survinrent, surprirent les deux Nemrods en action de chasse, constatèrent qu'ils n'avaient pas de permis et, naturellement verbalisèrent.

UCCIANI. — La fête patronale du coquet village d'Ucciani, le Saint-Antonin, a été célébrée cette année avec un éclat inaccoutumé.

La musique municipale d'Ajaccio lui prêtait son précieux concours.

M. le maire Simon Mariaggi, ainsi que toute la population d'Ucciani, attendait à la gare la musique et les Ajacciens, au nombre de 400 environ, qui avaient tenu à assister à la fête.

Le cortège se met en route pour le village, la musique jouant la marche à la mode « Caroline ». Devant la maison du maire, arrêt pour prendre des rafraîchissements. Les honneurs étaient faits par Mmes François et Simon Mariaggi.

La grand'messe a été célébrée par M. le curé de Tavera, qui a fait le panégyrique de Saint-Antonin. La musique était présente et jouait des morceaux religieux.

A midi, M. le maire Mariaggi offre à ses invités un déjeuner de 40 couverts, dont les honneurs sont faits avec un goût parfait par Mmes François et Simon Mariaggi.

Dans l'après-midi, concert et bal devant la maison du maire.

Les Ajacciens sont partis par le dernier train, enchantés de leur sortie et de la courtoisie avec laquelle ils ont été reçus.

On s'est donné rendez-vous à l'année prochaine.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES D'
EDMOND ROSTAND
vient de paraître :

L'AIGLON

Illustrations de MM.
F. CORMON, J. PLAUBENS
Photogravure de l'Illustration
LA GENDARME G. LA TOUCHE
LES CAHIERS ROSTAND
Le fascicule hebdomadaire : 0f50
EN VENTE PARTOUT

LIBRAIRIE PIERRE LAFFITTE & Cie PARIS

Le 26e fascicule
en vente à la librairie du *Petit Bastiais*.

Le numéro du 1er septembre de *FEMINA*
Prix : 0,50. — Franco : 0,65.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Grave accident

Hier, vers 9 heures du matin, le soldat Juillant Jean, de la 15e section d'ouvriers militaires, descendait le Cours Napoléon, à bicyclette, lorsque, arrivé à hauteur du numéro 54, il fut heurté par deux chiens qui le firent tomber et le projetèrent, tête première, sur la bordure du trottoir.

Le malheureux s'est grièvement blessé à la tête. Relevé sans connaissance, il a été conduit à la pharmacie Guilerdoni, où il a reçu les premiers soins.

Il a été ensuite transporté à l'hôpital militaire, par les soins d'une voiture d'ambulance.

Sauvetage

Les jeunes Fanucci François, 7 ans, Bernardini Jean, 8 ans, qui s'amusaient hier, sur le quai, tombèrent accidentellement à la mer, et ils se seraient infailliblement noyés, sans le courage de M. Ristori Henri qui se jeta tout habillé à la mer et réussit à les sauver tous deux.

Au Port

Le *Corte*, venant de Nice parti pour Balagne-Nice.

Etat-Civil

MARIAGES

Luciani Elie, maçon, et Luchinacce Marie Félicité-Venise.

NAISSANCES

Roncini Adam-Paul-Lazare. — Argenta Bonaventure Thomas, — Spinosi Anne-Marie. — Cantoni Xavière.

DÉCÈS

Cortichato Isabelle, 7 ans.
de Leca Louis, 1 mois.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 8 sep., à 8 h. 1/2

Le Bienheureux, p. r.,	Laroux.
Les deux Marquises, ouv.,	Bouchel.
La Paloma, havanaise,	Yradier.
Il Trovatore, fant.,	Verdi.
El Quadalquivir, valse espag.,	Maquet.

Le Chef de Musique, TIBERI.

ENQUÊTE

de commodo et incommodo sur le projet de construction d'une Usine à Gaz au lieu dit « Fango. »

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés qu'une enquête de commodo et incommodo sera ouverte à la mairie le premier septembre 1910 sur le projet de construction d'une Usine à Gaz, au lieu dit Fango, et sera close le trente du même du mois.

Le dossier de ce projet est déposé au secrétariat où tout habitant de la ville ainsi que les Maires de Ville-di-Pietrabugno et de San-Martino-di-Lota pourront en prendre connaissance et formuler des observations.

Bastia, le 24 août 1910.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes*, par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20° à midi 24 5 + à 6 heures du soir + 19° Maxima + 26°5 Minima + 17°2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 762 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, id.

Mouvement des Voyageurs

Plus de 1,500 voyageurs, dont 1,300 pèlerins environ, sont arrivés dans notre ville, par les trains du matin et du soir.

Les pèlerins se sont rendus dans la nuit en pèlerinage à N. D. de La Vasina.

Buste de Mgr Rigo

On peut voir, dans la nouvelle sacristie de Saint-Jean-Baptiste, un beau buste du très regretté Mgr Rigo prélat de Sa S. et ancien curé de la basse-ville.

Ce buste est l'œuvre de notre grand artiste bastiais, M. Jean-Mathieu Pekle, qui a su reproduire la véritable expression de la figure si fine et si douce de notre ancien Pasteur, qui fut une des illustrations du clergé insulaire en même temps que l'un des Bastiais les plus profondément attachés à leur ville natale.

Ce buste sera inauguré le 2 janvier prochain, date de la naissance de l'éminent Prélat.

Concours de poulinières

Un concours de poulinières et de pouliches de 3 ans sera ouvert à Bastia, le vendredi, 20 septembre, à 8 heures du matin.

Sage-femme

La date de l'examen préalable des aspirantes au grade de sage-femme est fixée pour la 2e session de 1910 au jeudi 6 octobre prochain, à 8 heures du matin.

Centres d'examen : Ajaccio, au Vice-Rectorat ; Bastia, au lycée.

Les aspirantes devront adresser leurs dossiers au Vice-Rectorat avant le 20 septembre, savoir :

1. Demande d'inscription sur papier timbré de 0 fr. 60 ; 2. Acte de naissance timbré et légalisé ; Acte de mariage, s'il y a lieu, timbré et légalisé.

Maladies des Yeux

Nez, Oreilles et Gorge.

Avis. — Le cabinet du docteur Eliachef, médecin oculiste de Paris, est transféré 25, Bd Paoli, 25, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures, pour toutes maladies des yeux, nez, oreilles et larynx.

Recettes utiles

Pour les pendules en bronze doré, le *Manuel d'horlogerie* de M. Condy indique de préparer la pâte semi fluide que voici : Eau, 125 grammes ; alcool, 50 gr. ; craie en poudre fine, 15 gr. ; carbonate de soude, 7 gr. On recouvrira de cette pâte la surface à nettoyer, en évitant soigneusement de rayer le bronze ; on laissera sécher, puis on frottera les parties mises avec une peau de daim, les parties en creux avec une brosse douce.

Le même procédé ne saurait être employé dans tous les cas. Pour les pendules de bronze poli, on les nettoie parfaitement bien avec un chiffon de flanelle humecté d'ammoniaque, surtout en prenant soin de mettre, plusieurs jours à l'avance, un peu d'huile sur les taches.

Important

Le type « sec » dans les Rhums comme dans les Champagnes exige la qualité et la vieillesse. *LE RHUM GRANDS MORNES DE GET FRÈRES* revêt toutes ces perfections : il est sec, pur, authentique et vieux.

(Avis des sommités médicales).

Au Port

Entrées :

Vap. franç. « Vénézuéla, » cap. Catinchi, venant d'Ajaccio.

Sorties :

— Vap. franç. « Vénézuéla, » cap. Catinchi, parti pour Ajaccio.

— Goélette franç. « Comète, » cap. Lacoste, parti pour Macinaggio.

On demande

Jeune homme sérieux ayant assez belle écriture.

Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

A vendre

Vitrines pour magasin de vente ; un tour à l'état neuf pour travailler métaux et bois, bonne occasion.

S'adresser chez M. Canavaggia, Boulevard Paoli, 40, Bastia.

MESDAMES *Si vous êtes inquiètes pour vos époques*, écrivez en confiance à G. Lacroix, pharmacien spécialiste à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements. (7e année).

SOCIETES A SYNDICATS

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Ce soir de 8 à 9 heures, perception de la cotisation du mois courant.

Nouvelles Religieuses

A SAINT-CHARLES. — La fête de la Nativité de la T. S. Vierge, sous le vocable de N. D. de La Vasina, sera célébrée, avec la plus grande solennité, jeudi, 8 septembre.

Le jour de la fête, le matin : Messes basses à toutes les heures, depuis 5 heures jusqu'à midi, Grand'Messe à 11 heures ; le soir : à 3 heures, Vêpres, à 4 heures, procession solennelle avec la statue de N. D. de La Vasina, à 8 heures, cérémonie pour le baisement de la relique de la Très Sainte Vierge.

Voici l'itinéraire que suivra la procession : Rues du Lycée, Saint Jean, du Môle, des Zéphyrs, Marché aux Poissons, Place du Marché, rues Neuve St-Jean, Napoléon, Place Saint-Nicolas, rue Miot, Boulevards Paoli, du Palais, Saint-Angelo, Cours Docteur Favale, Place de la Citadelle, rues Notre-Dame, de la Paroisse, tour de la Place d'Armes, Cours Docteur Favale, rue Droite. Rentrée.

N. B. — La confrérie de Saint Charles Borromée, qui ne recule devant aucune dépense possible pour satisfaire la dévotion des fidèles, fait appel aux sentiments religieux de la population Bastiaise. Elle espère que celle-ci assistera, avec son respect et son recueillement habituels, à toutes les pieuses cérémonies qui auront lieu la veille et le jour de la fête de N.-D. de La Vasina.

PÈLERINAGE DE LA BALAGNE. — Le Pèlerinage des Paroisse de la Balagne à Notre Dame de Lavasina, est fixé au 13 septembre.

Le retour aura lieu le lendemain au soir, mercredi, 14 de mois.

Les personnes qui désirent y prendre part sont priées de s'adresser à leur Curé, ou à M. le Curé de l'Ile-Rousse.

DÉMÉNAGEMENTS
POUR TOUS LES PAYS
DÉPOT DE CADRES POUR MOBILIERS
PRIX TRÈS MODÉRÉS
A. PADOVANI, 7, Route du Cap
BASTIA

MESDAMES

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00499

CAMPILE

Tentative de Meurtre

Une tentative de meurtre a été commise hier soir, sur la place de l'église de Ferlaya, territoire de la commune de Monte, à la suite d'une discussion des plus futiles.

Le sieur Mattei Gaspard, âgé de 31 ans, bûcheron, à Monte, a blessé à l'aide d'un pistolet Lefaucheux à deux coups, le sieur Micaelli Philippe, cultivateur, domicilié dans la même commune.

Le projectile a été se loger dans la région lombaire déterminant une blessure en séton de gauche à droite.

Micaelli a été transporté à l'hôpital civil de Bastia, où l'un de nos plus jeunes et cependant bien connus praticiens, a procédé à l'extraction de la balle.

L'état de la victime présente un certain caractère de gravité.

Naturellement, Mattei Gaspard est en fuite ; son signalement a été envoyé à toutes les brigades de gendarmerie : taille 1 m. 66, cheveux et sourcils blonds, yeux bleus, front ordinaire, menton rond, visage ovale.

Le meurtrier a été condamné par le conseil de guerre de la 15e région à 18 mois de prison.

COURSE DE PARIS

	6 sept.	7 sept.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.70	97.75
— de 3 0/0 amortis	97.90	97.85
ex-coupon		

Au « Journal Officiel »

Paris, 7 septembre.

M. Crociani Franklin, commis de 1re classe de l'administration pénitentiaire à Nouméa, vient d'être reçu, avec le n° 1, à l'examen de commis principal.

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

Paris, 7 septembre.

M. Susini Paul-Jean, ex soldat au 9e rég. d'infanterie coloniale, est nommé gendarme à pied, dans la Garde républicaine.

TOULON
AUX MANŒUVRES
CHUTE GRAVE
du Chef d'escadron GAUDEL

Toulon, 7 septembre.

Un pénible accident s'est produit, aujourd'hui, au cours des grandes manœuvres qui se déroulent dans le Var.

Le chef d'escadron Goudel, du 3e d'artillerie coloniale, fut désarçonné par son cheval, et tomba si malheureusement, qu'il eut plusieurs côtes enfoncées.

Le malheureux officier supérieur a été ramené à l'hôpital militaire de Toulon, dans un état très grave.

M. BRIAND AUX MANŒUVRES

Paris, 7 septembre.

L'*Echo de Paris* annonce que M. Briand, président du Conseil, assistera aux dernières journées des manœuvres de Picardie.

Le même journal dit également que M. Briand assistera, à bord du vaisseau-amiral, aux Grandes manœuvres navales.

La Liberté du Travail

Paris, 7 septembre.

Le Président du Conseil, d'accord avec le Préfet de Police, a décidé que les mesures les plus rigoureuses seront prises contre les « Renards » qui se spécialisent dans l'entrave journalière à la liberté du travail.

M. Briand a formellement déclaré qu'il assurera, de la façon la plus sévère, la répression de ces délits.

Les Morts du Jour

Le Président provisoire de la République du Chili

Paris, 7 septembre.

Des télégrammes de Santiago du Chili annoncent que le président provisoire de cet Etat vient de mourir subitement d'une syncope.

à Paris

LA VIE CHÈRE

Paris, 7 septembre.

M. Briand, président du Conseil, s'étant justement ému du renchérissement insolite du prix de la viande, avait demandé au Ministre de l'Agriculture, d'ouvrir à ce sujet, une enquête minutieuse et de lui donner les explications les plus précises.

Le Directeur général du Ministère de l'agriculture s'est rendu, aujourd'hui, auprès de M. Briand.

Ce fonctionnaire a déclaré au Président du Conseil que rien ne justifie le renchérissement du prix de la viande.

La Conquête de l'air

LE TOUR DE FRANCE EN AÉROPLANE

Paris, 7 septembre.

M Quentin-Bauchat, conseiller municipal de Paris, a, d'après un journal du matin, l'intention de demander au Conseil municipal, le vote de crédits importants pour une épreuve d'aviation des plus intéressantes.

L'idée d'un tour de France en aéroplane sera mise en avant par le distingué conseiller municipal.

Le circuit comprendra Paris, Bordeaux Toulouse, Marseille, Lyon, Dijon, Paris.

M. Quentin-Bauchat demandera que le Conseil municipal vote un prix de 200.000 mille francs et le Conseil général un second prix de 50.000.

UNRAID MARSEILLE-ALGER

Paris, 7 septembre.

Plusieurs journaux espagnols annoncent que deux aviateurs français préparent un raid d'aviation Marseille-Alger avec atterrissage à Caldadole (Minorque).

PARIS

LE RAID PARIS-CLERMONT reste inachevé

Paris, 7 septembre.

L'aviateur Weymann essaya aujourd'hui de gagner le grand prix de 100.000 francs, décerné à l'aviateur qui aurait accompli la traversée aérienne Paris-Clermont-Ferrand.

Il s'éleva, en effet, ce matin du champ d'aviation d'Issy les Moulineaux, mais ne put atteindre le but qu'il s'était fixé et fut obligé d'atterrir à Chanteney-Saint-Imbert près Nevers.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE EN SAVOIE

La dernière journée

Départ de Thonon

Paris, 7 septembre.

A 8 heures du matin, quelques automobiles viennent se ranger devant le perron de la Sous-Préfecture, où le Président de la République a passé la nuit.

Malgré l'heure matinale, toute la population est dans la rue et ne cesse d'acclamer le Chef de l'Etat.

Le service d'ordre, pourtant nombreux, a de la peine à maintenir la population qui veut assister au départ du cortège présidentiel, pour Chamounix.

M. Fallières prend place dans la première auto, il a près de lui le Maire de Thonon le général Brun, ministre de la Guerre.

Le Ministre de l'Instruction publique suit dans la seconde voiture, ayant à sa gauche M. Mercier, sénateur, et à sa droite le Préfet de la Haute-Savoie.

Les autres personnages de la suite du Président de la République prennent place dans les autres voitures et le cortège s'ébranle traversant la ville au milieu des acclamations et des cris de : « Vive Fallières ! Vive la République ! »

Le service d'honneur est fait par le groupe des zouaves et le régiment régional de marche, qu'accompagne la musique du 157e régiment d'infanterie.

Ces troupes sont arrivées de Lyon pour rendre les honneurs au Président de la République en Savoie.

à Chamounix

Le cortège présidentiel suit le col entre deux gets de montagnes aux cimes neigeuses.

Le Président de la République s'arrête seulement quelques minutes dans tous les chefs-lieux de canton qui jalonnent la belle route entre Thonon et Chamounix et reçoit les hommages des autorités de ces riantes villages, aux populations si hospitalières.

Enfin, vers midi, le Président de la République arrive à Chamounix.

A l'entrée de la si coquette station estivale que décore un superbe arc de triomphe de verdure, le Maire de Chamounix souhaite la bienvenue au Président de la République, qui, après quelques mots de réponse, invite le chef de la municipalité à monter dans sa voiture.

Le cortège traverse la petite ville admirablement pavoisée et dont les rues s'ornent de plusieurs arcs de triomphe aux inscriptions élogieuses et patriotiques.

Inauguration de la Mairie

LE BANQUET

C'est à l'Hôtel-de-Ville que se rend le Président de la République. C'est là qu'est servi le banquet que le Conseil municipal de Chamounix offre au Chef de l'Etat.

M Fallières, avant de pénétrer dans la salle des délibérations où est dressée la grande table en fer à cheval, procède à l'inauguration de l'Hôtel-de-Ville et en fait solennellement la remise au maire de Chamounix.

Trois cents convives prennent place à la table, et font, avec bonne grâce, honneur au menu exquis et que la longue promenade matinale en montagne, rend plus exquis encore.

Les Toasts

A l'heure des toasts, le maire de Chamounix se lève.

Il salue le chef vénéré de la République Française, le remercie d'avoir bien voulu honorer la ville de Chamounix de sa présence.

Il boit à M. Fallières et à la République.

Le Président de la République répond en termes cordiaux, se déclarant touché de l'accueil empressé et respectueux qu'il va à la prospérité de la jolie station estivale qu'il compare à une fleur des neiges.

Sur la mer de glace

Le banquet terminé, le Président de la République est conduit sur la mer de glace, l'inévitable excursion de Chamounix.

L'alpinstock en main, M. Fallières suit les guides ; il se déclare enchanté de cette promenade au fraîcheur.

Retour à Paris

Enfin, à 6 heures 15, le Président de la République prend le train pour Paris.

AVIS DE DÉCÈS

M. Jean-Baptiste Peconia, Mme Jean-Baptiste Peconia, née Maggiani, et leurs enfants ; Mme sœur Ambroise du Sacré Cœur, religieuse de Saint-Joseph ; M. Joseph Peconia ; Mme Romana Furioli, M. Romano Furioli et leurs enfants ;

Les familles Peconia, Buresi, veuve Crocobise, Silvestri, Brignardelli, Salicetti, Sisco, Maggiani,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR AMBROISE PECONIA

Négociant

pieusement décédé dans sa 81me année, muni des Sacrements de notre Sainte Mère l'Eglise.

L'enterrement aura lieu vendredi, 9 courant.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Campanari.

RHUM GRANDS MORNES



MARQUE MONDIALE de *GET Frères* des célèbres inventeurs du *PIPPERMINT*.
Le *RHUM GRANDS MORNES* se vend avec garantie d'origine de l'ETAT et se recommande au corps médical tout entier pour sa finesse et sa vieillesse.
Maison fondée en 1796

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL
Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Le vapeur *Grâne* chargera à Bastia, vers 8 courant, pour Londres et tous les ports du Nord de l'Angleterre.
— Le vapeur *Thirlmere*, vers 9 courant, pour Valencia, Manchester, etc.
— Le vapeur *Tunis*, vers 12 courant, pour Hambourg et les ports de la Baltique.
— Le vapeur *Drake*, vers 25 courant, pour Londres et les ports du Nord.
— Le vapeur *Marsala*, vers le 25 courant, pour Hambourg et la Baltique.

L'Union
Compagnie Anonyme d'assurances
contre l'*Incendie*, le Vol et sur la Vie humaine
Fondées en 1828 et 1829
Etablie à Paris, en son Hôtel, Place Vendôme, 9

L'*Union Incendie* est actuellement, de toutes les Compagnies françaises, celle dont l'encaissement est le plus élevé.

Le total des sinistres payés par l'*Union-Incendie*, depuis sa création, s'élève à *Trois cent soixante-dix-huit millions*.

Assurances sur la Vie entière
Mixtes, à terme fixe, dotales
Rentes viagères

Pour tous renseignements et tarifs, s'adresser au siège de la Compagnie, à Paris, ou à M. PÉRÉS, agent principal, 30, Boulevard Paoli, à Bastia.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
DE TOUTES SORTES
Ch. CLÉMENT et Cie
Entrepôts : Aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, n° 1.

Seuls Représentants à Bastia des Chaux Hydrauliques et Ciments de Lafarge du Teil et de Villeneuve.

Tuiles Plates et Rondes. — Briques des meilleures marques des Fabriques de Saint Henri, dont la réputation n'est plus à faire.

Carreaux Manoques Hydrofuges de la Maison Brenier, en tous dessins.

Carreaux — Tomettes — Tuyaux. — Appareils Sanitaires, etc.

FERS A PLANCHERS I
Vers ou barres : Plats, Ronds, Carrés
à des prix défiant toute concurrence

N. B. — La Maison fournit gratuitement renseignements, plans et devis nécessaires à la construction.



RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie.
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
éclairage puissant et consommation minime

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les P. 3e et 4e S.
3 MOIS : 6 fr. 50 — UN AN : 26 francs
ARIEL GOUBAUD, Editeur, 2, r. du 4-Septembre

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
2.500 OEUFS
NOTICE gratis et franco
Maison CHRÉTIEN, FAVREL, THIRÉ & PRÉMONT (Aisne) France

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Connue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.

REVUE-GUIDE POPULAIRE POLITIQUE
bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, union, défense, et intérêts du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et s'abonner
Fr. MAESTRACCI
AVOUÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste.

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR OFFICIEL DE LA CORSE 40 Cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Prime : 50 cent. — Abonnement d'un an : 1 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

LE GUIDE DES CONVENANCES
Par LISELOTTE
1 fr. 45
Le GUIDE des CONVENANCES constitue le plus sûr moyen de conserver l'estime, car il évite le froissement inconvenant commis lorsqu'on ne connaît pas TOUS les usages du monde.
Pour le recevoir franco à domicile adresser mandat-poste de deux francs ou timbre-poste à
E. GRISI, Editeur, 7, r. Lamartine, Paris

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements si d'ailleurs très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les Graphs de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous nous rendrez aisément compte de la rapidité de nos informations et de la valeur de nos conseils. — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires
du Docteur A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Ralfeuilli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Bonfiglioli, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Cedratine
LA PLUS DÉLICIEUSE LIQUEUR DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT POUR BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 249 — VENDREDI 9 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 57 m. — Coucher, 6 h. 2 m.
Premier quart., le 11 — Pleine Lune, le 18
Fête d'Aujourd'hui : Saint Gorgonio.
Fête de Demain : St Nicolas de Tolentino

8 SEPTEMBRE

LA CRISE TÉLÉPHONIQUE

Une délégation de l'A. G. des P. T. T. s'est longuement entretenue, récemment, avec M. Charles Dumont, rapporteur du budget des P. T. T. à la Chambre, des diverses questions que soulèvera la prochaine discussion du budget.

Celle de l'organisation des services téléphoniques ne paraît pas avoir été agitée, si l'on en juge par le communiqué officieux qui a été fait à la presse. Mais nul doute que le Parlement sera appelé à l'examiner avec l'attention qu'elle mérite, et que M. Millerand, dont l'administration vigilante et novatrice s'est si fortement affirmée dans le domaine postal, saura lui donner tous les apaisements nécessaires.

Il importe, en effet, que les causes que l'on retrouve à l'origine de la « crise téléphonique, » soient, au plus tôt, atteintes au cœur.

Et d'abord, il est indispensable qu'entre le personnel préposé à la construction et à l'installation des appareils électriques et le personnel chargé de s'en servir, l'entente soit complète et durable. Pour que soient évitées les fausses manœuvres, toujours si préjudiciables aux intérêts du Trésor, il est de toute évidence que leur action, loin d'être indépendante l'une de l'autre, doit être concertée.

Un matériel irréprochable, fait à l'usage de ceux-là mêmes à qui il est destiné, serait, certes, de nature à rendre plus facile et plus agréable la tâche d'un personnel, aujourd'hui desservi par des appareils trop fréquemment imparfaits, et moins agressif un public impatient ou mal averti. Mais ce but sera sûrement atteint dès qu'on se résoudra à ne demander aux employées que ce qu'elles sont en mesure de donner.

C'est ainsi que la même employée est chargée d'un groupe de 100 à 120 abonnés, alors que, selon un vœu tant de fois exprimé par l'organe de l'A. G. des P. T. T., 70 abonnés suffiraient à son activité. Et même, si l'on en croit un journal corporatif, il est, à Gutenberg des employées chargées de deux et trois groupes, par suite des congés, des maladies, et, d'une façon générale, de l'insuffisance de personnel.

Il faudrait, enfin, entrer dans l'infini détail de notre réseau téléphonique pour montrer qu'un défaut initial de prévoyance et d'organisation a placé le personnel sous l'inévitable poids d'une tâche accablante et confuse. Voici, par exemple, que Lyon et Paris sont reliés par six circuits ; mais à ces circuits, déjà engorgés « d'appels » et de « réponses, » les réseaux interurbains des grandes villes du Sud-Est, de la Suisse et de l'Italie, ont, successivement, été rattachés, sans que le personnel, à Lyon ou à Paris, ait été proportionnellement augmenté. Ajoutons que les communications internationales ont la priorité sur les communications intérieures ; et l'on s'expliquera qu'entre Lyon et Paris il soit fréquemment plus expédient d'avoir recours à la poste qu'au téléphone.

Enfin, demande le conseil d'administration de l'A. G. des P. T. T., en une brochure très documentée sur la question des téléphones, « il serait heureux aussi, que l'administration, sans souci des recommandations politiques ou autres, ne verse pas au téléphone les employées inaptes à faire ce service : infirmes, boiteuses, myopes, sourdes, bègues, aphones, etc., etc. »

Il est vrai que toutes les réformes destinées à abolir ces défauts ne feraient pas encore s'évanouir la crise si vive que traversent depuis une dizaine d'années nos services téléphoniques.

Si l'Etat prétend à une exploitation vraiment fructueuse de ces services, et, tout à la fois, s'il veut décharger d'une tâche aussi lourde qu'inutile un personnel actuellement surmené et donner satisfaction aux légitimes réclamations du public, il lui faut rompre avec des errements déjà abandonnés, d'ailleurs, à l'étranger. Le grand coupable est, en effet, l'abonnement forfaitaire

« Nous connaissons, dit l'A. G. des P. T. T., nous connaissons de très nombreux abonnés qui, sur une ligne, c'est-à-dire avec 400 francs par an, demandent dans une journée environ 200 communications. D'autres possèdent plusieurs lignes qui seules suffiraient à fournir un travail intense à une employée, puisque, chez eux, il y a des employées dont c'est l'unique occupation. Pendant que la téléphoniste s'occupe de ces abonnés si absorbants pour elle, les quatre-vingts ou quatre-vingt-dix autres lignes de son groupe sont plutôt mal desservies. Il est bien évident qu'avec moins de 70 abonnés, nombre que nous préconisons, les inconvénients actuels, attentes ou erreurs des opératrices, se reproduiront fatalement. Avec le système forfaitaire, les abonnés qui communiquent peu sont doublement lésés : ils payent très cher un nombre restreint de communications et ils ne sont pas bien servis. Par contre, les abonnés qui font un usage très fréquent du téléphone parviennent toujours à avoir beaucoup de communications dans la journée, et la consommation leur revient à un prix infime. »

Le remède se devine aisément. On le trouverait dans l'adoption d'un *système basé sur la conversation taxée*. Chaque abonné téléphonerait sans doute moins, et certains moins hors de propos, et le personnel, comme le public, bénéficierait d'un allègement obtenu par une mesure qui s'inspire d'un principe d'une si évidente équité.

Objectera-t-on la cherté qui s'ensuivrait ? Rien, dit fort judicieusement l'A. G. des P. T. T., rien n'empêcherait de consentir aux abonnés un tarif dégressif, c'est-à-dire que le prix des conversations serait en raison inverse du nombre de conversations.

Et maintenant, si l'on résume d'un point de vue unique toutes ces observations, on aperçevra sans peine qu'elles dictent, plus impérieusement que jamais, à notre administration centrale, la nécessité d'assurer l'étroite collaboration de tous ceux, à quelque titre que ce soit, qu'intéresse le bon fonctionnement de nos services téléphoniques. La perfection dans le détail ne parviendra que de l'unité d'impulsion imprimée à l'ensemble. Il ne faut pas que les parties d'un même organisme travaillent en s'ignorant ; ingénieurs-constructeurs, fonctionnaires de l'administration centrale, agents des téléphones et public, leur activité doit être sans cesse concertée ; entre producteurs et consommateurs, il faut, pour que l'accord soit durable, que les uns et les autres y trouvent leur intérêt.

M. Millerand a déjà témoigné — il suffirait pour s'en convaincre de parcourir le *Bulletin de l'A. G. des P. T. T.* — quel prix il attache au concours si avisé du personnel des P. T. T., lequel, de son côté, a su toujours fort exactement interpréter les besoins du public, pour qu'on soit assuré que cette unité de vues et de direction ne fera pas défaut à la réorganisation qui s'impose de notre exploitation téléphonique.

Robert ROUSSEAU.

(*Le Radical*).

Propos d'actualité

La Chasse aux « Renards »

L'intelligent exercice auquel se livrent les ouvriers désœuvrés, et qu'ils appellent « la chasse aux renards », prend des proportions inquiétantes. Il ne se passe plus de jour sans que quelque nouvel exploit ne soit signalé, et l'on pense avec raison, dans le public, qu'il serait temps de faire cesser ces plaisanteries de mauvais goût.

La chasse aux renards est un genre de sport extrêmement élégant, comme chacun sait. Des ouvriers flegmards ou grévistes, qui ont sans doute une haute idée de leur dignité personnelle, estiment que leurs camarades qui osent travailler alors qu'eux ne font rien, ne sont pas des frères, pas même des hommes, mais des bêtes qu'il faut traquer.

Un pauvre diable est-il rencontré, dans un chantier, truelle ou pioche en mains, une dizaine de « chasseurs » l'entourent, le ligotent et l'emmènent au « pavillon de chasse, » c'est-à-dire au siège du syndicat ou à la permanence de grève.

Là, on improvise un tribunal sommaire, composé de quelques énergumènes avinés, et on instruit le « procès » du « renard ». D'abord on le fouille, et l'on se partage le peu d'argent qu'il peut avoir sur lui ; puis on s'amuse à lui couper la moustache, à lui faire griller les cils, on lui administre à tour de rôle un nombre donné de coups de botte au bon endroit ; quelquefois même, pour que ce soit plus drôle, on lui enlève ses vêtements ; enfin, on l'enferme à double tour dans la cave, où on le laisse jeûner pendant un certain nombre d'heures.

Ce sont là, pensez-vous, des exploits d'apaches, des histoires de brigands de la Calabre ? Non, cela se passe tous les jours, à Paris ou en province, et ceux qui s'en rendent coupables ne sont point des sauvages, mais la dessus du panier ouvrier, les dirigeants des syndicats, ceux qui ont été choisis comme les plus aptes à organiser... l'organisation ouvrière, haute idée du respect de la personne humaine et de la liberté du travail, n'agissent pas, d'ailleurs, à la légère : ils obéissent à un mot d'ordre de la C. G. T., protectrice des travailleurs ; ils sont organisés, ils ont leurs journaux, tels que l'Humanité et la Guerre Sociale, qui leur recommandent l'usage de la « chaussette à clous » et de la « machine à basculer », envers les travailleurs capables d'assurer l'existence de leur famille.

Il serait profondément regrettable que de pareilles mœurs arrivassent à s'implanter chez nous, qui prétendons être des gens civilisés. Ceux qui les préconisent déshonorent la classe ouvrière et lui causent le plus grave

2. — FEUILLETON DU *PETIT BASTIAIS*

Les Mères Rivales

par HENRI DEMESSE

PREMIÈRE PARTIE

II

— Juliette ! fit l'homme...

Il paraissait suppliant. Elle le regarda avec une expression de haine indicible, d'horreur même ! Elle tremblait. Elle voulut parler. Elle ne put pas, tout d'abord. Ses yeux brillèrent, tout à coup, d'une flamme ardente. Elle était, vraiment, superbe, alors, avec son visage très pâle animé par la colère. En reconnaissant l'homme, elle avait reculé. Elle avait été moins surprise, encore qu'indignée.

— Toi ! dit-elle, enfin, d'une voix sifflante. Toi ! Que me veux-tu ? Va t'en, va-t'en, je te hais !

Puis, une pensée lui vint, une pensée terrible, qu'elle se décida, en un clin d'œil, à mettre à exécution. Elle prit, sur la table de toilette, un couteau catalan, une arme redoutable, à lame épaisse et affilée, dont elle se servait, parfois, pour jongler dans l'arène.

— Tu es un lâche, un misérable, dit-elle à l'homme qui recula, un être méprisable. Et je te hais. J'ai voulu me venger. Je t'ai cherché vainement. Je te retrouve. Tu vas mourir.

Et, sans que l'inconnu eût le temps de se reconnaître, elle lui porta un coup de couteau dans le flanc gauche. L'homme tomba.

— Ah ! fit-il.

L'arme était restée dans la blessure. Toute cette scène avait été très rapide. Le meurtre avait été commis en un clin d'œil. L'écuyère, affolée, se pencha, alors, sur le corps de sa victime. Son visage s'éclaira, soudain. Un sourire passa sur ses lèvres.

— Maintenant, dit-elle, allons !

Elle paraissait très résolue. Elle se disposa à sortir de sa loge. Elle enjamba le corps gisant dans un ruisseau de sang. Mais, avant d'ouvrir la porte, elle prêta l'oreille au dehors. Il importait qu'on ne découvrit pas le meurtre avant qu'elle eût accompli ce qu'il lui restait à faire. Tout à coup, une sonnerie vibra. Juliette tressaillit.

— A vous, mam'zelle Juliette ! cria un homme, d'une voix éraillée, derrière la porte de la loge.

— Bien ! Bien ! J'y vais ! Je suis prête.

L'écuyère versa, dans un verre, de l'eau. Elle but avec avidité. Elle vida le verre. Puis, rapide, elle sortit, après avoir jeté un coup d'œil dans sa glace, et constaté que son visage avait, à peu près, repris son expression accoutumée. Il y avait un grand remue-ménage dans les écuries encombrées. Les habitués, en habit noir, circulaient, la face allumée, à travers les clowns aux costumes bigarrés, aux visages enfarinés, grimaçants, hideux, ou, même, grotesques. Un écuyer, beau garçon, en habit à la française, ayant une culotte en peau de daim et des bottes vernies éperonnées, s'approcha de Juliette. Il lui prit galamment la main pour la conduire sur la piste : c'était sa besogne chaque soir. Un cheval blanc, par la bride, un gros cheval blanc, massif, trapu, portant une sorte de tremplin, sur lequel l'écuyère devait exécuter ses exercices. Personne ne faisait attention à Juliette, jadis si fêtée — et qui avait vu ces mêmes habitués, à présent indifférents, empressés à lui faire la cour.

— Allons, mademoiselle, quand vous voudrez ?

— Je suis prête, répondit Juliette, qui paraissait préoccupée. Je suis prête. Marchons !

Et, tous deux, ils se dirigèrent vers le couloir, qui, des écuries, conduisait dans la piste, déjà encombrée par les clowns.

Tout à coup, un être à tournure étrange, ridicule, se trouva devant eux et arrêta Juliette.

— Juliette, un mot ? Ecoute-moi !

L'individu portait un costume d'écuyer absolument pareil à l'élégant costume des écuyers du cirque ; mais taillé grotesquement, comme à plaisir. Les manches de son habit étaient trop longues et les basques trop courtes. Ses gants, de coton blanc, étaient beaucoup trop grands. Les doigts bouffés d'étoupe se tenaient droits, de telle sorte que chacune de ses mains ressemblait à ces énormes ongulés, au zizo vert, qui pendent à la devanture des gantiers. Mais sa tenue, si ridicule qu'elle fût, n'était rien encore : il fallait voir son visage, horriblement maquillé sous une perruque rousse, en crins taillés courts et hérissés, hirsutes. On ne peut rien imaginer qui donne, plus que ce visage, et d'une façon plus réussie, une expression d'imbécillité plus flagrante. Le nez de cet homme était peint en rouge pourpre. Sa bouche était agrandie, démesurément, pour constituer un rire idiot perpétuel. Cet homme, c'était Nick, l'écuyer grotesque, la joie du public des petites places. C'était Nick, qui, sur la piste, se mêlait à tout et gênait tout le monde, prenait des allures d'importance exorbitante, gourmandait les écuyers, se faisait rosser par les clowns, tombait sous les pieds des chevaux, se roulait dans le sable de la piste, d'où il se relevait abominablement souillé, faisait mille grimaces, mille contorsions, mille sottises, et grâce à qui l'on riait à gorge déployée.

— Hé ! Nick, Nick ! Bonjour ! Ohé ! Nick ! criaient, en chœur, les spectateurs des petites places.

Or, Nick, c'était Nicolas Tarnays, le frère de Juliette, l'écuyère.

— Juliette, dit cet homme en s'approchant de l'écuyère, qui, déjà, souriait de ce sourire apprêté des danseuses au moment de paraître devant le public. Juliette ?

— Qu'y a-t-il ?

— Robert est dans la salle : Je l'ai vu il n'y a pas cinq minutes.

— Robert ! Il l'écuyère, très maîtresse d'elle-même.

(*A Suivre*).

préjudice en tendant à démontrer qu'elle n'est pas mère pour l'usage rationnel de la liberté. Contre ces fauteurs d'anarchie, nous demandons que la police et les tribunaux sévissent avec sévérité, dans l'intérêt de tous les travailleurs autant que dans celui de l'ordre public et de la dignité nationale.

A. Capello.

LETTRE DU VILLAGE

Le Sergent Casalonga

Le Conseil général a émis le vœu que la statue du sergent Casalonga soit érigée sur une des places d'Ajaccio. On ne peut pas désapprouver ce vote qui a pour but d'offrir à la vénération d'un plus grand nombre de visiteurs la mémoire d'un héros Corse.

Cela pourra déplaire un peu, peut-être, à sa vieille mère. (Je suppose qu'elle vit encore), elle ne pourra pas, tous les matins, à 8 heure du jour, contempler les traits de son illustre enfant. Mais elle s'en consolera, en songeant au plus grand honneur qui en résultera pour lui

Comme elle a élevé son fils à grand effort, pour le donner à la Patrie qui en a su besoin, elle poussera jusqu'au bout le sacrifice, en songeant que, même après sa mort, la Corse a besoin que la statue qu'on va élever par souscription soit plantée dans un endroit plus fréquenté, au chef-lieu même de cette Corse, qui est si oubliée, et dont on ne se souvient que pour la bafouer.

Pour ce faire, on trouve prétexte de nos tares ; mais on ne songe pas aux contingences qui les font naître et qui les font se développer. « Si on avait dix maires comme vous, » ..., disait autrefois un fonctionnaire complimentant un quelqu'un qui avait eu le don de la ménagère qui fait beaucoup de pain avec peu de farine. Comment voulez-vous que ce mot si suggestif et si riche de sous-entendus, qui fit fortune, n'ait pas appelé des imitateurs ?

Mais ce n'est pas pour dire cela, que j'ai commencé mon article. J'avais ceci en vue uniquement ; c'est, qu'à défaut de statue à Alata, on pourrait mettre sur la porte de la maison paternelle, ces simples mots : « C'est ici, qu'est né Casalonga ! »

Asprioccia.

L'Office national

Les Retraites ouvrières

La loi des retraites ouvrières ne peut prendre vie par le simple jeu des institutions administratives. Comme toutes les lois sociales — et plus qu'aucune autre, à cause de son importance et de sa complexité — elle a besoin, pour réussir, d'être comprise et acceptée par la masse de ceux qui doivent en profiter.

Les difficultés d'interprétation qu'elle présente, et que les règlements d'administration publique ne sauraient résoudre que d'une façon générale, exigent que la loi soit analysée et vulgarisée, pour s'accréditer dans l'opinion. Or, seule, l'initiative privée peut accomplir cette grande œuvre d'éducation.

C'est pour cela que le comité mutualiste du *Matin* a conçu l'excellente idée d'un *Office national des retraites ouvrières*. Les premières adhésions qu'il a sollicitées, sont celles de MM. A. Ribot, Ferdinand Dreyfus et Puech, c'est-à-dire de parlementaires ayant pris une grande part à la discussion de la loi et le mieux placés, à ce titre, pour saisir en tous ses détails l'organisation nouvelle. J'ai moi-même accepté avec empressement de me joindre à mes éminents collègues du Parlement, parce que cet organe était appelé à rendre les plus grands services à la démocratie de ce pays et à donner à la loi des retraites toute l'extension désirable.

D'autres personnalités ont également apporté leur collaboration. Ce sont : MM. Duboef, ancien ministre ; Perreau, professeur agrégé à la faculté de droit ; Henri Robert, avocat à la cour ; Faralicq, président de « la Fraternelle » des chemins de fer ; Fuster, professeur au Collège de France, etc. Toutes ces bonnes volontés, toutes ces compétences auxquelles vient s'ajouter la participation du *Matin*, qui met sa large publicité à la disposition de l'œuvre, sont des garanties de succès.

L'*Office* est institué. Dans ses premières séances, il a jeté les bases de son organisation d'ensemble, défini son programme et assuré ses moyens d'action.

Le premier point de ce programme est de susciter, aussi nombreux que possible, les concours nécessaires pour établir le contact avec les bénéficiaires de loi, et d'avoir, par conséquent, dans toutes les villes, des personnes qui parlent au nom de l'*Office*.

En France, lorsque l'amélioration du sort des travailleurs est en cause, on trouve toujours des hommes disposés à s'y consacrer. Le problème passionnant de la vieillesse, dont la solution est d'autant plus attendue qu'elle a été lente à entrer dans la législation, ne pouvait manquer de faire naître des dévouements. Ils se sont déjà manifestés.

L'*Office national* estime que les mutualistes, les premiers, doivent être appelés à prendre part à son œuvre. Depuis plus d'un siècle, la mutualité s'efforce de développer les pensions de vieillesse ; il lui appartient aujourd'hui d'être au premier rang et de poursuivre sa tâche en s'appuyant sur la loi d'obligation pour généraliser la retraite, qui jusqu'à présent a été le privilège d'une minorité. Si l'*Office* recherche de préférence ses adhérents dans la mutualité, c'est parce qu'elle constitue une pépinière d'hommes profondément imbus des idées de solidarité sociale et prêts à se dépenser avec désintéressement pour la cause qu'ils soutiennent. Mais le champ d'opération de l'*Office* est trop vaste, les intérêts qu'il se propose de défendre sont trop disséminés pour trouver toujours des mutualistes à sa portée. Il pressentira, en ce cas, les associations de prévoyance, d'épargne ou d'assurance, constituées sous un régime différent des sociétés de secours mutuels.

L'*Office national* tient à réunir dans les délégations les personnes qui, par leurs connaissances spéciales, puissent aider à résoudre les questions les plus difficiles et les plus compliquées. Il s'adresse pour cela aux membres de l'enseignement, aux administrateurs des services municipaux d'assistance, aux avocats, aux industriels, agriculteurs et commerçants, qui, par leur situation, sont à même de s'entourer autour d'eux, dans le détail, l'application de la loi.

La mission des délégués sera d'ailleurs facilitée dans la plus large mesure. La commission centrale a pris ses dispositions pour leur faire parvenir, outre une correspondance périodique, une série de brochures destinées à les tenir au courant de la jurisprudence, au fur et à mesure de son évolution.

L'*Office national des retraites ouvrières et paysannes* contribuera ainsi puissamment à la réalisation de l'idéal que, dès 1905, nous tracions à la Chambre : la retraite assurée à l'ensemble des travailleurs des villes et des campagnes, et en même temps la conciliation nécessaire entre le principe de [illegible] développement de la mutualité.

Malgré de sombres pronostics, ni la loi sur l'assistance médicale gratuite, ni la loi d'assistance aux vieillards n'ont entravé les admirables progrès de la prévoyance libre ; seulement la loi des retraites ne nous arrêtera pas, mais elle pourra devenir — si nous savons tirer parti des avantages que nous avons obtenus — le point de départ de progrès nouveaux.

La loi des retraites ne peut réussir sans le concours de la mutualité ; la mutualité peut, en s'y adaptant, y puiser de nouvelles forces. A cette grande œuvre de fraternité, nous continuerons d'apporter de tout cœur notre collaboration.

Paul Deschanel,
Président de l'Office national des retraites ouvrières et paysannes.

L'appel ci-dessus, publié dans le *Matin* du 13 août, a été suivi par l'envoi d'une circulaire à Messieurs les Présidents des Unions départementales et aux délégués mutualistes de dit journal, pour les engager à accorder leur collaboration à l'office qui vient de se former.

Dans cette circulaire, M. Paul Deschanel, député-président du Comité, insiste surtout, pour que dans chaque arrondissement, il y ait un délégué.

Les personnes mutualistes ou autres, visées par le neuvième paragraphe de l'article ci-dessus, qui désireraient faire partie de ce comité, sont priées d'adresser leur adhésion, le plus tôt possible, à M. Ramelli, conseiller général, président de l' « Union des Sociétés de la Corse », ou à M. le capitaine Tortoni délégué du comité mutualiste du *Matin*, pour l'établissement de la liste d'un délégué par arrondissement.

La liste sera close le 15 septembre.

Bulletin Financier

Paris, 3 septembre 1910.

C'est toujours la fermeté qui domine sur notre marché, d'autant que les nouvelles extérieures sont aujourd'hui très satisfaisantes. La Bourse Française reste bien tenue à 97.70. Les Fonds Etrangers accentuent leur mouvement de reprise : l'Extérieure à 93.40, le Serbe à 86 65 et le Russe 1909 à 100.90. Sociétés de Crédit toujours en excellentes tendances. Le Crédit Foncier s'est traité à 797, le Crédit Lyonnais à 1.457, le Comptoir National d'Escompte à 836 et la Société Générale à 735.

Le Suez varie peu à 5.444. Les valeurs de transports sont soutenues. Valeurs industrielles et de charbonnages russes fermes. Les titres cuprifères sont calmes. New-York étant resté fermé samedi et ne réouvrant que demain mardi : Rio 1.718.

En Banque, les valeurs diamantifères se présentent sans changement ; par contre les valeurs de caoutchouc finissent en nouvelle hausse.

Parmi les Mines d'Or Françaises, les Mines du Semnoz accentuent leur mouvement en avance à 147.

Grands Chemins Français calmes. A partir d'aujourd'hui les obligations 3 0/0 P. L. M. janvier juillet s'obtiennent à 438 frs et celles avril-octobre à 433 frs ; les obligations 2 1/2 0/0 mai-novembre valent 403 fr.

NOUVELLES AGRICOLES

Conférence à Corte

Le Professeur départemental d'Agriculture a l'honneur de prévenir le public qu'il se rendra à Corte le 25 septembre 1910, pour y donner une conférence publique sur : « l'Agriculture et l'Enseignement agricole en Corse. »

La réunion aura lieu dans une des salles de la Maison Commune, à deux heures de l'après-midi.

Conférence à Calvi

Le Professeur départemental d'Agriculture se rendra à Calvi, le 9 octobre 1910, pour y faire une enquête au sujet de l'opportunité d'organiser en Corse l'élevage méthodique des animaux de basse-cour pour la consommation locale et la vente des œufs et des poulets précoces sur le Continent.

La réunion aura lieu dans une des salles de la Maison Commune et commencera à deux heures de l'après-midi.

Les personnes, que cette question intéresse, sont priées de se rendre à cette réunion.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Hyménée

Il y a quelques jours, a été célébré dans notre ville, le mariage de la toute charmante Mlle Nicolette Giannesini, fille de l'inspecteur secrétaire de police, avec M. Allègre Henri, quartier-maître mécanicien torpilleur.

Les témoins étaient, pour l'épouse : MM. Vincent Feinci, ancien président du tribunal de Commerce, et Pinelli, greffier, tous deux chevaliers de la Légion d'honneur ; pour l'époux : MM. Pierre Jouseau, industriel, et Mariani Paul.

La mariée, toute resplendissante en sa toilette blanche, a été conduite à l'autel par son père.

Au cours de la bénédiction nuptiale qui a été donnée à la Cathédrale, l'abbé Calcagnoggio a prononcé une charmante allocution.

A l'issue du mariage, un lunch a été servi aux invités, à l'Hôtel des Etrangers, puis une sauterie a été organisée qui s'est prolongée jusqu'à la nuit.

Nous présentons aux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

LECTURES POUR TOUS

Les idées et la vie intime du nouveau souverain de Belgique, S. M. Albert Ier, que Paris fêtait récemment, voilà ce que nous révèle la curieuse interview du roi, publiée ce mois-ci par les *Lectures pour Tous*.

Des événements artistiques aux grandes solennités sportives, il n'est pas une manifestation de la vie contemporaine que l'attrayante revue ne commente et ne fasse vivre en ses articles illustrés de saisissantes illustrations. Lisez le sommaire complet du numéro de Septembre et vous verrez qu'il passe en revue toutes les grandes actualités auxquelles s'intéresse la lecteur soucieux d'être renseigné :

S. M. Albert Ier, roi des Belges. — Sous l'aile blanche des grands yachts. Edouard Detaille, peintre de la guerre moderne, par Louis Gillet. — La petit jeu des villégiatures, par Adrien Vély. — Nous avons tous fait le tour du monde. — Dernière bataille, pièce en un acte, par Charles Le Goffic et Jean Tribaldy. —Un asile de paix dans une ère de violence. — Le culte de Wagner à Bayreuth. — La rançon de Miss Stone, roman, par Francisque Parn (deuxième partie). — Table des matières et des gravures.

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES
EDMOND ROSTAND
vient de paraître :

L'AIGLON

Illustrations de MM.
P. CORNEMONT, J. PLAUBENS
Membres de l'Institut
LA SAMARAIE, G. LA TOUCHE
O. D'V. GUILLONNET.

Le fascicule hebdomadaire : 0f60
EN VENTE PARTOUT
LIBRAIRIE PIERRE LAFITTE & Cie, PARIS

Le 26e fascicule

en vente à la librairie du *Petit Bastiais*.

Le numéro du 1er septembre de *FEMINA*
Prix : 0,50. — Franco : 0,65.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20° à midi 24 5 + à 6 heures du soir + 20 2
Maxima + 26° Minima + 18 4.
Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm.
Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, id.

A l'arrivée

M. Félix Decori, l'éminent avocat du barreau parisien, est arrivé hier matin en automobile, d'Ajaccio, où il vient de suivre les travaux du conseil général.

Félicitations

L'administration supérieure des douanes a adressé des félicitations à M. Bastiani, vérificateur à Bordeaux, pour l'initiative et le dévouement dont il a fait preuve dans la constatation d'importantes soustractions de bois entreposés fictivement.

De passage

Notre excellent confrère et ami, M. Paul Cardi, administrateur du « Petit Courrier d'Angers. »

Sauvetage

Les journaux du Caire racontent longuement l'émouvant sauvetage qui a eu lieu, il y a quelques jours, au Camp de César. C'est un de nos jeunes concitoyens, M. Antoine Semidei, fils de M. Henry Semidei bey, du ministère des affaires étrangères, et de Madame née Decori, qui a été l'auteur de ce bel acte de courage.

Nous lui adressons nos plus chaleureuses félicitations.

A La Vasina

Le sanctuaire de N. D. des Grâces à La Vasina a reçu cette année la visite d'un nombre de pèlerins plus élevé que celui des années précédentes. Mercredi, le mouvement de la gare de Bastia a dépassé 1.400 voyageurs, sur lesquels 1,100 pèlerins environ : 200 de Ghisonaccia, 150 de Corte, 125 de Prunelli-di-Casacconi, ces contrées de la Balagne, 320 d'Ajaccio, 50 d'Ucciani, Tavera, Bocognano, 60 de Vivario, 35 de Venaco et Poggio, 30 de Casamozza. Il en est arrivé aussi par les trains du soir et de jeudi matin.

Toutes les dispositions avaient été prises par l'infatigable chapelain M. l'abbé Peretti afin que les diverses cérémonies religieuses puissent être suivies par les pèlerins arrivés par voie ferrée auxquels il faut ajouter des milliers de fidèles de la ville et des environs, de tous les villages de San-Martino et de Brando, etc.

Toute la nuit de mercredi à jeudi la route si poudreuse et si mal entretenue du Cap a été sillonnée par une suite ininterrompue de véhicules de toutes sortes et de fidèles, la plupart en pieds, récitant des prières et porteurs du cierge qu'ils devaient offrir à la T. S. Vierge de La Vasina.

A l'heure où nous écrivons nous n'avons reçu aucun avis d'accident ni d'incident.

Le danger des armes à feu

Le nommé Mucci François, cordonnier, âgé de 27 ans, s'amusait, dans les ateliers Vincensini, rue des Terrasses, à bourrer un vieux pistolet sans chien, auquel on mettait le feu au moyen d'une mèche.

Il assurait la charge à l'aide d'une vieille lame sur laquelle il tapait avec un marteau ; le choc de l'acier contre l'acier produisit son effet. Une détonelle jaillit, et alors qu'il avait l'arme entre les genoux, le coup partit.

L'imprudent cordonnier eut le genou droit fracturé et trois phalanges de la main gauche emportées.

Il fut transporté des Terrasses à l'Hôpital civil par les soins de l'Assistance publique, dans un état peu satisfaisant.

A Saint-Charles

Très belle fête, à l'oratoire Saint-Charles, pour la solennité de la Nativité de la T. S. Vierge. A la neuvaine préparatoire, qui a été très suivie, l'instruction du matin a été faite par un de nos confrères, le R. P. Olivi, des Frères Prêcheurs, de l'ancien couvent de Corbara. Cet orateur sacré avait été chargé de la même mission, il y a trois ans. Il faut donc que nous nous répétions pour rendre un hommage très mérité à son éloquence, à sa méthode, à sa dialectique, et aussi à son zèle, car le R. P. Olivi était tout entier à son apostolat et a été un précieux auxiliaire pour M. le chapelain Ottavj.

Hier la foule a été nombreuse toute la matinée ; après les vêpres, la procession est sortie de l'Oratoire, a fait le tour de presque toute la ville et visité les deux paroisses. Les Dames de la Congrégation du Sacré Cœur et les Orphelines du Bon Pasteur s'étaient jointes aux confrères de Saint-Charles pour donner plus d'éclat à cette manifestation religieuse, qui a été vraiment imposante, grâce au zèle déployé par M. le prieur Jean Pozzo di Borgo, M. le sous-prieur Etienne Bennati, MM. les assistants Nonce Bastelica et Joseph Gherardi, M. le chapelain Ottavj, M. Gualtella et MM. les administrateurs. Plusieurs centaines de fidèles faisaient escorte à la statue de N. D. des Grâces, et chantaient les hymnes à Marie.

On avait apporté beaucoup de goût à la décoration de l'oratoire, et particulièrement du maître-autel, ainsi qu'au pavoisement et à l'illumination du perron et des abords.

Le soir de la vigile comme le soir de la fête, les habitants du quartier avaient illuminé leurs maisons.

Fillette abandonnée

M. Massiani Antoine-Jacques, demeurant 40, Boulevard Paoli, a trouvé endormi sur le trottoir du Café des Colonnes une mignonne fillette de trois ans, qui n'a pu déclarer son nom.

Notre brave concitoyen, après avoir été faire sa déclaration à la police, a rapporté chez lui la fillette abandonnée, en attendant que les parents de celle-ci viennent la réclamer.

L'ivrogne tapageur

Outrageusement pochardé, incontestablement paf, saoul à rendre des points à la Pologne tout entière, quand elle est ivre, le nommé Orsini, 19 ans, de Borgo, de passage à Bastia à l'occasion du pèlerinage de Lavasina offrait le peu ragoutant spectacle de la brute avinée.

S'il s'était contenté de se pocharder, cela n'aurait été que demi mal, mais l'homme à la suite facile, a, lorsqu'il se trouve dans cet état là, la manie de cogner sur tous ceux qu'il rencontre.

C'est ainsi que le nommé Canao, balayeur et Papi furent brutalement autant que peu consciencieusement frappés.

La police mit cet énergumène en état d'arrestation.

Important

Le type « sec » dans les Rhums comme dans les Champagnes exige la qualité et la vieillesse. *LE RHUM GRANDS MORNES DE GET FRÈRES* revêt toutes ces perfections : il est sec, pur, authentique et vieux.

(Avis des sommités médicales).

Le Roulage

Les nommés C. Antoine, 54 ans, B. Ange-Etienne, 17 ans, boulanger, M. Paul-Pierre, 30 ans, berger, B. Barthélemy, 30 ans, cultivateur, B. Jérôme, s'étant faits pincer voyageant sans lanterne à leurs véhicules, se sont vus dresser procès-verbal pour contravention à la police du roulage.

Service vapeurs A. C. Southwell

Arrivée — Vap. anglais « Thirlmere », capitaine Gamerun, venant de Manchester via Gênes.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengo), au 1er étage.

Au Port

Entrées :

— Vap. « Iberia, » cap. Fraissinet, venant de Marseille.

— Vap. « Golo, » cap. Carriès, venant de Marseille.

— Vap. ital. « Cariddi, » venant de Livourne.

— Brick-goélette français « Marie-Louise-Elisabeth », cap venant de Propriano.

Sorties :

— Vap. « Iberia, » cap. Fraissinet, parti pour Marseille.

— Vap. « Golo, » cap. Carriès, parti pour Livourne.

— Vap. italien « Carridi » parti pour Porto-Torres.

Maladies des Yeux

Nez, Oreilles et Gorge.

Avis. Le cabinet du docteur Blachef, médecin oculiste de Paris, est transféré 25, Bd Paoli, 25, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures, pour toutes maladies des yeux, nez, oreilles et larynx.

On demande

Jeune homme sérieux ayant assez belle écriture.

Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Musique

Leçons de piano, chant et solfège, musique d'ensemble, Mme M. Sozzoni, du Conservatoire de Paris, rue du Castagno 3, Bastia.

Domestique

On demande une bonne très propre, connaissant la cuisine, pour la ville et environs de Bastia.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Cours Secondaires de Jeunes filles de Bastia

L'internat annexé aux Cours secondaires de Bastia et patronné par la Société des Cours, sera agrandi pour la rentrée d'octobre. Cet internat est situé dans la maison même des Cours, rue de l'Intendance, n° 4. Il offre aux élèves pour les récréations les grandes terrasses et le jardin que la Société a mis à la disposition de la Directrice.

S'adresser pour tous renseignements à Mlle Rinaldi, surveillante générale des Cours secondaires, rue de l'Intendance, 4.

A CÉDER

Greffe du Tribunal Civil de Calvi

S'adresser à Me BATTESTINI, notaire à Calvi.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00501

COURSE DE PARIS

7 sept. — 8 sept.
Rentes de 3 0/0 ancien . 97.75 — 97.80
Id 3 0/0 amortie . 97.55 — 97.75
ex-coup 2

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE

Le Retour à Paris

Paris, 8 septembre.

M. Fallières, retour de son voyage en Savoie, est rentré ce matin à Paris à 9 heures 15.

A sa descente de wagon le Président de la République a été reçu sur les quais de la gare par MM. Briand, Président du Conseil, Mollard, directeur du protocole, le général Dalstein, gouverneur militaire de Paris, le Directeur et le haut personnel de l'Administration de P. L. M.

Le Garde d'honneur était formée par un bataillon d'infanterie, avec colonel et drapeau.

La daumont présidentielle, encadrée par deux escadrons de gardes républicains à cheval, quitte la gare P.-L.-M. et regagne l'Elysée, par les boulevards, aux acclamations des Parisiens.

Une heure après son arrivée, M. Fallières, partait pour Rambouillet en automobile.

AU VATICAN

Les Idées du Pape

Rome, 8 septembre.

Les organes officieux du Vatican publient un important *motu proprio* de Pie X.

Dans ce document le pape annonce qu'il indiquera les mêmes pratiques qui doivent être opposées à la diffusion des idées modernistes.

Cette attitude du Souverain Pontife suivant de si près la condamnation des idées « Sillonistes » est diversement commentée dans les milieux catholiques et politiques.

La Conquête de l'air

LES DIRIGEABLES aux Manœuvres de Picardie

Paris, 8 septembre.

Le général Brun, ministre de la Guerre, a décidé que les trois dirigeables, *Clément Bayard, Zodiac* et *Liberté* prendront part aux grandes manœuvres de Picardie.

Ce nouvel essai de l'aviation mise au service de l'armée, sera la consécration de l'utilité que peuvent avoir les machines-volantes en temps de guerre.

Le dirigeable *Liberté* a fait aujourd'hui de nouveaux essais qui ont été très satisfaisants.

Ce dirigeable est rentré dans son hangar sans incident.

UN BEAU VOL du Lieutenant BELLANGER

Le lieutenant-aviateur Bellanger vient d'accomplir, sans incident, le trajet d'Issy-les-Moulineaux à Pornic, (Oise), en aéroplane.

PARIS

NOUVEAU RECORD *DE HAUTEUR*

Paris, 8 septembre.

L'aviateur Clavez a battu aujourd'hui le record du monde en hauteur détenu jusqu'à présent par l'aviateur Morane.

Parti de l'aérodrome d'Issy-les-Moulineaux, il s'éleva par bonds successifs jusqu'à la hauteur de 2 680 mètres et atterrit sans incident devant son hangar aux acclamations des spectateurs qui avaient assisté à sa splendide performance.

CLERMONT-FERRAND

Le raid Weymann

Clermont-Ferrand, 8 septembre.

L'aviateur Weymann, qui a tenté vainement hier de gagner le grand prix de 100 000 francs affecté à l'épreuve, a atterri à Valvic, bourg, situé à dix kilomètres environ du chef lieu du Puy-de Dôme.

Sans être le moins du monde découragé le vaillant aviateur a déclaré qu'il recommencerait l'épreuve avertie.

EN RUSSIE

FACHEUX ACCIDENT

AVIATEURS MEURTRIERS

Leurs arrestations

Paris, 8 septembre.

Des dépêches de Saint-Pétersbourg signalent un accident des plus fâcheux qui s'est produit au meeting d'aviation de Minsk.

Les aviateurs Rank et Martoglio, qui concouraient tous deux dans l'épreuve de distance sur des biplans de leur invention, firent, l'un et l'autre une chute tellement malheureuse que trois des spectateurs qui se trouvaient sur l'aérodrome furent tués par leurs appareils.

Le parquet a ordonné l'arrestation des deux aviateurs, qui étaient devenus meurtriers bien involontairement.

LES OBSÈQUES du lieutenant-colonel HAYES

Brest, 8 septembre.

Ce matin, au milieu d'un grand concours d'officiers de toutes armes est eu lieu les obsèques du lieutenant-colonel d'infanterie coloniale Hayes, qui se donna la mort à la suite d'un accès de fièvre chaude.

La population de Brest assistait nombreuse aux obsèques de ce brave officier.

EN ESPAGNE

Les Grèves de Bilbao

Madrid 8 septembre.

Les Compagnies minières ont ouvert de nouveau leurs puits.

La plupart des mineurs ont repris ce matin le travail.

Les villes de Saragosse et de Barcelone ont repris aujourd'hui leur aspect normal.

AVIS DE DÉCÈS

M. Jean-Baptiste Pecunia, Mme Jean-Baptiste Pecunia, née Maggiani, et leurs enfants ; Mme sœur Ambroise du Sacré Cœur, religieuse de Saint-Joseph ; M. Joseph Pecunia ; Mme Romano Furioli, M. Romano Furioli et leurs enfants ;

Les familles Pecunia, Bureti, veuve Crocicchia, Silvestri, Brignardelli, Salicoti, Sisco, Maggiani,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR AMBROISE PECUNIA
Négociant

pieusement décédé dans sa 81ème année, muni des Sacrements de notre Sainte Mère l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui vendredi, 9 courant, à 4 heure et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Campanari.

Très Prochainement
Ouverture
des Ateliers de Photographie
J. MORETTI
Successeur de Paccioni
Boulevard Saint-Angelo
en face le Petit Lycée
près du Palais de Justice
BASTIA

Tuilerie et Briqueterie
MÉCANIQUES
USINES à FRANCARDO
F. CHARDON et Cie
Tuiles plates et rondes
résistant à la gelée et à l'air salin
Briques creuses, pleines et pressée
Briques à plancher pour fers à I
Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,30 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.
Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, unis et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.
Envoi sur demande d'échantillons et prix
POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE
Scierie Mécanique de Bois
Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Grands Entrepôts de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
FERS et Aciers de toutes catégories,
Fonte, Plomb, Tuyaux, Gueulards
Matériaux de construction de toutes sortes
Prix et qualité défiant toute concurrence
Magasins et Bureaux de vente : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse.
Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE
COMMISSIONNAIRES
Agréés
par la Cie des Chemins de fer Départementaux
Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).
Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux balcons, hôtels et à domicile.
Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.
Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.
Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.
N. B. — L'Agence Bastiaise a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires d'immeubles qu'elle se charge, à titre gracieux, de la location des appartements qui leur seront signalés.

MODERN CORDONNERIE
CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES
Grand choix pour Hommes
Dames, Enfants, Fillettes
POLACCI et ROGIALLI
9, Boulevard du Palais, BASTIA.
Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.
En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.
Facilités de paiement aux Fonctionnaires
Atelier spécial de réparations

AVIS
M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires, ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris ses entreprises de travaux.
Comme auparavant, il aura à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.
Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront sûrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.
Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.
S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, *Avenue Carnot, à Bastia.*

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VIRA
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon
Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Reflacher de tête, bronchites, fièvres, etc.
Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.
Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

Machine à Tricoter
TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE
Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.
S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Vescovati.
Joindre un timbre pour la réponse.

CONSOMMATEURS



Ne buvez que le

VIN DU CAP CORSE

au quinquina MATTEI

Apéritif tonique et fortifiant

Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.*

Exigez la vraie marque préparée d'après la formule L. N. MATTEI, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.

APRÈS VOS REPAS

PRENEZ UN VERRE DE



CEDRATINE

Liqueur extra-fine

Digestive et rafraichissante

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 250

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

ILE-ROUSSE

LE CONCOURS AGRICOLE DE LA BALAGNE

Nous sommes heureux de publier aujourd'hui le compte rendu des fêtes du Concours Agricole de l'Ile-Rousse dû à la plume de notre envoyé spécial M. Lucien Falcucci, qui s'est rendu dans cette ville pour y représenter le *Petit Bastiais*, sur l'invitation du Syndicat agricole de la Balagne.

La plus cordiale réception ayant été réservée à notre collaborateur par tous les membres du syndicat et M. le Comte Valéry, maire, nous leur adressons ici à tous nos remerciements empressés.

La coquette ville d'Ile-Rousse a cessé d'être en fête, et son fondateur, dont la noble figure domine superbement ce coin délicieux de la Balagne, ne verra plus danser en rond gas et filles alertes, cette année sans doute.

Pendant cinq jours consécutifs, s'est tenu là un Concours agricole qui avait attiré les populations enthousiastes de tout ce laborieux arrondissement. On fêtait autre chose que le résultat d'une élection quelconque. C'était beau et touchant de simplicité et d'entrain.

La place Paoli, magnifiquement ombragée de ses platanes gigantesques, sur laquelle se dresse le buste altier du grand Patriote corse, envers lequel l'Angleterre fut ingrate, a été envahie par une foule joyeuse. On s'y est livré bon nombre de gentilles batailles de confetti, tandis que l'orphéon de la ville lançait à tout instant les accents allègres de ses valses endiablées.

Ces fêtes, organisées parallèlement avec le Concours agricole, ont été bien réussies. L'éclat en a été rehaussé, dimanche dernier, par la présence de M. Vernin, que chacun a salué avec respect et reconnaissance, car c'est lui le premier sous-préfet qui a bien voulu honorer d'une visite ce Concours annuel.

Les efforts du vaillant Syndicat agricole de la Balagne méritaient, en effet, d'être encouragés officiellement. Fêtes et Concours, grâce à ce fonctionnaire affable et distingué, ont revêtu un caractère plus solennel.

M. Vernin, on le sait, est un ami enthousiaste de la Corse, depuis sa jeunesse vécue entière parmi nos compatriotes d'Algérie. Il a donc le grand mérite, aux yeux de tous, de ne pas appartenir à la catégorie des fonctionnaires ou autres, envoyés chez nous la plupart du temps en disgrâce, qui médisent de notre pays pourtant si hospitalier.

Qu'on me pardonne cette légère digression : j'ai tout simplement voulu dire que M. le Sous-Préfet de Calvi a été le bienvenu à l'Ile-Rousse dimanche dernier. M. le comte Valery, qui doit sa grande popularité à son tact, ainsi qu'à sa générosité d'âme, et MM. les membres du Syndicat agricole, lui ont fait les honneurs les plus empressés durant toute la journée. Et j'ai pu constater à maintes reprises, que M. Vernin en était visiblement satisfait, heureux.

Dès huit heures du matin, agitées par la brise du large, les feuilles des platanes impassants des Allées, où se tenait l'exposition animale, virent défiler tous ces messieurs érigés en juges-experts pour la circonstance.

Ce fut ensuite le tour des produits de la Balagne exposés dans la salle du Syndicat.

A midi, le banquet fut servi à l'hôtel Degiovanni. M. Taddei, avocat, président du Syndicat agricole, avait à sa droite M. le Sous-Préfet, et à sa gauche M. le Maire.

Je citerai au hasard MM. Colonna de Leca toujours aussi sympathique, le docteur Filippi grave et souriant tour à tour, le pharmacien Savelli, le très zélé trésorier du Syndicat, le directeur d'école Rossi, secrétaire, empressé et infatigable, etc., etc., tous très aimés à l'Ile-Rousse, parce qu'indifférents aux fatigues quand il s'agit du bien public, du relèvement de l'arrondissement dont ils sont l'élite.

C'est un peu à deassein que je dis en dernier le nom de M. Ambrogi, président du Tribunal de Calvi. C'est pour mieux rendre hommage à la noblesse des sentiments si cordiaux qui le rendent populaire partout où il se trouve.

Au dessert, M. Taddei prit la parole, et dans un style très pur, avec une charmante verve, il parla un peu de l'œuvre du Syndicat agricole, remercia M. Vernin et le représentant du *Petit Bastiais*. Les applaudissements de l'assistance éclatèrent frénétiques à l'adresse de M. Taddei, dont la légitime émotion se traduisait par de fins sourires dans sa barbe soyeuse.

M. le comte Valery eut le même succès avec son discours très senti, dans lequel il dit sa satisfaction de constater la présence du représentant du Gouvernement à cette fête parement agricole.

Enfin, M. le Sous-Préfet de Calvi retint l'auditoire entier sous le charme de sa causerie.

Et tout le monde se leva en hâte pour aller assister à la distribution des récompenses sur la place Paoli.

Les régates à l'aviron et autres attractions publiques eurent lieu dans le courant de la journée.

Le soir, à neuf heures, un bal du plus gracieux effet, réunit les invités, ainsi que les membres du Syndicat et leurs familles, et dans une salle voisine, un buffet bien garni recevait aimablement danseuses et danseurs.

Il y avait là de blanches et fraîches toilettes qu'arboraient des jeunes filles charmantes, heureuses de vivre, pendant que sur la place Paoli s'agitait la foule dans sa fièvre patriotique...

LUCIEN FALCUCCI.

Discours

prononcé au Banquet par M. Taddei, Président du Syndicat Agricole

Messieurs,

Je vois avec plaisir que l'appel de notre Syndicat n'a pas été lettre morte, puisque, nombreux, vous êtes venus vous grouper autour de ce banquet ; cela prouve, et je vous en félicite, que les principes d'union et de solidarité sont fortement ancrés dans vos cœurs.

Cette fête, cette année, revêt un éclat tout particulier grâce à la présence parmi nous de M. le Sous-Préfet de Calvi, le sympathique et distingué représentant du Gouvernement de la République, gouvernement auquel le Syndicat est heureux d'adresser l'hommage de toute sa reconnaissance pour la sollicitude constante qu'il apporte dans l'élaboration et l'exécution des lois les plus fécondes au relèvement de l'agriculture, cette richesse naturelle de toutes les nations, et pour mémoire, je vous rappellerai la loi sur les Syndicats qui nous permet aujourd'hui de nous réunir et de nous grouper pour la défense de nos intérêts, la loi sur le Crédit agricole qui apporte le travail et la richesse dans les pays les plus pauvres et les moins privilégiés de la nature ; la loi sur les fraudes alimentaires, toute de protection pour les producteurs et les consommateurs, et dont la première, la Balagne, a ressenti les plus heureux effets ; enfin, ce projet récent de la prime à l'oléiculture qui sera un encouragement de tous les instants à la culture de nos superbes oliviers.

Je remercie bien sincèrement M. le comte Valery, le distingué maire de la coquette ville de l'Ile Rousse, d'avoir voulu, comme l'année passée, nous honorer de sa présence. Nous sommes très sensibles à ces marques d'attachement et de sympathie de la part d'une personnalité que je considère comme le travailleur le plus fécond au relèvement agricole de notre pays.

Dans un même hommage de reconnaissance, je remercie également M. Ambrogi, président du tribunal civil de Calvi, M. Falcucci le représentant du *Petit Bastiais* au Concours agricole, et tout particulièrement M. Colonna de Leca, le président de la Société d'Agriculture de Calvi, ce premier pionnier du progrès agricole dans notre contrée, dont la tâche a toujours été ingrate et rude dans notre pays essentiellement routinier.

Messieurs, je lève mon verre et je bois à la prospérité de notre Syndicat, à la prospérité de la France et de la Corse unies dans un même sentiment d'amour et de dévouement réciproque.

Discours

de M. le Comte Valery, Maire d'Ile-Rousse

Messieurs,

L'année dernière, malgré les contrariétés de l'atmosphère et la tristesse d'un deuil inopiné qui avaient assombri nos fêtes, j'avais eu la joie de constater tout le succès de notre Concours agricole.

Cette année, le ciel nous a prêté sa plus merveilleuse parure et le succès a encore dépassé nos espérances.

Sous la direction de M. Taddei, beaucoup trop flatteur pour le Maire d'Ile-Rousse, notre nouveau président, qui succède à M. Luzy, que nous avons eu le regret de voir abandonner les fonctions qu'il remplissait avec tout le zèle que vous savez, notre foi au l'avenir est plus affirmée que jamais.

Si, comme nous l'affirment les plus hautes compétences, c'est dans l'agriculture que nous devons chercher le relèvement économique de la Corse, la Balagne, je ne crains pas de le dire, a donné l'exemple. »

Les qualificatifs d'indolent et d'apathique qui stigmatisent le caractère Corse ne sont pas de mise dans notre région, où l'on rencontre les hommes de dévouement, d'expérience et d'énergie, dont vous avez vu aujourd'hui couronner les efforts.

Notre satisfaction eût été complète, si tous nos hôtes de l'an dernier eussent été présents aujourd hui, et parmi eux, l'entraînante et si sympathique personnalité de M. le premier président Grassi nous manque surtout.

Nous avons cependant le plaisir de voir enfin à nos côtés, le représentant du Gouvernement, dans notre arrondissement, dont aucun malentendu n'est venu nous priver de la présence.

M. le Sous-Préfet me permettra, pour la première fois que je me trouve à Ile Rousse en même temps que lui, de lui souhaiter la bienvenue au nom de mes administrés et de l'assurer de tout leur dévouement au gouvernement de la République.

M. Vernin, qui à Bône, où nos compatriotes forment une nombreuse colonie, avait appris à les connaître et à les estimer, a sans doute, par cela même, été encouragé à venir en Corse. Je suis certain que lorsque la fortune de sa carrière administrative l'éloignera de nous, nous aurons eu lui un défenseur, un ami.

Je ne doute pas, que comme moi, il ne pense que les encouragements doivent être proportionnés aux résultats acquis, et qu'il ne se prête à aider aux satisfactions qui sont dues à ceux qui les ont obtenues.

Je lève mon verre à la santé de M. le Sous-Préfet, à celles de notre Président, de ses dévoués collaborateurs du Syndicat agricole, de tous nos amis ici présents, et à la prospérité de notre belle Balagne.

Discours

de M. Vernin, Sous-Préfet de Calvi

Messieurs,

Je remercie M. le Président du Syndicat des paroles vraiment très aimables qu'il vient de m'adresser et M. le Maire également. Oui, Messieurs, j'ai toujours été un ami de la Corse et des Corses, j'ai eu en Algérie, les meilleures relations et les meilleures amitiés parmi vos compatriotes fixés là-bas, j'ai apprécié leur caractère, et ma sympathie pour les Corses s'est encore accentuée depuis que je suis venu parmi vous, et que j'ai appris à vous connaître.

Je remercie encore M. le Maire et M. le Président d'avoir bien voulu m'inviter à assister aux fêtes de la jolie ville de l'Ile-Rousse, et particulièrement à ce Concours agricole si intéressant et qui a justifié pleinement, à mes yeux, tout le bien que de nombreux amis Corses en Algérie m'avaient dit de la belle et verte Balagne.

Je vous transmets enfin les remerciements et les regrets de M. le Préfet, que la session du Conseil général a empêché de répondre à votre gracieux appel.

Je n'ai pas assez de connaissances agricoles pour me permettre de vous donner des conseils, cependant, j'ai vécu pendant trente années au milieu des colons algériens ; je les ai vus à l'œuvre pratiquant la culture intensive, j'ai constaté leurs progrès et leurs succès.

C'est ce qui me permet de penser, que sur ce sol aussi fécond que celui de l'Algérie, sans se préoccuper outre mesure des contingences politiques et sociales, on peut affirmer que le relèvement de la Corse, dont on parle tant, dont parlait hier soir encore avec talent, M. Gallini, au Conseil général, ne se produira presque exclusivement que par l'agriculture.

Vous êtes donc, Messieurs les agriculteurs, les principaux facteurs de la prospérité publique.

Certes, je n'ignore pas que depuis trop longtemps vous tournez, pour ainsi dire, dans un cercle vicieux. On exige de vos produits, des frêts onéreux pour les transporter sur le Continent, parce que — dit-on — votre production n'est pas assez grande, et vous ne produisez pas autant que vous le voudriez, parce que les frais de transports vous enlèvent tout bénéfice.

Il ne faut cependant pas désespérer de l'avenir, j'ai l'intuition que la Corse est en ce moment à un tournant de son histoire.

En effet, d'une part, nous voyons tous vos corps élus, unis dans une pensée commune, sans distinctions d'opinion et de partis, chercher à faire aboutir vos légitimes revendications.

D'autre part, le gouvernement de la République, que j'ai l'honneur de représenter ici, grâce à des mesures énergiques de répression des fraudes comme on n'en avait jamais vues jusqu'à présent, a obtenu cet important résultat d'une hausse considérable et bienfaisante pour les propriétaires, sur les vins.

Enfin, la pénurie des blés sur le marché mondial est venue nous démontrer, une fois de plus, que l'avenir est aux peuplades producteurs.

Pourquoi donc désespérer-vous ?

Ne savons-nous pas que l'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement ?

Pouvez-vous oublier que, sous la domination romaine, la Corse possédait trente-trois villes, toutes plus florissantes les unes que les autres, et que pendant plusieurs siècles, de concert avec le nord Africain, elle fut le grenier de la Ville éternelle ?

Eh bien ! je suis convaincu que ce qui a produit dans l'antiquité, doit se reproduire dans ces temps modernes.

C'est, en tous cas, le vœu que je forme, et je souhaite que, dans un jour très prochain, vous puissiez dire que j'ai été bon prophète pour votre merveilleux pays.

Je bois, Messieurs, à votre santé à tous, je bois à la ville de l'Ile Rousse, je bois à la prospérité de votre Syndicat.

Syndicat Agricole de la Balagne

CONCOURS DE 1910

Palmarès

I. — ESPÈCE CHEVALINE

Membres de la Commission : MM. le comte Valery, maire d'Ile-Rousse, Colonna de Leca, président de la Société d'Agriculture de Calvi, Cangioni Paulin, Ferrandi, percepteur, Mattei, juge de paix, Antonetti, maire de Speloncato.

1re catégorie. — Jaments poulinières

1er prix. — 40 fr., M. Bonavita Ange-Mathieu, Santa-Reparata.
2e prix. — 25 fr., M. Colombani Pierre-Toussaint, Cassano.
3e prix. — 15 fr., M. Leoni François, Aregno.

2e catégorie. — Jaments mulassières

1er prix. — 40 fr., M. Colombani Pascal, Pioggiola.
2e prix. — 25 fr., pas attribué.
3e prix. — 15 fr., id.

II. — ESPÈCE ASINE

Membres de la Commission : MM. Bonavita, Colombani Simon, Muzio Olivi II., Renucci Jourdan, Rossi Michel, Savelli Paul.

1re catégorie. — Baudets (étalons)

Hors concours. — M. Cruciani Barthélemy, Occhiglioni.
Prix unique. — 20 fr., M. Filippi Antoine-François, Speloncato.

2e catégorie. — Annesses suitées de bardots

1er prix. — 30 fr., M. Bartolini Etienne, Palasca.
2e prix. — 15 fr., M. Fondacci François, Santa-Reparata.
3e prix. — 10 fr., M. Gennini Antoine-André, Algajola.
Hors concours. — M. Mancacci François, Lumio.

2e catégorie. — Anesses suitées d'anons

1er prix. — 20 fr., M. Olivi Antoine, Occiglioni.
2e prix. — 15 fr., M. Romani Ange, Curbara.
3e prix. — 10 fr., M. Aggarat Jérôme, Monticello.

III. — ESPÈCE BOVINE

Membres de la Commission : MM. Santelli, ancien député ; Rohaglia Luggi, maire d'Algajola ; Savelli Charles-Marie ; Lomellini.

1re catégorie. — Taureaux

Prix unique. — 40 fr., à partager entre :
(a) M. Pillot, Ostriconi.
(b) M. Giocanti Jean-Baptiste, Speloncato.

2e catégorie. — Vaches du pays

1er prix. — 40 fr., M. Giocanti Jean-Baptiste, Speloncato.
2e prix. — 25 fr., M. Ferreri Joseph-Marie, Monticello.
3e prix. — 15 fr., M. Giustini Jean, Monticello.

3e catégorie. — Bœufs, par paires

1er prix. — 40 fr., M. Colombani Paul, Pietra-Monera.
2e prix. — 25 fr. M. Franceschini Pierre-Marin, Corbara.
3e prix. — 15 fr., M. Amadei François-Antoine, Ile-Rousse.

IV. ESPÈCE OVINE

Membres de la Commission : MM. Colombani Pascal ; Leoni Joseph-Louis ; Orsolani ; Orsoni Joseph ; Colombani Paul.

Béliers au dessus de 2 ans et Brebis laitières

1er prix. — 30 fr., M. Allegrini Antoine-Martin.
2e prix. — 20 fr., M. Omessa Paul-Ours.
3e prix. — 10 fr., M. Mariotti Antoine-Jacques.

V.

PRODUITS AGRICOLES DIVERS

Membres de la Commission : MM. Lanata Charles, Galeazzi, de La Rosa, de Buccochi, Guano, Anfrey.

Huiles

Médaille de vermeil. — M. Fondacci Etienne, Pigna.

Diplômes de médaille d'argent. — M. Alberti Antoine, Moncale.

Vins antérieurs à 1907

Diplômes de médaille d'argent :
(a) M. Alberti Antoine, Moncale.
(b) M. Giannoni Dominique, Santa Reparata.

Vins de 1909

Diplômes de médaille d'argent :
(a) M. Giuliarchi Augustin, Ville-de-Paraso.
(b) M. Alberti Antoine, Moncale.
Diplôme de médaille de bronze :
M. Giannoni Dominique, Santa-Reparata.
Diplôme de médaille de vermeil pour le meilleur ensemble de vins :
M. Alberti Antoine, Moncale.

Raisins

1er prix. — 25 fr., M. Giannoni Dominique, Santa-Reparata.

Légumes

1er prix. — 25 fr., M. Filippini Augustin, Ile-Rousse.
2e prix. — 10 fr., M. Tassaru Jean-Baptiste, Ile Rousse.

Conserves

Diplôme de médaille d'argent :
M. Alberti Antoine, Moncale.

Fleurs

Diplôme de médaille d'argent :
M. Angeletti Joseph, Corbara.

Fruits

Diplôme de médaille d'argent :
M. Campana Mansuede, Aregno.

Hors Concours : MM. Giannoni Dominique et Filippini Augustin.

Assemblée générale des Membres du Syndicat agricole de la Balagne.

A l'issue de la lecture du palmarès, les membres du Syndicat agricole se sont réunis en assemblée générale.

L'ordre du jour comportait :

1° L'exposé de la situation financière par M. Savelli Antoine, pharmacien, trésorier du Syndicat. Cet exposé a été fait dans des conditions très minutieuses, ce qui fait honneur à M. Savelli ;

2° Election définitive du Président du Syndicat. M. Taddei, l'avocat distingué, choisi comme président provisoire par la Chambre syndicale, est élu définitivement à l'unanimité des membres présents. Ce choix est certainement celui qu'aurait fait tout l'arrondissement de Calvi, où M. Taddei est très estimé.

Avant de lever la séance, M. Colonna de Leca, maire de Lumio, président de la Société d'agriculture de Calvi a déposé le vœu suivant.

L'assemblée générale du Syndicat Agricole de la Balagne adresse à M. de Caraffa, avocat, conseiller général, ses félicitations pour son énergie dans la défense des intérêts de la Corse, à propos de l'évaluation de la propriété non bâtie.

Proteste contre cette évaluation dans l'arrondissement de Calvi, où le travail a été fait dans un esprit d'exagération qui serait de nature à amener à bref délai la ruine de cette belle région, si un nouvel esprit de justice n'y était apporté.

Il importe que le revenu de la propriété non bâtie, qui sera la base du nouvel impôt, soit fixé en se tenant compte que du revenu réel de la terre.

Il est indispensable que les commissions de classement se préoccupent de faire la part du travail qui, lui, est exempt d'impôt.

Les agents du fisc doivent éviter d'influencer directement ou indirectement le corps des classificateurs, et surtout il n'est pas admissible que *le dernier mot reste au conseil des contrôleurs* pour rejeter les chiffres proposés par le conseil des classificateurs de chaque commune.

(Vœu adopté à l'unanimité).

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 septembre 1910.

Le marché est toujours soutenu dans son ensemble, bien influencé par les bonnes nouvelles concernant la politique extérieure. Notre Rente est calme à 97.67. Fonds Etrangers en hausse, principalement l'Extérieure à 95.78 et la Turc à 94.97. Les Séries Russes très fermes. Les Etablissements de Crédit sont bien tenus comme le Crédit Foncier à 791, le Comptoir National d'Escompte à 530 et la Société Générale à 726 gagnant quelques points comme le Crédit Lyonnais à 1.457.

Reprise du Sous à 5.489. Valeurs de traction et d'électricité dans leurs cours précédents. Industrielles et charbonnages russes calmes et fermes. Les titres suprêmes sont inchangés : Rio 1.714.

Dans le groupe des valeurs territoriales, la Mossamedes a été particulièrement active cette semaine et progresse à 22 frs. On annonce la réception à Londres de nouvelles très favorables concernant le résultat des premiers travaux de la mission envoyée par le Syndicat qui a entrepris d'explorer au point de vue minier, le territoire de la Cie.

Nous retrouvons en bonne tendance à 4/0 les obligations 6 0/0 de la Mexican Union Railway.

Nos Chemins de Fer varient peu.

AUX MANŒUVRES

Regrettable Accident

Le colonel Brundsaux fait une chute de cheval et se fracture le péroné

Le dernier jour des manœuvres — le 7 septembre, — le vaillant colonel du 163e M. Brundsaux, a été victime d'une chute de cheval qui, si elle a déterminé une blessure douloureuse, a, en même temps, attesté toute l'énergie dont est capable cet éminent chef de corps.

Le 7, 6 heures du matin, le colonel Brundsaux, accompagné du capitaine Donati et du lieutenant Bastiani, quittait Cambia où il était logé, pour se rendre à Carticasi, point culminant d'où il pouvait suivre la manœuvre. La petite cavalcade suivait un chemin très accidenté, rocailleux ; soudain le cheval que montait le commandant du Parti Nord se cabra et tomba sur son cavalier, qui était resté vissé à sa selle.

Dans sa chute, le colonel Brundsaux s'était fracturé le péroné droit, mais, insensible à la douleur, il remonta à cheval et suivit la manœuvre toute la journée du 7.

Le 8, il rentra à Saint-Laurent, où il reçut, 24 heures après sa chute, les soins dévoués de M. le médecin major Dumas, et le lendemain, huit sapeurs transportèrent, sur un brancard, leur colonel jusqu'à la station de chemin de fer,

Le colonel Brundsaux est rentré à Bastia le soir même.

Sans être grave, la fracture du péroné nécessitera deux mois de repos complet.

Le Petit Bastiais exprime au colonel Brundsaux les vœux les plus cordiaux pour son prompt rétablissement.

Nécrologie

M. Ambroise Pecunia

Il y a déjà quelques années que les infirmités avaient obligé M. Ambroise Pecunia à se retirer des affaires et à en laisser toute la direction à ses fils. Lui qui avait été un travailleur infatigable, qui avait réussi à bien asseoir dans toute la Corse la renom de sa maison par son activité, sa droiture, son initiative, souffrait plus de cette inaction forcée que de la maladie qui le retenait dans son lit, et bien qu'il eut en quelles mains se trouvait son commerce. Ses fils, en effet, suivant l'exemple de leur père, soucieux de ses traditions, n'avaient fait qu'étendre davantage leurs relations commerciales et apporter d'importantes améliorations dans les produits de leur fabrication.

M. Ambroise Pecunia était âgé de quatre-vingt-un ans. Sa fin a été conforme à sa vie Ses derniers moments ont été édifiants, et jusqu'au dernier soupir il a manifesté sa croyance en cette vie future promise à tous ceux qui ont aimé leur Créateur.

Le regretté défunt avait été prieur de diverses confréries et avait toujours rempli cette charge en justifiant la confiance des confrères.

Malgré la pluie, l'affluence aux obsèques était considérable et témoignait des sympathies dont jouissait M. Ambroise Pecunia.

La confrérie de Sainte-Croix, en habit de chœur, assistait aux obsèques de son ancien prieur.

Les cordons du poêle étaient tenus par des prieurs des diverses confréries de la ville.

De superbes couronnes avaient été offertes par la famille et les amis du regretté défunt.

Le deuil était conduit par les fils et d'autres parents.

L'absoute a été donnée en l'église Sainte-Marie où avait été dressé un beau catafalque.

L'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous adressons à MM. Jean-Baptiste et Joseph Pecunia, aux familles Pecunia et Furioli l'expression de nos vives condoléances.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 11 sep., à 8 h. 1/2

Peter Benoit, p. r.,	Degrez.
La Poupée de Nuremberg,	Adam.
The Britisch Patrol,	Asch.
Roméo et Juliette, fant.,	Gounod.
Pomone, valse,	Waldteufel

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 16 5 à midi 19 + à 6 heures du soir + 17 2
Maxima + 20 4 Minima + 14 2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 760 mm.

Dans la matinée, N. O.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Pluvieux.
l'après-midi, id.

Courrier en retard

Le paquebot *postal* de la Compagnie Fraissinet étant arrivé à Calvi, avec plus de *deux heures de retard*, les dépêches du Continent n'ont pas été distribuées hier, à midi. Elles le seront ce matin avec un retard de *vingt heures*.

Retour des manœuvres

La batterie de montagne, qui a pris part aux manœuvres, est rentrée ce matin, venant de Ponte-Novo.

Le 4e bataillon du 163e avec les réservistes rentrera ce matin, venant de Borgo.

Au départ

M. Félix Decori, avocat au barreau de Paris, est parti hier soir par le paquebot de Nice.

Carnet mondain

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Vannina Faggianelli, la très charmante fille de notre ancien receveur des postes et télégraphes, avec M. Henri Routier de Lisle, homme de lettres.

Le fiancé est l'auteur de l'*Ecclésiaste* et de : *Au Large*.

Nos plus sincères félicitations aux futurs époux et à leur famille.

Le Temps

Les menaces de pluie, qui s'étaient manifestées par quelques légères ondées dans l'après-midi de jeudi, ont éclaté dans la nuit en fortes averses qui ont continué pendant presque toute la journée de vendredi, et durant toute la nuit de vendredi à samedi.

Cette pluie, attendue si impatiemment par les agriculteurs, a provoqué un abaissement très sensible de la température, et très probablement clôturé la vague de la plage et des bains de mer.

Les braves artilleurs, qui rentraient des manœuvres, sont arrivés trempés.

Marché des raisins

A Marseille 35 à 40 francs les cent kilos ; à Toulon 25 à 30 ; à Lyon 35 à 60 ; à Nice 35 à 45.

Quand on s'aime...

On récolte... des *gnons*.

C'est, en effet, ce qui est arrivé à la jeunette F. A. qui déclare inhaler d'amour pour les beaux yeux d'un joyeux fumiste le sieur A. T. qui trompe la pauvrette à bouche que veux-tu.

La police, c'est vrai, n'a rien à voir à cette distribution de coups de canif dans le moins régulier des contrats, mais elle est à sévir contre un autre genre de distribution moins suggestif mais plus frappant. Enervé par une scène de jalousie que lui faisait sa folle maîtresse, A. T. la bourra de coups sous le fallacieux prétexte que le bleu va bien aux blondes.

Comme la jurisprudence courante n'a pas encore codifié le principe, pourtant vrai, que — telles les crêmes — les femmes ont besoin d'être battues pour être bonnes, procès-verbal a été dressé pour violences légères contre le fugace et trop main-leste amant.

Douanes

M. Maracciola, contrôleur de 3e classe à Marseille, est élevé à la 1re classe.

M. Gandolfi, contrôleur adjoint de 2e classe à Marseille, est élevé à la 1re classe.

La Régie en a de bonnes

Dernièrement, notre grand confrère le *Matin* avait ouvert dans ses bureaux une exposition de tous les objets hétéroclites, trouvés dans les paquets de tabac « caporal ou scaferlati » qui, s'ils n'avaient rien du tabac, n'en étaient pas moins payés au poids d'icelui.

La trouvaille que l'un des plus aimables fonctionnaires vient de faire dans un paquet de « bleu » mérite d'aller grossir la collection du *Matin*.

C'était le soir, et le jeune fonctionnaire en question, qui venait de défiorer un « cube, » s'était mis en devoir de rouler la « seche » traditionnelle. Jugez de son ahurissement, lorsqu'il constata que sous ses doigts le tabac, qui prenait des allures flandreuses s'était soudainement métamorphosé en un paquet de ficelle.

Sans commentaires n'est-ce pas ?

Service vapeurs A. C. Southwell

Arrivée — Vap. anglais « Crane, » capitaine Field, venant de Londres via Livourne.

Egoût crevé

Il existe au numéro 5, de la rue Baletta un égoût crevé depuis bien longtemps. Cette rue déjà privée de soleil et rien moins que parfumée en temps ordinaire, l'est bien davantage encore depuis que de dit numéro 5 se dégagent des senteurs qui n'ont rien de commun avec l'Amaryllis... du Japon.

Diverses réclamations ont été faites, mais c'est comme si l'on bourrait une contrebasse avec des chiffons, pour en tirer des sons mélodieux.

Les habitants de la rue Baletta sont fort incommodés par ce malodorant voisinage et seraient très reconnaissants au service de l'Hygiène d'ordonner des mesures propres à remédier à cet état de choses, réellement intolérable.

Pilules Suisses

Pourquoi les Pilules Suisses sont-elles populaires depuis 29 ans ? Parce que, seules, elles guérissent les *affections de l'estomac* et la *constipation*.

Important

Le type « sec » dans les Rhues comme dans les Champagnes exige la qualité et la vieillesse. *LE RHUM GRANDS MORNES DE GET FRÈRES* revêt toutes ces perfections : il est sec, pur, authentique et vieux.

(Avis des sommités médicales).

On demande

Jeune homme sérieux ayant assez belle écriture.

Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

MESDAMES

VOULEZ-VOUS CONSTITUER UNE DOT A VOTRE PETITE FILLE ? Quelle maman pourrait résister à cette proposition ? Et comme il lui est facile de satisfaire son désir !

Il suffit de s'adresser à une de nos anciennes Compagnies françaises d'assurances sur la Vie et d'y souscrire un contrat d'assurance dotale. La dot rêvée est ainsi assurée dès le paiement de la première prime.

Aucune Société ne donne plus de sécurité que la Compagnie LE PHÉNIX (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat) **qui existe depuis soixante-cinq ans.**

Renseignements au siège de la Compagnie, 33, rue Lafayette, et chez ses agents généraux.

ETAT CIVIL

Naissances.

Morganti Flora.

Décès.

Pecunia Ambroise, négociant, 71 ans.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION. — *Le triduum* préparatoire à la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix aura lieu en cet oratoire à l'autel du Saint Crucifix, dimanche, lundi et mardi, 11, 12 et 13 septembre.

Dimanche : Messe à 10 heures du matin, suivie du Salut.

Lundi et mardi : Messe à 9 heures du matin ; Salut à 5 heures du soir.

Mercredi, 14 septembre, jour de la Fête : Messe basse à 8 heures ; Grand'messe à 9 heures du matin ; Salut suivi du baisement de la Relique de la Sainte Croix à 5 heures du soir.

ORATOIRE DU SAINT NOM DE MARIE. — Dimanche prochain, 11 de courant, on célébrera la fête du T. S. Nom de Marie.

Le matin : Messe de communion à 6 heures et demie, Messe à 8 heures, Grand'messe à 10 heures.

Le soir : Vêpres à 7 heures et demie, suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement et du baisement de la Relique, chant du *Te Deum*.

Très Prochainement

Ouverture des Ateliers de Photographie

J. MORETTI

Successeur de Paccioni

Boulevard Saint-Angelo
en face le Petit Lycée
près du Palais de Justice

BASTIA

Tuilerie et Briquetterie MÉCANIQUES

USINES à FRANCARDO

F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes
résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressée

Briques à planchers pour fers à I

Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,25, spécialement recommandables pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages d'écuries et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.

Envoi sur demande d'échantillons et prix

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planchers, Radiers, Cintres, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

Fers et Aciers de toutes catégories,
Bois, Plomb, Tuyaux, Ferblanterie

Matériaux de construction
de toutes sortes
Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins { BASTIA, 2, Avenue Carnot,
de vente : { CORTE, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et la mise d'emploi des matériaux.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00503

COURSE DE PARIS

	8 sept. — 9 sept.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.80 — 97.80
de 3 0/0 amortis	97.75 — 97.90
	ex-coupon

AJACCIO

DÉPART DE M. LE PRÉFET

Ajaccio, 9 septembre.

M. Edmond Fabre, préfet de la Corse, quittera Ajaccio demain soir par le paquebot de Marseille.

L'absence de M. le Préfet sera d'un mois environ.

LORETO

La Série rouge continue

Mortellement blessé par son beau-frère

Loreto-de-Casinca, 9 septembre.

Hier au soir, à six heures, à Loreto-di-Casinca, alors que le nommé Celadini Pierre Toussaint, muletier, âgé de 31 ans, était chez lui, son beau-frère, Rocchi Charles-Jérôme, âgé de 31 ans, muletier lui aussi, vint lui faire visite.

Une courte discussion s'ensuivit ; puis, brusquement, Rocchi Charles Jérôme tira un pistolet de sa poche, et fit feu à deux reprises différentes sur Celadini Pierre Toussaint qui, s'affaissa, mortellement frappé au bas-ventre.

Le coup fait, le meurtrier prit la fuite.

Le signalement de Rocchi Charles-Jérôme a été envoyé à toutes les brigades de gendarmerie.

MOCA-CROCE

UN ASSASSINAT

Sartene, 9 septembre.

Le nommé Tafanelli Xavier, âgé de 28 ans, berger à Moca-Croce, a été tué dans la nuit, d'un coup de fusil, au moment où il se disposait à rentrer chez lui.

L'auteur de ce lâche assassinat est inconnu.

Le parquet de Sartene, qui s'est rendu sur les lieux, a ouvert une enquête.

CONSTANTINOPLE

Les Bijoux d'Abdul-Hamid

Paris, 9 septembre.

Le journal *La Turquie*, organe officieux du gouvernement, annonce que les femmes provenant de la vente des bijoux d'Abdul-Hamid, vont être versées à la souscription nationale qui est ouverte pour offrir des navires à la flotte turque.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

M. CLÉMENCEAU quitte Buenos-Ayres

Un Banquet d'Adieu

Buenos-Ayres, 9 septembre.

La colonie française de Buenos-Ayres a offert un banquet d'adieu à M. Clémenceau.

Denombreuses personnalités avaient répondu à l'invitation des membres du Comité organisateur à la tête duquel se trouvait le Ministre plénipotentiaire de France dans la République Argentine.

Plusieurs toasts furent portés à la Patrie lointaine, au Président de la République et à M. Clémenceau.

L'ancien Président du Conseil remercia en termes émus et déclara qu'il emportait dans son cœur un impérissable souvenir de l'accueil empressé et sympathique qu'il avait reçu dans la République Argentine.

On sait que M. Clemenceau a donné une sixième conférence, sur le désir exprimé par le Président de la République Argentine, qui, étant en voyage, n'avait pu assister aux conférences de l'éminent orateur.

EN ITALIE

LE CHOLÉRA DANS LES POUILLES

Rome, 9 septembre.

Grâce aux mesures énergiques qui furent prises, l'épidémie de choléra qui menaçait, à l'origine, de se propager d'une façon inquiétante, est totalement enrayée.

Quelques cas cholériques sont encore signalés dans la région contaminée, mais, outre que les symptômes mêmes de la maladie sont moins foudroyants, les cas sont de plus en plus isolés.

AUX ÉTATS-UNIS

Terrible Accident A BORD D'UN CUIRASSÉ

Trois morts. — 57 blessés

Paris, 9 septembre.

Des télégrammes de Nordfolk (Virginie) mentionnent un très pénible accident qui s'est produit en rade, à bord du cuirassé américain *North Dakota*.

Le feu s'étant déclaré dans les réservoirs à pétrole de cette unité de combat, ils éclatèrent, projetant une pluie d'acier dans toutes les directions.

Atteints par les éclats, trois hommes de l'équipage du *North Dakota* furent tués net.

Cinquante-sept autres furent blessés plus ou moins grièvement.

Ce déplorable accident a produit dans la ville de Nordfolk une profonde consternation.

La Conquête de l'air

UN VOL DE PARISOT

Atterrissage mouvementé

Paris, 9 septembre.

L'aviateur bien connu Parisot a effectué, ce matin, un vol au dessus de Paris et a atterri, assez brusquement, sur l'esplanade des Invalides.

Parti à 5 heures du matin de l'aérodrome d'Issy-les Moulineaux, à bord de son biplan, il fut soudainement pris par un remous qui le força à atterrir.

A 250 mètres du sol, il coupa brusquement l'allumage, et tomba, plutôt qu'il ne descendit, sur l'esplanade des Invalides.

L'appareil heurta rudement le sol, mais l'aviateur fut assez heureux pour s'en tirer indemne.

Le biplan de Parisot est sérieusement endommagé.

LA DÉCORATION DE LATHAM

Paris, 9 septembre.

La Ligue Nationale aérienne a adressé au Président de la République une pétition demandant la croix de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur, pour le célèbre aviateur Lathem.

Cette distinction serait la juste récompense à décerner au flegmatique pilote-constructeur de l'*Antoinette*, l'homme à la cigarette immuable, dont les exploits aériens sont encore dans toutes les mémoires.

TOULON

MORT du Chef d'escadron GAUDEL

Toulon, 9 septembre.

Aujourd'hui, à l'hôpital maritime, est décédé le chef d'escadron Gaudel, de l'artillerie coloniale.

Malgré les soins empressés qui furent prodigués au distingué officier supérieur, auquel on a dû faire subir l'opération du trépan, la chute de cheval, dont fut victime le chef d'escadron Gaudel, devait être mortelle.

La disparition de cet officier est vivement ressentie dans les milieux militaires et civils de Toulon, où il ne comptait que des amis.

MODERN CORDONNERIE

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES

Grand choix pour Hommes
Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI

9, Boulevard du Palais, BASTIA

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à conditions est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

Guagno-les-Bains

Ouverture de la Saison Thermale

L'Etablissement Thermal même, chambre et pension, prix : 6 fr. 50 par jour. Arrangements pour famille. Séjour ou long séjour.

L'Etablissement Thermal est situé sur le versant de la montagne, loin de la rivière et à l'abri des courants d'air. Des deux côtés bâtie aux abris de fraîche ombreuses où peut faire une cure d'air, car la brise est entrée des arômes de cette superbe forêt, et une cure thermale en même temps.

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries. — Promenoir couvertes. — Cour spacieuses ombragée.

Eaux Thermales *sulfo salines iodurées*. Bains simples, de vapeur et douches, accablée conduisant des chambres aux baignoires, aux douches et aux bains de vapeur, avantage inappréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors immédiatement après un bain thermal.

Cures merveilleuses Rhumatismes, maladies du système nerveux, anémie, blessures, arthrites, bronchites, affections de l'estomac de l'intestin, de la peau et des yeux (maros dit'Oschu). Guérison radicale de la syphilis. Eau reconstituante et adoucissante à la fois.

Service d'automobiles.

M. le docteur Ferrandi, médecin-major de 1re classe en retraite, officier de la Légion d'honneur, dirige la cure thermale de l'Etablissement.

Pour renseignements, s'adresser au propriétaire des Sources Thermales, à Guagno-Bains.

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

Agréés par la Cie des Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

N. B. — L'Agence Bastiaise a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires d'immeubles qu'elle se charge, à titre gracieux, de la location des appartements qui leur seront signalés.

Dépôt spécial des Eaux Minérales Naturelles DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS pour la Corse

BASTIA, 12, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas l'estomac.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud*.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Vescani.

Joindre un timbre pour la réponse

Futailles à vendre
Bonnes occasions
A.-P. PADOVANI
5, Route du Cap, Nouveau Port, Bastia.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — Zinc feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils modernes de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 387 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

Imprimeri Commerciale
ynos
Société anonyme en formation, au capital de 25.000 francs, divisé en 250 actions de 100 francs chacune. Payables :
25 francs en souscrivant.
50 francs à la répartition.
Et 25 francs dans les conditions indiquées aux statuts.
100 francs.
Les souscriptions sont reçues à Ajaccio :
1° En l'étude de Me Godde, notaire à Ajaccio,
2° Et à la Société de Banque et de Commerce (anciennes banque Bozzo-Costa).
La souscription sera close le 1er octobre 1910.

Vient de paraître :
L'AGENDA
GALLIA
PRATIQUE — ÉLÉGANT — SOLIDE
Le Mieux Documenté
Son Format : 15×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer
PRIX : 2 FR. 75
Chez tous les Libraires
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
Les envois sont faits franco

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 Cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Edition périodique soigneusement tenue à jour.
Prix : 50 cent. — Abonnement d'un An : 4 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris
PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
Jardins & Basses-Cours
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO 15 CENTIMES.
REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON pour un ABONNEMENT D'ESSAI de 3 mois à Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
200 fûts vides à vendre de 250 à 280 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie.
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages sérieux, des Informations complètes sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le pair des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez aussitôt compte de la rédaction de ses informations et de la valeur de ses conseils. — Abonnement : 6 francs par mois, ETRANGER : 15 francs.


Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dr A. FOURCHAULT, Pharmacien, à PUTEAUX
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Rattelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sangiolo, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Ets L. N. MATTEI à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
L. N. MATTEI

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 251
DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS, le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00504
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 57 m. — Coucher, 6 h. 2 m.
Premier quart., le 11 — Pleine Lune, le 18
Fête d'Aujourd'hui : Saint Nom de Marie.
Fête de Demain : Saint Sylvin.

10 SEPTEMBRE

LA SESSION du CONSEIL GÉNÉRAL

La session qui vient de finir mérite de retenir l'attention de tous ceux qui suivent sans parti-pris l'évolution des mœurs politiques de notre pays.

Rarement notre Conseil général a eu une idée plus exacte de sa véritable mission, et rarement aussi, il fut mieux à la hauteur de son rôle.

Au lendemain du grand mouvement populaire provoqué par les dernières élections législatives, nos conseillers généraux ont compris qu'ils ne pouvaient se borner à voter purement et simplement le budget départemental.

Ils ont estimé, avec juste raison, que l'opinion publique attendait autre chose de leur patriotisme, et sans aucune hésitation ils ont inscrit à leur ordre du jour les grandes questions soulevées par la Commission interministérielle et auxquelles l'avenir de la Corse semble désormais attaché.

Chemins de fer, assainissement, réforme douanière, questions de vie ou de mort pour notre pays, ont trouvé des hommes actifs et dévoués pour les étudier attentivement et pour les soumettre à l'examen de leurs collègues.

Les délibérations qui ont été prises sur toutes ces matières peuvent avoir pour la Corse des conséquences éminemment favorables. Car, si d'un côté nos représentants possèdent une base de discussion nettement établie, de l'autre, le gouvernement ne pourra plus dire qu'il se trouve en présence d'un département incapable de savoir exactement ce qu'il demande.

Nul argument de ce genre ne saurait aujourd'hui trouver prise. La Corse a manifesté très sincèrement sa volonté. Elle a précisé ses desiderata en demandant au gouvernement de vouloir bien mettre à exécution dans le plus bref délai possible ce qui constitue pour elle un *programme minimum*, et ce qu'elle considère, à juste titre, comme une *mesure d'absolue nécessité*.

Nous dirons plus : grâce à la bonne volonté de nos représentants cantonaux, les revendications de la Corse se trouvent aujourd'hui affirmées d'une manière légale.

Le Conseil général est bien, en effet, l'assemblée élective qui a pour objet non seulement de gérer les intérêts d'une circonscription administrative, mais aussi de rechercher et d'indiquer les besoins de la région qu'il représente.

En agissant dans la limite de cette formule, il répond au vœu du Législateur, c'est-à-dire de la Nation elle-même.

Notre assemblée départementale, consciente de sa mission, n'a pas agi autrement, et c'est pourquoi il convient d'attacher aux décisions qui viennent d'être prises à l'unanimité, toute l'importance qu'elles méritent.

D'autres questions non moins intéressantes ont été examinées avec le plus grand soin. C'est ainsi que la nouvelle évaluation de la propriété non-bâtie, dont nous avions signalé nous-même toute la gravité, et qui a fait l'objet d'une étude des mieux documentées de la part d'un de nos plus éloquents conseillers généraux, a permis à nos élus cantonaux d'infliger une sévère leçon à l'administration des contributions directes, et il n'est pas jusqu'aux vieilles questions des chemins vicinaux et de l'assistance médicale qui n'aient donné lieu à d'utiles explications.

L'impression rapportée par tous ceux qui ont suivi de près la session actuelle, c'est que l'on a travaillé ferme, et cela dans un sincère désir d'aboutir à des résultats. Les commissions ont siégé continuellement et le travail qu'elles ont fourni, quoique moins connu du public, n'a guère été inférieur aux débats portés à la tribune.

De l'avis des personnes les plus autorisées, il s'est donc produit au sein de notre assemblée départementale une transformation qui est toute à l'avantage de notre pays. Il faut certes en attribuer le mérite aux hommes nouveaux qui en font partie, et qui, grâce à la collaboration de quelques anciens, ont pu apporter un peu plus de clarté et de précision dans la discussion des affaires départementales, mais il faut aussi y voir l'indice d'une volonté commune d'obtenir les satisfactions demandées.

De cette collaboration, de cette entente parfaite qui règne entre les représentants des diverses parties de l'île, et grâce surtout aux délibérations qui ont été prises à l'unanimité, doit à présent résulter, comme une conséquence logique, l'action parlementaire et gouvernementale.

L'heure est venue où cette action ne saurait être plus longtemps différée, et la Corse, qui par la voix de ses représentants les plus autorisés, comme par l'intermédiaire de tous ses groupements économiques, vient de préciser ses desiderata, ne saurait admettre que l'on ajourne, même de quelques mois, la discussion des questions vitales dont elle réclame la prompte solution.

La Mort du Cerf

CONTE DU DIMANCHE

A Madame la duchesse d'Uzès.

C'était le roi de la forêt, il voulut mourir en roi !

C'était un vieux cerf de noble lignage. S'il ne descendait pas de celui qui convertit Saint Hubert, il n'eût pas moins pu faire ses preuves, car un de ses ancêtres fournissait déjà une chasse honorable au sire d'Orgemont, premier possesseur de Chantilly ; — un autre, sous le Grand Connétable, Anne de Montmorency, hissa le gérfaut le royal amant de Diane de Poitiers ; — un autre fut mis bas par le Vert Galant en personne, qui offrit le pied à la belle Charlotte de Montmorency, son dernier amour ; — enfin, son propre père, après un bat-l'eau mouvementé, dans le canal de Chantilly, fut servi par le grand duc Paul de Russie, voyageant sous le nom de comte du Nord. « Les honneurs furent pour Madame la comtesse du Nord, qui fit monter quatre dents en guirlandole entourée de diamants, » écrit la baronne d'Oberkirch dans ses *Mémoires*.

Ce sont là titres flatteurs pour une famille de cerfs conscients de sa généalogie !

Notre héros eut aussi ses succès personnels.

Pour l'entendre bramer au clair de lune, la cour voluptueuse et galante du prince de Condé se rendait en tapinois à la « Butte aux Gens d'Armes. » Là, dans une vaste clairière, baignée d'un rayon d'argent, il promenait sa majesté hautaine au milieu d'un cercle de biches frémissantes et émues, tel un indolent sultan avant de jeter le mouchoir, et chacune déployait ses grâces, jalouse de plaire son choix, comme les belles dames de Versailles, devant le Bien-Aimé.

Derrière les branches, c'étaient des rires étouffés, des chuchottements grivois, des baisers furtifs, accompagnant ses ébats en sourdine.

Parfois, dans les profondeurs obscures, une autre voix s'élevait, impudente « daguet » en mal d'amour ou orgueilleux « dix cors jeunement, » rêvant de supplanter le roi de la forêt. Alors c'étaient des fuites éperdues, des luttes homériques. Les robles têtes se mesuraient d'un œil irrité, grattaient le sol du pied, forçaient l'une sur l'autre, tête baissée, « maître mâdouiller » en avant cherchant à se porter le coup mortel.

Les biches épeurées contemplaient tremblantes ce furieux combat dont l'une d'elle devait être le prix, à moins que, dans leur frénésie, les deux champions, engagés trop avant, demeurassent captifs, bois enchevêtrés, jusqu'à ce que mort s'ensuivit, ce qui arrive quelquefois (1).

Mais notre héros était toujours sorti indemne de ces glorieux combats comme des chasses royales où jamais il n'avait pu être forcé, aussi était-il bien connu des veneurs, acharnés vainement à sa poursuite.

Quelle orgueilleuse ivresse, alors, de prendre de l'avance, traînant après soi toute une meute ardente, d'entendre les sonneries des piqueurs, les abois des chiens ou, blotti dans quelque taillis, de voir passer, avec un brillant cortège, trois Condé galoppant botte à botte, père, fils, petit fils, n'ayant pas cent ans à eux trois. Le jeune duc d'Enghien n'était pas plus crâne que son grand-père « le premier écuyer de France, » et M. le duc de Bourbon, avec son teint clair, sa mine fleurie, semblait le frère cadet de l'un, le frère aîné de l'autre.

A travers bois, vallons, coteaux, la chasse passait comme une trombe, au bruit des vivats, des acclamations du populaire. La mauvaise herbe d'envie ne croissait pas encore dans le jardin des villageois qui partageaient naïvement joies et peines de leurs maîtres, disant :

— Notre bon prince, notre gentil duc, notre bon château, notre vieille forêt.

Notre cerf, lui aussi, était fier d'appartenir à la Maison de Condé, dont il connaissait l'histoire comme la sienne propre. Puis, on l'avait choisi fort de fois en vain qu'il était devenu une manière de personnage, et M. le duc de Bourbon, qui était d'humeur joviale, l'avait baptisé : « Lérida, » en mémoire de la méchante bicoque qui fit échec au Grand Condé.

Et Lérida, après une jeunesse heureuse, bercée de glorieuses traditions, se résignait à la vieillesse, peuplée de jolis souvenirs.

***

A travers bois, coteaux, vallons, trois Condé galopent encore botte à botte, mais plus de Grand Duc à leur côté, plus d'acclamations sur leur passage, plus de brillant cortège derrière eux.... la Révolution est en croupe ; elle creuse déjà des vides parmi les courtisans, et bientôt, seul le « Grand Veneur » des légendes populaires aura licence de chasser sur les « Plaisirs du Roi. »

La période glorieuse de la Vénerie est passée : les lys se flétrissent, le soleil s'éteint, l'ombre s'étend sur Versailles et Chantilly.

Les campagnes s'agitent, les forêts se dépeuplent, les braconniers peuvent les mettre en coupe réglée sans que les gardes osent verbaliser.

Les jeunes daguets étourdis et frondeurs s'en réjouissent bruyamment :

Nous sommes les maîtres du monde.

Le vieux cerf hoche la tête et secoue ses andouillers.

Il n'aime pas les philosophes et préfère les bons esprits aux beaux esprits.

— Cependant, grand père, la tyrannie de

(1) Madame la duchesse d'Uzès, née Mortemart, a dans sa collection deux têtes de cerfs ainsi enchevêtrées, prix vivants par son équipage, et qu'elle dût faire achever.

3. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES MÈRES RIVALES

par Henri Demesse

PREMIÈRE PARTIE

II

— Oui. Je l'ai vu. Il rôdait, tout à l'heure, dans les couloirs. Du courage, ma sœur ; du courage, je t'en conjure !

— J'en aurai ! J'en aurai !

Nick lui serra la main. Juliette avait réussi à lui cacher son émoi. Nick remarqua, cependant, que l'écuyère tremblait.

— Eh bien ? Eh bien ? cria le régisseur en s'approchant. Qu'est-ce que vous faites donc ? En scène ! On vous attend ! Je vais vous flanquer à l'amende !

L'écuyère parut dans la piste, gracieuse, souriante, saluant le public, envoyant des baisers dans toutes les directions.

III

Juliette, cependant, au milieu de l'indifférence absolue du public élégant, commença ses exercices. Comme elle avait connu cette chose qu'on appelle « l'enivrement du succès », d'ordinaire elle souffrait de l'indifférence dédaigneuse de ces mêmes individus, par qui, naguère, elle avait été acclamée. Un murmure confus emplissait la salle, fait des conversations des spectateurs, des rires et des appels du gros public, des flonflons de l'orchestre, qui jouait, en sourdine, et des glapissements des clowns, qui s'interpellaient en un langage étrange, mi-français, mi-anglais, dont s'esclaffaient les titis. Nick, très inquiet, tout agité par de fâcheux pressentiments, remplissait son rôle de pitre grotesque, « la grande joie des gobeurs.

La piste était très encombrée. Une partie du personnel du cirque était là. Les écuyers, très corrects, se tenaient à l'entrée du couloir des écuries. D'autres entouraient, au milieu de l'arène, l'écuyer en chef, un gros garçon joufflu, à la chevelure noire, épaisse, couvrant son large front. La chambrière en main, il exerçait le cheval sur lequel Juliette était debout. Des clowns et des écuyers, cependant, disposaient, çà et là, dans la piste, des escabeaux de bois, peints en blanc, sur lesquels ils montaient, tenant des banderoles de soie tricolore.

Et l'écuyère commença à sauter parderrière ces banderoles ; après quoi, elle se laissa retomber, légère, sur la formidable croupe du cheval. Puis, on apporta des cerceaux à travers lesquels Juliette sauta, perçant le papier qui les couvrait, ce qui produisait un froufrou harmonieux. Nick, cependant, se tenait immobile, oubliant son rôle d'abrutî, regardant sa sœur, dont l'émoi augmentait, pour lui, visiblement. Il était au supplice. Il avait de fâcheux pressentiments. Il était pénétré de cette pensée qu'un malheur allait arriver. Il avait hâte que ce fût fini, que Juliette eût terminé ses exercices et regagné sa loge.

— Ohé ! Nick ! Nick ! Nick ! crièrent les spectateurs des petites places, impatientés de l'immobilité de leur clown favori.

Nicolas tressaillit. Ces cris le rappelèrent à lui.

— Aoh ! fit-il, d'une voix aigue, en s'approchant des autres clowns. Vôlez-vô jouer avec moâ ?

Il se secoua comme fait un chien mouillé. Les rires retentirent aussitôt. On applaudit à tout rompre. Alors, les clowns, ses camarades, s'accrochèrent à lui. Il prit la fuite. Les autres le poursuivirent. La poursuite fut épouvantable. Nick ne put pas plus longtemps surveiller Juliette. Cependant, les exercices de l'écuyère allaient finir. Les cerceaux et les banderoles avaient été rangés. Le gros écuyer bel homme fit siffler la mèche de son fouet pour exciter le cheval de Juliette, car elle devait, pour finir, faire le saut périlleux sur la bête, lancée au grand galop. Le cheval, entraîné par l'écuyer, partit, à fond de train, tandis que l'orchestre jouait une marche, à grand renfort de cuivres tonitruants. Juliette, les narines dilatées, les yeux étincelants, poussait l'animal, en jetant des cris rauques, sauvages, qui attirèrent, bientôt, l'attention du public, même des gens qui semblaient les plus indifférents, tout à l'heure. C'est que chacun avait compris, subitement, d'instinct, qu'il se passait quelque chose d'inaccoutumé.

La poursuite des clowns sur Nick, continuait, cependant, de plus belle. Les titis s'esclaffaient. A présent, le cheval de Juliette tournait, dans la piste, avec une vertigineuse rapidité. L'écuyère l'excitait toujours davantage. Les spectateurs des petites places étaient haletants. Les uns se tenaient debout, enthousiasmés ; les autres demeuraient cramponnés à leurs stalles, émus, vaguement remués, appréhendant pour l'écuyère, un danger dont ils frémissaient d'avance. Les écuyers s'entre-regardaient. Même, leur chef, très inquiet, parut prêt à s'élancer à la bride du cheval pour l'arrêter. La bête soulevait, des quatre pieds, des trombes de sable, qui retombaient derrière l'écuyère. Juliette apparaissait superbe de hardiesse, en même temps, et de grâce. Jamais, en ses plus beaux jours, elle n'avait été plus charmante, plus audacieuse, plus téméraire même. Tout à coup, un tonnerre d'applaudissements éclata, partant de tous les points de la salle. L'écuyère avait fait un saut d'une prodigieuse hauteur. Et elle survolait des baisers à droite et à gauche.

— ALLEZ ! ALLEZ ! BRAVO ! ALLEZ ! criait-on, de toutes parts. Allez ! Bravo, Juliette ! Bravo !

Mais Juliette ne semblait pas entendre. Toujours, elle poussait son cheval, qui, maintenant affolé, détalait de telle sorte qu'il eût été du devoir de vouloir l'arrêter. Nick, en se retournant, comprit tout. Il se laissa choir dans la piste, ce qui arrêta la poursuite, les clowns, eux-mêmes, s'étant mis à regarder l'étrange spectacle qui passionnait les spectateurs. Tout à coup, Juliette, emportée par son cheval, perdit l'équilibre. Elle tomba en jetant un cri. Sa tête vint heurter la barrière pleine fermant l'enceinte de la piste. Un grand cri retentit, tel un cri de détresse suprême, haletantes. Les femmes, toutes secouées, râles, regardaient, prêtes à s'évanouir. Cependant, on s'empressait auprès de la malheureuse écuyère. Un homme avait couru, le premier, vers elle : son frère, Nick. Il avait pris, entre ses bras vigoureux, la pauvre femme, dont le sang coulait d'une profonde blessure qu'elle avait au front.

On emporta l'écuyère, tandis qu'on cherchait le médecin de service. Or, quand on pénétra dans la loge, l'homme à qui Juliette avait porté un coup de couteau avait disparu.

(*A Suivre*).

GRAND BAR SOAVI
CAFÉ EXPRESS

nobles n'a que trop duré. Ne pourrions-nous jouir des bienfaits de la liberté, des douceurs de la famille, sans craindre le chasseur sanguinaire qui vous fit prématurément orpheliu.

— Et pas après ? Mourir est le sort commun des bêtes et des gens ; un peu plus tôt, un peu plus tard. L'important est de mourir en beauté ! Pour magnifier la mort, on n'a encore trouvé que la chasse et la guerre. Supprimez-les, l'agonie sera plus lente et plus laide, voilà tout.

L'homme de la Nature...

— C'est M. Rousseau, de Genève, qui a mis ce jargon à la mode. C'était un cuistre et un fort méchant homme qui invoquait les droits de la Nature et en méconnaissait les plus simples devoirs.

Il était pour le gibier contre le chasseur.

— Parce qu'il avait les idées biscornues. Sans la noble science de la vénerie, sachez, Monsieur, que vous n'existeriez plus. Nous aurions tous disparu comme nos ancêtres préhistoriques, décrits par M. de Buffon. Les veneurs seuls ont souci de notre conservation, ils entourent notre jeune âge de la plus tendre sollicitude.

— Pour nous tuer ensuite.

— Mais avec quel luxe, quel cérémonial imposant ! Le roi n'a pas de plus belles funérailles. Grands seigneurs, nobles dames s'arrachent au sommeil pour y assister. Piqueurs en grande livrée, fanfares éclatantes, rien n'y manque !

— Enfin, grand-père, quoique vous en disiez, notre ennemi c'est le chasseur.

— Non, Monsieur, c'est le braconnier. Avec lui la mort est lâche, bête, ignoble. J'ai vu votre père, pris au collet, périr sous le bâton, et j'ai versé des larmes que ne m'arracheront pas mon trépas au grand soleil.

Ainsi parlait ce vétéran, plein d'expériences et de sagesse, mais les conscrits n'écoutent pas les vétérans.

Tayaut ! tayaut ! forçons la bête en attendant le jacobin ! M. le prince de Condé courre le cerf, pour la dernière fois peut-être, avant le redoutable hallali.

Bah ! qu'importe ! le vrai chasseur oublie tout quand il est en selle et qu'il entend sonner « la vue. »

Tout à cette passion dominante des Bourbons, père, fils, petit-fils, vont à francs-étriers, insouciants des événements tragiques qui s'annoncent, du destin fatal qui les attend. Cependant un léger nuage glisse parfois sur le front du grand-père.

Songe-t-il à l'orage qui gronde, au Tiers qui s'élève, à la Monarchie qui s'abaisse, à la Noblesse qui s'exile.

Non, à cette heure, M. le prince de Condé n'a cure de la politique.

Mais la journée s'annonce mal. Dès le *lancer*, les chiens ont attaqué mollement ; bientôt ils ont perdu la voie ; la chasse a été rompue et les chasseurs dispersés galopent à l'aventure, interrogeant les paysans gouailleurs ou hostiles.

Dressé sur ses étriers, M. le prince fouille vainement la haliier ; M. le duc tend l'oreille ; le jeune duc d'Enghien pique à droite, à gauche.

Des avenues, des layons, cavaliers, amazones, voitures, piqueurs rappliquent au petit trot. On met pied à terre, on discute, on discerte...

Chasse ratée.

Bouderont tout s'en va.

M. le prince de Condé est écœuré, navré, humilié, il s'excuse près de ses invités avec sa courtoisie ordinaire, mais il a l'âme pleine d'amertume.

Un « défaut, » il, en vue des étrangers, où la foule ricane insolente.

Dernière chasse ! triste chasse ! et pour un méchant daguet !...

Un léger bruit dans le feuillage ; un vieux cerf, dont rien ne décelait la présence, bondit soudain en travers de la route.

Une revanche à prendre !

Le prince décide d'attaquer de nouveau ; on sonne la *lancer*. En un clin d'œil, tout le monde est en selle, on se précipite derrière le [illegible] rougissante, haletante, acharnée.

Ce vieux cerf a des jarrets d'acier, des finesses habiles, des retours imprévus, des sauts brusques ; toute la classe galope à sa suite ; c'est une course effrénée... Il ne faut pas le manquer celui-là !

Mais non ! Par une suprême coquetterie, il ramène toute la chasse aux étangs de la Reine Blanche. Franchit en quelques bonds le cercle des barrands et, au moment où le prince débouche bon premier, il fait un plongeon et regarde à quelques brasses.

C'est le roi de la forêt, si souvent chassé en vain ; ses magnifiques andouillers émergent, ramifiés dans le rayonnement du couchant. On dirait qu'il a mis quelque complaisance à se faire prendre, car il ne semble pas autrement fatigué.

Traînant après lui toute la meute, il avance dans un sillage d'argent, tournant la tête à droite, à gauche, comme un souverain qui salue ses sujets.

C'est un spectacle merveilleux dans le décor splendide.

Mais dans la foule vexée, il y a des murmures. Jean-Jacques a mis la sensibilerie à la mode

— Quelle barbarie ! dit une bourgeoise qui bientôt ira voir tomber des têtes.

— Plaisir de noble n'est pas noble plaisir.

— Ces grands ne songent qu'à massacrer ! opine un braconnier qui trouve sans doute le cuir à plus humain.

Debout, à l'avant de la barque que l'on vient de détacher, le prince n'entend pas ces méchants propos, il regarde son beau dix cors qui brâmait si fièrement au clair de lune et qui vient de lui donner cette dernière joie.

Ce roi de la forêt est un peu cousin, il a droit de mourir de la main d'un gentilhomme.

Comme s'il devinait sa pensée, le vieux cerf nage vers lui, tête haute, tout l'orgueil d'un Condé brille dans son œil impérieux et doux.

Le prince arme sa carabine.

Halali !

C'était le roi de la forêt, il a eu la mort d'un roi !

H.-A. DOURLIAC.

UN AMI DE LA CORSE

Une juste réclamation

8 septembre 1910.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Vieil ami, toujours plus passionné et plus fidèle de votre merveilleux pays, je me vois réduit aujourd'hui à faire une réclamation, que je vous prie d'insérer dans votre estimable journal.

N'il est une route aimée des touristes, c'est bien celle aux gîtes grandioses et sauvages, merveilleuse en coins alpestres, imprévus, qui de la gare de Bigugliа mène à Saint-Florent.

La col de Santo-Stefano offre à l'heureux voyageur un panorama introuvable ; les frais villages d'Oletta-di Tuda et d'Oletta se font, au passage, si tentants, que l'on se voudrait de ne pas s'y arrêter.

La route, ravissante, mais en grande partie creusée dans la roche vive, étroite et tortueuse, devient très périlleuse la nuit venue. En ce sombre couloir du Lancone, les rocs altiers arrêtent toute lumière lunaire ; chauffeurs et piétons sont obligés de redoubler d'attention.

Or, les dangers sont encore accrus par le sans-gêne de vos charretiers qui, trop souvent, oublient d'allumer une lanterne la nuit venue. J'ai trouvé avant-hier au soir, entre huit et neuf heures, de Santo-Stefano au col de Tuda, huit véhicules divers, dont une grande diligence, et je n'ai pu les distinguer que lorsqu'ils étaient très près de nous. Un piéton, (et ils sont nombreux, car la population olmetaise aime les promenades faites à la fraîcheur du soir), un piéton peut facilement se garer ; une voiture on mieux une auto ne le peuvent faire qu'avec peine ; des collisions peuvent très bien se produire... ; et naturellement la faute en sera toujours à ces sales automobilistes !...

Il ne se passe pas d'année sans que je refasse cette promenade qui m'est chère, et avec peine, toujours, j'ai constaté cet état de choses.

J'espère que les autorités, à qui incombe la surveillance de cette route si pittoresque, feront leur possible pour que cela se renouvelle de moins en moins, et j'ose compter sur leur active collaboration.

Je vous prie, M. le Directeur, d'agréer, avec mes plus vifs remerciements, mes sentiments distingués.

Pierre n'Ever.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 7 septembre 1910.

Dans l'ensemble, le marché continue à montrer des dispositions très satisfaisantes, mais c'est surtout au Parquet, car en coulisse les mines sud-africaines et les valeurs de caoutchouc font preuves de lourdeur. Notre Route progresse à 97.72. Le mouvement de reprise se poursuit sur les Fonds Etrangers notamment sur les Valeurs Russes. L'Extérieure passe à 95.85, le Turc à 96.07, le Portugais à 67 3/8. Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Foncier reprend à 799. Le Crédit Lyonnais gagne encore quelques points à 1.461. Le Comptoir National d'Escompte reste inchangé à 836 et la Société Générale à 735.

Le Suez consolide sa reprise précédente à 5.464. Les valeurs de traction subissent des réalisations tandis que les valeurs métallurgiques et de charbonnages russes finissent en plus-value. Léger raffermissement des titres cuprifères, le métal ayant été soutenu hier, à Londres et à New York. Rio à 72 1/2.

Dans le compartiment minier, l'action Minas Pedrazzini se maintient en bonne tendance à 131. Les Mines d'Or du Semeon réalisent de nouveaux progrès à 150 fr. La concession minière de cette Société occupe une superficie supérieure à 5 kilomètres carrés sur le territoire de la commune de Martigné-Ferchaud (Ille et Vilaine).

Nos chemins de fer sont toujours peu traités.

Athlétic Club Ajaccien

Challenge Cagninacci

Dimanche 11 Septembre 1910

Hippodrome de Vignetta, à 2 h. de relevée

GRAND CONCOURS

D'ATHLÉTISME ET DE COURSE A PIED

Sous la présidence d'honneur de M. Edmond Fabre, préfet de la Corse, et de M. Paulleui-Conti, maire, conseiller général et député d'Ajaccio.

Avec le concours de la Musique Municipale

Les engagés :

Athlétic Club Ajaccien (maillot blanc et rouge).

Union Sportive Cortenaise (maillot blanc et vert).

Sporting Club Bastiais (maillot blanc et bleu).

Le programme des épreuves :

1. 100 mètres plat. — 2. Saut en hauteur sans élan. — 3. 400 mètres plat. — 4. Saut en hauteur avec élan. — 5. 800 mètres plat. — 6. Saut en longueur sans élan. — 7. Saut en longueur avec élan. — 8. 1,500 mètres plat. — 9. Saut à la perche. — 10. Lancement du poids. — 11. Lancement du disque. — 12. 5.000 mètres (marathon).

Train spécial à prix réduit

Départ d'Ajaccio gare : 1 h. et 1/2 précises. — Retour de Vignetta : 6 h. 1/2 précises.

Prix des places : Tribuna d'honneur, 1.50. — Pavillon, 1 fr. — Pelouse, 0 25 centimes.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 11 sep., à 8 h. 1/2

Peter Benott, p. r.,	Degrez.
La Poupée de Nuremberg,	Adam.
The British Patrol,	Asch.
Roméo et Juliette, fant.,	Gounod.
Pomone, valse,	Waldteufel

Le Chef de Musique, TIBERI.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BORGO. — Dans la plaine de Luciana, M. Geromini Pasquin, propriétaire, âgé de 34 ans, possède au lieu dit « Mezzana » une propriété complantée en amandiers.

Or, le 19 août courant, M. Geromini s'était rendu dans sa propriété pour y faire la cueillette de ses amandes. N'ayant pu achever la récolte le jour même, il retourna à « Mezzana » le lendemain et fut stupéfait de constater que le reste de ses amandes, restées sur les arbres, avaient été adroitement subtilisées par d'audacieux filous.

Il ne restait à M. Geromini qu'une seule chose à faire : se plaindre. C'est ce qu'il fit ; la gendarmerie de Borgo enregistra sa déclaration et commença ses recherches.

Seront-elles fructueuse ?

LURI. — M. S. Jean-Marie, âgé de 88 ans, a une singulière façon de revendiquer d'hypothécaires droits de propriété qu'il croit avoir sur une maisonnette sise à Cagnano, que détient M. R. Pierre-Joseph, propriétaire, âgé de 76 ans : Celle de casser les carreaux de la dite maisonnette à coups de cailloux.

Prévenu du fait, M. B. Pierre-Joseph, trouva la plaisanterie légèrement sanmitre et se plaignit à la gendarmerie qui verbalisa contre l'irascible vieillard.

SAINT-FLORENT. — Pour avoir été surpris par la gendarmerie sans guides à leurs véhicules les nommés P. Bonaventure, âgé de 31 ans, et M. Dum en, âgé de 42 ans, se sont vu dresser procès-verbal pour contravention à la police du roulage.

LINGUIZZETTA. — Mardi dernier eut eu lieu dans l'église de Linguizzetta, au milieu d'une affluence considérable de population, accourue de toutes les communes du canton, les obsèques de M. Louis-Jean Domarchi qui a succombé, à l'âge de 85 ans, muni des sacrements de l'Eglise, aux suites d'une douloureuse maladie.

Malgré les soins affectueux, assidus et dévoués de ses deux filles tendrement aimées et de Mme Domarchi, son épouse, rien n'a pu enrayer l'horrible mal qui le minait depuis de longs mois déjà.

Ses deux fils adorés, Louis Domarchi et Paul Domarchi, retenus par les impérieuses nécessités de leur service en Algérie, et sa fille adorée Mme Sacripanti et son gendre M. Charles Sacripanti de Tunis, n'ont pu arriver à temps pour recevoir le dernier adieu de leur père chéri et lui fermer les yeux.

L'inhumation a eu lieu dans le tombeau familial.

Le deuil était conduit par M. l'abbé Sacripanti, curé de Pietranera, frère de M. Charles Sacripanti, agent-voyer-chef retraité, à Tunis, gendre du défunt, et MM. Monti Sauveur, adjoint au maire de Canale ; Giovacchini Antoine-Pierre, Giovacchini Auguste, et Sacripanti Paul-François, ses neveux ; Santini Ours-Léon, son beau frère ; MM. Ferranti, capitaine, Raffali Paulin, et Sacripanti Augustin, amis de la famille.

Nous adressons nos condoléances les plus émues à la famille Domarchi.

OLETTA. — Au lieu dit « Chiusella, » le sieur B. Pierre François se livrait à l'écobuage de la propriété de son frère Paul.

L'écobuage n'étant pas autorisé du 1er mai au 30 septembre, procès-verbal fut dressé.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 16 5 à midi 18° + à 6 heures du soir + 18 5 Maxima + 20° Minima + 14°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm., à midi, 758 mm., 6 heures du soir, 758 mm.

Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Pluvieux.

l'après-midi, id.

Décès

Nous apprenons avec regret la mort, à Paris, de M. Jean-Martin Desanti, représentant d'une grande maison de commerce.

Epoux et père très affectueux, il laisse une veuve et trois enfants dont l'éducation a été très soignée.

Le défunt était le frère de notre vénéré Evêque et de M. Antoine Desanti, professeur en retraite.

Nous prions les membres de la famille du regretté défunt, et en particulier Sa Grandeur Monseigneur d'Ajaccio, d'agréer l'expression émue de nos vives condoléances.

Retour des manœuvres

Ainsi que nous l'avions annoncé, le bataillon du 163e est rentré hier matin, à 9 heures et demie, par une pluie battante.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Gentil, 30, boulevard Paoli.

Sage femme

La date de l'examen préalable des aspirantes au grade de sage-femme est fixée pour la 2e session de 1910 au jeudi 6 octobre prochain, à 8 heures du matin.

Centres d'examen : Ajaccio, au Vice-Rectorat ; Bastia, au lycée.

Les aspirantes devront adresser leurs dossiers au Vice-Rectorat avant le 20 septembre, savoir :

1. Demande d'inscription sur papier timbré de 0 fr. 60 ; 2. Acte de naissance timbré et légalisé ; Acte de mariage, s'il y a lieu, timbré et légalisé.

Ecole d'hydrographie de Bastia

Les cours de pratique pour la préparation au brevet de capitaine au long-cours ont été rétablis à l'école de Bastia. Ces cours s'ouvriront le 1er octobre ainsi que ceux de capitaine au cabotage (théorie et pratique).

Les candidats devront se faire inscrire au bureau de l'Inscription maritime.

Important

Le type e zec » dans les Rhums comme dans les Champagnes exige la qualité et la vieillesse. *LE RHUM GRANDS MORNES DE GET FRÈRES* revêt toutes ces perfections : il est sec, pur, authentique et vieux.

(Avis des sommités médicales).

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*. (au dessus des magasins Orengo), au 1er étage.

Objet perdu

Il a été oublié dans un tram, hier soir, vers 4 heures, un petit paquet contenant un ouvrage de drame, un journal anglais et une certaine somme d'argent.

Prière de le rapporter contre bonne récompense au bureau du *Petit Bastiais*.

On demande

Agents régionaux demandés pour placement feuille imprimée. Vente facile. Bons profits. Ecrire avec références à : The London Printed String Co., 48, Cranley Gardens. London. N.

ETAT CIVIL

Mariage.

Pieri Charles-Philippe, soldat au 7e bataillon de chasseurs à pied à Antibes, et Lacioni Claire, couturière.

Décès.

Coffrini Ange, ancien commerçant, 60 ans, de Borgotaro (Italie).

Gaspari Augustin, berger, 78 ans, de Valle-Secale.

Piccinotti Jean, journalier, 71 ans, de Bonceto (Italie).

MESDAMES *Si vous êtes inquiètes pour vos époques* écrivez en confiance à G. Lacroix, pharmacien spécialiste à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements. (7e année).

A CÉDER

Grelle du Tribunal Civil de Calvi

S'adresser à Me BATTESTINI, notaire à Calvi.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION. — Le *triduum* préparatoire à la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix aura lieu en cet oratoire à l'autel du Saint Crucifix, dimanche, lundi et mardi, 11, 12 et 13 septembre.

Dimanche : Messe à 10 heures du matin, suivie du Salut.

Lundi et mardi : Messe à 9 heures du matin ; Salut à 5 heures du soir.

Mercredi, 14 septembre, jour de la Fête : Messe haute à 8 heures ; Grand'messe à 9 heures du matin ; Salut suivi du baisement de la Relique de la Sainte Croix à 5 heures du soir.

ORATOIRE DU SAINT NOM DE MARIE. — Aujourd'hui dimanche, 11 du courant, on célébrera la fête du T. S. Nom de Marie.

Le matin : Messe de communion à 6 heures et demie, Messe à 8 heures, Grand'messe à 10 heures.

Le soir : Vêpres à 7 heures et demie, suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement et du baisement de la Relique, chant du *Te Deum*.

PÈLERINAGE DE LA BALAGNE. — Le Pèlerinage des paroisses de la Balagne à Notre Dame de La Vasina, est fixé au 13 septembre.

Le retour aura lieu le lendemain au soir, mercredi, 14 du mois.

Les personnes qui désirent y prendre part sont priées de s'adresser à leur Curé, ou à M. le Curé de l'Ile-Rousse.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00505

COURSE DE PARIS

9 sept. — 10 sept.

Rentes de 3 0/0 anciens . 97.80 — 97.90

— de 3 0/0 amortis . 97.90 — 98.10

ex-coupon

BONIFACIO

TENTATIVE DE MEURTRE

Bonifacio, 10 septembre.

On ne s'entretient en ville que d'une tentative de meurtre qui a été commise, hier soir à 11 heures, sur la personne de Molini Marcelle, femme de mœurs légères.

Immédiatement prévenu du fait, M. le Juge de paix, accompagné de son greffier, s'est rendu auprès de la victime.

Molini Marcelle a déclaré que, mû par un sentiment de jalousie, le nommé Zuria Joseph, demeurant à Bonifacio, avait tiré sur elle un coup de revolver.

Malgré cette déclaration de la victime les mobiles du crime ne paraissent pas bien clairs.

Le parquet de Sartène est attendu à Bonifacio.

PORTOVECCHIO

LA GRÈVE DES DÉMASCLEURS

Mesures prises

Portovecchio, 10 septembre.

L'agitation occasionnée, depuis quelque temps, par les démasqueurs de liège, est rentrée dans la période aiguë.

Les grévistes, au nombre de trois cents environ, ne cessent de s'opposer, avec la dernière énergie, à ce que le liège soit embarqué sur le voilier qui doit transporter à Toulon cette cargaison destinée à un industriel du Var.

Les pourparlers engagés entre le président du syndicat des grévistes et le Sous-Préfet de Sartène, qui s'est rendu sur les lieux, n'ont, jusqu'à ce jour, abouti à aucun résultat sérieux.

Des mesures très énergiques sont prises pour enrayer l'agitation, tout en faisant respecter la liberté du travail.

Une soixantaine de gendarmes, sous le commandement du lieutenant commandant la section de Bonifacio, ont été envoyés à Portovecchio pour parer à toute éventualité.

Des troubles graves sont à craindre d'un moment à l'autre.

SAINT-NAZAIRE

ACTES DE SABOTAGE

sur un cuirassé en construction

Paris, 10 septembre.

La ville de Saint-Nazaire est encore sous l'impression des odieux actes de sabotage qui ont été commis à bord du cuirassé *Condorcet*, en construction dans les chantiers de la Loire.

Tous les fils, servant à l'éclairage électrique, ainsi que les cables de transmission desservant le blockhaus, ont été sciés ou coupés.

Bien que l'on n'ait encore procédé qu'à quelques arrestations, on croit que de nombreuses découvertes seront faites dans le courant de la journée.

Il paraît certain que les actes de sabotage ont été commis par des ouvriers ayant participé à la grève générale.

Les recherches se poursuivent activement.

Nouvelles Militaires

Ecole de Vincennes

Paris, 10 septembre.

Le sergent Santini, du 163e de ligne, a été admis à l'Ecole d'administration militaire en qualité d'aspirant d'administration.

Nouvelles Maritimes

Ecole de Santé de Bordeaux

Paris, 10 septembre.

Ont été admis à l'école principale du service de santé de Bordeaux, les candidats dont les noms suivent :

MM. Dolfini Charles.
Arrighi Pierre.
Giuliani Paul.
Dano René.

La Conquête de l'air

PARIS

De Boulogne à Folkestone

Paris, 10 septembre.

L'aviateur Gournay a fait part à ses amis de l'intention qu'il avait de tenter demain, dimanche la traversée en aéroplane de Boulogne à Folkestone.

Sur l'aérodrome de New-York

DOUBLE ACCIDENT

L'aviateur Hamilton se tue

Paris, 10 septembre.

Des télégrammes de New-York signalent deux très regrettables accidents qui se sont produits sur l'aérodrome de cette ville.

C'est à l'un de ces deux accidents qu'est due la mort du déjà bien connu aviateur Hamilton.

Monté sur un biplan de son invention, Hamilton oubrait un vol à moyenne hauteur, lorsque, à 180 mètres environ, l'hélice de direction fut faussée et le biplan fut violemment projeté sur le sol.

On se précipita au secours de l'infortuné aviateur qui disparaissait sous les débris de son appareil. Hamilton était resté sous son moteur.

Toujours évanoui, on le transporta à l'hôpital, où le malheureux conquérant de l'air expirait en arrivant.

Quelques minutes après, Graham-White, un des premiers aviateurs connus, était lui aussi victime d'une chute.

Ayant terminé son vol il atterrissait en vol plané.

A un moment donné, à la douloureuse stupéfaction de l'assistance, déjà impressionnée par la mort de Hamilton, l'appareil capota et s'abattit sur la pelouse de l'aérodrome.

Le biplan est en morceaux. Par un hasard miraculeux le vaillant Graham White est indemne.

LAON

Un Vol malheureux du Lieutenant Caumont

Paris, 10 septembre.

Hier le lieutenant aviateur Caumont, sur monoplan Blériot, avait pris son vol à Laon à destination de Grandvillers, et depuis l'on était sans nouvelles.

Les journaux parus dans la matinée ne décelaient pas leur inquiétude et commentaient, en pessimistes, cette absence de renseignements.

Enfin à 6 heures du soir, une dépêche de Grandvillers annonçait que le brillant officier s'était vu dans l'impossibilité d'accomplir le raid qu'il s'était proposé.

Une première fois il dut atterrir à Laon même après un vol de quelques minutes, son appareil n'étant pas au point.

Les réparations effectuées, le vaillant officier-aviateur prit à nouveau son vol dans la direction de Grandvillers.

Il était écrit que le lieutenant Caumont n'arriverait pas à Grandvillers.

Une panne de moteur, survenue au-dessus de La Fère, le monoplan fut obligé d'atterrir.

LUGANO

CHUTE MORTELLE

Deux Victimes

Paris, 10 septembre.

Deux jeunes gens, qui faisaient une ascension en monoplan au-dessus de Lugano, furent surpris par un vient tourbillon et, manquant de sang-froid, firent une fausse manœuvre qui détermina la catastrophe.

Le monoplan tomba brutalement sur le sol et les deux pilotes inexpérimentés furent tués net.

ENTREVUE du Tzar et de Guillaume II

Paris, 10 septembre.

Les journaux de Berlin annoncent que l'Empereur d'Allemagne et le Tzar se rencontreront dans le courant du mois d'octobre au cours d'une croisière.

EN ESPAGNE

Le matador Pepete tué d'un coup de corne

Barcelone, 10 septembre.

Les courses de taureaux de ce jour furent marquées par la mort du célèbre matador Pepete.

Après que « banderilles » et « picadores » eurent travaillé la bête, le matador Pepete, qui devait « l'estoquer, » eut une seconde de distraction et manqua le taureau.

D'un coup de corne, le taureau furieux lui a ouvert le ventre.

La mort a été instantanée.

Futailles à vendre

Bonnes occasions

A.-P. PADOVANI

5, Route du Cap, Nouveau Port, Bastia.

L'Union

Compagnie Anonyme d'assurances contre l'Incendie, le Vol et sur la Vie humaine

Fondée en 1828 et 1829

Etablie à Paris, en son Hôtel, Place Vendôme, 9

L'Union-Incendie est actuellement, de toutes les Compagnies françaises, celle dont l'encaissement est le plus élevé.

Le total des sinistres payés par l'*Union-Incendie*, depuis sa création, s'élève à *Trois cent soixante-dix-huit millions.*

Assurances sur la Vie entière
Mixtes, à terme fixe, dotales
Rentes viagères

Pour tous renseignements et tarifs, s'adresser au siège de la Compagnie, à Paris, ou à M. PÉRIER, agent principal, 39, Boulevard Paoli, à Bastia.

Ecole Supérieure de Commerce

DE MARSEILLE

Reconnue par l'Etat

Sous le patronage de la Chambre de Commerce

148, rue Paradis

Cours normaux de 1re et 2e année (Section du Commerce général et de la Banque, Section Coloniale, Section de Marins Marchands). L'examen d'entrée en 1re année normale s'ouvrira le *Lundi 3 Octobre*. La liste des inscriptions pour l'admission dans les cours normaux sera close le *Vendredi 30 Septembre*. Les candidats dispensés de l'examen d'entrée par la possession de l'un des diplômes énumérés par le décret du 30 avril 1906, ne sont pas astreints aux formalités d'inscription). Pendant les vacances, cours de préparation à l'examen d'entrée.

Cours Préparatoire dans lequel les adhésions peuvent être prononcées à toute époque de l'année.

Internat annexé à l'Ecole.

Ecole Libre de Commerce recevant des élèves âgés de 12 ans au moins.

Tuilerie et Briquetterie

MÉCANIQUES

USINES à FRANCARDO

F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et ajourées

Briques à plancher pour fers à I

Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.

Envoi sur demande d'échantillons et prix

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planchers, Madriers, Chevrons, Lisses, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

FERS et Aciers de toutes catégories, Zinc, Plomb, Tuyaux, Ferblanterie

Matériaux de construction de toutes sortes

Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins (BASTIA, 2, Avenue Carnot.
de vente : (CORTE, Nouvelle Traverse.

Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

Dépôt spécial des Eaux Minérales Naturelles DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS pour la Corse

BASTIA, 19, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source Dubois, la plus riche de Vichy. Recueillie en fûts, bouteilles, litres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, se fatiguant pas l'estomac.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy* et *Lardanet*.

RHUM GRANDS MORNES



MARQUE MONDIALE de *GET Frères* des célèbres inventeurs du *PIPPERMINT*.

Le RHUM GRANDS MORNES se vend avec garantie d'origine de l'ETAT et se recommande au corps médical tout entier pour sa finesse et sa vieillesse.

Maison fondée en 1796

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

Agréés par la Cie des Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,80 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

N. B. — L'Agence Bastiaise a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires d'immeubles qu'elle se charge, à titre gracieux, de la location des appartements qui leur seront signalés.

Installation à Gaz

JEAN CINI

Ex-ouvrier du Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli

Seul Dépositaire

DU BEC GRANOUX

éclairage puissant et consommation moindre

Avez-vous soif?

Prenez quelques gouttes d'Alcool de Menthe de

Ricqlès

dans un verre d'eau sucrée.

Produit hygiénique, *il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.*

HORS CONCOURS PARIS 1900 | GRANDS PRIX | Lisbonne 1906 | Londres 1908

EXIGER du RICQLÈS



MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR

favori des

CHEVEUX

Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur

COULEUR NATURELLE

Il durcit et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Il entre les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE.

Savon Le CHAT

Extra Garanti Pur

Production 100.000 Kilogr. par Jour

La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

Imprimerie Commerciale

Cyrnos

Société anonyme en formation, au capital de 25.000 francs, divisé en 250 actions de 100 francs chacune. Payables :

25 francs en souscrivant.

50 francs à la répartition.

Et 25 francs dans les conditions indiquées aux statuts.

100 francs.

Les souscriptions sont reçues à Ajaccio :

1° En l'étude de Me Codde, notaire à Ajaccio,

2° Et à la Société de Banque et de Commerce (ancienne banque Bozzo Costa).

La souscription sera close le 1er octobre 1910.

REVIGOR donne à ceux qui gardent le lit, enfants vraiment au lit, Ecrire Maison Blanc, N° 318, Nantes.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille

reconnues supérieures dans le Monde entier

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés

FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et lenêtres — OUTILS

Appareils inodores de tous systèmes

MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO

Prix de Réclame

Plans et Devis à titre absolument gracieux

Pour faire de bons placements

et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.

Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, *rue de la Victoire, Paris, six sous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez ensuite compte de la rapidité de ses informations et de la valeur de ses conseils.* — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Ralfaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sangiolo, Cours Napoléon, à Ajaccio.

FOX-LAND RHUM

Grande Marque

200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres.

S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laferge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie,

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

à 20 centimes la tasse



Le Directeur-gérant

J. B. OLLAGNIER.

Imp. Olagnier.

LA CEDRATINE

Grande Liqueur de Marque

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

ET

APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT

POUR BASTIA et CORTE

M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 252

LUNDI 12 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

On ne répond pas des manuscrits envoyés.

00506

BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA MUNICIPALE

AUTOUR D'UNE CONFÉRENCE

Décidément, depuis la fameux rapport d'un Clémenceau nous a soufflétés, l'année dernière, à la face du monde, il y a bien quelque chose de changé dans notre pays.

La mare stagnante qu'était la Corse semble traversée de souffles purificateurs. La vaillante « Union générale des Corses et des Amis de la Corse » est en train de couvrir le Continent et les Colonies d'un réseau étroit de sections travaillant avec ardeur au relèvement moral et économique de l'île de misère.

L'esprit descend un peu partout sur les hommes et sur les femmes ; les apôtres se lèvent par centaines, et les montagnes de nos vallées nous renvoient chaque jour, l'écho de leurs prédications émouvantes. Le mouvement a même gagné les hautes sphères politiques.

Chose inouïe ! il s'est trouvé un député Corse, assez consciencieux pour se souvenir, après la bataille, de ses électeurs de tous ses compatriotes et les inviter à une réunion, où il se proposait non de les couvrir de fleurs, de flatter leurs passions, ce qui est le propre des politiciens de bas étage, mais de leur faire une maîtresse leçon sur *la politique, et de leur démontrer que les* immortels principes de 89, dont tous les candidats se réclament à l'envi, en pleine période électorale, se trouvent, en fait, outrageusement et systématiquement violés en notre doux pays.

Tous les Corses qui désirent, autrement que du bout des lèvres, le relèvement de leur pays, ne peuvent qu'applaudir sans réserve au langage vraiment noble, franc, courageux et nouveau que M. le député Landry a tenu aux Ajacciens ; et le jour non lointain, où le scrutin d'arrondissement aura rejoint les vieilles lunes, ils saisiront avec empressement l'occasion de lui témoigner toute leur gratitude.

Avec une sûreté de sociologue consommé, M. le Député a mis à nu les plaies qui affligent notre pays, et que pour n'être pas aussi nombreuses que celles qui désolaient le peuple d'Egypte, nous ont tout de même mis en fort piteux état.

La Corse, s'est-il écrié, se meurt de la politique, ou pour mieux dire, de la façon ignoble dont elle la pratique ; si elle veut guérir, il faut absolument qu'elle substitue aux luttes mesquines et stériles de personnes, les luttes nobles et fécondes d'idées ; qu'elle abandonne la coterie qui l'a ruinée pour le parti qui peut la régénérer, qu'elle s'élève en somme, à la véritable conception de la politique, laquelle est absolument indispensable aux peuples qui ne veulent pas finir dans l'abrutissement de l'esclavage.

Il est certain que si de nouvelles mœurs électorales réussissaient à s'acclimater en Corse, la situation morale du département changerait complètement d'aspect.

Les différents partis qui se heurtent maintenant sur le sol de France, ont, à peu près tous une doctrine arrêtée et une discipline sévère ; cela permet de reconnaître les adhérents d'un parti et de démasquer les faux frères qui, uniquement préoccupés du succès, sont prêts à se coller sur la bas l'étiquette qui a le plus de faveur. Le mot de « République » n'étant pas seulement un vocable sonore, mais ayant aussi un contenu positif, un sens bien délimité, les candidats qui se présenteraient en Corse, sous l'étiquette républicaine, se feraient démasquer tous, dans leurs professions de foi, à des précisions dont ils n'ont jamais, jusqu'à présent, senti le besoin.

La République étant le seul mode de gouvernement que les esprits libérés de toutes les superstitions peuvent accepter, il est clair, par exemple, que les candidats qui repoussent la loi de séparation, qui ne comprennent pas que l'Etat républicain organisé pour accomplir une mission terrestre d'égalité, de justice et de bonheur, doit absolument laisser chacun libre de régler, comme il l'entend, ses affaires avec le Ciel, il est bien clair que de tels candidats ne sauraient, en aucune façon, prétendre au titre de républicains, dans le sens que M. Briand a donné à ce mot à la veille des élections législatives et qu'a ratifié la véritable majorité républicaine.

Les équivoques ne peuvent donc plus subsister, que si on veut bien les entretenir.

Si les partis se classaient en Corse, comme ailleurs, suivant les programmes et non plus suivant les noms de famille, on finirait par avoir des représentants dignes de ce nom, et un esprit nouveau pénétrerait dans nos différentes assemblées.

Le choix des électeurs ne manquerait pas de se porter à la longue, sur les candidats les plus méritants, sur ceux qui ont une supériorité intellectuelle ou morale bien marquée, sur ceux qui sont les plus aptes à servir l'intérêt général, comme devrait faire tout député ou sénateur qui se respecte, en abordant la tribune, en travaillant effectivement dans les commissions et en collaborant par ses écrits à l'éducation de l'esprit public.

Quant aux médiocrités vaniteuses, quant à ceux qui sont incurablement atteints de la phobie de la tribune, qui se montrent simplement capables de hurler des havanes et de siffler des coupes de champagne aux frais de la Princesse de jouer au bridge et de suivre les petits trottins, il faut qu'ils se résignent, désormais, à goûter l'ombre et le frais que versent les châtaigniers et les sapins, et à jouer le rôle effacé pour lequel la Nature, ce grand artisan d'inégalités, les a nettement marqués.

Le recrutement de nos conseillers généraux se trouverait également amélioré, et l'on n'assisterait plus à ce spectacle lamentable de cantons qui continuent à choisir comme porte-voix des représentants bons tout au plus à jouer le rôle de muets dans quelque sérail africain. Il n'est pas jusqu'à la composition des Conseils municipaux qui n'en serait heureusement modifiée.

Dans les communes républicaines, tous ceux qui adhèrent sincèrement à la République et qui, par leur situation et leur intelligence méritent de participer à la gestion des affaires communales, ne se verraient plus systématiquement écartés et l'on n'assisterait plus au spectacle scandaleux de commissions de répartiteurs, composées en majorité d'illettrés et d'indigents, (quand ce ne sont pas des assistés), et disposant à peu près souverainement de la contribution mobilière de la commune.

L'action combinée de l'Ecole et de la Presse digne de ce nom finirait par préparer un corps électoral sage et éclairé.

Le personnel politique, issu des luttes électorales conduites dans l'esprit indiqué par M. le député Landry, serait, on le voit, bien différent de celui qui est actuellement en exercice, et qui, paraît-il a employé pour arriver des méthodes peu recommandables : l'intimidation et la corruption.

Nos députés et nos conseillers généraux ne sont pas cependant bien terribles ; j'en connais qui ont le sourire, et quand on les voit, tous les quatre ou six ans, taper à la porte de nos chaumières, et verser des paroles mielleuses dans l'oreille de ce souverain éphémère qui est l'électeur, ils ont, ma foi, l'air de Don Juans plutôt que de croquemitaines. Et pourtant M. Landry a raison. Beaucoup perdent littéralement la boule, après le triomphe ; *le Czar et le Kaiser ne* sont plus leurs cousins, l'Etat c'est eux. Ils prétendent tout régenter, ils y ont réussi quelquefois, mais je crois que le bon temps est passé pour eux. L'Administration entière est inspirée par le Gouvernement qui n'a qu'à se dresser fièrement devant ces fantoches pour les faire rentrer dans la poudre. Le tout est de savoir si l'Administration est capable de vouloir, et M. Landry nous affirme que oui. Nous voilà donc bien rassurés.

Si l'Administration n'avait pas laissé empiéter sur son domaine, si les chefs de service avaient été réellement des chefs énergiques, des hommes de caractère, le mal que nous déplorons aujourd'hui ne se serait pas produit. L'ingérence des politiciens dans l'Administration a exercé ses ravages ailleurs qu'en Corse ; la grève des Postiers qui en a été une conséquence, a heureusement secoué le Gouvernement qui, comprenant trop tard le péril que sa faiblesse a fait courir à la nation, ses hâté d'élaborer un statut des fonctionnaires que M. Landry sera sans doute le premier à voter et qui fixera pour chaque branche de l'Administration, les règles d'entrée d'avancement et de sortie. En attendant, je connais beaucoup d'amicales de fonctionnaires fortement constituées qui sont bien décidées à se défendre contre les parlementaires entreprenants, les chefs de service veules et qui montent jalousement la garde autour du règlement. Il est absolument nécessaire, dans l'intérêt du service et du pays, que les fonctionnaires de tous ordres soient remis à leurs chefs naturels.

Le jour, en effet, où le magistrat pour faire sa carrière, degra rendre des arrêts et *non plus des services*, où l'instituteur pourra se passer de M. le Préfet, cessera d'être un grand électeur pour devenir un électeur tout court et s'enfermer dans son noble métier de pédagogue, où le cantonnier pourra voter librement sans craindre de changer de brouette, où le garde champêtre, mieux rétribué, soustrait à l'action le plus souvent pernicieuse du maire et rattaché à un corps de police rurale, sera simplement chargé de faire respecter par tout le monde, sans distinction, les lois qui protègent la propriété, ce jour-là, Messieurs les Elus auront beau rouler leurs gros yeux, ils ne feront plus peur à personne, et les fonctionnaires pourront les renvoyer à leur besogne législative pour laquelle ils ne sont pas trop mal payés.

Ils ne pourront même plus corrompre personne, si le Gouvernement leur mesure les kilomètres de ruban violet, jaune ou rouge, avec lesquels ils satisfont la vanité de ces grands enfants que sont les hommes ; si le Gouvernement, sauf ces exceptionnels, se contente, pour l'attribution des distinctions honorifiques, d'approuver les propositions faites soit par les chefs de service, soit par les présidents d'associations.

Quant aux millionnaires, retour d'Amérique, aux éleveurs en retraite après fortune faite, qui aspirent et quelquefois réussissent à nous représenter au Palais-Bourbon ou au Conseil général, ils sont encore moins à craindre ; j'estime pour ma part qu'un imbécile coupe d'or qui, pour occuper un poste qu'il ne saura jamais tenir convenablement, est disposé à faire couler le Pactole dans son pays, et acheter les suffrages comme on achète les veaux, remplit une fonction sociale éminemment utile dont il faut lui savoir un gré infini. Si donc nos élus ont eu recours jusqu'ici à l'intimidation et à la corruption, ils sont en partie excusables ; le reproche qu'on leur adresse se retourne contre l'Administration elle-même qui par ses complaisités honteuses a amené la démoralisation générale. C'est elle, la galeuse, la pestiférée, d'où nous vient tout le mal, c'est sur elle qu'il aurait fallu crier haro ; mais M. le Député de Calvi a passé prestement là-dessus ; tout va bien, paraît-il, maintenant dans la meilleure des administrations.

Tant mieux. On le verra bien.

Mais la politique de coterie dont M. le député Landry dénonce les méfaits exerce depuis très longtemps ses ravages dans notre pays ; les familles Corses, qui ont été appelées à fournir le personnel politique ont naturellement peuplé l'administration et la justice de créatures intéressées à maintenir le statu quo, à repousser toute réforme qui troublerait leur béatitude.

Dans ces conditions, le Gouvernement désireux de voir la Corse se relever, doit lui donner avant tout des administrateurs de conscience haute et de caractère ferme, des magistrats intègres au-dessus de tout soupçon. Il ne faut pas qu'un préfet s'imagine qu'il a assez fait pour son département quand il est allé respirer à la Foce et qu'il a préparé la gerbe de fleurs de rhétorique qu'il a l'habitude d'offrir tous les ans aux conseillers généraux qui ont fait leurs classes. Il faut qu'il soit assez fort pour échapper à l'action néfaste de la camarilla animée d'un esprit rétrograde qui gravite encore autour de la Préfecture d'Ajaccio, il faut qu'il exerce une autorité réelle sur tous ses subordonnés et que tous ses actes portent la trace de l'esprit de liberté et de justice qui doit inspirer une administration digne de ce nom.

Il faut que le dernier de nos paysans ait l'impression que les balances de la Justice ne sont jamais faussées ; que pour avoir raison devant les tribunaux administratifs ou judiciaires, il suffit de se présenter en compagnie du bon droit en laissant à la porte les apostilles des députés et autres élus.

Il faut que le Préfet surveille ses Maires que le Procureur général surveille ses juges, que M. Landry surveille tout le monde, et que les sanctions édictées par la loi soient inexorablement appliquées aux tripatouilleurs qui leur seront signalés.

S'ils se soutient soumis à ce régime salutaire et juste, ils se fatigueront de travailler pour la coterie qui ne sait plus les protéger, et ils finiront par comprendre, selon le mot de M. le Président du Conseil, qu'en politique la meilleure habileté est encore la droiture. C'est le meilleur moyen de faire refleurir un peu d'idéal au cœur du peuple Corse, de restaurer le sens du respect entièrement aboli et de brider ses instincts de violence ; c'est peut-être aussi le moyen. M. le Député, d'enfoncer le dernier carré auquel vous faisiez allusion dans votre conférence, car c'est la meilleure des propagandes qu'on puisse faire en faveur de la République.

Il ne sert à rien de taire la vérité ; jusqu'à l'année dernière, l'Administration en Corse a consisté à faire opprimer la moitié du département par l'autre moitié ! La Corse ne peut se relever qu'à la condition d'être pacifiée, et elle ne peut être pacifiée que si les autorités se décident à organiser partout le règne de la loi, à réaliser le contenu du mot république, à faire descendre du ciel de l'abstraction sur la terre Corse la justice sous sa triple forme : économique, administrative, judiciaire.

Quand elle sera pacifiée, quand elle sera enfin habitable, elle pourra commencer à travailler, car, il n'y a de travail vraiment fécond que dans la paix et la sécurité. M. le député Landry a parfaitement vu que le problème Corse est surtout un problème d'éducation ; les questions sociales ne sont, au fond, partout, que des questions morales, et il n'en saurait être autrement en Corse.

Il a eu parfaitement raison de dire que le progrès économique est intimement lié au progrès moral qui le commande, et de mettre en garde certains de nos compatriotes contre la vaine illusion qui consiste à croire que lorsque la Corse aura quelques kilomètres de rails en plus et quelques mines en moins, elle se trouvera comme par un coup de baguette magique, entièrement renouvelée.

La vérité est que si nous voulons nous régénérer, entrer résolument dans la voie du progrès, il faut que notre esprit s'élève, que notre cœur se purifie.

La lumière vient d'en haut ; le soleil commence par dorer le sommet de nos montagnes avant de remplir de clarté le creux de nos vallées.

Si la classe dirigeante veut bien se décider à inaugurer en Corse une vie nouvelle, le rayonnement de l'exemple fera le reste, il est inadmissible que les Corses, qui ne prédestinés par la nature, constituent pendant et sont réellement des hommes intelligents, restent plus longtemps figés dans des conceptions politiques et sociales que les autres peuples ont depuis longtemps dépassées ; il est inadmissible que par la faute de quelques Vieux-Turcs indomptables, nous continuions plus longtemps à être les Marocains de l'Europe.

Le jour où la paix sera faite dans les esprits, où la confiance sera revenue, la solidarité des intérêts économiques apparaîtra clairement à tous.

Malgré son individualisme exagéré, le Corse, dont le type d'organisation a été jusqu'ici le clan où il n'a trouvé le plus souvent que des satisfactions de vanité et d'orgueil, entrera résolument dans des cadres nouveaux, Syndicats, Coopératives, qui lui donneront des satisfactions matérielles auxquelles il commence à ne plus être insensible.

Le Corse, on le sait, est jaloux de sa liberté ; étant trop intelligent pour ne pas comprendre que sans indépendance économique, il n'y a pas de véritable liberté, il ne répugnera nullement aux moyens qui peuvent la lui procurer.

Le jour où nous pourrons donner à nos frères du Continent le spectacle impressionnant d'une Corse réconciliée, le jour où tous les journaux de l'île, tous les élus appuyés sur la population unanime, feraient obstacle entendre aux Pouvoirs Publics que le Corse en a assez d'être traité comme un parent pauvre, ce jour-là le Parlement n'aura pas le courage de refuser aux populations si patriotiques de la Corse, les quelques millions qui lui sont absolument indispensables comme frais de premier établissement ; ce jour-là, même la Compagnie de pirates qu'est la Compagnie Fraissinet se fera plus humaine et montrera un peu moins d'ingratitude pour l'île pauvre qu'elle a si consciencieusement dépouillée. Alors, beaucoup de nos villages Corses qui, fuyant l'invasion, se sont accrochés aux flancs de nos montagnes, à l'ombre bienfaisante des châtaigniers, dévaleront allègrement les pentes pour éveiller au cœur de nos plaines assainies tous les murmures de la vie active, confiante et heureuse. Alors, les capitaux Corses et Continentaux afflueront de tous côtés, les méthodes culturales archaïques feront place aux méthodes scientifiques, l'industrie cessera d'être, en Corse, à peu près, un mythe, la richesse générale augmentera, la criminalité diminuera et l'émigration qui enlève tous les ans à la Corse ses meilleurs enfants se ralentira.

Alors, on pourra hâter la grosse cause autour de nos ports, de nos forêts, de nos sites, pour inviter les chefs de l'univers, les milliardaires d'Amérique, les rois du cochon, du fer et du charbon à venir admirer la vieille Cyrnos, si riche de poésie et de beauté, à contempler toutefois que M. l'Ingénieur départemental en chef prépare pour leurs automobiles des chemins un peu moins faits que cet interminable chemin de grande communication, N° 17, que le village de Novale a eu partir plein d'espérance, il y a quelques décades, et qui se tord encore lamentablement le long des flancs de la montagne, désespérant à jamais de montrer sa tête à nos bons voisins de Pietra, peu impatients, il est vrai, de le recevoir.

Je me permets de dire en passant à M. l'Ingénieur qu'il a collaboré là à un poème mélodieusement avorté, et que si jamais il reçoit sans retouches un travail aussi mal conçu qu'agréablement exécuté, cela signifiera que dans son esprit le mot « chemin » a un sens bien différent de celui que lui donnent le dictionnaire et le commun des mortels ; à moins que (il faut tout prévoir) grisé par le succès étourdissant des aéroplanes, il n'ait acquis l'intime conviction que l'humanité de demain, délaissera la terre pour emprunter uniquement les routes de l'air, auquel cas, je lui fais toutes mes excuses.

Alors, mais alors seulement, la Corse méritera vraiment le nom de l'Ile de Beauté ; la France pourra en être fière comme d'un de ses plus purs joyaux, et la type Corse, si richement doué par la nature, continuera

dans la grande famille française un type réellement supérieur, participant avec éclat à tout le mouvement de la civilisation française.

Et ce ne sera pas un mince mérite pour M. le Député de Calvi d'avoir si largement contribué à sauver son pays, à le retirer du fond de l'abîme où il s'était laissé tomber.

BORGNOL,
Professeur au Lycée de Tunis.

Novale, 27 août 1910.

Au Secours de la Corse

L'Union générale des Corses et des Amis de la Corse poursuit sa campagne.

Agée à peine de seize mois, cette belle association compte déjà 75 sections englobant entre elles plus de 20 000 adhérents ; d'autres sections continuent à se créer de tous les côtés sur l'initiative d'hommes de talent, tels que MM. Colombani, maire d'Oran ; Pierre Ornano, Ottavy, Cancioni, Cammaletti, Gianelli, Lota, Leca, Davelny et tant d'autres, dont le dévouement est vraiment exemplaire.

L'énergique propagande que tous les militants ne cessent de faire dans le monde entier donne à espérer que cette société comptera prochainement plus de 100 000 adhérents et sera, certes, une des plus fortes et des plus puissantes sociétés françaises régies par la loi de 1901.

Son comité central poursuit sans relâche l'exécution de son programme ; après des démarches multiples, il a non seulement le ferme espoir, mais le projet très arrêté, d'obtenir des Compagnies qu'elles assurent chaque semaine quatre voyages en Corse. C'est ce qu'attendent avec impatience tous les adhérents de l'Union ainsi que la plus grande majorité des habitants de l'île.

Tout en préparant le Congrès des sections qui se terminera par un grand banquet présidé probablement par M. Briand, président du conseil des ministres, le comité central vient de prendre les décisions suivantes :

M. Colombani, maire d'Oran, a été nommé délégué général de l'Union pour toute l'Algérie ; M. Bertaud, architecte, a été chargé d'établir un projet de construction d'hôtels en Corse par un groupe de financiers ; Mme Bertaud-Guglielmi, femme de lettres, a été chargée de constituer un comité de dames patronnesses pour s'occuper de la création, en Corse, d'écoles professionnelles et ménagères, ainsi que de sanatoria pour femmes ; Me Fontana, avocat-conseil de l'Union, a été chargé de la rédaction d'un statut pour une société de production et de consommation de produits corses ; il a été chargé, en outre, ainsi que Mme Santelli et d'autres conférenciers, de porter la bonne parole de l'Union sur plusieurs points de la Corse.

A côté de tout cela, les adhésions au groupe parlementaire pour la défense des intérêts de la Corse augmentent de plus en plus. M. Henry Chéron, sous-secrétaire d'Etat, a adhéré par une lettre qui sera publiée prochainement.

La question du tourisme n'est pas négligée. Une société vient en ce moment, pour la compte de l'Union, tous les beaux paysages de la Corse, pour être distribués ensuite par millions dans tous les hôtels du monde, sous forme de menus illustrés.

(Le Journal).

Un Inventeur peu banal

Sergines des *Annales* nous conte cette semaine la touchante histoire du petit inventeur dont le dernier Concours Lépine vient de révéler à la fois l'ingéniosité et le désintéressement :

Cette année, parmi les objets exposés au Concours Lépine, les visiteurs remarquaient une espèce de petit wagonnet en bois qu'un simple levier à air comprimé faisait si bien bondir que le moindre cahlou, le plus petit morceau de papier ne pouvait rester marché au fond. Ce n'était pas seulement un jouet, mais un procédé nouveau permettant, par extension, d'améliorer le déchargement des draguas, des wagons de chemins de fer, etc.

Or, savez-vous quel était l'auteur de cette invention ? Un pauvre employé d'une fabrique de chaussures à Nancy nommé Charles Mangin, qui était venu de là-bas à Paris, à pied ; qui avait couché plusieurs nuits sous les ponts, ayant épuisé ses dernières ressources, mais qui, confiant en son étoile, s'était rendu au Grand Palais pour présenter son wagonnet au jury du Concours Lépine.

Une compagnie allemande lui avait offert quinze mille francs de son invention. Il avait refusé par patriotisme, « au moment par, disait-il ouvertement, on lui vendu son wagon aux Français trois fois plus cher qu'il ne vaut. »

Au Concours Lépine, Charles Mangin a reçu le meilleur accueil. Son invention a été jugée digne d'un diplôme d'honneur et, s'il n'est pas riche encore, le voilà tiré d'affaire...

Cette anecdote n'est-elle pas charmante et ne démontre-t-elle pas mieux que de longs discours l'utilité de cette exposition parisienne ?

Excursions en Corse

Le Corse en général connaît peu ou pas du tout son pays, car celui de l'intérieur se déplace rarement, et l'habitant des ports de mer, qui voyage assez souvent, villégiature de préférence sur les continents français et italien.

Aussi on devrait surtout à Bastia montrer un peu plus d'initiative et de temps en temps organiser des excursions à l'intérieur en profitant du Tarif spécial G. V. n° 8.

En effet, aux termes du paragraphe 1er de ce tarif spécial, la Compagnie des chemins de fer de la Corse délivre des billets aller et retour collectifs de 2e et 3e classe avec réduction de *moitié sur le* prix des billets aller et retour, aux groupes se rendant aux fêtes civiles, agricoles ou religieuses, voyageant au nombre de 10 au moins et portaurs d'un signe distinctif tenant que pour tous les membres.

Le chef de groupe adresse une demande à M. le Directeur de l'Exploitation au moins 5 jours à l'avance ; cette demande devra indiquer le nombre exact des personnes qui doivent en bénéficier, le trajet à effectuer, la date et les trains choisis pour leur transport à l'aller comme au retour.

A Bastia, il ne manque pas de sociétés et de groupes d'amis pouvant se réunir au moins de 16 au moins. Ces sociétés ou ces groupes organiseraient des excursions à l'occasion d'une fête dans une localité desservie par le Chemin de fer.

C'est ainsi que chaque année, à l'occasion de la Fête de N.-D de La Vasna, des centaines de pèlerins se forment en groupes dans diverses localités de l'intérieur et arrivent à Bastia en bénéficiant du tarif spécial

NOUVELLES AGRICOLES

Conférence à Corte

Le Professeur départemental d'Agriculture a l'honneur de prévenir le public qu'il se rendra à Corte le 25 septembre 1910, pour y donner une conférence publique sur : « l'Agriculture et l'Enseignement agricole en Corse. »

La réunion aura lieu dans une des salles de la Maison Commune, à deux heures de l'après-midi.

Conférence à Calvi

Le Professeur départemental d'Agriculture se rendra à Calvi, le 9 octobre 1910, pour y faire une enquête au sujet de l'opportunité d'organiser en Corse l'élevage méthodique des animaux de basse-cour pour la consommation locale et la vente des œufs et des poulets précoces sur le Continent.

La réunion aura lieu dans une des salles de la Maison Commune et commencera à deux heures de l'après-midi.

Les personnes, que cette question intéresse, sont priées de se rendre à cette réunion.

Département de la Corse

SERVICE VICINAL

AVIS D'EXAMEN

Un examen pour l'admission aux emplois d'Agents voyers cantonaux et surnuméraires aura lieu à l'hôtel de la Préfecture d'Ajaccio (Corse) le lundi 14 novembre 1910 et jours suivants à 8 heures du matin.

Les candidats devront être Français ou naturalisés Français ; ceux qui se présenteront à l'examen d'agent voyer surnuméraire devront être âgés de 16 ans au moins et de 26 ans au plus ; ceux à l'emploi d'agent voyer cantonal de 18 ans au moins et de 35 ans au plus.

Les candidats devront adresser à M. le Préfet de la Corse, avant le 2 octobre prochain, les pièces suivantes :

1° Une demande sur papier timbré, écrite de leur main, faisant connaître leurs antécédents, les études auxquelles ils se sont livrés, les diplômes, les certificats qu'ils se proposent de produire au moment de l'examen.

2° Une expédition timbrée de leur acte de naissance.

3° Un certificat de moralité délivré par le Maire de la commune qu'ils habitent ou des communes où ils ont été domiciliés pendant les 3 dernières années.

4° Un certificat de médecin assermenté constatant qu'ils jouissent d'une bonne constitution et ne sont atteints d'aucune infirmité de nature à les rendre impropres à la marche, aux opérations sur le terrain et à un travail sédentaire assidu.

5° Un extrait du casier judiciaire.

6° Un certificat des agents voyers ou chefs de service sous les ordres desquels ils auraient été employés, ou sous les ordres desquels ils auraient travaillé ; ce certificat indiquera, en outre, la durée des services.

7° S'ils sont mariés, d'un extrait de leur acte de mariage.

Les signatures apposées sur les pièces relatives aux paragraphes 2, 3, 4 et 7 devront être légalisées. Les candidats faisant déjà partie du service vicinal de la Corse, n'auront à produire que les pièces indiquées sous les N°s 1, 4 et 7.

Les candidats pourront demander communication du programme des connaissances exigées aux bureaux de M. l'Agent voyer en chef et de MM. les Agents voyers d'arrondissement.

Seront dispensés entièrement de tout examen :

1° les conducteurs des ponts et chaussées ; les agents voyers qui justifieront avoir subi dans d'autres départements des examens sur un programme au moins équivalent à celui sus-indiqué.

Les élèves diplômés de l'école centrale des arts et manufactures, et les élèves des écoles des arts et métiers, munis du diplômes de sortie n'auront à subir que les épreuves énumérées aux articles 1, 2, 4 à 8 du programme pour l'emploi d'agent voyer cantonal.

Les agents voyers surnuméraires reçoivent un traitement de 1.000 francs.

Ils participent, les uns et les autres, aux bénéfices de la caisse départementale des retraites, laquelle assure la 1/2 du traitement après 30 ans de service, sans condition d'âge, avec augmentation de 1/20 de cette 1/2 par année en plus de 30 et maximum des 2/3.

Petite Gazette

Nouvelles militaires

Les sous-officiers dont les noms suivent sont admis à l'Ecole militaire d'infanterie à la suite du concours de 1910 :

Arrighi de Casanova, du 80e rég. d'infanterie ; Cristiani, du 80e ; Santini, du 163e.

Gendarmerie

Par décision ministérielle du 1er septembre, sont nommés gardes républicains à pied : Saxini P. J., soldat au 9e rég. d'inf. coloniale ; Casalta F., ancien matelot.

La dive bouteille

Elle valut, pour l'avoir trop fêtée, au nommé M. Toussaint l'occasion de faire connaissance avec notre maladocarie gaole municipale.

A la suite de trop copieuses libations, le susnommé M. Toussaint faisait un tel raffut sur la place de l'Hôtel de Ville — il avait bien choisi son endroit — que des agents survinrent et bouclèrent le turbulent pochard, afin qu'il put à son aise cuver sa vinasse.

Important

Le type « *sec* » dans les Rhums comme dans les Champagnes exige la qualité et la vieillesse. *LE RHUM GRANDS MORNES DE GET FRÈRES* revêt toutes ces perfections : il est sec, pur, authentique et vieux.

(Avis des sommités médicales).

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengo), au 1er étage.

Le « Miroir des Modes »

Déjà avec le mois de septembre, il nous semble toucher au commencement de l'automne ; les journées raccourcissent, les premières fraîcheurs se font sentir. Gare au froid et à l'humidité si l'on ne veut pas s'enrhumer !

La toilette prend de nouveau son importance, et voilà nos fidèles lectrices qui auront recours à nos conseils. Le « Miroir » de Septembre as mot à votre disposition. Mesdames, et sera un guide précieux pour votre tâche. Vous y trouverez les vêtements de demi-saison, les robes de tissu un peu plus résistant, les jolies robes d'intérieur, de la lingerie, et des vêtements de tout genre, pour enfants.

Les notes d'agrément et d'utilité ne se trouvent pas seulement réservées à la toilette. Nos articles divers sont de plus en plus recherchés et variés. Les « Ouvrages pratiques » renferment des merveilles ; nous nous faisons relieur ; nous travaillons l'étain ; nous faisons des bouquets ; nous parlons musique ; nous racontons un charmante nouvelle ; nous nous occupons de charité à Paris, des femmes d'Orient ; et quoi d'autre ?

Achetez le « Miroir » de Septembre, en vente partout, à 1 franc le numéro. Nous sommes sûrs qu'il vous donnera satisfactions et plaisir en même temps.

Patrons gratuits : un tablier de travail pour dame, et une jolie jupe pour jeune fille, ou dame.

Prix du « Miroir » : 1 franc. — En vente chez tous les Libraires.

Maladies des Yeux

Nez, Oreilles et Gorge.

Avis. — Le cabinet du docteur Eliachef, médecin oculiste de Paris, est transféré 2bis, Bd Paoli, 25, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures, pour toutes maladies des yeux, nez, oreilles et larynx.

Objet perdu

Il a été oublié dans un tram, hier soir, vers 4 heures, un petit paquet contenant un ouvrage de drame, un journal anglais et une certaine somme d'argent.

Prière de le rapporter contre bonne récompense au bureau du *Petit Bastiais*.

Domestique

On demande une bonne très propre, connaissant la cuisine, pour la ville et environs de Bastia.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

A vendre

Vitrines pour magasin de vente ; un tour à l'état neuf pour travailler métaux et bois, bonne occasion.

S'adresser chez M. Canavaggia, Boulevard Paoli, 40, Bastia.

A louer

A Louer : Magasin et cave, Impasse Saint-Jean.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Nouvelles Religieuses

PÈLERINAGE DE LA BALAGNE. — Le Pèlerinage des paroisses de la Balagne à Notre Dame de La Vasina, est fixé au 12 septembre.

Le retour aura lieu le lendemain au soir, mercredi, 14 du mois.

Les personnes qui désirent y prendre part sont priées de s'adresser à leur Curé, ou à M. le Curé de l'Ile-Rousse.

Pensionnat d'Erbalunga
Rentrée : Samedi, 1er octobre

Très Prochainement
Ouverture
des Ateliers de Photographie
J. MORETTI
Successeur de Paccioni
Boulevard Saint-Angelo
En face le Petit Lycée
Porte du Palais de Justice
BASTIA

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE
COMMISSIONNAIRES
Agréés
par la Cie des Chemins de fer Départementaux
Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).
Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.
Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.
Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.
Les prix sont de 0,50 par colis ordinaire et 0,50 par colis à main transportés.
N. B. — L'Agence Bastiaise a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires d'immeubles qu'elle se charge, à titre gracieux, de la location des appartements qui leur seront signalés.
MESDAMES pour DOULEURS, TROUBLES ou MALADIES INTIMES du SEXE
s'adresser au PROFESSEUR LAROYE
9, Rue Cambon, PARIS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00507

BASTIA LA NUIT

UN MARIN ANGLAIS
noyé
au NOUVEAU PORT

Un bien douloureux accident vient de plonger dans le deuil l'équipage du vapeur *Crane*, qui est mouillé au Nouveau-Port.

Le corps d'un marin, qui manquait à l'appel, a été retiré des eaux du Nouveau-Port, vers 1 heure du matin.

Tout fut tenté pour rappeler ce brave marin à la vie, mais tous les dévouements restèrent inutiles, la mort avait déjà fait son œuvre.

La Conquête de l'air

LA COURSE
Marseille-Nice-Bastia-Nice

Marseille, 11 septembre.

Le projet du docteur Merucci, conseiller municipal de Marseille, relatif à la course Marseille-Nice-Bastia-Nice, commence à entrer dans la voie des réalisations.

MM. Renaux et Robert qui avaient été chargés d'établir un rapport, se déclarent favorables à la course Marseille Nice Bastia et retour.

En outre, Blériot, Paulhan et plusieurs autres aviateurs connus, ont déclaré l'épreuve aisément réalisable.

RAID PARIS-BRUXELLES

Paris, 11 septembre.

L'Automobile club de France vient de proposer au Conseil municipal de Paris décerner un prix Paris-Bruxelles.

Cette importante Société sportive demande que cette épreuve coïncide avec le séjour des défilés parisiens dans la capitale de la Belgique, pour que nos aviateurs puissent aller les saluer par la voie aérienne.

RETOUR
DE M. CLÉMENCEAU

Paris, 11 septembre.

M. Clémenceau, ancien président du Conseil, a quitté hier Buenos-Ayres, pour rentrer en France.

Les principales autorités de la ville et une importante délégation de la colonie Française, ont salué M. Clémenceau sur le quai d'embarquement.

Les Morts du Jour

Le sculpteur Fremiet

Paris, 11 septembre.

On annonce la mort du célèbre sculpteur Emmanuel Fremiet, décédé à l'âge de 86 ans.

Né à Dijon, il débuta au Salon de 1845 par une « Gazelle », puis le dépôt. Il exposa et édita depuis cette époque plus de trois cents œuvres, qui lui valurent de nombreuses récompenses et distinctions honorifiques.

Membre de l'Académie des Beaux-Arts, depuis 1892 ; il avait succédé à Barye comme professeur de dessin d'animaux au Muséum d'histoire naturelle.

M. Emmanuel Fremiet était commandeur de la Légion d'honneur.

Louis Boussenard

On annonce également la mort du grand romancier populaire Louis Boussenard.

Le général Leroy

Le général de brigade en retraite est décédé ce matin, à l'âge de 79 ans.

Le défunt était commandeur de la Légion d'honneur.

Le colonel Staup

Enfin, on annonce la mort du colonel Staup Frédéric-Victor, de l'infanterie coloniale, officier de la Légion d'honneur.

NIMES

L'ESPIONNAGE

Arrestation de quatre Artilleurs

Nimes, 11 septembre.

Quatre artilleurs ont été mis aujourd'hui en état d'arrestation sous l'inculpation d'espionnage.

Ces quatre tristes individus ont déclaré qu'ils avaient voulu vendre à l'Allemagne notre débouchoir automatique.

Ces mauvais Français, qui appartiennent au 3e régiment d'artillerie Coloniale, ont été mis en cellule sous prévention de conseil de guerre.

SECOUSSES SISMIQUES
EN CALABRE ET EN SICILE

Rome, 11 septembre.

De nouvelles secousses de tremblement de terre ont été ressenties en Calabre et en Sicile.

Les secousses ont été heureusement très légères et l'on n'a à déplorer aucun accident de personnes.

Les dégâts sont insignifiants.

LES GRÈVES

LE HAVRE

Un Contre-maître assommé par des grévistes

Le Havre, 11 septembre.

Un crime des plus odieux vient d'être commis, sur les quais du Havre, par des débardeurs grévistes, sur la personne de M. Louis Danger, âgé de 40 ans, chef d'équipe à la Compagnie générale Transatlantique.

Au moment où il rentrait à son domicile, Louis Danger fut assailli par un grand nombre de grévistes, qui, lâchement, tombèrent sur lui à coups de pied et de poing et ils ne prirent la fuite qu'à l'arrivée de la police, attirée sur les lieux par les cris de Danger.

Ces agents transportèrent le malheureux victime de cette inqualifiable agression à l'hôpital, où son état fut reconnu comme très grave.

Il l'était, en effet, et tellement que l'infortuné contre-maître expirait deux heures après, sans avoir repris ses sens.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

A PARIS

Les Plombiers reprennent le travail

Paris, 11 septembre.

En présence du refus formel opposé par les patrons de se soumettre aux exigences des ouvriers plombiers, et de la décision arrêtée par ceux-là de déclarer le lock-out, les grévistes se sont réunis, hier soir, à la Bourse du Travail, pour discuter les mesures à prendre.

Comprenant enfin que la grève n'amenerait, pour eux, aucun résultat favorable à leurs revendications, les plombiers grévistes ont voté un ordre du jour décidant la reprise du travail.

Terrible Catastrophe
de Chemin de fer

Encore l'Ouest-État

DÉRAILLEMENT à BERNAY

Sept morts
Trente-trois blessés

Paris, 11 septembre.

Décidément l'Etat n'a pas de chance avec la ligne de l'Ouest depuis le rachat.

Une épouvantable catastrophe s'est produite, hier au soir, sur la ligne Cherbourg-Paris.

Un train express venant de Cherbourg avec Paris comme terminus déraille, alors qu'il marchait à une vitesse vertigineuse, en gare même de Bernay.

Le train comprenant quatre voitures de première classe, les trois premières ainsi que la locomotive furent renversées sur la voie, l'obturant de telle sorte que la circulation ne pourra être rétablie avant 48 heures.

Après quelques minutes de désarroi, provoqué par le déplorable accident, le personnel de la Compagnie et les voyageurs sortis indemnes de la catastrophe, se précipitèrent au secours des victimes, dont on entendait les cris de douleur et les gémissements sortir de dessous les décombres des trois voitures fracassées.

Après de laborieux efforts, on parvint à retirer sept cadavres.

Les blessures de ces malheureuses victimes sont horribles à voir.

Le chauffeur et le mécanicien sont parmi les victimes.

Trente-trois autres voyageurs, plus ou moins grièvement blessés, ont été déposés dans la salle d'attente des premières où les meilleurs soins leur furent donnés par les médecins de la localité mandés en toute hâte.

La nouvelle de la catastrophe de Bernay, parvenue à Paris dans la nuit, a produit sur les boulevards une profonde consternation.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités. Les causes, encore imprécises, paraissent néanmoins devoir être attribuées à l'excès de vitesse du train sinistré.

Les Grandes Manœuvres
DE PICARDIE

Paris, 11 septembre.

Le général Michel, directeur général des Manœuvres de Picardie, a établi son quartier général à Grandvilliers.

Les troupes se sont reposées aujourd'hui, après deux jours de manœuvres de brigade et de division.

Au cours de ces manœuvres il sera procédé à des expériences intéressant l'aviation militaire.

Une commission spéciale, composée de techniciens, expérimentera un canon automobile destiné à anéantir le rôle des dirigeables et aéroplanes en temps de guerre.

Guagno-les-Bains
Ouverture
de la Saison Thermale

A l'Etablissement Thermal même, chambre et pension, prix : 6 fr. 50 par jour. Arrangements pour famille fixant un long séjour.

L'Etablissement Thermal est situé sur le versant de la montagne, loin de la rivière et à l'abri des courants d'air. Des deux ailes bâties aux pieds de forêts ancestrales on peut faire une cure d'air, car la brise est saturée des arômes de cette superbe forêt, et une cure thermale au même temps.

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries. — Promenoir couvertes. — Cour spéciales ombragée.

Eaux Thermales *sulfo salines iodurées*. Bains simples, de vapeur et douches, sous-filer nordiennes des chambres aux baignoires, aux douches et aux bains de vapeur, avantage appréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors nuisible après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatismes, maladies du système nerveux, anémie, blessures, arthrites, bronchites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (source dell'Occhio). Guérison radicale de la syphilis. Eau reconstituante et adoucissante à la fois.

Service d'automobiles.

M. le docteur Ferrandi, médecin-major de 1re classe en retraite, officier de la Légion d'honneur, dirige la cure thermale de l'Etablissement.

Pour renseignements, s'adresser au propriétaire des Sources Thermales, à Guagno-les-Bains.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise en Corse*, demeurant à Carbuccia par Vocani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VIAL
pour la Corse
BASTIA, 10, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Recherchée des diabétiques, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas l'estomac.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud*.

Futailles à vendre
Bonnes occasions
A.-F. PADOVANI
5, Route du Cap, Nouveau Port, Bastia.

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL
Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

Cours Secondaires
de Jeunes filles de Bastia

L'internat annexé aux Cours secondaires de Bastia et patronné par la Société des Cours, sera agrandi pour la rentrée d'octobre. Cet internat est situé dans la maison même des Cours, rue de l'Intendance, n° 4. Il offre aux élèves pour les récréations les grandes terrasses et le jardin que la Société a mis à la disposition de la Directrice.

S'adresser pour tous renseignements à Mlle Rinaldi, surveillante générale des Cours secondaires, rue de l'Intendance, 4.

Tuilerie et Briquetterie
MÉCANIQUES
USINES à FRANCARDO
F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes
résistant à la gelée et à l'air salin
Briques creuses, pleines et pressées
Briques à plancher pour fers à I
Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.
Envoi sur demande d'échantillons et prix
POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE
SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Grands Entrepôts de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
FERS et Aciers de toutes catégories,
Zinc, Plomb, Tuyaux, Gouttières
Matériaux de construction
de toutes sortes
Prix et qualité défiant toute concurrence
Magasins de vente : BASTIA, 2, Avenue Carnot. CORTE, Nouvelle Traverse.
Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

MODERN CORDONNERIE
CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES
Grand choix pour Hommes
Dames, Enfants, Fillettes
POLACCI et ROGIALLI
9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires
Atelier spécial de réparations

LABORATOIRE SPÉCIAL
d'Analyses
Chimiques, Médicales
et Bactériologiques
P.-A. QUILICI
PHARMACIEN-CHIMISTE
SUCCESSEUR DE TEILLIET
10, *Boulevard du Palais, Bastia*
Surveillance des instruments et objets de pansement
Médicaments de 1er choix

CAFÉ DES GOURMETS
Boulevard Paoli, 23
REPAS PRIS CONFORTABLE DE BASTIA

Savon Le CHAT

Extra Garanti Pur

Production 100.000 Kilogr. par Jour

La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

Imprimerie Commerciale

Cyrnos

Société anonyme en formation, au capital de 25.000 francs, divisé en 250 actions de 100 francs chacune. Payables :

25 francs en souscrivant.

50 francs à la répartition.

Et 25 francs dans les conditions indiquées aux statuts.

400 francs.

Les souscriptions sont reçues à Ajaccio :

1° En l'étude de Me Guidoni, notaire à Ajaccio,

2° Et à la Société de Banque et de Commerce (ancienne banque Bozzo Costa).

La souscription sera close le 1er octobre 1910.

RELIGOSE donne à ceux qui souffrent enfants aussi au lit.

Rentes Maison Bozzi, N° 318, Nantes.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille

reconnues supérieures dans le Monde entier

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés

FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

Appareils inodores de tous systèmes

MARBRERIE. — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO

Prix de Réclame

Plans et Devis à titre absolument gracieux

Pour faire de bons placements

et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.

Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, *rue de Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous nous remerciez ensuite de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils.* — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.



Maux de Dents guéris radicalement par les **Boulettes Dentaires**

de A. FOURCEAUD, Pharmacien à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Haffaili à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sogliola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

FOX-LAND RHUM

Grande Marque

200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres.

S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie.

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

à 20 centimes la tasse

Cedratine

LA PLUS EXQUISE

LA PLUS DÉLICIEUSE

LIQUEUR

DE MARQUE

Mme L. N. MATTEI à Bastia (Corse)

Le Directeur-gérant

J. B. OLLAGNIER.

Imp. Olagnier

LA CEDRATINE

Grande Liqueur de Marque

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

ET

APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT

Pour BASTIA et CORTE

M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 253

MARDI 13 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames 2e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr.

Autres Départ. 22 » 12 » 6 »

Union postale, se servir de papier ou timbres.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 57 m. — Coucher, 6 h. 2 m.

Premier quart., le 11 — Pleine Lune, le 18

Fête d'Aujourd'hui : Saint Vénère.

Fête de Demain : Ex. de la Ste Croix.

12 SEPTEMBRE

LES BRAVES GENS

Il y a quarante ans exactement, la France a vécu quelques-unes des journées les plus tragiques, les plus douloureuses de son histoire. Metz, Saint-Privat, Mars-la-Tour, Bazeilles, Sedan... Quelles tristesses évoquent ces noms, qui sonnent encore, dans le lointain de l'histoire, comme trahison, déroute, capitulation... Vingt mille morts, cent quatre-vingt-quatre mille prisonniers, cinq cent cinquante-huit canons, la fin lamentable d'un régime, dans la honte et dans le sang.

Mais, au milieu de cette suprême détresse, il nous reste une gloire : l'héroïsme surhumain de nos soldats a sauvé l'honneur de la France.

C'est avec un profond serrement de cœur que l'on se remémore les péripéties de ce drame. Une rivalité sournoise animait les uns contre les autres les chefs de l'armée. Bazaine, à Metz, refusait la victoire, plutôt que d'obéir aux ordres de Mac-Mahon. Celui-ci, d'autre part, faisant preuve d'une incurie sans égale, se laissait enfermer dans Sedan, et tandis que les armées ennemies occupaient déjà les hauteurs, enserrant les dernières forces de la France dans un cercle de mort, Mac-Mahon donnait tranquillement l'ordre d'un repos de vingt-quatre heures pour toute l'armée !

Victor Margueritte, raconte, en des pages émouvantes, cette journée terrible, durant laquelle son père, le général Margueritte, fut tué.

« A l'aube, écrit-il, devant Bazeilles et des hauteurs de la Moncelle, les canons bavarois et saxons ouvraient le feu, et déjà voilà que les batteries prussiennes, achevant leur grand mouvement tournant, débouchent au nord, tonnent à Saint-Menges, au Hattoy ; les tenailles se sont refermées. Six cent cinquante canons, alignés d'heure en heure, rivent l'étau...

» On sait comment, dans l'éclatant azur et le soleil voilés d'un suaire de poussière et de fumée, nos troupes, du moins, sauvèrent l'honneur, avec quelle frénésie de désespoir on lutta jusqu'à la fin... Du cercle en feu des hauteurs, la mitraille allemande pleuvait toujours. Posté à la pointe de la Marfé, le roi Guillaume et son escorte de princes regardaient, comme d'une loge de théâtre, l'ouragan des projectiles balayer le plateau : en colonnes serrées, les Bavarois débouchaient de Bazeilles, les Saxons des fonds de Givonne, le prince royal montait à l'assaut des crêtes d'Illy et de Floing. C'est alors que, sentant se lever la déroute, Ducrot fit appel à la cavalerie de la division Margueritte... »

Et ce fut la charge suprême dans un terrain à pic troué de carrières, une sauvage ruée, renouvelée sans cesse, au point que la moitié de la division y resta et que le lendemain on en pouvait suivre la trace au sillage des cavaliers morts.

C'est au milieu de cette vertigineuse chevauchée que Gallifet répondit à Ducrot qui lui demandait encore un effort : « Tant que vous voudrez, mon général ! Tant qu'il en restera un ! »

Et l'on dit que Guillaume, assistant du haut de la Marfée à cette splendide folie de sacrifice, ne put retenir ce cri d'admiration : « Oh ! les braves gens ! »

Quarante ans ont passé. Mais la France n'oublie pas. On vient d'inaugurer à Floing, un monument à ces héros, et le cœur de la Patrie tout entière a vibré aux souvenirs évoqués en cette commémoration si noble, et si douloureuse pourtant.

Au pied de ce monument, M. Hubert, député des Ardennes, a prononcé, au nom du gouvernement, un discours d'une belle élévation de pensées, dont nous voulons reproduire au moins l'émouvante péroraison :

« ... Ce n'est pas le rêve, si beau soit-il, qui nous a réunis, mais bien le besoin consolant d'adresser un hommage public à nos soldats de l'année terrible.

» [illegible] a crié leur chef ; et je dis, moi : « Tant que la France voudra ! » Tant que la France voudra, elle enfantera des dévouements et des héros ! Tant que la France voudra, elle restera la France, et si parfois la concorde nécessaire semblait ébranlée entre ses fils, qu'ils viennent ici évoquer pour les combats de la vie l'abnégation qu'on y mit jadis à mourir.

» Messieurs, la France a besoin de tous ses enfants. C'est leur union qui lui permettra de rester calme et de marcher hardiment et sans forfanterie vers son idéal de justice humaine.

» Qu'elle garde au cœur la fierté de son ciel léger, l'orgueil de ses vignes généreuses et de ses blés ondoyants, la joie de son travail robuste ! Qu'au vol siffleur de la faux du moissonneur répondent le choc précis du marteau sur l'enclume et le bruit pesant de la cognée du bûcheron : et puis que son clair génie continue à illuminer l'univers !

» Qu'elle conserve toutes ses vertus que la force brutale ne saurait abolir, qu'elle jette à pleines mains le grain de la liberté dont elle reste la semeuse héroïque ! Qu'elle emplisse la terre, la mer et l'air de son effort, et que devant tant de travail, tant de beauté, tant de bonté, le monde étonné et conquis soit bien forcé, le soir de la dernière victoire, de s'écrier lui aussi : « Ah ! les braves gens ! »

Fière réponse de la France relevée de ses ruines, à ceux qui croyaient avoir à jamais abattu son génie !

Sachons éloigner de nous les vains ressentiments, et travaillons au bonheur de l'humanité. Dans la paix, comme jadis dans la guerre, la France généreuse et féconde est restée et restera la nation des « braves gens. »

C. des CORDELIERS.

Le Petit Bastiais

publiera demain le discours sténographié de M. Sébastien de Caraffa sur *les Evaluations de la propriété non bâtie.*

Nos lecteurs n'ont pas oublié que le jour même [illegible], l'unanimité, a voté des félicitations au Conseiller général de Bastia, pour le service qu'il avait rendu au pays.

Nos lecteurs se rappellent également que la proposition d'affichage de ce discours a donné lieu, quelques jours après, au sein de notre Assemblée départementale, à un débat passionnant et très mouvementé.

La publicité du *Petit Bastiais* permettra à tous nos compatriotes de l'Ile, du Continent et de l'Etranger, de prendre connaissance du remarquable discours du sympathique et distingué Conseiller général de Bastia.

Propos d'actualité

Les Bonnes Vacances

Prendre ses vacances ! Il semble que ce soit un besoin universel, et le jour n'est peut-être pas loin où la loi interviendra pour réglementer le repos annuel comme le repos hebdomadaire.

Combien peu cependant savent prendre de bonnes vacances !

Pour être bonnes et utiles à l'économie générale de l'organisme, elles devraient constituer ce qu'on appelle, aux Etats-Unis, la « restcure, » ou cure de repos, et qui consiste à apprendre, aux gens surmenés par le train agité de leur vie habituelle, à se reposer. Les membres ne savent plus rester immobiles ; le cerveau ne sait plus chasser les obsessions ; il s'agit de retrouver l'immobilité, le sommeil et la tranquillité d'esprit.

Le principe du délassement est de faire chose toute différente de ce qu'on fait par état.

Chaque genre de vie a ses surmenés, même et surtout la vie de l'oisif, s'il est mondain. Un journal d'outre-mer a fait jadis le compte que, pendant ses fiançailles, Miss Alice Roosevelt assista à plus de 400 dîners, de 350 grands bals, de 300 soirées dansantes, qu'elle a fait 1.700 visites et goûta près de 700 five o'clock. Il est vrai que la fille du président Roosevelt était entraînée à ce sport mondain et qu'elle en est, si l'on peut dire, une professionnelle. Mais bien des gens en France, qui n'y sont pas obligés, se livrent à une gymnastique analogue par goût, par habitude, ou simplement par snobisme. Comment doivent-ils se reposer, ces exténués de mondanités ?

On pourrait leur conseiller très sérieusement les travaux des champs ou à défaut, la pêche à la ligne qui laisse vivre sans efforts et sans pensée, l'existence animale et végétative, avec la frugalité alimentaire des gens dont la bourse est légère.

Que voulez-vous que devienne la mondaine hors de chez elle ? Où aller ? En quel lieu sa vie ne lui montrera-t-elle pas son visage d'hier, avec seulement un autre maquillage ? Ce n'est évidemment pas dans la montagne à la mode, à la mer, aux eaux. Il n'y a pour elle qu'un refuge de repos véritablement différent : la vie rurale. C'est une idée que les Américains n'ont pas inventée, ils l'ont empruntée de la reine Marie-Antoinette à Trianon, mais ils l'ont en même temps rénovée en remplaçant la « bergerie d'opéra-comique » par la réalité de la vie des champs.

Bien loin de toutes ses habitudes et de toutes ses relations, au Nord si on les a au Midi, il faudrait s'en aller dans une ferme ou une métairie, en cotillon simple et souliers plats, vivre l'existence paysanne, s'adonner avec conviction, comme à un sport, aux travaux de la moisson et de la vendange, dans la mesure de ses forces, bien entendu, se laisser pénétrer par la saine et reposante poésie de l'horizon et qui est dans tout : dans

---

30 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

VII

LE PASSÉ D'UNE INGÉNUE

— Voyons, dit Mme Mailloche en changeant de ton, ne perdons pas notre temps ! Aussi bien, le vôtre doit-il être encore plus précieux que le mien... Je vous ai rencontrée, il y a quelque temps, dans l'avenue des Champs-Elysées ; votre voiture est entrée dans la cour de cet hôtel... Je me suis informée, et me voilà !

Estelle Mailloche poursuivit en scandant ses paroles :

— C'est vous ! C'est bien vous !.. J'en ai la certitude, que j'ai accumulée, il y a deux ans, d'une fille... qui, malheureusement, était morte en venant au monde.

— Tout ce que vous me racontez, madame, répondit Mme de Langeville, est d'une extravagance sans nom.

— Certainement, interrompit la sage-femme, j'ai été largement payée, et je ne pensais pas alors que je serais forcée, un jour, de venir vous réclamer un petit supplément d'honoraires... Mais, j'ai deux enfants à nourrir, un garçon et une fille... J'ai besoin d'une petite somme pour faciliter mon établissement dans une nouvelle profession que je veux embrasser, et je viens vous prier de vouloir bien m'avancer les quelques billets de mille francs qui me font défaut.

— Madame, répartit Sidonie d'un ton tranchant, je vous répète que je ne vous connais pas, que je ne vous ai jamais rencontrée, et que je ne veux pas vous connaître !.. Je connais pour aujourd'hui à ne pas prendre les choses au tragique, mais si jamais vous vous représentiez ici, je me chargerais de vous rappeler qu'il y a des lois contre le chantage dont vous me paraissez ne pas assez vous soucier !

Estelle Mailloche poussa une exclamation de stupeur.

— En bien, vrai !.. répliqua-t-elle, vous pouvez vous vanter d'être d'une jolie force !.. Foi d'Estelle Mailloche, vous m'épatez !.. Et je vous assure, pourtant, que je ne croyais pas cela facile !.. Sachez cependant que vous ne m'intimidez pas !.. Vous me refusez le service que je vous demande, vous le prenez de haut, vous me menacez même... Soit ! Je n'insiste plus... auprès de vous, du moins, car j'entendrai quand même la somme que je désire... Puisque vous n'êtes pas assez généreuse pour me l'offrir, je la demanderai à votre amant !

Sidonie tressaillit :

— Malheureuse ! Vous osez insulter une femme de mon rang ! Je vais...

Mme Mailloche lui coupa la parole :

— Inutile de vous faire de la bile, ma petite dame !.. Le larbin que vous sonneriez pour me faire reconduire se dérangerait pour le roi de Prusse, puisque je n'ai plus rien à faire ici... J'ai tout de même idée que nous nous reverrons dans l'existence !.. Madame la comtesse de Langeville, j'ai bien l'honneur de vous saluer !

Et après avoir fait, pour la troisième fois, la petite révérence plongeante dont elle avait conservé le secret, bien qu'on pût le supposer perdu depuis la Révolution de 1848, la sage-femme tapota des deux mains sa robe de moire antique que le fauteuil sur lequel elle était restée assise avait fripée, décocha un sourire amène à l'adresse de son ancienne cliente, mit la main sur le bouton de la porte et disparut.

— L'impudente créature ! murmura Sidonie en déchirant nerveusement les dentelles de son peignoir... J'aurais dû l'arrêter au premier mot, et la faire chasser comme j'en avais l'intention... Mais bah ! je ne la crains pas ! poursuivit-elle avec un orgueilleux sourire... Pour qu'elle pût quelque chose contre moi, il lui faudrait des preuves... Et elle n'en a pas !..

Estelle Mailloche, dont nous n'approuvons certes pas les procédés de persuasion, car ils sont à juste titre l'objet de l'attention du code pénal, était pourtant en droit de s'attendre à un meilleur accueil de la part de la comtesse de Langeville, *alias* Sidonie Bourgueil. Il fallait, en effet, que la mémoire de celle ci fût singulièrement courte, pour oublier qu'il ne lui appartenait pas de juger Clotilde de Rouvray aussi sévèrement qu'elle le faisait, étant loin d'être irréprochable elle-même. Sidonie n'avait que seize ans lorsque sa mère mourut. Denis Bourgueil continua donc l'éducation de sa fille. Les bonnes intentions ne manquaient pas au marchand de vins de Champagne, mais le métier de père n'est pas si facile qu'on pourrait le croire, surtout lorsqu'il faut partager sa vie entre ses occupations et ses plaisirs, ainsi que c'était depuis longtemps la coutume du négociant.

Aussi jugea-t-il plus simple de s'en rapporter entièrement à la maîtresse du pensionnat où grandissait son unique héritière, à laquelle il payait une somme assez ronde pour que Sidonie reçût en échange « ce qui se faisait de mieux sur la place en fait d'instruction », ainsi qu'il le disait en son jargon commercial. Lorsqu'il reprit Sidonie, il la trouva parfaite, et, dans son imagination bouillonnante, il entrevit déjà pour elle la plus chatoyante avenir. Depuis la perte de sa femme, Bourgueil, qui avait à s'occuper de l'intérieur de son ménage plus attentivement que jadis, avait dû prendre un secrétaire particulier pour l'aider dans les affaires de sa maison de commerce. Albert Varenne avait vingt-quatre ans ; il venait de faire son service militaire aux chasseurs d'Afrique, où il était maréchal des logis fourrier.

C'était un assez joli garçon dont la rosse moustache conquérante avait déjà enlevé de nombreux ravages dans les garnisons où il avait passé. Sa tenue était correcte, son élocution facile, sa cursive irréprochable, et Denis Bourgueil répétait à son entourage que son secrétaire était un parfait homme du monde. Au bout de quelque temps, Mlle Bourgueil, lorsque son père ne portait pas les yeux sur elle, avait une façon de regarder fixement Albert Varenne qui faillit, tout d'abord, interloquer le jeune homme, bien que ce ne fût pas l'plomb qui lui manquât. Très précoce, très développée pour son âge, Sidonie, avec son tempérament ardent et ses rêves inquiétants, semblait prédisposée au péché, pourvu qu'il restât un ourlé de mystère. Albert Varenne ne pouvait rester insensible à ce que sa fortune de bellâtre lui faisait envisager comme d'indi-cibles avances. Aussi, devinant les coquetteries ténébreuses de cette étrange jeune fille n'hésita-t-il pas à attaquer la place sans vigueurement.

[*A. Delmas*].

le ciel, dans la terre, dans l'eau et jusque dans
L'harmonieux profil des filles aux yeux d'or
Qui traversent les gués en marchant sur les (pierres

Et que croyez-vous qu'il faudrait pour que cette cure de rapos devint à la mode? Tout simplement que le snobisme qui mène le monde, et particulièrement celui des mondains, s'en mêlât.

POL HARDUIN.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 13 sep., à 8 heures 1/2

Richard Wallace,	Selletnick.
Le Calife de Bagdad,	Bouildieu.
Petite Fleur,	G. Marié.
La Fille du Tambour Major,	Offenbach.
La Belle Meunière,	Parès.

Les Quais du Nouveau-Port

A la suite de la lettre d'un Vieux-Marin, parue dans le *Petit Bastiais* du 2 septembre, MM. Southwell ont cru devoir adresser la pétition suivante à la Chambre de Commerce de Bastia.

Nous voulons espérer que MM. les Membres de la Chambre de Commerce reconnaîtront le bien fondé des observations contenues dans ces deux lettres et qu'ils donneront toute satisfaction aux justes doléances du Commerce Bastiais.

LETTRE OUVERTE

A Monsieur le Président et Messieurs les Membres de la Chambre de Commerce de Bastia.

Bastia, 8 septembre.

Messieurs,

Permettez-nous de venir protester contre le retard apporté au pavement des 100 mètres du nouveau quai d'accostage qui sont prêts à être utilisés depuis plus d'un an. Si on pouvait faire usage de cette partie du nouveau quai cela éviterait bien des inconvénients à bon nombre de personnes.

Pour notre part, nous avons dû, la semaine dernière, garder un vapeur au milieu du port, pendant une demi-journée, faute d'emplacement disponible; donc une demi-journée de perdue et un demi-pilotage à payer qui auraient bien pu nous être évités. Ceci est un cas parmi plusieurs autres.

Vous n'ignorez pas, Messieurs, que les Armateurs avant de coter un frêt pour un port quelconque se renseignent des avantages ou inconvénients que ce port peut offrir, c'est donc dans l'intérêt du commerce en général que nous devons éviter des retards et frais inutiles aux vapeurs, afin de maintenir les taux de fret accessibles à tout le monde et en conséquence aider au développement du pays.

Dans tous les autres ports il y a un emplacement réservé aux voiliers, afin qu'ils n'entravent pas les opérations des vapeurs; ces derniers ayant des frais journaliers énormes on cherche à les faciliter le plus possible.

A Bastia, il en est tout autrement, au contraire on ne semble même pas feindre la moindre bonne volonté pour encourager le trafic du port qui, pourtant, devenant plus important tous les jours, deviendrait aussi une ressource considérable pour la ville.

A notre point de vue le Vieux Port est tout désigné pour recevoir les voiliers qui assurément n'en demanderaient pas mieux, car ils n'auraient plus à se déranger à l'arrivée d'un postal ou cargo-boat, et ces derniers risqueraient bien moins d'être gênés dans leurs opérations. On ne peut contester qu'il y a là des emplacements propices à tous les genres d'opérations, en outre, cela ne manquerait pas de redonner un certain mouvement d'activité à ce quartier maintenant délaissé.

Nous considérons que, comme Agents Maritimes, nous payons assez d'impôts, et que nos vapeurs sont grevés de droits assez élevés pour qu'il nous soit permis d'exiger que l'on nous facilite notre tâche le plus possible.

Nous vous adressons ceci, Monsieur le Président et Messieurs les Membres de la Chambre de Commerce, tant en notre nom personnel qu'à celui de nos armateurs qui trouvent ridicule que dans un port aussi vaste l'on ne trouve pas le moyen d'y accoster six vapeurs.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Maison Arthur C. SOUTHWELL.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LEVIE. — Le conseil municipal de Levie a voté une subvention de 200 francs, à titre de contribution aux travaux d'établissement d'un chemin carrossable reliant le hameau d'Abbadia, [illegible] Rizzanese.

L'ouverture de ce chemin est inscrite depuis longtemps sur le tableau des travaux projetés. Fatigués d'attendre le concours de l'Etat, les populations ont décidé d'entreprendre les travaux à leurs frais. La municipalité de Levie a donné un bel exemple aux diverses municipalités intéressées. Nous espérons qu'elles le suivront et que sous peu la construction de cette route sera terminée.

CANAVAGGIA. — Jeudi dernier, une triste nouvelle se répandait rapidement dans tout le village. Mme Luca Flore, née Donisi, venait de rendre sa belle âme à Dieu après une longue et douloureuse maladie.

Appartenant à l'une des familles les plus honorables du canton, elle s'est toujours fait un plaisir et un devoir d'être à la fois utile et agréable à tous ceux qui avaient l'honneur de l'approcher.

Epouse modèle et mère incomparable, elle laisse à son mari et à son fils bien aimé le souvenir le plus doux et le plus éternellement attristé.

La population de Canavaggia accrue considérablement par les parents et amis accourus de tout le canton, a fait à Mme Luca des funérailles dignes d'elle.

Nous offrons en cette douloureuse circonstance à M. Luca, ancien conseiller d'arrondissement et à son fils, employé à l'octroi, nos condoléances les plus sincères et les plus émues.

MORSIGLIA. — Nous relevons, sur la liste des nouveaux Chevaliers du Mérite agricole, le nom de notre excellent ami, M. Dominique Stella.

Quoique nous ne soyons nullement partisan de ces sortes de récompenses, nous applaudissons des deux mains au choix du Ministre de l'Agriculture. Pour une fois, le gouvernement a eu la main heureuse.

Aussi, nous ne saurions trop féliciter le Conseiller général de Rogliano ainsi que le Député de Bastia d'avoir songé à récompenser les services que le nouveau décoré a rendus à l'agriculture, non seulement dans sa commune mais dans le canton tout entier où, grâce à sa propagande active et intelligente, la plupart des vignobles détruits par le phylloxéra ont pu être reconstitués.

Et maintenant, qu'on ne vienne plus nous dire que les décorations sont, la plupart du temps, données en dépit du bon sens, et que le gouvernement de la République délaisse complètement l'île de Beauté que certains appellent l'île de malheur.

A ceux là, que nous appellerons volontiers les irréductibles, nous leur dirons: Lisez au moins, une fois par an, le *Journal Officiel*, et voyez le rang que notre département occupe pour ces sortes de récompenses. Pour peu qu'on soit de bonne foi, on sera obligé de reconnaître que notre pays n'est pas si délaissé qu'on le dit, et que le gouvernement de la République s'intéresse bien à lui. Et puisqu'on cherche les moyens les moins coûteux et les plus efficaces pour encourager l'agriculture en Corse, nous ne saurions trop insister auprès des pouvoirs publics pour qu'on nous accorde un plus grand nombre de décorations de ce genre, d'autant plus que, jusqu'à présent, on ne les a données qu'aux agriculteurs d'élite, qu'à ceux qui ont fait leur apprentissage dans le sillon.

Espérons que nous serons entendu et que notre sympathique ami M. Dominique Stella ne sera pas le seul agriculteur méritant..... récompensé.

SYLVAIN.

SAN-GAVINO-DI-TENDA. — Un vol avec escalade a été commis dans l'usine à huile qu'exploite, au lieu dit Luciaccia, M. Locciardi Jean-Philippe, industriel, âgé de 50 ans.

Rentrant dans son usine le 3 au matin M. Locciardi constata que, pendant la nuit, MM. les cambrioleurs avaient exploré consciencieusement l'usine à huile.

Au moyen d'une poutre placée sur le canal d'amenée et aboutissant à la façade, les monte-en-l'air avaient pu se hisser jusqu'au toit de l'immeuble et avaient pénétré à l'intérieur par une lucarne dépourvue de volets.

Arrivés dans la place les malandrins forcèrent le tiroir de la caisse en opérant des poses au moyen, — croit-on, — d'une pioche qui fut trouvée sur les lieux et qui appartient à M. Locciardi. Ils n'emportèrent que la somme de cinq à six francs qui se trouvait dans le tiroir. M. Locciardi ayant eu soin d'emporter la veille, chez lui, une somme assez importante qu'il avait en caisse.

[illegible] quarantaine de décalitres d'olives et une certaine quantité de litres d'huile.

Les soupçons ne peuvent tomber sur personne, vu le grand nombre de gens se rendant à l'Usine. Mais il y a tout lieu de croire que ce cambriolage a été commis par des individus bien au courant des allures de la maison.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES
EDMOND ROSTAND
vient de paraître:
L'AIGLON
Illustrations de MM.
F. CORMON, J. PLAUREN
Membres de l'Institut
LAGANDRÉ & LA TOUCHE
ODV GUILLONNET.
Le fascicule hebdomadaire: 0f60
EN VENTE PARTOUT
LIBRAIRIE PIERRE LAFFITTE & Cie PARIS

Le 27e fascicule
en vente à la librairie du *Petit Bastiais*.

Le numéro du 1er septembre de *FEMINA*
Prix: 0,50. — Franco: 0,65.

Causerie Agricole

La Cueillette des Champignons

Avec septembre nous revient la saison des champignons d'automne. Ils seront particulièrement abondants, cette année; mais l'essentiel n'est pas d'en trouver beaucoup, c'est de distinguer les bons de ceux qui sont vénéneux.

La plupart des moyens empiriques que l'on donne pour reconnaître les mauvais champignons sont erronés: il faut bien se garder de s'y fier. On dit, par exemple: jetez une pièce d'argent dans l'eau qui a fait cuire les champignons: si elle noircit, c'est qu'ils sont vénéneux! — C'est faux: cela indique simplement qu'ils contiennent du soufre.

On dit encore: Tous les champignons pourvus d'un anneau sont bons. — C'est une erreur, car les Amanites mortelles en sont pourvues. On bien: « Les bons champignons ne changent pas de couleur quand on les entame. »

C'est quelquefois vrai, pas toujours.

Beaucoup de personnes croient que l'on peut manger sans crainte les champignons attaqués par les limaces. C'est une erreur complète: les limaces mangent n'importe quoi.

Il n'existe qu'un moyen de distinguer les espèces vénéneuses des comestibles: c'est de connaître leurs caractères botaniques. A part cela, les plus malins peuvent s'y tromper. On ne peut donc que recommander la plus grande prudence aux amateurs.

Voici néanmoins quelques espèces, parmi les plus connues:

L'Oronge ou *Amanite*, très répandue dans le Centre et le Midi de la France. Les jeunes ont la forme d'un œuf. Plus développée, elle porte un grand chapeau jaune ou rouge orangé, feuilleté en dessous couleur jaune. Ne pas confondre avec la *Fausse Oronge* ou *Amanite tue-mouches*, dont le chapeau est vermillon et les feuillets blancs en dessous. Cette dernière variété est mortelle.

Le Tricholome ou *Pied Bleu*, est commun dans les bois ombragés. Tout l'extérieur est d'une jolie teinte violette ou lilas pâle; la chair est blanche ou légèrement violette.

Les multiples espèces de *Bolets* ou *Cèpes*, au chapeau rond et non feuilleté. Ne pas confondre avec le *Bolet amer*, espèce vénéneuse dont la chair est amère.

La *Chanterelle*, ou *Girole*, ou *Lactaire délicieux*, ou *Vache rouge* ou *Poivrat*, est universellement connue. Ses feuillets sécrètent un liquide laiteux, légèrement orangé.

La Petit Mousseron d'automne, tout petit champignon qui pousse toute l'année dans les prés. Le chapeau, arrondi, porte un mamelon central; les feuillets sont larges, blanc crème. Ce champignon, très commun et très délicat, a l'avantage de ne pouvoir être confondu avec aucun autre, et de se conserver très bien. On l'appelle aussi *Marasme*.

La *Craterelle* ou *Corne d'Abondance*, ou *Trompette des Morts*, le plus délicat des champignons, a la forme d'un entonnoir allongé, couleur brun clair, parfois lisse.

Pour conserver les champignons à chapeau ferme, tels que Marasmius, Craterelle, Chanterolle, etc., il faut les sécher d'abord à l'ombre, après nettoyage, puis au four.

En cas de symptômes d'empoisonnement par n'importe quel champignon, voici un moyen très simple et radical: pilez à la hâte un morceau de charbon de bois, et avalez-en le plus possible, dans un verre d'eau; le charbon absorbe la poison. Du noir animal donnerait le même résultat. Ces deux produits sont, d'ailleurs, absolument inoffensifs.

GEORGES BONNEFOY.

ENQUÊTE

de commodo et incommodo sur le projet de construction d'une Usine à Gaz au lieu dit « Fango. »

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur de porter à la connaissance de ses administrés qu'une enquête de commodo et incommodo sera ouverte à la mairie le premier septembre 1910 sur le projet de construction d'une Usine à Gaz, au lieu dit Fango, et sera close le trente du même du mois.

Le dossier de ce projet est déposé au secrétariat où tout habitant de la ville ainsi que les Maires de Ville-de-Pietrabugno et de San-Martino-di-Lota pourront en prendre connaissance et formuler des observations.

Bastia, le 24 août 1910.



Voici comment on peut représenter l'homme qui a un mauvais estomac, l'homme qui digère mal. Il est à la torture, tenaillé et brûlé. Souvenons-nous que de toutes les opérations corporelles, celle qui influe le plus sur l'état moral, c'est la digestion. Elle nous rend tristes ou gais, taciturnes ou parleurs, joyeux ou mélancoliques, confiants ou découragés, sans que nous nous en doutions, sans que nous puissions nous y refuser.

Vous tous, qui avez à vous plaindre de votre estomac, qui ne pouvez pas jouir du plaisir de la table, seul plaisir qui peut nous rester alors que tous les autres nous ont été enlevés, pensez aux Pilules Pink et aux nombreuses guérisons qu'elles ont données. Faites un essai des Pilules Pink, vous éviterez les tortures des mauvaises digestions, vous retrouverez la bonne humeur que seules les bonnes digestions procurent.

Pilules Pink

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 septembre 1910.

Malgré une certaine irrégularité du marché, surtout à des réalisations de bénéfices, le marché fait toujours preuve, dans l'ensemble, de tendances très favorables. Londres se montre ferme. Notre Rente se maintient à 97.72. Sauf les Russes qui se tassent, les Fonds Etrangers montrent de nouveaux progrès: Turc 95.25, Serbe 86.65, Portugais 67.50. L'Extérieur est coté à 95.75. Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Foncier se traite aux environs de 80 frs. Le Crédit Lyonnais gagne encore une fraction à 1.408: le solde du dividende pour l'exercice 1909 sera payé, à partir du 25 septembre courant, à raison de 28.80 pour les actions nominatives, et de 27 fr. 30 pour celles au porteur. Le Comptoir National d'Escompte est à 837 et la Société Générale à 735.

Pas de changements en valeurs industrielles et de traction. Suez 5.468. Vive reprise des charbonnages russes. Sosnowice 1.454. Les titres cuprifères sont hésitants malgré la fermeté du métal à Londres et New-York: Rio 1.712.

Dans le compartiment minier, l'action Minas Pedrazzini est demandée à 430.50; la Minas Mercedes est activement traitée à 52.50.

Grands Chemins Français en légère avance.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 16°5 à midi 18° + à 6 heures du soir + 18°5 Maxima + 20° Minima + 14°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 758 mm., 6 heures du soir, 758 mm.

Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel: le matin, Pluvieux.

l'après-midi, id.

Le déraillement de Vivario

Nous avons annoncé hier que le train, parti d'Ajaccio dimanche à 6 heures et demie du matin, avait déraillé à environ 1800 mètres de la gare de Vivario, à la suite d'un éboulement qui s'était produit entre Tattone et Vivario.

Grâce à un travail de nuit opiniâtre et au remarquable dévouement du personnel de la Compagnie des C. F. D., la voie a été complètement déblayée hier matin, entre 8 et 9 heures.

Le service normal a été repris sans transbordement.

Le noyé du Nouveau-Port

Hier, à 4 heures de relevée, ont eu lieu les obsèques du matelot anglais William Ewart Morris, le malheureux noyé, dont nous avons annoncé la triste fin dans notre numéro d'hier.

William Ewart Morris, à peine âgé de 24 ans, était embarqué à bord du steamer anglais *Thirlmere*, en qualité de garçon de cabine. Il était originaire de Swansea. C'est par les soins de l'Assistance publique que le cadavre de ce jeune marin a été transporté à l'hôpital civil.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers le cimetière où ont été dites les dernières prières et où a eu lieu l'inhumation.

Le deuil était conduit par M. Routley, vice-consul d'Angleterre; Madame Southwell et par M. le capitaine Cameron, commandant le steamer, entourés de tout l'équipage du *Thirlmère* et des nombreuses personnes qui s'étaient jointes au cortège.

Le cercueil, recouvert du drapeau anglais, a été porté à bras par des dockers jusqu'au Palais de Justice.

Une superbe couronne avait été offerte par le commandant et les camarades du défunt.

Nous adressons nos bien vives condoléances, à M. le vice-consul d'Angleterre, au Commandant du *Thirlmère* ainsi qu'à tout l'équipage.

Contravention

Pour avoir fait du boucan au Splendor Cinéma, le sieur G. Antoine, fut sorti — tel un prince couvert — de l'établissement, et conduit au poste de police.

Injures et tapage

Mme Zanardi Assomption, propriétaire, rue Saint-Joseph, a porté plainte à la police contre la nommée A. Marie.

Par suite d'une affaire d'intérêts, pendante en justice de paix, cette dernière a copieusement injurié Mme Zanardi.

Musicien incompris

A sept heures du soir, dans la rue Napoléon, le sieur P. Jean, musicien à ses heures, réveillait les échos, depuis longtemps endormis, de la ruelle paisible, aux accords *Mélodieux* — Ah mes cheveux! — d'un accordéon essoufflé.

Un agent s'approcha et invita le mélomane à se taire; mais P. se pencha d'avantage sur son accordéon.

— Accompagnez-moi, dit alors l'agent, suffoqué par ce sans gêne.

— Volontiers, que voulez vous chanter?

Le brave agent mit quelques bonnes secondes à reprendre ses esprits, puis, indigné de voir que P. l'achetait, — et comment — il dressa procès-verbal pour tapage nocturne et accordéonesque.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, toute la journée des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, au dessus des magasins Orengia, au 1er étage.

Important

Le type « sec » dans les Rhums connu dans les Champagnes exige la qualité et la vieillesse. *LE RHUM GRANDS MORNES DE GET FRÈRES* revêt toutes ces perfections: il est sec, pur, authentique et vieux.

(Avis des sommités médicales).

Service vapeurs A. C. Southwell

Départs — Vap. anglais « Crane, » capitaine Field, à destination de Londres via Civita-Vecchia.

— Vap. anglais, « Thirlmère, » capitaine Cameron, à destination de Manchester via Valencia.

Accouchements

MADAME PANCETTI, née Crociani, *sage-femme de la Faculté de Montpellier, ancienne élève interne de la Maternité*, donne des consultations tous les jours de 1 à 3 heures, 25, Boulevard Paoli, 3e étage.

Domestique

On demande une bonne très propre, connaissant la cuisine, pour la ville et environs de Bastia.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Pensionnat d'Erbalunga

Rentrée: Samedi, 1er octobre

ETAT CIVIL

Naissance.

Moneglia Sébastienne. — Montali Claire-Joséphine-Thérèse. — Buccola Laurent.

Décès.

Morris William-Eward, garçon de cabine, de Swansea (Angleterre).

Bussin Marie-Dominique, 73 ans, de Bisinchi.

Nouvelles Religieuses

PÈLERINAGE DE LA BALAGNE. — Le Pèlerinage des paroisses de la Balagne à Notre Dame de La Vasina est renvoyé au 3 octobre.

Les personnes qui désirent y prendre part sont priées de s'adresser à leur Curé, ou à M. le Curé de l'Ile-Rousse.

Pensionnat « Jeanne d'Arc »

Mlle CARDERA a l'honneur de prévenir les familles qu'elle a transféré son Ecole privée du local qu'elle occupait rue Spinola, n° 2, dans l'ancien Etablissement des Religieuses de Saint-Joseph, Boulevard de Cardo, avec annexion d'un internat et d'un demi-pensionnat.

L'ouverture aura lieu le 1er octobre et la rentrée des classes est fixée au mardi 4.

DÉMÉNAGEMENTS
POUR TOUS LES PAYS
DÉPOT DE CADRES POUR MOBILIERS
PRIX TRÈS MODÉRÉS
A. PADOVANI, 7, Route du Cap
BASTIA

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00509

BOURSE DE PARIS

10 sept. — 12 sept.

Rentes de 3 0/0 ancien . 97.90 — 97.85
de 3 0/0 amortis . 98.10 — 98.30
ex-coupon

AJACCIO

M. le Préfet de la Corse

Ajaccio, 12 septembre.

M. Edmond Fabre, dont nous avions annoncé le prochain départ, est obligé de garder la chambre par suite d'une forte courbature.

Le départ de M. le Préfet pour le Continent est ainsi retardé de quelques jours.

Nomination

Gardiens de Phares

Paris, 12 septembre.

M. Casanelli, gardien de 2e classe en congé, est remis en activité et chargé du service des feux des ports de Bastia.

PORTOVECCHIO

LA GRÈVE DES DÉMASCLEURS

Reprise du travail

Portovecchio, 12 septembre.

A la suite des pourparlers engagés entre les représentants des ouvriers syndiqués et les autorités un terrain d'entente a pu être trouvé, les grévistes sont ainsi arrivés à composition.

La grève est complètement terminée.

Les troupes ainsi que les brigades de gendarmerie, envoyées sur les lieux pour le maintien de l'ordre, ont dès aujourd'hui regagné leurs résidences.

Le travail sera repris demain.

ORAN

Nouvel Accident de Chemin de fer à la gare du Tlelat

Un mort

Oran, 12 septembre.

Hier matin, un déraillement se produisit sur la ligne de Perregaux à Oran, à 150 mètres environ de la gare du Tlelat.

Arrivé à cet endroit le mécanicien constata que le convoi, soit par une faute d'aiguillage, soit pour toute autre raison, ne se trouvait plus sur la voie principale.

Voulant éviter une catastrophe certaine, le mécanicien bloqua immédiatement les freins, mais la locomotive buta rudement contre le butoir.

M. Cherriere, conducteur, chef de train, qui se trouvait à son poste, au fourgon d'arrière, n'a pu que voir le choc de la locomotive contre le butoir, reçut en pleine poitrine le volant du frein.

Le malheureux tomba tué net, la poitrine lamentablement défoncée.

Une enquête est ouverte sur ces faits regrettables pour rechercher les responsabilités.

MM. Georges Louis et Hakki-Pacha

chez M. Briand

Paris, 12 septembre.

Dans la matinée M. Briand, président du Conseil, a reçu la visite de M. Georges Louis, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, et celle de Sidi Hakki-Pacha, grand vizir de Turquie.

Le Président du Conseil, après s'être cordialement entretenu avec le grand vizir, l'a retenu à déjeuner.

NEW-YORK

Ecroulement d'un Tunnel

Neuf ouvriers tués
Dix blessés

Paris, 12 septembre.

Des télégrammes de New York, annoncent qu'un accident d'une extrême gravité s'est produit sur la ligne du chemin de fer, à Jersey-City.

Des ouvriers étaient occupés à faire des réparations, lorsque le tunnel s'écroula ensevelissant de nombreux travailleurs.

Après un travail opiniâtre, on put retirer les cadavres de neuf ouvriers.

Dix autres sont grièvement blessés.

Les travaux de déblaiement continuent avec une grande activité.

La Conquête de l'air

LA TRAVERSÉE ANGLETERRE-IRLANDE

Paris, 12 septembre.

Hier l'aviateur Lorraine essaya de se rendre, par voie aérienne, d'Angleterre en Irlande.

L'audacieux aviateur voyait déjà la côte irlandaise et cherchait un point d'atterrissage, lorsque, à deux cents mètres environ de but, un accident se produisit à son moteur.

L'appareil tomba dans la mer et l'aviateur Lorraine regagna la côte à la nage.

Son aéroplane fut recueilli par un vapeur et transporté au point où l'aviateur avait atterri en nageant.

ROCHEFORT

Le Matelot SAURET en Conseil de Guerre

Rochefort, 12 septembre.

Aujourd'hui se sont déroulés, devant le 1er conseil de guerre maritime de Rochefort les débats de l'affaire Sauret, le matelot assassin, déjà condamné deux fois par les deux conseils de guerre maritimes de Toulon, dont les arrêts ont été cassés par la Cour de Cassation.

Après un réquisitoire sévère du commissaire du Gouvernement et une éloquente plaidoirie de Me Henri Robert, le conseil de guerre maritime de Rochefort a condamné le matelot Sauret à 10 mois de prison sans sursis pour meurtre d'un camarade.

Le général Sauret, son père, assistait aux [illegible]

EN ALLEMAGNE

Le Congrès Socialiste DE FRANCFORT

Discours de M. Jaurès

Paris, 12 septembre.

Devant une foule énorme, M. Jaurès, le grand leader socialiste, a prononcé hier, à Francfort, un discours d'une très haute envolée.

Faisant l'historique des progrès toujours grandissants de l'idée socialiste, M. Jaurès félicita le peuple allemand malgré le régime de fer qui le gouverne, de s'être mis résolument, et malgré tout, en marche vers la Liberté.

« Vous, Allemands, dit-il, vous avez eu tort de laisser votre unité nationale se réaliser par le fer, par le sang.

« Il faut que la démocratie allemande soit animée du souffle ardent qui anime le socialisme Français.

« Moi Français, dit l'éloquent orateur en terminant, je salue de tout mon cœur et de toutes mes forces l'avènement prochain de la paix universelle.

« Je porte un vivat à l'Allemagne socialiste. »

Electrisée par les paroles du grand leader la foule énorme, qui écoutait le discours prononcé en Allemand, suivant l'ordre du Kaiser, salua la péroraison par un immense cri de: Vive Jaurès! et se sépara au chant de la *Marseillaise*.

Les journaux du soir commentent, en de longs articles, les paroles de M. Jaurès.

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES
Agréés par la Cie des Chemins de fer Départementaux

Bureau: 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,50 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

N. B. — L'Agence Bastiaise a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires d'immeubles qu'elle se charge, à titre gracieux, de la location des appartements qui leur seront signalés.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Montaignac, née Moynier, et ses enfants; Mlle Angelina Moynier; Mme Jeanneulin, née Moynier, ses enfants et petits-enfants; M. Louis Moynier, receveur principal des douanes en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, ses enfants et petits-enfants; M. Léon Moynier, ses enfants et petits enfants; Mlle Joséphine Moynier; Mlles Annonciade et Antonietta Biagini; Les Anciennes Elèves du Pensionnat Moynier;

Ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mlle MARIE-ANTOINETTE MOYNIER

décédée munie des Sacrements de l'Eglise, le 12 septembre, à Bastia.

La levée du corps aura lieu le mercredi, 14 courant, à 1 heure de l'après-midi.

Selon le désir exprimé par la défunte, les obsèques et l'inhumation se feront à Pozzo-di-Brando le même jour à 4 heures.

Priez pour elle!

(SAINTE LUCIE DE MERCURIO)

M. Marsilj Jean-Paul, ancien magistrat, propriétaire à Matra; M. Marcantoni, conseiller de préfecture des Basses-Alpes, Mme Marcantoni, née Marsilj, et leur enfant; Mlles Annette et Sébastienne Marsilj; Mme veuve Joséphine Tiberi; M. Chambrouty, contrôleur principal des contributions directes à Marseille, et ses enfants; M. et Mme Rocca, née Tiberi, et leurs enfants;

Les familles Marcantoni, Emmanuelli, de Franceschi, Giudicelli, Terramorsi, Vincenti, Castelli, Guerrini et Peretti;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME ANTOINETTE TIBERI
Née ALBERTY

belle mère, grand'mère, arrière-grand'mère, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Sainte, Lucie de Mercurio, le 7 septembre 1910 dans la 94e année de son âge, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

MODERN CORDONNERIE

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES
Grand choix pour Hommes
Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI
9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
DE TOUTES SORTES
Ch. CLÉMENT et Cie
Entrepôts: Aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, n° 1.

Seuls Représentants à Bastia des Chaux Hydrauliques et Ciments de Lafarge du Teil et de Villeneuve.

Tuiles Plates et Rondes. — Briques des meilleures marques des Fabriques de Saint Henri, dont la réputation n'est plus à faire.

Carreaux Mosaïques Hydrofuges de la Maison BERNIS, en tous dessins.

Carreaux — Tomettes — Tuyaux. — Appareils Sanitaires, etc.

FERS A PLANCHERS I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés
à des prix défiant toute concurrence

N. B. — La Maison fournit gracieusement renseignements, plans et devis nécessaires à la construction.

Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli

Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX

Imprimerie Commerciale
Cyrnos

Société anonyme en formation, au capital de 25.000 francs, divisé en 250 actions de 100 francs chacune. Payables :
25 francs en souscrivant.
50 francs à la répartition.
Et 25 francs dans les conditions indiquées aux statuts.

100 francs.
Les souscriptions sont reçues à Ajaccio :
1° En l'étude de Me Gaggia, notaire à Ajaccio.
2° Et à la Société de Banque et de Commerce (ancienne banque Bozzo Costa).
La souscription sera close le 1er octobre 1910.

Vient de paraître :
L'AGENDA GALLIA
PRATIQUE :: ELEGANT :: SOLIDE
Mémo Documenté
Son Format : 15×19, relieur toile verte
Son nombre de Pages : 640 (Une par jour)
Ses Renseignements : 75 (C. des Affaires)
Sa Prime : Une Carte des Chemins de fer
PRIX : 2 FR. 75
Chez tous les Libraires
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

LES MALADIES DE LA FEMME
LA MÉTRITE

Il y a confusion et malheureusement qui souffrent ou gémissent et nous font un pénible accueil, alors qu'elles ne souffrent que d'une affection curable, souvent inconnue.
Ce sont les femmes atteintes de métrite
Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou quelquefois trop copieuses. Elles ont été sujettes aux maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Maux de reins. Elles ont ressenti des Lassitudes continuelles dans le bas-ventre et comme un poids mortel qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la MÉTRITE il faut donc faire un usage constant et régulier de la
JOUVENCE de l'Abbé Soury
Que cette affection soit chronique ou aiguë, qu'elle ait pour origine une métrite, une chute de matrice, une déviation, une suppression, une ulcération, une inflammation, une hémorragie, une leucorrhée, une métrorrhagie, une aménorrhée, une dysménorrhée, une métrorrhagie, une métrite, une métrite, une métrite

francs dans l'Aveyron, de 142 francs dans les Bouches-du-Rhône, de 125 francs dans la Drôme, de 97 francs dans le Gard, de 109 francs dans la Haute-Garonne, de 162 francs dans la Gironde, de 140 francs dans l'Hérault, de 137 francs dans le Lot-et-Garonne, de 127 francs dans les Basses-Pyrénées, de 100 francs dans les Hautes-Pyrénées, de 106 francs dans le Tarn, de 133 francs dans le Tarn-et-Garonne, de 167 francs dans le Var, etc.

J'ai pris au hasard quelques départements du Midi, pour ce pas vous fatiguer par une fastidieuse nomenclature.

J'appelle votre attention sur les évaluations faites à ce sujet dans les départements près de Paris.

La valeur locative pour l'hectare de jardin est de 128 francs dans l'Aisne, de 132 francs dans l'Oise, de 129 francs dans la Seine-et-Marne !

Pour vous donner une idée de l'exagération dont laquelle on est tombé en Corse à ce sujet, je n'ai qu'à vous signaler la valeur locative de l'hectare de jardin dans les Alpes-Maritimes, 195 francs ! Quinze francs de plus qu'en Corse !

On ne soutiendra pas sérieusement que les jardins de Nice, de Cannes, de Roubion, de Villefranche, de Menton ont une valeur locative à peu près égale à ceux de notre pauvre île abandonnée, lointaine, perdue en pleine Méditerranée !

Et j'arrive enfin au chef d'œuvre, aux vignes !

Finis coronat opus !

La Corse est devenue, au point de vue viticole, le premier département français ! (Applaudissements).

Dans notre département, d'après les chiffres qui figurent au rapport de M. Cochery, l'hectare de vigne a une valeur locative de 185 francs. A notre profond étonnement, à notre grande indignation, je suis obligé de le dire, nous voyons que nos modestes vignobles rapportent bien plus que ceux de Bordelais, de la Champagne et de la Bourgogne !

Ainsi donc, nos crûs de Corse, ceux de *Bazzanese* près Bastia, de *Gare*zzaccia près d'Ajaccio, etc., ont une réputation mondiale supérieure aux vins de Bordeaux, de Champagne et de Bourgogne ! (Applaudissements).

Voici les chiffres. Je les soumets à votre appréciation. Je ne vous indiquerai que ceux concernant les principaux départements viticoles :

Ain, 85 fr. ; Alpes-Maritimes, 123 fr. ; Ardèche, 66 fr. ; Aude, 76 fr. ; Aveyron, 87 fr. ; Bouches-du-Rhône, 99 fr. ; Charente, 86 fr. ; Charente-Inférieure, 46 fr ; Côte d'Or, 75 fr. ; Dordogne, 30 fr. ; Drôme, 70 fr. ; Gard, 79 fr. ; Haute-Garonne, 85 fr. ; Gironde, 83 fr. ; Hérault, 107 fr. ; Indre et Loire, 77 fr. ; Loir-et Cher, 85 fr. ; Loire Inférieure, 80 fr. ; Lot-et-Garonne, 74 fr. ; Maine et Loire, 93 fr. ; Marne, 163 fr. ; Pyrénées Orientales, 41 fr. ; Rhône, 115 fr. ; Saône-et-Loire, 101 fr. ; Seine, 180 fr. ; Seine-et-Oise, 132 fr. ; Seine-et-Marne, 54 fr. ; Tarn-et-Garonne, 86 fr. ; Var, 67 fr. ; Vaucluse, 53 fr. ;

Retenons donc, que pour les vignobles, nous tenons la tête, nous venons au premier rang !

Messieurs, permettez-moi de rappeler le rapport de M. Clémenceau.

Mettons d'accord, si la chose est possible, ces évaluations fantastiques qui semblent vraiment prouver que nous sommes un des pays les plus riches de France, avec ce qui a été dit sur notre département. Je ne peux pas résister à la tentation de vous donner connaissance d'un passage de ce rapport que le Conseil général a déjà connu, mais qu'il est bon que vous connaissiez encore.

« La pauvreté du pays est extrême. Rien de comparable N. la Bretagne, ni les Hautes-Alpes, ni peut-être aucun pays d'Europe ne peuvent donner une idée de la misère et du dénuement actuels de la Corse.

» Dans la plupart des villages, on ne connaît pas d'autre viande que le porc. Peu de légumes. Le pain et le fromage de chèvre constituent l'élément essentiel de la nourriture. Le Corse vit avec quelques sous par jour.

» Dans certaines communes on procède encore par échanges. Même dans une ville comme Sartène, le paysan de l'intérieur et les commerçants de la ville, tels que marchands de tissus, de chaussures et de roussineurs. Le receveur des finances de Corte, en tournée, ne put trouver dans un village la monnaie d'une pièce de 5 francs. Tous les habitants de la commune réunis ne possédaient pas cette somme en argent liquide. » (Journal Officiel » du 26 sept. 1908, page 6030.)

Mais si le receveur des finances de Corte n'a pas pu trouver la monnaie d'une somme suffisante pour changer une modeste pièce de cinq francs, nous avons le devoir de nous montrer soucieux des contribuables pour qui devront payer au percepteur les contributions qui seront le résultat forcé de ces évaluations !

Où est la vérité ?

Elle ne se trouve, il faut le reconnaître, ni dans le rapport de M. Clémenceau, ni dans les évaluations des contribuens. Nous ne sommes pas un pays de mendiants, mais il est incontestable que notre département n'est pas riche. Dans notre île l'existence est difficile, et pour pouvoir vivre il faut lutter et lutter énergiquement.

Dans de pareilles conditions n'ai-je pas le droit de dire que ces évaluations constituent des exagérations évidentes !

On me répondra peut-être : A qui la faute ?

Au début de mes observations, j'ai eu l'honneur de vous faire connaître comment était organisé le travail préparatoire de l'évaluation de la propriété non bâtie. J'ai reconnu, parce que je tenais à être exact, que des classificateurs, nommés par l'Administration Municipale, devaient assister les contrôleurs.

S'il y a eu donc exagération de la part de ces fonctionnaires, il faut avouer qu'il y a eu au moins négligence de la part des classificateurs.

M. Gallini. — Il y a eu complicité.

M. de Carafla. — Mon cher collègue, je crois que vous allez trop loin. A mon avis, il y a eu simplement de leur part faiblesse ou impéritie. Ils s'en sont rapportés au contrôleur, n'ayant pas la force, l'autorité nécessaires pour combattre son opinion.

On ajoutera encore que les propriétaires ont eu le tort de ne pas réclamer dans les délais qui leur étaient impartis. S'ils ne l'ont pas fait ils ont commis une faute.

Une première question se pose. A-t-on informé les propriétaires des évaluations dont leurs immeubles avaient été l'objet ?

M. le Préfet. — On a envoyé actuellement 48 368 lettres et il y a eu 345 réclamations.

M. de Carafla. — Soit ! Je demande à mes collègues qui sont tous propriétaires fonciers en Corse si on leur a adressé un avertissement quelconque. S'ils l'ont reçu, ils ont eu tort de ne pas y attacher d'importance.

Les contribuables ont peut-être cru qu'il s'agissait d'un avertissement sans frais envoyé par le percepteur pour réclamer le paiement des contributions. Ils l'ont mis de côté sans en prendre connaissance, sans déchirer même la bande.

Peut-être même n'ont-ils pas protesté, croyant de bonne foi que la nouvelle loi de l'impôt sur le revenu ne pouvait pas rendre plus mauvaise la situation des propriétaires fonciers, ignorant totalement le danger auquel ils allaient être exposés et que j'ai le devoir de vous signaler.

M. Cochery, dans le rapport auquel je faisais allusion il y a un instant, nous fait connaître le résultat général du travail effectué au 1er janvier 1910.

Le numéro du *Journal Officiel* du 2 janvier 1910 contient à la page 819, le passage suivant :

« En examinant la répartition du dégrèvement ci-dessus visé entre les circonscriptions administratives, on constate qu'il profitera à tous les départements, sauf un. Seules les communes du département de la Corse verraient en effet le montant de l'impôt augmenter pour la raison que les propriétés qu'elles renferment ne sont taxées actuellement qu'à raison de 2.34 pour 100 de leur revenu imposable réel. »

Ainsi M. Cochery nous apprend qu'avec l'impôt sur le revenu, contrairement à la douce illusion que l'on pouvait se faire, l'impôt foncier sera augmenté en Corse, alors que dans la France entière toutes les communes bénéficieront d'un dégrèvement considérable à ce sujet.

Et dans quelles proportions cette augmentation doit-elle avoir lieu ?

Nous trouvons la réponse dans le tableau n° 6 que contient le rapport de M. Cochery.

Tous les départements de France y figurent comme bénéficiant d'une diminution dont le taux moyen est de 44.30 pour cent (page 830). Seule la Corse est inscrite à la colonne de l'augmentation et le chiffre qui y est porté est de 70.85 pour cent !

Ne perdez pas de vue qu'il ne s'agit en l'espèce que de la part de l'Etat sur l'impôt foncier von bâti. Pour obtenir le taux exact de l'augmentation il faut que vous vous préoccupiez de la part du département et de celle des communes.

Je ne veux pas exagérer. Je puis affirmer, sans crainte d'être démenti, que le taux de la part des communes et..du département représentera au moins le tiers en plus.

MM. Giacobbi et Cagninacci. — Bien plus que cela !

M. de Carafla. — J'ai tenu à rester en deçà de la vérité. Nous atteignons donc un taux d'augmentation supérieur au cent pour cent.

L'impôt foncier sera plus que doublé. Nous paierons plus du double de ce que nous payons à l'heure actuelle. Voilà le résultat !

Le rapport de M. le Préfet nous fait connaître à la page 87, que dans notre département la contribution foncière pour les propriétés non bâties s'élève, en ce moment, à 142.095 francs. Le jour où l'on appliquera en Corse la loi de l'impôt sur le revenu, notre part dans le département de l'impôt s'élèvera à ce sujet à plus de 300.000 francs.

Comment paierons-nous cette augmentation ? Avec quelles ressources ?

Notre honorable collègue, M. Landry, qui représente avec tant de distinction au Parlement l'un de nos arrondissements, vous disait hier de cette tribune, que notre pays subissait une crise aiguë et que l'Etat parvenait difficilement à faire rentrer l'impôt.

Mais si le montant de nos contributions foncières va être plus que doublé, que deviendra chez nous la situation du propriétaire déjà si pénible à l'heure actuelle !

N'oublions pas que la loi de l'impôt sur le revenu et la loi sur les retraites ouvrières contiennent deux articles dont l'application va augmenter encore les charges des propriétaires terriens.

La première prévoit un droit pour l'Etat, sur les bénéfices agricoles faits par l'exploitant. Or, en Corse, les neuf dixièmes des propriétaires exploitent directement leur immeuble.

Chaque propriétaire, après avoir payé l'impôt sur la propriété non bâtie résultant des nouvelles évaluations, sera donc tenu de payer un impôt supplémentaire pour les prétendus bénéfices qu'il aura faits.

La seconde loi va imposer, à ces mêmes propriétaires, l'obligation de payer une cotisation pour chaque ouvrier employé, ce qui en définitive équivaudra à un nouvel impôt.

Ainsi, tandis que la contribution foncière sera plus que doublée, le propriétaire se trouvera en présence de deux nouveaux impôts, l'un sur les bénéfices agricoles, l'autre pour les retraites ouvrières.

Pourra-t-il s'acquitter de toutes ces nouvelles charges, alors que nous sommes unanimes pour reconnaître que déjà dans l'état actuel il a de la peine à y parvenir ?

On soutiendra peut-être que nous nous épouvantons inutilement, que ce travail est provisoire et qu'il constitue une pure statistique, n'ayant aucune importance, ainsi que l'a déclaré à la séance de la Chambre du 7 avril 1910, M. le sous-secrétaire d'Etat Renoult.

On me permettra de répondre que la loi du 31 décembre 1907 a un caractère cottement fiscal et qu'il serait très imprudent pour les contribuables de s'en désintéresser, le provisoire ne manquant jamais de devenir définitif.

Songeons vous à soutenir que la loi de l'impôt sur le revenu ne saurait entraîner, en Corse, de sérieux inconvénients dans son application. Ne devront-ils effet, payer l'impôt foncier aux termes de la loi que les propriétaires ayant un revenu supérieur à douze cents francs par an !

Sans doute avec l'ancien revenu cadastral, peu de propriétaires en Corse auraient été compris dans cette catégorie, par suite du grand morcellement de la propriété rurale. Mais avec les évaluations fantaisistes que j'ai eu l'honneur de vous indiquer, la situation change complètement de face, et nous nous trouvons en présences d'un péril réel que nous avons le devoir de conjurer par tous les moyens qui sont en notre pouvoir.

Je vous engage donc à appeler l'attention des pouvoirs publics sur les disproportions flagrantes qui existent entre les évaluations faites en Corse, et celles auxquelles on a procédé dans les autres départements, et à les prier de vouloir bien faire recommencer, dans notre pays, ces opérations. Nous pouvons avoir confiance en nos représentants qui, j'en suis convaincu, feront tous leurs efforts pour nous faire obtenir satisfaction.

M. Fantauzzi. — Quand on refera ce travail, nous demanderons les contrôleurs de la Gironde.

M. Pierangeli. — Nous les avons déjà demandés.

M. de Carafla. — Mais supposons que, grâce à nos représentants, cette revision nous soit accordée et que l'on procède à d'autres évaluations. Admettons qu'elles soient réduites dans une large mesure. Elles n'en seront pas moins toujours supérieures au revenu cadastral.

L'application de la loi de l'impôt sur le revenu, basée sur le revenu net réel, modifiera certainement l'assiette de notre impôt foncier, non commune n'étant nullement taxées qu'à raison de 2.34 pour cent de leur revenu imposable réel. Cette loi, qui diminuera l'impôt foncier dans de grandes proportions pour tous les autres départements, l'augmentera nécessairement chez nous. Quel sera le taux de l'augmentation ? Espérons qu'il ne sera plus du cent pour cent, qu'il baissera en même temps que les évaluations, mais il y aura toujours augmentation.

Nous qui, à l'heure actuelle, pouvons difficilement nous acquitter de ceux qui existent déjà, nous aurons forcément à payer des impôt plus lourds.

Et alors, je songe malgré moi que c'est en un pareil moment que l'on exige de nous de nouveaux sacrifices !

Hier, notre distingué collègue M. Landry nous a entretenu d'un projet d'assimilation douanière, grâce auquel, en consentant la surévaluation de certains impôts indirects, nous nous serions procuré nous-mêmes les 7.00 000 francs que l'Etat nous demande pour exécuter dans notre département des travaux d'utilité générale indispensables à son relèvement et à son développement.

Je n'aurai garde de traiter une question pareille qui a été renvoyée à l'examen d'une Commission.

Mais, j'ai encore présent à l'esprit un argument que faisait valoir M. Landry à la fin de son remarquable discours.

« Prenons garde, disait il, si nous ne nous sacrifions pas nous-mêmes, si nous ne renonçons pas à ce qui reste des vieux arrêtés Mot, pour nous procurer les ressources dont nous avons besoin, les pouvoirs publics nous les supprimeront et nous en seront privés sans rien obtenir en échange. Car, jusqu'ici, on ne cesse de nous déclarer que nous sommes des privilégiés ! »

Eh bien, croyez-le, je suis comme vous avant tout un Corse, et un Corse patriote. J'aime profondément mon pays, désirant son bien-être, sa prospérité, reconnais-sant envers ceux qui nous témoignent la moindre sympathie, mais ressentant profondément les humiliations qu'on nous inflige.

Voulez-vous essayer pour une fois de changer de tactique ? Soyez à l'avenir plus réservés en remerciements et en félicitations et n'en adressez qu'à ceux qui en paraîtront été méritées.

Peut-être arriverons-nous ainsi à d'autres résultats qu'à ceux, bien négatifs, que jusqu'ici vous avez obtenus en saluant toujours. (Applaudissements.)

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LUMIO. — La coutume déplorable qu'ont nos bergers de mettre en cette saison le feu au maquis n'est pas sans amener de graves complications et de sérieux dégâts.

C'est ainsi qu'une propriété dite « Mezzana », appartenant à M. Martelli Ferdinand, capitaine de gendarmerie en retraite, eut à subir les atteintes d'un feu allumé par un inconnu qui se garde bien de crier son nom sur les toits.

Une sérieuse enquête est ouverte. Aboutira-t-elle ?

ANTISANTI. — Six animaux d'espèce bovine passageaient à leur aise, dans la propriété de M. Luciani, cultivateur, à Antisanti.

Ces animaux appartiennent à M. Orsini Antoine Marie, contre qui M. Luciani a porté plainte et fait dresser procès-verbal.

ALERIA. — Il chassait la tourterelle — à plumes entendons-nous — le nommé B. Marcel, âgé de 40 ans, cultivateur à Casabianda, lorsque, passant sur le pont de Tagnosi les gendarmes entendirent des coups de fusil.

Ils s'approchèrent du chasseur de tourterelles et lui demandèrent d'exhiber son permis ; il n'en avait point, mais en revanche il eut un bon procès-verbal.

PIEDICORTE. — Le 20 août dernier, M. Orsini Marius, cultivateur, serendant à son séchoir, constata que des individus, restés inconnus — naturellement — s'étaient introduits dans le dit séchoir, et y avaient soustrait 50 ou 60 douzaines de châtaignes sèches.

La porte d'entrée était intacte et le propriétaire des châtaignes volées n'a de soupçons sur personne.

CAMPILE. — Plainte a été portée à la gendarmerie par M. Giorgetti Jean, contre M. G.... Louis. Ce dernier ayant, paraît-il, enlevé de la paille se trouvant sur l'aire que possède M. Giorgetti.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Conseil municipal

Le Conseil municipal de notre ville se réunira le vendredi, 16 septembre, à 4 heures du soir (3e convocation), en séance publique, dans la salle ordinaire de ses délibérations.

Ordre du jour :

Réclamations contre l'exploitation de la carrière du Scudo.

Le bataillon d'Ajaccio

Le bataillon d'Ajaccio, retour des manœuvres, est rentré ce matin dans notre ville, et a défilé à bonne allure dans nos rues, malgré les fatigues des longues étapes qu'il venait de fournir.

Tous les établissements du Cours Napoléon avaient placé, à cette occasion, des drapeaux tout le long de leur terrasse, tandis qu'une grande partie de la population se portait au devant de nos pioupious.

Etat-Civil

MARIAGES

Minicori Jean-Baptiste, commis des postes, et Manenti Anne-Marie.

NAISSANCES

Letia Lauretta. — Nodari Toussaint. — Treonari Marie. — Malsani Claire-Louise-Jeanne.

DÉCÈS

Pietri Marie-Adèle, 20 jours.

MERIA

Une Maison dynamitée

Meria, 13 septembre.

Dimanche dernier, vers minuit, une détonation formidable réveillait en sursaut tous les habitants de notre village.

On ne pensa pas à mal, ou plutôt, on mit cette violente sensation sur le compte de la foudre, car le temps était à l'orage.

Ceux-là mêmes qu'une main criminelle avait visés et dont la maison avait été particulièrement ébranlée pendant leur sommeil, n'y firent pas autrement attention. Mais le lendemain, à la première heure, M. Giuseppi François constatait, avec stupeur, qu'une fenêtre de la coquette maison qu'il habite avec sa famille, au beau milieu du village, avait volé en éclats, et que ses meubles avaient été en grande partie brisés ou renversés sous l'action puissante d'une cartouche à la dynamite glissée entre la persienne et le vitrail.

L'auteur de cet odieux et lâche attentat est encore inconnu. Il se pourrait cependant, que la gendarmerie, qui enquête depuis hier, avec infiniment de tact et de zèle, ne perde pas tout son temps et sa patience.

Nous le souhaitons en tous cas, très ardemment.

M. Giuseppi et sa famille l'ont échappée belle, et nous les en félicitons de tout cœur ; mais qu'il soit bien entendu une fois pour toutes, que les agents préposés à la distribution des cartouches de dynamite dans les mines ou autres exploitations similaires, auront désormais une plus saine conception du devoir qui leur incombe de surveiller étroitement l'emploi de ces explosifs si dangereux, que seuls des ouvriers sans scrupule peuvent mettre à la portée des apaches.

X.

CUNFIRMAZIONE

Di u *Petit-Bastiais* ; soiò direttiere
Vi prego pubblicà st'altru cunsetta
Fatta in risposta a u strasu articulettu
Di u soiò le *Bloc en chef*, stu signore,

Tuttu imbrudu u miò chiscu intelletu
Dice che tutt'affattu eo facciu errore ;
Che non da i blocchi bene o stu infettu
Ma da u grande cundottu cullettore.

Un discunvengu, a cosa è manifesta
Ch'ance di u cullettore a u grand'Ottellu
U fruttu odoru li face un po, festa.

Ma riconnosca *Bloc en chef*, che qu'ella
Ch'ence d'in menzu ai blocchi è vera festa !
E gran vergugna ! pa u Cyrnos u bella.

G. GIOVANNELLI.

AJACCIO

Challenge Cagninacci

Voici les résultats du Challenge Cagninacci, qui s'est disputé hier après midi, à l'hippodrome de Vignetta, devant un public nombreux :

Course à pied

100 mètres, 1° Bastelica, 2° Bacchiolelli, 3° Hugon, 4° Appietto (temps : 12 secondes 2/5).

400 mètres : 1° Bastelica, 2° Gatti, 3° Appietto (temps : 54 secondes).

800 mètres : 1° Pianelli, 2° Gatti, 3° Paoli (temps : 2 minutes 30 secondes).

1.500 mètres : 1° Bacchiolelli, 2° Gatti, 3° Ganfier (temps : 4 minutes 20 secondes)

5.000 mètres (Marathon) : 1° Bacchiolelli (temps 19 minutes 5 secondes) 2° Ayraud, 3° Pianelli, 4° Paolini Louis.

Concours d'Athlétisme

Saut en hauteur sans élan : 1° Hugon (1 m. 27), 2° Bastelica (1 m. 30).

Saut en hauteur avec élan : 1° Bastelica (1 m. 43), 2e Bacchiolelli (1 m. 37), 3° Hugon (1 m. 30).

Saut en longueur sans élan : 1° Hugon (2 m. 50) 2° Pianelli (2 m. 35).

Saut en longueur avec élan : 1° Bacchiolelli : 5 m. 90, 2° Paoli, 3e Hugon.

Lancement du poids : 1° Ceccaldi (9 m. 20), 2° Bacchiolelli (8 m. 80) 3° Appietto (8 m. 45).

Saut à la perche : 1° Hugon (3 m. 50) 2° Paolini Louis (2 m. 25) 3° Fieschi (2 m. 05).

Lancement du disque : 1° Lucciani (23 m. 50) 2° Bacchiolelli.

Le Challenge Cagninacci est gagné par « Athlétic Club Ajaccien » pour l'année 1910.

« Le Marathon » du Syndicat d'Initiative, est gagné par l'« Athlétic Club Ajaccien, » pour l'année 1910.

« Le Tennis » offert par M. Préfet de la Corse, est gagné par l'« Athlétic Club Ajaccien. »

La plaquette en argent grand module, offerte par M. Pugliesi-Conti, député, conseiller général et maire d'Ajaccio, est gagnée par M. Bacchiolelli, qui a couru les 5.000 mètres en 19 minutes 5 secondes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19 6 à midi 22 5 + à 6 heures du soir + 20° Maxima + 23° Minima + 16°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Dans la matinée, S. O.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, id.

Ecole d'hydrographie de Bastia

Les cours de pratique pour la préparation au brevet de capitaine au long-cours ont été rétablis à l'école de Bastia. Ces cours s'ouvriront le 1er octobre ainsi que ceux de capitaine au cabotage (théorie et pratique).

Les candidats devront se faire inscrire au bureau de l'inscription maritime.

Chronique Sportive

Le Sporting-Club-Bastiais tient à faire savoir qu'il n'a pas pris part au Challenge Cagninacci, disputé à Ajaccio, le 11 septembre, pour lequel il n'a jamais été engagé.

Battage de tapis

M. Colonna d'Istria, le si sympathique sous-agent de la Compagnie Rubattino, est un gouverneux, puisqu'il aime à voir tever l'aurore, doublé d'un gendarmeilleur, car, dès six heures du matin, il est à son bureau.

Or donc, hier matin, il respirait la brise embaumée qui prend naissance dans les blocs, sempiternellement enracinés derrière le Cyrnos Palace, lorsque un sombre nuage de poussière grise vint le tirer de ses réflexions plutôt roses.

— Tiens ! le Rhocciu qui se lève, fit-il ennuyé.

Mais, ayant machinalement levé la tête, il constata qu'il une fenêtre de l'immeuble, une accorte domestique de 22 ans, la jeune R.... Lucie, secouait le tapis où d'habitude elle pose ses pieds augustes, qu'elle porte longs.

Comme M. Colonna ne se sert pour sa toilette que de poudre de riz à la Maréchale, il trouva déplacé ce changement forcé à ses goûts parfumophiles et se plaignit à Qui de Droit.

D'où procès-verbal.

Assurances

Voir l'annonce à la 4e page des Compagnies : *Minerve, Confiance-Incendie* et *Confiance-Vie.*

Entre femmes

On est fait pour s'entendre, dit-on, voici pourquoi Mmes V..... Ursule, ménagère et B...., ménagère s'unirent dans un accord touchant, et dès 8 heures du matin, pour ang..... copieusement Mme veuve S... qui ne savait plus si c'était de la chèvre ou du chou qu'on lui servait comme déjeuner matinal.

Mme B.... accompagna même ses invectives, peu académiques, de quelques marrons — c'est bien la saison — qui ne firent qu'aggraver son cas en justice de paix où la suivra, du reste, Mme V.

Avis

M. KAISER a l'honneur d'informer ceux de ses amis qu'il n'a pu rencontrer à cette tournée, qu'il aura le plaisir de les voir en octobre prochain pour le compte de la Maison Marquette, marchand tailleur, 35, rue Pavillon, Marseille.

Pensionnat d'Erbalunga

Rentrée : Samedi, 1er octobre

ETAT CIVIL

Mariages.

Crucioni Franklin-Ignace, professeur agrégé de l'Université, et Duport Adèle.

Naissances.

Carotti Félix.

Décès.

Moynier Marie-Antoinette, 71 ans, de Bédard (Basses-Pyrénées).

Ambroselli Ange, cordonnier, 67 ans, de Bastia.

MESDAMES Si vous êtes inquiètes pour vos époques écrivez en confiance à G. Lacroix, pharmacien spécialiste à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements. (7e année).

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, à la Bourse du Travail, pour décisions très urgentes à prendre.

On est priés de ne pas manquer.

Le Secrétaire, Astarita.

RAISINS

A vendre 15.000 kilos de raisins, qualités de choix, du domaine de Mortado, territoire de Moria (Cap Corse), appartenant à M. S. Vallecalle.

Prix à débattre après visite au vignoble.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Montsignac, née Moynier, et ses enfants ; Mlle Angeline Moynier ; Mme Jeanneolin, née Moynier, ses enfants et petits-enfants ; M. Louis Moynier, receveur principal des douanes en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, ses enfants et petits-enfants ; M. Léon Moynier, ses enfants et petits-enfants ; Mlle Joséphine Moynier ; Mlles Annonciade et Antoinette Bosgini ; Les Anciennes Elèves du Pensionnat Moynier ;

Ont l'honneur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mlle MARIE-ANTOINETTE MOYNIER

décédée munie des Sacrements de l'Eglise, le 12 septembre, à Bastia.

La levée du corps aura lieu le mercredi, 14 courant, à 1 heure de l'après-midi, rue de l'Opéra, 16.

Selon le désir exprimé par la défunte, les obsèques et l'inhumation se feront à Pozzo-di-Borgo le même jour à 4 heures.

Priez pour elle !

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

COURSE DE PARIS

12 sept. — 13 sept.

Actes de 3 0/0 ancien . 97.85 — 97.80
de 3 0/0 amortis . 98.30 — 98.00
et-compris

MARSEILLE

Conseil de Guerre du XVe Corps

LE SOLDAT GARTAIS

Marseille, 13 septembre.

Hier a comparu devant le Conseil de guerre du XVe corps d'armée le soldat Gartais, du 141e, le sinistre assassin du commandant en retraite Chapin.

Les charges relevées contre l'accusé sont accablantes, et les renseignements fournis sur son compte, le font voir sous un jour peu favorable.

Après un énergique et sévère réquisitoire du Commissaire du gouvernement, qui adjure les membres du Conseil de se montrer sans pitié, et une pathétique plaidoirie de l'habile défenseur qui plaide la responsabilité atténuée, le Conseil de guerre se retire pour délibérer.

Après quelques minutes de délibération, le Conseil de guerre entre en séance et déclare le soldat Gardais coupable de meurtre atténué sur la personne du commandant en retraite Chapin, demeurant à Nice.

Le soldat assassin est condamné à vingt ans de travaux forcés et à la dégradation militaire.

Les Morts du Jour

Madame Six-Horemans

Ajaccio, 13 septembre.

Mme Six-Horemans, mère de M. le Vice-Recteur de la Corse, vient de mourir dans le Nord, à l'âge de 75 ans, après une courte maladie.

Mme Six Horemans n'était pas une inconnue pour les Ajacciens. L'année dernière elle avait fait un séjour de plusieurs mois dans cette ville et tous ceux qui l'avaient connue ont conservé, de son passage à Ajaccio, la meilleure et la plus durable des impressions.

Nous prions M. le Vice Recteur de la Corse de vouloir bien agréer l'expression de nos condoléances émues.

GRENOBLE

DUEL ZÉVAÈS-PERRIER

Grenoble, 13 septembre.

A la suite d'un incident qui se produisit à une séance du Conseil général de Grenoble, M. Zévaès envoya ses témoins à M. Perrier, député.

Une rencontre fut jugée inévitable.

L'arme choisie était l'épée de combat.

Le duel eut lieu ce matin aux environs de la ville.

A la troisième reprise, M. Perrier fut atteint d'un coup de pointe en sein droit qui détermina une blessure jugée suffisamment grave, qui mit fin au combat.

Les deux adversaires ne se sont pas réconciliés.

Grandes Manœuvres DE PICARDIE

Paris, 13 septembre.

Les grandes manœuvres d'armée de 1910 ont commencé hier, sous la direction du général Michel, membre du Conseil supérieur de la Guerre.

Deux armées sont en présence : l'une, commandée par le général Picquart, ancien ministre de la Guerre, commandant le 2e corps d'armée, représente le parti rouge ; l'autre, sous les ordres du général Meunier, commandant le 3e corps, représente le parti bleu.

Les forces du parti rouge se sont concentrées aujourd'hui au Sud d'Amiens.

La Mission étrangère

Les officiers, qui doivent suivre les manœuvres de Picardie, sont arrivés ce soir, à Beauvais, par train spécial.

Le Président de la République à Beauvais

Paris, 13 septembre.

Le Président de la République a quitté, ce matin, le château de Rambouillet, pour assister à une partie de chasse, organisée en son honneur, chez M. Poirrier, sénateur de la Seine.

A 6 heures du soir, le Président de la République est monté en auto mobile se rendant à Beauvais pour assister aux manœuvres de Picardie.

M. Briand, président du Conseil, et le général Brun, ministre de la Guerre, accompagnent le Président de la République.

Le Choléra

EN RUSSIE

61 nouveaux cas

Paris, 13 septembre.

On signale une recrudescence de choléra à Saint-Pétersbourg.

Soixante-un nouveaux cas ont été constatés.

Dans les hôpitaux on donne comme chiffre officiel 500 malades en traitement.

EN ITALIE

Dans les Poulles

Sensible diminution

Paris, 13 septembre.

Une diminution très sensible se manifeste dans les Poulles.

Trois cas seulement ont été relevés aujourd'hui.

La nouvelle qui chaque fois a fait son apparition à Naples est absolument controuvée.

LA SANTE de l'Ambassadeur de Russie

Paris, 13 septembre.

L'état de santé de M. de Nélidoff, ambassadeur de Russie à Paris, n'est pas sans causer une vive inquiétude à son entourage.

La maladie est aujourd'hui d'une faiblesse extraordinaire.

EN RUSSIE

Effroyable Incendie à Tzarizin

300 maisons en flammes
4.000 personnes sans abri

Paris, 13 septembre.

Des télégrammes de Saint-Pétersbourg annoncent qu'un incendie effroyable, dont les causes sont encore inconnues, s'est déclaré à Tzarizin, ville de 56 000 habitants et tête de ligne du chemin de fer de la Volga au Don.

Le désastre est immense.

Trois cents maisons sont dévorées la proie des flammes.

Quatre mille personnes sont sans abri.

Toutes les troupes de la garnison et des villes voisines sont sur les lieux pour combattre le sinistre.

Les dégâts sont énormes ; on les évalue à plusieurs millions de roubles.

Tuilerie et Briqueterie MÉCANIQUES

USINES À FRANCARDO

F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressées

Briques à plancher pour fers à I

Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0.40 × 0,30 × 0,25, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc. *Envoi sur demande d'échantillons et prix*

POUR À CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planches, Rainiers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

FERS et Aciers de toutes catégories,

Tôle, Plomb, Tuyaux, Gueuloirs

Matériaux de construction de toutes sortes

Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins { BASTIA, 2, Avenue Carnot, de vente : { CORTE, Nouvelle Traverse.

Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — Zinc feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils isolores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE.
Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat
Assurances réalisées : 381 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 25, Bd Paoli, BASTIA

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL de la CORSE 40 Cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
2.500 OEUFS
NOTICE gratis et franco

CHEVEUX sauvés par Pierre Hahn
Quiconque possède 5 ARES DE TERRE
a intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX / Des PRODUITS / Des PLAISIRS de la Campagne
En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
200 fûts vides à vendre de 250 à 280 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Barge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Voyons en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie.
Entrepôts aux Magasins Généraux 4 Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE
Publication d'renseignements particuliers, indispensables à tout Corse désireux de connaître exactement les ressources de la Corse.
Des Tableaux, clairs et soigneusement rectifiés de tous les horaires & services des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Courriers-poste, etc., concernant la Corse.
Une CARTE SPÉCIALE avec les indications diverses et très soigneusement tenues à jour.
Des NOTIONS GÉOGRAPHIQUES complètes sur les différentes villes à consulter de notre département insulaire.
Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES indiquant à une lettre descriptive des localités de toute importance, leurs ressources administratives et pratiques, etc., etc.
Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition, nécessite, est venu combler une lacune et rendre de grands services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.
PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT et chez l'Editeur : M. A. CLAVEL, 43, Rue St-Lazare, Paris.

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les dirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, rue de la Victoire, Paris, de nous envoyer gratuitement un journal à l'essai pendant un mois. Vous nous rendrez vraiment service de la sûreté de nos informations et de la valeur de nos conseils. — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURNEAUX, Pharmacien, à Perpignan
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Rafaelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, Centre Napoléon, à Ajaccio.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DELICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES
ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 255 — JEUDI 15 SEPTEMBRE 1910

00512

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, se ajouter pour le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 59 m. — Coucher, 6 h. 0 m.
Premier quart., le 11 — Pleine Lune, le 18
Fête d'Aujourd'hui : Saint Nicomède.
Fête de Demain : Saint Cornelius.

14 SEPTEMBRE

LA SAVOIE A LA FRANCE

Par une série de fêtes commémoratives, la Savoie a célébré, cette année, les dates cinquantenaires qui marquent comme les étapes de sa seconde et définitive annexion à la France : en 1860, traité de Turin, 24 mars ; plébiscite, 29 avril ; prise de possession, 14 juin. Ces fêtes prennent fin par la visite du président de la République, refaisant le voyage que fit, en septembre également, il y a cinquante ans, Napoléon III, accompagné de l'Impératrice, dans la « nouvelle France des Alpes » qui venait de se jeter dans nos bras, avec le même enthousiasme qu'elle y avait mis en 1792. C'est le même itinéraire ou à peu près : Chambéry, Aix-les-Bains, Annecy, Thonon, Evian, Chamonix, la mer de Glace.

Le 24 mars 1860, fut signé, à Turin, le traité qui détachait du Piémont, la Savoie et Nice. Mais la Savoie et Nice demeuraient libres de leurs destinées : elles devaient choisir elles-mêmes leur nationalité. Le 22 avril, par un vote quasi unanime, la Savoie, par 130.833 *oui* sur 130.839 votants, et le comté de Nice, par 25.000 *oui* sur 25.260 votants, affirmèrent leur volonté d'être rattachées à la France. Aussi, peut on dire qu'il y a cinquante ans, la France n'a pas repris Nice et la Savoie, qu'elle les a retrouvées.

La réunion de 1792 avait été aussi spontanée. L'assemblée genevoise des Allobroges avait émis le vœu que « la nation libre et indépendante, » dont elle traduisait le sentiment profond et séculaire, « fut remise à la nation française pour en faire partie intégrante. » Et lorsqu'elle en fut séparée, en 1815, par le Congrès de Vienne, ce fut au mépris d'une protestation, signée des noms du pays les plus autorisés, déclarant que « la Savoie, qui a toujours appartenu à la France en temps de guerre, devait lui appartenir irrévocablement en temps de paix. » La Savoie ne cessa depuis de tourner les yeux vers la France ; en 1848, elle espéra revenir au giron et les paysans savoyards chantaient dans la montagne :

Nos cœurs vont où va notre bière
Et le penchant de nos vallons.

De 1815 à 1848, la Savoie avait vécu sous un régime de compression. Le gouvernement sarde avait étouffé durement toutes les velléités libérales de ce peuple dont le chant populaire a ce refrain :

Allobroges vaillants, dans nos vertes campagnes
Accordez-moi toujours asile et sûreté,
Car j'aime à respirer l'air pur de vos montagnes:
Je suis la Liberté !

Le gouverneur général de la Savoie, Cazazza, avait une âme de tortionnaire. Ne faisait-il pas se tenir debout dans des caisses de bois dont l'intérieur était garni de pointes acérées ceux qui comparaissaient devant lui et dont il voulait des aveux ? Depuis 1848, les idées et les institutions s'étaient modifiées. Sous l'influence du courant libérateur qui, parti de Paris, avait donné le frisson à toute l'Europe, un régime de *buono gobierno* s'était établi à Turin. Mais si la domination sarde ne se faisait plus sentir que légèrement, les souvenirs du temps où la Savoie s'était donnée à la France étaient restés vivaces. Quel que fut même son loyalisme, elle ne pouvait s'empêcher de se considérer comme un peu étrangère *au reste du royaume, dont elle* était séparée géographiquement et par la langue. Au collège de Chambéry, le professeur d'italien, découragé par l'indifférence de ses élèves, avait fini par abandonner sa classe.

Le traité de Turin n'était que l'aboutissement d'une situation nationale intolérable. Tant que la maison de Savoie, la plus ancienne des maisons régnantes, tant que ses princes, à l'exemple de son fondateur, Humbert aux Blanches Mains, pauvres, énergiques, vivant de la vie du peuple savoyard, conservèrent le contact direct avec lui, ils avaient été aimés d'une de ces tendresses qui ne se mesure pas. La loyauté de la Savoie fut proverbiale, comme sa fameuse brigade — la *Brigade à cravate rouge* — illustrée sur tant de champs de batailles, était légendaire. On avait travaillé de compagnie parmi tant de traverses, menacés de tous côtés par de puissants voisins, qu'on pouvait se croire *lié pour toujours. Or, il arriva* que les princes regardèrent par-dessus les Alpes. C'est une vue qui a toujours enflammé le désir. Après les avoir si longtemps convoitées, les ducs de Savoie conquirent quelques provinces d'outre-monts et finirent par y établir leur résidence, désertant la province-mère : la Savoie. *Les Savoyards n'entendaient pas passer* au second plan dans les préoccupations de leurs chefs. De leurs montagnes, tournant le dos au Piémont, ils avaient sous leurs yeux la France dont ils parlaient la langue et avec quelle pureté, eux qui avaient donné à l'Académie française son premier grammairien, Vaugelas, et aux lettres françaises immortelles, Saint François de Sales ! En France, ils envoyaient leurs produits et, de France, leur venaient de beaux écus sonnants et trébuchants, tandis que, du Piémont, disaient-ils, avec leur esprit pratique et narquois, il ne leur venait jamais que des Piémontais. Aussi quand les armées de la République vinrent camper en Savoie, ce ne fut donc pas en pays étranger. La Savoie militaire scella de son sang ce premier don d'elle-même, comme elle devait, de plein élan de cœur, *dans les jours sombres de l'année* terrible, prodiguer à sa patrie d'adoption la vie de ses enfants.

Le marquis Léon Costa de Beauregard, le père de l'académicien et du vaillant soldat de 1870, qui vient de mourir, disait au Parlement de Turin, tandis que se préparait l'unité italienne : « Une haute et puissante barrière sépare la Savoie et l'Italie : ses mœurs, ses habitudes, sa langue ne lui assignent aucune place dans la grande famille italienne qui doit se constituer un jour. »

C'est pourquoi se dresse aujourd'hui à Chambéry le monument : *La Savoyarde*, où Falguière a représenté la Savoie pressant sur son cœur, dans un superbe mouvement d'énergie et de foi, le drapeau de la France.

MARCEL FRANCE.

Propos d'actualité

On Revient au Nickel !

La monnaie d'aluminium est morte avant d'avoir vu le jour.

On avait espéré remplacer par ce métal léger et propre le bronze lourd et sale. Déjà la Monnaie avait frappé un millier de sous à titre d'échantillon qu'on avait distribués à Messieurs les parlementaires. Ils étaient laides — les sous et non pas les parlementaires — et ressemblaient à de vulgaires boutons de culotte. Mais ils avaient d'autres inconvénients plus graves. Malgré toutes ses qualités, et elles sont nombreuses, l'aluminium a, en ce qui concerne l'application qu'on en voulait faire, le défaut d'être trop léger et de s'user trop vite. On ne pouvait songer à l'utiliser seul. On chercha, à la commission des alliages qui fonctionne à la Monnaie, et on crut un moment avoir résolu le problème avec un bronze d'aluminium. Mais si cet alliage offrait la résistance à l'usure, les sous qu'on avait tirés étaient à un poids tel qu'il dépassait celui du billon de bronze. Dans ces conditions, il ne fallait pas plus songer à employer le bronze d'aluminium que l'aluminium pur, et force fut d'en revenir au nickel.

Le ministre des Finances parle de nous donner la pièce de 5 centimes et celle de 10 centimes en nickel. Le maître-graveur Patry étudie en ce moment plusieurs modèles.

Nos sous seront-ils semblables aux sous belges qui sont parfaits et qui, sans être inesthétiques, sont fort pratiques, puisqu'ils ne peuvent être confondus avec les pièces de 1 ou de 2 francs ? On l'assure, bien qu'à la Monnaie on ne se soit pas encore prononcé.

On prétend aussi que la pièce de 25 centimes serait à la veille de disparaître. Mais, là encore, bien que la frappe en soit arrêtée depuis quelque temps déjà, rien n'est décidé. Cependant la pièce de 25 centimes est une pièce bâtarde qu'il serait logique de retirer de la circulation. Comment, en effet, a-t-on commis l'hérésie de créer cette monnaie, aussi absurde que peu pratique, dans un pays qui s'enorgueillit de l'ordre mathématique de son système monétaire. Tout en admettant la prétention de voir celui-ci partout en vigueur pour faciliter les transactions, nous sommes les premiers à le violer.

Qui ou non, notre unité monétaire est-elle de cent centimes ou de 1 francs ? Oui ou non, de par la loi de 1887, sans remonter plus haut, toute monnaie française doit-elle être un multiple ou un sous-multiple de cette unité ? Or la pièce de 25 centimes ne remplit pas ces conditions, et elle est en marge de notre système métrique décimal.

Le Bureau des Longitudes, puis l'Académie des Sciences ont demandé sa suppression, et une commission a été nommée pour solutionner la question. En attendant, nous voilà encore condamnés à effondrer pour Dieu sait combien de temps, et à souiller nos poches avec le billon de bronze. A ajouter qu'il ne sera pas si facile que cela de faire revenir l'opinion commune du discrédit que l'impair de la pièce de 25 centimes a jeté sur cette commode monnaie de nickel si on faveur dans les autres pays où elle est en usage.

L.-D. ARNOTTO.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

4. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES MÈRES RIVALES

par Henri Demesse

PREMIÈRE PARTIE

III

— Le spectacle continua, cependant, dans l'arène, après une annonce, par laquelle le régisseur annonçait au public, que la blessure de madame-selle Juliette était grave, mais que le médecin croyait pouvoir répondre de la sauver. C'est en vain, pourtant, que les tableaux vivants, si inutilement attendus, furent offerts aux spectateurs, sous des projections resplendissantes de lumière électrique. Ce spectacle éblouissant, l'aspect des filles superbes et demi-nues, merveilleusement groupées, rien ne put ravisser l'attention du public. La salle, après l'accident, s'était à demi vidée.

IV

Madame Thomery, soucieuse, relisait, sur la dixième fois peut-être, depuis deux heures, et avec une inquiétude grandissante, la lettre suivante :

Cinq heures, ce 9 mai 1880.

« Ma chère Blanche,

» J'apprends que vous êtes à la promenade et que vous ne devez pas rentrer, avant une heure. Il m'est impossible de vous attendre. Une affaire imprévue et importante me force de partir sur-le-champ. Je dînerai en ville. Je rentrerai tard probablement. Excusez-moi, ma chère Blanche, et croyez à ma très vive affection.

» ROBERT. »

— Cette lettre est presque illisible ! dit la jeune femme, en étudiant attentivement les caractères tracés sur le papier. Elle a été écrite, à la hâte, par une main fébrile !

Elle jeta la lettre sur une petite table légère, dont le bois était entièrement recouvert de peluche vieil or. Et, triste, elle songea. Elle avait vingt-deux ans. C'était une jolie femme, blonde comme l'ambre, à la peau fine, et si blanche qu'on distinguait, nettement, le réseau de ses veines bleuâtres sur ses tempes, où flottaient des boucles dorées, coquettement tournées. Elle était toute mignonne, toute frêle, délicate, comme ces adorables statuettes, en vieux saxe, si fragiles, qu'on ose, à peine, y toucher. Elle avait, dans sa pose alanguie, des mouvements gracieux, pareils à ceux de ces ravissants oiseaux des îles qui peuplent les riches volières. Elle portait une robe de chambre longue, en velours bleu de ciel, ornée d'un large coquillé de dentelles blanches, et serrée, à la taille, par une chaîne légère, en argent, dont les agrafes, ciselées, cachaient deux magnifiques topazes.

La chambre à coucher où elle se trouvait contenait un meuble en bois noir sculpté et moiré d'argent. Elle était entièrement tendue d'une belle étoffe de satin bleu, sur laquelle on avait brodé, en soie, des guirlandes de boutons d'or. Cet ameublement constituait bien le décor qui convenait à cette svelte créature, de qui il rehaussait la grâce extra féminine. Bien qu'on fût, déjà, au milieu du mois de mai, il faisait encore froid. Dans la cheminée, habillée de satin, semblable à celui des tentures, des bûches achevaient de se consumer. La cheminée portait une petite pendule en or ciselé, surmontée d'une statuette, en argent, représentant Ophélie couronnée de bluets, d'épis et de coquelicots, — et, folle, prête à mourir, éperdue d'amour pour Hamlet. Une heure du matin sonna, tout à coup. Les vibrations du timbre d'or tombèrent dans le silence, sinistrement. La jeune femme, tirée de sa rêverie par ce bruit, frissonna.

— Une heure ! dit elle. Il ne revient pas!

Elle prit, sur la table, à côté d'elle, un portrait, chef-d'œuvre d'un de nos derniers peintres en miniature, cet art exquis, si florissant au siècle dernier, et que la photographie a tué. Elle regarda ce portrait, — celui de son mari, de Robert. C'était un homme de trente ans, environ, qui avait, vraiment, un masque superbe. Son front, d'une hauteur démesurée, était large et bossué. Le peintre, avec une habileté prodigieuse, avait su donner, aux yeux de ce modèle, leur expression naturelle. Ils apparaissaient sur le portrait, très grands, noirs, caves, brillants comme des tisons au fond d'un four. Le visage du jeune homme, vu de trois quarts, encore allongé par une barbe noire épaisse, taillée en pointe, avait quelque chose de celui des alchimistes du moyen âge. Dès qu'on voyait cet homme, on pouvait dire de lui, selon l'expression pittoresque des bonnes gens : « C'est quelqu'un ! » Blanche, après avoir regardé ce portrait longtemps, le remit sur la table, à la place où elle l'avait pris.

— Où donc peut-il être ? fit elle. Il ne revient pas !

La demie, après une heure, sonna. Dans l'âtre, le feu s'éteignait, à présent. La jeune femme fut secouée par un frisson. Elle avait froid. Elle se sentait glacée. Elle eut la tentation de relire, encore une fois, cette lettre que son mari avait laissée pour elle. Elle la savait par cœur, pourtant, cette lettre ! Mais elle voulait en peser, avec soin, tous les termes. Son inquiétude augmenta, encore, après cet examen attentif. Blanche se souvint, tout à coup, que sa femme de chambre attendait qu'elle l'appelât pour l'aider à se dévêtir.

— Ah ! fit-elle. Et cette pauvre Rosequet j'oublie ! Suis-je folle !

Elle sonna. La servante parut.

— Je vous avais oubliée, Rose, lui dit-elle. Ayez la bonté de remettre une bûche dans la cheminée. Je suis glacée.

La femme de chambre obéit.

— Vous pouvez vous retirer, à présent.

— Est-ce que madame ne veut pas se mettre au lit ? Il est deux heures.

— Non ! Laissez-moi. Je me dévêtirai seule, cette nuit.

La servante allait sortir.

— Tous les domestiques sont-ils couchés ? demanda, encore, la jeune femme.

— Oui, madame ! Sauf le valet de chambre, qui attend, dans le vestibule, le retour de monsieur.

— Dites-lui qu'il peut se retirer, Monsieur a la clé de la grille.

— Bien, madame !

La servante salua et disparut. Seule, Blanche retomba dans sa rêverie, un instant interrompue. Une heure durant, elle fut à la torture. Tout à coup — et comme trois heures du matin sonnaient — elle tressaillit. Elle avait cru entendre le bruit de la grille se refermant. Elle se leva, précipitamment. Elle ouvrit la fenêtre de sa chambre, qui donnait sur la cour. Elle n'eut le pas de son mari, qui marchait vite, et dont les talons produisaient, sur les pavés, un bruit sonore.

— Enfin, dit-elle joyeuse. C'est lui !

Les Fruits confits et les Conserves de fruits

La Maison P. & F. Vincentelli & C° à Anvers

A maintes reprises nous avons eu l'occasion de signaler les effets heureux résultant de la situation que crient à la ville d'Anvers, l'un dougement de son port et la multiplicité de ses voies de communication.

Voici que dans cet ordre d'idées nous pouvons signaler aujourd'hui l'existence dans notre métropole d'une industrie qui atteint au haut degré de développement, et qui, certes, est toute nouvelle pour notre pays, du moins sur une si vaste échelle.

Nous voulons parler de la fabrication des fruits confits et des fruits conservés au sirop ou au naturel.

Il est difficile de retrouver l'origine de cette industrie, mais on peut affirmer qu'elle a pris naissance dans les pays chauds, où le climat donne au fruit une saveur et un développement inconnus chez nous. C'est surtout en Italie et dans le Midi de la France qu'on la rencontre. Les peuples plus doués et affinés à l'extrême apprécient mieux les qualités savoureuses et nutritives des fruits, que la nature, du reste, a mis abondamment à leur disposition.

Recommandé par tous les médecins et hygiénistes, le fruit trouve des amateurs fervents dans tous les coins du monde, même dans les contrées les moins favorisées par leur situation climatérique. Partout on peut satisfaire ses goûts, grâce aux moyens dont dispose le génie humain de conserver au fruit toute sa saveur et toutes ses qualités intérentes.

Un des moyens les plus rationnels est sans contredit la saturation du fruit par du sucre, ce qui a pour effet d'en augmenter encore la valeur nutritive.

Il nous semble superflu de présenter à nos lecteurs ces fruits charmants d'aspect et plus encore de goût, qui s'offrent à caresser notre palais. Tous les gourmets et toutes les personnes de goût les connaissent et les apprécient.

Mais c'est surtout la boulangerie fine, la pâtisserie et la confiserie qui absorbent les quantités énormes que les usines Vincentelli produisent annuellement. C'est en effet par l'addition des fruits confits finement coupés et mélangés aux pâtes, que les gâteaux, cakes et pains d'épices acquièrent ce complément de savoureuse délicatesse de goût que l'on apprécie tant, et souvent sans se connaître la source.

La préparation du fruit confit, simple en apparence, exige un long travail patient, des soins innombrables et une sûreté de goût que les gens du Nord atteignent rarement. Aussi les dirigeants des usines, qui nous occupent, sont ils originaires de l'Ile de Corse, qui est considérée comme le berceau de l'art de confire les fruits.

Les facilités qu'offre le port d'Anvers, tant pour l'importation des matières premières que pour l'exportation des produits fabriqués, déterminèrent MM. Vincentelli et C° à fonder leur usine dans cette place. L'extension qu'a pris leur entreprise prouve la justesse de leurs prévisions.

La bonne qualité et les prix avantageux des sucres belges les aidèrent aussi grandement. Les fruits sont achetés directement, soit personnellement, soit par l'entremise de nombreux correspondants sur les lieux de production même.

MM. Vincentelli et C° confisent tous les fruits connus que produit la Belgique : cerises, poires, reines-claude, anglaises, etc., et ils importent en quantités immenses les fruits du Sud, principalement les cédrats, citrons et oranges. Ces derniers arrivent dans de grands barils, simplement conservés à la saumure, et sont logés soit dans l'usine de la rue Lemon n° 171, soit dans le dépôt que la maison possède rue du Polder, au Kiel.

Un personnel ouvrier bien entraîné, parfaitement au courant des diverses manipulations, s'occupe durant toute l'année de la conservation et de la préparation des fruits, aidé en cela par un outillage moderne des plus perfectionnés, en grande partie installé avec une compétence reconnue par l'ingénieur-conseil Jonas. Ce matériel se compose principalement de chaudières Babcock, de moteurs électriques, d'appareils à cuire dans le vide, de nombreuses bassines émaillées fond, de machines à découper les écorces, etc., etc.

La maison n'est toujours préoccupée de produire de fortes quantités à des prix raisonnables, afin de pouvoir alimenter tous les pays de consommation. Elle a évidemment atteint son but, puisqu'à l'heure actuelle ses produits sont consommés en Angleterre, Hollande, Danemark, Suède, Norvège, Etats-Unis d'Amérique, Canada, Terre-Neuve, Australie, Transvaal, etc., à part bien entendu la Belgique.

Pour répondre aux besoins des clientèles hollandaise et norvégienne, et dans le but d'éviter des droits d'entrée trop élevés, MM. Vincentelli et C° ont érigé depuis 1902 une usine à Bergen (Norvège) et depuis 1907 une usine à Roosendaal (Hollande).

Cette dernière usine principalement a acquis une grande importance, et à l'heure actuelle elle fournit des quantités de plus en plus considérables de citrons, oranges et cédrats confits aux boulangers, pâtissiers et fabricants de pains d'épices de Hollande, pays essentiellement consommateur de ces spécialités.

Outre les produits de sa propre fabrication, la maison Vincentelli s'occupe aussi et sur une grande échelle, de l'importation des certaines conserves de fruits, impossibles à préparer en Belgique. Au premier rang de ces dernières se trouvent les pulpes d'abricots, de pêches, de prunes et de reines-claude, de la célèbre et réputée maison Champagne frères Ld. de Paris dont MM. Vincentelli sont depuis de nombreuses années les agents généraux en Belgique.

Lors de la visite que nous avons rendue aux usines de MM. P. et F. Vincentelli et C°, nous avons été à même d'admirer les résultats magnifiques obtenus par eux, grâce à leur travail intelligent et opiniâtre, joint à leurs connaissances absolues dans la matière. Leurs principes commerciaux sont stricts et larges, ce qui explique la droiture de leurs relations avec les plus grandes firmes du monde.

Nous sommes persuadés qu'il aura suffi de signaler l'existence de cette usine notamment à nos consuls, pour que ses relations s'étendent encore davantage pour le plus grand bien de notre pays en général.

JEAN ROMAIN.

(Revue Internationale Illustrée).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 15 sep., à 8 heures 1/2

Marche de Paris,	Popy.
Mireille,	Gounod.
Hymnère,	Wesly.
Faust,	Gounod.
La Jambe en bois,	Spencer.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PROPRIANO. — Un acte de courage qui ne doit point passer inaperçu vient d'être accompli dans notre ville.

Le jeune Antoine Cavalta, un bambin de deux ans, était tombé accidentellement à la mer et ne serait infailliblement noyé, si Antoine-Marie Leandri, âgé de six ans, voyant le danger couru par Cavalta ne s'était courageusement porté à son secours.

Malgré ses efforts le jeune sauveteur allait succomber à la fatigue, alors même qu'il était sur le point d'atterrir, lorsque, à son tour, Mme Tomasi, qui se trouvait non loin de là, retrançant l'eau et ramena à la côte sauveteur et sauvé.

Nos plus chaudes félicitations au courageux Leandri Antoine-Marie, ainsi qu'à Mme Tomasi.

ILE-ROUSSE. — En rendant compte des fêtes d'Ile-Rousse et du Concours agricole, nous avons omis de dire que l'éclat de ces fêtes avait été rehaussé, cette année, par un éclairage parfait.

La place Paoli était illuminée *a giorno* par quatre puissantes lanternes de ville, *an Lassi*, de 110 bougies chacune, que la maison Bertrandon, de Paris, avait prêtées gracieusement à la ville d'Ile-Rousse.

Il serait à souhaiter que ce système d'éclairage, très puissant et très économique, fut adopté par toutes les localités où l'éclairage est défectueux.

BONIFACIO. — Hier soir, vers 10 heures, dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, le nommé Zuria Joseph, journalier, qui est en de très mauvais rapports avec sa femme, Nonce Giorgi, de Poggio d'Oletto, huissier de Bonifacio, a tiré un coup de fusil sur la nommée Marcelle, de nationalité italienne, demoiselle de comptoir.

La victime a reçu 32 petits plombs à la tête sur les bras et sur les épaules et, après avoir reçu les premiers soins dans sa chambre, on a dû la transporter à l'hospice civil.

Le nommé Jean-Baptiste V., qui était en compagnie de Marcelle, a reçu lui aussi deux projectiles à côté de l'œil gauche qui ont failli lui faire perdre l'usage de la vue et un autre sur la tête.

L'état des victimes est satisfaisant.

La coupable est entre les mains de la justice.

On attribue ce crime à une vengeance d'amour.

CONFÉRENCES AGRICOLES

M. Fasquelle, professeur départemental d'agriculture, se rendra à Bocognano, le 23 octobre prochain, pour y faire une conférence publique sur l'enseignement agricole et le relèvement économique de la Corse.

Cette réunion aura lieu dans une des salles de la maison commune, à 2 heures 45 de l'après-midi.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'une conférence sera faite le 25 septembre à Corte, et qu'une autre conférence aura lieu le 9 octobre à Calvi.

L'APPEL DE LA CLASSE

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux commandants de recrutement les instructions relatives à l'appel à l'activité des jeunes soldats des classes 1909 et 1908 reconnus aptes au service armé ou au service auxiliaire au cours de la session du conseil de revision.

Conformément à ces instructions le contingent de chaque subdivision de région (service armé et service auxiliaire) sera mis en route aux dates ci-après : le 1er octobre, les hommes affectés aux corps de la cavalerie ; les 3, 4 et 5 octobre, par fractions sensiblement égales, les hommes affectés aux autres armes.

Les « bons absents, » c'est-à-dire les hommes qui ne se seront pas présentés devant le conseil de revision, seront appelés le 1er octobre, les hommes classés comme pontiens de famille seront mis en route le 5 octobre.

Les hommes affectés aux troupes d'Algérie et de Tunisie devront être rendus au port d'embarquement le jour du départ du paquebot : à Marseille, à six heures du matin, et à Port-Vendres, à onze heures du matin.

EXIGEZ LES

GALETTES COSTE

Rondes et Carrées

MARQUE « LE BÉBÉ »

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 15 sep., à 8 h. 1/2

Granada, p. r.,	Garcia.
Le Voyage en Chine, ouv.,	Bazin.
El Nino, boléro,	Routier.
Ernani, fant.,	Verdi.
L'Estudiantina, valse,	Waldteufel

Le Chef de Musique, TIBERI.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 septembre.

La dernière séance de la semaine a été marquée par une certaine indécision due surtout au manque d'affaires qui a été également la caractéristique de la Bourse de Londres. La Rente Française est bien tenue à 97.80. Fonds Etrangers irréguliers. L'Extérieure, le Turc et les Russes se tassent tandis que l'Italien, le Serbe et le Portugais restent très fermes. Tendances toujours des plus satisfaisantes au groupe des Sociétés de Crédit, le Crédit Foncier est à 799 ; les obligations foncières et communales ont un marché très suivi en raison des nombreux avantages que ces titres offrent à l'épargne. Le Crédit Lyonnais conseille son avance à 1.466. Le Comptoir National d'Escompte se retrouve à 837 et la Société Générale à 725.

Le Suez est ferme à 5.468. Les valeurs de transports et d'électricité sont calmes. Valeurs métallurgiques et des charbonnages russes irrégulières. Légère reprise des titres cuprifères : Rio à 716.

Parmi les Mines d'Or Françaises, l'action des Mines du Semaoo est recherchée à 150.

La concession de cette Société est accordée pour l'exploitation de tous métaux et est libre de toutes redevances.

Malgré la faiblesse des valeurs de caoutchouc la Castara Estates est en bonne tendance à 63.50.

Nos Chemins de Fer sont fermes.

VINS ET RAISINS

Paris, 9 septembre.

La température est de nouveau plus fraîche. Les nuits sont froides et il y a d'abondantes rosées le matin. Sur tout le littoral méditerranéen, la sécheresse alterne avec l'humidité, qui favorise le développement et la maturation du raisin. Sur certains points de l'Hérault et de l'Aude, on constate des attaques de mildew. Les régions si éprouvées du Beaujolais et du Mâconnais ne paraissent pas avoir subi de nouveaux dommages. Dans le Centre et le Centre-Nord et l'Ouest, on aurait besoin de chaleur en septembre et un beau mois d'octobre pour regagner les retards dans la véraison. Dans le Sud-Ouest, on signale une recrudescence de mildew, notamment dans quelques parties du Bordelais.

Les transactions sont assez suivies en dépit du haut prix. Dans le Midi les vins les plus ordinaires sont tenus vers 38 francs. En bonne marchandise courante, on traite sur la base de 40 frs. Les qualités supérieures se cotent de fr. 42 à 43 et bon nombre de détenteurs continuent à demander 45 fr.

Dans le Roussillon, les 100 kilos de raisins sont payés 25 et 26 frs par des acheteurs venant d'Allemagne et de Suisse.

En Bordelais, on trouve difficilement des vins ordinaires au-dessous de 450 francs le tonneau.

En Algérie, les vins de primeurs atteignent maintenant les cours de 3 frs le degré sur souche. On a payé, sur cette base, plusieurs caves complètes, comprenant des vins rouges, rosés et blancs. On paris aujourd'hui de fr. 3.25.

A Bercy Entrepôts, le marché reste toujours assez actif par suite des demandes des négociants aux représentants des producteurs du Midi et de l'Algérie. Les prix pratiqués pour les vins nouveaux restent entre 30 et 35 fr. l'hectolitre nu au vignoble.

Nécrologie

Mademoiselle MARIE MOYNIER

Il y a trois mois, Mlle Marie Moynier se faisait une piqûre à la main, avec son porte-plume, en rangeant son bureau ; quelques jours après la main s'enflait démesurément, puis le bras, et cela au milieu de souffrances aiguës et continuelles. Elle a passé ainsi par des accalmies, des douleurs moins persistantes, mais toujours dans un état très alarmant pour son entourage. Lundi, elle cessait de souffrir et s'endormait dans la paix du Seigneur.

Mlle Marie Moynier se trouvait au milieu de nous depuis une cinquantaine d'années. Jusqu'à ces derniers temps elle avait collaboré à la direction de ce pensionnat où se formait l'élite de nos demoiselles et qu'on n'a pas vu disparaître sans regret. Pendant que ses sœurs rentraient sur le Continent, Mlle Marie Moynier ne put se résoudre à quitter notre ville où elle comptait tant de solides amitiés parmi ses anciennes élèves et leurs familles. Sa grâce charmante, sa conversation vive et enjouée, son affectueux dévouement, sa bonté faisaient qu'on se disputait sa compagnie.

Aussi, lorsqu'on apprit qu'elle était sérieusement malade, s'empressa-t-on de tous côtés autour d'elle pour la soigner, la consoler, s'efforcer d'atténuer ses souffrances. Elle put se convaincre que l'amitié, la reconnaissance, le désintéressement n'étaient pas des mots vides. Mesdemoiselles Biagini en particulier ont déployé un dévouement à toute épreuve.

La levée du corps a été faite à une heure de relevée en présence d'une foule d'amis. Le cortège s'est dirigé vers Pozzo-Brando où ont eu lieu les obsèques. L'inhumation a été faite dans la chapelle mortuaire de la famille Ferdinandi.

Nous prions nos bien sincères condoléances aux familles Moynier, Montaignac et Jeanselin.

ETAT SIVIL

Naissance.

Pernici Marie-Thérèse. — Poletti Annonciade-Marie-Louis-Rose. — Giustini Frazoise.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20° à midi 20 5 + à 6 heures du soir + 18° Maxima + 24° Minima + 16 2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm.. 6 heures du soir, 761 mm.

Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

Ecole centrale

M. Jacques Gavini, le plus jeune des fils de l'ancien député de Calvi, qui vient de terminer son service militaire au 2e régiment d'artillerie à pied, a été définitivement admis à l'Ecole centrale des arts et manufactures avec le numéro 17.

Nous le félicitons très chaudement de ce beau succès.

Décès

M. Charles Pietri, Chef de cabinet adjoint de M. le Préfet de la Corse, vient d'avoir la douleur de perdre sa petite fille, âgée de 22 jours.

Les obsèques de ce petit ange ont eu lieu dimanche, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Nous adressons à M. et Mme Charles Pietri, et à leur famille nos bien sincères condoléances,

Insectes nuisibles

La Station entomologique de la Faculté des Sciences de Rennes fournit gratuitement tous les renseignements concernant les moyens à employer pour détruire les insectes nuisibles.

Ecrire à M. F. Guitel, professeur à la Faculté des Sciences de Rennes en lui envoyant le nom ou un échantillon de l'insecte à détruire.

Gnons ... conjugaux

Les habitants de la rue Neuve, qui assistèrent à la scène de ménage survenue, *coram populo*, entre Ch.... Don Jérôme et sa femme Angèle, ne perdirent pas tout à fait leur temps. J'en connais même qui n'auraient pas hésité à payer leur place pour être témoins du fait.

Ayant appris que l'alcool est un nourrissant, Ch.... Don Jérôme, commissionnaire à ses heures se pocharde régulièrement, pour faire de la suralimentation, et, quand il est paf, il cogne sur sa femme. Celle-ci fatiguée d'encaisser, lâcha un beau jour — il y a de cela un mois — son boxeur de mari et alla vivre avec un certain C., cordonnier de son état.

Hier donc, le Ch.... rencontra sa femme, et lui fit, en pleine rue, la plus belle scène de jalousie qu'un vaudevilliste puisse rêver — pensez donc, il a 48 ans et sa femme 59.

Invectives, supplications, coups de poing, tout cela se mêlait dans une abracadabrante salade, aux éclats de rire des spectateurs, qui se gardaient bien d'intervenir.

Enfin M. Canori, notre vigilant inspecteur, arriva sur les lieux. Retenant une forte envie de faire chorus avec les rieurs, il empoigna les deux belligérants et les conduisit au poste où procès-verbal fut dressé.

La jalousie est une bien belle chose !

Maladies des Yeux

Nez, Oreilles et Gorge.

AVIS. — Le cabinet du docteur Eliachef, médecin oculiste de Paris, est transféré 25, Bd Paoli, 25, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures, pour toutes maladies des yeux, nez, oreilles et larynx.

Avis

M. KAISER a l'honneur d'informer ceux de ses amis qu'il n'a pu rencontrer à cette tournée, qu'il aura le plaisir de les voir en octobre prochain pour le compte de la Maison Marquette, marchand tailleur, 35, rue Pavillon, Marseille.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU*, *4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengia), au 1er étage.

Important

Le type « sec » dans les Rhums comme dans les Champagnes exige la qualité et la vieillesse. *LE RHUM GRANDS MORNES DE GET FRÈRES* revêt toutes ces perfections : il est sec, pur, authentique et vieux.

(Avis des sommités médicales).

On demande

Agents régionaux demandés pour placement feuille imprimée. Vente facile. Bons profits. Ecrire avec références à : The London Printed String Co., 48, Cranley Gardens. London. N.

Nouvelles Religieuses

PÈLERINAGE DE LA BALAGNE. — Le Pèlerinage des paroisses de la Balagne à Notre Dame de La Vasina est renvoyé au 3 octobre.

Les personnes qui désirent y prendre part sont priées de s'adresser à leur Curé, ou à M. le Curé de l'Ile-Rousse.

ORATOIRE SAINT-CHARLES. — Aujourd'hui, 15 septembre, octave de la Nativité de la T. S. Vierge, il y aura messe basse à 9 heures.

Le soir, à 7 heures et demie, vêpres suivies de la procession avec la statue de N. D. de La Vasina, et baisement de la Relique.

N. B. — Les membres de l'officialité et de l'administration de Saint-Charles profitent de l'occasion pour remercier bien sincèrement la population bastiaise de son respect religieux pendant toute la neuvaine et le jour de la fête de N.-D. de La Vasina.

Merci aux fidèles et surtout aux procureurs et procuratrices pour leurs généreuses offrandes !

L'officialité tenant à donner satisfaction à la population de la Haute-Ville, qui le mérite bien — a décidé que la procession de jeudi soir monterait par le Boulevard Saint-Angelo et descendrait par la rue Droite.

Aussi, elle prie les habitants de ces quartiers d'illuminer leurs fenêtres au passage de la procession, en l'honneur de N.-D. de La Vasina.

Pensionnat d'Urbalunga

Rentrée : Samedi, 1er octobre

SOCIETES & SYNDICATS

LES INTIMES. — Société d'excursions scientifiques. Samedi, 15 courant, à 9 heures du soir, assemblée générale extraordinaire, au siège social.

Prière d'être exact.

Le Président.

LA HERNIE

La Méthode CLAVERIE de Paris est la seule qui doit être adoptée pour soulager et guérir cette infirmité

Tous nos lecteurs connaissent la réputation universelle acquise par M. CLAVERIE, le renommé Spécialiste de Paris, (234, Faubourg Saint Martin).

Des milliers de personnes habitant notre contrée ont été soulagées et guéries grâce à l'intervention bienfaisante de cet éminent praticien, dont l'incomparable méthode est sans rivale au monde.

Aussi c'est toujours avec le même plaisir que nous pouvons annoncer son arrivée dans notre région à tous ceux qui attendent avec impatience sa venue, assurés qu'ils sont de trouver, grâce à l'application de ses merveilleux appareils brevetés, imperméabilisés et sans ressort, et aux conseils de sa haute expérience professionnelle, un soulagement immédiat à leurs souffrances.

Que tous ceux de nos lecteurs et de nos lectrices atteints de **Hernies, Descentes, Efforts, Déplacements des organes**, ne manquent donc pas de se rendre auprès de M. CLAVERIE qui recevra de 9 h. à 5 h. à :

BASTIA, dimanche 25 et lundi 26 septembre, Hôtel de France.

CALVI, mardi 27, Hôtel Colombani.

ILE-ROUSSE, mercredi 28, Hôtel de Cuvani.

CORTE, jeudi 29, Hôtel Paoli.

AJACCIO, vendredi 30 et samedi 1er octobre, Hôtel de France.

Ceintures spéciales pour rein mobile, Descentes de matrice, Déplacements des organes, Bas élastiques pour varices.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00513

COURSE DE PARIS

13 sept. — 14 sept.

Rentes de 3 0/0 ancien . 97.90 — 97.90
de 3 0/0 amortis . 98 00 — 98.00
ex-coupon

AJACCIO

DÉPART DE M. LE PRÉFET

Ajaccio, 14 septembre.

M. Edmond Fabre, quoique toujours souffrant, s'est embarqué ce soir sur le paquebot de Marseille.

M. le Préfet de la Corse est parti avec sa famille, pour Nîmes, où il va passer une partie de son congé.

Nouvelles Militaires

Artillerie

Paris, 14 septembre.

MM. Garrigues et Rouge, aspirants à l'école d'administration militaire de Vincennes, qui ont satisfait aux examens de sortie, sont nommés officiers d'administration de troisième classe et affectés à la Direction d'artillerie de Bastia.

Au « Journal Officiel »

Pensions de retraite

Paris, 14 septembre.

M. Zevaco, né à Ajaccio, surveillant de première classe des établissements pénitentiaires, reçoit une pension de retraite de 1.504 francs.

M. Polotti, né à Pianello, surveillant de première classe aux établissements pénitentiaires, reçoit une pension de retraite de 1.344 francs.

TOULON

ABORDAGE entre Sous-Marin et Remorqueur

Toulon, 14 septembre.

Un accident, dont les conséquences auraient pu être très graves, s'est produit aujourd'hui sur notre rade.

Le sous-marin *Monge*, revenant de faire des exercices d'immersion, rentrait dans la rade en plongée. Etant revenu à la surface, le sous-marin heurta très violemment le remorqueur *Vigoureux*.

Il n'y eut heureusement pas à regretter d'accident de personnes, mais les deux navires ont eu de fortes avaries.

Lancement d'un Sous-Marin

Toulon, 14 septembre.

Ce matin, à neuf heures, en présence du préfet maritime de Toulon et des principales autorités, a eu lieu le lancement du sous-marin le *Charles Brun*.

L'opération du lancement a eu lieu au Mourillon ; elle a parfaitement réussi.

Notre marine compte une redoutable unité de plus.

Torpilleurs et Sous-Marins

Toulon, 14 septembre.

Le vice-amiral Philibert, inspecteur permanent des flottilles, qui a arboré son pavillon sur l'*Amiral Tréhouart*, portant le guidon du capitaine de vaisseau de Marliave, commandant supérieur des flottilles de sous-marins et de torpilleurs, a assisté aujourd'hui, aux Salins d'Hyères, au concours de tir d'honneur entre les flottilles de torpilleurs de Toulon, d'Ajaccio et de sous-marins de Toulon.

Ce concours se continuera demain.

LES REINES DE PARIS à Venise

Paris, 14 septembre.

La reine des reines de Paris, accompagnée de son gracieux et adjuvant cortège, est acclamée de plus en plus tous les jours.

Des fêtes grandioses ont été organisées, en leur honneur à Naples et à Rome.

Aujourd'hui une réception inoubliable a été offerte, à Venise, à nos superbes Parisiennes.

De riches cadeaux ont été remis aux reines de Paris par la municipalité et le comité des Fêtes de Venise.

Nos belles Parisiennes quittent ce soir Venise, bien à regret, pour rentrer à Paris.

CHERBOURG

AUX MANŒUVRES NAVALES

ABORDAGE entre Cuirassé et Torpilleur

Cherbourg, 14 septembre.

L'escadre de Cherbourg effectuait hier soir des manœuvres de nuit, lorsque un abordage se produisit entre le cuirassé *Bouvines* et le contre-torpilleur *Dantzig*.

Le cuirassé *Bouvines* n'ayant pas aperçu le contre-torpilleur qui, suivant l'ordre reçu, naviguait, tous ses feux masqués, prit le *Dantzig* en flanc.

Les dégâts, sans être très graves, sont néanmoins importants, mais ils n'empêchèrent pas le contre-torpilleur de rentrer au port par ses propres moyens.

Le navire abordé a eu deux cloisons étanches crevées. Il a été tout de suite conduit au bassin aux fins de réparations.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Le préfet maritime de Cherbourg a fait ouvrir une enquête pour déterminer les responsabilités.

Grandes Manœuvres DE PICARDIE

Paris, 14 septembre.

Les grandes manœuvres de Picardie entrent dans la phase la plus intéressante.

Le thème général est le suivant : pendant que deux armées en groupes bleue et rouge sont aux prises sur un théâtre d'opérations éloigné du littoral, le parti bleu a réalisé un débarquement important sur les côtes de Normandie.

Les officiers étrangers, délégués par leurs gouvernements aux manœuvres de Picardie, sont arrivés ce matin sur le terrain des opérations en automobiles, venant de Beauvais.

Sept officiers français ont été mis par le ministre de la Guerre à la disposition des missions étrangères.

Le général Carnegross, chef d'état-major général de l'armée russe, assiste aux manœuvres, accompagné du général Lallaut de Ladébat, chef d'état-major général.

Vingt-huit Etats ont envoyé des officiers aux manœuvres de Picardie.

Le Président de la République

M. Fallières, qui est arrivé hier soir à Beauvais, dans le plus strict incognito, a quitté ce matin, de bonne heure, l'hôtel de la Préfecture où il est descendu, pour assister à la manœuvre de ce jour, une des plus intéressantes.

Le Président de la République, qui est accompagné du général Brun, ministre de la Guerre, a été reçu sur le terrain de manœuvres par le général Michel, directeur général.

Le Choléra EN ALLEMAGNE

Paris, 14 septembre.

Le terrible fléau vient de faire son apparition en Allemagne.

A Marienbourg on a constaté, aujourd'hui, trente cas de choléra, dont six cas suivis de mort.

La population est affolée ; les mesures les plus énergiques sont prises pour circonscrire le redoutable fléau.

EN ITALIE

Dans les Pouilles

Paris, 14 septembre.

La situation devient, dans les Pouilles, de plus en plus rassurante.

Les cas de choléra diminuent de plus en plus, et, grâce aux mesures prophylactiques qui ont été prises et poursuivies, la terrible épidémie ne s'est pas propagée en dehors des Pouilles.

On avait annoncé que quelques cas avaient été signalés à Naples.

La nouvelle est officiellement démentie aujourd'hui. Naples est indemne.

Pensionnat « Jeanne d'Arc »

Mlle CARDERA a l'honneur de prévenir les familles qu'elle a transféré son Ecole privée du local qu'elle occupait rue Spinola, n° 2, dans l'ancien Etablissement des Religieuses de Saint-Joseph, Boulevard de Cardo, avec annexion d'un internat et d'un demi-pensionnat.

L'ouverture aura lieu le 1er octobre et la rentrée des classes est fixée au mardi 4.

L'Union

Compagnie Anonyme d'assurances entre l'homme, le toit et sur la Vie humaine

Fondée en 1828 et 1829

Etablie à Paris, en son Hôtel, Place Vendôme, 9

L'*Union Incendie* est actuellement, de toutes les Compagnies françaises, celle dont l'encaissement est le plus élevé.

Le total des sinistres payés par l'*Union-Incendie*, depuis sa création, s'élève à *Trois cent soixante-dix-huit millions.*

Assurances sur la Vie entière Mixtes, à terme fixe, dotales

Rentes viagères

Pour tous renseignements et tarifs, s'adresser au siège de la Compagnie, à Paris, ou à M. PÉRIER, agent principal, 20, Boulevard Paoli, à Bastia.

Tuilerie et Briquetterie MÉCANIQUES

USINES À FRANCARDO

F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressées

Briques à plancher pour fers à I

Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,30 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.

Envoi sur demande d'échantillons et prix

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

FERS et Aciers de toutes catégories,

Zinc, Plomb, Tuyaux, Gueltières

Matériaux de construction de toutes sortes

Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins de vente : (BASTIA, 2, Avenue Carnot. (CORTE, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

Imprimerie Commerciale Cyrnos

Société anonyme en formation, au capital de 25.000 francs, divisé en 250 actions de 100 francs chacune. Payables :

25 francs en souscrivant.

50 francs à la répartition.

Et 25 francs dans les conditions indiquées aux statuts.

100 francs.

Les souscriptions sont reçues à Ajaccio :

1° En l'étude de Me Godde, notaire à Ajaccio,

2° Et à la Société de Banque et de Commerce (ancienne banque Bozzo Costa).

La souscription sera close le 1er octobre 1910.

Très Prochainement

Ouverture

des Ateliers de Photographie J. MORETTI

Successeur de Paccioni

Boulevard Saint-Angelo en face le Petit Lycée près du Palais de Justice

BASTIA

RAISINS

A vendre 15 000 kilos de raisins, qualités de choix, du domaine de Morsello, territoire de Meria (Cap Corse), appartenant à M. S. Vallecalle.

Prix à débattre après visite au vignoble.

Maison L.-N. MATTEI

Champagnes de Marque *Bon Marché*

Comte Laroche, carte noire.	2.00 la bout.
Carley carte bleue . . .	3.00 id.
Marconay	3.25 id.
Léon Chandon, carte perle .	3.50 id.
Caste Foicher, carte bleue .	4.00 id.
Léon Chandon, carte bleue .	4.50 id.
Théophile Roeder. . . .	5.00 id.
Moët et Chandon, carte bleue	5.89 id.
Louis Roederer.	8.50 id.

N. B. — Par panier de 12 bouteilles on fait une réduction de prix.

DÉMÉNAGEMENTS

POUR TOUS LES PAYS

DÉPOT DE CADRES POUR MOBILIERS

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A. PAGOANI, 7, Route du Cap BASTIA

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en tous genres. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
2.500 ŒUFS
NOTICE gratis et franco
LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes
REVUE-GUIDE POPULAIRE PRATIQUE 3 fr. par an.
Fr. MAESTRACCI
AJACCIO (Corse)

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE LA CORSE 40 Cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris
PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
Jardins & Basses-Cours
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO 15 CENTIMES.
ABONNEMENTS REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON pour UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de : fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
éclairage puissant et consommation minime

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 fois par mois, contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 5e, 3e et 4e pages.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 3, r. du 4-Septembre

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez un Exemplaire de la Revue de la Bourse et de la Banque, 49, rue de Vivienne, Paris, qui vous enverra gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez aisément compte de la rigueur de ses informations et de la valeur de ses conseils. — Abonnement : 5 francs par an. Etranger : 10 francs.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Rocfaulli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sangiolo, Cours Napoléon, à Ajaccio.

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES
Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Hte L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. ORLANDINI

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 256 — VENDREDI 16 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLANDINI, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un an : 30 francs.
Le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00514
BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Soleil : (Heure nationale)
Lever, 5 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 0 m.
Premier quart., le 11 — Pleine Lune, le 18
Fête d'Aujourd'hui : Saint Cornelius.
Fête de Demain : Stimagtes de St François

15 SEPTEMBRE

ENCORE L'APAISEMENT

Quatre Interpellations différentes. — L'opinion de M. Fallières. — Que fera M. Briand ?

En attendant le discours-programme qui est annoncé pour bientôt, et dans lequel M. Briand apportera les « précisions » qu'on a si ardemment réclamées de divers côtés, plusieurs chefs de groupe ont embouché la trompette et ont fait connaître leur opinion sur l'orientation politique qu'ils désiraient voir adopter dès la rentrée.

Mais les mots — ceci ne date pas d'hier ! — ont l'étrange propriété de changer de sens selon qu'ils sont prononcés par tel ou tel homme politique. C'est ainsi que les mots de « détente » et « d'apaisement » servent alternativement, si l'on en croit les chefs de groupe, les intérêts des partis les plus divers. Il faudrait pourtant savoir à quoi s'en tenir ?

Voici, par exemple, M. Compère-Morel, porte-paroles des socialistes :

« Je suis pour l'apaisement, dit-il, si le Président du Conseil a voulu dire par là que les gens au pouvoir ne devaient plus se servir de leur puissance politique pour brimer ceux qui ne pensaient pas comme eux ; que les préfets et sous-préfets ne devaient plus refuser toute justice administrative aux administrations municipales coupables d'être conservatrices, progressistes ou socialistes ; qu'il était nécessaire de faire disparaître les délégués-mouchards, dont le rôle consiste tout simplement à susciter le trouble dans les communes où la majorité des citoyens n'épouse pas leurs conceptions politiques et philosophiques. »

Voici maintenant l'opinion des Républicains tout court, ceux que l'on pourrait appeler les « Briandistes. » C'est M. Maxime Lecomte, sénateur du Nord, qui nous la donne :

« On peut choisir... une politique d'action démocratique soutenue, défendant notamment les lois de laïcisation, par l'abrogation complète de la loi Falloux, l'organisation efficace du contrôle des écoles libres, des sanctions sévères contre ceux qui veulent se substituer à l'Etat pour diriger les écoles publiques. Les cléricaux crieraient : persécution ! — La majorité républicaine répondrait : action nécessaire ! »

— « Ce n'est pas du tout de cela qu'il s'agit ! réplique M. Mézières, sénateur progressiste de Meurthe-et-Moselle. Ce que M. Briand propose et que nous devons tous accepter comme un bienfait, c'est la fin de la pression dont étaient victimes tous les indépendants, c'est l'administration rappelée à son rôle qui est d'administrer, de faire aimer la République par son esprit de justice, au lieu de la faire craindre par ses mauvais procédés. »

Voici enfin M. Ferdinand Buisson, parlant au nom des radicaux-socialistes : « Si l'apaisement, dit-il, devait ressembler, de près ou de loin, à un geste de recul, s'il paraissait sous-entendre, ou seulement laisser espérer vaguement, sous couleur de concessions possibles, l'abandon tacite ou hypocrite de n'importe quel article du programme républicain, il n'y aurait qu'une voix pour dénoncer la trahison... »

Bornons là ces citations. Nous avons assez démontré combien la diversité des opinions émises est favorable à l'équivoque. Or, c'est cette équivoque qu'il convient précisément de dissiper, si l'on veut réaliser véritablement l'apaisement et l'union dans le pays.

Essayons de nous y reconnaître. M. Ferdinand Buisson a parlé de « recul, » de « trahison. » Voilà de bien grands mots ! Mais il n'est, fort heureusement, point question de cela. Nous avons la conviction que, dans la pensée du président du Conseil, qui ne peut pas être suspect de réaction, le programme républicain demeure entièrement intact, sans réticences. Pour pouvoir parler d'apaisement, ou plutôt pour pouvoir se rallier à la politique d'apaisement, il faut donc, d'abord, ainsi que l'a déclaré M. Briand lui-même, ne pas être l'adversaire du programme laïque du parti républicain.

La seule divergence qui peut exister entre les républicains ne réside, par conséquent, que dans *la manière d'appliquer* la formule d'apaisement. Simple question de forme, que le président du Conseil, avec son autorité habituelle, aura tôt fait de dissiper.

Prenons deux exemples, parmi les réformes les plus importantes inscrites à l'ordre du jour : la réforme scolaire et la réforme électorale.

La question scolaire peut être solutionnée de deux manières : par le monopole et, dans ce cas, pas d'apaisement possible, ou bien par la liberté contrôlée. On peut trouver dans cette dernière formule un terrain d'entente satisfaisant tous les républicains ; c'est précisément la solution préconisée par M. Briand.

La réforme électorale comporte elle aussi deux solutions : sans représentation proportionnelle la majorité conserve tous ses droits jusqu'à l'arbitraire. Avec la représentation proportionnelle, les minorités participent au pouvoir aux dépens de la majorité. Or, on sait que M. Briand a déposé un projet de réforme électorale avec représentation des minorités.

Pour compléter et rendre tangibles ces dispositions pacifiques, il faudra certainement que les fonctionnaires — quelques-uns du moins — changent de manière, qu'ils fassent leur métier simplement, sans s'occuper de politique.

Il faudra, par exemple, que le juge de paix ne se soucie pas de savoir si son justiciable est en bons termes avec le député, afin de « saler » sa condamnation en conséquence. Il faudra que le percepteur ne se vante pas (comme cela vient d'arriver) d'accorder des délais de paiement aux seuls amis du député, tandis qu'il envoie immédiatement l'huissier à ceux qui sont susceptibles de voter contre. Il faudra que l'instituteur soit libre de serrer publiquement la main du curé, s'il croit celui-ci estimable, sans nuire à son avancement, etc., etc.

Tout cela constitue *l'apaisement*. Mais n'est-ce pas cette même politique que préconisait M. Fallières, lorsqu'il disait, il y a quelques jours, aux maires de la Savoie : « On administre avec les hommes de son parti, mais on administre pour tous. Vous devez être équitables. Quand on a l'honneur de représenter la République, il faut surtout être bon et juste. Vous devez faire aimer la République en accordant justice égale pour tout le monde... »

M. Briand, chacun le sait, gouverne en parfaite communion d'idées avec le Président de la République. Dans ses prochaines déclarations, il n'aura qu'à répéter et préciser cette formule du chef de l'Etat, pour dissiper les dernières inquiétudes et réaliser l'œuvre d'apaisement intégral que le pays attend de lui.

Henri BRUMONT.

LE VAL ROSE

Si quelquefois, par bonheur, vous avez parcouru la route si capricieuse et si blanche, qui, par le col de Teghime, mène de Bastia à un golfe enchanteur, il est impossible qu'un coin tout fleuri, à petite distance de Saint-Florent, n'ait arrêté votre regard.

C'est un frais vallon, traversé par un ruisselet qui murmure sans jamais gronder, et qui a oublié le ton hautain mêlé de *cocorri* et de *lamenti*, de ses frères des monts, pour un gentil gazouillis.

L'endroit n'est pas grandiose ; il est tout simplement joli.

La route borde le val. Des lauriers roses géants se baignent dans le cours d'eau. Ils ont rempli le vallon, chaque année plus grands et plus touffus. Parmi eux, des myrtes, des arbousiers, des lentisques, des cystes, des thyms odorants, et toute la flore parfumée des maquis corses.

Le ruisseau rouge tout doucement le pied d'une montagne entière faite de cette pierre de Saint-Florent, au grain si fin, estimée des architectes et des sculpteurs ; les falaises abruptes se mirent dans l'eau. Sur le roc ont pris naissance des fouillis de figuiers sauvages, à la ramure impénétrable, d'capriers et de chèvrefeuilles. Tous abaissent doucement leurs cimes vers l'eau limpide.

Un peu plus bas, de grands cotonniers mêlent leur vert tendre, leurs fleurs blanches à cette brousse parfumée. De grands oliviers veulent aussi prendre part à la fête, avec les peupliers sveltes et les saules respectables ; les saules se pressent à grand peine pour voir l'eau. Mais, c'est toujours le laurier rose qui domine. Il est le souverain du val, et les autres plantes lui sont soumises.

Et ce jardin, que Dame Nature se complaît à rendre chaque année plus magnifique.

Je connais en Corse des endroits frais et fleuris ; les vallons d'Alesani et du Nolo m'ont révélé des coins admirables. Mais aucun pour moi ne vaut ce val, où souffle librement la brise vivifiante de la mer.

Les Saint-Florentins sont justement fiers de leurs gigantesques bouquets de *Belladone*, mais ils ont eu le tort de n'y faire cas qu'après que les touristes le leur ont dit.

Dans le pays, cet arbuste passe pour être un poison violent, (de là ce nom si déploré que je viens de citer). Les lauriers roses ont donné naissance à des légendes terribles ; peut-être, ami lecteur, vous en raconterais-je moi-même. Et, plus d'une fois, des bergers de Patrimonio, hantant ces parages, m'ont fait leurs justes remontrances sur la gabe, selon eux funeste, que je cueillais ; et de bonnes femmes, assises sur le pas de leur porte, tricotant ou épluchant les légumes et les tomates de la soupe quotidienne, chuchotaient entre elles, en me voyant revenir enfoui dans des bottes de fleurs roses.

Ces étrangers sont si bizarres ... !

PAUL D'ENPT.

CONFÉRENCES AGRICOLES

M. Fasquelle, professeur départemental d'agriculture, se rendra à Bocognano, le 23 octobre prochain, pour y faire une conférence publique sur l'enseignement agricole et le re-

---

31 — Feuilleton du Petit Bastiais

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

VII

LE PASSÉ D'UNE INGÉNUE

Mais, à sa grande surprise, dès sa première tentative, il fut repoussé. Il ne se découragea pas. Redevenant très réservé, et affichant des mines langoureuses, il laissa entendre à la jeune fille qu'il ne pouvait rester plus longtemps dans une maison où il se sentait foncièrement antipathique, et qu'il allait prier M. Bourgueil de chercher un autre employé qui aurait des chances de plaire davantage à Mlle Solonne. Celle-ci ne répondit que par des railleries qui piquèrent au jeu l'ancien maréchal des logis. Essayant une nouvelle tactique, il affecta alors de ne plus s'occuper d'elle. Il avait trouvé le moyen infaillible. Sûrement recommença bêtement imprudemment — et imprudemment — à provoquer de ses œillades incendiaires l'entrepreneur secrétaire. La part du diable devenait trop belle, et le jeune homme possédait trop à fond son métier de séducteur pour qu'un dénouement inévitable ne s'imposât pas à bref délai.

Un après-midi où Denis Bourgueil était allé visiter ses vignes dans le voisinage, Sidonie, entre chien et loup, s'aventura, sous un prétexte quelconque, dans le bureau paternel où le secrétaire était en train de travailler. Quand elle en ressortit, elle était la maîtresse d'Albert Varenne. Lorsqu'elle reprit possession d'elle-même, elle ressentit un très grand dépit, absurdie de s'être brûlée si cruellement à force de jouer avec le feu. L'occasion qui s'offrait à l'ancien chasseur d'Afrique semblait inespérée. Sans son si maille en sortant du régiment, il avait en confiance en son étoile ; mais, malgré sa brutale conception de la vie et bien que les scrupules ne le ghoussent guère, il n'avait pas osé tout de suite porter si haut son vol. Il essaya d'être à la hauteur de son bonheur et de tirer de sa victoire tout le parti qui était à sa merci. Le marchand de vins Bourgueil, qui étiquetait ses bouteilles de cartes multicolores, suivant la formule de ses prix courants, allait se voir présenter la carte d'orate.

Toutefois, le séducteur, dont la fatuité n'était pas incompatible avec la rouerie qu'il tenait de son origine normande, comprenait qu'il fallait éviter de rien livrer au hasard, et surtout choisir le moment de donner l'assaut à une place aussi bien fortifiée. Aussi se décida-t-il à procéder par des travaux d'approche. L'employé était en excellents termes avec son patron. Celui-ci, dont nous connaissons le sang froid et la ronde brusquerie, s'entretenait assez familièrement avec celui-là, entre deux balances de comptes. Le patron étant veuf, l'employé célibataire, il arrivait souvent que l'entretien s'égarait sur le chapitre féminin.

Un jour où la conversation avait pris ce tour, Albert Varenne s'avisa de raconter une histoire qui venait, disait-il, d'arriver à un de ses amis. Il s'agissait d'un jeune homme pauvre qui avait courtisé la fille d'un de ses chefs avec une ardeur et un succès tels qu'un mariage entre eux avait fini naturellement par s'imposer.

— Pourquoi ?.. interrompit brusquement Denis. Je ne vois pas du tout que ce dénouement soit de rigueur !

— Cependant, monsieur Bourgueil, si la jeune fille aime l'homme qui l'a séduite au point de lui avoir tout accordé ?..

— Laissez-moi donc tranquille !.. Avec ça que c'est difficile d'abuser d'une fillette sans expérience !.. Ça croit tout ce qu'un monsieur lui raconte, pourvu qu'il ait de belles moustaches... Comme les vôtres, tenez !

Oh ! monsieur Bourgueil...

— Non, mon ami !.. Le vrai devoir d'un père de famille, en pareil cas, loin de donner sa fille en mariage à son galant, est au contraire d'empoigner le quidam au collet, et de lui envoyer son pied où vous savez, en regrettant de ne pouvoir pas l'étrangler, puisque c'est défendu dans les pays civilisés !

Albert grimaça un sourire d'aquiescement.

— Oui, je conviens, en effet, que ce doit être la première pensée d'un père, son premier mouvement...

— Le seul bon ! Et celui, en pareil cas, auquel j'aurais certainement recours moi-même !.. Vous n'avez pas l'air convaincu, poursuivit-il avec un gros accès de gaieté triviale... Eh bien ! mon bon, je ne vous engage pas à essayer !

— Monsieur Bourgueil !.. reprit Varenne comme si une pareille supposition le scandalisait péniblement. Me supposeriez-vous capable ?..

— Mais non, mon bon ami, rassurez-vous !.. Il ne saurait être question de vous, pas plus que de ma fille, qui ne se mettrait certes pas dans le cas dont vous parlez... Quant à l'autre petite, dont vous venez de me narrer la mésaventure, elle me paraît être du bois dont on fait les drôlesses !

— Justement, répartit Albert, en pareilles circonstances les parents n'ont-ils pas tout intérêt à décliner les responsabilités futures en mariant leur fille ?

— A vrai autre que son séducteur, je vous l'accorde !

— Si elle ne veut épouser que lui ?

— Mon cher, ce qu'elle veut surtout, votre jeune farceuse, c'est le mariage qui, au lieu de l'humilier, lui donnera toutes les libertés que réclame sa vertu facile !.. Offrez-lui Jacques, Pierre ou Philippe, elle ne regrettera qu'une chose : c'est de ne pas pouvoir les prendre tous les trois... Heureusement ce n'est que partie remise !

— N'importe ici-il pas, avant tout, à la famille, de sauver l'honneur ?

— Puisqu'il est perdu !.. Allez donc le rattraper !.. Il est loin s'il court encore !

— Mais cadet de la famille ?..

— ... Ne saurait consister en aucun cas à sanctionner le crime de ce gredin en lui donnant sa belle !.. Comment !.. Un homme vous vole clandestinement, et, pour expiation, vous lui mettriez légitimement dans la main ce qu'il vous a dérobé !.. Gribouille ne rêverait pas une autre réparation !

— Ainsi, vous ne marieriez pas la jeune fille à l'homme qu'elle a choisi ?

— Jamais !

— Même s'il survenait un enfant ?..

(A Suivre).

GRAND BAR SOAVI
CAFÉ EXPRESS
CHOCOLAT EXPRESS

lèvement économique de la Corse.

Cette réunion aura lieu dans une des salles de la maison commune, à 2 heures 45 de l'après-midi.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'une conférence sera faite le 25 septembre à Corte, et qu'une autre conférence aura lieu le 9 octobre à Calvi.

Conseil d'Arrondissement

Canton de Prunelli di Fiumorbo

Les électeurs du canton de Prunelli sont convoqués pour le 08 courant à l'effet d'élire un membre du Conseil d'arrondissement.

Trois candidats sont en présence, ce sont :

M. Achilli, maire de Isolaccio, soutenu par M. Giudicelli, conseiller général.

M. Colombani, juge suppléant, soutenu par M. Casabianca Don-Pierre, ancien conseiller général.

M. Charles Antoni, maire de Serra-di-Fiumorbo, candidat protestataire.

On dit qu'à la dernière heure surgira une nouvelle candidature, celle de M. Simedei, et que M. Achilli disparaîtrait alors pour apporter tout son concours à M. Semidei. L'élection de celui-ci serait assurée à une forte majorité.

Union Générale des Corses et Amis de la Corse

(Section de Propriano)

Dans le but de former à Propriano, une section de l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse, quelques compatriotes se sont réunis, à l'Hôtel de Ville, le dimanche 28 août 1910.

La séance a été ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Charles Bartoli, maire.

Après avoir félicité chaleureusement les initiateurs du mouvement, M. Bartoli donne la parole à l'un des convocateurs. M. Paganucci, commis principal des douanes.

Dans un exposé lumineux et clair, ce dernier indique le but vers lequel doivent tendre nos efforts, les efforts de tous les Corses et Amis de la Corse, afin de faciliter le développement économique, intellectuel et moral de notre Ile.

Les assistants très nombreux accueillent cet exposé par des applaudissements nourris.

M. Joseph Mondoloni vient ensuite donner lecture des statuts de l'Union, et invite ceux qui désirent y adhérer à se faire immédiatement inscrire.

Les adhésions des personnes ci après désignées ont été aussitôt enregistrées et les cotisations recueillies.

Mme Vve Leca, négociante à Propriano, MM.

Bartoli Charles, maire.
Ottaviani Ange-Toussaint, adj. au maire.
Carboni Jean-Martin, recev. des douanes.
Mondoloni Joseph, com. p. des douanes.
Serra François, comptable.
Mariani, docteur en médecine.
Baglionini François-Marie, rentier.
Pietri Antoine, négociant.
Paganucci, commis principal des douanes.
Lovichi Dominique, négociant.
Casanova d'Aracciani Camille, cons. m.
Marcel, directeur de l'usine de bègs.
Giudicelli, pharmacien.
Canonici, brigadier des douanes.
Nouro Marius, négociant.
Finchi Jacques, négociant.
Berezi Pierre, négociant.
Pandolfi, pharmacien.
de Peretti Annibal, négociant, cons. m.
Martinetti Antoine.
Botti Joseph, café de la Marine.
Peroni Paris, négociant.
Brancaleoni Antoine, repréts. de com.
Giudicelli D.-J., direct. de la scierie méc.
Matei François-Thomas, négociant.
Leonetti Paul, négociant.
Gucci Paulin, café du Commerce.
de Peretti Roch, hôtel de France.
Pietri Michel, représentant de commerce.
Poggionovo, compt. à la maison Lovichi.
Pietri Antoine, employé de commerce.
Casanaggio Paul.
Dupont, hôtel de Propriano.
Mondoloni François, cultivateur.
Tomasini Benoit, employé des douanes.
Giannesini A.-M., commission en charbon.
Benetti C.-A., propriétaire à Viggianello.
Morelli Joseph, entrep en maçonnerie.
Chambellan Paul, syndic des gens de mer.
Santarelli Dominique, négociant.
Casparra, préposé des douanes.
Pierotti, préposé des douanes.
Santarelli Jean, négociant.
Fratacci Jean-Baptiste, cultivateur.
Biondi Marc, capitaine marin.
Colonna Antoine, café de France.
Quilichini J.-A., négociant.

Il est ensuite procédé à la désignation des membres du bureau.

Sont désignés :

Président : M. Carboni, receveur des douanes ; Secrétaire : M. Serra, comptable ; Trésorier : M. Mondoloni, commis principal des douanes.

Prenant place au fauteuil de la présidence, M. Carboni adresse les remerciements des membres du bureau, pour le choix sympathique dont ils viennent d'être l'objet.

Il fait appel à l'union et à la bonne volonté de tous, sans distinction d'opinions, afin de mener à bien l'œuvre entreprise. Il engage les membres présents à faire une propagande active pour être le plus nombreux possible et avoir ainsi des chances d'être mieux écoutés.

Les applaudissements qui soulignent son allocution montrent que ces idées d'union et d'apaisement sont partagées par l'assemblée tout entière.

L'ordre du jour suivant est ensuite adopté à mains levées :

« Les membres de la Section de Propriano de l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse, réunis pour la première fois, à l'occasion de la formation de la Section, adressent au Comité Central et à Jacques Dhur l'expression de leur vive gratitude pour la campagne toute patriotique menée en faveur de notre petite Patrie et comptent sur le dévouement de tous les Unionistes pour attirer l'attention des Pouvoirs Publics sur l'état d'abandon dans lequel on continue à laisser notre département, et en particulier la région Sartenaise, malgré les promesses tant de fois faites et jamais réalisées. »

La séance est levée à 10 heures 30.

Le Président, JEAN CARBONI. — *Le Secrétaire,* SERRA.

Le Trésorier, JOSEPH MONDOLONI.

Une nouvelle section de l'Union Générale des Corses et des Amis de la Corse vient d'être créée à Propriano, grâce au zèle infatigable de MM. Paganucci et Mondoloni.

Le congrès général pour la Corse adresse à tous les membres de ce groupement important ses plus chaleureux remerciements et, fermement convaincu que le relèvement de notre pays ne peut s'opérer que par l'Union de tous ses enfants, fait un pressant appel à toutes les personnes de bonne volonté pour que l'exemple donné par les habitants de Propriano soit suivi dans tous les cantons de la Corse.

Pour le Délégué général absent :

Le Président de la Section Bastiaise,
CAMMALLETTI.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Examens

Nous rappelons que les examens pour l'obtention des brevets de capacité (1re session 1910) sont fixés aux dates suivantes :

Brevet élémentaire : Filles, 3 octobre ; Garçons, 6 octobre.

Brevet supérieur : Filles et Garçons, 10 octobre.

Le registre d'inscription sera *rigoureusement* clos 15 jours avant l'examen.

Conseil municipal

C'est ce soir vendredi, à 4 heures, que le Conseil municipal se réunira, en séance publique, dans la salle ordinaire de ses délibérations.

Au Port

Le « Limone » venant de Nice, parti pour Propriano.

— Le « Corte venant de Propriano, parti pour Nice.

— Le « Vénézuéla » parti pour Bône.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 12 septembre.

La semaine débute de façon satisfaisante malgré un courant d'affaires très restreint et quelques réalisations. La Rente Française se traite aux environs de 97.75. Les Fonds Etrangers sont fermés comme l'Extérieure, l'Italien et le Portugais ou en hausse comme la Turc, le Serbe et surtout les emprunts Russes. Les Etablissements de Crédit ouvrent une bonne allure. Le Crédit Foncier s'inscrit à 795, le Crédit Lyonnais à 1.465, le Comptoir National d'Escompte à 837 et la Société Générale à 735.

Nous n'avons guère de changements intéressants à signaler au groupe des valeurs industrielles ou de traction ainsi que sur les valeurs métallurgiques et des charbonnages russes. Les titres suprifères sont discutés : Rio 1.716.

En Banque, la Mosnmedes est activement traitée à 82 frs.

Des échanges suivis ont lieu sur les actions de la Mine Padrazzal à 131 frs et sur celles de sa filiale Mines Merc-des à 52.50.

Grands Chemins Français calmes et fermes.

Les Pensionnaires et le Trésorier Payeur Général

Si les pensionnaires habitant Bastia éprouvent quelques difficultés pour se faire payer à l'échéance du trimestre, qu'on serait-il des pensionnaires qui habitent la campagne ?

Ici, voici ce qui se passe :

Depuis le dernier trimestre une circulaire émanant de M. le Trésorier Payeur Général prescrit aux notaires de ne déposer les certificats de vie, à la recette des finances, que le lendemain de l'échéance du trimestre.

Le visa ne pouvant être effectué que 8 ou 10 jours après, le pensionnaire ne peut se présenter à la caisse du percepteur que vers le 10. A cette époque ce fonctionnaire est absent ; sa tournée l'occupera jusqu'au 15, veille du jour où ce comptable sera obligé de se rendre au chef lieu d'arrondissement pour faire le versement mensuel à la caisse du receveur des finances.

A son retour, que vous répondra-t-il ?

« Je ne puis vous payer, n'ayant pas d'argent en caisse. Il faudra que vous attendiez jusqu'au mois prochain, parce qu'il m'est impossible de demander une subvention à la Recette, avant le fin du mois. »

Cette situation doit-elle durer ? Nous posons la question à M. le Trésorier Payeur-Général.

Un groupe de Pensionnaires habitant la campagne.

Carnet Mondain

A Capannelle, l'église de Notre-Dame de Lourdes était décorée comme aux jours de fêtes solennelles, des plantes qui étaient disposées avec goût embellissaient encore ce saint lieu. A dix heures du matin on y célébrait le mariage de M. Franklin Crucioni, agrégé de l'Université, avec Mlle Adèle Duport.

La toute jeune et charmante mariée est la fille de M. Duport, officier d'administration de 1re classe du service de l'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur et de Madame née Brizzi ; elle portait avec grâce l'élégant costume nuptial en soie et Valenciennes. M. Franklin Crucioni et tout jeune aussi ; il vient d'être reçu brillamment au concours de l'agrégation des lettres, ce qui lui a valu la nomination de professeur au lycée de notre ville ; il a donc devant lui un très brillant avenir, et cette union, née de sympathies réciproques, s'annonce sous les meilleurs auspices.

Le cortège a fait son entrée à l'église dans l'ordre suivant :

Mlle Adèle Duport, M. Jean Duport.
Mme Pasquin Crucioni, M. Franklin Crucioni.
Mlle U. Crucioni, M. Pitti-Ferrandi.
Mlle Berthe Duport, M. Moracchini.
Mme Duport, M. Crucioni.
Mme E. Crucioni, M. le censeur Leschi.
Mme Joseph Pekle, M. le colonel Remusat.
Mme René Raffalli, M. le docteur Morucci.
Mme Brizzi, M. le commandant Campana.
Mlle Ponzevera, M. J.-M. Pekle.
Mlle Césarine Crucioni, M. Joseph Pekle.
Mlle André Pekle, M. René Raffalli.
Mlle de Lari, M. le docteur Guerrieri.
Mlle Marguerite Duport, M. Pasquin Oliva.
Mlle Campana, M. Philippe Crucioni.
M. André Brizzi, M. Tomasi.

Le service d'honneur était fait par Mlles Ursule Crucioni et Berthe Duport qu'accompagnaient MM. Pitti-Ferrandi et Moracchini.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Salicetti, curé de Salicete, parent de l'époux, qui a prononcé une allocution de circonstance des mieux sentie et très goûtée par la nombreuse assistance.

Mlle Duport avait pour témoins ses oncles MM. André Brizzi et Joseph Pekle ; M. Crucioni, Mme Elisabeth Crucioni et M. le docteur Morucci.

Après la messe, M. et Mme Franklin Crucioni ont reçu les félicitations et les vœux de la foule des parents et amis qui assistaient à la cérémonie.

De l'église on s'est rendu à l'Hôtel de la Croix de Malte où un délicieux déjeuner a réuni les invités, voici le menu :

Clovisses et Melon Cantaloup
Petites Crousiades Lucullus
Langoustes du Golfe sauce Tartare
Civet de Lièvre Renaissance
Câpes sautés à la Bordelaise
Poulets rôtis au cresson
Salade de saison
Bombe parisienne à la vanille
Desserts assortis
Café, Liqueurs
Vin rouge, vin blanc, Champagne

Dans l'après-midi, on a organisé une sauterie dans les salons de l'Hôtel, splendidement décorés de fleurs et de verdure, et les danses se sont prolongées jusqu'à assez avant dans la soirée.

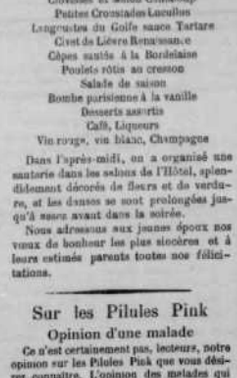
Nous adressons aux jeunes époux nos vœux de bonheur les plus sincères et à leurs estimés parents toutes nos félicitations.

Sur les Pilules Pink

Opinion d'une malade

Ce n'est certainement pas, lecteurs, notre opinion sur les Pilules Pink que vous désirez connaître, l'opinion des malades qui ont pris les Pilules Pink doit avoir beaucoup plus de poids auprès de vous et nous savons bien que cette opinion des malades fera plus pour votre conviction que tout ce que nous pourrions vous dire nous-mêmes.

Laissons donc la parole à une de nos malades récemment guérie et voyons ce que pense des Pilules Pink Mme veuve Léontine Lacour, demeurant à Lyon (Rhône), rue Imbert Colomes, n° 35 :



« J'ai été très satisfaite, écrit-elle, du traitement des Pilules Pink. Mon mauvais estomac, mes mauvaises digestions m'avaient mise dans un bien mauvais état de santé. Je m'alimentais très mal et j'étais devenue très faible. Comme je souffrais toujours, mon moral était affecté et mon esprit était constamment traversé par les idées noires. Après avoir pris plusieurs remèdes sans succès on m'a ordonné les Pilules Pink. Elles m'ont fait beaucoup de bien. Mes digestions sont de suite devenues meilleures et immédiatement mon état général s'est amélioré, mes migraines ont disparu. J'ai été complètement guérie en peu de temps. »

Remarquez, lecteurs, que nos attestations de guérison sont toujours nouvelles ; elles portent toujours et en toutes lettres le nom et l'adresse de la personne guérie. Nous ne craignons pas qu'on se renseigne auprès de nos malades, bien au contraire, nous le souhaitons.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, l'épuisement nerveux.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, *rue Bailly, Paris : 3 fr 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.*

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20 à midi 30 5 + à 6 heures du soir + 18. Maxima + 31° Minima + 16 2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm.. 6 heures du soir, 761 mm.

Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, id.

Nouvelles militaires

M. Petrolesi, officier d'administration de 3e classe du service de santé, est promu au grade d'officier d'administration de 2e classe, et maintenu à l'hôpital militaire de Nancy.

Cour d'assises

Par ordonnance de M. Lecia-Ramolino, premier président de la cour d'Appel de Bastia, chevalier de la Légion d'honneur, les assises du département de la Corse, pour le 4e trimestre de 1910, s'ouvriront à Bastia, le lundi 28 novembre prochain, à midi, sous la présidence de M. le conseiller Gabrielli, assisté de MM. Aubert, conseiller et Vannier de Morelli, juge au tribunal de Bastia.

De Tunisie

M. Ceccaldi, qui était lieutenant au 4e tirailleurs, à La Goulette et où il n'a laissé que des sympathies ainsi qu'à Tunis, vient d'être nommé au grade de capitaine au 3e bataillon d'Afrique.

Pour leurs gosses

D. Jacques Boulanger et L. Elisabeth se disent mutuellement des aménités tellement épaisses que la police dût intervenir et dresser procès-verbal.

Postes et Télégraphes

Sont nommés facteurs des postes à Paris :

MM. Biaggini, caporal au 40e rég. d'infanterie ; Grassi, ex-caporal au 61e ; Fabiani, caporal-moniteur d'éducation physique à l'école préparatoire militaire d'infanterie de Montreuil-sur-mer.

Pugilat en musique

Franchement les vieux proverbes — trucculente sagesse des Nations — ne sont plus que de la roustissure.

La musique adoucit les mœurs, disent les musicographes en mal de célébrité. Demandez donc leur avis, là dessus, aux nommés L. A. et V. X. qui, mardi soir, au cours de la retraite en musique, se flanquèrent une tripotée de coups de poing, capable de réveiller un mort, et vous verrez ce qu'ils en diront.

Pour le moment ils paraîtront en justice de paix, en attendant mieux.

Nouvelles coloniales

M. Grisoni, ex maréchal des logis au 7e rég. d'artillerie, a été mis à la disposition du Gouverneur général de l'Afrique occidentale française en qualité de commis de 4e classe des affaires indigènes.

Service vapeurs A. C. Southwell

Arrivée : Vap. allemand « Genua, » cap. Rehbock, venant de Hambourg via Gênes.

Maladies des Yeux

Nez, Oreilles et Gorge.

AVIS. — Le cabinet du docteur Eliachef, médecin oculiste de Paris, est transféré 22, Bd Paoli, 25, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures, pour toutes maladies des yeux, nez, oreilles et larynx.

ETAT CIVIL

NAISSANCE.

Micheli Madeleine.

SOCIETES & SYNDICATS

LES INTIMES. — Société d'excursions scientifiques. Samedi, 19 courant, à 9 heures du soir, *assemblée générale* extraordinaire, au siège social.

Prière d'être exact.

Le Président.

LA MODERNE. — Les membres de la Société musicale la « Moderne » sont priés de se réunir samedi soir, à 8 heures, dans le local habituel.

Ordre du : Questions importantes à résoudre.

RAISINS

A vendre 15 000 kilos de raisins, qualités de choix, de domaine de Mortedo, territoire de Meria (Cap Corse), appartenant à M. S. Vallecalle.

Prix à débattre après visite au vignoble.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00515

COURSE DE PARIS

14 sept. — 15 sept.

Rentes de 3 0/0 anciennes . 97.90 — 97.75
— de 3 0/0 amortis . 98.00 — 97.75
ex-coupon

Nouvelles Militaires

Infanterie

Paris, 15 septembre.

Sont promus au grade de lieutenant et maintenus à leur corps :

MM. les sous-lieutenants Girardot, Villiers-Moriamé et Lecomte, du 163e rég. d'infanterie.

PONTS ET CHAUSSÉES

Paris, 15 septembre.

M. Perrot, ingénieur des Ponts et chaussées à Ajaccio, obtient un congé d'un mois, avec traitement entier.

Postes et Télégraphes

Paris, 15 septembre.

Sont nommés facteurs locaux :

Fontanarosa, ex-cavalier au 8e chasseurs d'Afrique, à Bolgodero.

Verdini, ex soldat au 22e colonial, à Coti-Chiavari.

Agostini, soldat au 4e colonial, à Sermano.

Récompenses Honorifiques

Médaille Agricole

Paris, 15 septembre.

La Médaille d'honneur agricole est décernée à MM.

Vincentelli, ouvrier agricole chez M. Murati, à Catteri.

Maggioni et Marchi, tous deux ouvriers agricoles chez M. Benedetti à Corte.

Grandes Manœuvres DE PICARDIE

Paris, 15 septembre.

Les deux corps d'armée en présence restent aujourd'hui sur leurs positions.

Les troupes jouissent d'une journée de repos bien gagné.

Les généraux Picquart et Munier ont passé la visite des cantonnements, s'assurant de la bonne marche des services.

Grand Déjeuner *en l'honneur* des Officiers étrangers

Le général Michel, directeur des manœuvres, a profité de cette journée de repos, pour offrir un grand déjeuner en l'honneur des officiers étrangers délégués par leurs gouvernements aux grandes manœuvres de Picardie.

Les commandants des deux partis en présence et tous les officiers généraux assistaient à ce déjeuner militaire.

Au dessert, des toasts empreints de la plus parfaite courtoisie furent échangés entre le général Michel et le maréchal da Fonseca, président de la République du Brésil, et le général Georgeon, chef d'état major général de l'armée russe.

EN HOLLANDE

LES SOUVERAINS BELGES à Amsterdam

Paris, 15 septembre.

Les Souverains Belges ont quitté Bruxelles ce matin, se rendant en Hollande.

Ils arriveront dans la soirée, à Amsterdam, où ils seront les hôtes de la Reine et du Prince consort.

Des fêtes splendides — dont une revue militaire — seront données en l'honneur des Souverains de Belgique.

AUX ÉTATS-UNIS

Terrible Catastrophe DANS UNE MINE

200 mineurs ensevelis

Paris, 15 septembre.

Des télégrammes de New-York, annoncent qu'une épouvantable catastrophe, due à une explosion de grisou, vient de se produire dans la mine de houille de Dugger, dans l'Etat d'Indiana.

Au moment où le désastre s'est produit les ouvriers étaient au travail.

Deux-cents mineurs sont restés ensevelis dans les décombres, et l'on croit qu'ils ont tous péri, soit par asphyxie, soit écrasés sous les ruines de la galerie où ils travaillaient.

Les travaux de déblaiement ont été immédiatement entrepris, mais en dépit des prodiges de dévouement accomplis par les sauveteurs, on n'a pu, jusqu'ici, ramener au jour qu'un seul cadavre.

Les abords de la mine sont envahis par les familles des victimes et le service d'ordre est impuissant à maintenir la foule éplorée.

Le désespoir de ces pauvres gens est navrant.

SMYRNE

INCIDENT SIGNIFICATIF

Paris, 15 septembre.

Des télégrammes de Smyrne rapportent un incident qui, sans être d'une gravité exceptionnelle, n'en est pas moins très significatif.

Un tunisien accusé de vol avait pu se soustraire aux recherches de la justice ; il s'était refugié à Smyrne.

Ayant retrouvé sa piste, le consul français envoya des agents procéder à l'arrestation du sujet tunisien.

Lorsque cet individu fut appréhendé, il cria qu'il était sujet ottoman.

La foule s'amouta et comme le prisonnier ne cessait de protester contre son arrestation, les spectateurs prirent fait et cause pour le tunisien.

La police ottomane intervint, et malgré les protestations indignées des agents français, délivra le prisonnier.

Mise en demeure par notre Consul d'avoir à remettre le sujet tunisien, justiciable des tribunaux du Protectorat, la police refusa net de remettre le voleur.

Le Ministère des Affaires étrangères a été télégraphiquement avisé de cet incident.

La Conquête de l'air

Récompenses aux Aviateurs

Paris, 15 septembre.

Le journal *Le Matin* annonce que l'adjudant Menard, pilote du dirigeable, recevra incessamment l'épaulette de sous-lieutenant.

L'adjudant Menard est attaché actuellement au commandant du 2e corps d'armée, aux manœuvres de Picardie.

Ses reconnaissances en aéroplane lui ont valu de très chaleureuses félicitations du général Picquart.

Légion d'honneur

Le même journal affirme également que cinq croix de chevalier de la Légion d'honneur seront décernées à cinq aviateurs, parmi lesquels Leblanc et le flegmatique Latham.

EN ALLEMAGNE

LE ZEPPELIN VI DÉTRUIT

Trois blessés

Berlin, 15 septembre.

Le comte Zeppelin n'est réellement pas heureux avec ses dirigeables

Le *Zeppelin VI*, dirigeable affecté au transport des passagers, vient de donner un nouveau mécompte à la *Société de navigation aérienne* qui, tout récemment a perdu le *Zeppelin II*, sur lequel, 6 personnes avaient pris passage et faillirent trouver la mort.

Hier, le *Zeppelin VI* fut brûlé à la suite d'une explosion des bidons de benzine qui avaient pris feu.

On ne s'explique pas comment l'inflammation a pu se produire dans ces bidons de benzine qui étaient placés dans la gondole d'arrière.

En sept minutes le dirigeable fut entièrement consumé.

Trois hommes de l'équipage du *Zeppelin VI* ont été blessés assez grièvement.

La nouvelle de l'accident a produit en Allemagne une profond émotion.

Tirages financiers

Ville de Paris 1865

Paris, 15 septembre.

L'obligation portant le numéro 567 230 est sortie remboursable à *cent cinquante mille francs.*

L'obligation portant le numéro 588.93.. est sortie remboursable à *cinquante mille francs.*

Obligations Sum

L'obligation portant le numéro 187.721 est sortie remboursable à *cent cinquante mille francs.*

Les obligations portant les numéros 53 561 et 181 232 sont remboursables chacune à vingt-cinq *mille francs.*

AVIS DE DÉCÈS

(PORTO-VECCHIO)

Mme veuve Antoine-Padoue Pietri, née Paoli ; Mme veuve Barbe Pietri ; M. Gratien Pietri ; Mlles Barbarine et Rose Pietri ; M. Noël Paoli, greffier de la justice de paix de Prunelli-di-Fiumorbo, Mme Noël Paoli et leurs enfants ; M. Louis Paoli, commis greffier ; M. et Mme Simon-Paul Domina ; M. et Mme Cauro et leurs enfants ; M. et Mme Lavigne et leurs enfants ; M. et Mme Castelli et leurs enfants ; M. et Mme Martin Colonna-Casari et leurs enfants ; M. Baptiste Pietri et ses enfants ; M. et Mme Martin Orlandi et leur fille ; M. et Mme Napoléon Grimaldi et leurs enfants ; M. Pierre Paganeri, greffier, et ses enfants ; Mme veuve Colonna Casari ; Mme veuve de Rocca-Serra et son fils ; M. et Mme Trojan de Peretti et leurs enfants ; M. et Mme Simon Grimaldi ; M Doline Paoli, capitaine en retraite, et ses enfants ; M. Jérôme Paoli, notaire ; M. Antoine Paoli, professeur adjoint ; Mlle Marie-Olive Paoli ; M. et Mme Adorno Olivieri et leurs enfants ; M. et Mme François Taddei et leurs enfants ; M. et Mme Louis Macchietti et leurs enfants ; Mlle Séraphine Taddei ; M. Jean-Paul Dominici et ses enfants ; M. Antoine Dominici et sa famille ; Mme veuve Pieri Jean-Dominique et ses enfants ; Mme veuve François Dominici et ses enfants ; M. et Mme Dominique Brancaleoni et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Giovanni et leurs enfants ; Mme veuve Marie-Xavière Taddei et ses enfants ; M. et Mme A.-François Calendini et leurs enfants ;

Les familles Leocetti, Vve Marini, Martinenghi, Mosconi, Maestrati, Colonna-d'Istria, Ettori, Gelormini, Castellani, Grimaldi de Prunelli, Michelli, Pocai, Pietri, Paoli,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ANTOINE-PADOUE PIETRI
Propriétaire

leur époux, fils, père, beau-frère, cousin, oncle, décédé à Porto-Vecchio, le 6 septembre, à l'âge de 54 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Imprimerie Commerciale *Cyrnos*

Société anonyme en formation, au capital de 25.000 francs, divisé en 250 actions de 100 francs chacune. Payables :

25 francs en souscrivant.
50 francs à la répartition.
Et 25 francs dans les conditions indiquées aux statuts.

100 francs.

Les souscriptions sont reçues à Ajaccio :

1° En l'étude de Me Godde, notaire à Ajaccio,

2° Et à la Société de Banque et de Commerce (ancienne banque Borgo-Costa).

La souscription sera close le 1er octobre 1910.

Pensionnat d'Erbalunga

Rentrée : Samedi, 1er octobre

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES
Agréés par la Cie du Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, au gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,50 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

N. B. — L'Agence Bastiaise a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires d'immeubles qu'elle se charge, à titre gracieux, de la location des appartements qui leur seront signalés.

Très Prochainement
Ouverture
des Ateliers de Photographie
J. MORETTI
Successeur de Paccioni
Boulevard Saint-Angelo
en face le Petit Lycée
près du Palais de Justice
BASTIA

Tuilerie et Briquetterie
MÉCANIQUES
USINES à FRANCARDO
F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressées

Briques à plancher pour fers à I

Cairons et Mirettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc. *Envoi sur demande d'échantillons et prix*

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES FERS et Aciers de toutes catégories, Rue, Plomb, Tuyaux, Gueltières

Matériaux de construction de toutes sortes
Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins (BASTIA, 2, Avenue Carnot.
de vente : (CORTE, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

SERVICE DE VAPEURS ARTHUR C. SOUTHWELL

Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

Dépôt spécial des Eaux Minérales Naturelles

DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 10, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source Boisse, la plus riche de Vichy. Reconnue de fête, intestinaux, foies, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas l'estomac.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

MODERN CORDONNERIE

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES
Grand choix pour Hommes Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI
9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

Ateliers mécaniques de réparations

CONSOMMATEURS



Ne buvez que le

VIN DU CAP CORSE

au quinquina **MATTEI**

Apéritif tonique et fortifiant

Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.*

Exigez la vraie marque préparée d'après la formule **L. N. MATTEI, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.**

APRÈS VOS REPAS

PRENEZ UN VERRE DE

CEDRATINE

Liqueur extra-fine

Digestive et rafraichissante

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 257 — SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	20 fr.	10 fr.	18 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	24 »

Union postale, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00516

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 0 m.
Premier quart., le 11 — Pleine Lune, le 18
Fête d'Aujourd'hui : Stes. de St François.
Fête de Demain : N. D. des Sept Douleurs.

16 SEPTEMBRE

POUR LES DOUANIERS

Tous ceux qui ont voyagé à l'étranger ont, en rentrant en France, éprouvé un moment de désagrément orsqu'il s'est agi pour eux de subir la visite douanière.

Mais si ennuyeuse que puisse être cette formalité, les bons citoyens doivent s'y soumettre sans maugréer puisqu'elle est indispensable. *Dura lex, sed lex.*

Sans doute, il est pénible de se réveiller en pleine nuit dans une gare frontière et de quitter l'abri des wagons où l'on somnole sur de moelleux coussins pour aller défiler dans une salle d'attente ouverte à tous les vents, sous l'œil d'agents, gardiens jaloux des droits du fisc, qui vous inspectent des pieds à la tête, palpent et repalpent vos bagages.

Pourtant les plus grincheux préféreraient mille fois subir ce léger contre-temps plutôt que d'être obligés de vivre un seul jour l'existence si rude que mènent les douaniers.

Nuit et jour, en effet, ceux-ci sont à la besogne ; mais c'est surtout la nuit que leur surveillance est la plus active, car c'est la nuit que les contrebandiers se livrent à la fraude.

Pour surprendre ces malfaiteurs, les douaniers vont se poster aux endroits les plus périlleux. Ils passent la nuit à la belle étoile, immobiles pour ne pas décéler leur présence, ne pouvant allumer de feu, et ayant sur leurs épaules une peau de mouton ou de chèvre et même une simple pélerine qui ne les garantit pas toujours contre la fraîcheur de la nuit.

Lorsqu'ils ont exercé ce métier de longues années, ils se retirent du service perclus de rhumatismes, usés et ne jouissant guère de la modeste retraite que leur alloue l'Etat.

Ceux-là d'ailleurs s'estiment heureux qui peuvent arriver à l'âge de la retraite. Combien périssent auparavant, victimes des contrebandiers ?

Le livre d'or de la douane est rempli de ces héros tombés au champ d'honneur. Tantôt c'est un douanier qui est frappé par une balle, ici c'est un autre qui est tombé dans un précipice, parce que la planche sur laquelle il s'était courageusement engagé à la poursuite d'un contrebandier, a été repoussée du pied par celui-ci parvenu sur l'autre bord de l'abîme ! Là c'est un troisième qui est écrasé sous les roues d'une voiture chargée de contrebande qu'il a en vain essayé d'arrêter.

Voilà pour le temps de paix. En temps de guerre le péril que courent les douaniers est double. Ils forment en effet des corps spéciaux : sans être déchargés de leur tâche habituelle, ils sont chargés de missions délicates. Ce sont eux qui guident les troupes à travers bois ou dans les sentiers escarpés de la montagne.

Ne sont-ils pas, en effet, comme les éclaireurs d'extrême pointe de l'armée. Qu'on suive par exemple la ligne de séparation entre la France et l'Allemagne, on verra à vingt mètres de cette ligne, et parfois en face les uns des autres, les douaniers français et allemands groupés dans leurs bureaux respectifs, en sentinelles isolées. Actuellement tous vivent en bons termes : les cartes postales illustrées nous les montrent même assis les uns à côté des autres, devisant et trinquant.

Mais il n'en est pas moins vrai que s'ils échangent aujourd'hui des amenités, demain ils peuvent être contraints à échanger des coups.

En récompense de tous ces dangers, dangers quotidiens, dangers de la guerre, en paiement de leurs fatigues et de leur dévouement, quels avantages l'Etat offre-t-il aux douaniers ?

Le traitement des brigadiers est de quinze cents francs par an ; celui des sous-brigadiers est de treize cents francs ; quant à celui des simples préposés, il va de onze à douze cent cinquante francs. C'est pour des salaires aussi dérisoires que ces braves gens acceptent les travaux les plus pénibles et qu'ils risquent leur existence.

Aussi sont-ils fondés à estimer qu'ils ne sont pas suffisamment rémunérés et à réclamer une amélioration de leur situation.

Malheureusement leurs plaintes ont jusqu'ici été repoussées pour raison d'économie budgétaire.

Les douaniers ne se sont pas découragés. L. Union générale des agents du service actif des douanes vient d'attirer respectueusement la bienveillante attention des Conseils généraux sur la situation des douaniers.

Il faut espérer que cette fois les douaniers obtiendront gain de cause et que les Conseillers généraux, dont beaucoup sont législateurs, sauront provoquer le vote des crédits nécessaires pour donner satisfaction aux très justes revendications de ces bons serviteurs de l'Etat.

RENÉ SABATIER.

Propos d'actualité

Fouettons les Apaches !

La guerre aux apaches est déclarée. Les honnêtes gens se révoltent. Ce n'est pas trop tôt. Aussi bien mieux vaut tard que jamais. La mansuétude la plus parfaite, l'indulgence la plus exagérée font un jour place à l'indignation et à la colère. Si la sottise et la méchanceté des uns sont sans limites, la patience des autres a des bornes, et messieurs les apaches pourraient enfin l'apprendre à leurs dépens. S'il doit en être ainsi, réjouissons-nous.

En effet, un peu de tous côtés, des voix s'élèvent proposant, pour en finir, de faire donner la faim aux tristes individus qui jouent trop souvent et par trop facilement du couteau ou du revolver.

L'éminent professeur Ch. Richet, le philanthrope connu, l'auteur de nombreux ouvrages de haute science, le propagandiste acharné de la paix, Ch. Richet lui-même reconnaît que la société a le droit et le devoir d'employer tous les moyens pour lutter contre les bandes organisées qui la terrorisent.

Donc, fouettons les apaches ! pour commencer ; on fera plus ou mieux s'il est nécessaire.

Cette idée simple et claire, droite et saine, fera son chemin. Avant longtemps personne ne craindra plus, en exprimant sa pensée à ce sujet, de passer pour un homme des cavernes.

Car, de gré ou de force, nous imiterons bien un jour nos voisins et amis les Anglais, qui ont la hard labour et ne se contentent pas d'héberger fastueusement les malandrins et les meurtriers.

Jaloux et soucieux de leurs libertés chèrement conquises, les Anglais ont cependant l'audace de croire que le droit de tout faire, de mal faire et de tuer, ne saurait être reconnu aux malfaiteurs. Et, pratiques, ils agissent en conséquence.

Chez nous, le passage à tabac a été supprimé, avec raison d'ailleurs, nous en convenons sans gêne. Trop d'honnêtes gens ont été passés à tabac pour des fautes vénielles ; car les agents, s'ils ne manquent pas de poigne, manquent généralement de doigté !

Cependant, le châtiment corporal est le seul que craignent nos apaches. Il les arrêtait parfois sur une pente glissante pour eux et surtout pour leurs victimes. Maintenant, s'ils récidivent — et ils s'en font un plaisir, une gloriole — on leur octroie un séjour plus ou moins prolongé dans une luxueuse prison. Cela ne les amende pas, au contraire. Il faut donc trouver autre chose, puisque les bandits, dès qu'ils recouvrent la liberté, donnent immédiatement une carrière nouvelle à leurs pires instincts. Eh bien, s'ils récidivent, après avoir, bien entendu, pris les précautions, les garanties nécessaires, prenons la cravache !

Ce châtiment, corporal et méprisant, est le seul qui convienne à ces individus qui ne méritent plus d'être traités en hommes, parce qu'ils n'ont aucun souci de la dignité humaine, et qu'ils ne respectent pas même la vie d'autrui.

Quelques coups de lanière bien appliqués les mettront à raison. Partout où elle a été faite, l'expérience a été concluante, pourquoi tarder ?

Les âmes sensibles y gagneront peut-être quelques crises nerveuses. Mais les âmes sensibles oublient un peu trop volontiers de s'apitoyer sur les victimes, de jour en jour plus nombreuses, des chevaliers du cassetête, de la matraque, du revolver et du couteau.

POL HARDUIN.

L'UNION GÉNÉRALE des Agents du Service actif DES DOUANES

L'Union générale des Agents du Service actif des Douanes de France et des Colonies a adressé aux Présidents des Conseils généraux la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Suivant un vœu émis par notre Congrès de juin dernier, la Commission Administrative permanente de l'Union Générale des Douanes actives (France et Colonies), qui compte 14 000 adhérents, a l'honneur d'attirer respectueusement la bienveillante attention des membres du Conseil général de votre département sur la situation des douaniers.

Un incident, deux fois répété en peu de temps, nous a convaincus de la nécessité qu'il y avait pour nous à nous adresser, en même temps qu'aux pouvoirs publics, à l'opinion publique, à la France toute entière, qui ne nous connaît pas, et dont nous sommes cependant les serviteurs les plus sûrs et les plus dévoués.

Un jour, M. Cadenat, député de Marseille, faisant part à un Ministre des Finances, de l'intention qu'il avait d'insister fortement à la tribune du Parlement, afin d'obtenir certaines améliorations en faveur des douaniers, s'entendait faire cette réponse : « Vous insisterez ! Pourquoi ! Au moment de voter vous ne serez pas plus de 200. Par conséquent pas la majorité. Cela ne servira à rien. »

Le 15 novembre dernier, une délégation de l'Union Générale était reçue par M. Cochery. Aux Parlementaires qui nous accompagnaient et qui insistaient auprès de lui pour obtenir le vote rapide d'un crédit destiné à améliorer nos traitements, le Minis-

---

5. FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES MÈRES RIVALES

par Henri Demesse

PREMIÈRE PARTIE

IV

Subitement, elle pâlit. Elle se sentit chanceler. Son front était brûlant et ses mains glacées. Elle n'eut pas la force d'ouvrir la porte de sa chambre pour aller au devant de son mari. D'où lui venait donc ce malaise subit ? Soudain, elle vit Robert. Elle le regarda avec épouvante. Il était pâle, livide, même, et défait. Ses vêtements étaient en désordre. En entrant dans la chambre, il tituba. Un hoquet le secoua.

— Oh ! dit la jeune femme, en reculant avec dégoût. Il est ivre !

Mais Robert s'approcha de sa femme :

— Blanche ! dit-il d'une voix rauque. Blanche, à l'aide ! Soutiens-moi ! Je chancelle !

Il défaillonna aux pardessus, qu'il ôta, et qu'il jeta sur le sol. Puis, comme si cet effort avait épuisé ses forces, ses yeux se fermèrent. Il jeta un cri. Il s'abattit, lourdement, sur le parquet. A son tour, la jeune femme, affolée, jeta un cri d'effroi, qui vibra dans le silence. Elle avait vu du sang, une large tache de sang, sur le plastron immaculé de la chemise de son mari...

V

La nuit commençait à tomber après une belle journée du mois de septembre 1869. Le soleil avait disparu depuis une demi-heure. La lueur blonde du crépuscule s'étendait, déjà, sur la campagne. Tout s'apaisait, sous le ciel, où scintillaient les étoiles. A la lisière du petit bois, très touffu, à l'aspect sauvage, qui s'étend, entre Versailles et le joli village du Buc, une voiture, de forme étrange, était arrêtée. Le conducteur de cette voiture avait, certes, fort bien choisi l'endroit de sa halte. En effet, la route forme, là, une courbe, dont la partie creuse est absolument sous bois. La voiture était donc abritée sous les branchages des grands arbres, et ses roues étaient cachées presque jusqu'au moyeu par l'herbe haute. Le cheval, un robuste percheron à la robe blanche, à la croupe luisante, dételé, broutait l'herbe, à quelques pas. Un chien caniche était assis près d'un groupe de trois personnes, qui achevaient de dîner sur l'herbe, en plein air. C'étaient les propriétaires de la voiture, Victor Jaury, sa femme, et leur garçon : un enfant d'une dizaine d'années.

Victor Jaury avait, environ, quarante ans. Il paraissait plus âgé. S'il vivait, à présent, heureux, avec les siens, il avait traversé de dures jours de misère. C'était, pourtant, encore, un solide gaillard, qui peinait sans se plaindre jamais. Il avait l'air doux et bon. A coup sûr, c'était un brave homme, un simple. Il adorait sa femme, « sa Jeannette », comme il l'appelait, et leur « petiot », un gas qui promettait — il avait toujours le nez fourré dans les livres, — et Victor trouvait ça superbe, lui qui ne savait pas lire ! Jeannette était une petite femme très maigre, à l'épaisse chevelure frisée, à l'œil vif, et dont la peau bistrée paraissait presque noire, sous le hâle que le soleil et le grand air avaient étendu sur son visage. Elle était vive, et gracieuse aussi, dans tous ses mouvements. Elle avait dix ans, juste, de moins que son homme — qu'elle aimait encore, après onze ans de vie en commun, tout comme au jour de leur mariage, alors qu'ils avaient moi deux misères, afin de mieux braver la pauvreté par l'amour. Ah ! certes oui, ils avaient été bien malheureux ! Mais, à présent, tout marchait à souhait. Ils se trouvaient quasiment riches. N'avaient-ils pas cette belle voiture bien luisante, si vaste, si confortable, et pleine de marchandises qui constituaient leur fonds ? Et le robuste percheron : Coco, comme ils l'avaient appelé, — un cheval qu'ils avaient payé six cents francs comptant — n'était-il pas à eux ? Tout cela représentait leur fortune. Ils étaient marchands colporteurs ambulants, ainsi que l'indiquaient les inscriptions peintes, en lettres bleues, sur les panneaux de la guimbarde :

VICTOR JAURY

Bonnetterie, Mercerie, Lainages, Soierie.

Ils allaient, de village en village, pour vendre leurs marchandises, parcourant, ainsi, depuis dix ans, tout le nord de la France, comme avantageusement partout, — ils s'en vantaient. Ah ! qu'il était loin, le temps où, la balle sur le dos, ils marchaient sur les routes, brûlés par le soleil, l'été, et, l'hiver, grelottant ! En ces temps-là, ils mangeaient, dans les auberges, leur maigre pitance ou couchaient dans les granges, heureux cependant, et oubliaient de leurs peines lorsqu'ils se retrouvaient, en tête à tête, après l'étape. Ils se reposaient, en bâtissant des chimères sur l'avenir de leur garçon, qui dormait, harassé, près d'eux sur une botte de paille.

— Allons ! dit Victor, en se levant après avoir bu un grand verre de vin, je vais ouvrir à l'entrée du village, chez Mélanie, pour savoir si elle n'a besoin de rien. Elle n'était pas chez elle quand nous avons traversé Buc, cet après-midi, et, comme c'est une bonne cliente, je ne veux pas que nous partions sans l'avoir vue.

— La pauvre femme ! dit Jeannette, tristement. Elle a du malheur ! Nous ne sommes pas veinards, dans ce pays, depuis le dernier hiver. Elle était heureuse, alors, avec son mari et son petiot ! J'ai appris, aujourd'hui, par des voisins, que, dans ces six mois, elle a perdu, coup sur coup, son homme, un vigoureux gaillard pourtant, et son pauvre enfant ! Quelle misère !

— Oui ! Pour durer n'est souvent injuste ; elle accable les meilleurs ! C'étaient de bien braves gens ! Allons, je pars ! Je serai de retour dans une heure, au plus tard. Toi, pendant ce temps-là, couche le petiot ! Nous serons bien, ici, pour passer la nuit. Demain, au jour, nous partirons pour Paris, où nous ferons nos réassortiments de lainages.

Ce disant, le colporteur siffla son chien.

Jeannette put distinguer, encore, pendant quelques minutes, sur la route, blanche de poussière, la silhouette de son homme, qui marchait vite, en chantonnant une sorte de mélopée, dont les notes élevées retentissaient, sonores, dans la nuit silencieuse. Bientôt, le bruit homme disparut. Le silence profond, solennel, qui pèse sur la campagne endormie, régna autour de la voiture. L'enfant des colporteurs s'était étendu sur l'herbe. Las d'avoir marché, tout le jour, sous un soleil ardent, il s'était assoupi.

— Henriot ! dit la Jeannette. Viens te coucher, mon garçon !

Le petit s'éveilla. Il se frotta les yeux. Sa mère l'embrassa tendrement.

(A. Suivre).

tre disait : « Eh ! oui, Messieurs, mais vous n'êtes que 300 députés à vous intéresser au sort de nos braves douaniers et 200 députés ne sont pas à la Chambre la majorité !»

Ainsi, c'est parce que, habitant seulement sur les côtes et à l'extrême frontière, il ne nous est pas possible, en tant qu'électeurs, d'intéresser à notre cause un plus grand nombre de députés, que nous attendons, depuis si longtemps, la réalisation d'améliorations urgentes et si souvent promises.

Le rôle de la Douane, intimement lié à la vie économique de la nation, est considérable. C'est sous la protection des lois douanières, vous le savez, que vivent et se développent l'Agriculture et l'Industrie Françaises. C'est parce que les douaniers veillent nuit et jour que les monopoles d'Etat donnent au Trésor les centaines de millions qu'il est obligé de consacrer annuellement à la défense nationale.

Notre service est de tous le plus pénible. Il est aussi des plus dangereux. Par tous les temps nous veillons. Nous passons à la belle étoile vingt nuits par mois en moyenne, exposés à toutes les rigueurs de la température et aux coups des frondeurs.

A ces fatigues et à ces dangers, s'ajoute encore l'antipathie souvent profonde dont nous entourent les populations parmi lesquelles nous devons faire respecter les droits du fisc. Que de fois n'entendons-nous pas parvenir à nos oreilles l'épithète de : « Crève de faim, » que nous lancent du ton satisfait de l'homme qui se venge, les gens dont notre incessante vigilance contrarie les projets.

Notre situation, dont M. Caillaux disait dernièrement à la tribune du Parlement qu'elle n'honorait guère la République, est la suivante :

	début	maximum
Préposé,	1.100	1.450
Sous-brigadier, 3e classe	1.300	1.450
Brigadier, 2e classe	1.500	1.650

Ces traitements, de beaucoup trop insuffisants pour nous permettre d'élever nos familles, mettent nos femmes dans l'obligation d'apporter, outre que cette, leur contribution à l'entretien du ménage, et nous sommes seuls à connaître quelles difficultés elles rencontrent, quelles humiliations même elles ont parfois à subir en cherchant du travail dans des milieux où nous jouissons d'aussi peu de sympathies.

A l'heure où une crise économique amenant le renchérissement général du prix de la vie attire l'attention sur certains droits de douane, les couaniers, dont vous connaissez maintenant, Monsieur le Président, la difficile situation et qui semblent avoir été de tout temps sacrifiés aux rancunes économiques des protectionnistes et des libres-échangistes, s'attressent avec confiance aux représentants élus de tous les cantons de France, certains de trouver auprès d'eux l'appui de l'opinion publique qui leur a manqué jusqu'à ce jour, appui sans lequel, en régime démocratique, les plus justes causes ne sauraient triompher.

Les douaniers demandent aux pouvoirs publics d'élever ainsi qu'il suit leur traitement :

	début	maximum
Préposés	1.200	1.600
Sous-brigadier 3e classe	1.700	1.800
Brigadier, 2e classe	1.900	2.000
Garde-magasin, classe unique		2.100

Nous espérons, M. le Président, que le Conseil général de votre département ne nous refusera pas le vote d'un vœu favorable à la réalisation de nos modestes et légitimes revendications.

Nous vous prions d'agréer, M. le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour la Commission administrative permanente de l'Union générale et par ordre :

Le Secrétaire Général.

M. AUGUSTIN POLI

Trésorier-Payeur-Général

Nous avons appris avec le plus vif regret la mort de M. Augustin Poli, trésorier-payeur général en retraite, dont l'état de santé était devenu inquiétant depuis quelques semaines.

M. Augustin Poli était une des plus hautes personnalités de l'arrondissement de Corte, et la nouvelle de sa mort a produit partout une très profonde émotion.

Nous empruntons à la *Jeune Corse* la notice qu'elle lui consacre, et nous prions Mme Poli, M. le député Adriani et Mme Louis Adriani, M. le sénateur Giacobbi et leur famille de vouloir bien agréer l'expression de nos respectueuses et sincères condoléances.

M. le Trésorier Payeur Général Augustin Poli, qui souffrait depuis quelques mois d'une maladie contre laquelle rien n'a prévalu, a succombé presque subitement lundi matin. C'était un homme supérieur, d'une affabilité rare ; à un esprit très fin, il joignait un caractère très droit.

Sa disparition causera un grand vide dans l'arrondissement de Corte : et surtout à Corte-ville, et dans le canton d'Omessa, où il ne comptait que des amis.

Inscrivalab'es sont les infortunes que M. Poli a soulagées, innombrables sont les bienfaits qu'il a répandus autour de lui.

Pendant sa longue et très brillante carrière, il s'est toujours employé à secourir son prochain et personne, toutes les fois qu'il s'agissait de choses justes, ne s'est adressé en vain à lui.

Nous songeons avant de quitter le poste éminent qu'il occupait avec tant de droiture et de fermeté, la croix de chevalier de la légion d'honneur brillait sur sa poitrine.

Il y a quelques jours à peine, il caressait encore l'espoir de venir se retremper à Omessa, où avec son caractère jovial et ses spirituelles reparties, il faisait toujours nos délices. Hélas ! il est venu cette fois pour y dormir son dernier sommeil.

La levée du corps a eu lieu, à 9 heures du matin à Corte, en présence d'une foule considérable. Le cercueil était orné de magnifiques couronnes, parmi lesquelles on remarquait celles offertes par les amis d'Omessa et par le comité Radical-socialiste de Corte.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le commandant Santini, le capitaine Verdoni, Lassaire, payeur en congé, et M. Augustin Berlandi retraité. Dans le cortège on remarquait tout ce que Corte et Omessa comptent de notabilités.

Le deuil était conduit par MM. le député Adriani, le sénateur Giacobbi et Luiggi, président honoraire à la Cour d'appel de Bastia.

L'absoute a été donnée par notre curé doyen M. l'abbé Morrazani, assisté de M. l'abbé Giansily de Popolasca.

Un magnifique catafalque, recouvert d'un grand nombre de couronnes, avait été dressé au milieu de l'église.

L'inhumation a eu lieu à Omessa dans le caveau particulier de la famille. Sur la tombe deux discours ont été prononcés par le commandant Santini et M. Taddei Joseph-Antoine, publiciste.

Nous prions Madame Poli, Mme et M. le député Adriani, M. le sénateur Giacobbi et leurs enfants de vouloir bien agréer l'expression de nos bien vives condoléances. — B.

SOCIETES & SYNDICATS

LES INTIMES. — Société d'excursions scientifiques. Samedi, 19 courant, à 9 heures du soir, assemblée générale extraordinaire, au siège social.

Prière d'être exact.

Le Président.

LA MODERNE. — Les membres de la Société musicale la « Moderne » sont priés de se réunir samedi soir, à 8 heures, dans le local habituel.

Ordre du : Questions importantes à résoudre.

VINS ET RAISINS

Aries, 11 septembre.

La récolte est commencée, et tous les domaines seront en vendange à partir de demain. Le vent du Nord souffle violemment. On désirerait un temps plus calme, mais il est préférable de supporter cette température aride, que si l'on résultait avec la pluie. Les qualités seront probablement réussies si nous avons 20 jours dans ces conditions. Actuellement, nous avons, comme chaque année à pareille époque, les échantillons des vins provenant des raisins vendangés verts. Et, comme toujours, ces sortes ne se recommandent pas par leurs richesses alcooliques. La majorité des propriétaires n'ont pas voulu récolter avant la maturité, et maintenant qu'ils se mettent en vendange, nous nous attendons à des vins agréables, avec des degrés qui donneront satisfaction. Nous estimons que pour juger les vins de 1910, il faudra attendre jusqu'à la fin de la semaine qui commence prochainement.

La récolte sera bien moindre que les années précédentes. On en connaît les causes : 1. les gelées du printemps ; 2. la coulure et un peu de mildew sur la généralité des vignobles, mal soignées en cet tellement souffert qu'elles ne récolteront pas ; 3. La sécheresse de l'été, et l'arrêté provenant du vent du mistral qui ne discontinue pas, même actuellement. Les propriétaires demandent de fr. 33 à 35 l'hecto et affirment avoir des offres de divers côtés à ces prix.

Les vins vieux sont tenus entre fr. 38 et 40, rouges ou rosés, de 10 et 11 degrés.

Bougie, 10 septembre.

Vins. — Toute la récolte est vendue.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ALATA. — Le bronze représentant notre héroïque compatriote est arrivé à Ajaccio, par le paquebot *Italia*, courrier de Marseille.

La statue vient d'être transportée à Alata, où s'élèvera ce monument, en dépit des vœux du Conseil général, qui aurait désiré voir une des places publiques d'Ajaccio, ornée par le bronze du sergent Casalonga.

OMESSA. — Dimanche dernier a eu lieu dans notre village l'installation canonique de notre nouveau curé-doyen, M. l'abbé Morazzani.

Le très vénéré archiprêtre de Corte, M. l'abbé Sisco, présidait, entouré de tout le clergé du canton.

L'église, brillamment décorée et illuminée, présentait l'aspect des grands jours. Un chœur des mieux choisis, dirigé par M. Raffaelli, a chanté la messe avec une maestria incomparable. Beaucoup de notabilités Cortenises ont tenu à assister à la cannonisation de leur vénéré et sympathique ami, M. l'abbé Morazzani.

Dans un langage pur et élevé, M. l'archiprêtre de Corte a retracé la vie toute de labeur et d'abnégation de notre nouveau Doyen.

A son tour, M. l'abbé Morazzani est monté en chaire, et dans un style très clair, il nous a tenu pendant une heure sous le charme de sa parole. Il nous a donné l'impression d'un homme d'une haute culture morale et intellectuelle et surtout d'une modestie rare.

La très nombreuse assistance qui se pressait dans notre église à l'occasion de la célébration de cette fête est un sûr garant pour l'avenir religieux de notre commune.

De tout notre cœur nous souhaitons à M. l'abbé Morazzani un heureux et long séjour parmi nous et l'assurons de notre parfait et loyal concours. — B.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE SAINT-JEAN. — Ce soir à 6 heures, dernier jour du *triduum* préparatoire au pèlerinage de N. D. de La Vasina, sermon et Salut.

Dimanche matin, à 4 heures et demie, départ de l'église par La Vasina. Réunion des pèlerins à Miomo.

PÈLERINAGE DE LA BALAGNE. — Le Pèlerinage des paroisses de la Balagne à Notre Dame de La Vasina est renvoyé au 3 octobre.

Les personnes qui désirent y prendre part sont priées de s'adresser à leur Curé, ou à M. le Curé de l'Ile-Rousse.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19 5 à midi 29 + à 6 heures du soir + 18 Maxima + 29·4 Minima + 16 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 768 mm.

Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel le matin, Couvert
l'après-midi, id.

Conseil d'arrondissement

Le Conseil d'arrondissement de Bastia se réunira à la Sous-Préfecture de Bastia pour la tenue de sa 2e session de 1910, le 19 septembre prochain, à 3 heures de relevée.

Décorations coloniales

M. Abbatucci, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales, a été nommé au grade d'officier de l'ordre royal du Cambodge.

Mouvement des passagers

Pendant le mois de mai la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio et Propriano, 5 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 1.179 de Bastia, 889 d'Ajaccio et Propriano, 69 de Calvi et Ile-Rousse ; Total, 2.128.

Il a été transporté : de Bastia, 1.288 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 788 ; de Calvi et Ile-Rousse, 616 ; total, 2.532.

Carnet mondain

Mardi a été célébré à Nice le mariage de Mlle Marie Mari, sœur de nos excellents amis MM. Alexandre Mari, avocat, conseiller municipal de Nice, et Anatole Mari, sous-inspecteur de l'Enregistrement à Marseille, avec M. Félix Ceccaldi.

La cérémonie a eu lieu dans la plus grande intimité, en raison d'un deuil récent.

Les témoins de la mariée étaient ses deux frères ; ceux du marié, étaient le capitaine et Mme Ceccaldi. La bénédiction nuptiale a été donnée en l'église Saint-François-de-Paul.

Nous nous faisons un agréable devoir de présenter à M. et Mme Ceccaldi nos affectueuses félicitations, ainsi que nos plus sincères vœux de bonheur.

Gendarmerie

Les gendarmes Tiberi et Franceschi ont été désignés pour servir à la Cie de l'Indo-Chine.

De Toulon

A l'occasion du départ en retraite de leur bon camarade Gabrielli, les ouvriers de la menuiserie lui ont offert une charmante réception, samedi soir, au bar Américain. Le dévoué adjoint principal de la menuiserie, M. Barbieri, a félicité le nouveau retraité et a fait l'éloge de son personnel ; au nom de celui-ci, il a remis à Gabrielli un superbe album contenant des cartes nominatives de chaque souscripteur. Gabrielli a remercié en disant qu'il était heureux de cette marque d'estime et de sympathie qu'il a toujours cherché à mériter. Les chants furent mêlés à cette cordiale réunion. Se sont fait applaudir : MM. Grosso, Toussaint, Guelfucci, Simon, Girard, Buzo, Albertini, etc. Il faut féliciter le personnel de la menuiserie de savoir si bien fraterniser.

Raid Tunis-Nice

Le « Courrier de Tunisie » vient de lancer l'idée d'une grandiose manifestation aéronautique : Tunis-Nice par la Sardaigne et la Corse.

Sur ce trajet, la plus grande distance à parcourir « sans escales » celle de la côte sarde à la côte tunisienne, est de 200 kilomètres.

Qui, le premier, s'envolera de France pour aller atterrir en Afrique ?

Assurances

Voir l'annonce à la 4e page des Compagnies : *Minerve, Confiance-Incendie* et *Confiance-Vie*.

Gouttière en mauvais état

Les agents de police ont constaté que la gouttière du N° 17 de la rue de l'Opéra est dans un état de délabrement tel, que lorsqu'il pleut de véritables trombes d'eau découlent du toit sur les passants pour lesquels leurs parapluies mêmes ne servent à rien.

Lors des dernières pluies, la devanture de M. Casanova, épicier, a été entièrement abîmée.

Ne pourrait-on faire réparer cette malencontreuse gouttière ?

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengia), au 1er étage.

Musique

Leçons de piano, chant et solfège, musique d'ensemble, Mme M. Suzzoni, du Conservatoire de Paris, rue du Castagno 3, Bastia.

Important

Le type « sec » dans les Rhums comme dans les Champagnes exige la qualité et la vieillesse. *LE RHUM GRANDS MORNES DE GET FRÈRES* réunit toutes ces perfections : il est sec, pur, authentique et vieux.

(Avis des sommités médicales).

ETAT CIVIL

Décès.

Sisco Antoine-Marie, négociant, 39 ans, de Bastia.

Imprimerie Commerciale *Cyrnos*

Société anonyme en formation, au capital de 25.000 francs, divisé en 250 actions de 100 francs chacune. Payables :

25 francs en souscrivant.
50 francs à la répartition.
Et 25 francs dans les conditions indiquées aux statuts.

100 francs.

Les souscriptions sont reçues à Ajaccio :

1° Et à l'étude de Me Goddi, notaire à Ajaccio,

2° Et à la Société de Banque et de Commerce (ancienne banque Bozzo-Costa).

La souscription sera close le 1er octobre 1910.

LES
MAUVAISES DIGESTION
ET LEURS CONSÉQUENCES : MIGRAINES, NERVOSITÉ, MAUX D'ESTOMAC, ANÉMIE.

La Tisane Américaine des Shakers vous en délivrera bientôt. Elle opère directement sur l'estomac, le foie et les intestins et les fait fonctionner comme il faut, amenant ainsi une digestion et une nutrition parfaites, purifiant le sang et fortifiant tout l'organisme. En vente dans toutes les pharmacies et chez M. Fabyan, pharmacien à Lille.

SONT COMBATTUES PAR
LA TISANE AMÉRICAINE
DES SHAKERS.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00517

COURSE DE PARIS

15 sept. — 16 sept.
Rentes 3 0/0 ancien . 97.75 — 96.97
— 3 0/0 amortis . 97.75 — 98.00
ex coupon

Conseil des Ministres

Paris, 16 septembre.

Le Conseil des ministres se réunira très prochainement.

La date n'est pas encore fixée, mais il est probable que le Conseil se tiendra dans la semaine qui suivra le retour de M. Fallières de son voyage à Bordeaux.

La Conquête de l'air

Un Raid Bordeaux-Mourmelon

Paris, 16 septembre.

Le *Journal* annonce que le lieutenant Camerman, qui assiste actuellement au meeting d'aviation de Bordeaux, où il s'est du reste fort bien comporté, a reçu l'ordre d'accomplir un raid qui ne manque pas d'envergure. Il devra quitter Bordeaux, dimanche prochain, à l'issue du meeting d'aviation, et regagner Mourmelon par la voie des airs.

PARIS

Le Congrès National Egyptien *n'aura pas lieu*

Paris, 16 septembre.

Le Gouvernement vient d'interdire le Congrès national Egyptien, qui devait se tenir à Paris du 24 au 26 septembre.

Cette mesure a été prise dans le but d'éviter certains froissements avec l'Angleterre, qui, avait déjà interdit au Caire la réunion du dit congrès.

Les Morts du Jour

M. Viviani père

Paris, 16 septembre.

M. Viviani, père du ministre du Travail, qui faisait une cure à Vichy, vient de mourir d'une attaque d'apoplexie.

BORDEAUX

ACCIDENT de Chemin de Fer

UN TRAIN TAMPONNÉ

1 mort — 2 blessés

Bordeaux, 16 septembre.

Un nouvel et bien triste accident vient de se produire sur la ligne La Rochelle-Bordeaux.

Une locomotive, qui rentrait au départ de La Rochelle, prit en écharpe le train de La Rochelle qui rentrait à Bordeaux.

Le choc fut formidable.

Deux wagons de troisième classe furent littéralement écrasés.

Aussitôt prévenu le chef de gare de Bordeaux envoya, sur les lieux de l'accident, un train de secours dans lequel avaient pris place le commissaire spécial de la gare, des médecins, une équipe d'infirmiers ainsi que des ouvriers de la Compagnie.

Au prix de grands efforts on put arriver à déblayer la voie et l'on trouva sous les décombres des deux wagons réduits en miettes le cadavre d'un jeune cavalier de la remonte, le nommé Bésombe.

Deux autres cavaliers de remonte, qui se trouvaient dans le même compartiment que l'infortuné Besombe, ont été blessés avec grièvement, mais leurs jours ne sont pas en danger.

Une enquête a été ouverte pour établir les responsabilités.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE à Saint-Nazaire

Le Départ de Rambouillet

Paris, 16 septembre.

Le Président de la République a quitté ce matin le château de Rambouillet pour se rendre à Saint-Nazaire.

On se souvient que M. Fallières, qui devait se rendre directement à Bordeaux, a cédé aux sollicitations de l'amiral Besné de Lapeyrère, ministre de la Marine, qui a prié le Chef de l'Etat de faire un crochet sur Saint-Nazaire pour visiter les travaux des deux importantes unités de combat en construction sur les chantiers de ce port.

Le Président de la République est accompagné dans son voyage par M. Briand, Président du conseil et le Ministre de la Marine.

Ces deux ministres sont partis ce matin de Paris, par la gare Montparnasse, dans le train présidentiel qui s'est arrêté à Rambouillet.

M. Fallières est monté dans le convoi qui s'est ébranlé dans la direction de Saint-Nazaire, à 9 heures 30.

De Rambouillet à Saint-Nazaire

Toutes les gares de Rambouillet à Saint Nazaire avaient été fort coquettement décorées.

Les municipalités de toutes les localités traversées par le train présidentiel s'étaient rendues sur les quais de la gare pour saluer le Chef de l'Etat.

A Saint-Nazaire

La ville a un air de fête.

Quoique le séjour du Président de la République doive être de courte durée, Saint Nazaire s'est surpassée en coquetterie pour accueillir M. Fallières.

Déjà dans la rade, la première division de l'escadre et la division légère venant de Brest, qui doivent escorter le Président de la République à Bordeaux sont pavoisées.

Au centre de la division de croiseurs se trouve le *Saint Louis*, sur lequel s'embarquera le Président de la République dès son arrivée à Saint Nazaire.

A quatre heures 40, le train présidentiel entre en gare.

Sur les quais se tiennent le maire de Saint-Nazaire, M. Mollard, directeur du Protocole ; les députés et sénateurs du département ; le Président du Conseil général ; le contre-amiral commandant la division et les commandants des vaisseaux la *Marseillaise*, le *Saint Louis* et la *Balaste*, mouillés en rade ; le préfet de la Loire-Inférieure, le général commandant la division ; le Directeur et le haut personnel de la Compagnie de l'Ouest, etc.

Le train s'arrête juste devant le salon d'honneur orné de tentures rouges à crépines d'or, un grand tapis partant de la voie aboutit à la porte du salon où se feront les présentations.

Souriant, M. Fallières descend de son wagon. Il est en frac, le grand cordon de la Légion d'honneur en sautoir ; il est suivi de M. Briand, président du Conseil et du ministre de la Marine en grande tenue.

Un bataillon d'infanterie coloniale avec colonel et musique assure le service d'honneur.

M. Fallières est conduit dans le salon d'honneur où, après lui avoir présenté les personnes présentes, le maire de Saint Nazaire souhaite la bienvenue au Président, le remercie d'avoir bien voulu faire à la ville de Saint Nazaire le grand honneur d'une visite et l'assure de la grande foi républicaine qui anime les habitants de la ville qu'il administre.

M. Fallières répond en quelques mots aux souhaits de bienvenue du maire de Saint-Nazaire.

Le cortège se forme aussitôt. Deux escadrons de dragons, armés de la lance, escortent la daumont présidentiel qui ne fait que traverser la ville pour se rendre au port.

Là le Président de la République prend place sur un canot que remorque une vedette d'encadrement et se rend à bord du *Saint Louis*, où des appartements lui ont été aménagés.

Dès que les canots composant l'escorte présidentielle sont aperçus de la division navale, la canonnade se fait entendre. Chaque cuirassé tire 21 coups de canon.

Au moment où le Président de la République met le pied à bord du *Saint-Louis*, le pavillon personnel de M. Fallières est hissé au haut du grand mât.

M. Fallières est conduit à l'arrière du cuirassé et prend possession de ses appartements.

Ministère de la Guerre

Hôpital Militaire de Bastia

Adjudication à Bastia, le 12 octobre 1910.

Fourniture de denrées et objets de consommation.

Pour prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser à l'Hôpital Militaire.

Les pièces nécessaires pour être admis à concourir devront être fournies au plus tard le 4 octobre.

Réadjudication des articles non adjugés, le 22 octobre.

Pour tous autres renseignements, consulter les affiches.

Cours Secondaires de Jeunes filles de Bastia

L'internat annexé aux Cours secondaires de Bastia et patronné par la Société des Cours, sera agrandi pour la rentrée d'octobre. Cet internat est situé dans la maison même des Cours, rue de l'Intendance, n° 4. Il offre aux élèves pour les récréations les grandes terrasses et le jardin, que la Société a mis à la disposition de la Directrice.

S'adresser pour tous renseignements à Mlle Rinaldi, surveillante générale des Cours secondaires, rue de l'Intendance, 4.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve A.-M. Sisco-Brignardelli, Mlle Marie-Thérèse Sisco-Brignardelli ; Mme Veuve Sauveur Sisco ; Mme et M. Charles Sisco, pilote à Saïgon, et leurs enfants ; Mme et M. Louis Cicheri, sous-patron des douanes ; Mme Vve Dominique Sisco ; M. Eugène Sisco ; Mlle Antonia Sisco ; Mlles Jeanne et Martine Brignardelli ;

Les familles Sisco Toussaint, Veuve Vallecalle, Veuve Maestraggi, Biaggini, Pietri, Agostini, Mattei, Giralt, Colombo, Orenga Vincent, Mario, Clément, Peconia, Crocicchia, Furioli, Balbi, Rossi, Adam, Suzzoni, Poggi, Poggioli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ANTOINE-MARIE SISCO
Négociant
Juge au Tribunal de Commerce
Officier d'Académie

leur époux, père, fils, frère, beau-frère, neveu, cousin et allié, décédé à Bastia, le 16 septembre 1910, dans sa 39e année.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui vendredi, 17 courant, à 1 heure et demie de relevée.

On se réunira, Cours Sebastiani.

Les membres de l'Assistance Publique sont priés d'assister à l'enterrement de M. ANTOINE-MARIE SISCO, qui aura lieu aujourd'hui à 1 heure et demie.

Réunion au local.

Le Président : T. BALDI.

Les membres de la Section Bastiaise de l'Union Générale des Corses et des Amis de la Corse sont priés d'assister à l'enterrement de M. ANTOINE-MARIE SISCO, membre actif.

Le Président : CAMALLETTI.

MM. Jean-Antoine Morati Sebastiani-Portas et Barthélemy Morati remercient leurs parent et amis des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de leur frère,

MONSIEUR JEAN-PIERRE MORATI

et les informent que la dépouille mortelle de leur frère arrivera à Bastia, jeudi 22 septembre.

Le convoi funèbre partira du hangar de la Compagnie Fraissinet, à midi, pour se rendre à Borgo, où le corps sera inhumé dans le caveau de la famille.

Pensionnat « Jeanne d'Arc »

Mlle CARDERA a l'honneur de prévenir les familles qu'elle a transféré son Ecole privée du local qu'elle occupait rue Spinola, n° 2, dans l'ancien Etablissement des Religieuses de Saint-Joseph, Boulevard de Cardo, avec annexion d'un internat et d'un demi-pensionnat.

L'ouverture aura lieu le 1er octobre et la rentrée des classes est fixée au mardi 4.

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES
Agréés
par la Cie du Chemin de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux hateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette noire blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

N. B. — L'Agence Bastiaise a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires d'immeubles qu'elle se charge, à titre gracieux, de la location des appartements qui leur seront vacants.

Très Prochainement
Ouverture
des Ateliers de Photographie
J. MORETTI
Successeur de Paccioni
Boulevard Saint-Angelo
en face le Petit Lycée
près du Palais de Justice
BASTIA

DÉMÉNAGEMENTS
POUR TOUS LES PAYS
DÉPOT DE CADRES POUR MOBILIERS
PRIX TRÈS MODÉRÉS
A. PADOVANI, 7, Route du Cap
BASTIA

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
DE TOUTES SORTES
Ch. CLÉMENT et Cie
Entrepôts : Aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, n° 1.
Seuls Représentants à Bastia des Chaux Hydrauliques et Ciments de Lafarge du Teil et de Villeneuve.
Tuiles Plates et Rondes. — Briques des meilleures marques des Fabriques de Saint Henri, dont la réputation n'est plus à faire.
Carreaux Mosaïques Hydrofuges de la Maison Bausan, en tous dessins.
Carreaux — Tomettes — Tuyaux. — Appareils Sanitaires, etc.
FERS A PLANCHERS !
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés
à des prix défiant toute concurrence
N. B. — La Maison fournit gracieusement renseignements, plans et devis nécessaires à la construction.

Maison L.-N. MATTEI
Champagnes de Marque *Bon Marché*

Comte Laroche, carte noire.	3 00 la bout.
Gardey, carte bleue . . .	3.00 id.
Mareonnay	3.25 id.
Léon Chandon, carte perle .	3.50 id.
Coste Fulcher, carte bleue .	4.00 id.
Léon Chandon, carte bleue .	4.50 id.
Théophile Roeder. . . .	5.00 id.
Moët et Chandon, carte bleue	5.50 id.
Louis Roederer.	8.50 id.

N. B. — Par panier de 12 bouteilles on fait une réduction de prix.

RHUM GRANDS MORNES



MARQUE MONDIALE des *GET Frères* des célèbres inventeurs du *PIPPERMINT*.
Le *RHUM GRANDS MORNES* se vend avec garantie d'origine de l'ETAT et se recommande au corps médical tout entier pour sa finesse et sa vieillesse.
Maison fondée en 1796

LA SANTÉ EST VAINCUE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils modernes de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée soumise au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 357 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 23, Bd Paoli, BASTIA

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE
PUBLICATION D'INFORMATIONS COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, AGRICOLES, ETC.
Paraissant tous les Samedis
Prix : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT
et chez l'Éditeur, 32 A. OLIVIER, 32, Rue St-Lazare, Paris

Vient de paraître :
L'AGENDA GALLIA
PRATIQUE — ÉLÉGANT — SOLIDE
Le Mieux Documenté
Son Format : 15×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer
PRIX : 2 FR. 75
Chez tous les Libraires
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
Les envois sont faits franco

JE DONNE 100.000fr.
Chauves !
A qui pourvera que la célèbre Sève capillaire du dermologiste P. OLLÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.

FOX-LAND RHUM
Grande Marque
200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

CHEVEUX SAUVÉS Méth. Eugène PINAUD Hahn
Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX / Des PRODUITS / Des PLAISIRS de la Campagne
En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS
Envoi d'un Spécimen : 0 fr. 25

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, rue de la Victoire, Paris, de nous envoyer gratuitement un journal à l'essai pendant un mois. Vous nous rendrez seulement compte de la rapidité de nos informations et de la valeur de nos conseils. — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dr A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Rallo à Corte, Paravagni à l'Ile-Rousse, Bonfiglioli, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER
LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES
ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 258
DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 1910
Le Petit Bastiais
5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES
Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite Presse : 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25
ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. | 10 fr. | 5 fr.
Autres Départ. 22 » | 12 » | 6 »
Union postale, un an... 24 fr.
Un numéro séparé, 10 centimes
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LA PLUS JOLIE FILLE DE CORSE

Roman de mœurs

par PHILIPPE TONELLI

Voici le 1er chapitre du nouveau roman de Philippe Tonelli : La plus jolie fille de Corse, qui paraîtra prochainement dans la bibliothèque illustrée du Méricant, à Paris.

Ce sera le digne pendant de sa populaire Vierge des Mékis.

C'est donc une première que nos lecteurs et lectrices surtout nous seront gré de leur donner.

Le golfe de Saint-Florent était assombri par des nuages noirs qui arrivaient sur l'Ile-Rousse avec une rapidité terrifiante.

La mer, soudainement démontée, devenue d'un glauque foncé, bouillonnante, tourmentée par d'énormes vagues blanches, semblait être prête à se confondre avec l'ouragan, qui s'était machiné sourdement dans l'air, telle une conspiration infernale, car aucun bruit lointain de tonnerre, aucun éclair, aucun signe précurseur de tempête, rien, n'avaient fait présager, une heure avant, la discorde entre le Ciel et la terre.

— Partons, partons vite, s'écria la voix d'une jeune fille, entraînant, par la main, un jeune homme que la vue des gros nuages noirs n'avait pas aperçu.

— Non, encore un instant, une minute, Lidia, dit-il, suppliant.

— Ce serait folie, Lorenzo, de rester encore devant la tempête qui va éclater avant que nous franchissions ce rocher.

— Nous nous abriterons dans le phare... mais restons encore.

— Non, non, partons, je t'en supplie. Nous nous sommes déjà trop exposés, en venant ici, au pied du fanal ; d'Ile Rousse, on doit nous apercevoir... seuls !

— Les rochers nous cachent. Viens, abritons-nous encore dans ce massif...

— Il pleut... tu vois... Lorenzo, oh ! partons, partons, ma mère doit être inquiète...

— Elle me sait avec toi... avec Blanche-Rose.

— Mais pourquoi nous a-t-elle quittés, tout à l'heure ?...

— Pour mieux nous laisser aimer, seuls, tous deux... Samedi tu seras ma femme, mon amour, ma vie...

— Je le sais... je le sais... Et tu vois à quoi si si je suis folle de toi ?... mais pour l'amour de Dieu, allons rejoindre Blanche-Rose qui doit nous attendre là haut... partons... tu vois, la pluie commence à tomber, elle va devenir forte, méchante.

Et, pressant le pas, elle releva sa jupe et la mit en capuchon sur la tête pour se prémunir des larges gouttes qui tombaient, espacées, tandis que lui, la tenait serrée pour mieux l'abriter.

Tout à coup les éclairs déchirèrent les gros nuages et le tonnerre gronda avec fracas.

L'orage éclata.

Les deux jeunes gens, un instant hésitants, ne savaient s'ils devaient continuer leur route, franchir en courant l'étroit et court sentier de l'îlot qui devait les ramener au haut de l'énorme rocher, puis descendre jusqu'au quai, à l'entrée du port, s'abriter, là, dans une maisonnette, une guérite ; ou bien s'ils devaient chercher un refuge au bas de la tour du fanal, dans les interstices de la crique à l'échancrure dentelée dont les vagues énormes avaient déjà balayé les algues qui formaient des lits moelleux.

Ils hésitaient encore, et elle, un peu tremblante, murmurait :

— Lorenzo, j'ai peur... mon Dieu ! mon Dieu !... Et Blanche-Rose ?...

Lui, regardant en haut, en bas, autour de lui, ne savait quelle décision prendre.

Et pendant ce temps, les larges gouttes espacées qui avaient commencé à tomber tout à l'heure, se laissaient drues, grosses, copieuses, et tombaient avec un bruit éclatant sur les rochers abrupts qui entouraient les deux fiancés.

— Par ici, viens, dit-il tout à coup, viens...

Et se retournant, il jeta un regard prompt, décisif, vers le bas du sentier. Puis, se détachant de Lidia, il se pencha sur le rocher et regarda dans le vide.

— Descendons, là... viens !...

Elle, silencieuse, mais frémissante, s'élança vers Lorenzo et lui prit le bras.

Ils rebroussèrent chemin pour aller à la recherche d'une bifurcation devant les conduire à l'endroit désigné.

Précipitant le pas, serrés l'un contre l'autre, ruisselants, leur souffle haletant se confondait avec le bruit de la tempête qui grossissait et soulevait presque les deux jeunes gens dans leur marche affolée.

Dominant sur les rochers et lançant leur écume bouillonnante sur le petit sentier, le submergeant, le rendant impraticable.

Lorenzo et Lidia s'arrêtèrent, ne pouvant plus marcher ni reculer. Autour d'eux se dressaient des masses rocheuses, taillées à pic et d'où l'eau coulait à torrent.

Le jeune homme serra fortement la taille de sa fiancée comme pour mieux la tenir et, résolument, sans élan de désespoir, mais convaincu de sa force, de son habileté, il la souleva de son bras vigoureux et parcourut ainsi une petite distance au milieu de l'effroyable tempête.

Il s'arrêta au détour du chemin, enveloppant entièrement de ses bras la jeune fille qui se cramponnait à lui. Puis, regardant au-dessus de sa tête, il aperçut un énorme trou taillé dans le roc, ou plutôt une sorte d'abri naturel que les vagues n'avaient pas atteint, arrêtées par le rocher qui le précédait.

Il fallait l'escalader. Il regarda sa compagne qui, courageuse, comprit.

— Montons, dit elle aussitôt, en se dégageant des bras de Lorenzo.

— Oui, fit-il, attends, je vais monter le premier, puis je te donnerai la main...

Il allait appuyer son pied contre la pierre inondée et glissante, et se soulever par l'effort de ses mains en tenant une racine frêle, lorsqu'une voix d'en haut cria :

— Lorenzo ?... Lidia ?...

— Blanche-Rose ! répondirent ensemble les deux jeunes gens.

— C'est moi, dit-elle.

Et comme dans une vision mystique, elle apparut debout, au bord du refuge ainsi qu'une Vierge miraculeuse apparaissant à des naufragés, à des âmes en détresse.

Elle était belle, la Blanche Rose de la Balagne ; elle était jolie la fille Corse ! la mer avait serti ses lèvres de corail, ses yeux de son bleu d'onde pure, sa gorge de la nacre de perle ; elle était jolie la fille des makis : l'arbousier avait teinté son visage, le romarin avait parfumé son corps. Elle était fière la jeune insulaire : les rochers lui avaient donné la force, les chênes géants la volonté et l'air limpide la sagesse.

Et dans le cadre de ce trou béant, au milieu de l'effroyable tempête, elle apparut telle qu'elle était : jolie, fine, avec des yeux d'une douceur et d'une tendresse infinies.

Tout à coup son regard changea.

Il devint farouche.

Blanche-Rose regarda le couple, et d'une voix sauvage, menaçante, s'écria :

— Lidia, tu as pris celui que j'aimais !... Lorenzo, tu m'as dédaignée !... Lidia, tu feignais d'ignorer la souffrance de mon cœur... Donnais ton cœur, à elle, qui ne t'était rien. J'étais jalouse de votre amour, de votre bonheur, de votre vie !.. Jalouse de tout ce qui vous faisait vivre ! Je vous hais, Lidia, Lorenzo, je vous hais !...

Les deux fiancés se regardèrent un instant, ne comprenant pas, le bruit de l'ouragan les étourdissant, les vagues les frappant ; ils se serrèrent l'un contre l'autre et, comme fous, regardèrent le visage convulsé de la belle Blanche-Rose, écumant ses paroles comme le bouillonnement des flots de la mer.

— Blanche-Rose, tends nous la main, dit-il en levant la tête vers elle, avec un regard suppliant.

— Blanche-Rose, viens à notre secours, s'écria à son tour Lidia, en se serrant toujours contre son fiancé.

— Non, non, vous allez périr !... Je veux vous voir râler, je veux détruire votre bonheur qui me suffoquait. Je ne veux point que vous viviez ; je ne suis pas la douce Blanche-Rose, mais la pire folie de Corse qui veut ce qu'elle veut. Et je veux vous voir morts, puisque je n'ai pas ce que je veux !

— Blanche-Rose ! Blanche-Rose, cria Lorenzo qui comprit.

— Ma cousine, ma sœur, mon amie bien-aimée, mais tu es devenue folle, s'écria Lidia épouvantée.

— Non, folle c'est toi pour m'avoir pris Lorenzo qui m'était destiné. Non, tu ne l'auras pas, puisque moi-même je ne l'ai pas. Meurs, meurs !...

Et, toujours debout, toujours belle et toujours dans son attitude de Vierge miraculeuse, elle tira de son sein un revolver et fit feu sur Lidia, qui jeta un grand cri.

— A toi, Lorenzo, meurs...

Un second coup de feu frappa au cœur la fiancée de Lidia.

Puis, d'un bond, elle sauta dans le sentier, tomba, se releva aussitôt et se pencha sur les deux corps qui râlaient.

— Morts !... Ils sont morts !... J'ai frappé juste !

Et pendant que la pluie lavait le sang qui s'échappait des blessures, Blanche Rose souleva le corps de Lidia, le mordit au visage, puis l'enlaça, le porta au bord du sentier qui surplombait la crique et le jeta dans le vide.

Elle retourna auprès de Lorenzo, le regarda un instant, voulut également le mordre au visage, mais s'arrêtant, elle lui donna un baiser fou sur les lèvres, puis, les mordit et poussa le cadavre dans le gouffre.

Les vagues déferlantes avaient déjà rejeté le corps déchiqueté de Lidia vers le fond de la crique, mais se retirant aussitôt, elles osèrent, et prirent entièrement dans leur sein.

Lorenzo suivit Lidia.

Alors, Blanche-Rose, après les avoir vu s'engloutir tous deux, presque à la même place, eut encore un cri de rage.

— Toujours ensemble, même dans la mort !...

Et d'un mouvement de haine, elle jeta violemment, vers l'endroit où disparurent les deux fiancés, son arme vengeresse, comme pour les frapper encore une dernière fois.

Puis, faisant face à l'ouragan, elle tendit pour le braver ses mains crispées. La pluie y effaça les traces sanglantes.

Après un tressaillement, une pause, une seconde, elle sortit de l'îlot, en reprenant, comme par inconscience, sa nature fine, délicate, avec, dans ses yeux, une douceur de Vierge bienfaisante et, toujours belle, toujours jolie, se dirigea, sous la rafale, vers Ile-Rousse, la ville au granit rouge.

PHILIPPE TONELLI.

Le Messie de la Race Noire

Sergines, des *Annales*, nous conte, cette semaine, l'histoire touchante du célèbre apôtre des nègres Booker Washington, actuellement à Paris :

Né dans un district de Virginie, au sud des Etats-Unis, vers 1858 ou 1859, — il ne peut lui-même affirmer la date, tant on se préoccupait peu alors de l'état civil des nègres, — Booker Washington n'a jamais connu son père et a vécu, tout enfant, près de sa mère, dans une hutte, de la vie misérable des esclaves.

Il ne savait pas ce que c'était qu'un lit ou une fourchette. Il couchait sur la paille et se nourrissait uniquement de légumes. Il ignorait jusqu'à son nom !

Obligé de travailler durement et comme un nègre, — c'est le cas de le dire, — il n'avait, bien entendu, ni le temps ni les moyens d'étudier ou de jouer.

Cependant, de bonne heure, l'amour de l'étude lui était venu. Il accompagnait parfois jusqu'au seuil de l'école le fils du négrier qu'il servait, lui portant ses livres. Un instinct mystérieux lui faisait pressentir

GRAND BAR SOAVI
CAFE EXPRESS
CHOCOLAT EXPRESS

32 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

VII

LE PASSÉ D'UNE INGÉNUE

— Même s'il en survenait deux !... On fait élever les gosses dans une campagne quelconque, et, à la rigueur, on assure tant bien que mal leur existence... Pas de papa, pas de maman !.. Ni vu ni connu, je t'embrouille !.. Quand il sera admis qu'un suborneur doit être banni de la société, mis au rang des plus ignobles malfaiteurs et châtié avec la dernière sévérité, l'industrie de ces jolis messieurs, qui veulent s'assurer la grosse dot au prix d'un guet-apens, tombera dans le marasme, et les hommes gens n'auront plus à compter avec leurs malpropres machinations...

Albert Varenne reçevait sans broncher cette volée de bois vert. Mais la sueur lui perlait aux tempes, et ses joues s'empourprient, comme si tout ces soufflets les frappaient véritablement. Bourgueil s'était levé, avait allumé un cigare, et arpentait tranquillement son bureau.

— Allons, fit-il nonchalamment, assez bavardé sur ces niaiseries ! Reprenons le collier de misère !

Et il dicta à son secrétaire la correspondance que celui-ci avait à expédier par le courrier du soir.

— Diantre ! pensait l'ancien chasseur d'Afrique, tout en paraissant s'absorber dans sa besogne, il n'est pas précisément rassurant, le patron !... Je commence à croire que j'ai été un peu loin !

Lorsque l'employé de Denis Bourgueil avait soulevé, dans cette intéressante controverse, l'hypothèse de la venue d'un enfant, il avait cru n'invoquer qu'un argument destiné, selon lui, à donner plus de poids à son raisonnement. Aussi fut-il étrangement surpris lorsqu'un beau soir sa maîtresse lui apprit que leur amour était sur le point d'avoir un résultat naturel et inattendu. Quand Mlle Bourgueil se vit dans cette situation, sa superbe assurance diminua quelque peu et elle entrevit, vaguement, dans l'avenir, des complications dont la perspective ne laissa pas que de lui paraître infiniment désagréable. Albert Varenne, lui aussi, perdait un peu la tête, se demandant si, malgré tout, il ne valait pas mieux tout avouer au père Bourgueil. Ce fut Sidonie qui, redevenue plus énergique, s'y opposa de toutes ses forces. Son père ne s'était-il pas prononcé catégoriquement par anticipation ? Albert Varenne finit par se soumettre à cet argument. Le sort que le négociant, d'après ses propres dires, réservait, en pareil cas au papa d'un moutard éventuel n'était pas de nature à rassurer notre don Juan.

— Alors, que faire ?..

— Attendre ! répondit Mlle Bourgueil... Tous les ans, mon père s'absente trois mois à partir de juillet, pour aller plaider ses produits dans les principales capitales de l'Europe... Vous saurez cela si vous êtes chez nous depuis plus longtemps.

Albert respira un peu plus librement.

— Voilà une chance ! murmura-t-il.

Dame ! répliqua-t-elle froidement, il est évident que, sans cela, vous étiez dans de mauvais draps, car mon père n'aurait certainement pas manqué d'appuyer ses théories par la pratique, et se serait incontestablement vengé de vous sévèrement...

Les choses se passèrent exactement selon les prévisions de cette séduisante jeune fille. Juillet arrivé, Denis Bourgueil se mit en voyage. Les amants poussèrent un immense soupir de soulagement. Sidonie avait dissimulé sa grossesse avec une ingéniosité que doublait pour elle l'imminence du danger. Quinze jours avant le terme fatidique, Albert Varenne se rendait à Paris, où il s'occupait de chercher une sage-femme à laquelle il pourrait confier sa confidence. Ce fut avec un plaisir non équivoque que le secrétaire de Denis Bourgueil se retrouva dans la capitale, malgré les embarras qui y motivaient sa présence. Au fond, l'ancien maréchal des logis ne s'amusait pas du tout en province, et sans l'agréable passe-temps que lui avait procuré Sidonie, il y serait littéralement mort d'ennui.

Il resta seul et profita du répit que lui laissaient les événements pour faire un peu la fête. Enfin, il fallut redevenir sérieux ; sa maîtresse arrivait. Albert alla l'attendre à la gare et la conduisit chez la digne matrone sur laquelle il avait jeté son dévolu. Mais plus le dénouement attendu se rapprochait, et moins la jeune homme paraissait enchanté. Il regrettait évidemment que les saintes joies de la paternité lui fussent accordées si prématurément ; cette complication, redoutable pour le présent, pouvait être grosse de menaces pour l'avenir. Cela ne l'empêchait pas — au contraire — de prodiguer les plus douces caresses et les plus tendres égards à sa Bohémienne. Nous devons ajouter que Mlle Bourgueil, tout en y paraissant sensible, ne les apprécia peut-être pas autant que le jeune homme en avait l'illusion.

Elle aussi, dans son for intérieur, appréhendait anxieusement ce qui allait se produire, et mandissait les conséquences d'une liaison dont elle n'avait cru goûter que les seuls plaisirs. Chacun des deux amants s'évertuait donc à abuser l'autre, sans se rendre compte qu'il y avait quelque chose de changé, sinon de brisé, au fond d'eux-mêmes. Un soir, Albert Varenne rentrait assez perplexe à l'hôtel qu'il habitait, et bien que son insouciance et sa complexion ne le prédisposassent que rarement à broyer du noir, ses idées n'étaient pas précisément couleur de rose, lorsqu'on lui remit une lettre visiblement parfumée, qu'il fut bien de juger tout d'abord destiné à entraîner, pour lui, les conséquences qu'elle contenait sous sa fragile enveloppe. Irma Rougeroselle était veuve depuis dix-huit mois ; elle avait épousé un chapelier célèbre du boulevard qui avait vu son bonheur conjugal subitement anéanti par une foudroyante attaque d'apoplexie. La veuve connaissait depuis longtemps les parents d'Albert ; elle avait, pour ainsi dire, vu grandir leur fils qui avait quitté à son mariage, et auquel elle n'avait pu s'empêcher de trouver fort bonne mine sous son uniforme de collégien. Une fois libre, Irma avait certainement eu beaucoup de chagrin, car son chapelier était un époux modèle ; mais, au fond de son cœur sensible, une pensée consolatrice n'avait pas tardé à germer.

(A Suivre).

que, dans ces papiers, indéchiffrables encore pour lui, était la délivrance et le bonheur.

Aussi, dès que l'émancipation des Noirs fut déclarée, il n'eut qu'un désir : aller à l'école, apprendre avec tout son cerveau et avec tout son cœur ce qui se trouvait dans les livres.

Mais il n'y avait, au commencement, qu'une seule école pour les Noirs : celle de Richmond, qu'avait fondée le général Armstrong. Et Richmond se trouvait à huit cents kilomètres de la mine de charbon où il travaillait, à ce moment, comme domestique, pour ne pas dire toujours comme esclave.

N'importe ! Il se mit en route, marchant la nuit, travaillant le jour, se privant de tout, acceptant toutes les corvées... Bref, il réussit à atteindre Richmond et à suivre les cours de l'école, faisant pour vivre tous les métiers, aux heures de repos. Il réussit si bien qu'il ne tarda pas à obtenir tous les diplômes et à devenir maître à son tour.

Alors, il est enflammé d'un zèle d'apôtre, veut instruire ses compatriotes. Il fonde des écoles, des cours du soir, une Université qui, commencée sans ressources il y a vingt-cinq ans, compte, aujourd'hui, plus de deux mille élèves.

Et ce Booker Washington est, maintenant, un gros personnage, avec qui le gouvernement lui-même doit compter. C'est un tribun, un remueur de foules. Il a des auditoires de cinq et dix mille personnes. Il continue à prêcher et à instruire ses frères, étendant sa propagande parmi les Blancs, forçant l'estime de tous par la dignité de sa vie. Il a su intéresser à son œuvre des milliardaires et l'on se rappelle le bruit que fit, naguère, sa visite au président Roosevelt.

Il vient en France et en Europe pour y observer les conditions d'existence des ouvriers industriels ou agricoles, et rapporter dans son pays une moisson de faits et de réflexions qui l'aideront à parfaire sa tâche éducatrice.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 18 sep., à 8 heures 1/2

Ah ! si vous voulez,	Scotto.
La Bohème,	Puccini.
Souvenir de Cadix,	Schwartz.
La Reine Fiamette.	Leroux.
La Mascotte,	Audran.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — C. Etienne, âgé de neuf ans, paraît aimer le raisin outre mesure, puisqu'il a été s'en procurer dans la vigne de M. Amadei Joseph.

Celui-ci ayant surpris le gamin avec 4 kilos de son raisin dans une serviette, le conduisit à la gendarmerie qui dressa procès-verbal.

Les parents du jeune C. sont déclarés civilement responsables.

VENACO. — Une *variété* de rongeurs, encore inconnus dans notre île, vient de se révéler aux tranquilles populations de Venaco. Le rat d'hôtel.

La découverte se fit à l'hôtel du Torrent, situé à San-Pierre de Venaco, que gère M. Mariani André.

C'est dans ce bel établissement, que P. Ferdinand, garçon d'étage, opère sur le porte feuille de M. Bernardini, Jean-Baptiste, logé dans cet hôtel, une saignée de deux cents francs.

Le voleur ne fut pas malin, et le tendemain du jour où le vol avait été constaté, P. Ferdinand arrivé au travail avec des vêtements flambants neufs. On s'étonna, on ouvrit une enquête et l'on découvrit qu'il avait acheté le dit complet chez M. Rognoni à Venaco, et qu'il l'avait payé avec un billet de 100 francs.

Des recherches furent aiguillées là dessus, une perquisition faite dans la chambre de P.. amena la découverte de l'argent volé.

Se voyant découvert, P. est en faite, la gendarmerie le recherche activement.

CALENZANA. — M. T...., Dominique, propriétaire, avait assigné en justice de paix M. R... Paluvan pour avoir laissé aller un troupeau de chèvres dans sa propriété.

A la sortie de l'audience R... jeta des pierres à T....

Celui-ci se plaignit à la gendarmerie, ajoutant que, le mois dernier, il avait été de la part du vieux R. l'objet de menaces de mort.

LA COMPAGNIE FRAISSINET *et le* DÉPART DE LA CLASSE

Dans *quelques jours*, les hommes appartenant à la classe 1907 seront rendus à la vie civile.

Les hommes libérables faisant partie des garnisons de Bastia, Corte et Calvi partiront par le paquebot du 22, à destination de Marseille.

Le contingent des Alpes-Maritimes partira pour Nice par le paquebot du 20, afin de bien montrer que l'Administration de la Guerre aura pris ses mesures pour éviter le retour de faits scandaleux qui se produisent, chaque année, au moment de l'arrivée et du départ de la classe.

Nos troupiers ont toujours été parqués comme des animaux, à bord des paquebots de la Compagnie Fraissinet, parce que l'administration de la Guerre n'exigeait pas du Concessionnaire un bateau d'un taès fort tonnage.

Jeudi prochain, il y aura environ six cents passagers militaires, si l'on ajoute à ce chiffre, déjà considérable, les passagers civils qui, à cette époque de l'année, rentrent en grand nombre sur le Continent, nous nous demandons de quelle façon seront installés les passagers militaires à bord d'un paquebot, type *Iberia* ou *Liamone*.

Nos soldats, pour lesquels on a les plus grands égards au cours des deux années qu'ils passent sous les drapeaux, doivent-ils être traités comme des animaux à bord des paquebots de la Compagnie Fraissinet.

Nous ne le pensons pas. C'est pourquoi nous avons tenu à appeler l'attention de l'Administration de la Guerre, sur les articles 44 et suivants du Cahier des charges concernant l'exploitation des Services Maritimes postaux entre le Continent et la Corse.

CONFÉRENCES AGRICOLES

Le Professeur départemental d'Agriculture a l'honneur d'informer les intéressés qu'il est à la disposition des cultivateurs qui ont besoin de le consulter.

Il désire entretenir des relations cordiales et suivies avec les diverses Associations agricoles du département.

Toutes les personnes qui s'intéressent au progrès de l'Agriculture peuvent donc s'adresser à lui, dès maintenant, *intistinctement*.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

La rentrée

Le temps commençant à se rafraîchir, beaucoup de familles ajacciennes rentrent de la campagne où elles furent passer l'été.

L'approche de la rentrée des classes et des examens amène également notre ville, une recrudescence de population. C'est qu'à Ajaccio sort de la torpeur de ces deux mois d'été.

Tentative de Cambriolage

A la suite d'une plainte de M. le commandant Dubessy, la police a mis en état d'arrestation le nommé Castalo N-di que M. Dubessy a formellement reconnu comme l'auteur de la tentative de cambriolage.

Castalo qui, pendant toute la journée d'hier, a nié comme un beau diable, est rentré ce matin dans la voie des aveux, grâce à l'habilité de M. Villa, commissaire de police.

Castalo a été envoyé au Parquet, qui l'a maintenu en état d'arrestation.

A la Justice de paix

Audience très chargée hier, à la Justice de paix, par suite de la grande quantité des contrevenants qui n'avaient pas tenus compte des arrêtés municipaux.

Comme toujours, notre sympathique juge M. Colonna a su se montrer sévère pour les récidivistes, il a distribué aux autres quelques francs d'amende

Coups et blessures

Une brave femme de 43 ans, la nommée Ginsti Joséphine, voulant se défendre de quelques enfants, qui avaient entouré sa corbeille de figues de barbarie, dans laquelle ils voulaient plonger les mains, a blessé d'un coup de couteau le jeune Tabarani Martin, âgé de 11 ans.

Le blessé a été soigné à la pharmacie n'intéresse que la peau.

Etat-Civil

DÉCÈS

Lucchini Françoise, 42 ans.

Nécrologie

M. ANTOINE-MARIE SISCO

M. Antoine-Marie Sisco *se trouvait* depuis trois ou quatre semaines en proie à un mal qui résistait à toutes les ressources de la science. Dans la nuit de jeudi il s'éteignait dans les affres d'une crise plus violente que les autres et qui devait être la dernière.

Il n'avait pas quarante ans ; il se trouvait à la tête de l'importante maison Sisco-Brignardelli, du cours Sébastiani. Très assidu à son commerce, bien rompu aux affaires, homme de progrès et d'initiative, il occupait une situation enviée dans notre monde commercial. Ses concitoyens l'avaient depuis longtemps appelé à siéger au tribunal consulaire, et il apportait dans ces fonctions autant de zèle que d'impartialité et une grande connaissance de la jurisprudence commerciale et maritime.

Avant d'entrer dans le commerce, M. Antoine-Marie Sisco avait collaboré à divers journaux locaux, et avait été nommé Officier d'Académie.

Il laisse une jeune femme et une fillette de quatre ou cinq ans. Depuis la mort foudroyante de son père, survenue en mai dernier, un voile de tristesse couvrait presque toujours son visage, précédemment plutôt jovial. Il était inconsolable de ce malheur qui s'était produit avec une soudaineté terrifiante. Et comme il gardait pour lui toute cette douleur intérieure, il se peut qu'elle ait précipité sa fin.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après-midi. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Joseph Valery, Antoine Bonelli, François Ghiglermini, Joseph Ajaccio.

Le deuil était conduit par les membres du tribunal de commerce en robe, précédés de leurs huissiers ; le frère, M. Eugène Sisco, le beau-frère, M. Louis Cicheri ; son oncle, M. T. Sisco, d'autres parents et le personnel de la Maison Sisco-Brignardelli.

La bière, sur laquelle se trouvait la robe du défunt, était portée par des dockers.

Plusieurs belles couronnes portaient *les inscriptions suivantes* : « A mon Epoux chéri. » « A mon Fils bien-aimé. » « A mon Papa chéri » « A notre Beau-Frère regretté. » « Le Personnel de la Maison Sisco-Brignardelli à son regretté Patron. » « Les membres du Tribunal de Commerce à leur regretté Collègue. » « A notre Ami regretté. »

Les membres de l'Assistance publique, de la Société de Secours Mutuels des Marins, avec leurs bannières, de l'Union générale des Corses, et un très nombreux cortège ont suivi la dépouille mortelle jusqu'à l'église Saint-Jean où a été donné l'absoute.

Le corbeau a été porté à bras par des dockers jusqu'au road point du Palais de Justice. Là, M. Joseph Ajaccio, avocat, a dit un adieu ému à son ami regretté.

L'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous adressons à Mme Sisco-Brignardelli, aux familles Brignardelli, Sisco et Cicheri toutes nos condoléances.

Discours de M. Joseph Ajaccio

Messieurs,

Rendre un suprême hommage à la mémoire de celui qui n'est plus, être inopinément appelé à dire adieu pour la dernière fois, à un ami cher, est une de ces émotions redoutables qu'il faut éprouver pour en mesurer toute l'intensité,

Et cependant point n'est besoin, en ce moment, de longs apprêts, de subtils artifices oratoires, pour laisser parler son cœur, alors surtout que le contrère, le corréligionnaire politique se double d'un condisciple, d'un ami.

Dès ma plus tendre enfance je connus, sur les bancs du lycée de Bastia, celui qui devait me réserver ensuite son amitié et me suivre dans les étapes douloureuses ou joyeuses de la vie, et si, bientôt fois, nous rencontrâmes sur notre chemin des opinions divergentes, nous savions toujours nous retrouver avec ce réconfortant sourire qui éloigne définitivement les discussions vaines.

[illegible] père, ai-je besoin de les rappeler à ceux qui, comme moi, purent les apprécier et les éprouver.

Avant d'occuper parmi ses concitoyens une situation honorable et enviée, avant de consacrer sa débordante activité à cette maison de commerce qui prospéra sous son habile direction, A.-M. Sisco démontra que le journaliste républicain savait se tenir courageusement sur la brèche, lorsqu'une cause généreuse et juste sollicitait sa plume vaillante et alerte.

Malgré ses multiples et absorbantes occupations, le négociant n'oublia jamais qu'il fut Directeur de l'*Echo de Bastia*, et la presse insulaire la compta toujours dans son sein.

Si plus tard les suffrages de ses concitoyens l'appelèrent comme juge suppléant, puis comme juge consulaire au Tribunal de Commerce de Bastia, nous pûmes tous apprécier les grandes qualités de ce magistrat aussi intègre que consciencieux.

Hier encore nous le vîmes, plein de force et de santé, terrassé, vaincu soudain par un mal inéxorable ; mais tel un soldat valeureux qui veut mourir à son poste de combat, *il conserva presque jusqu'à la dernière* minute la direction de ses affaires.

Et c'est au moment où tous ses amis se leurraient du vain espoir de voir triompher sa robuste constitution, qu'une complication imprévue est venue le ravir à l'affection des siens.

Il est parti avec le regret de ne pas voir grandir son enfant, but suprême de sa quotidienne pensée, ile laisser derrière lui un foyer éteint.

Nous l'avons vu à son lit de mort, dormir dans la paix sereine, dans la douce éternité, de ce sommeil du juste qui franchit sans crainte la redoutable épreuve définitive, car il fut avant tout un homme de cœur, un homme de bien.

Respectueusement, je dépose sur cette tombe, trop prématurément ouverte, l'hommage de ma pensée émue et de nos regrets éternels.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19°5 à midi 20° + à 6 heures du soir + 18° Maxima + 20°4 Minima + 16°5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 768 mm.

Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

Les Corses en Egypte

A la suite de la conclusion de la convention de commerce entre la Russie et l'Egypte. Sa Majesté le Tzar de Russie a conféré diverses décorations, parmi lesquelles, celle de Saint-Stanislas de 2e classe avec plaque à MM. Charles de Rocca-Serra, chef du Contentieux des finances, et Castelli-pacha, chef des services des tribunaux mixtes au ministère de la justice.

M. Henri Semidei-bey, directeur aux affaires étrangères, a obtenu également la décoration de Sainte-Anne de 2e classe

Nous adressons à nos distingués compatriotes nos plus chaleureuses félicitations.

Concerts militaires

En raison du départ de la classe, et par décision de M. le Gouverneur de la Corse, les concerts donnés par le 163e régt d'inf. seront suspendus à partir du 21 septembre courant.

Service vicinal

Par arrêté préfectoral et sur la proposition de M. l'agent-voyer en chef, M. Cardore, agent-voyer cantonal de la subdivision de Murato, a été élevé à une classe supérieure.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Mozziconacci, Place du Marché.

Les Entôleuses

La police de Sureté a procédé, hier soir, à l'arrestation de la nommée M..... Benoîte, exerçant la profession de chanteuse-hâleur, de basse-marque, sous mandat d'arrêt du juge d'instruction de Marseille.

Elle balladait ses charmes sur la Place Saint-Nicolas, lorsque le brigadier Ottavi et l'agent Poggi l'invitèrent à se rendre au commissariat.

M. Benoîte était déjà connue de la police. Une perquisition faite il y a quelques jours, dans sa grenouillère, avait amené la découverte de 1.500 francs en espèces et d'une quantité de bijoux d'une valeur de 4 à 5.000 francs.

Un des m.....ensieurs, à qui la belle pécheresse avait offert à Marseille une hospitalités des plus larges et des plus intéressées s'était trouvé délesté, en sortant de chez elle, de la somme rondelette de 2.800 francs. Trouvant le plaisir peu proportionné à la dépense, il avait déposé une plainte au Parquet de cette ville pendant que la Benoîte jouait la fille de l'air. Elle avait pensé que l'eau qui sépare Marseille de Bastia aurait suffi pour laver la tâche. Elle doit méditer maintenant sur la symbolique paille humide de notre maison d'arrêt, et s'avouer qu'elle s'était légèrement trompée.

C'est toujours une de moins dans la circulation.

Service vapeurs A. C. Southwell

Départ. — Vap. allemand « Gonus. » cap. Rehbock, à destination de Hambourg via Livourne.

Les sans caleçons

M. Joseph, âgé de 15 ans, exhibait, au débarcadère Carnot, son académie aux yeux des passants.

La police vint et verbalisa.

Avis

M. Augustin Lazarotti, professeur au lycée, et Madame, reprendront à partir du 1er octobre leurs leçons de solfège, piano et harmonie.

Pour renseignements, s'adresser au lycée, tous les jours, de 3 à 4 heures.

ETAT CIVIL

Naissance.

Gentile Clairette-Angèle-Rose.

Décès.

Casanelli Louise, domestique. 64 ans de Livourne.

Luccioni Ange-François, 82 ans, marin, de Bastia.

SOCIETES A SYNDICATS

La Bourse du Travail de Bastia prie toutes les corporations ouvrières syndiquées et non syndiquées à assister à la conférence faite par le camarade Lefèvre, secrétaire adjoint de la Confédération générale du Travail, qui aura lieu lundi, 19 courant, à 8 heures et demie du soir, dans la salle du péristyle du Théâtre municipal. Sujet de la conférence : « Le Syndicalisme et la vie ouvrière. »

Entrée gratuite.

MESDAMES *Si vous êtes inquiètes pour vos époques*, écrivez en confiance à G. Laroix, pharmacien spécialiste à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements. (7e année).

DÉMÉNAGEMENTS
POUR TOUS LES PAYS
DÉPOT DE CADRES POUR MOBILIERS
PRIX TRÈS MODÉRÉS
A. PEDOMANI, 7, Route du Cap
BASTIA

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00519

COURSE DE PARIS

16 sept. — 17 sept.

Rentes de 3 0/0 ancien . 96.97 — 97.00

— 3 0/0 amortis . 98.00 — 97.65

ex-coupon

Nomination

Commissariat de police

Paris, 17 septembre.

M. Quéra est nommé commissaire de police de quatrième classe, à Corte.

Nouvelles Maritimes

Cadre de réserve

Paris, 17 septembre.

Le contre-amiral Motet passe au cadre de réserve.

Torpilleurs d'Ajaccio

Le capitaine de frégate Begay est nommé au commandement du contre-torpilleur *Arbalète*, et de l'escadrille de torpilleurs, d'Ajaccio.

Le lieutenant de vaisseau Malavoy est désigné pour prendre le commandement d'un torpilleur, à Ajaccio.

Promotions

Le capitaine de frégate Allemand est promu au grade de capitaine de vaisseau.

Le capitaine de frégate Regnot de La Touche est promu au grade de capitaine de vaisseau.

Le lieutenant de vaisseau Henry de Villeneuve, est promu au grade de capitaine de frégate.

Le lieutenant de vaisseau Terrier est promu au grade de capitaine de frégate.

Sont promus lieutenants de vaisseau, les aspirants de vaisseau dont les noms suivent :

MM. Wolfaié.
Charbonneaux.
Dessenon.
Bronsc de Vaxelhes.
Seyche!.
Léon Martin.

Service du contrôle

M. Anquetil, contrôleur de 2e classe de la marine, est nommé contrôleur de 1re classe.

M. Vallée, contrôleur de 3e classe de la marine, est nommé contrôleur de 2e classe.

Nouvelles Militaires

Artillerie

Paris, 17 septembre.

Sont classés au 1er régiment d'artillerie à pied, à Maubeuge :

Le maréchal des logis Roux, de la 2e compagnie d'ouvriers du 7e régiment d'artillerie à pied, à Bastia.

Le maréchal des logis-chef ouvrier Levrechon, de la 2e compagnie d'ouvriers, à Bonifacio.

Le maréchal des logis Punch, de la 2e compagnie d'ouvriers, à Ajaccio.

Le maréchal des logis Mouroreau, de la 2e compagnie d'ouvriers, à Bastia.

UN RAID DE SUBMERSIBLE

Paris, 17 septembre.

Le *Gaulois* annonce que l'idée du raid sous-marin Marseille-Bizerte que devait tenter le submersible *Archimède*, a été modifié.

L'itinéraire Marseille-Bizerte a été abandonné.

L'*Archimède* aura la mission de se rendre de Cherbourg jusqu'à l'embouchure de la Gironde, de là il retournera à Cherbourg, après avoir signalé son passage à Gravelines.

Cette randonnée sera accomplie sans aucun arrêt.

LA SANTÉ de la Princesse Charlotte

Paris, 17 septembre.

L'état de santé de la princesse Charlotte, veuve de Maximilien d'Autriche pésicilte de plus en plus.

Dans l'entourage de la princesse on se montre très inquiet et l'on redoute une issue fatale.

LA SEYNE

MORT SUSPECTE de Madame veuve Barret

La Seyne, 17 septembre.

Ce matin, prévenue par des voisins la police a pénétré dans l'appartement de Mme Barret, veuve de l'ancien maire de la Seyne, que l'on n'avait pas vue sortir de chez elle de toute la journée.

Mme Barret fut trouvée inanimée. Elle était âgée de 60 ans.

Les premières constatations semblent laisser voir que Mme Barret n'est pas morte de mort naturelle.

On croit à un assassinat.

Le Parquet de Toulon a ouvert une enquête sur cette mort mystérieuse.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE à Saint-Nazaire

Paris, 17 septembre.

Après avoir reçu la municipalité de Saint-Nazaire, et visité les chantiers de la Loire, le Président de la République s'est embarqué sur le *Saint-Louis*, et a passé en revue l'escadre qui doit l'escorter jusqu'à Bordeaux.

Le Président de la République a quitté Saint-Nazaire, à destination de Bordeaux, dans la nuit de vendredi.

à Bordeaux

L'escadre est arrivée à Bordeaux à cinq heures du soir.

La Ville a salué le Pavillon présidentiel de 101 coups de canon.

Après avoir reçu la visite des autorités civiles et militaires, le Président de la République est descendu à terre, et s'est rendu au Grand-Théâtre où un grand banquet lui est offert par la Municipalité de Bordeaux.

La ville est admirablement pavoisée, et la population a fait au Chef de l'Etat une réception des plus chaleureuses.

ENTENTE ROUMANO-TURQUE

Paris, 17 septembre.

Le journal le *Matin* se dit en mesure d'affirmer que la Turquie vient de conclure une entente militaire secrète avec la Roumanie.

Cette entente, qui serait conclue, paraît-il, sous l'inspiration allemande à Vienne, assurerait à la Turquie le concours de l'armée Roumaine en cas d'attaque de la Bulgarie.

Ce même journal ajoute que l'Italie serait absolument en dehors de cette combinaison politique.

La nouvelle mérite confirmation.

A LA GUADELOUPE

ATTENTAT CONTRE LE GOUVERNEUR

Paris, 17 septembre.

Des télégrammes de Pointe-à-Pitre, parvenus au ministère des Colonies, annoncent qu'un attentat criminel a été commis cette nuit contre le gouverneur de l'île.

Deux coups de fusil ont été tirés sur la voiture du Gouverneur, dans laquelle avaient pris place divers hauts fonctionnaires du Gouvernement.

Heureusement personne ne fut atteint.

Une enquête est ouverte pour retrouver les auteurs de cet odieux attentat.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

L'Union

Compagnie Anonyme d'assurances contre l'incendie, le Vol et sur la Vie humaine

Fondée en 1828 et 1829

Établie à Paris, rue Neuve, Hôtel, Place Vendôme, 9

L'Union-Incendie est actuellement, de toutes les Compagnies françaises, celle dont l'encaissement est le plus élevé.

Le total des sinistres payés par *l'Union-Incendie*, depuis sa création, s'élève à *Trois cent soixante-dix-huit millions.*

Assurances sur la Vie entière Mixtes, à terme fixe, dotales

Rentes viagères

Pour tous renseignements et tarifs, s'adresser au siège de la Compagnie, à Paris, ou à M. PÉRIER, agent principal, 30, Boulevard Paoli, à Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Luccioni née Mori ; Mme veuve Luccioni née Franchini ; Mme Grimaldi née Mori, M. Grimaldi, surveillant à la Guyane française, et leurs enfants ; Mme Amaré née Mori, M. Amaré, préposé des douanes en retraite, et leurs enfants, de Marseille ; Mme veuve Mori née Figli ; M. Félix Mori ; M. et Mme Sylvestre Luccioni ; M. Benoît Cagourno, Miles Elisabeth et Brigitte Cagourno ; Mme et M. Arnaud, surveillant à la Guyane française ; Mme et M. Pierre Luccioni et leurs enfants ; Mme veuve Argenson née Luccioni et ses enfants ; M. Charles Luccioni, chef mécanicien à Marseille, et ses enfants ;

Les familles Luccioni, Mori, Monti, Costa, Canioni, Rinaldi, Luciani et Leca,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR ANGE-FRANÇOIS LUCCIONI

Marin

leur époux, beau-frère, oncle, cousin-germain, parent et allié, décédé à l'âge de 82 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui dimanche, à 4 heure et demie de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 12, rue Sainte-Elisabeth.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Tuilerie et Briqueterie
MÉCANIQUES
USINES à FRANCARDO
F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes
résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressée

Briques à plancher pour fers à I

Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,30 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.

Envoi sur demande d'échantillons et prix

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planches, Madriers, Chevrons, Lisses, Lattes

Grands Entrepôts de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
FERS et Aciers de toutes catégories,
Zinc, Plomb, Tuyaux, Gouttières

Matériaux de construction de toutes sortes

Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins de vente : BASTIA, 2, Avenue Carnot. CORTE, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes d'Alcool de Menthe de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Choléarine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX [illegible] LILLE 1902 LIMOGES 1906
EXIGER du RICQLÈS

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL

Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

Ecole Supérieure de Commerce
DE MARSEILLE
Reconnue par l'Etat
Sous le patronage
de la Chambre de Commerce
148, rue Paradis

Cours normaux de 1re et 2e année (Section du Commerce général et de la Banque, Section Coloniale, Section de Marine Marchande). L'examen d'entrée en 1re année normale s'ouvrira le *Lundi 3 Octobre*. La liste des inscriptions pour l'admission dans les cours normaux sera close le *Vendredi 30 Septembre*. Les conditions diverses de l'examen d'entrée par la possession de l'un des diplômes énumérés par le décret du 30 avril 1900, ne sont pas exigées des formalités d'inscription). Pendant les vacances, cours de préparation à l'examen d'entrée.

Cours Préparatoires dans lequel les admissions peuvent être prononcées à toute époque de l'année.

Internat annexé à l'Ecole.

Ecole Libre de Commerce recevant des élèves âgés de 12 ans au moins.

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE
COMMISSIONNAIRES
Agréés
par la Cie des Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

N. B. — L'Agence Bastiaise a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires d'immeubles qu'elle se charge, à titre gracieux, de la location des appartements qui leur seront signalés.

Très Prochainement
Ouverture
des Ateliers de Photographie
J. MORETTI
Successeur de Paccioni
Boulevard Saint-Angelo
en face le Petit Lycée
près du Palais de Justice
BASTIA

MESDAMES pour DOULEURS, TROUBLES ou IRRÉGULARITÉS de l'ÉPOQUE, [illegible] employez l'HÉLIOGÈNE LACROIX

LABORATOIRE SPÉCIAL
d'Analyses
Chimiques, Médicales
et Bactériologiques
P.-A. QUILICI
PHARMACIEN-CHIMISTE
Successeur de TOLLIET
10, *Boulevard du Palais*, Bastia
Stérilisation des instruments et objets de pansements
Médicaments de 1er choix

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX



C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE
Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir.
Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques colorés. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Voyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouens artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

Savon Le CHAT
Extra
Garanti Pur
Production
100.000 Kilogr. par jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale
N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL de la CORSE
QUI INDIQUE TOUT POUR 40 Cent.
Edition périodique entièrement refaite à jour.
France : 50 cent. — Abonnement d'un An : 4 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue Blanche, PARIS.

Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX de la Campagne
Des PRODUITS
Des PLAISIRS
En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS.
Essai d'un An : 5 fr. 25

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et goulottes
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous serez rendre autant de fois qu'il sera de vos informations et de la valeur de ses conseils. — ABONNEMENT : 5 francs par mois — ETRANGER : 10 francs.


Maux de Dents guéris radicalement
Ce Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Rabaglietti à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mon L. N. MATTEI à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. ORLANDINI

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 250 — LUNDI 19 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLANDINI, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr.
Autres Départ. 32 » 16 » 8 »
Union postale, un an 40 fr.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00520
BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 0 m.
Premier quart., le 11 — Pleine Lune, le 18
Fête d'Aujourd'hui : Saint Janvier.
Fête de Demain : Saint Eustache.

18 SEPTEMBRE

L'Aviation et la Guerre

Si à tous égards il est intéressant de suivre les progrès de l'aviation, il l'est doublement de constater quelle part nos officiers prennent à ce progrès. Alors qu'il y a un an à peine la nouvelle science ne comptait dans l'armée que quelques adeptes, le nombre des pilotes et apprentis pilotes militaires va sans cesse en s'accroissant, et ces nouveaux venus ne se contentent pas d'essayer de timides vols au-dessus d'un terrain d'exercices. Ils sont les rivaux des professionnels de l'air. Ils volent de Châlons à Vincennes, de Caen à la Maison Blanche, de Paris à Troyes, de Châlons à Nancy.

Rien que dans la journée de mercredi dernier, on a pu voir les lieutenants Camenenmann et Vuillerme aller de Nancy à Mézières, le lieutenant Féquant et le capitaine Marie quitter la frontière pour gagner le camp de Châlons. Enfin, parti de Mourmelon, le lieutenant Remy est venu atterrir à Douai, après s'être arrêté à La Fère.

Et ce qui fait ressortir le mérite des raids effectués par les aviateurs militaires, c'est qu'ils n'ont pas vagabondé dans les airs selon leur fantaisie ou au gré des vents. Ils ont suivi scrupuleusement un itinéraire et ils ont exécuté non moins fidèlement un programme qu'on leur avait ou qu'ils s'étaient eux-mêmes par avance fixé. Ils ont pu reconnaître le terrain qui fuyait rapide sous leurs pieds et en lever les plans.

N'est-ce pas la preuve que lorsqu'il aura reçu toutes les améliorations dont il est encore susceptible, l'aéroplane pourra devenir une merveilleuse machine de guerre ?

Tel n'est pas, il est vrai, l'avis de la presse allemande. Donnant le compte-rendu d'une manœuvre entreprise par la compagnie cycliste du capitaine Sauvain contre les aéroplanes allant de Troyes à Nancy, un journal de Berlin, la *Deutsche Tageszeitung*, écrit : « Il a été facile aux cyclistes non seulement d'atteindre les aviateurs, mais encore de les dépasser. Ils dirigèrent sur eux un feu si intense qu'ils auraient certainement tué les aviateurs au bout de peu de minutes. »

On nous permettra de manifester quelque doute à cet égard. Les aéroplanes dont parle notre confrère allemand étaient ceux que montaient les concurrents du Circuit de l'Est, Leblanc et Aubrun. Si les cyclistes postés sur leur passage connaissaient la route que les deux aviateurs devaient parcourir, ceux-ci étaient sans doute loin de se douter du rôle qu'on leur faisait jouer dans cette manœuvre.

Mais en temps de guerre les circonstances seraient tout autres. Aucun aviateur ne serait assez imprudent pour voler près du sol sans avoir auparavant exploré le terrain, et, en cas de surprise, il pourrait aisément gagner les nues et s'y mettre à l'abri de toute atteinte.

Et puisque la presse allemande croit pouvoir tirer parti d'une expérience qui pour nous ne saurait être concluante, puisqu'elle n'a pas été faite dans des conditions réelles, il nous paraît bon de relater ici les résultats d'une manœuvre de coopération entre l'aviation et l'artillerie qui vient d'avoir lieu au camp de Châlons.

Le général commandant la manœuvre avait chargé le lieutenant Maillefer, officier pilote d'un biplan Farman, ayant à son bord comme observateur le lieutenant Lorrain, des reconnaître les emplacements de batteries ennemies situées à 12 kilomètres environ.

Les deux officiers se sont parfaitement acquittés de la mission qui leur avait été confiée. Leur voyage ne dura que vingt-cinq minutes, et ce temps très court leur suffit pour noter la position exacte des batteries ennemies et revenir donner les renseignements recueillis.

Durant cette reconnaissance, les aviateurs s'étaient constamment maintenus à une altitude de cinq cents mètres, c'est-à-dire à une distance du sol où eux-mêmes et leurs appareils étaient invulnérables.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de voir prochainement les aéroplanes militaires à l'œuvre.

Dès à présent, il ne nous paraît pas téméraire d'affirmer que ces appareils volants seront d'un précieux secours pour les armées qui les auront à leur disposition, soit pour éclairer leur marche, soit pour jeter des projectiles sur les troupes ennemies ou sur les forteresses occupées par ces troupes.

Ces nouvelles inventions qui viennent rendre la guerre plus terrible, plus meurtrière, finiront-elles par la rendre impossible. Souhaitons-le : ce sera un des plus grands bienfaits de la science si « la raison scientifique, à force de découvertes meurtrières, arrivera à convaincre les gouvernements et les élites dirigeantes qu'il leur faut désespérer d'obtenir la certitude de vaincre et que le mieux est de négocier le désarmement et la paix. »

René Sabatier.

La Tuberculose et l'Alcoolisme

Le fléau moderne. — Pire que la peste. — Comment on devient tuberculeux. — Encore l'alcoolisme. — Beaucoup d'alcool et peu d'eau. — Le remède.

On peut dire que, depuis un siècle, la principale préoccupation de la science médicale a été d'étudier la tuberculose dans ses différentes manifestations et de rechercher les moyens d'enrayer cet épouvantable fléau.

On a dit que nulle maladie ne causait de plus terribles ravages ; rien n'est plus vrai. Si l'on remonte aux statistiques établies, on pourra constater que la peste, si redoutable et redoutée n'a jamais fait autant de victimes. En effet, on a compté qu'il meurt, chaque année, rien qu'en France, 150 000 poitrinaires, c'est-à-dire 1/25 de la population totale du pays.

Cette constatation n'est-elle pas suffisante pour justifier les efforts incessants qu'on tente, aussi bien au point de vue préservatif qu'au point de vue curatif ? Sont-ils couronnés de succès ? Il serait téméraire d'affirmer qu'on a obtenu des résultats énormes, surtout relativement à la guérison.

Je sais bien que des docteurs ont découvert il y a quelque temps un traitement dont ils disent merveille et qui aurait produit des cures remarquables. Il s'agit tout simplement de l'absorption des sucs de la viande de bœuf crue extraits au moyen d'un grattage ; mais c'est, somme toute, relativement coûteux et pas à la portée des pauvres gens. Puis enfin, on a annoncé tant de fois la découverte de moyens *certains* qui ont été plus tard reconnus impuissants, qu'il faut être sceptique malgré notre désir de croire, et attendre que des expériences nombreuses et indiscutables aient démontré l'efficacité absolue du traitement nouveau.

Au point de vue préservatif on a prescrit, depuis quelques années, des mesures propres à modifier l'hygiène publique et à diminuer surtout la contagion ; mais, malheureusement, j'ai grand peur qu'on ne soit encore loin d'arriver sinon à la disparition du moins à une sensible diminution de la tuberculose.

Il est vrai que le public se défend assez mal contre le fléau qui le guette, puisque l'on ne réagit ni contre l'alcoolisme, ni contre la défectuosité de l'hygiène individuelle qui sont les deux principales causes de contamination.

Dans les quartiers ouvriers, les maisons sont vieilles, humides et mal entretenues, les logements sont étroits et la tête touche presque le plafond. Autant de raisons pour les locataires, pourrez-vous, d'exagérer les soins de propreté et l'aération ! Eh bien ! c'est justement le contraire qui se produit. On ne balaie pas toujours et on lave rarement le sol où les détritus s'accumulent dans les coins et moisissent ; le linge mouillé qu'on rapporte du lavoir est étendu autour d'un poêle sur lequel on cuisine, les fenêtres s'ouvrent rarement parce qu'une alimentation défectueuse et une propreté corporelle relative ont rendu les habitants frileux ; et cependant, dans ces étouffoirs, des familles entières s'entassent, vivent et dorment... dans quelle atmosphère !

Comment des constitutions chétives déjà en raison d'une ascendance d'alcooliques ou de surmenés résisteraient elles à cet empoisonnement continu ?

Et puis, on fume et on boit surtout.

Je sais combien les alcooliques sont indulgents pour leur vice et combien il est difficile de leur en faire comprendre le péril. Il est entendu, pour celui-ci, que l'alcool « réchauffe » et qu'il en faut au *pauvre peuple* « pour se remettre du cœur au ventre » ; est autre nous déclare fièrement qu'il ne boit « que du vin », ce qui ne peut pas lui faire du mal, bien entendu ! Il n'est pas comme ces ivrognes qui *sifflent* des absinthes, des cognacs et des petits marcs. Lui se borne à trois ou quatre *canons* de vin blanc, à jeun « pour lier le ver » et à cinq ou six litres de rouge entre ses repas. Il n'est pas alcoolique, comme vous voyez ! Ce dernier, enfin, trouve ces habitudes déplorables et grossières. Elles blessent ses goûts distingués. Lui n'adnet que les apéritifs, les liqueurs anglaises et la chartreuse, le kummel. A la bonne heure ! on ne se soûle pas avec cela, on s'enivre !

Délicieuse magie des mots qui nous voile cette singulière et amusante atténuation d'un vice !

La vérité pourtant c'est que l'homme aux petits verres, celui aux grands et celui aux bonnes *chics* sont tous épouvantables alcooliques qui glissent vers le même gouffre et que la phtisie saisira presque certainement quelque jour. M. le professeur Landouzy a démontré qu'à Paris, — seule ville où il a puisé ses éléments de statistique, mais les constatations ne varieraient guère ailleurs — il y a 4 tuberculeux sur 100 alcooliques. La proportion est jolie et on ne nous dit pas combien les 96 restants comptent d'adultes ou de prédisposés à la folie !

Il faut donc que les philosophes dont je parlais tout à l'heure, les bonnes gens si indulgents pour eux-mêmes qui pensent que leur passion est hygiénique se persuadent au contraire qu'elle est tout simplement mortelle.

Et c'est à les convaincre qu'il faut s'employer puisqu'on ne semble pas encore avoir découvert le moyen simple et infaillible de la guérir. Faire la guerre à l'alcoolisme et prêcher l'hygiène individuelle voici la tâche immédiate. Je ne me dissimule pas qu'elle est rude. Les vieilles habitudes, même mauvaises, sont comme les vieilles maîtresses, même laides ; on ne peut plus s'en séparer, quand elles vous ont harponné le cœur.

Heureusement, celles-ci sont moins dangereuses que celles-là.

Pourtant, quand c'est pour soi une question de vie ou de mort, l'énergie ne devrait

---

6. Feuilleton du Petit Bastiais

LES MÈRES RIVALES

par Henri Demesse

PREMIÈRE PARTIE

V

— Voyez-vous ça ! dit-elle, avec ces douces caresses des mères à leurs enfants tout petits, voyez-vous ça ! Pauvre petiot, va ! Il est accablé. Il a les yeux gonflés par le sommeil. Vites dormir, mon cher ange ! Viens ! Tu seras mieux dans ton lit !

L'enfant bâilla, s'étira, et embrassa sa mère. Puis, il commença à se déshabiller ; mais avec gaucherie, maladroitement, car il était tout engourdi. Alors, la Jeannette, avec une vigueur dont on ne l'eût pas crue capable, le prit dans ses bras nerveux. Elle le porta dans la voiture. Là, elle le déshabilla elle-même. C'était son plaisir, à elle, d'habiller sieu, et de déshabiller le petit, — plaisir dont elle était privée depuis longtemps déjà.

Victor avait déclaré, quand l'enfant avait atteint sa sixième année, qu'il était assez grand pour se vêtir lui-même. Lors, la Jeannette, docile, mais navrée, avait obéi aux ordres de son homme. Elle avait compris que c'était pour le bien du « garçon ». Comme le colporteur n'était pas là ; que, d'ailleurs, l'enfant, harassé, se soutenait à peine, la mère avait repris ses droits. Pour une fois, elle se donnait la jouissance de dévêtir le petit, comme autrefois, quand elle se plaisait à baiser sa chair rose, grasse, trouée de fossettes adorables : vrais nids à baisers de mères attendries. Et puis, sans savoir pourquoi, ce soir-là, la Jeannette subissait d'étranges malaises. Très nerveuse, elle était surexcitée comme aux premiers mugissements du vent qui se lève avant un orage. Elle se sentait, pour son fils, des besoins de tendresse inexplicables. Il lui était arrivé, plusieurs fois, durant la journée de chaleur suffocante qui venait de finir, de le prendre dans ses bras, et de le baiser avec une sorte de rage.

Même, elle avait été obligée de se contenir pour ne pas éclater en sanglots, qui l'étreignaient à la gorge jusqu'à l'étouffer.

Oh ! elle avait très cruellement souffert ! A présent, elle se trouvait mieux dans la fraîcheur du soir, dans le grand apaisement de la nature, sous ce ciel pur et très clair, près de cette forêt d'où sortaient, poussées par la brise, toutes sortes de pénétrantes odeurs sylvestres. La voiture, une sorte de maison roulante construite d'après les indications du colporteur, était divisée en deux compartiments. En avant, était le magasin, qui s'ouvrait, sur le côté, par un panneau mobile, pour montrer, aux acheteurs, les marchandises étalées et fort habilement disposées afin de flatter l'œil et de forcer la vente. A l'arrière, se trouvait un espace assez large pour contenir un lit, dans lequel dormaient le colporteur et sa femme ; un berceau pour le petit ; une table, sur laquelle la famille prenait ses repas, l'hiver, et, enfin, deux chaises. Ce compartiment de la voiture était éclairé par une petite lucarne, défendue, intérieurement, par de légers rideaux de mousseline blanche.

Lorsque la Jeannette eut déshabillé son garçon, elle le coucha, le borda, avec soin, et l'embrassa. L'enfant dormit, profondément, dès qu'il eut la tête sur l'oreiller. Et la mère, assise à son chevet, le regarda dormir, pensive, *de* nouveau reprise par cet inexplicable malaise qu'elle avait éprouvé, déjà. Tout à coup, la Jeannette entendit du bruit, derrière elle. Préoccupée comme elle l'était, énervée, elle eut peur. Elle regretta d'avoir laissé partir son homme. Puis elle se rassura. Qu'avait-elle à craindre ? Rien, à coup sûr. Cependant, elle se leva pour reconnaître la cause du bruit qu'elle avait entendu. Rapide, elle descendit les deux degrés du marchepied de la voiture, par lequel on accédait, de dehors, dans le deuxième compartiment. Quand elle fut à terre, elle aperçut, sous la lune claire qui inondait du ciel, une femme. La Jeannette, surprise, regarda l'inconnue. La femme était grande, enveloppée dans une sorte de manteau long, en étoffe légère, de couleur sombre ; mais il n'était pas possible de voir son visage, caché sous un voile très épais. Elle portait, sous son manteau, quelque chose d'assez volumineux. Elle s'était arrêtée près de la place où la famille avait dîné. Là, se trouvait encore le couvert mis sur l'herbe, à quelques pas d'un petit fourneau portatif, sur lequel la Jeannette avait fait cuire la soupe aux choux.

L'inconnue regardait tout cela. La Jeannette l'observa attentivement, curieuse autant qu'étonnée. La femme aperçut, soudain, à quelques pas, une sorte de talus gazonné. Lasse, probablement, elle marcha vers cet endroit pour s'asseoir. Son pied heurta quelque chose. Elle fit un faux tomber. Elle se baissa pour voir l'objet qui l'avait fait trébucher : c'était une petite hachette, à manche court, à lame épaisse et lourde, avec laquelle Victor avait fendu du bois pour allumer le feu du fourneau, avant le dîner. Il avait laissé là, cet outil, que la Jeannette devait ramasser, au moment du départ, ainsi que les autres ustensiles de ménage, épars, çà et là, dans l'herbe. L'inconnue s'assit. Elle posa sa hache pro-

Celle-ci tressaillit en entendant cette voix. Elle leva la tête. Elle regarda son interlocutrice.

— Non, répondit-elle, d'une voix vibrante, dont la timbre avait une étonnante et bizarre sonorité, ce qui frappa la Jeannette. Je suis lasse, seulement !

— Peut-être avez-vous besoin de prendre quelque chose ? dit la femme du colporteur.

Elle connaissait la misère, elle, et par suite, elle était secourable.

— Oui, répondit l'inconnue. Je vous serais reconnaissante si vous vouliez bien me donner un verre d'eau.

— Mais, à l'instant.

Et, tout aussitôt, Jeannette marcha vers la voiture, dans laquelle elle pénétra. Alors, l'inconnue, restée seule, se baissa. Elle ramassa, prestement, la hachette du colporteur, restée dans l'herbe. Elle la fit disparaître sous son manteau. Or si, à ce moment-là, cette femme n'avait pas eu le visage couvert d'un voile, on eût pu voir ses yeux briller d'un éclat subit, et pauvre, sur ses lèvres, un sourire haineux. La Jeannette reparut, heureuse, portant un verre d'eau, dans lequel, avec une cuiller de fer, elle mettait un énorme morceau de sucre.

— Tenez madame, dit-elle à l'inconnue, en lui tendant le verre, buvez ! L'eau est très fraîche.

(A suivre).

pas manquer et lorsqu'il s'agit, comme dans le cas présent, de l'avenir même de notre race, la vigilance publique ne devrait pas s'assoupir.

On a prouvé qu'avec de l'air pur incessamment renouvelé, une bonne hygiène et l'abstention de boissons alcooliques, les gens prédisposés à la tuberculose ou même légèrement atteints ont toutes chances de s'en tirer d'affaire. L'Angleterre, la Suède et la Norvège ont marqué des résultats surprenants. Là on pratique couramment l'hydrothérapie, encore si ignorée chez nous, où le peuple borne volontiers les soins corporels au lavage superficiel du visage et des mains et aussi on vit et on dort, non pas dans l'atmosphère infecte des logis clos, mais au contraire au grand air, fenêtres ouvertes.

ROBERT DELYS.

CONFÉRENCES AGRICOLES

Le Professeur départemental d'Agriculture a l'honneur d'informer les intéressés qu'il est à la disposition des cultivateurs qui ont besoin de le consulter.

Il désire entretenir des relations cordiales et suivies avec les diverses Associations agricoles du département.

Toutes les personnes qui s'intéressent au progrès de l'Agriculture peuvent donc s'adresser à lui, dès maintenant, *instamment*.

Abonnements de Saison

Comme les années précédentes le PETIT BASTIAIS met à la disposition de ses lecteurs allant en villégiature des *Abonnements de Saison* partant de n'importe quelle date, et finissant au gré de l'abonné.

Le prix de ces abonnements est calculé à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la France et les Colonies, et de *soixante-quinze centimes* par semaine pour l'Etranger.

COURSES DE BASTIA

HIPPODROME
DE CAMPOMETTA-TERRANOVA

Réunion du 23 octobre 1910

Prix du demi-sang. 400 francs

dont 300 francs offerts par la Société du demi-sang, et 100 francs par la Compagnie de Chemins de fer départementaux.

300 francs au premier. — 100 francs au second. — 50 francs sur les entrées au troisième. Le surplus au premier.

Course au trot monté ou attelé pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans nés et élevés en France, mais résidant en Corse au moins depuis le 1er janvier 1910.

Poids : 4 ans, 62 kil. — 5 et 6 ans, 67 kil. — Poids libre pour les chevaux attelés. — Les chevaux d'origine Corse avanceront de 200 mètres. — Les chevaux montés reculeront de 80 mètres. Tout gagnant d'un premier prix reculera de 100 mètres. — De deux premiers prix, de 200 mètres. — De trois premiers prix, de 300 mètres. — Au dessus de cinq premiers prix, de 500 mètres.

Entrée : 5 francs.

Distance : 3.600 mètres environ.

Prix du Ministre de l'Agriculture 1.000 francs

offerts par le Ministre de l'Agriculture.

700 francs au premier. — 200 francs et la moitié des entrées au second. — 100 francs et l'autre moitié des entrées au troisième.

Course plate pour tous chevaux de 3, 4, 5 et 6 ans, nés et élevés en Corse.

Poids : 4 ans, 60 kil. — 5 ans, 64 kil. — 6 ans, 66 kil.

Entrée : 10 francs.

Distance : 1.500 mètres environ.

Prix de la Ville de Bastia, 600 francs

500 frs. offerts par le Conseil municipal de Bastia et 100 francs par la Cie Fraissinet.

450 francs au premier. — 100 francs au second et 50 francs au troisième.

Course plate pour tous chevaux de 3, 4, 5 et 6 ans, nés et élevés dans les Arrondissement de Bastia, Corte, Calvi.

Poids : 3 ans, 60 kil. — 4 ans, 62 kil. — 5 ans, 64 kil. — 6 ans, 66 kil.

Entrée : 10 francs au fonds de course.

Distance : 1.500 mètres environ.

Prix de circonscription
de la Société Sportive d'encouragement
(2e Catégorie)

	Primes aux cultivateurs autres que les Officiers ou Gendarmes	Primes aux Eleveurs	Allocations aux Propriétaires
	50 fr.	100 fr.	250 fr.
	20 »	60 »	150 »
	10 »	40 »	100 »
	5 »	30 »	70 »
	3 »	20 »	50 »
	. . .	. . .	. . .
	. . .	. . .	. . .
	. . .	. . .	. . .
	. . .	. . .	. . .
	Au 10e	Au 5e	Au 3e

1.000 francs offerts par la Société Sportive d'encouragement pour hongres et pouliches de 3 ans n'ayant jamais, en une ou plusieurs courses plates ou à obstacles, gagné, comme premier, ni reçu, comme placé, une somme totale de 1.000 francs (primes à l'éleveur non comprises). Entrée gratuite. — Poids : 68 kil. — Le gagnant, comme premier, en une ou plusieurs courses plates ou à obstacles, d'une somme totale de 250 francs (primes à l'éleveur non comprises) portera 3 kil. ; d'une somme de 500 francs, 5 kil. — de 750 francs, 7 kil. Les chevaux comptant au moins 50 0/0 de sang arabe, recevront 4 kil.

Distance : 1.500 mètres environ.

Prix de l'Industrie, 300 francs

offerts : 100 francs par la Société de Champlan ; 100 francs par la Société Corse, et 100 francs par M. Levenstein et fils.

200 francs au premier. — 100 francs au second.

Course plate pour chevaux de 3, 4, 5 et 6 ans nés et élevés en Corse ayant couru dans les autres courses, à l'exclusion des gagnants.

Poids : 4 ans, 60 kil. — 5 ans, 64 kil. — 6 ans, 66 kil.

Mêmes conditions que pour les courses précédentes.

Entrée : 10 francs au fonds de course.

Distance : 1.500 mètres environ.

Les engagements sont reçus jusqu'au jeudi 20 octobre, avant midi, au siège de la Société. — Dans les courses plates, les chevaux de pur sang Anglais porteront 6 kil. de surcharge ; de pur sang Anglo-Arabe, une surcharge de 2 kilos. Les chevaux inscrits sur la liste du demi-sang bénéficieront de 2 kil. de décharge. — Tout gagnant portera 2 kil. et 1/2 de plus. — De 1.000 frs. en une ou plusieurs courses, 4 kil. ; de 2.000 frs. 5 kil. ; de 3.000 frs. 7 kil. ; de 4.000 frs. 8 kil. et 1/2 ; de 5.000 fr. 10 kil.

Les Commissaires,
T. BALDI, J. OLIVARI, D. VILLA.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 septembre.

La liquidation de quinzaine s'est effectuée d'autant plus facilement que les engagements sont peu nombreux et l'argent très abondant. Néanmoins, après un début ferme, le marché est alourdi sur des réalisations et la clôture se fait irrégulière. La Rente Française est calme à 97.70. Sauf le Portugais, les Fonds Etrangers ne sont tassés : Extérieure 95.65, Turc 95.65, Serbe 86.75. Emprunts Russes résistants. Par contre la fermeté reste toujours la note dominante des Sociétés de Crédit. Le Crédit Foncier s'établit à 800 frs. Le Crédit Lyonnais cote 1.464, le Comptoir National d'Escompte 836 et la Société Générale 736.

Le Suez est lourd à 5.445. Les valeurs de traction et d'électricité se présentent sans changements appréciables. Le compartiment russe est bon ton. Bisse des titres cuprifères.

En Banque, la Mossamedes a des échanges suivis à 21.50.

Au comptant la Minas Mercedes est demandée à 57 frs.

Recettes de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio de Janeiro pour la 34e semaine de 1910, fr. 1.141.636 contre fr. 1.014.938 pour la période correspondante de 1909.

Chemins Français inactifs.

LIGUE NATIONALE CONTRE L'ALCOOLISME

Sections de la Corse

Nous extrayons de l'*Etoile Bleue* (N° de juillet-août) la liste des sections de la Ligue Nationale en Corse :

Bastia. — Adultes : 212 membres. Président, M. le Dr Ramaroni.

Bastia. — Section cadette du Lycée : 114 membres. M. Agostini, professeur.

Bastia. — Ecole laïque de garçons du boulevard de Cardo : 339 membres. M. Lanci, directeur d'école.

Caldarello. — Mixte : 40 membres. M. Lasy, instituteur.

Migliacciaro. — Mixte : 41 membres. M. Roccaserra, instituteur.

Monticello. — Mixte : 161 membres. M. Luigi, instituteur.

Muratello. — Mixte : 71 membres. M. François Valli, instituteur.

Propriano. — Mixte : 133 membres. M. Tomasini, directeur d'école.

Sotta. — Mixte : 71 membres. M. J. M. Susini, instituteur.

Saint-Florent. — Mixte : 14 membres. M. Renucci, instituteur.

Sainte-Lucie de Tallano. — Mixte : 32 membres. Mlle Leonardi, directrice d'école.

Santo-Pietro di-Tenda. — Mixte : 26 membres. MM. Antoni et Cristofini, instituteurs.

Talasani. — Mixte : 36 membres. M. Berlini, instituteur.

Zilia. — Section cadette : 25 membres. M. Liberati, instituteur.

A cette liste il convient d'ajouter plusieurs sections scolaires dont les bulletins n'ont vraisemblablement pas été envoyés en temps utile au Comité Central de Paris et qui n'ont pu figurer sur l'Annuaire :

Bilia. — Mlle Alfonsi, institutrice.
Bonifacio. — M. Diani, instituteur.
Chera. — M. Mannoni, instituteur.
Erbalunga. — M. Cuneo, instituteur.
Grossa. — M. Leandri, instituteur.
Levie. — M. Tomasini, instituteur.
Sainte-Lucie de Tallano. — M.me Quilichini, institutrice.
Sainte-Marie-Sichè. — M. Bonifaci, instituteur ; et une section de création récente, celle de
Cattoli, — M. Turre.

Soit au total 23 sections, comprenant ensemble environ 1000 membres.

Nous enregistrons avec beaucoup de satisfaction les progrès d'une propagande aussi utile et nous espérons que les sociétés scolaires de tempérance vont se multiplier dans notre département pour le plus grand bien de la santé publique.

Pour tous renseignements, s'adresser soit au secrétaire de la section bastiaise, M. Alfonsi, 11, boulevard du Palais, à Bastia, soit au secrétaire général de la Ligue Nationale, M. Richmain, 50, rue des Ecoles, Paris, Ve.

BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central
des Agriculteurs de France
42, rue du Louvre, Paris

Cours des graines diverses au 16 sept

Avoine noire Bretagne..	Havre	00.00
Avoine rouge Tuns.....	Marseille	16.50
Avoine blanche Russie....	Marseille	16.50
Maïs jaune Plata.....	Marseille	17.50
Maïs Cinquantini.....	Marseille	20.00
Maïs Odessa.....	Marseille	18.00
Orge de Tunis.....	Marseille	16.50
Petites fèves lavées et mettoyées.....	Marseille	25.00
Fèves concassées.....		19.50

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expédition de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, ils sont majorés de 0,25 à 0,50 par 100 kilos.

UN LIVRE A DIFFUSER

M. Charles de Saint-Cyr n'est pas seulement l'auteur de *Dr Homais-Trouillard Monthauriol*, ce roman tout à la fois fougueux et amusant, audacieux à l'extrême, aussi original de fond que de forme, dont certains personnages, M. et Mme Homais-Trouillard, le baron et la baronne Cornillet, de vicomte de Monthauriol, ont été dessinés d'un trait si ferme et pittoresque qu'on ne saurait les oublier, roman édité par la *Librairie Universelle* (20, rue Saint-Marc, Paris), et auquel les principaux journaux et les grandes revues ont consacré de très élogieux articles ; c'est également un sportsman convaincu, dont la librairie de l'Auto (10, faubourg Montmartre, Paris) vient de publier un excellent petit manuel : le *Sport Educateur Social*, acheté par le département de la Seine pour toutes ses écoles et dont il faut souhaiter la diffusion parmi la jeunesse française.

EXIGEZ LES
GALETTES COSTE
Rondes et Carrées
MARQUE « LE BÉBÉ »

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19.5 à midi 20° + à 6 heures du soir + 18° MAXIMA + 20.4 Minima + 16.5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 768 mm.

Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.
l'après-midi, id.

Course Pengeot

Il est rappelé aux coureurs que les engagements pour la course Pengeot du 9 octobre, Ajaccio-Corte et retour, ne seront reçus que jusqu'au 30 septembre courant, chez M. Serra à Ajaccio et au siège de l'Athletic-Club Ajaccien.

Douanes

M. Casanova, brigadier des douanes à Madagascar, est désigné pour Djibouti.

Erratum

C'est par pur oubli que les noms de MM. Lucioni Roch et Luccarotti Nonce, neveu et cousin de feu Lucioni François, ne figuraient pas hier sur l'avis de décès.

Pauvre fou

Le nommé Giorgetti Mathieu, âgé de 44 ans, ancien ouvrier de l'usine de Casamozza, licencié à la suite d'un accident de travail, attirait l'attention des habitants du quartier du Pontetto par ses allures excentriques.

Le malheureux donnait des signes tellement visibles d'aliénation mentale, que la police le conduisit à l'hôpital civil aux fins d'examen.

Il a été admis d'urgence. Le pauvre Giorgetti offrait tous les symptômes de la folie.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengo), au 1er étage.

Important

Le type « sec » dans les Rhums comme dans les Champagnes exige la qualité et la vieillesse. *LE RHUM GRANDS NORMES DE GET FRÈRES* revêt toutes ces perfections : il est sec, pur, authentique et vieux.

(Avis des sommités médicales.)

Musique

Leçons de piano, chant et solfège, musique d'ensemble, Mme M. Suzzoni, du Conservatoire de Paris, rue du Castagno 3, Bastia.

Les Annales

Une substantielle et fine étude critique de René Doumic sur l'œuvre d'Albert Vandal et de très belles pages choisies du regretté académicien accompagnent son *curriculum vitæ*, très exact, très anecdotique ; la continuation de l'intéressante série des « Mémoires de Tolstoï ; » une spirituelle chronique d'Emile Faguet sur quelques personnages excentriques de notre temps ; une préface de Paul Bourget sur un roman posthume de Taine ; d'exquis poèmes de saison de Jean Richepin et François Fabié ; de judicieuses réflexions d'Yvonne Sarcey sur la mode ridicule des robes « entravées, » et du Bonhomme Chrysale sur l'abus des cartes postales ; une causerie scientifique fort suggestive de Max de Nansouty sur le pétrissage du pain ; de curieuses notes de Sergines sur le fameux apôtre des noirs, Booker Washington, actuellement en France ; une amusante comédie en un acte de Charles Foley (facile à monter et à jouer pendant les vacances) telles sont les principales nouveautés qui figurent au dernier sommaire des *Annales*, dont le succès va toujours croissant, et qu'on s'arrache partout en ce moment, sur les plages, aux eaux, à la montagne, dans toutes les villégiatures...

En vente partout : 25 centimes.

On demande

Agents régionaux demandés pour placement feuille imprimée. Vente facile. Bons profits. Ecrire avec références : A The London Printed String Co., 48 Cranley Gardens. London. N.

Accouchements

MADAME PANCETTI, née Cruciani, *sage-femme de la Faculté de Montpellier, ancienne élève interne de la Maternité*, donne des consultations tous les jours de 1 à 3 heures, 25, Boulevard Paoli, 3e étage.

SOCIETES & SYNDICATS

La Bourse du Travail de Bastia prie toutes les corporations ouvrières syndiquées et non syndiquées à assister à la conférence faite par le camarade Lefèvre, secrétaire adjoint de la Confédération générale du Travail, qui aura lieu lundi, 19 courant, à 8 heures et demie du soir, dans la salle du péristyle du Théâtre municipal. Sujet de la conférence : « La Syndicalisme et la vie ouvrière. »

Entrée gratuite.

Pensionnat d'Erbalunga
Rentrée : Samedi, 1er octobre

Très Prochainement
Ouverture
des Ateliers de Photographie
J. MORETTI
Successeur de Paccioni
Boulevard Saint-Angelo
en face le Petit Lycée
près du Palais de Justice
BASTIA

Imprimerie Commerciale
Cyrnos

Société anonyme en formation, au capital de 25.000 francs, divisé en 250 actions de 100 francs chacune. Payables :

25 francs en souscrivant.
50 francs à la répartition.
Et 25 francs dans les conditions indiquées aux statuts.

100 francs.

Les souscriptions sont reçues à Ajaccio :
1° En l'Etude de Me Godde, notaire à Ajaccio,
2° Et à la Société de Banque et de Commerce (ancienne banque Bozzo-Costa).

La souscription sera close le 1er octobre 1910.

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES
Agréés
par la Cie des Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

N. B. — L'Agence Bastiaise a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires d'immeubles qu'elle se charge, à titre gracieux, de la location des appartements qui leur seront signalés.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00521

BRUXELLES

Exposition Internationale

Haute Récompense
à la Section Corse

Bruxelles, 18 septembre.

M. Ambroise Malaspina, fils du bien regretté député de Calvi, vient d'obtenir à l'Exposition Internationale de Bruxelles, le Grand Prix d'honneur, pour son salon de la Corse.

Nos lecteurs se rappellent que ce riche et superbe salon, qui a été entièrement détruit par les flammes, avait attiré l'attention de tous les visiteurs dès l'ouverture de l'Exposition.

Cette haute distinction, confirmant l'immense succès obtenu par la section corse avant l'incendie, fait le plus grand honneur à notre vaillant compatriote qui n'a rien ménagé pour faire figurer à cette importante manifestation industrielle les produits de notre île.

La haute récompense, accordée à la Section corse, atteint certainement l'attention de l'étranger sur nos richesses et nos profits.

M. Ambroise Malaspina agissant ainsi en excellent compatriote, très attaché au développement de son pays, a droit à tous nos remerciements et à toutes nos félicitations.

MESURES
contre les Antimilitaristes

Paris, 18 septembre.

L'Echo de Paris annonce que le gouvernement a l'intention d'agir sévèrement contre les individus coupables de favoriser ou d'exciter les recrues à déserter.

Ces courtiers de l'Hervéisme seront traduits devant les tribunaux correctionnels.

LE DISCOURS-PROGRAMME
DE M. BRIAND

Paris, 18 septembre.

Les journaux annoncent que c'est définitivement, au cours du banquet annuel du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie, que M. Briand, président du Conseil, prononcera le grand discours politique, annoncé depuis plusieurs jours.

Dans ce discours, M. Briand élucidera les points qui paraissent obscurs à divers groupes républicains.

Ce banquet est fixé au mercredi 12 octobre prochain, à 8 heures du soir.

BONE
Un Assassinat suivi de vol

Paris, 19 septembre.

Un horrible assassinat, ayant le vol pour mobile, vient d'être commis, à Bône, sur la personne de M. Fontrel, comptable dans un établissement minier, commandant de l'armée territoriale.

Le malheureux comptable rentrait à son domicile, lorsqu'il fut soudainement assailli par plusieurs arabes qui l'abattirent à coups de feu. Lorsque leur victime fut par terre, les assassins la dépouillèrent d'une somme de douze mille francs qu'elle portait sur elle, et purent s'enfuir sans être autrement inquiétés.

Les plus actives recherches ont été ordonnées pour découvrir les auteurs de ce crime odieux, qui a produit dans toute la ville une profonde émotion.

UNE INAUGURATION

Paris, 18 septembre.

M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat des Beaux Arts, a présidé aujourd'hui, à Alise-Sainte-Reine, l'inauguration du musée que vient de créer la « Société des Sciences historiques et naturelles de Semur. »

Ce Musée est destiné à rassembler les trouvailles provenant des fouilles que cette société exécute depuis plusieurs années sur le mont Auxois.

Grandes Manœuvres
DE PICARDIE
LE GÉNÉRAL FOCH
blessé grièvement

Paris, 18 septembre.

La dernière journée des manœuvres de Picardie a été marquée par un accident des plus regrettables.

Le général Foch, commandant l'Ecole supérieure de guerre et chef des arbitres du parti bleu, se rendait, escorté de ses officiers d'ordonnance et de son porte fanion, sur un point du théâtre des opérations, lorsque son cheval se cabra.

Surpris par ce brusque écart, le général Foch fut désarçonné et blessé assez grièvement. Les soins les plus empressés lui furent prodigués.

Les médecins ont déclaré que ses blessures présentaient un certain caractère de gravité.

PARIS
LA MORT
de M. de Nelidoff
Ambassadeur de Russie

Paris, 18 septembre.

Dans la nuit la nouvelle se répandait sur les boulevards que le prince Alexandre de Nelidoff, ambassadeur de Russie à Paris, dont depuis quelques jours les bulletins de santé étaient de plus en plus alarmants, venait d'expirer.

La nouvelle était malheureusement exacte. Malgré les soins dévoués que lui prodiguèrent le docteur Pierre Marie, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et le docteur Oty, de Munich, qui a suivi M. de Nelidoff à Paris, l'éminent diplomate n'avait pu, en dépit de sa constitution encore vigoureuse, surmonter le mal qui l'avait frappé.

Il expira entre les bras de ses fils, MM. Alexandre, Dimitri, Wladimir et Alexis de Nelidoff qui, dès la première nouvelle de la maladie, s'étaient empressés d'accourir auprès de leur père et n'avaient plus quitté son chevet.

A l'occasion de la mort de l'ambassadeur russe, le Président de la République a adressé au Tzar un télégramme de condoléances et un second à Mme de Nelidoff.

MM. Briand, président du Conseil, et Pichon, ministre des Affaires étrangères, transmirent également au Président du Conseil des ministres de Russie les condoléances du gouvernement français.

Sont venus s'inscrire ou déposer leur carte à l'ambassade, MM. Pichon, ministre des Affaires étrangères ; le général Brun, ministre de la Guerre ; le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne ; Naoun Pacha, ambassadeur de Turquie ; les ministres de Grèce, de Suisse, de Bolivie et de Belgique ; Dubost, président du Sénat ; Etienne, vice-président de la Chambre ; le général Dalstein, gouverneur militaire de Paris, Forichon, premier président de la Cour d'appel ; le général Feldmann ; sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre, ainsi qu'un grand nombre de notabilités de la colonie russe à Paris.

MOSCOU
Trouvaille Sensationnelle

Paris, 18 septembre.

Des télégrammes de Moscou annoncent que des ouvriers, en procédant à des réparations à l'Université de cette ville, ont fait une trouvaille des moins rassurantes.

Sous le plancher d'une des salles de cours de l'Université, on découvrit deux bombes chargées, 1.200 cartouches, une importante quantité de poudre sans fumée et une caisse contenant des pamphlets révolutionnaires.

On croit que tout cet attirail meurtrier a été déposé en cet endroit pendant l'année révolutionnaire de 1905.

Le Voyage
DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE
à Bordeaux
Visite à l'Hôpital

Bordeaux, 18 septembre.

A neuf heures du matin, le cortège présidentiel, qu'escortent deux escadrons de cavalerie, quitte la préfecture pour se rendre à l'hôpital de Saint André.

Le Président de la République est reçu sur le perron de cet établissement humanitaire par le Président et les membres du Conseil d'administration qui l'accompagnent dans sa visite de l'établissement.

M. Fallières parcourt les salles des malades, adresse à quelques-uns d'entre eux des paroles réconfortantes et se retire après avoir laissé à l'hôpital une somme de 2 000 francs.

A l'Hôtel-de-Ville

A dix heures, le cortège présidentiel arrive à l'Hôtel de Ville.

Le Président de la République prend la réception des maires du département, qui tous assurent à M. Fallières la républicanisme sincère qu'anime les citoyens de la Gironde.

LE BANQUET

Le Palais de la Bourse a reçu une décoration sobre qui laisse à l'imposant monument tout son cachet artistique.

Une grande table de 600 couverts a été dressée dans l'immense rez-de-chaussée, très artistiquement orné de plantes vertes et de tentures rouges sur lesquelles on a piqué des trophées de drapeaux.

A midi précis, le cortège présidentiel arrive Place de la Bourse, au milieu des acclamations de la foule toujours de plus en plus enthousiaste.

M. Fallières et les ministres qui l'accompagnent sont reçus par les membres de la Chambre de Commerce.

Le moment des toasts venu, le maire de Bordeaux se lève le premier, et salue le Président de la République auquel il renouvelle ses remerciements et dit combien la ville qu'il administre est heureuse et fière de recevoir le premier magistrat de la République.

Le Président de la Chambre de Commerce porte un toast à la République et à M. Fallières.

Le Président répond à ces toasts en vantant le patriotisme qui a toujours animé la grande cité commerciale qu'est Bordeaux.

Il rappelle la session d'aviation qui aura un grand retentissement dans l'Europe entière, et termine en vantant l'essor économique de la si laborieuse région bordelaise.

Pensionnat « Jeanne d'Arc »

Mlle CARDERA a l'honneur de prévenir les familles qu'elle a transféré son Ecole privée du local qu'elle occupait rue Spinola, n° 2, dans l'ancien Etablissement des Religieuses de Saint-Joseph, Boulevard de Cardo, avec annexion d'un internat et d'un demi-pensionnat.

L'ouverture aura lieu le 1er octobre et la rentrée des classes est fixée au mardi 4.

Tuilerie et Briquetterie
MÉCANIQUES
USINES À FRANCARDO
F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes
résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressées

Briques à plancher pour fers à I

Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,30 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, unis et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.

Envoi sur demande d'échantillons et prix

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planches, Madriers, Chevrons, Lisses, Lattes

Grands Entrepôts de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
PURS et Ecarts de toutes catégories,
Blanc, Plomb, Tuyaux, Gueulards
Matériaux de construction
de toutes sortes
Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins (BASTIA, 2, Avenue Carnot.
de vente : (CORTE, Nouvelle Traverse.

Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

Machine à Tricoter
TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Socinzi.

Joindre un timbre pour la réponse.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Louis Sonetro, M. Philippe Sonetro, Mlles Julie et Baptistine Sonetro ; Mme Veuve Sisco, née Sonetro ; Mlles Anna, Eugénie et Elisa Ramelli ; M. Louis Ramelli, conseiller général, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Ramelli et leurs enfants ; Mme et M. André Tadini, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, et leurs enfants ; M. Jean Ramelli, ingénieur ; Mme Veuve Sonetro, née Zanardi ; Mme Veuve Buse, née Delpino ; M. et Mme Sébastien Sisco di Pozzo, et leurs enfants ; M. et Mme Trouré, née Sonetro, et leurs enfants ; M. et Mme Philippe Sonetro et leurs enfants ; M. et Mme Gorgot, née Sonetro, et leurs enfants ; Mme et M. Auguste Ramelli, avocat ; Mme et M. Pierre Angeli, avocat ;

Les familles Bertin, Sorba, ingénieur ; Sirguey, proviseur au lycée de Tulle ; Veuve Camugli, Veuve Antoine Emmanuelli, Sauveur Lota, Jérôme et Antoine Agostini, Veuve Carrega ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR LOUIS SONETRO
Négociant

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et allié, décédé à Bastia, le 19 septembre 1910, dans sa 67e année.

La date et l'heure de l'enterrement seront fixées ultérieurement.

(SPÉLONCATO)

Mme Veuve Arrighi, née Gualfucci ; Mme Lucy, née Arrighi, M. Pierre Lucy et leurs enfants ; Mme Siméon de Buochberg, née Arrighi, M. Louis Siméon de Buochberg et leurs enfants ; Mme Brigitte Pellizzi, née Arrighi, et M. Mathieu Pellizzi ; Mlle Angèle Arrighi ; M. le docteur Giocanti, Mme Giocanti, née Pugi-ani, et leurs enfants ; M. Jean-Baptiste Giocanti ; Mme Antonetti, née Giocanti, M. Jean Antonetti et leurs enfants ;

Les familles Malaspina, Sevelli et Guelfucci ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE BRIGITTE ARRIGHI

leur belle-sœur et tante, décédée à Spelonca, le 17 septembre 1910, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Maison L.-N. MATTEI

Champagnes de Marque *Bon Marché*

Comte Laroche, carte noire.	2.00	la bout.
Gardey, carte bleue . . .	3.00	id.
Marconnay	3.25	id.
Léon Chandon, carte perle .	3.50	id.
Coste Folcher, carte bleue .	4.00	id.
Léon Chandon, carte bleue .	4.50	id.
Théophile Roeder.	5.00	id.
Moët et Chandon, carte bleue	5.50	id.
Louis Roederer.	8.50	id.

N. B. — Par panier de 12 bouteilles on fait une réduction de prix.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 12, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Excellent de goût, d'une digestion facile, etc.

Vichy Pargatil. — Eau purgative française très supérieure à toutes les eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas l'estomac.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud*.

Fotofilas à vendre
Bonnes occasions
A.-P. PADOVANI
5, Route du Cap, Nouveau Port, Bastia.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

Savon Le CHAT
Extra
Garanti Pur
Production
100.000 Kilogr. par Jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale
N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE LA CORSE 40 Cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Edition périodique régulièrement tenue à jour.
France : 30 cent. — Abonnement d'un an : 1 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Louis, PARIS.
CHEVEUX SAUVÉS par le Pétrole Hahn
Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire
LA VIE A CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX de la Campagne
Des PRODUITS
Des PLAISIRS
En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS
Extrait d'un Fascicule : 0 fr. 25

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET ÉVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. LA REVUE DE LA BOURSE et de la BANQUE offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 40, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez aisément compte de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils. — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.


Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Nativelli à Corte, Pelavoni à l'Ile-Rousse, Semidei, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Ets L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. ORLANCHER.
LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 260 — MARDI 20 SEPTEMBRE 1910

00522

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLANCHER, Directeur
Les annonces nous sont reçues et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite devise : 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, un an 30 fr. le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTECA MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 0 m.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 2.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Eustache.
Fête de Demain : Saint Mathieu.

19 SEPTEMBRE

AUTOUR DU BUDGET

Le terme des vacances approche. La Commission du Budget, qui a promis de faire distribuer ses rapports avant la rentrée parlementaire, a déjà repris ses séances. Le problème financier, avec ses chiffres rébarbatifs, ses milliards et ses « recettes correspondantes, » se pose de nouveau devant le pays.

Nous sommes en route vers le cinquième milliard, nous a déjà déclaré M. Gervais, sénateur de la Seine. « Au chiffre de 4.210 millions, qui représente le budget national de 1910, s'ajouteront en 1911 environ 200 millions que nous devrons donner de notre bon argent. C'est dire que le total du budget de 1911 s'approchera de 4.400 millions. »

Comment se repartit cette énorme charge publique ?

C'est d'abord la dette, qui sera inscrite au budget de 1911 pour un milliard 276 millions : plus du quart du budget total !

La dette de la France, qui s'élevait au 1er janvier 1906 à 29 milliards 301 millions, n'atteint plus que 29 milliards 185 millions, soit un amortissement de 116 millions. Une partie, bien minime malheureusement, de la somme inscrite chaque année au titre de la dette, sert donc à amoindrir notre passif.

Le plus formidable de tous les budgets est celui de la guerre, qui s'inscrit au projet de budget de 1911 pour 898 millions, en augmentation de 26 millions sur celui de 1910, de 205 millions sur celui de 1901.

Son congénère de la Marine suit, du reste, une marche parallèle : 412 millions en 1911, au lieu de 375 millions en 1910, et 327 en 1901.

En somme, les deux budgets de la défense nationale ont fait en dix ans un bond de 3 0 millions. On est effrayé devant un pareil total ; et cependant, si nous en croyons les déclarations d'hommes compétents, nous sommes en retard sur nos rivaux. Des dépenses encore plus considérables ont été ajournées, d'année en année. Bientôt, peut-être, on ne pourra plus reculer : il faudra commencer un nouveau programme naval qui ne coûtera dans son ensemble pas moins d'un milliard : il faudra refaire l'armement de notre infanterie, ci, un demi milliard ; il faudra achever la réorganisation des cadres qui n'est qu'amorcée ; il faudra consentir des sacrifices dont on ignore encore la portée et l'étendue, en faveur de l'arme nouvelle qui vient de se révéler : la flotte aérienne... Combien de millions ne faudra-t-il pas encore engloutir, si, bien loin d'envier une situation prédominante en Europe, nous voulons seulement maintenir au niveau courant notre prestige et notre force !

Continuons notre revue des différents départements ministériels. Les Postes et Télégraphes s'inscrivent, au projet de 1911, avec une augmentation de 13 millions, soit 329 millions au lieu de 316 en 1910 ; c'est, à part les budgets militaires, la plus grosse augmentation que l'on constate.

L'Instruction publique absorbe 389 millions, au lieu de 282 en 1910 et 206 en 1901.

Les autres ministères s'inscrivent avec des différences relativement peu importantes. Ce sont :

Les Finances, 328 millions, au lieu de 323 l'année dernière ;

La Justice, 39 millions. Même chiffre qu'en 1910 ;

Les Affaires Etrangères, 20 millions. Même chiffre que l'année dernière ;

Le Commerce et l'Industrie, 54 millions, au lieu de 57 ;

Les Colonies, 103 millions, au lieu de 102 ;

L'Agriculture, 52 millions, au lieu de 50 ;

Les Travaux Publics, 265 millions, au lieu de 262.

Reste enfin le Ministère de l'Intérieur, qui, avec son succédané le ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, atteindra, en 1911, le total de 163 millions, au lieu de 178 en 1910, et 79 millions en 1901.

C'est une constatation qui a déjà maintes fois été faite : si, durant ces dix dernières années, la défense nationale a absorbé bien des millions, le budget social de la nation n'a pas non plus été oublié. C'est vers l'assistance et la prévoyance sociale qu'a été dirigé le plus viril effort de la démocratie.

Le chiffre ci-dessus de 163 millions, n'est d'ailleurs que provisoire. Le budget du ministère du Travail va s'augmenter encore, en 1911, d'une somme d'au moins cinquante millions (prévision qui sera certainement insuffisante), pour assurer l'application, dès la fin de l'année, de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes.

Comment l'équilibre de ce budget sera-t-il assuré ? C'est la question délicate ; c'est aussi celle qui intéresse le plus grand nombre de contribuables.

M. Cochery a proposé, sans beaucoup de succès, plusieurs taxes nouvelles. Les cent millions de rentrées supplémentaires d'impôts qui se sont produites durant les huit premiers mois de cette année, et les plus-values qui sont encore escomptées, dispenseront heureusement le ministre des Finances d'être intransigeant. Il faut espérer, en effet, que la situation financière très satisfaisante, permettra non seulement de couvrir le déficit légué par l'ancien budget, mais encore qu'elle laissera au prochain un boni suffisant pour faire face à toutes les augmentations prévues, notamment l'application de la loi sur les retraites ouvrières.

C. des CORDELIERS.

Lire à la 2e croisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

Union Générale des Corses et Amis de la Corse

Conférence de M. Crocicchia

La conférence de M. Crocicchia, professeur de mathématiques à Tours, conseiller municipal de cette ville, a eu lieu le dimanche 28 août, à l'ancien couvent de Saint-Antoine. Plus de trois cents personnes, parmi lesquelles un grand nombre de dames, avaient répondu à l'appel des organisateurs et nous devons une mention toute spéciale aux ravissantes toilettes de nos élégantes compatriotes. Leur présence ajoutait encore à la beauté du site, où se déroula un des grands épisodes de notre histoire locale.

Nous devons savoir gré au conférencier d'avoir choisi ce coin où toutes les grâces de la nature semblent s'être donné rendez-vous pour faire de lui une des merveilles de notre département.

La conférence était présidée par Mme Sastelli-Sebastiani de La Porta, membre du Comité de l'*Union des Corses*, et présidente de la Section du département d'Indre-et-Loire.

En quelques mots, où l'élévation de la pensée ne le cédait en rien à la finesse de l'éloquence, elle présenta le conférencier et lui céda la parole non sans avoir insisté sur le but que poursuit le Comité de l'*Union*.

Après avoir remercié les parents et amis, venus de trois cantons différents, pour lui donner un témoignage de sympathie dont il conservera à jamais le souvenir, M. Crocicchia a exposé très brièvement ses vues sur la situation économique de la Corse.

Mais tout d'abord il a tenu à dire que la réunion n'avait aucun caractère politique. Il affirme qu'il n'ambitionne aucun mandat électif dans son pays natal, auquel il reste fidèlement attaché par des liens solides. A deux reprises différentes, les électeurs républicains de la ville de Tours, au nombre de sept mille, l'ont envoyé siéger au Conseil municipal de cette ville, et ce témoignage de confiance a largement satisfait son ambition.

Aujourd'hui, puisqu'on l'en a prié, il s'expliquera franchement sur la crise économique de notre département, crise qui ne date pas d'hier, mais dont l'intensité toujours croissante a fini par s'imposer à l'attention des plus optimistes. Très clairement il en énumère les causes, et ce n'est pas la moindre qualité de l'orateur que d'avoir su se mettre à la portée de tous ses auditeurs.

Il est un fait incontestable, dit-il, c'est que le Corse se résout difficilement à travailler chez lui. Et cependant, dès qu'il a quitté le sol natal, le Corse se fait partout admirer par son ardeur au travail, par son exactitude, par son dévouement, son attachement à ses devoirs. Partout il se montre travailleur infatigable. Il est donc permis d'affirmer que la paresse légendaire de nos compatriotes est plus apparente que réelle et qu'il suffirait de modifier quelques-unes de nos mœurs de nos campagnards pour constituer dans nos villages des pépinières d'agriculteurs et de vignerons. Mais encore faudrait-il pour cela que les pouvoirs publics et les assemblées délibérantes se préoccupent un peu plus des intérêts généraux dont ils ont la charge.

L'orateur dit qu'il pourrait citer un grand nombre de communes en Corse où soit par le professeur départemental, soit par toute autre personne compétente, il n'a jamais été fait une seule conférence sur l'agriculture. La Corse ignore, à ce sujet, les progrès de la science auxquels personne n'a jamais songé à l'initier.

A défaut d'écoles professionnelles ou même d'écoles primaires supérieures, qu'il ne faut pas songer à organiser partout, il serait possible de réorganiser l'enseignement primaire de façon que l'enfant soit initié au maniement des outils qui devront constituer plus tard son gagne-pain.

Il parle ensuite du mauvais état de nos chemins vicinaux ou de grande communication qui paralysent le commerce et nuit grandement à la prospérité du pays.

Il s'étend assez longuement sur les moyens propres à attirer le touriste en Corse. A ce sujet, il oppose les efforts des habitants du Cantal ou des Pyrénées à l'inertie de nos compatriotes.

Il exhorte ces derniers à s'unir sans distinction d'opinions, à bannir la politique de leurs discussions et à sacrifier les mesquines questions de personnes aux intérêts généraux de l'île. La lutte pour la vie devient plus âpre et plus ardente à mesure que devient plus intense l'activité productive des peuples. Malheur à ceux qui restent en arrière. Il préconise partout la formation de comités d'intérêts généraux au sein desquels tout Corse viendrait donner son opinion sans rien abandonner pour cela de son idéal politique, philosophique ou social.

« C'est ainsi que nous pourrons rêver, achève l'orateur, d'une Corse régénérée, que nous ne connaissons pas encore, mais que nous entrevoyons, une Corse une, réconciliée, aussi avide d'honneur et de liberté que de justice et de solidarité, une Corse où les luttes fratricides, si bassement exploitées

---

33 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

VII

LE PASSÉ D'UNE INGÉNUE

L'adolescent qu'elle chérissait lorsqu'il n'était encore que le petit Albert, la potache aux yeux de flamme qui l'appelait si gentiment sa tante, n'était pas marié. Son célibat n'ouvrait-il pas des horizons nouveaux à la pauvre veuve ?.. N'avait-elle pas regretté parfois, quand son esprit s'égarait loin du comptoir conjugal, de n'avoir pas été appelée à faire le bonheur de ce garçon si élégant, si distingué ?.. Elle lui exprimait, dans son poulet, une surprise attristée de n'avoir pas encore reçu sa visite, puisqu'il était momentanément à Paris. Le beau sous-officier eut tout d'abord un mouvement d'humeur en parcourant cette épître. Puis, après réflexion, il se rendit chez la veuve. Il l'eut reçu à bras ouverts, mais Rougeorville fut très loquace, et s'expliqua en femme qui ne veut laisser subsister aucune équivoque.

Elle offrait sa main à Albert avec les neuf cent mille francs qu'elle contenait... Cent mille francs par année qu'elle avait de plus que le jeune homme. On se mettrait dans le commerce ; plus dans la chapellerie, par exemple... Mais on fonderait une maison de couture. Pauline, la sœur d'Irma, était précisément dans la partie, et ne demandait pas mieux que d'entrer comme intéressée dans la combinaison, pour jouer un bon tour au patron chez qui elle était première. Albert Varenne regagna son logis, en proie à une sorte d'abrutissement. Lorsqu'il redevint capable de raisonner, il se dit, dans son âme de joli forban, que ces offres étaient en vérité bien tentantes... La fortune, elle aussi, est femme... Si on la dédaigne quand elle s'offre, elle ne vous le pardonne jamais... Evidemment, Albert préférait de beaucoup Sidonie, qui était jeune, qui aurait une dot bien plus considérable, sans compter les espérances, puisqu'elle était l'unique héritière de son papa... Mais l'avenir était-il certain pour lui de ce côté ?..

Il renvoyait encore l'œil étincelant du patron lorsqu'il avait abordé avec lui cette question brûlante sur laquelle Denis Bourguoil s'était si catégoriquement exprimé. Sidonie elle-même manifestait-elle à son père son désir d'épouser Albert ?. Elle aussi avait parfois de singuliers regards et d'étranges silences lorsqu'il faisait allusion à leur prochain mariage, sans compter qu'en songeant à son aventure personnelle avec la jeune fille, Albert se demandait si la perspective de l'épouser n'était pas un peu bien périlleuse pour la quiétude de son avenir. Les conjonctures devenaient très graves. Le beau garçon eut le mouvement machinal du joueur qui va tirer une pièce de sa poche, et prendre une résolution à pile ou face.

S'il montrait l'ombre d'une hésitation relative au projet caressé par la veuve Rougeorville, celle-ci se reprimerait sûrement, et, de dépit, convolerait sans tarder avec un autre compatriote — il n'en devait pas manquer — aux moustaches aussi victorieusement retroussées que celles d'Albert. Vingt-quatre heures se passèrent dans ces atermoiements. Le lendemain soir, Varenne était rentré chez lui depuis un quart d'heure, lorsqu'on frappa à la porte. C'était l'ancienne chapelière qui, en guillarde expéditive, ne voulant pas attendre pour rendre au jeune homme sa visite.

Lorsqu'elle le quitta, ses yeux étaient encore plus tendres que la veille, et elle murmura à l'oreille du Lovelace ces mots significatifs :

— Maintenant, mon petit, si tu ne m'épousais pas, je te défigurerais !..

— Le sort en est jeté ! murmura l'ostinable personnage qui ne brillait pas précisément par le courage, malgré ses galons de sous-officier.

Son plan de défense fut vite arrêté et s'exécuta sans encombre, grâce à l'obligeance largement rétribuée de la matrone aux soins de laquelle il avait confié Sidonie. Lorsque celle-ci reconvra sa liberté, après plusieurs jours de détire, la grosse dame qui l'assistait lui apprit, avec des mines et des paroles dédaig., que son enfant était mort en venant au monde, et qu'on l'avait emporté. Mlle Bourguoil versa juste une larme, et ne tarda pas à repartir pour Reims, où elle fit sa rentrée de la façon la plus majestueuse, comme si rien d'important n'avait troublé le cours de sa chaste existence. Le mariage d'Albert Varenne avec la veuve Rougeorville, qu'elle apprit trois mois plus tard, n'eut pas non plus le don de l'émouvoir outre mesure, puisque la preuve vivante de leur faute n'existait plus. Le jeune époux avait suivi de point en point les idées de son opulente moitié, et une des plus importantes maisons de couture de la rue de la Paix portait en lettres d'or, au-dessus de la porte cochère, son nom sympathique.

C'est devant cette maison que, quelques instants après avoir quitté la comtesse de Langeville, s'arrêta Mme Estelle Mailloche. Elle fit passer son nom au chef de l'établissement, dans le cabinet duquel elle ne tarda pas à être introduite.

— Vous ! s'écria-t-il, après avoir soigneusement fermé la porte derrière la visiteuse.

— Pour vous servir, mon bon monsieur Varenne ! dit de sa voix mielleuse Mme Mailloche, en recommençant sa petite révérence pour la quatrième fois.

— Que voulez-vous de moi ? dit-il d'un ton bref... Parlez vite ! Mon temps est compté !.. Et surtout parlez bas, car ma femme flâne toujours aux environs de mon cabinet !

Il marchait à grands pas, en proie à la plus violente agitation.

— Est-il utile, cher monsieur, reprit son interlocutrice, de rappeler à votre mémoire les circonstances qui n'ont valu l'honneur de votre connaissance ?

— Non ! non !.. Je m'en souviens...

Vous m'avez amené, il y a deux ans, une jeune personne qui avait besoin de mon ministère et à laquelle j'ai prodigué mes soins avec la conscience que j'apporte toujours dans l'exercice de ma profession.

— A quoi bon ressusciter tout cela ? interrompit Varenne d'un ton saccadé... Que voulez-vous ?.. Dites-le tout de suite, sans tergiverser.

[A Suivre].

GRAND BAR SOAVI
CAFÉ EXPRESS
CHOCOLAT EXPRESS

par nos détracteurs, auront cédé la place à l'union de tous pour le bonheur de chacun. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 20 sep., à 8 heures 1/2

Ah ! si vous voulez,	Scotto.
La Bohème,	Puccini.
Souvenir de Cadix,	Schwartz.
La Reine Fiamette,	Leroux.
La Mascotte,	Audran.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Retraite en Musique

Itinéraire du 20 septembre

Longer la place Saint-Nicolas, rue du Nouveau-Port, au bureau du port, tourner à gauche et revenir par la route du Cap-Corse, avenue Carnot, Bd Paoli, rue Miot. — Rentrée.

MARSEILLE

Groupe républicain Corse

Ordre du jour

Les originaires des communes de l'arrondissement de Bastia, Lori, Tomino, Rogliano, Erva, Pino, Centuri, réunis en assemblée générale le 14 septembre au nombre de 200 environ, à 9 heures du soir, au Bar des Prolétaires, rue de l'Evêché, 36, sous la présidence du camarade Blasini, assisté des camarades Polidori, Cecchi, Bonifacio, après avoir pris connaissance de l'ordre du jour déposé au Conseil général par le Député de Bastia, protestent contre tout relèvement du tarif douanier, attendu que la plupart des habitants sont obligés de s'expatrier ne pouvant supporter les tarifs actuellement en vigueur ; de ce fait, si le Conseil général votait l'ordre du jour du Député de Bastia, et surtout vu la crise économique sur la cherté des vivres qui sévit en ce moment, ce serait la ruine complète du département. Décident qu'avant de demander le tarif douanier proposé par la commission des douanes, on attende que le relèvement du département soit un fait accompli.

En outre, l'assemblée félicite les conseillers généraux qui ont voté contre l'ordre du jour du député Fiorangeli.

La séance est levée et on se sépare aux cris de : Vive l'Union des travailleurs.

Pour les comités fusionnés :

Les Présidents,
Mariani, Samanni, Filippi, Terami.

Les Secrétaires,
Spadachini, Zerbi, Bonifacio, Poli fori.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — Nous apprenons avec un immense plaisir l'admission de M. Battestini Félix, à l'Ecole Polytechnique.

Sa haute intelligence et les bons succès qu'il a toujours remportés, soit au Collège de Calvi d'abord, au Lycée de Bastia ensuite, d'où il est sorti bachelier à seize ans, et enfin au Lycée St-Louis, où il a fait son entrée en octobre 1908, tous ces bons antécédents ne nous laissaient aucun doute sur un heureux résultat. Néanmoins, nous sommes fiers de le constater et le félicitons bien sincèrement ainsi que M. le notaire Battestini, Mme Battestini et toute leur famille.

SAINTE-LUCIE. — Mme Antoinette Tiberi née Alberty, qui vient de s'éteindre à Sainte-Lucie de Mercurio, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, était la doyenne du canton de Sermano. Elle était la veuve de M. Tiberi qui avait joué un rôle important dans l'arrondissement de Corte et avait joui d'une grande popularité.

Après avoir eu la douleur de perdre son époux, elle avait eu disparaître ses enfants. Toute son affection s'était reportée sur ses petits-enfants et sur ses arrière-petits-enfants, qui formaient une belle couronne autour d'elle et étaient toute sa consolation et son orgueil.

C'était une femme de caractère, énergique, fortement trempée, qui avait pris une part très active, aux côtés de son mari, à de nombreuses luttes électorales dans la commune et le canton.

La maison de Mme Tiberi était ouverte à tous, mais surtout aux malheureux, qu'elle secourait en elle une véritable amie et une charitable bienfaitrice. Tous la pleurent et la regrettent.

Les obsèques ont attiré à Sainte-Lucie une foule considérable venue des villages des cantons de Sermano, de Moïta, de Corte, d'Aleani et d'Omessa. Dans ce village on n'avait jamais vu une affluence aussi grande.

Après la cérémonie religieuse, à laquelle assistaient plusieurs ecclésiastiques des environs et célébrée avec beaucoup de pompe, l'inhumation a été faite dans le caveau familial.

Nous présentons à M. Jean-Paul Marsily, ancien magistrat, à M. le conseiller de préfecture Marcantoni, aux familles Marsily, Chambrouty, Rocca et Tiberi nos bien sincères condoléances.

AMPRIANI. — M. Dompietrini Ours-Jean, propriétaire, constatait qu'un commencement d'incendie venait de se déclarer dans une chambre, où il avait logé des soldats en manœuvre. On l'éteignit.

Quelques heures après le départ des troupiers, et alors que lui-même était absent, le feu se déclara à nouveau dans la même pièce. Aidé de quelques voisins, M. Dompietrini éteignit ce deuxième commencement d'incendie, qui avait néanmoins fait de considérables dégâts.

Sans vouloir attribuer le fait à la malveillance, le propriétaire de l'immeuble a tenu à ce que M. le Procureur de la République soit informé du fait.

BELGODERE. — Un troupeau de porcs, appartenant à M. Albertini Pierre-Jean, s'étant introduit dans la propriété de M. Leoni Antoine, celui-ci fit mettre en fourrière les dits habitués de soie.

M. Albertini ayant reconnu ces porcs comme lui appartenant, procès-verbal de ce fait a été dressé contre lui.

Au Secours de la Corse

Après avoir entendu MM. Poli, président du Comité central, Ross, secrétaire général, Vechierini, président de la Section du 3e arrondissement de Paris, les compatriotes de la dite Section, réunis en grand nombre, le 10 septembre, 20, rue des Francs Bourgeois, décident de poursuivre avec énergie, par tous les moyens, le triomphe des revendications ci-après :

Revision du régime douanier, du cahier des charges de la Compagnie Fraissinet, etc., etc.

Renouvellent leurs remerciements au vaillant écrivain social Jacques Dhur, ainsi qu'à toute la presse et notamment au « Journal » Félicitent les organisateurs de cette réunion de solidarité corse, et se séparent aux cris de ; Vive la Corse ! Vive l'Union des Corses sincères et dévoués !

Pour la Section : *Le Président*, VECHIERINI.
Pour le Comité central : *Le Président*. POLI.

Conseil d'Arrondissement

Séance du 19 septembre 1910

Les conseillers d'arrondissement, convoqués pour la tenue de la deuxième partie de la session ordinaire de 1910, n'étant pas en nombre pour pouvoir délibérer, la séance de ce jour a été renvoyée au samedi 24 septembre, à 9 heures du matin.

Etaient présents : MM. Dapelo, conseiller d'arrondissement de Bastia (Terranova) ; Olmeta, de Murato ; Vincenti, de San-Martino-di-Lota.

Se sont excusés : MM. Luiggi, conseiller d'arrondissement de Luri ; Pancrazi, de La Porta.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 septembre.

Le marché est sans tendances définies aujourd'hui mais relativement ferme dans son ensemble. Quant aux transactions, elles sont toujours réduites au strict minimum. Coupon détaché, notre Rente reste ferme à 97 frs. Les Fonds Etrangers sont mous, à signaler la faiblesse du Turc qui recule à 94 87. L'Extérieure finit à 95.50, le Serbe à 86.55, le Portugais à 67.97. Emprunts Russes calmes. Le mouvement de hausse reprend sur le Crédit Lyonnais à 1.464. Le Crédit Foncier est recherché à 800 frs. Le Comptoir National d'Escompte monte à 620. La Société Générale est soutenue 727.

Reprise du Suez à 5.445. Valeurs de transports en progrès. Une certaine irrégularité se manifeste dans le compartiment russe qui reste néanmoins bien tenu dans l'ensemble. Les titres cuprifères ne parviennent pas à se relever : Rio 1.093.

Au groupe des Mines d'Or l'action des Mines du Semmon est l'objet de négociations suivies à 149.

La Minas Pedrazzini est ferme à 131.

On recherche à 460 l'obligation 6 0/0 or tre hypothèques de la Mexican Union Railway. Il y a lieu de noter que les résultats de l'exploitation de la première section sont de plus en plus satisfaisants, que la construction de la seconde section est dans la pleine période d'achèvement et qu'on va bientôt s'occuper des travaux de la troisième section qui atteindra le centre minier si riche de San-Janvier.

Chemins Français fermes.

CORTE

Les Obsèques
DE M. AUGUSTIN POLI
Trésorier-Payeur-Général

C'est sur la Place Paoli, devant la maison mortuaire, que s'est formé le long et imposant cortège.

A huit heures et demie, a eu lieu la levée du corps et le cercueil renfermant la dépouille mortelle de M. A. Poli, trésorier-payeur général en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, est porté à bras jusqu'à l'église.

En avant défilent les porteurs de couronnes, toutes très belles, et parmi lesquelles on remarque celles offertes par la famille, les amis d'Omessa et le Comité radical-socialiste de Corte.

Les cordons du poêle sont tenus par MM. Jean-Thomas Gualfucci, président de section au tribunal civil de la Seine ; Serra, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur ; Aubin, receveur particulier des douanes ; et Giannettini, avocat, conseiller général.

Le deuil est conduit par MM. Louis Adriani, député, Marius Giacobbi, sénateur, Lucien Stefani et Luiggi, président honoraire à la Cour d'appel, neveux et cousin du défunt.

Respectueuse et recueillie, une foule considérable suit le convoi. Après l'absoute le cortège traverse le cours Paoli jusqu'à la sortie de la ville, où M. le président Gualfucci prononce le discours suivant :

Augustin Poli, qu'il soit permis à un de tes fidèles amis d'enfance de te présenter un respectueux et suprême adieu :

Au nom de ceux qui entourent le cercueil ;

Au nom de ceux que l'affliction ou la distance ont empêché de venir ;

Au nom de tes proches plongés dans la douleur, dont tu n'as cessé d'être le soutien, le directeur éclairé, bienveillant, généreux ;

Au nom même de tes jeunes neveux qui connaîtront plus tard et apprécieront l'étendue de ta sollicitude, l'importance de tes bienfaits.

Ta carrière, que tous nous connaissons, peut ainsi se résumer :

Entré jeune dans l'administration des finances, l'Etat t'a confié la direction d'un département et t'a donné la récompense qui a rencontré le vrai mérite.

Durant la période d'agitation d'un gouvernement qui prétendait ne pas se soumettre à la volonté nationale, on t'a écarté de l'administration, à cause de tes opinions libérales, républicaines.

Tes compagnons de lutte ont pu alors éprouver ton courage civil, la valeur de tes convictions si fermes, si réfléchies. Après avoir repris et achevé l'exercice de tes fonctions sociales, tu es revenu, ici, avec la douceur, fidèle, vertueuse et affectionnée compagne, auprès de ta famille, de tes nombreux amis, faire valoir la constante bonté de ton cœur, la philosophique douceur de ton caractère, la simplicité, le charme de ton esprit, l'élévation de tes sentiments.

Maintenant que tu nous as quittés pour aller avec les élus dans un monde meilleur où sont les justes que les injustices d'ici-bas n'ont pu ébranler, ton souvenir sera, pour ceux d'âge avancé et pour les jeunes, le guide sûr qui les dirigera dans le sentier étroit et parfois difficile du devoir.

Au nom de tous, jeunes et vieux, au nom de tes proches, de tes amis, reçois donc ce dernier et respectueux adieu qui accompagnera jusqu'au tombeau de famille d'Omessa, ton corps que l'on va religieusement déposer près des cendres de tes parents.

AUGMENTATION DU REVENU

La Compagnie LE PHÉNIX (Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat) est fréquemment désignée par les Tribunaux et Cours d'appel pour la constitution de rentes viagères. La Compagnie LE PHÉNIX paie, chaque année, plus de 15 millions à plus de dix-neuf mille rentiers. Renseignements gratuits et confidentiels au siège social, 33, rue Lafayette, Paris, et chez les agents généraux.

LIBRAIRIE OLLAGNIER



Le fascicule hebdomadaire : 0f60
EN VENTE PARTOUT

Le 28e fascicule
en vente à la librairie du *Petit Bastiais*.

Le numéro du 15 septembre de *FEMINA*
Prix : 0,50. — Franco : 0,65.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 18 4 à midi 22 5 + à 6 heures du soir + 20 Maxima + 25 4 Minima + 16 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 770 mm. à midi, 769 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Dans la matinée, N O.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.
l'après-midi, id.

Carnet mondain

On vient de célébrer à Bordeaux, le mariage de Mlle de Battisti avec M. Jauffret, sous-intendant militaire de 2e classe à Aurillac.

Mlle de Battisti est la fille de M. le commandant de Battisti, officier de la Légion d'honneur, la nièce de M. le général de Battisti du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur, et de M. l'intendant général Thiévard, ancien président du comité technique de l'intendance, commandeur de la Légion d'honneur, qui étaient ses témoins.

Voyageurs à l'œil

Le commandant du paquebot « Iberia », remettait dès son arrivée dans notre port, aux mains des agents du service, les nommés P. Paul François, âgé de 22 ans, P. Ours-Mathieu, 15 ans, frère du précédent, et L. Pierre, qui avaient effectué, sans s'être préalablement munis d'un billet de passage, la traversée de Marseille à Bastia.

Les trois voyageurs à l'œil ont été conduits au poste pour examen de situation.

Obsèques

Dimanche, dans l'après-midi, ont eu lieu les obsèques de M. Ange-François Luccioni, décédé dans sa 52e année, après une très courte maladie.

La dépouille mortelle de ce brave marin a été accompagnée par une foule de parents et d'amis jusqu'à l'église Sainte-Marie, où a été donnée l'absoute.

Le cercueil était porté par des marins et les cordons du poêle tenus par quatre dockers.

La Société de Secours Mutuels des Marins, avec bannière, assistait aux obsèques.

Nous adressons aux familles Luccioni, Mori, Grimaldi, Amaré, Cagurno, Arnaud, Rinaldi, Monti, et, en particulier, à notre collaborateur Sylvestre Luccioni, toutes nos condoléances.

Les enlèvements

La gendarmerie a conduit hier au paquebot en partance pour Marseille, le nommé M. . Benoît, dont nous avons annoncé dimanche la mise en état d'arrestation sous prévention d'outrages.

Pilules Suisses

Sans rivales ! Firminy (Haute-Loire) 30 mars 09. Rien ne m'a fait autant de bien que les Pilules Suisses, remède idéal contre la constipation. Mme MARTIN (Sig. Lég.).

On demande

On demande des familles, ayant trois filles pouvant travailler, logement, chauffage, éclairage gratuits. Ecrire usine de Valobre à Rotraigues (Vaucluse).

Au Port

Entrées :

— Vap. « Italia, » cap. Orsini venant de Porto-Vecchio.

— Vap. « Golo, » cap. Olivieri, venant de Livourne.

— Vap. « Iberia, » cap. Fraissinet, venant de Marseille.

— Vap. ital. « Carridi, » venant de Porto-Torres.

Sorties :

— Vap. « Italia, » cap. Orsini, parti pour Portovecchio.

— Vap. « Golo, » cap. Olivieri, parti pour Marseille.

— Vap. italien « Carridi, » parti pour Livourne.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, *tous les mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengo), au 1er étage.

Avis

S'est perdu à Arena, commune de Talone, dans les premiers jours de septembre, un bœuf âgé de 7 ans, brun, l'avant du corps plus foncé, extrémité de la queue presque grise, taille environ 1m-50, portant au cou une belle sonnaille.

Le propriétaire, M. Vecchierini Francis, de Ginacaggio, donnera une récompense à la personne qui lui dira où se trouve ce bœuf.

Maladies des Yeux

Nez, Oreilles et Gorge.

Avis. — Le cabinet du docteur Elisabef, médecin oculiste de Paris, est transféré 20, Bd Paoli, 25, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures, pour toutes maladies des yeux, nez, oreilles et larynx.

Avis

M. Augustin Lazarotti, professeur au lycée, et Madame, reprendront à partir du 1er octobre leurs leçons de solfège, piano et harmonie.

Pour renseignements, s'adresser au lycée, tous les jours, de 3 à 4 heures.

A louer

A Louer : Magasin et cave, Impasse Saint-Jean.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

ETAT CIVIL

Mariages.

Maestracci Pierre-Jacques-François, mécanicien, et Pieri Marguerite, modiste.

Naissances.

Sozzani Archange. — Roig Joséphine-Berthe.

Décès.

Foretti Marie-Pasqualine, marié, 39 ans.
Scinetro Pascal-Louis, négociant, marié, 60 ans.

Rentrée des Classes

Pensionnat d'Erbalunga

Rentrée : Samedi, 1er octobre

Mlle GIACOMONI a l'honneur d'informer les mères de familles qu'elle va ouvrir une école libre de filles au n° 22, rue de l'Opéra. La rentrée aura lieu le 3 octobre.

CAFÉ DES GOURMETS
Boulevard Paoli, 33
EN SEMI-PARC CONFORTABLE DE BASTIA

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00523

COURSE DE PARIS

17 sept. — 19 sept.

Rentes de 3 0/0 anciens . 97.00 — 97.10
de 3 0/0 amortis . 97.65 — 97.60
ex-coupon

AJACCIO

ARRIVÉE DE L'AMIRAL PHILIBERT

Ajaccio, 19 septembre.

M. le vice-amiral Philibert, inspecteur général des défenses sous-marines, est arrivé ce soir, à 5 heures, à bord du contre-torpilleur *Mousqueton*.

Cet officier général a été reçu sur le quai de débarquement par M. le capitaine de vaisseau Jacquel, commandant la Marine en Corse, ainsi que par les officiers faisant partie de la flottille de torpilleurs d'Ajaccio.

M. le vice amiral Philibert commencera demain matin son inspection.

Conseil Général

Canton de Piedicorte

Corte, 19 septembre.

Les électeurs du canton de Piedicorte-di Gagaio étaient convoqués dimanche, à l'effet d'élire leur conseiller général, en remplacement de M. Benedetti Charles, dont l'élection avait été annulée par le Conseil d'Etat.

M. le docteur Antoniotti a été élu par 464 voix, sans concurrent.

Grâce à un parfait accord, M. Charles Benedetti avait retiré sa candidature.

MM. Giacobbi, sénateur, et Adriani, député, ont soutenu la candidature de M. le docteur Antoniotti.

Conseil d'arrondissement

Canton de Prunelli

Corte, 19 septembre.

Les électeurs du canton de Prunelli di-Fiumorbo étaient appelés hier à élire un conseiller d'arrondissement, en remplacement de M. Giudicelli, démissionnaire.

Trois candidats étaient en présence :

M. Achilli, maire d'Isolaccio ;

M. Colombani F. M., juge suppléant ;

M. Charles-Antoni, maire de Serradi-Fiumorbo.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 987
Voix perdues : 5

Ont obtenu :

MM. Achilli. . . . . 487 voix
Colombani . . . . 384 —
Antoni . . . . 116 —

Il y a ballottage

RETOUR DE M. BRIAND

Paris, 19 septembre.

M. Briand, président du Conseil, est rentré ce matin à Paris pour assister aux obsèques de M. Alexandre de Nelidoff, ambassadeur de Russie.

Aujourd'hui le président du Conseil a reçu M. Léglise, préfet de police ; puis, le général Brun, ministre de la Guerre, qui l'entretint assez longuement des manœuvres de Picardie.

Le président du Conseil a reçu également M. Vassillier, directeur au ministère de l'Agriculture, avec lequel il discuta la question de la cherté des vivres.

CONSEILS GÉNÉRAUX

Paris, 19 septembre.

Dans plusieurs départements l'ouverture de la session du Conseil général a eu lieu aujourd'hui.

Les dépêches parvenues au Ministère de l'Intérieur ne signalent aucun incident.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin de ballottage

Nièvre

Paris, 19 septembre.

Les électeurs de l'arrondissement de Château-Chinon étaient appelés hier, à élire un député en remplacement de M. Pierre Houzey, décédé.

Deux candidats étaient en présence :

M. Charles Houzey, républicain.

M. Chaudioux, ancien député, radical-socialiste.

Le deuxième tour a donné les résultats suivants :

Inscrits : 20 041
Votants : 15.846

M. Charles Houzey, 8.014 voix, *élu*.

M. Chaudioux, 8.529 voix.

Au premier tour de scrutin les voix s'étaient ainsi réparties :

MM. Ch. Houzey, rép. 7.269 voix
Chaudioux, rad. s. 3 803 —
Ducré, rad. soc. 2.293 —
Bramard, soc. un. 1.584 —

Aux élections générales du 24 avril 1910, M. Pierre Houzey avait été élu par 7 941 voix contre 7.677 à M. Chaudioux, député sortant, radical socialiste.

TOUL

L'ESPIONNAGE

UNE NOUVELLE AFFAIRE

Arrestation

D'UN MARÉCHAL-DES-LOGIS D'ARTILLERIE

Toul, 19 septembre.

Une nouvelle affaire d'espionnage vient de jeter l'émotion dans la garnison de Toul.

Depuis quelque temps, l'autorité militaire avait des soupçons sur un maréchal des logis du 20e d'artillerie et une surveillance étroite, quoique discrète, était exercée à son encontre.

Jeudi matin, le crime d'espionnage fut découvert.

Le maréchal des logis Simon démissionnait, pendant la nuit, le débonchoir automatique d'une pièce de 120.

En compagnie d'un canonnier, dont il croyait avoir fait un complice, il alla enfouir, le samedi suivant, le débonchoir dérobé, à quatre kilomètres du quartier.

Trois camarades du canonnier avaient été mis au courant du fait et suivirent, de loin, le maréchal des logis Simon et le pseudo-complice.

Au moment où le maréchal des logis revenait en ville, après avoir enterré la pièce dérobée, ainsi que nous l'avons dit, les trois artilleurs se saisirent de lui, et, après l'avoir soigneusement ficelé pour le mettre dans l'impossibilité de se sauver, le ramenèrent au quartier et le mirent à la disposition des chefs.

Sous la conduite des trois canonniers une corvée d'artilleurs, commandée par un lieutenant, se rendit à l'endroit où le sous-officier félon avait enterré le débonchoir. La pièce fut retrouvée et remportée au quartier d'artillerie.

Le sous-officier Simon fut immédiatement mis en cellule, sous prévention de Conseil de guerre.

Ce malheureux était libérable en octobre prochain.

Le maréchal des logis Simon a subi aujourd'hui un interrogatoire sommaire, au cours duquel il fit des aveux complets.

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Paris, 19 septembre.

Les journaux annoncent que les Chambres reviendront, très probablement, le 18 octobre.

Les journaux annoncent également que le président du Conseil, M. Briand, a l'intention de faire un voyage en Corse, à la fin de septembre.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE à Bordeaux

Distribution de Médailles d'honneur

Bordeaux, 19 septembre.

Avant de se rendre aux chantiers de la Gironde, dernière étape du voyage présidentiel, M. Fallières remit ce matin, sur la place de la Préfecture, des médailles d'honneur à divers employés des Postes et à des Marins du commerce.

En leur épinglant la médaille, le Président de la République adressa, à chacun de ces modestes citoyens, quelques paroles aimables qui émurent profondément ces âmes simples.

Aux Chantiers de la Gironde

Visite du Vergniaud

A 5 h. 30, le Président de la République quitte la préfecture pour se rendre au quai d'embarquement.

La population fait au chef de l'Etat une réception de plus en plus chaleureuse et c'est aux cris répétés de : « Vive la République ! Vive Fallières ! » que le cortège présidentiel, toujours escorté par un escadron de cavalerie, arrive au port.

Un des plus beaux paquebots de la Compagnie Transatlantique, grand pavois dehors, est mis à la disposition du chef de l'Etat pour se rendre aux chantiers sur lesquels le *Vergniaud* est en construction.

Le vapeur, battant à son grand mat le pavillon personnel du Président de la République, franchit en peu de temps la distance qui sépare le port des chantiers de la Gironde.

Le vice-amiral Boué de Lapeyrère, ministre de la Marine, reçoit M. Fallières à qui il fait visiter le *Vergniaud*, dont l'imposante masse s'annonce déjà comme devant être une formidable unité de combat.

Le ministre de la Marine donne à M. Fallières des explications fort détaillées, qui paraissent l'intéresser beaucoup.

Déjeuner à la Préfecture

A midi, un déjeuner intime eut lieu à la Préfecture, auquel assistaient seuls les personnages de la suite présidentielle, le Maire de Bordeaux, le Préfet de la Gironde et le Président du Conseil général.

Le Départ

A deux heures, le cortège présidentiel se reforme pour traverser une dernière fois la ville pavoisée, et dont la population applaudit plus que jamais, le Président de la République, qui se rend à la gare.

Sur les quais M. Fallières prend congé de tous les personnages présents et monte dans le train présidentiel qui s'ébranle à 2 h. 40.

M. Fallières sera de retour à Paris, à minuit 12.

La Conquête de l'air

La rentrée des Dirigeables

Paris, 19 septembre.

Les dirigeables *Clément Bayard* et *Colonel Renard*, qui ont pris part aux manœuvres de Picardie, sont arrivés à Issy-les-Moulineaux, venant de Grandvilliers.

Leur voyage s'est effectué sans incident.

BORDEAUX

LE MEETING D'AVIATION

LE PRIX du Président de la République

Bordeaux, 19 septembre.

Aujourd'hui ont été décernés les prix de la grande semaine d'aviation de Bordeaux.

Le Grand prix de Président de la République a été obtenu par le constructeur Blériot, dont le monoplan était monté par Merane.

BRIGUE

LA TRAVERSÉE DU SIMPLON

Brigue, 19 septembre.

C'est aujourd'hui que d'intrépides aviateurs avaient décidé d'entreprendre la traversée de Simplon.

L'épreuve était à l'origine fixée pour le 17, mais le Conseil Fédéral, pour des raisons assez mystérieuses, avait signifié aux aviateurs qu'il leur était défendu de tenter la traversée du Simplon avant le 19 septembre à midi.

Le ciel, qui était splendide le jour avant, était aujourd'hui très nuageux.

Les aviateurs essayèrent de s'envoler, mais le brouillard très épais et de violents remous les empêchèrent de réussir dans leur tentative.

Chavez, seul, atteignit dans un vol d'essai l'altitude de 2.300 mètres.

Les aviateurs recommenceront demain.

Cinq aviateurs tenteront cette formidable épreuve. Ce sont : Chavez, Cattaneo, Weymann, Pailletta et Wiencierz.

Weymann est le seul aviateur qui utilisera un bi-an ; les quatre autres concurrents ont des monoplans.

Le Comité d'organisation est présidé par le commandeur Modigliani.

La Commission du Budget

NOUVEAUX IMPOTS

Paris, 19 septembre.

La Commission du Budget s'est réunie aujourd'hui, au Palais Bourbon, pour y reprendre ses travaux.

L'examen du projet du Budget total a été remis à l'étude.

Les crédits nouveaux s'élèvent à quarante-sept millions de francs.

Pour y faire face, M. Cochery propose de majorer les droits de succession, ainsi qu'une augmentation sur les droits d'enregistrement.

La Commission du Budget a longuement examiné la première proposition, relative aux droits de succession.

Aucune décision n'a cependant pas été prise.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Louis Scinetro, née Ramelli ; M. Philippe Scinetro ; Mlles Julie et Baptistine Scinetro ;

Mme veuve Sisco, née Scinetro ; Mlles Anna, Eugénie et Elisa Ramelli ; M. Louis Ramelli, conseiller général, chevalier de la Légion d'honneur, Mme Ramelli et leurs enfants ; Mme et M. André Taddei, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, et leurs enfants ; M. Jean Ramelli, ingénieur ; Mme veuve Hunt, née Dolpino, et ses enfants ; M. et Mme Sébastien Sisco, de Pozzo, et leurs enfants ; M. et Mme Trouvé, née Scinetro, et leurs enfants ; M. et Mme Philippe Scinetro et leurs enfants ; M. et Mme Gorget, née Scinetro, et leurs enfants ; Mme et M. Augoste Ramelli, avocat ; Mme et M. Pierre Angeli, avocat ;

Mme veuve Ernest Bertin ; Mlle Eugénie Bertin ; M. Serbs, ingénieur ; Mme et M. Sirguey, proviseur au lycée de Tulle ; Mme veuve Camugli ; M. et Mme Alexandre Clément, née Dolpino, d'Algérie ; Mme veuve Jérôme Emmanuelli ;

Les familles Sauveur Lota, Jérôme et Antoine Agostini, M. et Mme Marchi, née Agostini, Mme veuve commandant Carrega, M. et Mme Carrega-Lacotte, Nobili de Marseille, Valzi de Marseille, Besson d'Amérique, Mme et M. Orsati, professeur au Lycée de Bastia,

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR LOUIS SCINETRO
Négociant

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié, décédé à Bastia, le 19 septembre 1910, dans sa 67e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 20 décembre, à 10 heures du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 4, Boulevard du Palais.

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL

Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, B. fs.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui élève la poitrine, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder intervenir avec la
JOUVENCE de l'Abbé Soury
Notre but est de vous répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé Soury à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme etc. qui est si souvent la mort rapide. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Maux d'estomac, d'intestins, des Nerfs, etc.
La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies. Le flacon 3 f. 50 ; franco 4 f. 40. Les 3 flacons franco 10 f. 50, adresser à Mag. HUMBERTIER, phm., 1, place de la Cathédrale, Rouen.
(Notice et renseignements confidentiels gratis).
BIEN EXIGER LA VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
car elle seule peut vous guérir

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves !
à qui prouvera que le célèbre Révy capillaire du dermologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Pour recevoir gratuitement sous pli fermé l'avant de la Brochure, mettre 5 cts en plus quand on demande aussi le Traité du Cuir chevelu. — Mag. F. OLBÉ

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 Cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Edition périodique soigneusement tenue à jour.
Prix : 50 cent. — Abonnement d'un an : 4 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.



BON pour un abonnement d'essai de 3 mois à Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

MAUX DE JAMBES
Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.
M. Depensier, Pharmacien à Rouen.
Marseille, le 30 Novembre 1906.
Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.
L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco adresser mandat-poste à Pharmacie Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guiderdoni.


Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dr A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Ratelli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. H. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
L. H. MATTEI
LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES
ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA
PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
POUR BASTIA et CORTE
M. Paul GHORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE
ET
CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 261
MERCREDI 21 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... un an 20 fr. 6 mois 10 fr. 3 mois 5 fr.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 »
Union postale, un an 26 fr.
On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 0 m.
Dernier quart., le 25. — Nouv. Lune, le 2.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Mathieu.
Fête de Demain : Saint Thomas.

20 SEPTEMBRE

LA SEMAINE PÊLE-MÊLE

Déjà les Almanachs ! — Ce que sera 1911. — Une Découverte des Astronomes

Il ne souvient d'une bien vieille histoire. C'est celle d'un jeune paysan de l'autre siècle. Il avait acheté une montre qu'il considérait comme une véritable merveille : — « Pensez-donc ! disait-il, à ses amis, elle marche tellement bien qu'elle abat un heure en moins de quarante minutes ! »

Il me semble que l'humanité est devenue en tous points semblable à ce jeune paysan de l'ancien temps. Nous trouvons maintenant que les années, pourtant si courtes, ne passent pas assez vite à notre gré. A peine celle-ci est-elle à mi-chemin que nous nous préoccupons de savoir comment nous vivrons la prochaine.

Autrefois, les almanachs « nouveaux » ne faisaient guère leur apparition avant le commencement de novembre. Mais telle est notre fièvre de vitesse que déjà l'on s'arrache, aux étalages, ceux de « l'an de grâce 1911. »

Après tout, 1910 nous a si peu comblés de faveurs et de beau temps que je comprends que l'on ait hâte de la quitter. Jetons donc un regard sur celle qui vient, en souhaitant qu'elle soit meilleure.

Pour commencer, voici déjà une exception : 1911 commencera un dimanche ! Heureusement, une loi sérieuse dispose que, le cas échéant, le 1er janvier sera jour férié...

Contrairement à ce qui s'est passé cette année, Pâques sera tard : le 16 avril ; de même le Mardi-gras, qui n'arrivera que le dernier jour de février.

Je n'ai pas besoin de vous dire que la Fête Nationale tombera le... 14 juillet ; mais vous apprendrez avec plaisir qu'elle sera un vendredi ; conséquence il y aura encore des pétards le samedi et le dimanche... et peut-être encore le lundi.

Encore un pont superbe à l'occasion du 15 août qui sera un mardi. Par contre, la Toussaint arrivera un mercredi et Noël un lundi.

Enfin, le dernier jour de l'année sera un dimanche. Total : cinquante-trois jours de repos hebdomadaire au lieu de cinquante deux.

Bonne affaire !

***

Ne nous hâtons pas trop de nous réjouir ! Voici qu'un astronome a découvert que nous étions dans une période de froid.

Parbleu ! Nous nous en doutions bien : il y a de la neige dans les Vosges et l'on grelotte à Paris ! Tout de même, l'affirmation du professeur Buckner, de Zurich, nous apporte une précision de plus : Selon lui, le climat de l'Europe occidentale oscille, depuis plusieurs siècles, en des périodes de 30 ou 35 ans, qui se partagent chacune en deux moitiés, l'une plus spécialement humide et froide, l'autre chaude et sèche.

D'après ce système il s'est écoulé, de 1800 à 1900, trois phases froides, présentant des hivers d'une rigueur exceptionnelle, savoir : 1806-1820 ; 1836-1850 ; 1871-1885.

Entre ces phases froides se placent trois périodes d'années chaudes : 1821-1835 ; 1851-1870 ; 1886-1900. Chacune des phases froides ou chaudes a une durée moyenne de quinze années. Nous serions donc dans une période froide qui a commencé en 1901 et durera jusqu'en 1915... Encore quatre ans ! — Au diable les mauvais prophètes !

A. Capelle.

Propos d'actualité

Catastrophes

Villepreux, Saujon, Barnay... Quand donc s'arrêtera ce martyrologe ? Que l'on y prenne garde : à force d'accumuler les hécatombes et les deuils, il arrivera un moment où les populations seront lasses de se résigner, où la douleur sera la plus forte et où l'on parlera de représailles. Il ne sera plus temps alors d'agir.

Cette fois encore, après Barnay, comme après Saujon et Villepreux, on a invoqué la Fatalité. C'est une gageure ! Lorsque les catastrophes se succèdent ainsi, toujours sur le même réseau de l'Ouest-Etat, à des intervalles si rapprochés, il n'est plus possible de croire que la Fatalité ou le hasard soient les seuls grands coupables. Se retrancher plus longtemps derrière ces mots vides de sens, serait une lâcheté intolérable.

Aussi bien, les causes des catastrophes sont connues ; elles ont été prévues, dénoncées depuis longtemps. Les mécaniciens, qui connaissent bien les lignes de l'Ouest-Etat, savent que c'est la mort qu'ils poursuivent chaque jour, en courant sur des rails disloqués, avec des machines et un matériel hors d'usage.

Ils le savent, et ils ont donné en haut tous les avertissements nécessaires. Pourquoi ne les a-t-on pas écoutés ?

Voici, entre autres, la déclaration d'un mécanicien de la ligne Paris-Cherbourg :

« Fatalement un accident devait se produire à ce point précis où la rapide de Cherbourg a déraillé. C'était là une catastrophe inévitable : l'état de la voie en ce point ne laissait aucun doute à ceux qui, par leurs fonctions, y passaient presque quotidiennement. A différentes reprises, depuis longtemps, nous avions signalé à la Compagnie l'état défectueux de la voie auprès de la gare de Bernay... »

D'autres endroits dangereux sont également signalés. Ici, les traverses sont complètement pourries ; là, les cabots sont si rudes que les mécaniciens sont obligés de se cramponner à leur machine pour ne pas tomber. C'est miracle qu'aucun accident ne s'y soit pas encore produit. Mais il faut se défier des miracles quotidiens.

Pour remédier aux retards parfois considérables des trains, l'Etat, en prenant possession du réseau de l'Ouest, a simplement augmenté la vitesse. Quant à augmenter le poids des wagons ou la résistance des rails, il n'y fallait pas songer dans un temps aussi court...

En attendant, on a donc accepté, de gaîté de cœur, le danger quotidien des catastrophes.

C'en est trop. Il faut que cela cesse. L'Etat, qui a assumé la responsabilité du réseau racheté, a un devoir impérieux à remplir : l'opinion publique ne comprendrait pas que ce devoir fût plus longtemps différé.

Henri BRUMONT.

Causerie Agricole

CHOIX DES SEMENCES DE CÉRÉALES

Voici le temps des ensemencements d'automne. La qualité et l'abondance d'une moisson dépend avant tout du choix que l'on a fait des semences, de la préparation que l'on a donnée au sol et de l'appropriation des semences à la nature du sol.

Les expériences effectuées par les agronomes sur la sélection des céréales ont permis d'établir un certain nombre de principes irréfutables, dont voici les principaux :

1° Chaque plante bien développée possède un épi supérieur en pouvoir reproducteur aux autres épis de la même plante ;

2° Chaque épi contient un grain donnant naissance à une plante de taille supérieure à celle des plantes issues des autres grains ;

3° Le meilleur grain d'une plante se trouve dans le meilleur épi ; la vigueur spéciale de ce grain est transmissible à sa descendance.

Il est donc nécessaire d'opérer une sérieuse sélection des semences. Beaucoup de cultivateurs regardent à la dépense ; ils considèrent la quantité de grain réservée pour la semence comme perdue, et préfèrent souvent un lot tout venant, ni criblé, ni trié, à un lot de choix, coûtant 5 à 6 francs de plus par quintal. Ce grain est confié au sol sans même avoir été sulfaté et sans grand soin pour le recouvrir. Après cela, on attend avec confiance la moisson prochaine.

Qu'arrive-t-il en opérant ainsi ?

La germination est irrégulière. Les grains cassés ne lèvent pas ; les petits grains donnent des plantes rabougries ; le charbon ou la carie détruisent une partie de ce qui reste... Résultat : en voulant économiser 5 à 6 francs sur un quintal de semence, le cultivateur perd plus de 50 francs.

De même, pour les semences d'avoine ou d'orge. On confie au sol une semence abâtardie, dégénérée, infestée de grains de moutarde et de ravenelle. On ne peut certes pas obtenir de brillants résultats avec de pareils produits.

Pour les graines de luzerne, de trèfle, de sainfoin, c'est encore pis on recourt généralement aux lots de 2e, 3e et 4e catégories pour les semailles, tandis que les lots de choix, bien épurés, vont en Angleterre, sous le nom de « cow-grass. » Nos voisins consentent à payer le double de leur valeur des lots d'élite, qui leur donneront de beaux produits, et nous nous contentons de qualités médiocres ou mauvaises. Quand on veut, dans notre pays, créer des prairies naturelles, on emploie des fonds de greniers, des poussières de foin pour procéder aux semailles. Il ne faut pas s'étonner que le résultat soit franchement mauvais.

Rappelons-nous ce principe : Les semailles les plus chères sont toujours les plus avantageuses.

En ce qui concerne plus spécialement le froment, cette règle doit être scrupuleusement suivie.

On peut employer indifféremment, pour semer, du blé de un, deux ou trois ans, à la condition que ce grain ait été conservé en grenier bien sec et aéré. Passé trois ans, le blé ne vaut plus rien pour semer : sa faculté germinative baisse, dès la quatrième année, de 40 à 50 0/0.

Quant à la quantité de semence à

7e Feuilleton du Petit Bastiais

LES MÈRES RIVALES

par Henri Demesse

PREMIÈRE PARTIE

V

La femme sortit, de dessous son manteau, une brune gauche. Elle prit le verre, et relevant légèrement son voile, de façon à ne découvrir que le bas de son visage. Puis, elle but, avec une telle avidité qu'elle vida le verre d'un trait.

— Merci ! dit-elle. Merci ! Dieu vous le rendra !

De nouveau, la voix de l'inconnue résonna d'une singulière façon, aux oreilles de la Jeannette. Cependant, à la grande surprise de la brave femme, qui se disposait à interroger l'inconnue, celle-ci se leva. Elle se mit en route, sans mot dire, allant dans la direction de Bon. A présent, elle marchait presque allègrement, comme si le verre d'eau qu'elle avait bu lui avait rendu toutes ses forces.

— Voilà une personne bien mystérieuse ! dit la Jeannette, quand l'inconnue fut loin.

Ce disant, elle frissonna. Puis, elle demeura à la même place, tout agitée, son verre à la main, les yeux tournés du côté par où l'étrange promeneuse avait disparu. Elle sentit, alors, son malaise augmenter davantage encore. Tout à coup, elle entendit, dans le grand silence, un joyeux aboiement. Une minute après, son chien, l'intelligent caniche, vint bondir auprès d'elle. Et, à cinquante pas, sur la route, elle aperçut son mari, qui revenait en chantant, encore, cette même mélopée, à l'accent si triste, qu'il avait entonnée au départ.

— Dieu soit loué ! dit la Jeannette, à demi rassurée. Voici notre homme ! C'est égal, pourvu qu'il ne nous arrive rien de fâcheux !

Déjà, le colporteur était près de sa femme, quand, soudain, au-dessus de leur tête, un éclat de rire, strident, vibra. C'était une chouette, qui voltigeait dans les branchages des arbres. La Jeannette, frissonnante, se signa.

— J'ai peur ! dit-elle, tout bas, en se jetant dans les bras de son mari, j'ai peur !

VI

A cent pas, environ, en avant du village de Boc, s'élevait une maisonnette, d'aspect rustique et moderne, devant laquelle, en longueur, s'étendait un jardinet assez bien entretenu, où croissaient des fleurs et des légumes. C'est là que demeurait Mélanie, à qui le colporteur Victor Jaury avait fait une visite pour lui offrir des marchandises. Mélanie Minot était veuve depuis six mois. Son mari mort, elle était restée sans ressources, avec un enfant, un petit garçon de dix mois, qu'elle élevait. Elle avait accepté, alors, l'offre qu'on lui avait faite de nourrir, à gages, la fille d'un riche industriel de Paris. Puis, nouveau malheur, peu de temps après, la veuve avait perdu son garçon, enlevé, en quelques heures, par des convulsions. Mélanie s'était, alors, attachée à la petite fille étrangère qu'elle nourrissait. Elle la soignait avec un dévouement incessant.

On eût dit qu'elle avait reporté, sur cette frêle créature, toute la tendresse dont son cœur de mère était plein, et qu'elle ne pouvait plus, hélas ! prodiguer à son enfant. Cependant, elle n'avait pas voulu quitter la maisonnette où elle avait vécu avec son mari, ni son pays — parce que, dans le cimetière, là-bas, sur le coteau prochain, reposait celui qu'elle pleurait, et sur la tombe de qui chaque jour elle allait prier. Mélanie avait vu, quelques instants auparavant, le colporteur Victor Jaury, qui lui avait offert des marchandises. Mais, pour la première fois depuis bien longtemps, elle ne lui avait rien acheté. Depuis qu'elle était seule, elle n'avait besoin que de peu de chose. Elle avait donc congédié le colporteur. Elle l'avait reconduit jusqu'à la porte du jardin donnant sur la route. Puis, elle était rentrée, inquiète, et craignant que la mère de la petite fille ne fût malade, car elle avait annoncé sa visite pour ce jour là, et la nourrice l'avait attendue vainement. L'enfant dormait, depuis quelque temps, dans son berceau orné de dentelles et de riches étoffes, qui formaient, avec l'ameublement presque misérable de la chaumière, le plus curieux contraste.

— Bon ! dit tout à coup la nourrice en se levant, elle dort. Elle ne s'éveillera pas, à présent, avant une heure. J'ai le temps. Je vais courir jusque chez le facteur et lui recommander de m'apporter, sans retard, la lettre que madame ne manquera pas de m'envoyer pour me rassurer.

Comme Mélanie allait atteindre la porte de la maison, elle se retourna pour voir encore si l'enfant reposait toujours paisiblement. Puis, tranquille sur ce point, elle étendit le bras pour lever le loquet de la porte. Mais, au même instant, la porte, poussée, vigoureusement, du dehors, s'ouvrit, tout à coup. Et la femme vêtue de noir, la femme inconnue qui s'était arrêtée, sur la route, près de la voiture du colporteur Jaury, entra. La nourrice recula, effrayée.

L'inconnue ôta le voile qui couvrait son visage. La paysanne, éperdue, put contempler, muette, cette femme, dont la beauté était vraiment excessive. C'était une créature de vingt-deux ans, environ, grande, forte, merveilleusement proportionnée, remarquablement faite. Son visage offrait une rectitude de traits à nulle autre pareille. Une semblable femme devait exercer un attrait particulièrement puissant sur tous ceux qui l'approchaient. Elle était effroyablement pâle. La lividité de son masque était d'autant plus accentuée que ses yeux, très noirs, brillaient davantage. Cette femme avait quelque chose de fascinateur qui épouvanta la villageoise. Elle avait l'air hautain, le geste dominateur, la lèvre dédaigneuse et ironique. A coup sûr, c'était un de ces êtres illuminés doués d'une volonté et d'une énergie presque surhumaines, et capables de choses sublimes ou terribles. Il était impossible qu'on oubliât un visage dès qu'on l'avait vu, tant à cause de sa beauté qu'à cause de la rare audace qui y était empreinte. L'inconnue devait être une créature dominée par des passions vives ; mais on pressentait que sa volonté, au besoin, était capable de les dominer. Bien que sa toilette fût simple, presque pauvre, cette femme avait grande allure.

— Qui êtes-vous ? demanda Mélanie Minot. Que voulez-vous ?

— Je vais vous le dire, répondit l'inconnue.

(A Suivre).

GRAND BAR SOAVI
CAFÉ EXPRESS
CHOCOLAT EXPRESS

mployer, elle varie selon la variété de blé, la qualité de la semence, la nature du sol et enfin l'époque des semailles. En moyenne, on admet qu'il faut 200 litres de froment par hectare.

Mais il est bien évident qu'il faudra davantage de semence, si celle-ci est mal triée ou si elle a été échaudée, ou encore si, par suite de l'humidité de cet été, un certain nombre de grains ont déjà subi un commencement de germination dans l'épi.

De même, il faut employer plus de semence si l'on sème tard (novembre-décembre), que si l'on sème tôt (octobre); plus dans un sol maigre et mal préparé que dans un sol fertile et bien fumé. Enfin, l'emploi du semoir en lignes, de préférence aux semis à la volée, permet d'économiser une notable quantité de semence.

GEORGES BONNEFOY.

Les Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE
Cahier des Charges

Sur la demande d'un grand nombre de nos lecteurs, nous commençons aujourd'hui la publication du Cahier des charges concernant l'exploitation des Services Maritimes Postaux entre le Continent et la Corse.

Bien entendu nous ne publierons que les articles qui peuvent avoir un certain intérêt pour nos lecteurs.

Article 15. — Chaque paquebot prêt à prendre la mer, doit porter, indépendamment du fret embarqué, et sans que le tirant d'eau moyen mentionné sur le permis de navigation soit dépassé :

1° Les rechanges et approvisionnements du matériel, combustible et vivres solides et liquides nécessaires à une bonne et sûre navigation ;

2° L'équipage et ses effets, évalués à 100 kilogrammes par homme ;

3° Les passagers et leurs effets, évalués à 100 kilogrammes par passager.

Art. 16. — Les paquebots sont installés comme les meilleurs paquebots français ou étrangers naviguant dans la Méditerranée sous le rapport des aménagements et du mobilier affecté aux passagers.

Ils comprennent, indépendamment des chambres nécessaires au logement de l'état-major et du poste d'équipage, des salons et des cabines pouvant contenir ensemble de quarante à cinquante couchettes pour les passagers des deux premières classes.

Sur le pont, les passagers sont protégés, au moyen de tentes, contre le soleil ou la pluie, lorsque le temps le permet. Un abri convenablement installé est disposé sur le pont ou dans l'entrepont pour recevoir les passagers de troisième classe de l'Etat.

Les paquebots comprennent, en outre, un autre local fermé et couvert, destiné à loger ses prisonniers militaires et les détenus civils.

Les installations sont pourvues de tous les objets nécessaires à l'usage des passagers.

Art. 18. — La commission permanente de surveillance, instituée à Marseille, exerce son contrôle sur l'exploitation des lignes de la Corse.

Sont adjoints à cette commission pour le service des transports de la Guerre :

Le sous-intendant militaire chargé des embarquements ;

Le commandant de l'artillerie de la place.

Art. 27. — Les heures de départ et d'arrivée, ainsi que tous les incidents de navigation présentant quelque intérêt au point de vue du service, sont consignés sur le journal de bord.

Art. 31. — Tout retard sur les heures de départ ou d'arrivée prévues aux itinéraires approuvés par le ministre, hors les cas de force majeure dûment constatés et ceux où les paquebots auraient été retenus temporairement par l'autorité supérieure (ce qui ne pourra avoir lieu au delà de douze heures), rend le concessionnaire passible d'une amende de 50 francs par heure ; au delà de six heures consécutives de retard non justifié, l'amende sera portée à 100 francs par heure.

Si le retard apporté au départ d'un paquebot dépassait vingt-quatre heures, les commissaires du Gouvernement ou leurs délégués pourraient prendre, la concessionnaire entendu, les mesures nécessaires pour assurer le service, et dans ce cas, les frais qui en résulteraient seraient mis à la charge du concessionnaire.

Art. 35. — Une boîte mobile est attachée au grand mât de chaque paquebot pour y recevoir les lettres que le public voudrait y déposer dans les différents ports ou escales.

Ces boîtes sont fournies et entretenues par l'entreprise. Elles sont construites en bois de chêne et présentent les dimensions prescrites par le ministère des postes et des télégraphes. Elles sont garnies d'une porte formant à clef et portent à l'extérieur l'inscription apparente : *Boîte aux lettres.*

A l'arrivée du paquebot dans chaque port tête de ligne ou escale, s'il n'y a pas de contrôleur des services maritimes postaux à bord, les agents de l'entrepreneur chargés de transporter les sacs au bureau de poste y portent en même temps la boîte qui est ouverte immédiatement par le receveur et remise aussitôt agents, après l'extraction des lettres qui s'y trouvent.

Art. 44. — Le concessionnaire est tenu de réserver, à chaque départ de France ou de Corse, le nombre de places ci-après, pour les passagers de l'Etat, savoir :

Dix places de 1re classe ;
Vingt places de 2e classe ;
Trente places de 3e classe ;
Cent cinquante places de 4e classe.

Art. 45. — Les ministres et le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes ont la faculté d'accorder des passages aux frais de l'Etat, avec ou sans vivres.

Les personnes qui obtiennent des passages sans vivres doivent acquitter, entre les mains des agents de l'entreprise, le prix de la nourriture tel qu'il est fixé par l'article 77. A cet effet, elles sont munies par l'autorité compétente du bon d'embarquement, de bulletins indiquant la somme qu'elles doivent payer à l'entreprise.

Ces passages sont payés au concessionnaire aux prix du marché.

(*A Suivre*).

CORTE
Conseil d'arrondissement

Le Conseil d'arrondissement de Corte s'est réuni hier, à la Sous-Préfecture, sous la présidence de M. Quilici, doyen d'âge.

Quoique sept conseillers seulement sur 16 fussent présents, le Conseil a procédé à l'installation de son bureau.

Ont été élus :
Président : M. Orsatelli.
Vice-Présidents : MM. de Matra et Luciani.
Secrétaire : M. Paoli.

Le Conseil s'est ensuite ajourné en continuation à mardi matin à 9 heures

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BISINCHI. — Le 14 septembre, Mme C. Alexandrine se trouvait à Vignale avec son mari, où ils s'étaient rendus pour un règlement de comptes avec M. P. Pancrace.

On s'entendit, puis M. C. Archange se rendit auprès d'un autre habitant du village. Pendant que sa femme l'attendait dans la rue, Mme P. Antonietta, femme de Pancrace, se porta sur elle à des violences et à des voies de fait.

Mme C. Alexandrine, qui avait reçu des coups à la tête et sur toutes les autres parties du corps, s'est plainte à la gendarmerie.

Pans ses explications, Mme P. reconnaît bien avoir frappé Mme C. Alexandrine, mais elle déclare avoir été provoquée par cette dernière qui l'avait traitée de p.....

Procès-verbal de ces faits a été dressé.

CALENZANA. — M. M. Pascal, cultivateur, travaillait à la journée dans la propriété de M. Guidoni Simon-Jean, et, pour être plus à l'aise, s'était débarrassé de sa veste qu'il avait pendue à un olivier.

Le soir venu, le bon travailleur constata qu'une main adroite avait exploré les poches de sa veste et en avait soustrait un porte-monnaie contenant la somme de 8 francs 60.

Ses soupçons se portèrent immédiatement sur le jeune F... Jean, âgé de 15 ans, qu'il avait cru voir, dans la journée, évoluer autour de l'arbre où il avait accroché son vêtement.

Le jeune homme, interrogé par la gendarmerie, à laquelle M. s'était plaint, a nié énergiquement être passé à l'endroit où M. travaillait.

Il a fourni même des alibis qui paraissent exacts.

L'enquête n'a rien révélé jusqu'à présent. La gendarmerie essaye de retrouver le véritable voleur.

Nécrologie
M. LOUIS SCINETRO

Vendredi matin, notre sympathique concitoyen M. Louis Scinetro était frappé d'une congestion, en plein boulevard Paoli. Les personnes qui le virent chanceler le saisirent à temps pour l'empêcher de tomber, lui prodiguèrent leurs soins. M. la pharmacien Gentil accourut avec quelques puissants réactifs, mais sans succès : M. Louis Scinetro avait perdu complètement connaissance. Transporté chez lui par les soins de l'Assistance publique, on mit en œuvre tout ce que prescrit la science dans ces cas les plus désespérés ; une partie du corps était paralysée, et il demeura ainsi sans reprendre connaissance ni proférer un mot : lundi matin, il s'endormait tranquillement pour l'éternité dans les bras de sa famille éplorée

Cette mort subite et brutale a provoqué de très profonds regrets au sein de notre population, où il comptait tant de chaudes amitiés et de vives sympathies. C'était un excellent époux et un excellent père ; il était tout entier à ses affaires et à sa famille. D'un caractère doux et foncièrement bon, nature droite, il emporte dans la tombe les regrets de tous ceux qui le connaissaient et particulièrement de sa nombreuse clientèle.

Les obsèques ont eu lieu à 10 heures du matin. Le deuil était conduit par M. Philippe Scinetro ; ses oncles, MM. Ramelli, conseiller général, Jean Ramelli, ingénieur, le capitaine Taddei, ses cousins et d'autres parents.

Un très imposant cortège a suivi le convoi de notre regretté concitoyen, afin de marquer aux familles Scinetro et Ramelli toute la part qu'on prenait à leur deuil.

Après la cérémonie religieuse à Saint-Jean-Baptiste, l'inhumation a été faite dans le caveau de la famille au cimetière.

Nous prions Mme Scinetro et ses enfants, MM. Ramelli et Taddei, la famille Scinetro d'agréer l'expression de nos douloureuses sympathies et de nos vives condoléances.

Gazette Ajaccienne
(*De notre correspondant particulier*)

Grave Accident

Le contremaître de l'Usine à Gaz, M. Sanctis a été victime hier, à 7 heures du soir, sur le boulevard des Etrangers, d'un très grave accident.

Il passait sur le boulevard en voiture, lorsqu'il vint buter contre une charrette chargée de fumier, appartenant à M. Fabiani.

Le choc fut si violent que le brancard de la charrette pénétra profondément dans l'abdomen du malheureux, lui faisant une épouvantable blessure.

Transporté à la pharmacie Pompeani, il fut après examen envoyé à l'hôpital.

Dans la nuit, une intervention chirurgicale fut jugée nécessaire et le bulletin médical porte : blessure pénétrante de l'abdomen, déchirure du foie, état très grave.

Le malheureux a eu effet peu de chance de s'en tirer.

Etat-Civil

NAISSANCES

Guhanti Marie-Catherine.

DÉCÈS

Vincellioni Anne-Marie, 13 mois.
Gentili Claire-Jeanne, 1 an.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 septembre.

Londres nous envoyant des cours très fermes, les dispositions de la Bourse sont meilleures aujourd'hui. La Rente Française reste calme à 97.08. Les Fonds Etrangers se relèvent, principalement l'Extérieure à 95.70 et le Turc à 95.15. Les Sociétés de Crédit conservent aisément leurs excellentes tendances. Le Crédit Foncier s'inscrit à 798 : ses différentes obligations foncières et communales donnent toujours lieu à un courant de transactions actives.

Les actionnaires de la Banque Franco-Américaine sont convoqués le 18 octobre en assemblées ordinaire et extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'augmentation du capital social.

Nouvelle avance du Suez à 5.470. Les valeurs de transports gagnent encore du terrain. Industrielles et Charbonnages russes en hausse. Les titres suprêmes restent faibles : Rio 1.687.

En Banque, l'action Minas Padrazzini est recherchée à 131. A la Minas Mercedès, sa filiale, les tunnels n° 2 et 3 paraissent devoir révéler les mêmes formations que celles du tunnel n° 1 ce qui mettrait approximativement 25.000 tonnes de minerai de bonne teneur.

Il est regrettable que la Banque Victor apporte tant de retard à constituer les Sociétés filiales qui doivent exploiter les gisements de l'Ouest-Africain Français qu'on prétend avoir mis au point. L'épargne qui a acheté des titres de l'Ouest Africain Français à 350 et même à 640 frs s'inquiète d'autant plus et avec raison qu'aujourd'hui ils sont tombés à 378 frs, invendables à ce cours.

Nos chemins de fer sont peu traités.

CONFÉRENCES AGRICOLES

Le Professeur départemental d'Agriculture a l'honneur d'informer les intéressés qu'il est à la disposition des cultivateurs qui ont besoin de le consulter.

Il désire entretenir des relations cordiales et suivies avec les diverses Associations agricoles du département.

Toutes les personnes qui s'intéressent au progrès de l'Agriculture peuvent donc s'adresser à lui, dès maintenant, *indistinctement*.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES
EDMOND ROSTAND
vient de paraître :
L'AIGLON
Illustrations de MM
F. CORMON, J. LAURENS
Hommes de Théâtre
LA GANDARA G. LA TOUCHE
ODY GUILLONNET
Le fascicule hebdomadaire : 0f60
EN VENTE PARTOUT
LIBRAIRIE PIERRE LAFITTE & Cie PARIS

Le 28e fascicule
en vente à la librairie du *Petit Bastiais*.

Le numéro du 15 septembre de *FEMINA*
Prix : 0,50. — Franco : 0,65.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19 4 à midi 20 6 + à 6 heures du soir + 20. Maxima + 22° Minima + 17°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 765 mm... 6 heures du soir, 764 mm.
Dans la matinée, N. O. léger.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, id.

De passage

M. Louis Adriani, député de Corte.

Carnet mondain

Nous apprenons avec un bien vif plaisir le prochain mariage de la toute charmante Mlle Pepita Casalta, fille de M. Virgile Casalta et de Mme née Choupré, avec M. Ernest Battistini, fils de M. François Battistini et de Madame née Casalta.

Nos meilleurs vœux du bonheur aux jeunes fiancés.

Les Elbois à Bastia

Ainsi que nous l'avons annoncé, plus de cinq cents Elbois, dont deux cents membres de la Croix Verte de Porto-Ferrajo, arriveront dimanche matin, à Bastia.

Décorations coloniales

M. Bozzi, sergent au 23e rég. d'infanterie coloniale, est nommé chevalier de l'ordre de l'Etoile Noire.

Un éboulement

Les dernières pluies ont provoqué un éboulement dans le terrain vague situé dans la rue Molino Bianco.

Un gros rocher est même tombé en travers de la rue, qu'il obstrue en grande partie, ce qui gêne considérablement la circulation des véhicules qui passent nombreux en cet endroit, surtout aux heures de départ et d'arrivée des trains.

Ne pourrait-on faire au moins déblayer la rue et prendre des mesures pour que ces éboulements ne soient plus à redouter.

Congrès d'Anciens militaires

Sous la présidence d'honneur de plusieurs sénateurs et députés, sous celle du général Bruyère, ancien président du Conseil supérieur de la guerre, et avec le concours de nombreuses hautes personnalités, aura lieu prochainement à Paris un grand congrès où, à côté de questions très essentielles, sera traitée la conversion des gratifications en pension et leur unification.

Les anciens militaires de terre ou de mer sont invités à écrire à M. Lemonnier, Président de la Fédération de l'Union fraternelle des anciens militaires gratifiés de réforme N° 1, Boulevard de Strasbourg, 60, à Paris.

Maladies des Yeux

Nez, Oreilles et Gorge.

Avis. — Le cabinet du docteur Eliachef, médecin oculiste de Paris, est transféré 25, Bd Paoli, 25, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures, pour toutes maladies des yeux, nez, oreilles et larynx.

Pianos et Guitares

M. Elvio Mazzoni, accordeur de pianos, guitares et mandolines, prévient sa nombreuse clientèle qu'il se charge également de toutes les réparations.

S'adresser rue des Terrasses, N° 2, Bastia.

Assurances

Voir l'annonce à la 4e page des Compagnies : *Minerve, Confiance-Incendie* et *Confiance-Vie*.

Avis

Il a été perdu sur la route d'Aiesto à Bastia une sacoche renfermant des objets et une somme en argent.

La personne, qui l'aurait trouvée, est priée de la rapporter au bureau du corps de garde des Douanes à Bastia, contre récompense.

Important

Le type « sec » dans les Rhums comme dans les Champagnes exige la qualité et la vieillesse. *LE RHUM GRANDS MORNES DE GET FRÈRES* revêt toutes ces perfections : il est sec, pur, authentique et vieux.

(Avis des sommités médicales).

On demande

On demande des familles, ayant trois filles pouvant travailler, logement, chauffage, éclairage gratuits. Ecrire usine de Valobre à Entraigues (Vaucluse).

Rentrée des Classes

Pensionnat d'Erbalunga
Rentrée : Samedi, 1er octobre

Mlle GIACOMONI a l'honneur d'informer les mères de famille qu'elle va ouvrir une école libre de filles au n° 22, rue de l'Opéra.

La rentrée aura lieu le 5 octobre.

PENSIONNAT DE JEUNES FILLES
Route de Cardo, 7, Bastia
Directrice : Mademoiselle PUCCIO
Rentrée : 3 octobre

PENSIONNAT DE Mlles PONZEVERA
La rentrée des classes est fixée au mardi 4 octobre.

Très Prochainement
Ouverture
des Ateliers de Photographie
J. MORETTI
Successeur de Paccioni
Boulevard Saint-Angelo
en face le Petit Lycée
près du Palais de Justice
BASTIA

LA HERNIE
et les Affections Abdominales

Les personnes atteintes de Hernies, Descentes et autres Affections Abdominales sont sollicitées par l'annonce de tant de méthodes diverses qu'on ne saurait trop leur recommander d'être très prudentes dans le choix de l'appareil de soutien qui leur est *indispensable*.

La Science a proclamé que *seuls* les Appareils Brevetés de A. CLAVERIE, dont 30 années de succès ont suffisamment établi l'efficacité, peuvent procurer, quels que soient l'ancienneté et le volume de l'affection, cette contention parfaite et douce, cette aisance et cette sécurité sans lesquelles il n'est pas d'amélioration possible.

Seule la Méthode CLAVERIE assure aux blessés les soins et les conseils d'un Professionnel de premier ordre, universellement reconnu et depuis longtemps honnêtement estimé dans notre contrée pour les nombreuses guérisons qu'il a su y obtenir.

Aussi nous ne saurions trop recommander, dans leur intérêt personnel, à tous ceux qui souffrent de Hernies, Entéroptose, Rein mobile, Déviations et Déplacements de l'utérus, etc., de ne réserver leur confiance qu'à cet éminent praticien et de se rendre aux visites de M. CLAVERIE qui recevra de 9 h. à 5 h. à :

BASTIA, dimanche 25 et lundi 26 septembre. Hôtel de France.
CALVI, mardi 27, Hôtel Colombani.
ILE-ROUSSE, mercredi 28, Hôtel de Giovanni.
CORTE, jeudi 29, Hôtel Paoli.
AJACCIO, vendredi 30 et samedi 1er octobre, Hôtel de France.
Ceintures spéciales pour rein mobile, Descentes de matrice, Déplacements des organes, Bas élastiques pour varices.

Imprimerie Commerciale
Cyrnos

Société anonyme en formation, au capital de 25.000 francs, divisé en 250 actions de 100 francs chacune. Payables :

25 francs en souscrivant.
50 francs à la répartition.
Et 25 francs dans les conditions indiquées aux statuts.

100 francs.

Les souscriptions sont reçues à Ajaccio :
1° En l'étude de Me Goldie, notaire à Ajaccio,
2° Et à la Société de Banque et de Commerce (ancienne banque Bozo-Costa).

La souscription sera close le 1er octobre 1910.

Remerciements

(SARTENE)

M. Charles Paoli et ses enfants, de Bastia, remercient la population Sartenaise des marques de sympathie qu'elle leur a témoignée, le 11 septembre dernier, à l'occasion de la perte cruelle qu'ils ont faite en la personne de

MADAME MARIANNE PAOLI

leur épouse et mère.

Maison L.-N. MATTEI

Champagnes de Marque *Bon Marché*

Goutte Laroche, carte noire.	2.80	la bout.
Gardey, carte bleue . . .	3.00	id.
Mareuomay	3.25	id.
Léon Chandon, carte perle .	3.50	id.
Coste Folcher, carte bleue .	4.00	id.
Léon Chandon, carte bleue .	4.50	id.
Théophile Roeder. . . .	5.00	id.
Moët et Chandon, carte bleue	5.50	id.
Louis Roederer.	8.50	id.

N. B. — Par panier de 12 bouteilles on fait une réduction de prix.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00525

COURSE DE PARIS

19 sept. — 20 sept.
Rentes 3 0/0 ancien . 97.10 — 97.15
» 3 0/0 amortis . 97.00 — 97.95
ex-coupon

Nomination
DOUANES

Paris, 20 septembre.

M. Ponzevera François est nommé préposé des douanes à la Direction de Bastia.

Nouvelles Militaires
Etat-major général

Paris, 20 septembre.

Plusieurs journaux se font aujourd'hui l'écho d'un bruit qui court, avec une certaine persistance au sujet d'un important mouvement dans l'état-major général.

Le général Picquart, commandant le 2e corps d'armée, serait nommé Gouverneur militaire de Paris.

Le général Lyautey, commandant la division d'Oran, prendrait le commandement du 2e corps d'armée.

Une autre version donnerait le commandement du deuxième corps d'armée au général d'Amade, l'ancien chef de l'expédition du Maroc.

LES INTERPELLATIONS

Paris, 20 septembre.

M. Fouquet, député de Bernay, a adressé une lettre à M. Millerand, ministre des Travaux Publics, lui annonçant qu'il l'interpellera, à la rentrée des Chambres sur la catastrophe de chemin de fer, dont Bernay fut le théâtre.

M. Buisson Ferdinand, député de la Seine, a également informé le Ministre de l'Instruction Publique de son intention de l'interpeller sur la question des livres scolaires dans les écoles publiques.

Grandes Manœuvres
DE PICARDIE
Récompenses aux Aviateurs

Paris, 20 septembre.

A l'occasion des Manœuvres de Picardie, le général Brun, ministre de la Guerre, a décerné aux aviateurs militaires les récompenses suivantes :

Promotions

Les lieutenants Sido et Nént sont promus au grade de capitaine.

***

Les lieutenants Bellanger et Jest sont inscrits d'office sur le tableau d'avancement pour le grade de capitaine.

Légion d'honneur

Sont inscrits d'office au tableau de concours pour le grade de chevalier de la Légion d'honneur :

Au titre de l'armée active :

Les capitaines Baie et Marie.
Le lieutenant de Cesmont.

Au titre de l'armée de réserve :

Le caporal Breguet.
Le sapeur Latham.

Médaille militaire

Sont portés d'office au tableau de concours pour la Médaille militaire :

Les adjudants Méoard et Legros, du génie.

TOUL
L'Alimentation dans l'Armée

Toul, 20 septembre.

Le journal *Le Matin* annonce qu'en passant l'inspection des aliments on relève de très nombreuses défectuosités dans la fourniture faite aux troupes de la garnison de Toul.

Ces faits ont été immédiatement signalés à l'autorité militaire qui a ouvert une enquête.

SAINT-NAZAIRE
Lancement d'un Paquebot

Saint Nazaire, 20 septembre.

Le lancement du vapeur *La France*, le grand paquebot à turbines, construit sur les chantiers de Saint-Nazaire, pour la Compagnie Transatlantique, a eu lieu aujourd'hui, avec un plein succès.

Le Paquebot *La France* sera affecté à la ligne Saint-Nazaire-New-York.

ORAN
EXÉCUTION
de deux indigènes assassins

Oran, 20 septembre.

Ce matin, sur la Place de la République, a eu lieu l'exécution capitale des deux indigènes condamnés à mort par la Cour d'assises d'Oran.

Ces deux arabes sont coupables d'assassinat, ayant le vol pour mobile, commis sur la personne d'une rentière.

Une foule immense, surtout composée d'indigènes, assistait à l'exécution.

Les deux assassins sont morts courageusement.

PARIS
OBSÈQUES
de M. de Nelidoff
Ambassadeur de Russie

Paris, 20 septembre.

Les obsèques de M. Alexandre de Nelidoff, ambassadeur de Russie à Paris, ont revêtu aujourd'hui les proportions d'une manifestation de haute sympathie, bien dû à celui qui fut un loyal ami de la France.

Le char funèbre quitta l'ambassade de Russie à 11 heures 30 du matin pour se rendre à l'église russe de la rue Daru, où eut lieu la cérémonie funèbre.

Les quatre fils du regretté ambassadeur conduisaient le deuil.

On remarquait dans le cortège tous les ministres présents à Paris, le représentant du Président de la République, M. Mollard, directeur du Protocole ; le corps diplomatique au grand complet.

Le personnel de l'ambassade, la colonie russe de Paris.

Le char disparaissait sous les couronnes.

Une foule considérable suivait le convoi funèbre.

Après la cérémonie religieuse les troupes défilèrent devant le corps, puis la bière fut descendue dans les caveaux de l'église en attendant son départ pour la Russie.

AU PORTUGAL
Terrible Accident
DE CHEMIN DE FER
Déraillement d'un Train
100 Blessés

Paris, 20 septembre.

Des télégrammes de Lisbonne mentionnent un désastreux accident de chemin de fer qui s'est produit sur la ligne Lisbonne-Porto.

A quelques kilomètres avant d'arriver à la gare de Porto, un train de voyageurs dérailla et s'abattit complètement sur le remblai de la voie.

Les premières nouvelles annoncent que cet accident a fait une centaine de victimes.

Les autorités locales ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de la catastrophe et établir les responsabilités.

La Conquête de l'air
BRIGUE
LA TRAVERSÉE DU SIMPLON

Brigue, 20 septembre.

Les cinq courageux aviateurs, qui veulent essayer la magnifique épreuve de la traversée du Simplon par la voie aérienne, jouent réellement de malheur.

Le mauvais temps persiste et, malgré leur vif désir, les aviateurs Wiencziers, Cattaneo, Weymann, Chavez, et Paillette ont totalement renoncé, quant à aujourd'hui, à tenter la traversée des Alpes.

Fermement décidés à accomplir leur sensationnelle randonnée, les cinq aviateurs attendent, impatiemment, que le temps leur permette de s'envoler vers Milan.

MEUDON
RENTRÉE
du Dirigeable LIBERTÉ

Paris, 20 septembre.

Le dirigeable *Liberté*, qui a pris part aux grandes manœuvres de Picardie, est rentré ce matin au parc aérostatique de Chalais-Meudon, venant de Grandvilliers par la voie aérienne.

Le voyage s'est accompli sans accident.

Futailles à vendre
Bonnes occasions
A.-P. PADOVANI
5, Route du Cap, Nouveau Port, Bastia.

MODERN CORDONNERIE
CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES
Grand choix pour Hommes
Dames, Enfants, Fillettes
POLACCI et ROGIALLI
9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE
COMMISSIONNAIRES
Agréés
par la Cie de Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 42, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,50 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

N. B. — L'Agence Bastiaise a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires d'immeubles qu'elle se charge, à titre gracieux, de la location des appartements qui leur seront signalés.

Tuilerie et Briqueterie
MÉCANIQUES
USINES à FRANCARDO
F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin

Briques creuses, pleines et pressées

Briques à plancher pour fers à I

Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.

Envoi sur demande d'échantillons et prix

POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planchers, Rainures, Chevrons, Lisses, Lattes

Grands Entrepôts de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

FERS et Aciers de toutes catégories,
Tôle, Fonte, Tuyaux, Gouttière

Matériaux de construction de toutes sortes
Prix et qualité défiant toute concurrence

Magasins de vente : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 10, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Bicarbonatée de soude, bicarbonatée ferrée, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, se digérant très facilement.

Demander dans tous les cafés le Quart Vichy Lardy et Lardenoi.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 387 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE
Publication commerciale contenant, indiqués aux gens pratiques par des renseignements variés, tout ce qu'il importe de connaître pour voyager économiquement et rapidement dans l'île de Corse.
Des horaires exacts, mettant instantanément au courant de l'heure exacte des départs et des arrivées de tous les MOYENS & SERVICES des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Courriers-cursifs, etc., desservant l'île.
Une CARTE SPÉCIALE dont les itinéraires divergents et très abondamment notés rendent la précision et la clarté.
Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES consignent les particularités utiles à connaître de notre département insulaire.
Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES joignant à une brève description des localités de très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.
Ces indications, perfectionnées à chaque édition primitivement, ont valu déjà aux auteurs et éditeurs de grandes sociétés & hôtels venus qui s'intéressent à ce beau pays.
PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT et chez l'éditeur, G. A. OLLAGNIER, 28, Rue St-Laurent, Paris

Vient de paraître :
L'AGENDA GALLIA
PRATIQUE — ELÉGANT — SOLIDE
Le Mieux Documenté
Son Format : 35×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer
PRIX : 2 FR. 75
Chez tous les Libraires
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Installation à Gaz
JEAN CINI
EX-OUVRIER DE GAZ
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
éclairage puissant et consommation moindre
POUR FAIRE PONDRE LES POULES
2.500 OEUFS
par an pour 10 poules
NOTICE gratis et franco
Ecole-Ferme PRATICULTURE à PRUNIMONT (Ardennes Belges)

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements si d'actualité très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la Date des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 49, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez ainsi compte de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils. — ABONNEMENT : 5 francs par mois. ÉTRANGER : 10 francs.

Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires
Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Smeglia, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 262 — JEUDI 22 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (le page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, un an 24 fr. le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00526

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 0 m.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 2.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Thomas
Fête de Demain : Saint Lin.

21 SEPTEMBRE

UN ÉVÉNEMENT INTERNATIONAL

Ce n'est pas encore un fait accompli, mais la manœuvre de rapprochement est si évidente qu'il n'est plus aujourd'hui permis de douter : la Turquie, sur laquelle la France avait fondé de si légitimes espoirs lors de l'avènement de son gouvernement libéral, s'apprête à entrer dans la combinaison austro-germanique.

On annonce, en effet, de source officieuse, que cette puissance a conclu une entente militaire secrète avec la Roumanie. Il faudrait bien peu connaître le jeu de ficelles qui mène la politique dans les Balkans, pour ne pas voir que les deux puissances contractantes ont conclu cet accord pour leur satisfaction personnelle. Non ; c'est évidemment sous l'inspiration des gouvernements de Berlin et de Vienne, que cette nouvelle combinaison a été machinée, et l'on assure, d'ailleurs, que le baron Marshall von Biberstein, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, en a été un des principaux artisans.

Le jeu de la Triplice s'enrichit donc d'un nouvel atout. Reste à savoir de quelle façon la politique européenne va se trouver modifiée par cet événement.

Il faut reconnaître d'abord qu'il en résulte pour la France, un échec moral dont la répercussion se fera sentir sur notre influence en Orient. Nous en avons déjà ressenti les prémices. Ainsi, le gouvernement turc, dans le but de nous être particulièrement désagréable, a soulevé des difficultés de frontière entre la Tripolitaine et la Tunisie : un sujet tunisien a été arrêté arbitrairement, ces jours derniers à Smyrne ; on a interdit à la banque ottomane de correspondre en langue française... Tout cela n'est pas bien grave, c'est vrai, mais cela témoigne d'un état d'esprit hostile qui nous autorise à tout craindre, et nous oblige, en tout cas, à nous tenir sur nos gardes.

Que la Turquie s'allie à la Roumanie, ce n'est rien, en soi, ou si peu de chose ! Mais ce sont les conséquences, c'est le but poursuivi qu'il faut envisager. Déjà, l'année dernière, l'Autriche, en mettant la main sur la Bosnie-Herzégovine, avait fait un pas en avant vers ces Echelles du Levant, cette partie tant convoitée de la Méditerranée occidentale. En établissant maintenant sa domination diplomatique sur la Turquie et la Roumanie, le groupe austro-allemand vient de faire un pas de plus, un pas décisif vers Constantinople et l'Asie Mineure. De là, en tenant les Dardanelles, il fera pièce à la Russie ; en s'avançant jusqu'au golfe Persique, il fera pièce à l'Angleterre et s'ouvrira la route des Indes. On voit par là combien ce mince succès diplomatique remporté par l'Autriche et l'Allemagne peut avoir de graves conséquences.

Mais voyons maintenant la contre-partie.

Deux autres puissances, bien plus encore que la France et l'Angleterre, ont des intérêts primordiaux dans les Balkans. Ce sont la Russie et l'Italie.

Il y a là une indestructible rivalité de races. La Russie, protectrice de la Bulgarie et de toutes les races slaves, verra certes d'un très mauvais œil la puissance germanique s'accroître aux dépens des peuples slaves. La guerre entre la Russie et l'Autriche a été évitée l'année dernière, lors d'une première violation du traité de Berlin, qui s'était efforcé d'équilibrer les influences dans la péninsule ; mais pourra-t-elle l'être encore si une seconde violation venait à se produire? C'est malheureusement bien improbable.

En tout cas, c'est, de longtemps, l'impossibilité d'une entente entre la Russie et l'Allemagne, entente dont Guillaume I caressait si ouvertement l'espoir... Toute médaille a son revers !

Si nous tournons les yeux du côté de l'Italie, la situation est moins rassurante encore. L'opération turco-roumaine, en effet, marque une extension de la puissance des deux premiers partenaires de la Triplice, l'Allemagne et l'Autriche, mais c'est aux dépens du troisième associé : l'Italie.

L'intérêt de l'Italie dans les Balkans est de premier ordre. Son influence au Monténégro et en Albanie est considérable : elle n'était contrecarrée, jusqu'ici, que par l'influence rivale de l'Autriche. Or, celle-ci vient d'acquérir indirectement, par la Roumanie, l'appui moral et peut-être matériel de la Turquie. Qu'un conflit vienne à se produire (et les raisons ne manquent pas), l'équilibre sera rompu. Le résultat en sera fatalement une aggravation de l'hostilité depuis longtemps contenue entre l'Autriche et l'Italie.

Tous comptes faits, la victoire austro-allemande en Turquie n'est-elle pas une victoire à la Pyrrhus ? Tout semble le faire prévoir. Elle aura au moins un résultat certain. C'est l'accentuation des bons rapports entre la Russie, l'Italie et la France. En supposant que la Turquie vienne remplacer dans la Triplice, l'Italie infidèle, nous ne pensons pas que la Triplice ait beaucoup gagné au change. En tout cas, nous n'y avons rien perdu.

En attendant, la leçon nous aura rendu prudents. Nous nous apprêtons à prêter 500 millions à l'Autriche et 250 millions à la Turquie. On ne peut que féliciter le gouvernement français d'avoir envoyé à ses représentants à Constantinople et à Vienne des instructions pour qu'aucune promesse d'emprunt ne soit faite sans exiger des garanties et des commandes pour l'industrie française. Voilà qui viendra à point rappeler à ceux qui étaient tentés de l'oublier, qu'il faut encore compter avec la France.

C. des CORDELIERS.

Propos d'actualité

M. Fallières

Malgré ses soixante-dix ans bien proches, le robuste vieillard qui préside aux destinées de la République française déploie une activité qui gagne l'admiration unanime.

Il y a quelques jours, M. Fallières recueillait, de l'autre côté du Jura, les acclamations de nos voisins les Suisses ; puis il parcourut, sans témoigner un instant de lassitude, les Savoies, les Alpes pittoresques. Ensuite il assista à une journée mouvementée de manœuvres en Picardie. M. Fallières s'est intéressé à toutes les opérations, sachant trouver une bonne parole, un encouragement pour chacun. Après une journée à peine de repos à Rambouillet, il fut de nouveau en route pour Saint Nazaire, où il visita les cuirassés en construction. De là, il se dirigea sur Bordeaux, où il présida une fête triomphale de l'aviation...

C'est ainsi que M. Fallières entend se dévouer à la chose publique. Vraiment, après avoir apporté du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, à travers la France, les témoignages de sympathie du gouvernement, le chef de l'Etat aura bien gagné le court repos qu'il va s'accorder dans son « Loupillon, » qu'il aime comme chacun de nous sait aimer le pays natal.

D'ailleurs, dans toute sa carrière, M. Fallières n'a-t-il pas fait preuve de la plus remarquable activité ? Rappelons-en brièvement les étapes.

M. Fallières est né à Mézin (Lot-et-Garonne), le 6 novembre 1841. Fils d'un greffier de justice de paix, il se fit inscrire, dès 1862, au barreau de Nérac en qualité d'avocat. Six ans plus tard, il était conseiller général et maire de son pays.

Révoqué en 1873 par le gouvernement de l'Ordre-Moral, il fut élu député à une forte majorité, en 1876.

Dès lors, M. Fallières ne cessa de participer à la direction des affaires du pays ; en 1880, il fut sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur ; en 1882, ministre de l'intérieur ; en 1883, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères ; en 1884, ministre de l'instruction publique dans le cabinet Ferry, puis encore en 1887 et en 1888 dans les cabinets Rouvier et Tirard.

En 1889, M. Fallières est élu sénateur du Lot-et-Garonne, et il accepte le portefeuille de la Justice dans le cabinet de Freycinet.

Lorsque M. Loubet, alors président du Sénat, fut élu président de la République, le 18 février 1899, M. Fallières lui succéda au fauteuil présidentiel du Luxembourg. Il présida en cette qualité les débats de la Haute Cour, convoquée par le cabinet Waldeck-Rousseau.

Enfin, le 17 janvier 1906, M. Fallières fut élu président de la République.

C'est donc l'année prochaine, le 6 novembre, que M. Fallières fêtera, à l'Elysée, son septantenaire, et dans trois ans, il abandonnera à d'autres la lourde charge de Chef de l'Etat.

A. Capello.

Le Sergent aux Manœuvres

Le Bonhomme Chrysale trace, dans les *Annales*, le joli portrait de son ami, le sergent Moulinet, qui s'est distingué aux grandes manœuvres :

Nous avions, entre autres, un fourrier. Je le vois encore... Il s'appelait d'un nom gentiment faubourien, Alfred Moulinet. Il était né sur les coteaux de Montmartre et portait sur son visage et dans ses discours l'estampille parisienne. Il avait la taille courte, mais agile et bien prise, le nez au vent et des yeux bleu faïence, dont l'ingénuité contrastait avec l'audace habituelle de ses propos. Il avait, hélas ! à se reprocher quelques désordres, et ses créanciers venaient, chaque semaine, le relancer jusqu'à la cantine. Il les recevait le mieux du monde, leur offrait un verre de tord-boyaux et les renvoyait apaisés, sans leur avoir remis un maravédis. Mais ces incidents n'altéraient pas sa pétulance, qui nous mettait tous en joie.

Ce bon Moulinet était notre providence. On l'envoyait partout à la fois, au four et au moulin. Il partait avant l'aube pour préparer les billets de logement. Arrivés au gîte, après la bourde étape de trente-cinq kilomètres, nous trouvions notre Moulinet, rasé de frais et qui nous faisait les honneurs de son village. Car ce village devenait son village ; il avait, en un tour de main, empaumé le maire, l'adjoint, les conseillers municipaux, et nous étions reçus, grâce à

---

34 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

VII

LE PASSÉ D'UNE INGÉNUE

— Puisque vous vous souvenez si exactement de ces circonstances, continua Mme Mailloche de sa voix mielleuse, vous n'avez certainement pas oublié non plus la petite convention intervenue entre nous... Quelques jours avant la délivrance de cette jeune dame, vous m'aviez déclaré que vous étiez dans l'impossibilité de lui donner votre nom, et vous me demandiez, « pour éviter des embêtements dans l'avenir » — ce sont vos propres expressions — de lui déclarer que son enfant était mort en venant au monde ..

— Taisez-vous ! fit Varenne, tendant l'oreille, comme s'il redoutait que quelqu'un entendît, à travers la porte, ces dangereuses paroles... Mais taisez-vous donc !

— Votre désir, poursuivit placidement la visiteuse, était que je dépose la mignonne aux Enfants-Assistés, après avoir raconté à sa maman la petite histoire arrêtée entre nous...

— Je vous ai donné mille francs pour cela et vous avez accepté la proposition.

— A condition que les principes religieux seraient observés... On n'est pas des animaux, n'est-ce pas ?.. Aussi j'ai fait baptiser la petite... Elle s'appelle Gabrielle.

— C'était votre affaire !.. j'ai tenu ma parole, vous avez tenu la vôtre... Dans quel but venez-vous me rappeler des événements sur lesquels ni vous ni moi n'avons à revenir ?

D'un geste calme, la sage-femme interrompit le commerçant.

— Avant tout, monsieur Varenne, poursuivit-elle de sa même voix sucrée, j'espère bien que vous ne me prenez pas pour une de ces créatures qui voudraient susciter des difficultés à un gaillard comme vous, ou abuser de la confiance qu'il a mise en elle en le faisant chanter...

Albert, qui avait enfin retrouvé quelques velléités belliqueuses, répliqua d'un ton rondouet :

— Soyez assurée que je ne me laisserais pas faire !

Elle continua :

— J'en suis sûre !.. Mais vous êtes marié, et vous ne tenez probablement à ce que votre dame apprenne cette touchante histoire, aussi bien que ses suites... Eh bien ! mon cher monsieur, j'ai eu des malheurs, et comme, au fond, vous êtes bon garçon, vous y compatirez, j'en suis certaine, et vous aurez l'obligeance de m'avancer la petite somme qui m'est absolument indispensable pour m'établir.

— Vous établir ?.. observa-t-il. Mais vous êtes sage-femme.

— Hélas ! gémit Mme Mailloche... Je ne le suis plus !

— Pourquoi donc ?

— Parce que, moi aussi, j'ai bon cœur, et que j'ai eu la faiblesse de me laisser toucher par les larmes d'une malheureuse dans une situation analogue à celle de la jeune personne qui m'a valu l'honneur d'entrer en relations avec vous...

— Alors ?..

— Alors, j'ai cédé aux instances de son ami qui m'avait supplié de débarrasser son amante d'un fardeau qu'elle sentait devenir de plus en plus lourd...

— Je comprends !... Et vous n'avez pas reculé devant certaines manœuvres...

— Songez donc qu'il s'agissait d'une pauvre ouvrière que son faux pas faisait tomber dans la boue du ruisseau !.. Le monsieur ne voulait pas entendre parler d'elle si l'enfant vivait !.. On a de l'humanité, ou on n'en a pas !

— Ah ! Voilà comment vous appelez çà ! grommela l'époux fortuné d'Irma Rongeuille.

— Malheureusement, la chose s'est ébruitée, et le commissaire de police — qui a pourtant bien d'autres choses à faire — m'a fait demander à son cabinet...

— Bref vous avez écopé ?

— Non, mais j'ai été sur le point... Et c'est pourquoi j'ai promis à ce fonctionnaire de chercher une autre vocation... Vous comprenez maintenant, mon bon monsieur Varenne, pourquoi j'ai besoin de votre appui.

— Eh bien ! madame Mailloche, laissez-moi vous dire que vous ne manquez pas d'aplomb !

— Il en faut dans l'existence, cher monsieur !.. Vous le savez aussi bien que moi... D'ailleurs, continua l'ancienne matrone en élevant la voix, je ne demande pas l'aumône !

Devant cette assurance, le couturier changea de ton.

— Plus bas donc ! fit-il avec un geste pour imposer silence à la visiteuse.

En même temps, il se rapprochait de la porte et prêtait l'oreille pour s'assurer que personne n'avait pu surprendre les sombres révélations de Mme Mailloche.

— Enfin quoi ? dit-il en baissant la voix. Qu'est-ce qu'il vous faut ?

De sa voix la plus suave, la sage-femme murmura :

— Dix mille francs !

Albert Varenne sursauta :

— Vous êtes folle ! exclama-t-il peu gaillardement.

Elle haussa les épaules.

— Qu'est-ce que cela pour vous ? Songez qu'une autre, à ma place, se montrerait beaucoup plus gourmande. Mais je vous répète que je ne songe nullement à exploiter la situation.

— On ne s'en douterait guère.

— Réfléchissez que vous n'avez rien à gagner à un scandale.

— Agissez comme vous voudrez .. Je refuse de vous donner cette somme.

— Dé me la prêter, car, foi d'honnête femme, aussitôt revenue à flot, je vous la restitue.

— Ne jouons pas sur les mots !.. Cela ne modifierait en rien ma décision !

— S'il en est ainsi, poursuivit la visiteuse, toujours imperturbable, je n'ai plus qu'une chose à faire, mon bon monsieur... c'est de vous rapporter votre fruit.

— Vous dites ?..

— Je dis que Mme Rongeuville n'a pas d'enfant de vous et que, vous aimant comme elle vous aime, elle éprouvera certainement un vif plaisir à voir arriver cette gamine... Dame ! elle ne sera pas de son sang ! Mais on ne peut pas tout avoir !

— Vous n'agirez pas ainsi ! reprit le notable commerçant hors de lui.

— Pardonnez-moi !.. Que voulez vous !.. Puisque je n'ai plus les moyens de l'élever, la pauvrette, il faut bien que je la rende à son papa !

(A Suivre).

ul, conclut-il, nous Alsa ne jurions-nous que par Moulinet et, dans notre détresse, nous invoquions Moulinet.

— Je meurs de soif, Moulinet ! Mon petit Moulinet, je meurs de faim !

Et, sur un geste de Moulinet, accouraient les paysans nous apportant le lait savoureux, les mottes de beurre, le pain sortant du four. Moulinet allongeait le bras, et les alouettes nous tombaient dans le bec toutes rôties.

Et soyez sûrs que ce gamin de Paris se fût, à l'occasion, héroïquement battu. Il avait dans les veines du sang de conscrit. Son aïeul avait dû servir, comme grenadier, dans les armées de Napoléon. Il aimait le bruit de la canonnade, l'odeur de la poudre.

Moulinet n'est pas mort... Je l'ai aperçu, hier, trottant avec ses compagnons sur la route. Ils étaient noirs, hâlés, poudreux ; leurs pantalons garance, le cuir de leurs godillots étaient uniformément teintés de gris. Mais ils ne semblaient pas mélancoliques. Un air d'allégresse illuminait leurs visages.

— Eh bien ! mes braves, ça se tire ? leur ai-je dit.

Ils m'ont répondu, d'une seule voix :

— Heureusement !

Et un bonnet de réserviste a ajouté :

— Il faut bien, n'est-ce pas, s'entraîner pour la *prochaine* ? Et puis, ça n'est pas mauvais pour la santé !

Personne n'a protesté contre ces sages paroles. D'où j'ai conclu que le peuple de France n'était pas encore influencé par les théories qui assimilent nos régiments à des bagnes et qui vouent au mépris et à la haine tous les officiers de l'armée nationale...

LE BONHOMME CHRYSALE.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Cahier des Charges

CHAPITRE VI

TRANSPORTS DE L'ÉTAT

Art. 46. — Les fonctionnaires et agents des services publics en France et en Corse, les militaires et marins de tous grades et les employés militaires, leurs femmes, enfants et ascendants, frères et sœurs, à la condition qu'ils vivent sous le toit des fonctionnaires, militaires ou marins intéressés, sont admis sur les paquebots aux prix et conditions indiqués à la section IV du présent chapitre, à charge de payer directement au concessionnaire le prix de leur passage et de leur nourriture.

Art. 47. — Les domestiques des passagers de l'Etat sont admis comme passagers de 3e ou 4e classe, aux prix et conditions indiqués aux articles 74 à 83, mais seulement lorsqu'ils accompagnent les personnes auxquelles ils sont attachés.

Art 51. — Les passagers militaires, ou assimilés, sont traités à bord, sous le rapport du logement ou du couchage, suivant la classe à laquelle ils appartiennent.

Les passagers de 2e classe ont le droit de se tenir, pendant la traversée, sur l'arrière du paquebot.

Les passagers de 3e classe n'ont pas de cabines spéciales ; ils se tiennent, soit dans l'abri pourvu de couchettes qui leur est réservé, soit sur l'avant du paquebot, avec les passagers de 4e classe.

Les femmes, les enfants, les malades et les convalescents, passagers de 4e classe, ont droit à un matelas.

L'autorité administrative peut disposer en leur faveur des couchettes de 3e classe non occupées.

Art. 52 — Tous les passagers des 3e et 4e classes ont droit à une ou deux couvertures du bord, suivant la saison.

Les couvertures sont fournies par le concessionnaire aux militaires et marins voyageant isolément et aux détachements au-dessous de cent hommes, quel que soit le nombre des militaires ou marins restant dans ces deux catégories. Elles sont du modèle adopté par le service du campement militaire. En cas d'embarquements nombreux, ce service peut délivrer exceptionnellement au concessionnaire, à titre de prêt, le nombre de couvertures qui lui manque, mais sous la réserve expresse qu'il est responsable des manquants ou dégradations régulièrement constatés.

Les corps ou fractions de corps constitués, les détachements d'un effectif de cent hommes et au-dessus embarqués sur un même paquebot, sont pourvus de couvertures par les soins de l'Administration de la Guerre ou de la Marine, suivant le cas.

Art. 53. — Les passagers de l'Etat ont droit au transport gratuit de leurs bagages et de leur mobilier, jusqu'à concurrence.

200 kilogrammes par passager de 1re classe ;
150 — — de 2e —
80 — — de 3e —
40 — — de 4e —

Les enfants transportés au demi-tarif (art. 79) ont droit à une franchise de bagages égale à la moitié d'une des fixations qui précèdent, selon la classe où ils sont admis.

Si le poids des bagages et du mobilier excède les quantités ci-dessus, l'excédent est payé directement par les passagers au concessionnaire, au prix de 3 francs les 100 kilogrammes.

La franchise n'est accordée qu'aux bagages et aux mobiliers voyageant par le même paquebot que leurs propriétaires.

Art. 54. — Un règlement sur la réception, la pesée, l'enregistrement et la délivrance des bagages des passagers de l'Etat est affiché dans les bureaux de réception.

Ce règlement est soumis à l'approbation du ministre par le concessionnaire, quinze jours au moins avant la date fixée pour la mise en activité du service.

Art. 55. — Les passagers sont nourris par les soins du concessionnaire, conformément aux indications des articles ci-après.

Il est formé quatre tables distinctes pour les passagers des 1re, 2e, 3e et 4e classes.

Art. 58. — Au départ, les passagers embarqués avant 11 heures du matin ont droit au repas du matin ; ceux embarqués avant 6 heures du soir, au repas du soir.

On entend par heure de l'embarquement ou du débarquement celle de l'embarquement ou du débarquement à quai.

Art. 59. — Les repas sont dus lorsque l'arrivée dans le port coïncide avec les heures fixées par les articles 57 et 58 ou les précède d'une demi-heure au plus. L'heure d'arrivée dans le port est fixée comme il est dit à l'article 25.

Toutefois, les militaires ou marins, passagers des 3e et 4e classes, transportés au compte de l'Etat ou à leurs frais, ont droit au repas du soir lorsqu'ils sont débarqués après midi. Dans ce cas, le repas est composé de la manière suivante :

3e CLASSE

Rôti de viande ou conserve de viande, 125 grammes.
Fromage, 50 grammes.
Vin (1/2 litre au lieu de 1/3 de litre pour tenir compte des légumes supprimés), 1/2 litre.
Pain blanc, 500 grammes.

4e CLASSE

Viande cuite, 125 grammes.
Fromage, 50 grammes.
Vin, 1/4 de litre.
Pain blanc, 500 grammes.

CHAPITRE VII.

TRANSPORT
POUR LE COMPTE DU CONCESSIONNAIRE

Art. 93. — Le concessionnaire exerce, pour son compte, l'industrie du transport des passagers et des marchandises.

Les produits de ce transport lui appartiennent exclusivement.

Le produit des transports postaux de toute nature apparti nt à l'Etat, sous réserve de la rémunération attribuée au concessionnaire pour le transport des colis postaux.

Le tarif maximum du transport des passagers est fixé ainsi qu'il suit :

Prix des places pour le trajet direct de Marseille ou de Nice à Bastia, à Calvi et à l'Ile-Rousse ; de Toulon à Calvi ou à l'Ile-Rousse :

1re classe 25 francs sans la nourriture.
2e classe 16 —
3e classe 10 —

De Marseille à Nice :

1re classe 12 francs sans la nourriture.
2e classe 8 —
3e classe 5 —

D'Ajaccio à Propriano et de Propriano à Bonifacio :

1re classe 5 francs sans la nourriture.
2e classe 4 —
3e classe 3 —

De Calvi à l'Ile-Rousse et d'Ajaccio ou à Bastia, et d'Ajaccio à Bonifacio :

1re classe 6 francs sans la nourriture.
2e classe 6 —
3e classe 4 fr. 50 —

Les autres trajets seront taxés par assimilation ; les prix à adopter seront soumis à l'homologation du ministre.

Les enfants au-dessous de dix ans payent la moitié des prix indiqués ci-dessus.

Aucuns frais accessoires, autres que ceux de table et d'embarquement, ne peuvent être réclamés aux voyageurs.

Le prix de la nourriture est fixé à 4 francs par repas pour les passagers de première classe ; à 3 francs pour les passagers de deuxième classe.

Les voyageurs de la troisième classe ont la faculté de pourvoir eux-mêmes à leur nourriture.

Les passagers ont droit au transport gratuit de leurs bagages jusqu'à concurrence de :

75 kilogrammes par passager de 1re classe ;
60 — 2e —
30 — 3e —

Les excédents de bagages sont taxés à raison de 30 centimes par 10 kilogrammes ou fractions de 10 kilogrammes, quelles que soient la classe et la destination.

(A Suivre).

Conseil Général

L'élection de Piedicorte

Nous recevons de M. Jean-Charles Benedetti, conseiller général sortant, le télégramme suivant :

« Je lis, dans l'entrefilet concernant l'élection de dimanche dernier, paru dans le *Petit Bastiais* du 20 septembre, que « grâce à un parfait accord, M. Benedetti a retiré sa candidature. »

Votre correspondant de Corte, mal informé, a commis sur ce point une inexactitude. Aucun accord n'est intervenu.

J. C. BENEDETTI.

Gendarmerie de la Corse

Mutation

Par décision de M. le Général commandant le 15e corps d'armée, en date du 30 août 1910, le brigadier Babios Léon de la brigade à pied d'Orléansville, passe à Evisa par permutation avec le brigadier Baugnil, de cette dernière résidence.

Ordre de la Légion

Le général Inspecteur a arrêté le tableau supplémentaire suivant :

Sont proposés :

Pour le grade de maréchal des logis chef à cheval :

Perrot, maréchal des logis à Cauro.
Richard, id. à Olmeto.
Gendilloul id. à Calcatoggio.
Lambert, id. à Sainte Lucie de Tallano.

Pour le grade de brigadier à cheval :

Chane, gendarme à cheval à Ile-Rousse.

Pour le grade de maréchal des logis à pied :

Gaubiac, brigadier à pied à Alando.
Gibert, id. à Ajaccio.
Pulicani, id. à Bastia.

Pour le grade de brigadier à pied :

Beneyre, gendarme à pied à Moltifao.
Vico, id. à Ajaccio.
Guitton, id. à Bastia.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VOLPAJOLA. — Le sieur C. Hyacinthe, berger, âgé de 44 ans, qui, le 29 mai, au lieu dit Poscicoletti, à volontairement donné la mort à l'aide d'une arme à feu au nommé M. d'Ota, inculpé de meurtre, recherché depuis quelque temps.

Les gendarmes se mirent à sa poursuite ; mais le fuyard avait de l'avance, et on désespérait de l'atteindre, lorsque le gendarme Deroudille, rencontrant sur sa route un cheval en liberté, sauta dessus et parvint à rejoindre le dangereux malfaiteur que, tout seul, il réussit à arrêter et qu'il conduisit à la gendarmerie distante de 5 kilomètres.

Nous signalons à ses chefs la conduite digne d'éloges du brave gendarme Deroudille.

LA PORTA. — Pour n'avoir pas de lanterne allumée à son véhicule A. Anselme, âgé de 31 ans, cultivateur, vient de se voir dresser procès-verbal.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

A l'arrivée

M. Pughesi-Conti, député-maire d'Ajaccio, est arrivé, hier, dans notre ville, venant de Vizzavona.

M. Pughesi-Conti restera à Ajaccio jusqu'à l'ouverture des Chambres.

Grave Accident

Le malheureux Saucède, victime de l'accident de voiture, dont nous avons entretenu hier nos lecteurs, est mort à l'hôpital des suites de sa blessure.

Ajoutons que cette mort a causé en ville une profonde émotion, car Saucède était unanimement estimé dans notre ville.

Congrès des Syndicats d'initiative

Le Congrès des Syndicats d'Initiative et Amicales Corses se réunira aujourd'hui jeudi, à 10 heures du matin, dans la salle des délibérations du Conseil municipal.

Etat-Civil

DÉCÈS

Saucède Jean, contre-maître de l'Usine à gaz, 41 ans.

Au Port

Entrées :

La « Lamone » venant de Marseille.
L' « Italia » venant de Propriano et Bonifacio.

Sorties :

L' « Italia » parti pour Marseille.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 22 sep., à 8 h. 1/2

Peter Benoit, p. r.,	Degres.
La Poupée de Nuremberg,	Adam.
The British Patrol,	Asch.
Roméo et Juliette, fant.,	Gounod.
Pomone, valse,	Waldteufel

Le Chef de Musique, TIBERI.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 19 septembre.

Ferme au début, le marché s'alourdit un peu en séance pour clôturer d'une façon irrégulière. Notre Rente se retrouve à 97.02. Les Fonds Etrangers sont diversement traités. Tandis que l'Extérieure à 95.82 et les Emprunts Russes poursuivent leur mouvement ascensionnel ; le Portugue revient à 67.82 et le Turc à 92.75, ex-coupon. Nos Grandes Institutions de Crédit ne se départent pas de leurs bonnes tendances. Le Crédit Lyonnais s'avance à 1.475. Le Crédit Foncier s'établit à 708, le Comptoir National d'Escompte à 840 et la Société Générale à 736.

Le Suez consolide sa reprise à 5.470. Le groupe russe est activement traité. La plupart des valeurs de traction enregistrent des plus-values. Le Rio à 1.681 continue à s'effriter.

En Banque, la Mossamedes enregistre un courant de demandes à 21.25.

Au groupe minier on recherche à 144.50 les actions Mines du Semnon.

Fermeté à 13h de la Mina Pedrazzini.

Grands chemins Français calmes. A partir d'aujourd'hui les obligations 3 0/0 P. L. M. Janvier-Juillet s'obtiennent à 431 fr. et celles avril-octobre à 434 ; les obligations 2 1/2 0/0 mai-novembre valent 403.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19 6 à midi 23 + à 6 heures du soir + 19 3 Maxima + 24 Minima + 17 2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 760 mm., 6 heures du soir, 759 mm.

Dans la matinée, Ouest.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, id.

Rapide-Marseille

Lundi soir, le paquebot postal Fraissinet, rapide, à ses deux avaries, l'une en se détachant du quai, l'autre un peu après, de sorte que ce n'est que vers six heures qu'il a pu faire route définitivement pour Marseille.

Et il y avait plus de quatre cents passagers à bord.

Chemins de fer

M. Foata, commissaire de surveillance administrative de 4e classe aux Arcs, est appelé à la résidence de Montbrison.

Le contingent marseillais

Le contingent de la subdivision de Marseille doit fournir 235 jeunes soldats au 163e, 10 au 7e d'artillerie à Ajaccio, 11 au 7e d'artillerie à Bonifacio, 12 au 2e d'artillerie de montagne à Bastia, (service auxiliaire), 4 au 7e d'artillerie à pied à Ajaccio (service auxiliaire).

Décorations coloniales

M. Lorenzi, sergent d'infanterie coloniale, est nommé chevalier de l'ordre de l'Etoile d'Anjouan.

Important

Le type « sec » dans les Rhums comme dans les Champagnes exige la qualité et la vieillesse. *LE RHUM GRANDS MORNES DE GET FRÈRES* revêt toutes ces perfections : il est sec, pur, authentique et vieux.

(Avis des sommités médicales).

Service vapeurs A. C. Southwell

Arrivée : Vap. anglais « Drake, » cap. Carter, venant de Londres via Livourne.

Il n'y a plus d'enfants

Elle, 14 ans, jolie brunette aux yeux de velours, la tournure souple et pas de corset. Son nom : Thérèse M...

Lui, 16 ans, tempérament de feu et des allures de petit Don-Juan : Laurent C...

Ils s'aimèrent, se l'avouèrent, se jurèrent d'éternelles félicités et finirent par se convaincre que la plus court était de filer loin de Bastia, pour y rouculer sous de frais ombrages.

Une automobile, prise chez l'un de nos loueurs de voitures les plus sympathiques, trancha vivement la distance séparant Bastiade Saint-Florent, site qui devait être pour nos enflammés tourtereaux la première étape du bonheur.

Hélas ! ils avaient compté sans l'hôte, en l'espèce, les parents de la gente demoiselle, qui, à la suite de recherches effectuées en ville, acquirent la certitude que la jouvencelle avait automobile-vivement filé avec son *catignatre*, aux moustaches naissantes, vers Saint-Florent, célèbre par ses langoustes.

La gendarmerie se mit aux trousses des fugaces amoureux, et finit par les dénicher, dans une chambre d'hôtel, à Saint-Florent.

L'arrivée de la force armée vint troubler leur retraite. La jeune fille n'hésita pas à déclarer qu'elle avait suivi volontairement son tendre séducteur, avec lequel elle comptait convoler bientôt en justes et légitimes noces ; ajoutant qu'elle ne voulait pas que Laurent C. fut arrêté.

Courtoise a dit, quelque part, que le gendarme est sans pitié. Ceux de Saint-Florent le feraient, peut-être malgré eux, parce que formels étaient « les ordres de leurs chefs. »

La jouvencelle fut reniée à sa famille, et le jeune Lovelace remisé à la gendarmerie de Saint-Florent, en attendant son transfert au Parquet.

Avis

S'est perdu à Arena, commune de Talloue, dans les premiers jours de septembre, un bœuf âgé de 7 ans, brun. L'avant du corps plus foncé, extrémité de la queue presque grise, taille environ 1 m. 50, portant au cou une belle sonnaille.

Le propriétaire, M. Vecchisini François, de Guagnaggio, donnera une récompense à la personne qui lui dira où se trouve ce bœuf.

A louer

Jardin d'agrément avec grand verger, à dix minutes de la gare de Bastia.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Pianos et Guitares

M. Elvio Mazzoni, accordeur de pianos, guitares et mandolines, prévient sa nombreuse clientèle qu'il se charge également de toutes les réparations.

S'adresser rue des Terrasses, N° 2, Bastia.

On demande

On demande des familles, ayant trois filles pouvant travailler, logement, chauffage, éclairage gratuits. Ecrire usine de Valobre à Entraigues (Vaucluse).

Avis

M. Augustin Lazarotti, professeur au lycée, et Madame, reprendront à partir du 1er octobre leurs leçons de solfège, piano et harmonie.

Pour renseignements, s'adresser au lycée, tous les jours, de 3 à 4 heures.

MESDAMES *Si vous êtes inquiètes pour vos époques*, écrivez en confiance à G. Lacroix, pharmacien spécialiste à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements. (7e année).

ETAT CIVIL

Naissance

Ameris Louise-Dominique.

Rentrée des Classes

Pensionnat d'Urbalunga

Rentrée : Samedi, 1er octobre

Mlle GIACOMONI a l'honneur d'informer les mères de famille qu'elle va ouvrir une école libre de filles au n° 22, rue de l'Opéra. La rentrée aura lieu le 5 octobre.

PENSIONNAT DE JEUNES FILLES

Route de Cardo, 7, Bastia
Directrice : Mademoiselle PUCCIO
Rentrée : 3 octobre

PENSIONNAT DE Mlle PONZEVERA

La rentrée des classes est fixée au mardi 4 octobre.

Pensionnat « Jeanne d'Arc »

Mlle CARDERA a l'honneur de prévenir les familles qu'elle a transféré son Ecole privée du local qu'elle occupait rue Spinola, n° 2, dans l'ancien Etablissement des Religieuses de Saint-Joseph, Boulevard de Cardo, avec annexion d'un internat et d'un demi-pensionnat.

L'ouverture aura lieu le 1er octobre et la rentrée des classes est fixée au mardi 4.

PÂTE STEINER
Attire et TUE
RATS ET SOURIS

L'Union

Compagnie Anonyme d'Assurances contre l'Incendie, le Vol et sur la Vie humaine
Fondée en 1828 et 1829
Etablie à Paris, rue aux Ours, Place Vendôme, 9

L'Union Incendie est actuellement, de toutes les Compagnies françaises, celle dont l'encaissement est le plus élevé.

Le total des sinistres payés par *l'Union-Incendie*, depuis sa création, s'élève à *Trois cent soixante-dix-huit millions.*

Assurances sur la Vie entière
Mixtes, à terme fixe, dotales
Rentes viagères

Pour tous renseignements et tarifs, s'adresser au siège de la Compagnie, à Paris, ou à M. PÉRIER, agent principal, 39, Boulevard Paoli, à Bastia.

Imprimerie Commerciale

Cyrnos

Société anonyme en formation, au capital de 25.000 francs, divisé en 250 actions de 100 francs chacune. Payables :

25 francs en souscrivant.
50 francs à la répartition.
Et 25 francs dans les conditions indiquées aux statuts.

100 francs.

Les souscriptions sont reçues à Ajaccio :
1° En l'étude de Me Goldie, notaire à Ajaccio,
2° Et à la Société de Banque et de Commerce (ancienne banque Bozzo-Costa).

La souscription sera close le 1er octobre 1910.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00527

COURSE DE PARIS

	20 sept.	— 21 sept.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.15	— 97.25
de 3 0/0 amortis	97.95	— 98.00
ex-coupon		

TOULON

Le Concours d'honneur des flottilles de Torpilleurs

BEAU SUCCÈS de la flottille de la Corse

Toulon, 21 septembre.

Le vice-amiral Philibert a communiqué les résultats officiels des tirs du Concours d'honneur effectués par les flottilles de torpilleurs de Toulon et de la Corse.

Voici les résultats généraux par division :

Première division

La flottille des torpilleurs de la Corse se classe première avec 55 points.

Deuxième division

Dans le concours de lancements individuels de torsilles, la flottille de la Corse n'obtient aucun résultat.

Le champion de la flottille corse est le torpilleur 185.

LE TEMPS A MARSEILLE

VIOLENT ORAGE

Dégâts considérables

Marseille, 21 septembre.

Un orage d'une violence inouïe, extraordinaire, s'est abattu sur notre ville.

De véritables trombes d'eau tombèrent sans discontinuer pendant plusieurs heures.

Des éclairs striaient le ciel de minute en minute, et de violents coups de tonnerre se succédaient sans interruption.

A différentes reprises, la foudre est tombée en ville même, sans accrocher, heureusement, des vies humaines.

En outre, le mistral soufflait avec une force extraordinaire. La circulation en ville était presque devenue impossible.

Les dégâts matériels sont considérables, notamment sur la Canebière, où les grands cafés eurent leurs vitres brisées.

ASSASSINAT DE M. GUICHET

Conseiller général

Marseille, 21 septembre.

Dans la soirée d'hier, la nouvelle se répandait en ville, comme une traînée de poudre, qu'un odieux attentat venait d'être commis sur une personnalité bien connue, M. Guichet, conseiller général et Directeur de l'Asile d'aliénés de Montperrin.

Ce n'était que trop vrai, malheureusement. M. Guichet, avait été atteint en pleine poitrine, d'une balle de revolver que lui avait tirée un nommé Palise, employé à l'asile d'aliénés, dont M. Guichet était le directeur.

La mort a été foudroyante.

L'assassin a pris la fuite.

La nouvelle de la mort si tragique du sympathique conseiller général, qui était universellement estimé, a produit à Marseille et dans la région, une réelle consternation.

RAMBOUILLET

DÉJEUNER en l'honneur du prince Radolin

Paris, 21 septembre.

Ce matin, le Président de la République a donné au château de Rambouillet un grand déjeuner en l'honneur du prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris.

M. Aristide Briand, président du Conseil, et M. Mollard, directeur du protocole, assistaient à ce déjeuner.

Le prince Radolin, qui vient d'être mis à la retraite d'office, s'était rendu à Rambouillet pour présenter à M. Fallières ses lettres de rappel.

DEPLACEMENTS MINISTÉRIELS

M. Briand à Quiberon

Paris, 21 septembre.

M. Briand, président du Conseil, est parti ce soir pour Quiberon, où il va assister aux manœuvres navales de l'Atlantique.

Le vice amiral Boué de Lapeyrère, ministre de la Marine, accompagne le Président du Conseil dans son déplacement.

La réunion du Conseil des Ministres n'aura donc lieu que mardi ou samedi de la semaine prochaine.

M. VIVIANI à ORAN

Marseille, 21 septembre.

M. Viviani, ministre du Travail, s'est embarqué hier soir, à bord du paquebot *Sidi Brahim*, courrier d'Oran, de la Société générale des Transports Maritimes.

Le Ministre se rendra d'Oran à Sidi-Bel-Abbès, où seront inhumés les restes mortels de son père, qui vient de mourir à Vichy d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

EN AUTRICHE

TAMPONNEMENT DE TRAINS

7 morts. — 29 blessés

Paris, 21 septembre.

Des télégrammes de Vienne ont apporté la nouvelle que deux trains express sont entrés en collision à la station de Rottenmann.

Le choc entre ces deux trains, marchant l'un contre l'autre, fut effroyable.

Les locomotives et les premières voitures des deux trains furent littéralement émiettées.

Les mécaniciens et l'un des chauffeurs des deux trains ont été tués.

Quatre autres cadavres ont été retirés, à la suite de recherches périlleuses, de dessous les décombres fumants.

Vingt sept blessés ont également été, quant à présent, découverts.

On attribue cette catastrophe à une faute d'aiguillage.

Chemins de fer de l'Etat

Le Conseil d'Enquête

La radiation de Renault

Paris, 21 septembre.

Le Conseil d'enquête des Chemins de fer de l'Etat s'est réuni aujourd'hui, pour statuer sur le cas du nommé Renault, employé des chemins de fer.

Renault est l'auteur d'une brochure, préconisant le syndicalisme dans les chemins de fer de l'Etat.

Par 10 voix contre 10, le Conseil d'enquête prononça la radiation de Renault, des cadres de la Compagnie.

CHERBOURG

FACHEUX INCIDENT

Le Préfet Maritime intérimaire *refuse de recevoir* un Commandant Brésilien

Cherbourg, 21 septembre.

Un incident d'une certaine gravité, et qui fait dans les milieux maritimes l'objet de tous les commentaires, vient de se produire à Cherbourg.

Le capitaine de vaisseau Pereira, commandant le croiseur brésilien *Sao Paolo*, actuellement sur rade, s'était rendu à la Préfecture maritime, pour faire sa visite réglementaire.

Le contre-amiral Cras, préfet maritime par intérim, fit répondre, par son officier d'ordonnance au commandant Pereira, qu'il ne pouvait le recevoir parce qu'il présidait, en ce moment, l'assemblée des Directeurs et parce que le commandant du navire brésilien avait laissé expirer, depuis son arrivée à Cherbourg, les délais protocolaires de vingt-quatre heures, pour faire sa visite officielle.

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 21 septembre.

La Commission du budget a tenu une nouvelle réunion cet après-midi.

Après avoir entendu les explications du Ministre de la Guerre sur certains articles du budget de son département, la Commission s'est occupée des chapitres réservés aux dépenses.

CAFÉ DES GOURMETS

Boulevard Paoli, 23

Très Prochainement
Ouverture
des Ateliers de Photographie
J. MORETTI
Successeur de Paccioni
Boulevard Saint-Angelo
en face le Petit Lycée
près du Palais de Justice
BASTIA

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES
Agréés
par la Cie des Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vais*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,40 par colis ordinaire et 0,50 par colis à mains transportés.

N. B. — L'Agence Bastiaise a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires d'immeubles qu'elle se charge, à titre gracieux, de la location des appartements qui leur seront signalés.

Tuilerie et Briqueterie
« MÉCANIQUES »
USINES A FRANCARDO
F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin
Briques creuses, pleines et pressées
Briques à plancher pour fers à I
Cairons et Mattonelles, briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.
Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.
Envoi sur demande d'échantillons et prix
POUR A CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE
SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Grands Entrepôts de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
FERS et Aciers de toutes catégories,
Lino, Fiouls, Tuyaux, Ciments
Matériaux de construction de toutes sortes
Prix et qualité défiant toute concurrence
Magasins { Bastia, 2, Avenue Carnot.
de vente : { Corte, Nouvelle Traverse.
Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

Dépôt spécial
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 10, rue Napoléon
Vichy Lardy. — Source Desire, la plus riche de Vichy. Stimule le foie, intestins, estomac, etc.
Vichy Purgatif. — Eau purgative d'action bien supérieure à toutes les eaux purgatives, sans goût, ne fatiguant pas l'estomac.
Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

Meubles à vendre
Bonnes occasions
A.-P. PADOVANI
5, Route du Cap, Nouveau Port, Bastia.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque
200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse



LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour couvrir tous ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.
REVUE-GUIDE PRATIQUE 2 fr. par an
bulletin mensuel de 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, notes, défense en toutes matières du commerce, des consommateurs particuliers. Demander spécimen et adresse commerçants. Demander spécimen et adresse
Fr. MAESTRACCI
AGENCE AU TRIBUNAL DE COMMERCE
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste.

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 fascicules
QUI INDIQUE TOUT POUR
Toutes périodiques régulièrement toutes les 4 jours.
France : 50 cent. — Abonnement d'un An : 5 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
PARIS


PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO 15 CENTIMES.
ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON pour UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Installation à Gaz
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
éclairage puissant et consommation minime

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
UN MOIS : 1 franco — UN AN : 14 francs
EDITION E : contenant une gravure coloriée et un Patron découpé dans les 1er, 2e et 4e N°s
3 MOIS : 3 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 2, r. du 4-Septembre
CHEVEUX Falsifiés, Empoisonnés SAUVÉS Par le Véritable Hahn

Pour faire de bons placements
et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.
Demandez au Directeur de la Revue de la Bourse et de la Banque, 49, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement un journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez aisément compte de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils. — Abonnement : 5 francs par an. Etranger : 10 francs.


Maux de Dents guéris radicalement par les Boulettes Dentaires
Dr A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôt : Pharmacie Luigi à Bastia, Rabaglietti à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. H. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
L. H. MATTEI
Ex Chimiste
LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GHIRMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 263
VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1910
00528
Le Petit Bastiais
5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES
Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers : 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25
ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr. | Union postale : 30 fr.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 » | Un an
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 0 m.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 2.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Lin.
Fête de Demain : N. D. de la Merci.

22 SEPTEMBRE

LA RÉPUBLIQUE ET L'ARMÉE

Il y a eu, le 4 septembre dernier, quarante ans que la République est fondée. Pour les jeunes générations qui n'ont pas connu les heures tragiques de 1870, il est bon de rappeler dans quelles conditions le nouveau régime avait trouvé la France, et à cet égard des cérémonies commémoratives comme celles qui viennent d'être célébrées à Mars-la-Tour et à Sedan sont d'un utile enseignement.

La République n'a pas trouvé la Patrie au sommet de sa prospérité matérielle, à l'apogée de sa gloire. C'est dans la boue et dans le sang où l'avait laissée tomber l'Empire que la République est allée relever cette blessée.

Et lorsque les réactionnaires accusent le régime républicain d'exténuer le pays à la faillite, lorsqu'ils déplorent l'augmentation de notre dette nationale qui s'élève à trente-trois milliards, il convient de leur faire remarquer que la plus grosse part de cette dette est imputable aux fautes commises par les régimes antérieurs. Au lendemain du traité de Francfort qui laissait la France mutilée et donnait à l'Allemagne deux de nos plus belles provinces, il a fallu, pour obtenir la libération du reste du territoire, verser au vainqueur une indemnité de guerre de cinq milliards.

Il a fallu refaire notre frontière, rebâtir de nombreux forts, nous mettre à l'abri des attaques possibles d'un adversaire enhardi par la victoire.

Il a fallu également réorganiser notre armement, fabriquer de nouveaux fusils, de nouveaux canons, nous procurer des munitions. Rien que pour cette œuvre de réparation, la République a dû dépenser plus de quinze milliards.

La République ne s'est d'ailleurs pas contentée de perfectionner notre armement et de fortifier le territoire. Elle a voulu que si jamais la guerre éclatait, la Patrie puisse trouver devant elle pour la défendre non seulement une ligne de forteresses solides, mais surtout les poitrines robustes et vaillantes de tous ses enfants.

Ce sera l'honneur de la République d'avoir donné au pays une armée vraiment nationale, d'avoir compris que le service militaire, considéré par les régimes antérieurs comme une obligation onéreuse, une corvée dont les privilégiés de la fortune pouvaient se racheter, devait au contraire être tenu comme le plus impérieux et le plus sacré de tous les devoirs.

Ce devoir, la République a justement estimé qu'il s'imposait à tous les citoyens valides, et qu'aucun, riche ou pauvre, ne pouvait s'en dispenser.

La République a rendu le service militaire obligatoire pour tous, et si elle s'est efforcée d'alléger dans la plus large mesure possible la charge que l'impôt du sang fait peser sur les travailleurs, si elle a ramené la durée du service militaire de sept à cinq ans, puis à trois ans et enfin à deux ans, elle a opéré cette réduction sans compromettre les intérêts de la défense nationale, sans porter atteinte à la solidité de notre armée.

L'armée telle que la République l'a faite, où la discipline s'est adoucie, où le soldat est matériellement et moralement mieux traité qu'autrefois, est cependant plus que jamais à la hauteur de sa tâche.

Au Tonkin, au Congo, au Dahomey, au Soudan, à Madagascar et tout récemment encore au Maroc, nos petits troupiers intrépides au feu, résistant à la fatigue, supportant avec bonne humeur les plus dures privations, ont montré qu'ils avaient hérité de toutes les qualités de leurs aînés. Nos troupes métropolitaines, bien qu'elles ne soient pas mises à l'épreuve, ne le cèdent en rien à nos troupes coloniales ; les officiers étrangers qui, chaque année, assistent à nos manœuvres d'automne, s'accordent à reconnaître l'entraînement de notre armée, la science de nos chefs et la valeur du soldat français.

N'est-ce pas, d'ailleurs, à cette conscience qu'on a, au dehors, de notre force, que nous devons d'inspirer le respect à tous les peuples ?

Si des puissances européennes de premier rang recherchent l'amitié ou la puissance de la France, c'est parce que l'appui que nous apportons à nos amis et à nos alliés n'est pas à dédaigner.

Il y a quelques jours, au pied du monument élevé sur le champ de bataille de Sedan à la mémoire des cavaliers de la division Margueritte tombée dans cette charge héroïque, dont le spectacle arracha au roi Guillaume ce cri d'admiration : « Oh ! les braves gens ! » M. Bellan, parlant au nom du Conseil municipal de Paris, rappelait un des plus émouvants épisodes de cette tragique journée.

Il évoquait le général Margueritte étendu sur son lit de mort, la langue coupée par une balle, et, à l'empereur, qui était venu prendre de ses nouvelles, posant avec son crayon cette angoissante question : « Sire, moi ce n'est rien, mais que va devenir l'armée ? Que va devenir la France ? »

A ces paroles d'un mourant, la troisième République a répondu : L'armée ? Elle a été refaite. Un souffle nouveau l'anime. Confondue maintenant avec la démocratie, gardienne vigilante de notre frontière, elle a mérité toute notre confiance, tout notre amour, comme elle demeure tout notre espoir.

La France ? Elle a victorieusement repris sa place dans le concert des nations.

René Sabatier.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Préparation professionnelle du personnel enseignant.

Le 2e Congrès de l'Enseignement primaire s'est réuni à Paris, le 4 août dernier. Quatre questions étaient inscrites à l'ordre du jour : 1° la fréquentation scolaire ; 2° l'enseignement des sciences à l'école primaire ; 3° l'éducation post scolaire ; 4° la préparation professionnelle du personnel enseignant.

M. Cambier, instituteur français, président du Comité d'organisation du Congrès, chargé de rapporter la 4e question, s'en est acquitté de façon magistrale et a fait voter les conclusions suivantes :

Première proposition. — Dans l'état actuel de nos conceptions sociales, l'enseignement, surtout l'enseignement qui dispense la première éducation, apparaît chez toutes les nations de haute civilisation comme un service public.

Par conséquent :

a). Si les pouvoirs publics n'ont pas le monopole de l'enseignement primaire, ils ne peuvent se dispenser de le surveiller, de l'inspecter ;

b). Les pouvoirs publics doivent se charger en général de la formation des instituteurs et des institutrices.

Deuxième proposition. L'enseignement n'est pas seulement un métier. L'instituteur travaille à la société de demain : il cherche à rendre l'intelligence d'un peuple meilleure, plus fertile et plus vaste ; il cherche à créer pour l'avenir un citoyen actif et libre, d'un caractère énergique et bon, d'une conscience éclairée.

Troisième proposition. — La mission de l'instituteur ne doit être asservie à aucun dogme ; elle doit avoir pour but de donner des positives de la science. Ainsi comprise, elle constitue le plus puissant levier de l'humanité.

Quatrième proposition. — Une préparation sérieuse à l'exercice des fonctions d'instituteur est nécessaire. Dans presque tous les pays, l'Etat délivre les diplômes de capacité ou en reconnaît la légalité.

Cinquième proposition. *a).* — L'instituteur doit faire des études générales plus complètes que celles auxquelles il est soumis maintenant. Les études doivent correspondre au programme des humanités modernes ;

b). La formation professionnelle de tous les instituteurs se fera dans les écoles normales pendant deux ans et dans les universités où des cours spéciaux pourraient être organisés ;

c). L'entrée en fonction ne doit se faire qu'à un âge de maturité, vingt-et-un ans.

Sixième proposition. — En général, on condamne l'internat parce que la surveillance et la direction sont peu libérales, tatillonnes, peu familiales, voire énervantes, oppressives.

Plus de liberté doit présider à la formation de l'instituteur, il doit jouir d'une certaine initiative et être soumis au régime de la discipline des consciences, il doit acquérir le sens des réalités de la vie ; il doit s'élever par lui même, par l'expérience et la réflexion, il doit développer en soi, par une action personnelle, l'esprit de réflexion, de sang-froid, d'initiative, de décision et toutes les qualités qui mènent au *bon gouvernement de soi-même.*

Septième proposition — La situation matérielle et morale de l'instituteur doit être mise partout en rapport avec la préparation qu'on est en droit d'exiger de lui, et de l'importance de la mission dont il est chargé. Il doit être assuré d'une rémunération suffisante et régulièrement payée.

Pour assurer le résultat des soins éclairés du maître, il est nécessaire que celui ci n'ait pas plus de 30 élèves sous sa direction.

L'instituteur doit jouir de toute son indépendance au point de vue philosophique et politique.

Après une carrière laborieuse, le droit absolu à une pension de retraite doit être garanti.

Huitième proposition. — Nul ne peut être nommé aux fonctions d'instituteur s'il ne possède le diplôme obtenu à la suite d'études normales.

Neuvième proposition. — Nul ne peut être chargé de la direction d'une école s'il ne possède l'expérience et le savoir faire résultant d'un certain nombre d'années en fonctions.

Jean des Neges.

CONFÉRENCES AGRICOLES

Le Professeur départemental d'Agriculture a l'honneur d'informer les intéressés qu'il est à la disposition des cultivateurs qui ont besoin de le consulter.

Il désire entretenir des relations cordiales et suivies avec les diverses Associations agricoles du département.

Toutes les personnes qui s'intéres-

---

8. Feuilleton du Petit Bastiais

LES MÈRES RIVALES

par Henri Demesse

PREMIÈRE PARTIE

VI

La nourrice, cependant, se rassura. Elle avait songé, en effet, qu'elle était chez elle, qu'elle n'avait rien à craindre, en somme, sur il lui suffirait, au besoin, en cas de danger, de sortir sur le pas de sa porte, et d'appeler pour qu'on accourût à son aide. Cependant, par mesure de précaution, elle voulut ouvrir la porte que l'inconnue avait refermée derrière elle. Elle fit donc un pas en avant pour mettre son projet à exécution. Mais la femme devina sa pensée, sans doute. Elle se plaça, résolument, devant la porte.

— Vous ne sortirez pas, dit-elle ; vous ne sortirez pas !

— Mais... fit Mélanie, de nouveau effrayée, plus encore même que tout à l'heure.

Alors, il se passa quelque chose d'étrange. L'inconnue, par un geste rapide, enleva son manteau. Elle découvrit, tout à coup, ce qu'elle portait caché sous ce vêtement très ample.

Or, c'était un enfant à peine âgé de quelques mois. Cet enfant dormait ; la femme le déposa, doucement, sur le lit de la nourrice, à quelques pas du berceau où dormait, aussi, paisiblement, l'enfant confié aux soins de Mélanie.

— Regardez ! fit impérieusement l'inconnue. Regardez ces deux enfants.

La nourrice, stupéfaite, regarda l'enfant apporté par l'inconnue.

— Oh ! dit-elle, quelle ressemblance extraordinaire entre ces deux petits êtres ! Deux gouttes d'eau ne se ressemblent pas plus.

— Eh ! bien, dit l'inconnue, écoutez-moi. Je suis venue vous proposer un marché.

— Quel marché ? demanda la nourrice, au comble de l'étonnement.

— Songez que je vais vous livrer mon secret, un secret terrible ! dit l'inconnue. Songez que, quand vous connaîtrez ce secret, je serai complètement à votre merci ! Songez, enfin, que, si vous n'acceptez pas le marché que je vais vous offrir ; si vous ne consentez pas à être ma complice, vous deviendrez, pour moi, dangereuse, et qu'alors, alors, entendez-vous, je serai capable d'un crime, même pour me débarrasser d'un témoin gênant, pour faire, moi-même, et seule, ce que vous aurez refusé d'accomplir.

— Vous me faites peur ! dit la nourrice, déjà effrayée.

— Ecoutez moi, reprit, cependant, l'inconnue. Vous n'avez rien à craindre si vous acceptez la proposition que je vais vous faire. Rassurez-vous donc. Mais apprenez, aussi, qu'il faut que ce que j'ai résolu s'accomplisse, ce soir même, de gré ou de force. Il le faut, vous m'entendez ! Il le faut. Je le veux !

Elle prononça ces paroles d'une voix vibrante, avec une incroyable énergie.

— J'ai peur ! dit la nourrice. J'ai peur ! J'ai peur !

L'inconnue reprit :

— Je viens d'apporter, ici, cette enfant, cette petite fille, dit-elle. Eh ! bien...

Elle se tut. Elle regarda tout autour d'elle avec défiance.

— Personne ne peut nous entendre ?

— Non ! Rien à craindre.

Elle parut à demi rassurée. Pourtant elle ne s'expliqua pas encore.

— Mais nous courons le risque d'être dérangées. Il faut fermer cette porte. Quelqu'un pourrait entrer.

Et elle marcha vers la porte, qu'elle ferma. Elle agissait comme chez elle, sans que la paysanne, ébahie, songeât à s'y opposer. Puis, elle revint vers la nourrice, qui était restée immobile, à la même place, muette, affolée.

— Eh ! bien, fit-elle, enfin, il faut que cette enfant, que je viens d'apporter, prenne, dans ce berceau, la place de celle ci. Comprenez-vous ?

— Grand Dieu ! Que dites-vous ?

— Comprenez-vous ? Répondez ! Ne perdons pas de temps ! Ces deux enfants, vous l'avez constaté vous-même, se ressemblent, de telle façon que la mère même de celle-ci ne s'apercevrait pas de la substitution. Or, nous mettons l'enfant que je viens d'apporter dans le berceau de l'autre, après avoir fait l'échange de leurs vêtements ; vous ne direz à personne quel changement s'est opéré, et je vous donne cinq mille francs.

Elle regarda la nourrice avec anxiété.

— Mais, dit celle-ci, qui commençait à comprendre, que ferez-vous de l'enfant confiée à mes soins ?

— Je l'emporterai.

— Et qu'en ferez vous ?

— Peu vous importe ! Ou vous a confié une enfant ; vous montrerez à sa mère celle que je viens d'apporter, qui ressemble si complètement à l'autre ; personne ne connaîtra, jamais, la substitution qui aura été faite, et vous aurez gagné cinq mille francs. Si vous acceptez, nous ferons l'échange, immédiatement, et je vous verserai la somme promise. Puis, je partirai. J'emporterai l'autre enfant. Vous vous tairez car, si vous parliez, vous seriez poursuivie comme ma complice. Votre sécurité me répondra de la même et de la bonne exécution du marché conclu. Allons, acceptez vous ? En regardant l'enfant qui est là, vous pouvez vous convaincre, aisément, qu'il n'y a pour vous, aucun danger à faire ce que je vous propose. Vous y gagnerez cinq mille francs, je vous le répète. Ils sont, en billets de banque, dans ce portefeuille. C'est tout ce que je possède. Répondez ? Voulez-vous ?

A présent, changeant de rôle, elle supplia presque. Elle tendit, à Mélanie, un petit portefeuille, qu'elle ouvrit. Elle montra les billets de banque pour éveiller la cupidité de la paysanne. La nourrice, un instant bouleversée, avait, à peu près, repris ses sens.

— Non ! répondit-elle, bien décidée. Non ! Je ne veux pas.

L'inconnue darda, sur elle, son regard étincelant.

— Si vous savez la vérité, dit elle en faisant de prodigieux efforts pour demeurer calme, si vous saviez quel mobile me pousse, vous consentiriez à ce que je vous demande. Je veux réparer l'injustice du sort. La place de cette enfant est dans ce berceau. Vous avez été mère. Vous devez me comprendre sans que je m'explique davantage. Allons, une dernière fois, voulez-vous ?

— Non, répondit la nourrice avec énergie. Non ! C'est une infamie que vous voulez faire, et je n'y prêterai pas les mains.

L'inconnue prit un air de rage. Elle s'approcha de la paysanne, très vite.

Prenez garde ! dit elle. Prenez garde ! Il faut, pourtant, que cela soit. Je l'ai résolu. Je le veux !

sent au progrès de l'Agriculture peuvent donc s'adresser à lui, à Ajaccio, dès maintenant, *extrà-tinctement*.

ILE-ROUSSE

Syndicat Agricole de la Balagne

La Chambre syndicale du Syndicat Agricole de la Balagne, réunie à l'Ile-Rousse le 15 du mois courant, a protesté vivement contre l'exagération apportée dans l'évaluation du revenu des propriétés non bâties et, à l'unanimité des membres présents, le vœu ci-dessous a été adopté.

Ce vœu a été transmis à M. le Préfet de la Corse et à M. le Directeur des contributions directes.

Le Syndicat agricole de la Balagne, justement ému des révélations qui ont été faites au Conseil général par M. Sébastien de Carrafa, au sujet de l'évaluation des propriétés non bâties en Corse.

Attendu qu'il résulte des renseignements apportés par différents de ses membres que les contrôleurs ont pour ainsi dire imposé leur manière d'évaluer aux classificateurs, frappés surtout par le mirage du dégrèvement qu'on leur faisait prévoir, malgré l'exagération de l'évaluation.

Attendu que si, comme le dit dans la discussion au Conseil général, M. le Préfet, il n'est produit très peu de réclamations de la part des propriétaires avertis, c'est que pour la presque totalité d'entre eux, la revision du cadastre devait aboutir à un dégrèvement ; que ce travail sous la direction des contrôleurs ne pouvait être fait que dans le sens de l'esprit de la Chambre des députés qui l'avait ordonné, et il n'était pas douteux pour eux, puisqu'on le leur affirmait, que l'exagération qu'ils constataient dans l'évaluation du rendement de leurs biens ne pouvait leur causer aucun préjudice ultérieur.

Attendu que la situation foncière, déjà malheureuse sinon misérable de notre pays, ne pourrait supporter aucune aggravation de charges ; proteste vivement auprès des Pouvoirs publics contre cette exagération dans l'évaluation de la propriété foncière non bâtie, qui, dans l'arrondissement de Calvi, montre des exemples encore plus frappants que ceux présentés au Conseil général par M. Sébastien de Carrafa, que le travail d'évaluation soit totalement refait en Corse.

Élections Municipales

Commune de Nocario

A la suite de deux annulations consécutives du Conseil d'Etat, les électeurs de la Commune de Nocario ont procédé, le 18 septembre, au renouvellement de leur conseil municipal. La liste du Maire sortant, patronnée par le jeune Battesti, étudiant en médecine, et à la tête de laquelle il avait dû placer M. Doria, chef d'institution à Marseille, a été battue de cinq voix par la liste Battesti Jean-Thomas, (radicale-socialiste.)

Détail à noter : M. Doria, chef de liste, est celui des candidats battus qui a réuni le moins de suffrages. Il est bon d'ajouter, toutefois, que sans la volte qu'il a fait exécuter, au dernier moment, à ses six électeurs, la liste Adrianiste de M. Battesti Jean-Thomas aurait obtenu une majorité plus considérable. — A. P.

GENDARMERIE

Lettre de Félicitations

Le Colonel chef de la 8e légion de gendarmerie a porté à l'Ordre du jour trois militaires de sa légion, pour les faits ci-après :

Le 4 août 1910, un malheureux atteint d'aliénation mentale pénétrait dans l'église de Coubert, au grand effroi des personnes présentes ; il montait dans le clocher, se dévêtait complètement, et, armé d'un couteau, menaçait par gestes et paroles les personnes qui l'approchaient.

M. le maire de Coubert, prévenu, requit aussitôt le chef de brigade de procéder à la capture de ce malheureux.

Le brigadier Foucherat, se faisant accompagner des gendarmes Casanova et Augé, se rendait immédiatement sur les lieux ; il trouva, à son arrivée, ce pauvre insensé, toujours armé de son couteau, complètement dévêtu, dans une attitude absolument menaçante. Crâne cependant aux mesures prudentes prises, il put être arrêté sans qu'aucun accident ne se soit produit.

Le chef de brigade et les gendarmes Casanova et Augé ont donné, en cette circonstance, des preuves d'intelligence, d'initiative et de courage ; ils ont su faire concilier à la fois les rigueurs de leur mission avec les devoirs qu'imposent les sentiments d'humanité : comme toujours, dans les circonstances périlleuses, ils ont donné à la population l'exemple du dévouement à la sécurité publique.

Le chef de légion leur adresse à tous trois ses vives félicitations et ordonne qu'une copie de la présente lettre leur soit remise.

LE DÉPART DE LA CLASSE

La Compagnie Fraissinet

L'Administration de la Guerre

Quatre cents hommes libérables, de la classe 1907, devaient partir hier par le paquebot de Marseille, mais, deux cent cinquante hommes seulement ont pu être embarqués à bord de l'*Iberia*, par suite de la rapacité de M. Fraissinet.

Prévenu depuis plusieurs jours du nombre des passagers militaires qui devaient partir par le courrier du 22 septembre, cet armateur modèle n'aurait-il pas dû assurer ce service avec un paquebot d'un plus fort tonnage que l'*Iberia*, ou, à défaut, envoyer un deuxième paquebot pour le transport exclusif des passagers militaires.

Nous ne savons pas si l'Administration de la Guerre est très satisfaite de ce sans-gêne de M. Fraissinet, mais les *cent cinquante hommes*, qui sont restés en panne à Bastia, sont loin d'être contents, et ils ont bien raison.

Ces braves militaires vont partir ce soir par le paquebot de Nice, et, condamné à un double voyage sur mer, — la traversée de Nice à Marseille. — ils vont ainsi arriver chez eux avec deux jours de retard, fatigués, malades peut-être.

Un de nos Représentants à la Chambre est décidé à poser une question à ce sujet au général Brun. Nous attendons avec impatience la réponse que lui fera le Ministre de la Guerre.

CALVI

Conseil d'arrondissement

Le Conseil d'arrondissement de Calvi, s'est réuni, à la Sous-Préfecture, sous la présidence de M. Luigi, maire d'Algajola, doyen d'âge.

M. le Sous-Préfet assistait à la séance.

Le Conseil a procédé à l'installation de son bureau.

Ont été élus :

Président : M. Savelli, entrepreneur.

Vice-Président : M. Capifali, receveur des postes.

Secrétaire : M. Colonna-Ceccaldi, adjoint municipal à Muro.

M. le Président remercie ses collègues de la marque de sympathie dont il est l'objet.

Il souhaite la bienvenue à M. Vervin, sous-préfet, et appelle toute sa sollicitude au relèvement de l'île oubliée.

Dans sa réponse ferme et encourageante M. le Sous-Préfet rassure le Conseil d'un avenir de prospérité pour notre doux pays.

La séance est levée à midi et renvoyée à 2 heures de l'après midi.

Correspondance

Bastia, le 22 septembre 1910

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Je lis dans le *Petit Bastiais* d'aujourd'hui, que lundi soir, le paquebot postal Fraissinet, rapide, a eu deux avaries à son départ.

Cet entrefilet, Monsieur, est une inexactitude que je vous prie de bien vouloir rectifier dans votre numéro de demain.

Rien d'anormal ne s'est produit à mon départ, et le retard de *vingt sept* minutes à quitter le quai, est dû à la violence du vent d'Est qui m'a fait casser l'amarre de l'arrière fixée sur la bouée, me mettant ainsi dans l'obligation d'en allonger une deuxième pour assurer la manœuvre.

J'ai stoppé ensuite moins de deux minutes au haut de la jetée pour rentrer cette deuxième amarre que j'ai laissée, du reste, au fond pour ne pas perdre plus de temps.

Vous concevrez aisément combien il m'a été facile de rattraper ces quelques minutes de retard dans mon heureuse traversée de Bastia à Marseille.

Agréez, etc.

D. Olivieri,
Capitaine du Golo.

Nécrologie

Mlle Brigitte Arrighi

La mort de Mlle Brigitte Arrighi vient de mettre en deuil plusieurs familles des plus considérées des arrondissements de Calvi et de Corte. Elle était la sœur du très regretté président Arrighi et de M. Paul Arrighi, qui représenta pendant longtemps le canton de Muro à l'assemblée départementale.

Dans ce beau village de Speloncato, où la popularité de sa famille s'était affirmée en tant de circonstances, elle était l'objet de la vénération de la population. Et elle la méritait, non seulement pour son grand âge, — elle approchait des quatre-vingt-dix ans — mais surtout par les solides qualités de cœur et de l'esprit qui la distinguaient, par l'élévation des sentiments héréditaire dans sa famille, par le charme de sa conversation et sa générosité.

Dans tout le canton, son affabilité était proverbiale, et les déshérités savaient qu'ils n'avaient jamais frappé en vain à la porte de la Signora Brigita. Aussi, le deuil a été général, et à la cérémonie des obsèques, on a vu toutes les personnalités de la Balagne réunies autour du cercueil de cette pieuse et charitable descendante des Arrighi.

Plusieurs [illegible] voulaient le deuil ont pu voir dans la manifestation de la douleur publique en quelle haute estime était tenue celle qu'ils pleurent.

Nous offrons à Mme Arrighi-Guelfucci, à MM. Luzy, Simeon de Buochberg, Pellizza, Arrighi, Giocanti et Antonetti nos respectueuses condoléances et nos bien vifs regrets.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VENTISERI. — Sur la propriété de M. G. Paul, une truie se baladait, comme chez elle. L'animal appartient à M. A. Henri, 45 ans, qui s'est déclaré prêt à payer les dégâts commis par l'animal errant.

— M. Bonardi Bonaventure, propriétaire à Levie, vient d'être à Ventiseri, l'objet d'une mésaventure qui n'est pas faite pour l'amuser.

Ayant fait l'acquisition d'une balle de liège de 100 kilogs, il l'avait déposée sur la place, devant l'église même du village.

Lorsque, le matin, il se rendit sur la dite place pour enlever sa balle de liège, il eut le désagrément de constater que des gens peu scrupuleux, n'avaient pas attendu sa présence, pour faire disparaître le liège qui avait été déposé la veille en cet endroit.

N'ayant aucun soupçon, M. Bonardi a porté plainte à la gendarmerie contre inconnu.

MORSIGLIA. — Dix huit septembre, jour de N. D. des Sept Douleurs. On le fête encore à Morsiglia malgré les temps nouveaux, les lois subversives, les coups d'assommoir portés à l'édifice religieux. Sur la vaste place tapissée d'un souple gazon la foule bigarrée et bruyante s'est donné rendez-vous. Beaucoup sont là depuis midi seulement, d'autres ont devancé l'aube. Je suis de ceux-là, et mon front en sueur, le triste état de mes effets, d'autres gestes encore plaident assez combien pénible fut le trajet sur la grande route ensoleillée où l'épais tapis de poussière étouffait presque le trot soupesé de notre brave mulet. Un ami étranger m'accompagne.

Au fond de la vaste cuvette qui lui sert d'emplacement, le vieux monastère, dont une belle réparation blanchit le frontispice, se dresse, jadis triomphal maintenant apeuré et comme s'il se pelotonne. Des murs croulants, des traces de culture, du maquis défriché frappent la vue, vestiges tenaces des misères d'autrefois. Pauvre grand sanctuaire, si vivant jadis et plein de confort hospitalier, aujourd'hui triste, délabré, lamentable ; pauvre loque de pierre désormais veuve des hôtes qu'elle abrita, hôtes vêtus de bure et vivant d'aumônes, hôtes chastes et pauvres. Tout en haut, là-bas, bien au-dessus de nos têtes, sur l'immense fronton, la croix de fer qui se détache, précise, dans le ciel limpide, semble las évoquer encore par delà l'espace. Dans le monastère nu et froid plus rien ne rappelle les moines disparus. La rouille tenace est aux serrures, sur de larges corridors s'ouvrent les cellules, choses vides où il y a le silence et que visitent seuls l'ouragan et les glissements de reptiles. Tout au fond d'un étroit couloir lépreux où s'égrène un très vieux et naïf Chemin de la Croix, une porte s'entr'ouvre sur ce qui fut le réfectoire des moines ; aujourd'hui on y a dressé la modeste couvert du talentueux desservant de Morsiglia qui chaque année, à pareille époque, se dépense sans compter pour les offices religieux. Ailleurs, dans un tableau jaune que l'humidité guette, sont rangés par petits cadres les têtes célèbres de l'Ordre.

Enfin, nous nous heurtons à une porte ca-lenassée par les soins de l'autorité municipale, ce qui nous décide à vider ces lieux mélancoliques non sans avoir puisé un verre d'eau glacée à la citerne des moines, crenelée par eux sous l'un des corridors, et en nous félicitant que l'heureuse issue du procès intenté par la commune aux liquidateurs des congrégations dissoutes ait rendu le couvent à sa véritable destination, en adressant ainsi aux moines disparus parce que chassés un souvenir ému.

Nous voici dehors ; il fait bon maintenant dans l'air chaud de midi ; oubliée l'âpre course, dissipée l'impression crépusculaire ressentie tantôt dans les longs corridors sombres. La place grouille de monde ; les paysannes endimanchées mais sobrement, à la mode corse, les hommes, cultivateurs ou marins, dont les mains ont passé leur vie à faire le tour du monde, vont, viennent, se croisent, heureux de vivre, coudoyant nos élégantes dont quelques-unes sont séjournées de soie. Tout autour, sous des abris de verdure, des marchands en plein vent offrent friandises et bibelots dans l'espoir d'un grand'messe, glanent des doigts d'un million-naire dans la bourse de la quêteuse. Et nous sommes pris nous-même à l'enivrement de cette fête que pourtant n'agrémente nulle attraction artificielle, fête des champs et non du faubourg, mais qui nous accapare tout de même par la plus puissante des attractions, le charme du pays natal.

Vers trois heures, la foule s'écoule, pénétrant dans la vaste nef du couvent d'où elle ressort bientôt en longue procession. Dominant les fidèles, portés par quatre hommes vigoureux, parfois chancelante comme la foi moderne, une superbe statue de la Vierge s'avance lentement, courbant les têtes sur son passage, toutes les têtes, même les plus fortes. Et le soir, comme nous roulons sur la route blanche de poussière et de lune, bruyamment, mon ami fit cette réflexion : Ceux qui soutiennent que désormais la prière ne fait plus courber les fronts à l'entour de nos temples n'ont jamais assisté à des fêtes pareilles ; ils seraient convaincus du contraire.

Mette.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES
EDMOND ROSTAND
vient de paraître :
L'AIGLON
Illustrations de MM
P. CORNON, J. PLAUBENS
Membres de l'Institut
LA GAVARNI & LA TOUCHE
O. D'V. GUILLONNET
Le fascicule hebdomadaire : 0f60
EN VENTE PARTOUT
LIBRAIRIE PIERRE LAFITTE & Cie PARIS

Le 28e fascicule
en vente à la librairie du *Petit Bastiais*.

Le numéro du 15 septembre de *FEMINA*
Prix : 0,50. — Franco : 0,65.

Nouvelles Religieuses

PÈLERINAGE DE LA BALAGNE. — Le Pèlerinage des paroisses de la Balagne à Notre Dame de La Vasina est renvoyé au 3 octobre.

Les personnes qui désirent y prendre part sont priées de s'adresser à leur Curé, ou à M. le Curé de l'Ile-Rousse.

VINS ET RAISINS

Au Marché de Nice

Bien que le marché fut officiellement ouvert depuis le 15 septembre, ce n'est guère que hier que les transactions ont commencé à prendre quelque importance.

A vrai dire, il n'y a presque pas d'exposition de raisin, la marchandise étant cette année trop précieuse. Les courtiers traitent directement.

Les arrivages de la journée se sont montés à 170.743 kilos, sur lesquels plus de 12 000 kilos ont passé par l'octroi.

Les prix, très élevés, se tiennent entre 32 et 35 francs, avec quelques très rares offres à 30 francs.

Malgré l'extrême hausse des prix, la totalisation de l'importation du raisin l'emporte jusqu'ici sur celle de l'année dernière. On se souvient que les vendanges de 1909 furent très retardées par la pluie. Elle est déficitaire par rapport à l'année 1908.

(*Le Petit Niçois*).

Légers nuages

Quand le sang est riche et pur il n'y a que de légers nuages dans l'existence de la jeune fille, de la femme.

La pauvreté du sang, au contraire, est la cause de tous les maux qui viennent assombrir son existence. Les douleurs secrètes, les maux de tête, les douleurs dans le dos, les points de côté, les joues pâles, les yeux cernés, l'appétit qui s'en va, l'irritabilité nerveuse qui arrive, les attaques de nerfs, les attaques de bile, la faiblesse, la langueur, l'abattement et toutes les misérables sensations que les femmes éprouvent dans leurs jours de mauvaise santé, tout cela provient du sang qui est coupable de ne pas être assez riche et assez pur.

Mais le plus grand coupable, reste le malade qui a laissé son sang devenir aussi pauvre, alors qu'avec quelques jours de traitement par les Pilules Pink il eut été si facile de l'enrichir.

Voyez comme les Pilules Pink ont rapidement rétabli la santé de Mlle Clémentine Chabrolin, de Vinezac (Ardèche), qui depuis deux ans souffrait d'anémie, de faiblesse générale et avait essayé plusieurs traitements sans succès.



Mlle Chabrolin nous a écrit :

« Je suis heureuse de vous faire part de ma guérison par les Pilules Pink. Depuis deux ans je souffrais d'une anémie grave. Je manquais totalement d'appétit, j'étais très pâle et ma faiblesse était extrême. J'ai eu des migraines tenaces, des palpitations de cœur et une grande oppression. J'ai pris divers toniques, mais sans obtenir de soulagement. On m'a enfin fait prendre les Pilules Pink et seules vos bonnes pilules m'ont fait du bien. Je me porte très bien maintenant. »

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gahlin, 23, rue Bailly, Paris : 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 16 8 à midi 19 7 + à 6 heures du soir + 14 5 Maxima + 21 8 Minima + 13 2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. à midi, 760 mm., 6 heures du soir, 760 mm.

Dans la matinée, Ouest.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

Ecole d'hydrographie de Bastia

Les cours de pratique pour la préparation au brevet de capitaine au long-cours ont été rétablis à l'école de Bastia. Ces cours s'ouvriront le 1er octobre ainsi que ceux de capitaine au cabotage (théorie et pratique).

Les candidats devront se faire inscrire au bureau de l'Inscription maritime.

Entre cochers

Une rixe qui a eu des résultats fâcheux pour l'un des deux acteurs, s'est déroulée hier dans la remise de M. Mattei, loueur de voitures, entre deux cochers à son service.

Le sieur Dansei Ignace avait introduit dans la remise un fagot de myrte. L'odeur en déplut à son camarade de travail, le nommé Maggiuacci Sébastien, qui le lui fit remarquer en des termes dépourvus d'aménité, jeta dehors le fagot dont le parfum gênait ses narines délicates, puis s'en alla dîner.

A son retour, il trouva de nouveau, à l'intérieur de la remise, le bienheureux fagot de myrte que Dansei avait repris ; une discussion des plus vives s'ensuivit, au cours de laquelle Dansei porta à Maggiuacci des coups de « palonier » qui le blessèrent à la tête et sur différentes parties du corps.

Maggiuacci fut conduit à la pharmacie Morucci, où les premiers soins lui furent donnés, puis conduit à l'hôpital où il fut admis d'urgence, ses blessures offrant un certain caractère de gravité.

Dansei a été écroué à la disposition du parquet.

Au Port

Entrées :

— Vap. « Iberia, » cap. Fraissinet, venant de Livourne.

— Vap. « Golo, » cap. Olivieri, venant de Marseille.

Sorties :

— Vap. « Iberia, » cap. Fraissinet, parti pour Marseille.

— Vap. « Golo, » cap. Olivieri, parti pour Livourne.

Les Annales

Très vivant, le numéro des *Annales* d'aujourd'hui conduit le lecteur aux grandes manœuvres, aux fêtes de l'abbaye de Cluny, reproduit et commente les chefs-d'œuvre de Frémiet, publie les plus jolies scènes du nouveau succès de la Comédie-Française *Comme ils sont Tous*. Articles d'Emile Faguet, René Maizeroy, Jules Bois, Jean Bertheroy, Lucie Félix-Faure-Goyau. Philosophie des événements de la semaine et conseils aux jeunes filles par le Bonhomme Chrysale et Yvonne Sarcey. Enfin cet ensemble de bonne littérature et de saine morale qui constitue l'attrait et l'originalité de la célèbre revue.

En vente partout : 25 centimes.

Service vapeurs A. C. Southwell

Départ. — Vapeur anglais *Drake*, cap. Carter, à destination de Londres via Naples.

Arrivée. — Vapeur allemand *Bastia*, cap. Matzen, venant de Hambourg via Livourne.

Objet trouvé

Il a été trouvé, Boulevard de Cardo, un chapelet monté en argent d'une certaine valeur.

Le réclamer au bureau du *Petit Bastiais*.

Pianos et Guitares

M. Elvio Mazzoni, accordeur de pianos, guitares et mandolines, prévient sa nombreuse clientèle qu'il se charge également de toutes les réparations.

S'adresser rue des Terrasses, N° 2, Bastia.

ETAT CIVIL

Mariage.

Dominoni Ours-Félix, journalier, et Germani Marie-Lucie, ménagère.

Naissance.

Grossetti Antoinette. — Tomasi Marie. — Moulet Michel-Joseph-Dominique. — Ardreoni Dominique. — Franceschi Irène-Angèle. — Panoru André.

Décès.

Franceschetti Pierre, 2 ans, de Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00529

COURSE DE PARIS

21 sept. — 22 sept.

Rentes de 3 0/0 ancien . 97.25 — 97.50
de 3 0/0 amortis . 98.00 — 98 00

ex-coupon

DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS

Quiberon, 22 septembre.

M. Briand, président du Conseil, et le vice amiral Boué de Lapeyrère sont arrivés ce matin, à Quiberon.

Ils ont été reçus à la gare par le Préfet maritime de Rochefort, le maire de Quiberon, le Préfet du Morbihan et le vice-amiral commandant l'escadre.

M. Briand et le ministre de la Marine s'embarqueront sur le vaisseau-amiral pour assister aux manœuvres de nuit de l'escadre qui présenteront un simulacre de combat naval.

RECOURS EN GRACE rejetés

Paris, 22 septembre.

Le Président de la République a rejeté le recours en grâce qu'avaient formé les nommés Pierriol et Vaucou, tous deux condamnés à mort par la Cour d'assises des Vosges.

Le premier s'était rendu coupable du crime de parricide. Il avait tué son père, âgé de 76 ans, à coups de hache.

Vaucou, lui, avait assassiné pour le voler, un commerçant de Remiremont.

L'exécution de Vaucou aura lieu demain, vendredi à Remiremont.

Quant à Pierrel il sera exécuté le lendemain, samedi, 8 Saint Dié, avec le cérémonial réservé aux parricides.

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 22 septembre.

La Commission du Budget s'est réunie aujourd'hui, dans ses bureaux, au Palais Bourbon.

Elle a commencé l'examen des chapitres du budget de la Marine qu'elle avait réservés au cours de ses précédentes réunions.

NEW YORK

Epouvantable Catastrophe DE CHEMIN DE FER

40 morts — 130 blessés

Des télégrammes de New-York apportent la nouvelle d'une épouvantable catastrophe de chemin de fer qui vient de se produire sur le *Canadian and Pacific*, dans des circonstances réellement désastreuses.

A quelques kilomètres de Kingsland, deux trains, venant à toute vapeur, sont entrés en collision.

Le choc de ces deux masses lancées l'une contre l'autre fut effroyable.

En peu de minutes, des débris humains jonchaient le sol, recouvrant les nombreux voyageurs qui avaient pris place dans les deux trains.

Des secours furent immédiatement organisés et au bout de plusieurs heures d'un travail des plus dangereux, on parvint à retirer de dessous les débris carbonisés des deux trains en morceaux, quarante cadavres affreusement mutilés.

La lugubre besogne continue ; on est déjà parvenu à retirer de sous les décombres cent trente blessés et les recherches ne sont pas encore terminées.

CHERBOURG

L'Incident Maritime

Paris, 22 septembre.

La presse parisienne et les principaux journaux de Province commentent longuement l'incident provoqué, à Cherbourg, par le contre-amiral Cros, préfet maritime par intérim.

On sait que le *Saô-Paulo*, qui est le deuxième cuirassé que vient de faire construire le gouvernement brésilien, est arrivé à Cherbourg pour attendre le président de la République du Brésil, qui s'embarquera officiellement à bord de ce navire pour regagner son pays.

Chemins de fer de l'Etat

Révocation de Renault

Paris, 22 septembre.

Le Directeur de l'Ouest-Etat vient de prononcer la révocation officielle du commis Renault, secrétaire général adjoint du groupe Paris Saint-Lazare.

Cet employé de l'Ouest Etat a se souvient, passé devant le conseil comparu mardi devant la commission d'enquête, qui avait conclu à sa radiation des cadres de la Compagnie, par 10 voix contre 10.

M. Renault est révoqué pour avoir publié une brochure intitulée : « Le Syndicalisme chez les travailleurs des chemins de fer, » dans laquelle il préconise le sabotage et l'action directe.

CHAMBÉRY

La Fièvre Typhoïde au 13e Chasseurs Alpins

Chambéry, 22 septembre.

Une épidémie de fièvre typhoïde s'est déclarée dans la caserne du 13e chasseurs alpins.

L'épidémie a pris tout de suite des proportions inquiétantes et l'autorité militaire s'est empressée de prendre les mesures les plus rigoureuses pour enrayer le fléau.

Les hommes de la classe ont été libérés dès le premier jour de l'apparition de la maladie.

On espère, grâce aux précautions prises, localiser le mal.

Tirages financiers

Foncières 1895

Paris, 22 septembre.

L'obligation portant le numéro 490.645 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 454 936 est sortie remboursable à *vingt cinq mille francs*.

Communales 1892

L'obligation portant le numéro 368 886 est remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 425 733 est sortie remboursable à *trente mille francs*.

AU JAPON

COMPLOT contre l'Empereur

Nombreuses Arrestations

Paris, 22 septembre.

Un journal de Tokio, le *Hojhishimbun*, annonce la découverte d'un complot, ayant pour but l'assassinat de l'Empereur.

Plusieurs Japonais appartenant à la haute société seraient compromis dans cette mystérieuse affaire.

Plusieurs arrestations auraient été opérées ; des charges sérieuses semblent peser sur eux.

Cette nouvelle n'est pas confirmée.

La Conquête de l'air

BRIGUE

LA TRAVERSÉE DU SIMPLON

Vaines Tentatives

Brigue, 22 septembre.

La traversée des Alpes par la voie aérienne ne laisse pas de décourager quelque peu les cinq intrépides vainqueurs de l'air qui ont entrepris cette grandiose tentative.

Le mauvais temps persiste sur ce point ; les courants et remous semblent opposer aux aviateurs une infranchissable barrière.

Un seul des cinq a tenté aujourd'hui de s'envoler. Par trois fois, l'intrépide Weymann enleva son biplan et par trois fois de formidables remous le forcèrent à atterrir, heureusement, sans accident.

Malgré tout la volonté de tous reste inébranlable ; ils attendront que le temps soit plus clément et se rendront à Milan par la voie des airs.

FOLKESTONE

CHUTE GRAVE de l'aviateur BARNES

Paris, 22 septembre.

Le jeune et déjà célèbre aviateur Barnes a fait hier, à Folkestone, une chute grave qui met ses jours en danger.

Il venait de réussir un vol magnifique et atterrissait en vol plané, lorsque par suite d'un arrêt brusque du moteur, l'appareil qu'il montait — un biplan de son invention — s'abattit lourdement sur le sol d'une hauteur de 20 mètres.

Le malheureux Barnes fut retiré évanoui de sous les débris de son aéroplane.

Il porte une fracture au crâne que les chirurgiens qui le soignent ont reconnu être très grave.

AVIS DE DÉCÈS

(SAINTE-MARIE-POGGIO)

M. et Mme Eugène Contri ; née Mari ; MM. Louis et Xavier Contri ; M. et Mme Louis Mari et leurs enfants ; Mme et M. Angeli, avocat général, et leur fils ; Mme Veuve Chersia Annonciade et sa famille ; M. et Mme Hyacinthe de Montera et sa famille ; Mme Veuve Joseph-Louis de Montera et sa famille ; MM. Alexandre et Joseph Ubertin ; Les familles Contri Mathieu ; Luccichi Louis ; Filippi Antoine ; Bonaldi Emile ; Veuve Delphine de Pruno ; Veuve Marie Corsi ; Charles-Mathieu Ristori ; Contri Pasqual, maire ; Contri Paul-Pierre ; Antoine Noble de Battisti ; Veuve Hélène Franchetti et François Piccinini ;

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mlle CONTRI XAVIÈRE-MARIE-JOSÉPHINE

leur fille, sœur, nièce, cousine, décédée à Sainte-Marie-Poggio le 22 septembre 1910, à 3 heures du matin, à l'âge de 33 ans.

L'enterrement aura lieu samedi, 24 courant, à 10 heures du matin, en l'église paroissiale de Sainte-Marie-Poggio.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Imprimerie Commerciale
Cyrnos

Société anonyme en formation, au capital de 25.000 francs, divisé en 250 actions de 100 francs chacune. Payables :

25 francs en souscrivant.
50 francs à la répartition.
Et 25 francs dans les conditions indiquées aux statuts.

100 francs.

Les souscriptions sont reçues à Ajaccio :
1° En l'étude de Me Goldie, notaire à Ajaccio,
2° Et à la Société de Banque et de Commerce (ancienne banque Bozzo-Costa).

MODERN CORDONNERIE
CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES
Grand choix pour Hommes Dames, Enfants, Fillettes
POLACCI et ROGIALLI
9, Boulevard du Palais, Bastia.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilité de paiement aux Fonctionnaires
Atelier spécial de réparations

Essences et Pétroles

Pétrole Raffiné d'Amérique, marque *La Lune*, en caisse de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.
Térgie de Sureté, marque *Photoline*, en bidonnets de 5 litres.
Napthacycle, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.

Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — *Agence* 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES
Ch. CLÉMENT et Cie
Entrepôts : Aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, 1re t.
Seuls Représentants à Bastia des Chaux Hydrauliques et Ciments de Lafarge du Teil et de Villeneuve.
Tuiles Plates et Rondes. — Briques des meilleures marques des Fabriques de Saint Henri, dont la réputation n'est plus à faire.
Carreaux Mosaïques Hydrofuges de la Maison Bessens, en tous dessins.
Carreaux — Tomettes — Tuyaux. — Appareils Sanitaires, etc.

FERS A PLANCHERS !
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés *à des prix défiant toute concurrence*
N. B. — La Maison fournit gracieusement renseignements, plans et devis nécessaires à la construction.

CONSOMMATEURS

Ne buvez que le

VIN DU CAP CORSE

au quinquina **MATTEI**

Apéritif tonique et fortifiant



Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.*

Exigez la vraie marque préparée d'après la formule **L. N. MATTEI**, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.

APRÈS VOS REPAS

PRENEZ UN VERRE DE

CEDRATINE

Liqueur extra-fine

Digestive et rafraichissante

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 284 — SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1910

00530

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	20 fr.	10 fr.	3 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un autre pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 60 m. — Coucher, 6 h. 0 m.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 2.
Fête d'Aujourd'hui : N. D. de la Merci.
Fête de Demain : Saint Pacifique.

23 SEPTEMBRE

SUR LES ROUTES DE FRANCE

Le Grand Tourisme

« Le tourisme est une industrie nationale, » a écrit M. André Hallay. S'il est un pays du monde où cette affirmation soit particulièrement juste c'est bien en France, pays réputé par le charme, la variété, le pittoresque, la richesse de ses provinces, qui sont, tout au long de la belle saison, le rendez-vous des promeneurs, des flâneurs, des dilettanti de tous ce pays.

Pour beaucoup de régions, telles, l'Auvergne, la Touraine, le Bigorrais, les Cévennes, les Alpes, l'Ile de France, la Bretagne, — qu'on nous excuse de ne pas les citer toutes ! — le tourisme est une source de richesse, par le développement qu'il procure à l'activité commerciale.

Il n'y a point que les auberges et les hôtels qui en profitent, mais aussi les compagnies de chemins de fer, marchands et éleveurs de chevaux, constructeurs d'automobiles, les jardiniers, cordonniers, architectes, marchands de toutes sortes. Un site réputé, une ruine illustre, un vieux château riche en souvenirs, tout cela attire et retient les millions d'amateurs de la route. Nos délicieux paysages français deviennent de jour en jour plus connus, les étrangers y accourent en foule, la ronde folle des automobiles ralentit, s'arrête ; les excursionnistes font halte, regardent, rêvent... et déjeunent ! S'ils ont reçu un bon accueil, ils reviendront, et ce sera autant de profit pour les habitants.

Certes, tout cela ne va pas sans difficultés. Le développement inouï de l'automobilisme, en ces dernières années, a créé une situation nouvelle, et il faut reconnaître que l'auto n'a pas toujours eu une bonne presse.

Est-ce la faute aux affreux « chauffards, » est-ce mauvaise volonté des habitants gênés dans leur calme habituel ? Toujours est-il que l'automobile, cette reine de la route moderne, a comme ennemis jurés, sans parler des poules et des chiens, — les piétons, les cyclistes, les paysans... et la route elle-même.

Il y avait, en France, en 1880, 37.324 kilomètres de routes nationales. La circulation y était e tout repos ; rouliers et piétons s'y entendaient à merveille, et l'on pouvait s'étendre sur les talus gazonnés sans crainte d'être réveillé par le teuf-teuf émotionnant de quelque cinquante chevaux lancée à toute allure.

Que les temps sont changés ! Il n'y a aujourd'hui guère davantage de routes nationales qu'en 1880 : moins d'un millier de kilomètres en plus, mais le nombre des automobilistes a crû de façon effrayante. On commence à en compter, aujourd'hui en France, 1.672 en 1899, en 1905 il y en avait déjà 29.528 ; en 1908, 37.586 ; en 1909, 44.770... Tout cela, affirme une statistique, équivaut à 400.000 chevaux-vapeurs. — Bigre !

Pendant ce temps, les chevaux, les vrais chevaux en chair et en os, cèdent le pas. En 1899, on recensait à Paris, 93.652 chevaux et 288 automobiles ; en 1905, 84.249 chevaux et 4.067 automobiles ; en 1908, 79.460 chevaux et 7.215 autos... Et la progression ascendante d'une part, descendante de l'autre, s'accentue d'année en année.

Quant aux routes, elles résistent mal à cette orgie de roulage. Le crédit d'entretien, au budget du ministère des Travaux Publics, s'élevait en 1880 à 29 millions ; il est aujourd'hui de 32 millions, soit une augmentation insignifiante, résultat : nos routes, nos belles routes blanches et nettes d'autrefois sont moins bien entretenues. Il y a entre l'auto et la route, une lutte à mort qui se poursuit à toute vitesse, d'un bout à l'autre de la France.

Qui vaincra ?

Avec les automobiles à poids lourds et à bandages rigides, la pression du bandage sur le sol a pour effet de cisailler la chaussée. Avec les automobiles de tourisme, la vitesse de rotation des roues désagrège la route. « Le pneu boit l'obstacle, » a dit un industriel habile en réclame. Rien n'est plus vrai ! Il se produit une sorte de succion de la route, dont il résulte à la longue une abondante poussière fine, très gênante pour la circulation, nuisible même aux cultures environnantes. Petit à petit, l'empierrement étant à nu, les cailloux qui le composent sont arrachés un à un et la route se trouve pour ainsi dire défoncée. On a essayé le goudronnage, le worterminage, le salage, le mouillage des routes : rien n'y fit !

La route alors, pour se défendre, se fit plus dure. Le service des ponts et chaussées résolut de n'employer que des matériaux durs et bien tassés des cailloux bien gemmés... Mais l'auto reprit l'offensive en munissant ses roues « d'antidérapants » en cuir garni de clous !

Si l'on n'y met bon ordre, cette lutte inégale se terminera, il est facile de le prévoir, par la défaite de la route, toujours plus fréquentée, toujours plus maltraitée !

Oui, certes, la France est belle ! De coquettes villégiatures, des séjours heureux attendent promeneurs et touristes à chaque tournant de paysage. Les chemins de fer ont réalisé des prouesses pour y conduire les voyageurs toujours plus vite, toujours plus confortablement, mais il faut aussi que la route se défende, qu'elle soit remise en état de visibilité, cela dût-il coûter quelques sacrifices au budget des Travaux Publics ; qu'elle redevienne enfin, le ruban moelleux et soyeux qui promènera inlassablement ses hôtes à travers ce « Jardin du Monde » qu'est la France, qui leur fera aimer ses beautés et ses souvenirs, et drainera vers ses riants villages, comme un Pactole aux rives ombragées, la troupe généreuse et sans cesse accrue des excursionnistes.

Il y va de la renommée de bon accueil de la France, et aussi de l'une de ses principales sources de richesse.

C. des CORDELIERS.

Propos d'actualité

Armes Prohibées

L'apache est le roi du pavé à toute heure de la nuit et même du jour, virtuose du revolver et du couteau à cran.

On n'a garde de le désarmer, bien au contraire, car un de nos confrères a pu raconter sans être démenti, qu'à Marseille il arrive cette chose extraordinaire, que le Parquet, faisant périodiquement procéder à la vente aux enchères publiques, comme il est de règle administrative, des revolvers, poignards, couteaux catalans, etc., saisis comme pièces à conviction, on [illegible] chose de la sorte, se présentait à la barre des agents qui les reconnaissent bien, pour racheter le couteau, instrument de leur travail, et leur propre revolver où parfois des cartouches sont encore oubliées.

Cependant, il existe, dans l'arsenal de nos lois, une foule de textes prohibant les armes offensives. Le plus ancien est une ordonnance de 1728 : « Ordonnons, y est-il-dit, qu'à l'avenir, toute fabrique, tout commerce, vente, débit, achat, port et usage de poignards, pistolets de poche, épées en bâtons, bâtons à ferrements autres que ceux qui sont ferrés par le bout, et autres armes offensives et secrètes, soient et demeurent pour toujours abolis. » Les contrevenants étaient, pour la première fois déjà, condamnés à six mois de prison et 500 livres d'amende.

Cette interdiction fut plusieurs fois renouvelée, en 1784 notamment. Mais, pendant le cours de la Révolution, on la laissa tomber en désuétude, et ce n'est que l'an XIV, 2 nivôse (23 décembre 1805), que le ministre de la police impériale, Fouché, prend une ordonnance pour arrêter le commerce d'armes offensives, d'un nouveau genre : « Les fusils et pistolets à vent, y est-il prescrit, sont déclarés compris dans les armes offensives dangereuses dont la fabrication, l'usage et le port sont interdits et punis par la loi du 23 mars 1728. »

Le Code pénal, promulgué en 1810, a atténué sensiblement la rigueur de la peine, car son article 314 ne punit plus que d'une amende de 16 à 200 francs, avec confiscation, le port des armes prohibées.

Une ordonnance de police du 1er août 1820 fit entrer dans cette prohibition : « bâtons et parapluies garnis, à l'un ou l'autre bout, d'une armature en fer, acier, plomb ou de quelque espèce que ce soit, pouvant servir d'arme offensive, pénétrante, tranchante ou contondante. »

Un autre texte assez singulier établit plus tard que tout revolver ayant moins de 150 millimètres de longueur, bois et canon compris, doit être classé dans la catégorie des armes dont le port constitue par lui-même un délit relevant de la police correctionnelle. Les revolvers dont les dimensions excèdent 150 millimètres, n'étant pas considérés comme armes de poche [illegible]

Aujourd'hui, à mesure que devient tous les jours plus précaire la sécurité de la rue, nombre de braves gens ne se sentant pas protégés aux heures tardives, ou, par nécessité ou par plaisir, ils rentrent chez eux, prennent l'habitude de se munir d'un revolver. Ils n'en ont pas le droit strictement, mais notre pays étant devenu un véritable coupe-gorge, la loi ne devrait-elle pas s'incliner devant l'excuse de la légitime défense ? En fait de désarmement, que messieurs les apaches commencent, ou qu'on commence par fouiller leurs poches avant de fouiller celles de leurs victimes.

POL HARDUIN.

Lire à la croisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

35 — Feuilleton du Petit Bastiais

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

VII

LE PASSÉ D'UNE INGÉNUE

Albert Varenne eut un geste de stupeur.

— Comment ! Mais vous l'avez mise aux Enfants Assistés ...

La sœur Estelle rectifia avec la douceur angélique dont elle ne se départissait pas :

— C'est-à-dire que j'ai eu l'intention de l'y mettre... Mais, au dernier moment, le cœur m'a manqué... Que voulez-vous ?.. Elle était trop jolie, la mignonne !... Elle vous ressemblait tant !.. Alors, je l'ai gardée !

L'ancien sous-officier restait abasourdi devant ce coup de théâtre inattendu.

— Oh, du moins, continua Mme Maillochu, je l'ai fait élever à la campagne, chez de braves gens qui en ont eu bien soin, soyez tranquille !... Elle jouit d'une très bonne santé !

— Tant mieux pour elle !.. laissa échapper l'excellent père sans trop savoir ce qu'il disait.

— Enfin ! s'écria son interlocutrice, le voilà donc, ce cri du cœur que j'attendais, et elle vibre enfin chez vous, la fibre paternelle ! Je suis sûre que vous allez être enchanté d'embrasser cette enfant là... Mais votre joie n'égalera certainement pas celle de Mme Varenne... C'est si agréable, un marmot tout fait !.. Songez donc !

— Vous tairez-vous ?.. clama Albert furibond.

— Quand vous voudrez, mon bon monsieur Varenne !.. Vous n'avez qu'à y mettre le prix !

L'époux de la veuve Rougeorville était stupéfait. Mais il comprit bientôt qu'il lui serait impossible de se débarrasser de la rusée commère sans heurter délier.

— Comment m'avez-vous retrouvé ? questionna-t-il entre ses dents.

Elle eut un sourire.

— C'était un soir, au café-concert où j'étais allée avec Mme Roquentin, une marchande à la toilette de mes amies qui avait eu des places par un artiste... Vous entrez dans une loge... J'ai dit que je vous connaissais... Alors, Mme Roquentin m'a répondu : « M. Varenne ? Il est en train de dégoter les plus grande couturiers de Paris. » Cela me suffisait, bien que vous ayez prétendu, jadis, à Auteuil, vous appeler M. Demarray.

Il voulut essayer de résister encore :

— Si je vous donnais cet argent, fit il, vous reviendriez certainement à la charge plus tard.

— Oh ! pour ça, non, mon bon monsieur Varenne, je vous le jure sur la tête de votre fille !

— Que voulez-vous faire de cette somme ?

— Je m'établirai confectionneuse, dans un quartier populeux... Ne craignez rien, je ne vous ferai pas concurrence... une demi-douzaine d'ouvrières, cela me suffira... J'ai gâché ma position à cause d'une de ces filles-là... Elles me doivent une revanche !

Le claquement d'une porte qu'on fermait se fit entendre dans la pièce voisine.

— Albert ! cria de loin la voix impérieuse de l'ex-veuve Rougeorville.

— Tenez ! bégaya Varenne, ne voulant pas déchaîner une catastrophe conjugale... Et ne revenez plus !

D'une main fébrouse, il saisit son carnet de chèques et en signa un qu'il tendit à la sage-femme. Mme Maillochu, avec une remarquable prestesse, vérifia la libellé et fit disparaître le précieux papier dans les profondeurs de son rétic-ule. Il était temps.

La porte du cabinet du couturier venait de s'ouvrir, et, sanglée dans une robe de velours rouge qui faisait valoir ses charmes rebondis, l'ancienne chapelière apparaissait.

— Tu était occupé ?.. demanda-t-elle à son mari, rassurée sur le tête-à-tête qu'elle venait de surprendre par l'apparence de la visiteuse.

— Oui, répondit avec aplomb le commerçant... Madame est une confectionneuse qui me faisait ses offres de service.

— Exactement ! confirma Estelle... Et n'oubliez pas mon adresse quand vous aurez besoin de moi, mon cher monsieur Varenne.. Monsieur, madame, à l'avantage !..

Et Mme Maillochu, esquissant pour la dernière fois sa révérence traditionnelle, laissa seuls ensemble le mari et la femme.

VIII

OÙ RIQUET CROIT AVOIR RETROUVÉ SA PETITE SŒUR

Françoise Beaudoin, portie de Paris un enfant à la main, y rentrait avec un autre enfant sur les bras. Le logement de la rue du Terrage n'était ni somptueux, ni vaste, mais il était propre et assez grand pour recevoir la fillette ramenée de Saint-Gratien, puisque l'ouvrière avait pensé jadis y installer, quand elle la ramènerait de nourrice, la pauvre mignonne qui reposait maintenant sous la tombe fleurie du petit cimetière campagnard. Lorsque Mme Beaudoin arriva devant sa demeure, la concierge, qui était sur le seuil de sa loge, eut un grand geste d'étonnement en voyant en lieu aire porter la petite Yvonne qui commençait, la tête sur l'épaule de sa nouvelle « connue », Elle n'eut cependant demander aucune explication, et Françoise, sans en fournir, gravit rapidement ses quatre étages. Sur le palier, une fillette de sept ans, qui sortait de chez ses parents, un panier à la main, s'écria :

— Tiens ! Voilà madame Beaudoin qui a une grossesse !

— Comme tu vois ! répondit l'ouvrière... Mais il ne faut pas que cela te fasse loucher davantage, mam'zelle Lorchon !..

C'était la fille de Beaucornet, un cocher de fiacre, qui demeurait en face de Françoise ; elle devait à un strabisme accentué le surnom peu gracieux sous lequel tout le monde la désignait. Elle ne paraissait d'ailleurs pas s'en affecter, et s'étonnait même quand, au lieu de l'appeler Louchon, on l'appelait Adèle.

— Où que vous l'avez trouvée, votre mioche, dites, mame Beaudoin ?.. questionna-t-elle.

— Cela ne te regarde pas, curieuse !

— Elle est rudement bien nippée ! Et encore la jeune Louchon, avec une lippe d'admiration et d'envie qui ne l'embellit guère.

Puis elle dégringola l'escalier en chantonnant. Françoise avait ouvert sa porte ; elle posa doucement l'enfant sur le lit.

— Maintenant, fit-elle, il s'agit de rattraper le temps perdu. Heureusement que je n'ai pas beaucoup de journées comme ça dans mon existence !.. Sans qu, on mangeait des bonnes !..

LES AGISSEMENTS
de la Compagnie Fraissinet

M. Pascal Bitterlet, représentant de commerce, a adressé à MM. Fraissinet la lettre suivante :

Messieurs Fraissinet et Cie, Armateurs, Marseille.

Messieurs,

Les commerçants de Bastia sont fatigués de vos agissements ; vous vous arrogez tous les droits de par le monopole que vous avez.

Nous recevons les documents et pas de marchandise, cette dernière arrive quelquefois au troisième courrier ou par un supplémentaire.

Inversement, parfois, c'est la marchandise qui débarque dans notre port, sans figurer sur votre manifeste, *sans application*.

Votre agence, malgré l'identité parfaitement établie du destinataire, se refuse à la remettre, faute d'ordre de votre part (textuel).

Je sais, par la teneur de votre connaissement, que vous avez tous les droits, ce n'en est pas moins de l'arbitraire absolu.

Le gouvernement aura le devoir d'intervenir devant de tels abus, si vous ne trouvez pas le moyen de les faire disparaître.

Agréez, Messieurs, mes civilités empressées.

P. BITTERLET.

Bastia, 23 septembre 1910.

Nous félicitons M. Bitterlet d'avoir eu le courage de dire tout haut ce que les autres chargeurs pensent tout bas.

Nous constatons une fois de plus que la Douane ne fait pas son service.

Pourquoi n'inflige-t-elle pas à MM. Fraissinet l'amende de principe ?

Qu'en pense M. Delanney, directeur général des Douanes ?

Causerie Médicale

Les Varices

Les varices constituent une infirmité des plus ennuyeuses, mais qu'avec un peu de précaution il serait possible de rendre bénigne.

Si, à la première apparence de gonflement des veines, on avait la précaution de consulter un médecin, il est probable qu'on parviendrait, avec ses conseils, à enrayer le mal. Mais comme cette affection ne détermine, le plus souvent, ni douleur ni fatigue, on néglige de consulter et on laisse les varices se développer à leur aise.

Chez beaucoup de personnes, cette disposition aux varices est héréditaire ; elle est dans leur tempérament.

Chez d'autres, les varices résultent de la profession qui les oblige à rester debout de longues heures, comme, par exemple, les demoiselles de magasin.

Peu à peu, les veines des jambes gonflent et font relief sous la peau. Ce relief augmente progressivement. les vaisseaux dilatés forment des lacis bleuâtres, avec des nodosités par ci par là. L'affection est alors incurable, sauf par les moyens chirurgicaux. Toutes les drogues préconisées, aussi bien par les médecins que par les empiriques, sont inutiles. La teinture d'hamamélis, comme l'élixir de Virginie, qui a une composition analogue, agissent comme un cautère sur une jambe de bois.

Les chirurgiens isolent la veine malade au dessus et au dessous des nodosités, et réséquent la partie variqueuse en deux coups de ciseaux. Quand les veines de tout un membre sont malades, il va de soi que l'opération est impossible.

En général, on se contente de contenir les varices à l'aide de tissus élastiques. Le bas élastique en tissu souple, léger, constitue un moyen précieux, qui comprime très bien les vaisseaux dilatés tout en laissant à la jambe son modelé, son élégance. Les femmes dont les jambes sont ainsi gantées pour ainsi dire, pourront se retrousser sans rien montrer de défavorable.

Le défaut du bas élastique, souple, mince, élégant, c'est d'être fort cher et de se salir vite.

Les autres bas élastiques sont durs, difficiles à mettre, et il est rare qu'ils ne blessent pas un peu.

Il existe un moyen plus commode, moins coûteux et moins gênant, c'est la bande dite de « Velpeau », en crêpon élastique.

Roulée au lit le matin, autour du pied, de la jambe et de la cuisse s'il le faut, fixée en haut, avec une épingle de nourrice, et déroulée le soir en se couchant, elle constitue le plus agréable des bandages à varices. On ne la sent pas, sa souplesse est parfaite et son prix insignifiant.

La suppression des jarretières et leur remplacement par des jarretelles s'impose, car toute constriction de la jambe gêne la circulation veineuse et suffit à faire naître ou à augmenter les varices. Si, à la suite d'une fatigue, d'une indisposition, d'un choc, les varices devenaient douloureuses, dures, il faudrait immédiatement prendre le lit et appeler le médecin, la chose étant sérieuse.

Une des complications les plus fâcheuses des varices, c'est l'ulcère variqueux, fréquent chez les gens d'un certain âge.

C'est une plaie de vilain aspect, ulcéreuse, n'ayant aucune tendance à la cicatrisation, et creusant de plus en plus les tissus.

Cent moyens ont été préconisés contre cette désagréable complication, et tous sont bons, si le malade consent à s'aliter : vingt à trente jours de lit, de position horizontale, suffisent à guérir les ulcères les plus invétérés ; le pansement le plus simple, tel qu'un morceau de diachylon, est alors efficace.

En résumé, les varices constituent une toute petite infirmité que l'on rend insignifiante si l'on prend les précautions nécessaires.

Docteur VIGENAUD.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BORGO. — Mme Zaltara Françoise n'était rentrée dans son magasin à Loccana, pour y faire sa provision de haricots ; elle constata avec stupéfaction que le sac qui contenait ses légumes avait disparu avec son contenu.

Aucune effraction n'ayant été constatée, procès-verbal a été dressé du fait et plainte portée contre inconnu.

PORTOVECCHIO. — La population de Portovecchio vient de rendre les derniers devoirs à M. Antonin-Paloue Pietri, ravi à l'affection des siens, à l'âge de cinquante-quatre ans.

C'était une figure sympathique, très connue, que celle de M. Antonin-Paloue Pietri s'était attaché à la terre ; il lutta avec courage pour trouver une juste rémunération dans la direction de ses propriétés, et prêcha d'exemple, afin d'entraîner ses voisins et ses amis à introduire dans leurs champs les meilleures méthodes de culture et à abandonner, autant que possible, les anciens procédés qui ne donnaient pas toujours un rendement suffisant.

Son esprit indépendant se pliait beaucoup dans cette vie d'agriculteur, qui n'est pas toujours très agréable, et est, en Corse plus que partout ailleurs, bien délaissée, à cause des difficultés et des déboires dont elle est parsemée, mais qui a aussi ses satisfactions.

M. Antoine Paloue Pietri avait des relations très étendues ; aussi, le jour des obsèques, ses amis sont venus des villages les plus reculés de la région pour rendre un dernier hommage affectueux à sa dépouille mortelle.

La cérémonie religieuse a été lugubrement imposante, puis on s'est rendu au cimetière où a été faite l'inhumation.

Nous présentons à Mme Pietri née Paoli et à ses enfants, à Mme Barbe Pietri, aux familles Paoli, Doulma, Casire, Castelli et Colonna-Ceccari toutes nos condoléances.

ANTISANTI. — Par suite d'un accord survenu entre MM. L. Antoine Marie, et A. Dominique, berger, celui-ci avait pris à cheptel, un troupeau de chèvres composé de 25 têtes, et ce, pendant une période de 6 ans.

A. Dominique tint ses engagements pendant les cinq premières années, ne paya rien la sixième, et, lorsque l'expiration du bail et à cheptel arrive, le 15 août écoulé, il fit dans l'impossibilité de remettre à son propriétaire les 25 chèvres ou leur équivalent en numéraire.

Il en résulte par la gendarmerie, entre les mains de laquelle M. L. A. Marie avait remis une plainte, le berger déclara que s'il n'avait pas remis les 25 chèvres, c'est qu'une épidémie s'était abattue sur son troupeau et l'avait décimé en partie. Il a néanmoins promis de désintéresser M. L. dans un délai maximum de deux mois.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 septembre.

Notre place, réglant son allure sur celle du marché de Londres, témoigne aujourd'hui de dispositions très soutenues. Nombre de valeurs même enregistrent d'importantes plus-values. Le 3 0/0 Français gagne 13 centimes à 97.15. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure à 95.67, le Portugais à 67.87 et le Turc à 92 90. se font remarquer par leurs bonnes tendances. Nos Grandes Institutions de Crédit conservent leur fermeté, comme le Crédit Foncier à 798 et le Crédit Lyonnais à 1.474, qu'accentuent comme le Comptoir National d'Escompte à 841 et la Société Générale à 737.

La Suez est mieux à 5.470. Le groupe traction poursuit son mouvement de hausse. Valeurs métallurgiques et de charbonnages russes hésitantes. Reprise des titres cuprifères. Rio à 1.681.

En Banque, l'action Mines Pedrazzini.

Parmi les valeurs territoriales, la Mossamedes est l'objet de transactions suivies à 21 frs.

C'est à partir du 25 septembre que seront reçues chez MM. Louis Dreyfus et Cie, banquiers à Paris, les demandes de souscription à l'emprunt de l'Etat de Ceara. Ces obligations de 500 frs, sont offertes à 475 frs et sont garanties par toutes les ressources de l'Etat et spécialement par les revenus que produisent les droits et les impôts à l'exportation desquels ont donné en 1909 2.407.500 frs, alors que le service l'emprunt n'exige que 900.000 frs.

Peu de changements en Chemins Français.

OMESSA

Les Obsèques
DE M. AUGUSTIN POLI
Trésorier-Payeur-Général

Précédée par le corbillard recouvert de couronnes, une longue file de voitures où ont pris place les parents et les amis se dirige vers Omessa où doivent avoir lieu les obsèques. Toute la population du village vient au devant du cortège qui arrive à 11 heures.

Le cercueil est placé sur un superbe catafalque, orné de rouleaux et entouré de nombreux cierges. Tous les autels sont illuminés.

Après une messe basse le cortège se déroule lentement jusqu'à la place de l'église où MM. le commandant Santini et Taddei prononcent les discours ci-après :

Discours de M. Santini

Depuis quelque temps le village d'Omessa est très éprouvé et les deuils se succèdent sans interruption ; la mort implacable a été sans pitié en nous ravissant de très chères existences que nous pleurons encore.

Aujourd'hui elle jette dans le deuil le plus profond plusieurs familles et elle plonge dans la consternation la population entière en nous enlevant trop tôt, hélas ! M. Augustin Poli.

La dernière fois que je le vis, à Corte, il caressait le doux rêve de se rendre à Omessa pour y respirer l'air pur dans ce beau et paisible pays qu'il aimait tant. Vaines illusions, espoir déçu, fatale destinée, M. Poli ne devait s'y rendre que trop tôt, pour l'éternel repos, escorté d'une foule de parents et d'amis qui ont tenu à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

Nature droite et loyale, cœur généreux, M. le trésorier-payeur général Poli s'est fait constamment remarquer par son affabilité, par sa franchise et la cordialité de ses relations ; sa caractéristique était de faire le bien, sa porte était constamment ouverte, particulièrement pour les pauvres qui n'y frappaient jamais en vain ; aussi ils garderont de lui un souvenir impérissable, et ce souvenir sera gravé éternellement dans la mémoire de ses nombreux et inconsolables amis.

M. Poli fut aussi un ardent patriote, il donna des preuves indiscutables de son patriotisme en 1870. Dès qu'il apprit que l'étranger avait foulé le sol sacré de la patrie, il se rendit à Omessa, son pays d'origine, fit un pressant appel au patriotisme de ses amis, et sa démarche fut couronnée d'un plein succès ; il se distingua dans les finances et sa très longue et belle carrière fut dignement terminée : en récompense de ses bons et loyaux services, il obtint la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Puissent ces quelques mots qui sont l'expression de ma profonde amitié, adoucir l'immense douleur de sa femme éplorée ainsi que celle de toute la famille de M. le député Adriani.

Cher Monsieur Poli,

Au nom de votre chère femme, au nom de tous vos parents et amis, au nom du Conseil Municipal qui s'honorait de vous compter parmi ses membres, en mon nom personnel,

Adieu, adieu.

Discours de M. Taddei

Messieurs,

Si la douleur publique, qui est le cortège assuré des grandes infortunes, est considérée à juste titre comme le meilleur témoignage rendu à la mémoire des citoyens vertueux, jamais elle ne s'est plus vivement manifestée qu'autour de ce cercueil.

Ce matin, des milliers de personnes suivaient à Corte le char funèbre qui allait emporter à jamais le corps inanimé de M. Augustin Poli.

Aujourd'hui une foule immense est accourue dans son pays natal pour lui dire le dernier adieu.

Ce sont des populations entières qui sont venues prendre le deuil !

Oui, Messieurs, c'est notre arrondissement qui se sent frappé au cœur, c'est notre arrondissement entier qui pleure, c'est en son nom que chacun de nous semble vouloir revendiquer la première place à ces funérailles et faire oublier la douleur d'une famille qui, hier encore, trouvait dans son affectueuse sollicitude les plus consolantes illusions, qui a été presque surprise par un si grand malheur. Malheur, hélas ! devenu depuis longtemps inévitable.

Vous parlerai-je, Messieurs, de M. Augustin Poli.

Des voix éloquentes ont déjà retracé son existence si bien remplie et rendu un solennel hommage à son talent et à ses vertus.

Son ambition — ce besoin des âmes vaillantes et généreuses, ce devoir des intelligences d'élite, — avait obtenu les plus éclatantes satisfactions.

Et, cependant, simple et modeste à l'apogée comme au début de sa carrière, il tenait toujours à honneur de conserver sa place parmi nous.

Jeune encore, après une carrière des plus brillantes, il fut nommé trésorier-payeur général, et peu de temps après, chevalier de la Légion d'honneur.

[illegible] sa plus glorieuse : la conquête du travail qui surmonte les obstacles, du talent qui assure le succès, de la probité qui le consacre, du désintéressement qui l'ennoblit.

Hélas ! ce cœur noble ne bat plus pour personne ! il s'est arrêté ! L'amitié elle-même, ce sentiment qui est un des plus beaux attributs de notre nature, et qui brillait d'un si pur éclat dans le cœur de M. Augustin Poli, l'amitié elle-même s'est éteinte !

Jamais homme n'a compté des amis plus nombreux ! Jamais homme n'a su mieux les conserver, car aucun nuage n'est jamais venu troubler la sérénité de son âme !

Il se donnait tout entier à ceux qui allaient à lui ; pas une main ne s'est ouverte devant sa main qu'il ne l'ait chaleureusement pressée, pas une amitié ou lui a été offerte qu'il n'y ait répondu par le dévouement le plus sincère et le plus absolu.

Chacun de nous aura toujours présente aux yeux, cette fine et sympathique physionomie qui reflétait si bien la vivacité de son esprit et la douceur de son caractère, ce regard limpide et scrutateur qui semblait sonder la pensée de son interlocuteur, ce sourire si bienveillant sous son ironie apparente.

Ses amis savent combien il y avait de dévouement et d'abnégation dans cette âme accessible aux plus généreuses aspirations.

Les confidents de ses secrets intimes pourraient seuls nous dire, s'ils ne l'ignorent pas eux-mêmes, à combien de misères sa main compatissante et prodigue s'est ouverte.

Ces œuvres de la pitié qui se cache, si elles demeurent inconnues ici bas, n'échappent point à l'œil de celui vers lequel elles montent comme un pur encens avec la prière des affligés.

C'est là que M. Poli en a déjà trouvé la récompense.

Un étranger même, un inconnu pouvait être certain de rencontrer auprès de lui un encourageant accueil. Il ne savait pas économiser, et il semblait l'obligé de celui auquel il rendait service.

Nous, ses amis, nous avons pu apprécier l'urbanité de ses rapports, le charme de ses relations, ses sentiments de bonne et sincère amitié.

Jamais, que je sache, on n'a pu rapporter un mot impoli sorti de sa bouche de nature à blesser la susceptibilité la plus chatouilleuse.

Il n'avait pas besoin de s'observer pour cela. Sa bonté naturelle le préservait même des entraînements de son esprit, si caustique pourtant lorsqu'il daffouait les ridicules sans toucher aux personnes.

Qu'en est-il, hélas ! aujourd'hui, de cette belle et riche organisation, de ce vigoureux esprit, de cette vaste intelligence ?

La réponse est là, dans ce cercueil où aboutissent toutes les grandeurs comme toutes les vanités humaines.

Ah ! cher M. Poli, qui eut dit, il y a quelque temps, que vous deviez nous quitter si tôt ; vous étiez si heureux.

Au milieu des êtres que vous chérissez et qui vous entouraient de toutes les sollicitudes de leur tendre affection, vous viviez de votre véritable vie, sans faste, sans ostentation, comme les plus humbles.

Comment ce bonheur s'est-il tout à coup changé en une lente et douloureuse épreuve qui ne devait avoir pour terme que ce fatal dénouement ?

Les desseins de la Providence sont profonds et ses décrets immuables. Ne cherchons pas à les pénétrer.

A-t-elle voulu nous donner un exemple cette épouse selon Dieu, qui comprimant ses souffrances et étouffant ses sanglots, a, pendant ses longues nuits d'insomnie et ses jours sans repos, conservé jusqu'à la dernière heure le courage et la joie du dévouement ?

C'est une sœur existence brisée aujourd'hui.

Et ses neveux, ses chers petits-neveux qu'il aimait tant.

Qui saurait dire la désolation de ce petit ! Pourtant, il reste encore une pensée qui soutient et raffermit l'âme du croyant.

Puisse-t elle adoucir le désespoir de ces pauvres cœurs déchirés !

Et vous, M. le Député, courage ! si votre deuil est grand, grandes sont aussi les responsabilités et grands les devoirs qui vous incombent envers la patrie, envers l'arrondissement de Corte.

Adieu, cher et bien-aimé M. Poli, votre souvenir restera éternellement gravé dans nos cœurs. Nous n'apportons point de consolations à votre famille, sa légitime douleur ne se calmera qu'avec le temps ; mais si notre affection peut lui apporter quelque soulagement, je jure sur votre cercueil que parmi les populations venues de toutes parts, il ne se trouve point un ami qui ait ressenti plus vivement que vos amis d'Omessa les déchirements de notre séparation.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 17° à midi 18 6 + à 6 heures du soir + 18° Maxima + 19·6 Minima + 12 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

Au départ

M. Adolphe Landry, député du Calvi, est parti hier soir par le paquebot de Nice, se rendant à Paris.

Carnet mondain

Nous avons appris avec plaisir le prochain mariage de Mlle Xavière Stretta, la fille aînée de M. Etienne Stretta, ancien secrétaire en chef de la sous-préfecture de Calvi, avec M. Charles Mariani, agent commercial à Tunis.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes fiancés.

Deuil

Jeudi matin le paquebot de Marseille a ramené la dépouille mortelle de M. Jean Pierre Moratti, conseiller général de la Corse, décédé à Paris le mois dernier.

Le cercueil a été déposé dans l'un des hangars de la Cie Fraissinet transformé en chapelle ardente.

Vers midi, la levée du corps a été faite. Le deuil était conduit par MM. Jean-Antoine Moratti-Sebastiani-Porta, Barthélemy Moratti, consul honoraire, Horace Moratti et d'autres parents de Bastia et de Borgo. De belles couronnes ont été placées sur le corbillard qu'escortaient de nombreuses voitures.

Les habitants de Borgo se sont portés en masse, à une assez grande distance du village, à la rencontre du cortège funèbre, et ont accompagné le corps jusqu'au caveau de la famille où a été faite l'inhumation.

Nous renouvelons à MM. Jean-Antoine Moratti-Sebastiani-Porta, Barthélemy Moratti et à leur famille toutes nos condoléances.

Assurances

Voir l'annonce à la 4e page des Compagnies : *Minerve, Confiance-Incendie* et *Confiance-Vie*.

Tout est bien qui finit bien

Ficlu métier que celui de chroniqueur, car le moindre fait-divers, bien que relaté avec le tact et le doigté voulus, occasionne parfois plus de désagrément que les histoires de femmes les plus désagréables. C'est ainsi que, l'autre jour, je commis l'imprudence professionnelle de relater la fugue de deux jeunes gens, qui s'aimaient d'amour tendre. Les intéressés ont cru lire une intention perfide à travers les lignes, pourtant si anodines, que je leur avait dédiées, mais j'atteste que tant de noirceur d'âme n'avait pas inspiré mon entrefilet.

Cette fois, en rendant hommage à l'exacte vérité, nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que cette idylle aura le dénouement qui ne se trouve pas seulement dans les romans, mais dans la vie. Les deux jeunes amoureux seront bientôt unis par les liens indissolubles et sacrés du mariage, et cette union fera le bonheur et des enfants et des parents.

Le père de la demoiselle qui n'est autre, qu'un de nos plus honorables industriels de la Haute-Ville, nous permettra de lui adresser, avec tous nos regrets d'avoir pu lui causer, involontairement de la peine, toutes nos sincères et cordiales félicitations.

Et pour une fois ce sera le cas de dire : Tout est bien qui finit bien.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (en dessus des magasins Orenga), au 1er étage.

Entre femmes

C'est toujours drôle une dispute entre femmes et les nombreuses ménagères qui hier matin à 7 heures et demie, se trouvaient sur la place du marché, ne regretteront pas de s'être levées de bonne heure.

Mesdames R. J. de laquelle on peut dire qu'elle fait, sur la place Saint Nicolas, l'amusement des enfants et la tranquillité des parents, et M. M.-A. revendeuse, se prenait de querelle pour un motif des plus futiles.

Elles s'injurièrent copieusement et ce en des termes tellement dépourvus autant de retenue qu'élevés de ton, que la police intervint et dressa procès-verbal.

LA HERNIE

La Méthode CLAVERIE, de Paris, est la seule universellement adoptée.

Il est bon de rappeler que ce n'est qu'en adoptant les nouveaux Appareils Imperméables et sans ressort (Brevetés S. G. D. G.), de M. A. CLAVERIE, le renommé Spécialiste de Paris, fournisseur des Hôpitaux militaires, de la préfecture de la Seine, des Manufactures de l'Etat, etc., que toutes les personnes atteintes de Hernies, Efforts, Descentes et Déviations utérines, etc.., peuvent obtenir des résultats immédiats et certains.

Aussi tenons-nous à indiquer à nouveau à nos lecteurs et à nos lectrices atteints de ces affections, le passage de M. A. CLAVERIE, dans notre région, et nous ne saurions trop leur conseiller, dans leur intérêt personnel, de profiter des conseils désintéressés de ce savant praticien.

Applications et renseignements gratuits de 9 h. du matin à 5 h. du soir à :

BASTIA, dimanche 25 et lundi 26 septembre, Hôtel de France.

CALVI, mardi 27, Hôtel Colombani.

ILE-ROUSSE, mercredi 28, Hôtel de Giovanni.

CORTE, jeudi 29, Hôtel Paoli.

AJACCIO, vendredi 30 et samedi 1er octobre, Hôtel de France.

Appareils spéciaux perfectionnés de Ad CLAVERIE pour la guérison des varices.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00531

COURSE DE PARIS

22 sept. — 23 sept.

Rentes de 3 0/0 ancien . 97.50 — 97.50

de 3 0/0 amortis . 98.00 — 98 00

ex-coupon

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 23 septembre.

La Commission du Budget s'est réunie aujourd'hui, au Palais Bourbon, sous la présidence de M. Bertaux, pour y reprendre ses travaux.

Elle a examiné dans cette séance tous les chapitres du budget du Ministère de l'intérieur, qui avaient été réservés.

BRUXELLES

Le mariage du prince Victor

Bruxelles, 23 septembre.

Le prince Victor Napoléon quittera lundi Bruxelles, pour se rendre en Angleterre, auprès de l'impératrice Eugénie.

Ce voyage n'a d'autre but que de régler les derniers détails de son mariage avec la princesse Clémentine de Belgique, troisième fille du feu roi Léopold.

Le mariage sera, dit-on, célébré dans la deuxième quinzaine d'octobre.

Les Morts du Jour

Le Baron Galeazzini

Nice, 23 septembre.

M. le baron Galeazzini a succombé aux suites d'une congestion.

Il était âgé de 75 ans.

Les obsèques auront lieu à Bastia.

INTERVIEW de M. Vallé

Paris, 23 septembre.

La rentrée des Chambres étant proche et pour donner à ses lecteurs une idée aussi exacte que possible de l'orientation politique du parti radical, un rédacteur du *Matin* a interviewé M. Vallé, ancien ministre de la Justice, président du Comité exécutif du parti radical, qui lui a fait la déclaration suivante :

« ... Songer à reconstituer le Bloc républicain est une utopie à laquelle il ne faut pas songer. Ce serait pourtant tout profit pour la République, mais les socialistes ne le comprennent pas.

« Malgré cette attitude des socialistes nous sommes assez forts à nous seuls, avec nombreux, assez puissants pour faire les affaires de la République, sans avoir recours à l'appui des groupes de Droite.

« On ne peut rien sans nous ; nous sommes et nous restons la véritable force de la République.

« Nous voulons avant tout défendre l'école laïque qui, quoiqu'on en dise, est toujours menacée.

« Nous serons toujours avec le Ministère qui marchera exclusivement avec la République et fera une politique telle que les partis de Droite ne puissent s'en réclamer.

« Nous conserverons notre liberté avec tout autre Ministère.

« Notre ligne de conduite n'a pas un caractère d'hostilité, elle est simplement d'expectative. »

Conseil des Ministres

Paris, 23 septembre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront, mercredi prochain, à 9 heures du matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

PARIS

POLICIER SUR LA SELLETTE

Paris, 23 septembre.

Aujourd'hui a comparu devant les juges de la 9e chambre, l'inspecteur de police Robert, sous l'inculpation de vol.

On se souvient que le dit policier, qui avait été chargé de conduire à l'infirmerie du dépôt une riche étrangère, atteinte d'aliénation mentale, profita de l'état mental de la malheureuse pour lui voler la somme de 9.000 francs, sur les 25.000 qu'elle avait sur elle.

Arrêté pour ce fait, l'inspecteur Robert fit des aveux complets et, pris de remords, restitua la somme volée.

En égard à son passé sans tache le tribunal, après une brillante plaidoirie de son avocat, a condamné l'inspecteur Robert à deux ans de prison, le minimum de la peine.

REMIREMONT

Exécution Capitale de l'assassin Vancon

Remiremont, 23 septembre.

Ce matin a eu lieu l'exécution capitale du manœuvre Séraphin Vancon, condamné à mort par la Cour d'assises des Vosges, pour crime d'assassinat, ayant le vol pour mobile, commis sur la personne d'un commerçant.

Dès l'aube, le funeste renferment les bois de justice, arrivé hier au soir en gare, se rend sur la place publique où l'exécution doit avoir lieu au lever du jour.

Les aides de Deibler, éclairés par des lanternes qui trouent la nuit d'une lueur falote, procèdent au montage de la sinistre machine dont le couperet fouchoune, à titre d'essai, pour la première fois en tranchant une botte de paille.

Le Réveil

A cinq heures précises le Procureur de la République de Remiremont, le Juge d'instruction, suivi de son greffier et l'avocat du condamné pénètrent dans la cellule de Vancon qui dort d'un profond sommeil.

Le gardien-chef de la prison réveille le condamné qui, à la vue des personnes qui l'encadrent, comprend que le moment de l'expiation est arrivé. Un frisson le parcourt tout entier, mais il se ressaisit immédiatement et c'est sur un ton calme qu'il répond au magistrat qui lui annonce que son pourvoi est rejeté.

— C'est bien, je suis prêt.

La Toilette

M. Deibler et ses aides procèdent à la sordide toilette du condamné qu'on vient de leur livrer.

En quelques minutes l'opération est faite pendant que le condamné fume une cigarette que lui a donnée son avocat.

Justice est faite

Le fourgon quitte la prison sous l'escorte de cinquante gendarmes à cheval et d'agents cyclistes, puis s'arrête à 5 heures 30, devant la guillotine.

Le condamné n'a que quelques pas à faire, et c'est très courageusement qu'il franchit le court espace qui le sépare du sinistre instrument de mort.

Les aides le penchent sur la bascule, le déclic joue.

Justice est faite.

La foule immense a crié « bravo » au moment où le couperet tomba.

On ne signale aucun incident.

Cour d'assises des Vosges

Condamnation à mort d'un parricide

Paris, 23 septembre.

La Cour d'assises d'Epinal a eu à s'occuper, une fois de plus, d'un odieux crime[illegible] contre lequel elle a eu l'indiscutable et nécessaire justice de se montrer sans pitié.

Un sieur Joseph Valentin, de profession équivoque, furieux de ce que sa mère, une pauvre vieille de 70 ans, refusait de lui donner de l'argent, l'étrangla au moyen d'une serviette.

Malgré les efforts de son avocat, qui, au désespoir de cause, avait plaidé l'irresponsabilité ; le jury faisant état de l'énergique réquisitoire de l'organe du Ministère public demandant une condamnation sans pitié, apporta un verdict de culpabilité sans circonstances atténuantes.

Joseph Valentin, assassin de sa mère, a été condamné à la peine de mort.

La Conquête de l'air

GRAVE CHUTE DE L'AVIATEUR MOUTON

Bruxelles, 23 septembre.

L'aviateur Mouton, inventeur d'un planeur aérien, a été aujourd'hui victime d'un grave accident qui met ses jours en danger.

Voulant expérimenter un planeur captif à Braqbe, l'aviateur Mouton s'abbattit sur le sol d'une hauteur de 30 mètres.

Il fut transporté évanoui et en piteux état, dans une clinique, où les chirurgiens jugèrent le cas absolument grave.

BRIGUE

LA TRAVERSÉE DU SIMPLON

Tentative de l'aviateur Chavez

Il se blesse en atterrissant

Brigue, 23 septembre.

Le mauvais temps persistant, qui avait jusqu'ici paralysé les efforts des cinq courageux aviateurs ayant entrepris la traversée des Alpes par la voie aérienne, a cessé aujourd'hui.

Voulant profiter de cette accalmie l'aviateur Chavez prit son vol à une heure, 25 m.

Monté sur monoplan Blériot, il s'éleva rapidement jusqu'à 2 300 mètres d'altitude et à 2 heures 15, ayant franchi heureusement la première étape du parcours, il se disposait à atterrir.

Malheureusement le terrain était des moins propres, l'aviateur coupa l'allumage et voulut atterrir en vol plané.

L'appareil capota, l'aviateur roula sur le sol buttant contre le moteur de son Blériot.

Chavez a eu le fémur brisé.

La blessure est moins grave que ce qu'elle aurait pu être, et vingt jours de repos suffiront à mettre d'aplomb le sympathique et intrépide aviateur.

AIX-EN-PROVENCE

Les Obsèques de M. Guichet

Aix-en Provence, 23 septembre.

Aujourd'hui, au milieu d'un immense concours de population émue et recueillie, ont eu lieu les obsèques de M. Guichet, conseiller général de Martigues, directeur de l'Asile d'aliénés d'Aix, victime du lâche attentat que nous avons relaté.

De nombreux discours ont été prononcés sur la tombe de celui qui fut de son vivant un excellent citoyen, universellement estimé et aimé et un père de famille modèle.

L'inhumation a eu lieu à Châteauneuf-les-Martigues, dans le caveau familial.

L'émotion causée à Aix par ce crime odieux n'est pas encore calmée.

L'assassin est toujours en fuite.

ETAT CIVIL

Naissances.

Penna Marie-Antoinette-Félicité.

Décès.

Acquatella Jean-Félix, 1 an, de Bastia.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

LES INTIMES. — Les membres de cette Société sont priés de vouloir bien se réunir ce soir samedi, à 9 heures et demie très précises, au siège social, où aura lieu le punch d'inauguration de la Société.

Le Président.

AVIS DE DÉCÈS

(SAINTE-MARIE-POGGIO)

M. et Mme Eugène Contri, née Mari ; MM. Louis et Xavier Contri ; M. et Mme Louis Mari et leurs enfants ; Mme et M. Angeli, avocat général, et leur fils ; Mme Veuve Chersia Annociade et sa famille ; M. et Mme Hyacinthe de Montera et sa famille ; Mme Veuve Joseph-Louis de Monteru et sa famille ; MM. Alexandre et Joseph Uberti ;

Les familles Contri Mathieu ; Leonetti Louis ; Filippi Antoine ; Bonaldi Emile ; Veuve Delphine de Prunc ; Veuve Marie Corsi ; Charles-Mathieu Ristori ; Contri Pas al, maire ; Contri Paul-Pierre ; Antoine Noble de Battesti ; Veuve Hélène Franchetti et François Piccinini ;

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mme CONTRI XAVIÈRE-MARIE-JOSÉPHINE

leur fille, sœur, nièce, cousine, décédée à Sainte-Marie-Poggio le 22 septembre 1910, à 2 heures du matin, à l'âge de 32 ans.

L'enterrement aura lieu samedi, 24 courant, à 10 heures du matin, en l'église paroissiale de Sainte-Marie-Poggio.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

MESDAMES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
JOSEPH LUCCHETTI
45, Boulevard Paoli, BASTIA
Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier
CHAUX éminemment hydraulique
CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine
PLATRES Blancs, Rouges et Gris
FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières
Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de Salon, incomparables par leur coloris et dureté.
A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.
Tapisserie et Vitres
Vernis — Couleurs et Pinceaux
Bois de Construction — Planches et Madriers
Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS
Appareils inodores de tous systèmes
MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE GRANDO
Prix de Réclame
Plans et Devis à titre absolument gracieux

LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE
LA CONFIANCE
Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'État
Assurances réalisées : 337 Millions
LA MINERVE
Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de
VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS
Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 28, Bd Paoli, BASTIA

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE
Publication trimestrielle, paraissant aux prix modiques, elle contient tout ce qu'il faut pour permettre à chacun de voyager sûrement et d'habiter sans les ennuis de la recherche de la Corse.
Des tableaux, clairs et concis, donnent les noms de tous les NOTAIRES & GREFFIER des Cts de Navigation, Consuls (3 Ire, Assurances, Bijoutiers, Courtiers-gourmets, etc., Restaurants, Hôtels, etc.
Une CARTE SPÉCIALE (huit ou quatorze couleurs) et une abondante table (sept 7) permettent de se diriger.
Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES renseignent les particularités utiles à connaître de toutes les communes de chacun des départements insulaires.
Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES joignant à une brève description, des localités de très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.
Cet indicateur, parfaitement à chaque édition actualisé, est venu établir une lacune et rendre de grands services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.
PRIX : 30 cent. EN VENTE PARTOUT et chez l'éditeur, H. A. OLLAGNIER, 28, Rue St-Lazare, Paris

Vient de paraître :
L'AGENDA GALLIA
PRATIQUE ELÉGANT SOLIDE
Le Mieux Documenté
Son Format : 15 x 15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer
PRIX : 2 FR. 75
Chez tous les Libraires
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

RHUM FOX-LAND
Grande Marque
200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

Manufacture de Toile et Linge de table
Fabrique de lingerie fine à la main
Chemises, Gilets de flanelle et Caleçons sur mesures
LAINAGES ET SOIERIES HAUTE NOUVEAUTÉ
Ancienne Maison AIMÉ FERRAT, fondée en 1868
CHARLES THERMOZ, Successeur
Maison de Confiance absolue
M. AIMÉ FERRAT est régulièrement en Corse du 5 octobre au 5 mars avec sa superbe collection de lingerie et des modèles les plus nouveaux et les plus variés.
Les Voyageurs se rendent à domicile dans toute la France et à l'Etranger pour les Trousseaux.
Les envois sont faits franco

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Ciments hydrauliques et Chaux, marques de Villeneuve et La Malle
Plâtres gris et blancs. Carreaux-Mosaïques en ciment de Lanier, Salon
Briques et tuiles. — Carreaux. — Tomettes
Fers à planchers, ronds et carrés
FERS A PLANCHER I
Tuyaux en fonte, en grès
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux de Carnoles, à Boulevard de Carnoles, à

CHEVEUX SAUVÉS Poudre Rahp
Le meilleur Cigare à 10 centimes
contredit le CIGARE MATTEI

GRAND BAR SOAVI
CAFE EXPRESS
CHOCOLAT EXPRESS

„Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar.
C'est encore le roi des apéritifs.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. H. MATTEI à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
L. H. MATTEI

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 265 — DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 1910

00532

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont perçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 20 fr. | 10 fr. | 5 fr.
Autres Départ. 22 » | 12 » | 6 »
On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 0 m.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 2.
Fêtes d'Aujourd'hui : Saint Pacifique.
Fête de Demain : Saint Cyprien.

24 SEPTEMBRE

CÉSAR

CONTE DU DIMANCHE

Malgré le nom glorieux dont l'avait affublé, sans doute par antithèse, son légitime propriétaire, *César* n'avait rien d'impérial ou de guerrier

César était l'animal le plus pacifique de la terre, et je dois ajouter, à son honneur, le plus modeste ; et cependant il ne manquait point de qualités et possédait quelques petits talents dont plus d'un d'entre nous se serait enorgueilli.

Artiste jusqu'au bout des sabots, cet âne intelligent et sympathique faisait honneur à sa race ; doué d'un cœur tendre, d'une âme élevée et chaste, il aurait pu servir de modèle à plus d'un citoyen. Sobre comme un capucin, il savait se contenter de peu, pourvu qu'on le régalât de musique.

Mais n'anticipons pas !

M. Couturel, son maître, l'avait acheté tout jeune à un bohémien qui nessait par le village en poussant devant lui une cinquantaine de quadrupèdes, chevaux, mulets, ânes, qu'il se proposait d'aller vendre à la foire d'Alençon.

César, à cette époque, n'était pas beau ; malgré les flancs resserrés, les oreilles basses, tout le poil hérissé, il paraissait très malheureux cependant, il avait sur lui quelque chose de distingué, on ne sait quoi d'aristocratique ; il donnait l'impression d'un grand seigneur tombé dans la panade !

M. Couturel séduit par sa grâce juvénile et touché de sa triste position, en avait offert quatre-vingts francs.

Le marché avait été aussitôt conclu et le petit âne ancyclope, baptisé sur le champ du nom pompeux de *César*, avait pris le chemin de l'écurie du château de Vérigny

Soigneusement lavé, peigné, étrillé, il s'était montré sous un jour nouveau ; et tout de suite, Mme Couturel ayant distingué chez cet animal les signes particuliers qui caractérisent les individus supérieurs, s'était éprise du petit âne, qui devait être attaché à son service personnel.

Mme Couturel qui, depuis peu, avait dépassé la soixantaine, était affligée d'une hydropisie que de nombreuses ponctions n'avaient pu dissiper. Forte en graisse et rhumatisante au surplus, elle se mouvait difficilement, le moindre effort la fatiguait, et c'est à peine, si, appuyée sur le bras de sa femme de chambre, elle pouvait faire le tour de son jardin potager, auquel elle s'intéressait plus particulièrement, parce que, toute sa vie, elle avait été une femme pratique.

M. Couturel, qui se souciait peu de promener dans sa voiture, celle qu'il appelait irrévérencieusement son « matelot », s'était félicité de l'achat de *César* auquel désormais devait incomber la tâche de conduire Mme Couturel soit à la messe, soit au marché, ce qui, osons le dire, n'était pas une sinécure.

Le châtelain, si souvent écrasé, aplati par sa femme dans le fond de son coupé dont les ressorts gémissaient douloureusement, avait poussé comme eux un soupir de soulagement !

Maintenant, du haut du perron, le digne propriétaire, amusé, un tantinet narquois, regardait s'éloigner sa moitié (s'il est permis toutefois d'employer cette expression savoureusement ironique) sa moitié, tassée dans une petite charrette anglaise qu'elle remplissait toute entière et que le courageux *César*, résigné, trainait au petit trot.

Fernel, le facteur, qui voulait passer pour un bel esprit, disait lorsqu'il rencontrait cet étrange équipage, faisant allusion à la disproportion de l'âne et de sa maîtresse : « On dirait une puce savante traînant un éléphant. »

Eléphant ! combien de fois la pauvre Mme Couturel avait-elle entendu ce nom sur son passage ?... Elle en avait au commencement cruellement souffert, parce qu'elle avait une âme poétique, l'amour des choses suaves et immatérielles.

Mme Couturel n'était pas heureuse ; comment voulez vous qu'elle le fut avec une enveloppe aussi grossière et des aspirations si hautes ?

N'ayant pu trouver auprès de son mari — un butor ! — ni auprès d'aucun de ses semblables — des imbéciles ! l'âme sœur qu'elle appelait en vain depuis son enfance épanouie, et déjà grasse, elle s'était jetée à corps perdu dans l'amour des animaux.

Elle avait salué l'arrivée de *César*, ce monsie à longues oreilles, avec une satisfaction non dissimulée ; elle avait lu Buffon, son auteur favori, et se souvenant de la véhémence avec laquelle ce glorieux écrivain avait tonné la réhabilitation de maître Aliboron, elle s'était vouée sans réserves à l'élocution d'un animal, qui, à l'encontre de son mari, vivait d'eau fraîche et de propreté.

Rien ne la mettait plus en colère contre le châtelain que de l'entendre dire, en parlant de quelques gadoleraux :

— Il est bête comme un âne.

La grosse dame s'agitait dans son fauteuil, protestait, avait d'indignation, évoquait les témoignages de Buffon, Voltaire, Sterne, Pluche et de quelques autres, et déclarait que, pour sa part, elle trouvait M. Couturel cent fois plus borné que son âne.

Comment, cet homme qui ne comprenait rien aux arts, et qui rentrait des champs ornithé comme un barbet, avait-il l'audace de traiter avec mépris un animal qui a dépassé en tous points.

Elle rappelait que le savant Ammonius, qui enseignait vers l'an 300 à Alexandrie et qui forma des penseurs comme Origène, Plotin, Alcius et le subtil Porphyre, ne craignit point d'admettre avec eux, dans son école, un âne qui se montra le modèle de tous.

Cet âne, initié aux beautés de la doctrine néoplatonicienne, avait pour la poésie un goût tout particulier ; il préférait imposer silence à son appétit que d'interrompre la déclamation d'un poème. Si les vers étaient de son goût, il manifestait hautement sa satisfaction ; s'ils ne lui plaisaient pas, il semblait toute entière et que le courageux *César*, résigné, trainait au petit trot.

Elle rappelait que le savant Ammonius, qui enseignait vers l'an 300 à Alexandrie et qui forma des penseurs comme Origène, Plotin, Alcius et le subtil Porphyre, ne craignit point d'admettre avec eux, dans son école, un âne qui se montra le modèle de tous.

Cet âne, initié aux beautés de la doctrine néoplatonicienne, avait pour la poésie un goût tout particulier ; il préférait imposer silence à son appétit que d'interrompre la déclamation d'un poème. Si les vers étaient de son goût, il manifestait hautement sa satisfaction ; s'ils ne lui plaisaient pas, il semblait toute entière et que le courageux *César*, résigné, trainait au petit trot.

Fernel, le facteur, qui voulait passer pour un bel esprit, disait lorsqu'il rencontrait cet étrange équipage, faisant allusion à la disproportion de l'âne et de sa maîtresse : « On dirait une puce savante traînant un éléphant. »

Eléphant ! combien de fois la pauvre Mme Couturel avait-elle entendu ce nom sur son passage ?... Elle en avait au commencement cruellement souffert, parce qu'elle avait une âme poétique, l'amour des choses suaves et immatérielles.

Mme Couturel n'était pas heureuse ; comment voulez vous qu'elle le fut avec une enveloppe aussi grossière et des aspirations si hautes ?

N'ayant pu trouver auprès de son mari — un butor ! — ni auprès d'aucun de ses semblables — des imbéciles ! l'âme sœur qu'elle appelait en vain depuis son enfance épanouie, et déjà grasse, elle s'était jetée à corps perdu dans l'amour des animaux.

Elle avait salué l'arrivée de *César*, ce monsie à longues oreilles, avec une satisfaction non dissimulée ; elle avait lu Buffon, son auteur favori, et se souvenant de la véhémence avec laquelle ce glorieux écrivain avait tonné la réhabilitation de maître Aliboron, elle s'était vouée sans réserves à l'élocution d'un animal, qui, à l'encontre de son mari, vivait d'eau fraîche et de propreté.

Rien ne la mettait plus en colère contre le châtelain que de l'entendre dire, en parlant de quelques gadoleraux :

— Il est bête comme un âne.

La grosse dame s'agitait dans son fauteuil, protestait, avait d'indignation, évoquait les témoignages de Buffon, Voltaire, Sterne, Pluche et de quelques autres, et déclarait que, pour sa part, elle trouvait M. Couturel cent fois plus borné que son âne.

Comment, cet homme qui ne comprenait rien aux arts, et qui rentrait des champs orné comme un barbet, avait-il l'audace de traiter avec mépris un animal qui a dépassé en tous points

c'est aller à l'encontre du but syndicaliste et des intérêts des adhérents ;

« Que tout syndicaliste conscient doit considérer les étrennes non comme une aumône, mais comme un dû... ; que le caractère officiel qu'elles revêtent, les rendent immorales et dégradantes ;

« Que faire cesser cet abus et payer raisonnablement les sous-agents établirait un régime de dignité pour ceux-ci et pour l'Etat ;

« ... Pour toutes ces raisons, le Syndicat des sous-agents laisse la population libre à l'égard des facteurs ».

Ces attendus, en apparence contradictoires, constituent une thèse très soutenable. Le Syndicat comprend très bien que les facteurs ne veuillent plus recevoir d'étrennes ; leur sentiment est légitime ; il le conçoit d'autant plus qu'il a provoqué lui-même le dépôt du projet de loi Grousset, tendant au relèvement des traitements et renfermant un article demandant la suppression du service organisé des étrennes.

Mais il s'agit aussi d'assurer la vie des facteurs et de leurs familles ; la suppression des étrennes est impossible jusqu'au jour où le traitement des sous-agents ne sera convenable. C'est pourquoi le Syndicat adresse un appel à la population pour le seconder dans ses efforts tendant au vote définitif de la loi Chastard-Desplas adoptée à la Chambre des Députés le 10 avril 1910.

Et personne ne trouvera que c'est une charge écrasante de donner une juste récompense à nos facteurs qui nous rendent de réels services.

A. A.

Conseil d'arrondissement

Canton
de Prunelli-di-Fiumorbo

Le 18 courant, les électeurs du canton de Prunelli-di-Fiumorbo étaient appelés à élire un conseiller d'arrondissement, en remplacement de M. le docteur Giudicelli, conseiller général, élu.

Trois candidats étaient en présence : M. Archilli, maire d'Isolaccio, qui obtint 487 voix.

M. Colombani, qui réunit 384 suffrages, et M. Antoni, maire de Serra-di-Fiumorbo, qui recueillit 116 voix.

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, le ballottage avait été proclamé, et c'est aujourd'hui que les électeurs du canton sont convoqués à l'effet d'élire leur Conseiller d'Arrondissement.

Nous recevons de M. Antoni le télégramme suivant :

Ghisoniccia, 24 septembre 1910.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Je vous prie de vouloir bien faire connaître par la voie autorisée de votre estimable journal que je retire ma candidature au Conseil d'arrondissement, dans le canton de Prunelli.

Je remercie très vivement les nombreux amis qui ont bien voulu m'honorer de leur sympathie et de leur confiance au premier tour de scrutin.

J'aurais été heureux de consacrer tout mon dévouement aux intérêts de notre cher canton, mais, puisque le scrutin du 18 courant a été favorable à mes concurrents, il est de mon devoir, respectueux de la volonté populaire, de me désister au second tour.

Je convie mes amis à voter librement en faveur de celui des candidats qui leur paraîtra le plus désigné pour défendre utilement le canton de Prunelli et pour accomplir dignement le mandat de conseiller d'arrondissement.

Recevez, etc.

ANTONI,
Maire de Serra-di-Fiumorbo.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 septembre.

La tendance générale reste toujours orientée vers la hausse ; mais sauf, sur les Fonds d'Etats, le marché se contente de consolider les avances précédemment acquises. La Rente Française réalise de nouveaux progrès à 97.37. L'Extérieure passe à 91.80, le Portugais à 68.05, le Serbe à 46.85.

Emprunts russes en notables plus-values à signaler la fermeture du Tore à 92.85. Les Sociétés de Crédit restent très bien disposées. Le Crédit Foncier est soutenu à 707. Le Crédit Lyonnais est ferme à 1.474, le Comptoir National d'Escompte à 842 et la Société Générale à 737.

Sucres calme à 5.470. Les valeurs de transports supportent quelques réalisations. Valeurs d'électricité irrégulières. Bonne tenue des industrielles et métallurgiques russes. Titres coprifères de nouveau en baisse : Rio 1.084.

Dans le compartiment des Mines d'Or Françaises l'action Mines du Simnon donne lieu à un bon courant d'échanges à 144.50.

Les obligations 5 0/0 or de la Cie Générale de Rio de Janeiro, gagnées sur tout l'actif social évalué à 17 millions au premier inventaire, sont demandées à 460 frs.

Chemins Français calmes. Lyon 1.290, Nord 1.070.

LES BLANCS A BASTIA

L'Assistance Publique de Bastia a reçu hier soir à 9 heures, de la Croce Verde de Porto-Ferrajo, le télégramme suivant :

Persistendo ancora tempo cattivissimo impossibilità di effettuare domani progettata gita, segua lettera, saluti fraterni.

BECUCCI,
Présidente Croce Verde.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALENZANA. — Le 19 septembre, vers 4 heures du soir, M. S. Ange-François s'était rendu sur la place de l'Eglise, où il avait rendez-vous avec un propriétaire de l'endroit, avec lequel il devait s'entendre pour la location des pâturages.

En un moment donné, alors que les deux hommes était en train de causer, le nommé A. Jean a assené sur la tête de S. Ange-François un coup de bâton tellement violent qu'il en tomba parterre. A. en profita pour frapper à nouveau S. Ange-François, quand celui-ci était par terre. Les personnes qui se trouvaient là arrêtèrent le bras de l'énergumène.

La gendarmerie prévenue, s'est mise à la poursuite de A., mais celui ci, jugea inutile de l'attendre et court encore

SCOLCA. — M. P. Joseph avait installé sur la place de l'église un jeu de loto ; quatre joueurs y participaient.

Inopinément les gendarmes survinrent et verbalisèrent, conformément à l'article 4758 du code pénal.

Conseil d'arrondissement

de Bastia

Séance du 24 septembre 1910

Le Conseil d'arrondissement, dont la réunion du 19 septembre courant, n'a pas eu lieu, le quorum n'ayant pas été atteint n'a pu ouvrir la 3e partie de la session qui avait été renvoyée à la séance de ce jour, à laquelle 8 conseillers seulement : MM. Angeli, conseiller d'arrondissement de Brando ; Grimaldi, de Vescovato ; Olmeta, de Murato ; Docteur Sari, de Bastia (Terrazzocchia) étaient présents.

S'étaient fait excuser : MM. Ferrali, conseiller d'arrondissement de Corvione ; Greco, d'Oletta ; Luiggi, de Luri ; Pasqualini, de Campile.

La répartition des contributions directes entre les communes de l'arrondissement n'a pu dans ces conditions être établie, et il y sera procédé d'office par les soins de M. le Préfet de la Corse.

Causerie Médicale

L'Art d'être Centenaire

Les centenaires en bonne santé ne sont pas légion sur notre vieille planète. On en cite quelques uns, de temps en temps... Mais combien d'autres, bien avant la centaine, hélas ! traînent misérablement leurs infirmités jusqu'au terme d'une vie devenue mauvaise sur sa fin, sans doute pour qu'on la quitte sans regrets !

Depuis les chercheurs de pierre philosophale jusqu'à nos modernes hygiénistes, les humains se sont évertués en vain à découvrir la Fontaine de Jouvence, le merveilleux sérum de Longue Vie.

Le savant Metchnikoff a prétendu que c'est notre faute si nous ne devenons pas tous centenaires, car il y a, paraît-il, un art de devenir vieux.

Grand bien lui fasse ! Mais je pense que tous ceux qui meurent centenaires ne l'ont pas toujours fait exprès.

Le doux Montaigne, qui enseignait que le secret de la longévité est de ne jamais se faire de bile, mourut à cinquante ans, et Rabelais, le joyeux curé de Meudon, qui prétendait que le mieux était de se dépêcher la rate, a quitté cette vie à 56 ans.

Les métiers ont ils une influence sur la longévité ? On a remarqué que les officiers et les fonctionnaires sédentaires ne deviennent guère vieux. Par contre, la carrière ecclésiastique fournit bon nombre de centenaires. Les travailleurs des villes et des mines vieillissent moins que les travailleurs des champs.

Quelques hommes de science, qui sont morts à un âge avancé, ont bien voulu livrer leur secret. Mais le malheur est qu'ils ne sont guère d'accord entre eux. Buffon, grand seigneur, ami des plaisirs autant que du travail, était sobre et pratiquait tous les sports. Vers soixante ans, il devint frileux ; il chauffa son appartement à une température élevée et resta chaque année six mois de la mauvaise saison sans sortir.

Newton avait soin de fuir toutes les contrariétés de la vie, car elles abrègent l'existence. Fontenelle, qui écrivit un traité du bonheur et mourut centenaire, eut une maladie à l'âge décinquante ans. Il l'attribua à l'excès de café, qu'il supprima presque entièrement pour le restant de ses jours. Voltaire, qui fut malade toute sa vie, vécut cependant jusqu'à quatre-vingt-quatre ans ; il attribuait sa longévité aux exercices physiques qu'il s'imposait quotidiennement.

— Donnez-moi votre secret, disait M. Grévy, octogénaire, à Chevreul, centenaire.

— Boire de l'eau, monsieur le président, répondait le doyen du professorat.

— Diable ! Vous me prévenez un peu tard, dit M. Grévy, qui appréciait assez une vieille bouteille.

Le plus grand nombre, d'ailleurs, ne se gênent pas pour affirmer que c'est en consommant le plus possible du bon jus de la treille qu'ils ont atteint l'âge le plus avancé.

Qui croire ?

Nous répétierons volontiers, en cette occurence, le conseil d'un sage : Fais ce qui te plaît, mais évite d'en trop faire !

Après tout, l'idéal de l'existence est-il de mourir jeune, après avoir usé de toutes les joies, ou de vieillir en se privant de tout ? Epicure penchait pour le premier avis, et Arnauld pour le second.

Le terme final de la vie n'est rien ; ce qui est pénible, c'est la vieillesse sénile et dolente, c'est la mort peu à peu, par lambeaux, ce sont les infirmités, qui sont trop souvent la rançon de la vieillesse.

La vie, a dit un autre, est une scène dont les comédiens doivent savoir se retirer à temps, s'ils ne veulent pas se faire siffler.

L'avis est bon. Chacun est tout disposé à le suivre, mais, dannion for intérieur, il ajoute : Bah ! encore vingt ans !... Encore une année !... Encore un jour !... Et j'en connais diablement qui s'écrieraient volontiers chaque matin, comme Mac Mahon à Malakoff : J'y suis, j'y reste !

Que voulez-vous, la vie, c'est encore le seul endroit où l'on s'amuse !

Docteur VIGNARD.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 18 à midi 19° + à 6 heures du soir + 19. Maxima + 21°5 Minima + 13°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 764 mm., 6 heures du soir, 765 mm.

Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.

l'après-midi, id.

Les vendanges

Les vendanges se poursuivent activement, bien que peu favorisées par le temps, sur les territoires où la grêle n'a pas détruit les vignobles. Les marchands de Nice accaparent toutes les quantités qu'ils peuvent : raisins ou moûts. Ils ont payé à Cervione 27 francs l'hectolitre, à Pietra-di-Verde 30 francs, à Patrimonio 32.50.

Le contingent du Var

Une grande partie du contingent du Var doit être envoyé en Corse, au 63e d'infanterie. Un affectuera à ce régiment les jeunes soldats qui sont nés dans les cinq premiers mois de l'année.

Citation

Le commandant de la compagnie de gendarmerie de la Guadeloupe a cité à l'ordre du jour le maréchal des logis Olmiccia : le 22 février 1910 pendant une grève général à la Guadeloupe, a protégé efficacement l'usine Sainte-Martha, avec un seul gendarme, contre une bande de 600 pillards, armés de sabres et de bâtons, ayant déjà saccagé cinq usines ; a été blessé au bras et n'a pas hésité à faire usage des armes à feu, lorsque son subordonné, grièvement blessé, allait succomber ; trois morts et plusieurs blessés sont restés sur place.

Cambrioleurs d'églises

Ce soir à 8 heures, les nommés Rasori Louis, Tanari Noël, Ghironi Antoine et Parrigi Paul, appartenant tous les quatre à ce monde spécial qui fait le plus bel ornement de la société actuelle, se sont plu à cambrioler la porte de l'église Sainte-Croix.

Après avoir pratiqué une incision dans la porte d'entrée, ils ont enlevé le cambranle et sont entrés dans l'église.

Dans quel but ? Je vous le donne en mille plus un.

Lorsque, entre les poignés vigoureuses du brigadier Ottavi et Poggi Roch, de la sûreté, ils furent amenés devant la magistrat enquêteur, ils déclarèrent qu'ils s'étaient livrés à ce cambriolage, afin de pouvoir, de l'intérieur de l'église, passer du tabac aux vieux copains — les chers potaux de leur cœur — qui font actuellement une cure de repos à la maison d'arrêt, où ils se sont du reste rejoints une heure après.

Se non è vero...

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Morucci, 22, Boulevard Paoli

Entre femmes

Pour avoir hier matin vers neuf heures occasionné un rassemblement que motivait une magistrale prise de g... pardon de bec, C. Angèle et P. Madeleine tous deux revendeuses, connaîtront le charme de passer devant notre distingué juge de paix.

Service vapeurs A. C. Southwell

Départ : Vapeur allemand *Bastia*, à destination de Hambourg, via Catania.

Maladies des Yeux

Nez, Oreilles et Gorge.

Avis. — Le cabinet du docteur Eliachef, médecin oculiste de Paris, est transféré 25, Bd Paoli, 25, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures, pour toutes maladies des yeux, nez, oreilles et larynx.

Pianos et Guitares

M. Elvio Mazzoni, accordeur de pianos, guitares et mandolines, prévient sa nombreuse clientèle qu'il se charge également de toutes les réparations.

S'adresser rue des Terrasses, N° 2 Bastia.

A louer

Jardin d'agrément avec grand verger à dix minutes de la gare de Bastia.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

On demande

On demande des familles, ayant trois filles pouvant travailler, logement, chauffage, éclairage gratuits. Ecrire usine de Valobre à Entraigues (Vaucluse).

A louer

A Louer : Magasin et cave, Impasse Saint-Jean.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

CAFÉ DES GOURMETS
Boulevard Paoli, 23
UN DES PLUS CONFORTABLES DE BASTIA

ETAT CIVIL

Mariages.

Bonifacio Antoine, professeur au Lycée de Bastia, et Pietrantoni Jeanne-Marie-Victoire.

Naissances.

Sturlini Angèle.

Rentrée des Classes

Pensionnat d'Urbalunga

Rentrée : Samedi, 1er octobre

Mlle GIACOMONI a l'honneur d'informer les mères de famille qu'elle va ouvrir une école libre de filles au n° 22, rue de l'Opéra.

La rentrée aura lieu le 3 octobre.

PENSIONNAT DE JEUNES FILLES
Route de Cardo, 7, Bastia
Direction : Mademoiselle PUCCIO
Rentrée : 3 octobre

PENSIONNAT DE Mlle PONZEVERA
La rentrée des classes est fixée au mardi 4 octobre.

Pensionnat « Jeanne d'Arc »

Mlle CARDERA a l'honneur de prévenir les familles qu'elle a transféré son Ecole privée du local qu'elle occupait rue Spinola, n° 2, dans l'ancien Etablissement des Religieuses de Saint-Joseph, Boulevard de Cardo, avec annexion d'un internat et d'un demi-pensionnat.

L'ouverture aura lieu le 1er octobre et la rentrée des classes est fixée au mardi 4.

L'Union

Compagnie Anonyme d'Assurances contre l'Incendie, le Vol et sur la Vie humaine
Fondée en 1828 et 1829
Etablie à Paris, en son Hôtel, Place Vendôme, 9

L'Union Incendie est actuellement, de toutes les Compagnies françaises, celle dont l'encaissement est le plus élevé.

Le total des sommes payés par l'*Union-Incendie*, depuis sa création, s'élève à *Trois cent soixante-dix-huit millions*.

Assurances sur la Vie entière Mixtes, à terme fixe, dotales Rentes viagères

Pour tous renseignements et tarifs, s'adresser au siège de la Compagnie, à Paris, ou à M. PÉRIER, agent principal, 39, Boulevard Paoli, 4 Bastia.

MESDAMES *Si vous êtes inquiètes pour vos époques, écrivez en confiance à G. Lacroix, pharmacien spécialiste à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements.* (7e année).

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes d'Alcool de Menthe de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique, *il assainit l'eau et préserve de la Choléréine, des épidémies.*
SEUL CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX | DIPLOMES | MEDAILLES | DIPLOMES
EXIGER du RICQLÈS

MODERN CORDONNERIE
CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES
Grand choix pour Hommes Dames, Enfants, Fillettes
POLACCI et ROGIALLI
8, Boulevard du Palais, Bastia.

Tous les articles sortant de la *Modern Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles de jour, et à qualité égale à concurrence est imposible.

Pédicure de premier ordre Pour Pensionnaires

Atelier spécial de réparations

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00533

COURSE DE PARIS

23 sept. — 24 sept.

Rentes de 3 0/0 amort. . 97.50 — 97.25
de 3 0/0 amortis . 98.00 — 97.75
ex-coupon

AJACCIO

DRAME PASSIONNEL

Une Jeune Délaissée tue son Amant

Ajaccio, 24 septembre.

Un drame sanglant s'est déroulé ce soir vers quatre heures, sur les quais du port, provoquant dans tout le quartier une bien vive émotion.

Voici les renseignements que nous avons pu nous procurer à ce sujet :

Le nommé Libarelli Frédéric, âgé de 26 ans, qui était embarqué à bord du paquebot *Iberia*, en qualité de marin, vivait maritalement depuis deux ans environ avec la nommée Renno Nanoette, âgée de 22 ans.

A 2 heures et demie, Libarelli quittait le navire, qui était arrivé en matin de Marseille, pour descendre à terre.

A peine débarqué, il fut abordé par un groupe de quatre ou cinq jeunes gens, avec lesquels une légère discussion s'engagea.

Sa maîtresse, Renno Nanette, qui se tenait cachée assez loin du navire pour n'être pas aperçue, surveillait depuis un bon moment les allées et venues de son amant.

Elle profita du moment où la discussion était très vive, pour se diriger vers le groupe où se trouvait son amant et lui tira un coup de revolver, à bout portant.

Le malheureux Libarelli roula sur le sol ; la mort avait été foudroyante.

Toutes les personnes qui se trouvaient sur les quais accoururent pour prodiguer leurs soins à la victime de ce drame passionnel et la transportèrent à la pharmacie Marchi, où le docteur Guérin, mandé en toute hâte, ne put que constater le décès. L'épine dorsale avait été traversée et la balle était sortie par la poitrine.

Un groupe de jeunes gens s'emparèrent de la femme Renno et la conduisirent au poste de police, où le cadavre de son amant fut déposé quelques instants après, en attendant l'arrivée du Parquet.

Les Déclarations de la Meurtrière

Le procureur de la République d'Ajaccio et le juge d'instruction ne tardèrent pas à arriver au poste de police et commencèrent immédiatement leur enquête.

La femme Renno Nanette, qui tenait un enfant dans ses bras, déclara qu'elle avait voulu se venger de son amant qui, l'avait abandonnée pour entretenir des relations avec une de ses amies.

La meurtrière ajouta que Libarelli avait contracté cette liaison pendant qu'elle était enceinte de son enfant, un mois environ avant sa délivrance, et que la séparation devint complète lorsqu'elle mit au monde cet enfant

Elle ajouta encore qu'elle avait, à maintes reprises, adressé des reproches à son amant, en lui parlant de son enfant, qui est à peine âgé de trois mois. Ayant épuisé tous les moyens de conciliation, elle résolut de se venger.

L'interrogatoire terminé, Renno Nannette fut écrouée à la maison d'arrêt.

Quant au cadavre de Libarelli, il fut transporté à son domicile, 30, cours Napoléon.

Ce drame passionnel fait ce soir l'objet de toutes les conversations dans les rues qu'habitaient la meurtrière et sa victime, de même qu'il a été longuement commenté dans toute la ville.

Nouvelles Militaires

Promotion

Paris, 23 septembre.

Le *Journal Officiel* publie un décret aux termes duquel le lieutenant aviateur Sido est promu au grade de capitaine.

Artillerie

Les brigadiers d'artillerie à Bastia, dont les noms suivent sont nommés élèves officiers de réserve et affectés aux régiments ci-après :

au 60e, le brigadier Safole, du 2e régiment d'artillerie de montagne.

au 37e, le brigadier Retal, du même régiment.

La Conquête de l'air

LA TRAVERSÉE DU SIMPLON

La Santé de Chavez

Domodossola, 24 septembre.

L'intrépide aviateur Chavez, qui réussit, le premier, la première étape de Brigue à Milan, par la voie aérienne, et qui se blessa en atterrissant, est dans un état aussi satisfaisant que possible.

La nuit a été tranquille.

Sauf complications bien improbables, le courageux Chavez sera sur pied dans trois semaines.

NICE

Entre Journalistes

COUP DE REVOLVER

Nice, 24 septembre.

Depuis longtemps déjà une violente polémique de presse sévissait entre les deux organes quotidiens paraissant la soir : *La Dépêche de Nice*, et le *Phare du Littoral*, dont le directeur-politique est M. le sénateur Sauvan, maire de Nice.

C'est à la suite de la campagne menée par la *Dépêche* contre l'administration municipale de M. Sauvan que l'irrascibilité des polémis se tourna à l'exaspération.

Aujourd'hui, M. Philippe Renucoli, rédacteur en chef et membre fondateur de la *Dépêche de Nice*, a tiré un coup de revolver sur M. Célestin Caillet, conseiller général, et Président du Conseil d'administration du *Phare du Littoral*. M. Caillet n'a pas été atteint.

M. Renucoli s'est immédiatement mis à la disposition du Parquet.

Cet incident cause une vive émotion à Nice où M. Renucoli, dont le caractère ouvert et très loyal et le talent de journaliste, apprécié même par ses adversaires, était universellement estimé.

Déjà M. Caillet avait été, il y a un an, violemment pris à partie par un périodique, *Le Justicier*, qui le malmenait en tant qu'officier ministériel et dont le différend fut tranché en police correctionnelle.

Le geste de M. Renucoli fait à Nice l'objet de tous les commentaires.

TOULON

TRISTE FIN D'UNE PROMENADE EN MER

Deux Officiers noyés

Toulon, 24 septembre.

Le monde militaire de notre ville est vivement ému par un accident qui vient de coûter la vie à deux d'entre eux, les plus brillants officiers de notre cadre colonial.

Les lieutenants Solères et Martiny, du 4e colonial, étaient partis depuis deux jours faire une partie de pêche en pleine mer.

Ils auraient dû être de retour hier matin. Pendant toute la journée on les attendit anxieusement, puis, les autorités militaires craignant un accident, deux contre-torilleurs furent envoyés à la recherche des deux officiers.

Hélas les craintes n'étaient que trop fondées. Les contre-torpilleurs trouvèrent à quelque distance de Toulon la barque qui s'en allait à la dérive.

Les deux officiers avaient disparu.

Les deux nouvelles victimes de la mer avait d'excellents états de service et leur si tragique disparition a été vivement ressentie par leurs camarades.

NEW-YORK

UN TRAIN dans une rivière

Trente Voyageurs noyés

Paris, 24 septembre.

On télégraphie de New-York qu'un train de voyageurs déraille près de Clayton et tombe dans la rivière.

Une trentaine de voyageurs ont trouvé la mort dans ce terrible accident.

SAINT-DIÉ

Exécution Capitale du Parricide Pierrel

Saint-Dié, 24 septembre.

Ce matin a eu lieu l'exécution capitale du parricide Joseph Pierrel, condamné à mort par la Cour d'assises des Vosges, pour crime commis sur la personne de sa mère infirme, âgée de 83 ans, que ce fils dénaturé tua à coup de pilon.

Le mobile de ce crime immonde fut le vol.

Dès l'aube, le fourgon renfermant la guillotine qui avait fonctionné hier à Remiremont, se rend sur la place publique où l'exécution aura lieu au lever du jour.

Les aides de Deibler, éclairés par des falots qui trouent la nuit d'une lueur lugubre, procèdent au montage de la sinistre machine.

Le Réveil

A quatre heures précises le Procureur de la République de Saint-Dié, le Juge d'instruction, suivi de son greffier et l'avocat du condamné pénètrent dans la cellule de Pierrel qui dort d'un profond sommeil.

Le gardien-chef de la prison réveille le condamné qui, à la vue des personnes qui l'entourent, comprend que le moment de l'expiation est arrivé. Un frisson le parcourt tout entier, mais il se ressaisit immédiatement et c'est sur un ton calme qu'il répond au magistrat qui lui annonce que son pourvoi est rejeté.

— C'est juste.

La Toilette

M. Deibler et ses aides procèdent à la suprême toilette du condamné qu'on vient de leur livrer.

En quelques minutes l'opération est faite et, conformément à la loi, le sinistre criminel marchera pieds nus au supplice, le bourreau couvre la tête de Pierrel d'un sombre drap noir qui lui tombe jusqu'aux épaules. Ce dernier détail de la funèbre toilette est très impressionnant.

Justice est faite

Le fourgon quitte la prison sous l'escorte de cinquante gendarmes à cheval et d'agents cyclistes, puis s'arrête à 4 heures 30, devant la guillotine.

Le condamné descend de voiture. La foule immense voyant cet homme marcher vers la guillotine pieds nus, la tête voilée de noir, soutenu par les deux aides du bourreau, est tellement impressionnée qu'elle en garde un silence profond.

Les aides le poussent sur la bascule, le déclic joue.

Justice est faite.

On ne signale aucun incident.

QUIBERON

M. BRIAND AUX MANŒUVRES NAVALES

Quiberon, 24 septembre.

Au cours du dîner offert par l'amiral Boué de Lapeyrère, ministre de la Marine, aux amiraux et commandants des trois divisions ayant pris part aux manœuvres navales de l'Atlantique, M. Briand, président du Conseil, prononça un vibrant discours patriotique.

Il vanta le courage, l'endurance et l'entraînement des équipages de notre marine et les qualités admirables des chefs qui les commandent.

« Le Gouvernement, ajouta le Président du Conseil, fera son devoir pour permettre à la Marine de faire le sien. »

COUR D'ASSISES DE LA MANCHE

Condamnation d'un assassin aux travaux forcés à perpétuité

Coutances, 24 septembre.

Aujourd'hui, à comparu devant la Cour d'assises de la Manche, le sieur Louis Gouret, accusé d'assassinat sur la personne du baron de Montrand

Après un virulent réquisitoire de l'organe du Ministère public qui demanda la peine capitale, une éloquente plaidoirie de son avocat la Cour condamna, sur verdict affirmatif du jury rendu par les circonstances atténuantes, l'assassin Louis Gouret aux travaux forcés à perpétuité.

Les Morts du Jour

Madame Pasteur

Paris, 24 septembre.

On annonce la mort de Madame Pasteur, la veuve du l'illustre savant.

Mme veuve Pasteur était âgée de 84 ans.

AVIS DE DÉCÈS

M. Alexandre Grassi, secrétaire général honoraire des Alpes-Maritimes ; Mlle Marie Grassi ; M. Philippe Grassi, premier président honoraire de la Cour d'appel d'Aix, et ses enfants ; Mlle Marie-Anne Grassi et M. Raphaël Grassi, juge de paix du canton de San Nicolao,

Ont la douleur de faire part du décès de

MADAME HORTENSE GRASSI
Née MARINETTI

leur épouse, mère, belle-sœur et tante, décédée à Cervione, le 24 septembre courant, muni des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Cervione lundi 26 du courant à 9 heures du matin.

Ecole Supérieure de Commerce
DE MARSEILLE
Reconnue par l'Etat
Sous le patronage
de la Chambre de Commerce
148, rue Paradis

Cours normaux de 1re et 2e année (Section de Commerce général et de la Banque, Section Coloniale, Section de Marine Marchande). L'examen d'entrée en 1re année normale s'ouvrira le *Lundi 3 Octobre*. La liste des inscriptions pour l'admission dans les cours normaux sera close le *Vendredi 30 Septembre*. Les candidats dispensés de l'examen d'entrée par la possession de l'un des diplômes énumérés sur le décret du 30 avril 1908, ne sont pas astreints aux formalités d'inscription). Pendant les vacances, cours de préparation à l'examen d'entrée.

Cours Préparatoire dans lequel les admissions peuvent être prononcées à toute époque de l'année.

Internat annexé à l'Ecole.

Ecole Libre de Commerce recevant des élèves âgés de 12 ans au moins.

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE
COMMISSIONNAIRES
Agréés
par la Cie du Chemin de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanches avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,40 par colis ordinaire et 0,50 par colis à main transportés.

N. B. — L'Agence Bastiaise a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires d'immeubles qu'elle se charge, à titre gracieux, de la location des appartements qui leur seront signalés.





Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour mansarde. Lampe Electrique très pratique.



L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *RADIA.*

En vente chez tous les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

Journal Financier Français

16, Place du Havre, 16

CHARGES DE BOURSE Paiement gratuit de Coupons CONTENTIEUX

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres. S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE

Publication hydrographique trimestrielle, donnant aux prix modiques, une documentation variée sur presque la totalité des renseignements que l'intéressent sur les ressources de la Corse.

Des tableaux, cartes et nouveaux horaires, de tous les SERVICES & DÉPARTS des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Postes, Courriers-postes, etc., couvrant l'île.

Une CARTE SPÉCIALE dont les différentes divisions et les abréviations font valoir la position et la valeur.

Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES renseignent les particularités utiles à connaître de toute région.

Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES indique à une brève description des localités de tous intérêts, renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.

Cet indicateur, particulièrement à consulter, est vendu 30 centimes, net vous procurer des heures de grande surprise à tous ceux qui s'intéressent à sa belle patrie.

PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT et chez l'éditeur, M. A. OLLAGNIER, 5, Rue St-Lazare, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie,

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Vient de paraître :

L'AGENDA GALLIA

PRATIQUE ELÉGANT SOLIDE

Le Mieux Documenté

Son Format : 33×13, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

à 20 centimes la tasse

Savon Le CHAT



Extra Garanti Pur
Production
100.000 Kilogr. par Jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

Pour faire de bons placements

et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. **La Revue de la Bourse et de la Banque** offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.

Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 40, Rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement *un journal à l'essai pendant un mois.* Vous vous rendrez aussitôt compte de la rapidité de ses informations et de la valeur de ses conseils. — ABONNEMENT : 5 Francs par an. ÉTRANGER : 10 Francs.

Cedratine

LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE



Mme L. R. MATTEI
à Bastia (Corse)

LA CEDRATINE

Grande Liqueur de Marque

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GIORGINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

ET

APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 266

LUNDI 26 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Vente divers : 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	6 fr.	12 fr.
Autres Départ.	4 »	8 »	16 »

Union postale, le double. Autres Pays, le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00534

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 0 m.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 2.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Pacifique.

Fête de Demain : Saint Cyprien.

25 SEPTEMBRE

LA LIBERTÉ DU TRAVAIL

C'est un sujet qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, et de cela on ne peut que se réjouir, car des discussions ouvertes dans le public et dans la presse jaillit parfois la solution de maintes questions sociales.

Malheureusement, cette antinomie : droit de grève et droit au travail, a fait couler aussi beaucoup de sang, et c'est contre cela que les honnêtes gens doivent protester de toutes leurs forces.

La question est ardue. Voici un chantier qui occupe mille ouvriers ; 999 ont décidé de faire la grève ; c'est leur droit. Un seul désire continuer à travailler ; c'est encore son *droit, absolu, imprescriptible.* Ceux qui prétendraient l'en priver se sont pas dignes du nom de *citoyens.*

Cela ne devrait pas se discuter, et cependant on discute à perte de vue. On conteste les raisons du « renard. » Il travaille pour nourrir *sa femme,* ses enfants, il travaille parce qu'il a des dettes à payer, il travaille simplement parce que c'est son goût... Non, répond le syndicat : ces raisons n'en sont pas. L'intérêt de la collectivité passe avant l'intérêt individuel, et d'ailleurs, si le « renard » avait fait grève, la collectivité se serait chargée de pourvoir aux besoins de sa famille.

Mais à quoi bon chercher des raisons ? Même si le renard n'avait aucune raison pour travailler quand même, il en a le droit, et cela suffit. Ceux qui prétendent l'en empêcher par la force sont coupables.

Bien, en effet, dans la loi de 1884 ni dans celles subséquentes, n'autorise les camarades syndiqués à exercer le droit draconien qu'ils s'arrogent. En agissant ainsi, en organisant la révolte contre l'autorité patronale et légale, et en obligeant tous les travailleurs à les suivre, ils nient le pouvoir et la loi, ils nient l'Etat et le dépouillent de ses prérogatives. Il y a trop longtemps que nous avons répudié, en France, la formule : « L'Etat, c'est moi ! » de l'autocratie, pour la tolérer maintenant à l'usage des syndicats.

Non, les syndicats n'ont pas été créés dans ce but. Ils ont une mission d'union, de solidarité entre les travailleurs ; ils sont chargés de défendre les intérêts de leurs adeptes, mais ils n'ont point le droit d'obliger par la force, par la persécution, tous les travailleurs à adhérer à leurs décisions de grève.

D'ailleurs, s'il est vrai que l'intérêt collectif doit primer l'intérêt individuel, il est non moins certain que l'intérêt national domine les intérêts des collectivités ou syndicats. Or, en organisant la guerre des classes, en prétendant réduire le patron, l'industriel à l'impuissance, en envoyant la production nationale, le syndicat gréviste accomplit une œuvre néfaste *et antinationale.*

Cependant, les plus intelligents parmi les syndicalistes constatent le paradoxe. Voici, par exemple, le citoyen Pataud, qui s'est écrié, dans un récent discours (à Clermont-Ferrand) : « Quand il y a 999 grévistes et un renard, le gouvernement protège le renard et assomme les grévistes : il devrait, au contraire, pour être logique, emprisonner le renard... »

Etrange erreur ! Comment donc ces messieurs de la C. G. T. entendent-ils la liberté ? Lorsqu'elle les satisfait, ils l'approuvent, lorsqu'elle les gêne, ils la nient. Ce n'est pas là le fait d'hommes raisonnables.

Quelle est donc *cette liberté* qui, sous prétexte de discipline sociale, supprime le libre arbitre et fait des citoyens, qu'elle prétend affranchir, des esclaves d'un mot d'ordre ?

Faut-il raisonner par l'absurde ? Comment ! parce que 999 individus s'habillent en blanc, je n'ai pas le droit, moi millième, de m'habiller en noir ? 999 individus vont au café et commandent une absinthe, je n'ai pas le droit, moi, de boire un verre d'eau ? 999 individus sortent avec un parapluie, je n'ai pas le droit, moi, de prendre une canne ? Allons donc !

— Pardon, répondent les syndicalistes, nous vous obligeons à prendre un parapluie dans votre intérêt ; c'est parce qu'il pleut. — Parbleu ! je le vois bien, mais s'il me plaît à moi de me mouiller ?

J'entends encore dire ceci : Celui qui travaille fait du tort à la cause des grévistes.

Sans doute ! Mais ce tort est licite. Il y a dans une ville 999 boulangers et un marchand de brioches ; celui-ci cause évidemment un préjudice à ses 999 concurrents. Faudra-t-il l'obliger à fermer la boutique ? Cela ne tient pas debout, en vérité.

La liberté de chacun doit s'arrêter à la limite de la *liberté d'autrui.* De même que les grévistes sont libres de travailler ou de faire grève, le travailleur est libre de faire grève ou de travailler. Cela ne souffre aucune exception, et ceux qui se *rendent coupables de ces honteux* exploits que l'on a baptisés « la chasse aux renards » sont des malfaiteurs au sens le plus vil du mot.

Ils sont plus coupables que les moines de l'Inquisition, qui torturaient les hérétiques pour assurer, malgré eux, le salut de leur âme, car, du moins, les moines inquisiteurs avaient l'excuse de vivre en un temps d'ignorance et de fanatisme, tandis que nous avons la prétention de vivre en un temps et en un pays civilisés.

On a donné encore un autre argument. « Il y a, écrit un de nos confrères, contradiction évidente entre l'affirmation du droit individuel au *travail que le Code proclame* intangible, et le fonctionnement logique des Associations professionnelles dont la loi de 1884 consacre l'existence. Ou les syndicats doivent être supprimés, ou leurs décisions doivent être obéies. Telle est l'alternative à laquelle nous condamne le présent état de choses. Et tant que l'on n'aura pas pris parti dans un sens ou dans l'autre, il faudra s'attendre à voir des heurts se produire entre l'intérêt syndical défini par la majorité des membres et l'intérêt privé des ouvriers qui ne veulent pas souscrire à la conception de leurs camarades. »

Ceux qui donnent cet argument paraissent avoir oublié que l'ouvrier est toujours libre de faire partie d'un syndicat ou de n'en point faire partie. Nous n'en sommes pas encore, Dieu merci, au régime du syndicalisme obligatoire, et tout ce que le syndicat peu faire, lorsque l'un de ses membres se refuse à obtempérer à ses décisions, c'est de le rayer de ses cadres et des avantages qu'il pourrait y trouver.

D'une façon bien différente procèdent les chasseurs de renards ! Ils arrêtent un travailleur, ils brisent ses outils, ils l'attachent à un poteau, ils le brutalisent, ils lui dérobent son argent et y prélèvent la somme nécessaire pour l'utilisation du syndicat !

C'est contre des faits de cette nature que le gouvernement a requis *la sévérité des tribunaux. Tous les* amis des travailleurs seront avec lui pour réprouver les excès de la plus honteuse aberration du droit que l'on ait jamais proclamée.

C. des CORDELIERS.

CONFÉRENCES AGRICOLES

Le Professeur départemental d'Agriculture a l'honneur d'informer les intéressés qu'il est à la disposition des cultivateurs qui ont besoin de le consulter.

Il désire entretenir des relations cordiales et suivies avec les diverses Associations agricoles du département.

Toutes les personnes qui s'intéressent au progrès de l'Agriculture peuvent donc s'adresser à lui, à Ajaccio ou à Bastia maintenant, *in istinctement.*

UNE CONFÉRENCE *SUR LA CORSE* à l'Association Ernest Renan

(SUITE).

Telle est cette « lamentation » dont la traduction française donne une idée, pourtant bien imparfaite :

Je fais mon fusain
Quand j'entends grand bruit ;
C'était un coup de fusil
Qui me tonna dans le cœur.
Il me semble que quelqu'un me dit :
« Cours, ton frère meurt. »

Je courus dans la chambre en haut,
Et je poussai précipitamment la porte.
« Je suis frappé au cœur, »
Il dit, et je tombai immédiatement morte...
Je n'étre pas morte alors, moi aussi,
C'est pour moi un récondort.

Je veux mettre des chaussons (d'homme)
Je veux acheter un stylet
Pour montrer ta chemise sanglante... (1)

Pour le venger
Qui veux-tu que ce soit ?
Notre vieille mère, près de mourir ?
Ou la sœur Marie ?
Si Lario n'était pas mort
Sans carnage l'affaire ne finirait pas.

D'une race si grande
Tu ne laisses qu'une sœur,
Sans cousins-germains,
Pauvre, orphelins, sans mari...
« Ma per far a to vindetta

(*Mais, pour te venger, sois tranquille, elle suffit.*)

Ces sentiments sont si profonds chez les Corses, qu'on en retrouve l'écho dans les sentences et les dictons ; par exemple :

« Qui sème des épines ne marche pas déchaussé ; » Perdonà è di cristiano, dimentica è d'un coglione : Pardonner est d'un chrétien, oublier est d'un imbécile ; et sur-

(1) La chemise sanglante d'un homme assassiné était gardée dans une famille comme un souvenir de vengeance ; on la montrait aux parents pour les exciter à punir les meurtriers.

Quelquefois, au lieu de chemise, on gardait des morceaux de papier trempés dans le sang du mort, qu'on remettait aux enfants dès qu'ils étaient d'âge à pouvoir manier un fusil.

---

36 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

VIII

OU RIQUET CROIT AVOIR RETROUVÉ SA PETITE SŒUR

En un tour de main, l'ouvrière avait retiré sa robe et ses bottines, endossé un peignoir et chaussé des pantoufles. Sa table de travail était encombrée d'étoffes. Elle prit l'ouvrage qu'elle avait quitté le matin, et son doigt de fée fleurit bientôt merveille. Malgré l'attention monstrueuse qu'elle apportait à sa tâche, Françoise récapitulait les événements qui s'étaient succédé dans cette journée inoubliable. Elle était arrivée à propos chez Mme Guépard... Sans ça, la mère d'Yvonne était dans une délicate situation ! Livrée à elle-même, Madeleine, tout en faisant les plus louables efforts pour simuler la grande dame, n'aurait pas pu la tirer d'affaire. Enfin, on s'imagine, a fini avait réussi tout de même et obtenu le résultat qu'on souhaitait. Le mari avait eu beau se gendarmer en commençant, il avait bien fallu qu'il avalât l'histoire, très vraisemblable, d'ailleurs, imaginée en collaboration par les deux femmes. Pendant qu'elle vaquait à sa besogne, Françoise, sans tourner la tête, appela :

— Henri !

— M'man !.. répondit le jeune garçon.

— Qu'est-ce que tu fabriques ?.. Je ne t'entends pas !

— Je regarde la petite, m'man !

— Elle dort toujours ?

— Non, elle vient de se réveiller... Elle a les yeux ouverts... Même qu'elle ne pleure pas !.. Comment que ça ne fait ?

— C'est qu'elle a bon caractère !

— Elle est belle, pas, m'man ?

— Oui, elle est très mignonne !

— Elle est plus belle que Loulou ?..

— Je l'écoute ! Elle n'a pas de mal !

Françoise se leva enfin et se dirigea vers Yvonne. L'enfant, quelque peu dépaysée, promenait ses grands yeux bleus à droite et à gauche.

— Man... man... bégaya-t-elle.

Mme Beaudouin répondit tendrement :

— Elle va venir, ma chérie !.. Elle n'est pas perdue !

Et, partageant l'opinion de son fils, l'ouvrière ajouta en embrassant Yvonne :

— C'est vrai qu'elle est jolie comme un chérubin !

— Dis donc, m'man, reprit Henri qui était toujours en extase devant le bébé, elle doit avoir faim...

— Tu as raison... Et puis, tu parles peut-être également pour toi compte...

Le petit garçon qui était très franc, ne nia pas ; la promenade l'avait creusé, et il ferait encore plus honneur à son goûter que les jours ordinaires. Françoise eut vite fait de préparer une panade destinée à Yvonne, et de couper une tartine pour Riquet, sur laquelle elle étala une couche assez épaisse de confiture de groseille. Bientôt, *ce fut l'heure d'aller aux provisions* pour le dîner. Elle envoya Henri les chercher, et se remit avec acharnement à sa besogne. Tout en alignant les points, elle réfléchissait :

— Madeleine ne viendra sûrement pas ce soir reprendre sa nourrissonne... Ce serait imprudent !.. Le mari n'avait plus l'air méchant quand nous sommes parties, mais il ne faut jamais se fier aux hommes, surtout dans ces cas-là !... Si un « vertige » revenait à celui-là, et qu'il retournât à Saint-Gratien, qu'est-ce que Mme Guépard lui dirait lorsqu'il reverrait cet amour-là auprès d'elle ?..

Françoise continuait à coudre. A tailler, à couper avec un prodigieux entrain, tout en poursuivant ses méditations :

— Ça n'empêche pas que la petite va sans doute être forcée de changer de nourrice, après un coup pareil !.. C'est dommage pour Madeleine qui a besoin de gagner sa vie, surtout avec un lascar comme son mari !.. Il est vrai que la maman de l'enfant ne la laissera pas dans la gêne !.. Au fait, en parlant de maman, c'est peut-être elle qui va venir reprendre sa fille... Mme Guépard a dû lui donner mon adresse... Par exemple, je peux être tranquille, aujourd'hui...

— Ce ne sera certainement pas avant demain que cette dame viendra réclamer son bien !

Henri rentra, portant sur l'épaule le filet chargé des différentes commissions dont sa maman l'avait chargé, et dont il s'était très intelligemment acquitté.

— Tu peux aller jouer, dit Mme Beaudouin, après avoir vérifié d'un coup d'œil rapide.

Il répondit doucement :

— J'aime mieux rester auprès de la gosse.

— Tu vas l'ennuyer !

— Oh ! non, m'man... Je ne lui dirai rien !

— Raconte-lui des histoires, au contraire ! Amuse-la !

Le garçonnet se gratta l'oreille. Il se demandait comment il devait s'y prendre. La mission que lui confiait sa mère lui paraissait très difficile, tant il trouvait de différence entre cette petite fille et lui.

— Dis donc, m'man, questionna-t-il assez timidement, pourquoi que tu l'as amenée chez nous ?..

— Te voilà aussi curieux que Loulou, alors ?

— C'est-il qu'elle va remplacer ma petite sœur ?..

— Tais-toi ! répliqua vivement Françoise, les yeux humides. Personne ne remplacera jamais mon Yvonne.

Il poursuivit quand même, et avec une certaine ténacité :

— Alors, pourquoi que tantôt tu m'as dit devant le monde que j'étais le petit frère de celle-ci ?..

— C'est mon affaire ! dit la couturière d'un ton qu'elle croyait péremptoire.

Mais l'enfant ajouta avec une intonation un peu triste :

— Pourtant, m'man, j'ai menti, cet après-midi, chez Mme Guépard... Et toi non plus tu n'as pas dit la vérité...

Françoise eut une crispation :

— Assez !.. Fiche-moi la paix ! répondit-elle de plus en plus embarrassée.

Le bambin bésita un peu. Mais le silence qu'il garda ne fut pas de longue durée, et les mots jaillirent bientôt de ses lèvres ingénues :

— Pourtant, petite mère, tu m'avais toujours dit que c'était si vilain de mentir !..

Elle cria en colère :

— Ah ça ! vas-tu me laisser tranquille, à la fin des fins !... En a-t-il une langue aujourd'hui !.. Ce n'est pas chose qui me regardait !.. Comprends-tu ?..

(*A Suivre.*)

tout cet aphorisme tout corsifiant : Le sang demande le sang (1).

Mesdames, Messieurs,

J'ai un trop profond sentiment de mon incompétence pour me risquer, devant un public averti, à tenter une description de la Corse telle qu'elle est : car quelle description peut-on se flatter d'exprimer exactement une réalité si complexe et si changeante ? Quelle ode, même prodigieuse de lyrisme, n'allrait à chanter dignement ces magiques pouvoirs d'apothéose du soleil, sans qui les apôtres ne feraient que coup'vis font... c'est-à-dire de mauvais vers. A plus forte raison, quelle prose, même colorée d'épithètes aux mille sources, pourrait célébrer, comme il convient, la beauté rude de certains matins, la beauté dorée des midis re-plendissants, ou la beauté rougeâtre et mé-neuliqua des soirs couchants ?... « sans qui les conférenciers ce feraient que de mauvaises conférences. » Certes, la Corse, telle que nous l'avons vue, ne laisse pas d'être très différente de la Corse telle qu'elle est ; mais, si fragmentaire qu'ait été cette sensation diminuée, cette impression affaiblie, ne vaut-il pas mieux l'analyser en toute sonérité, plutôt que de tenter en vain une impossible étude ? Enfin cette méthode a son excuse ; pour chacun de nous, une chose n'est elle pas, telle que nous l'avons vue ? et ne cesse-t-elle pas pour ainsi dire, d'être, dès que nous ne l'avons pas vue ? Je laisse à penser comment elle est déformée, au point d'être détruite, par l'effort obstiné de l'imagination qui s'acharne à se figurer des choses inconnues.

Aussi, ne faudra-t-il pas s'étonner que la statistique soit bannie de cette conférence ; son utilité n'est-elle pas très relative ? Par exemple, le chiffre de la population, qui, pour la Corse, a passé de 163.896 en 1801, à 295.589 en 1901, offre-t-il un intérêt essentiel ? Mais, pour en saisir tout le sens, il faut se livrer au calcul proportionnel du nombre d'habitants et des espaces habités, et ce chiffre de densité suffira-t-il, s'il ne mène à une comparaison de la densité dans les autres départements et dans les autres nations ?

Et quand même on aurait établi par quelle progression le chiffre de 1801 est arrivé à celui de 1901, cette ascension constante (d'après les recensements de 1806, 1821, 1831, 1836, 1856, 1886, etc.) prouverait-elle seulement l'augmentation réelle de la population ou la rigueur plus grande des opérations de recensement ? D'autre part, recensements lointains de quatre ans ; puis, il faudrait noter certaines concentrations, et certains fléchissements, comme de 1896 à 1901, une très sensible augmentation dans les arrondissements de Bastia et de Corte et une sensible diminution dans celui de Calvi. Et que vaut cette constatation si elle n'est complétée par une étude des causes, si j'on n'apprécie l'influence locale des facteurs de concentration industrielle ou d'exode rural ? C'est ainsi que cette simple statistique exigerait comme la synthèse de problèmes (à peine posés et loin d'être résolus), de haute et inaccessible sociologie.

Enfin, que reste-t-il de ces statistiques ? D'abord un chaos de chiffres, qui produisent une pénible et touffue impression d'écrasement et qui ne laissent en définitive que des souvenirs imprécis d'une exactitude fugitive et douteuse. Alors, à quoi bon ? Sans compter que ces données sont courantes, et que, par exemple, pour la période contemporaine, chacun sait qu'il trouvera dans l'*Album graphique de la statistique de la France*, paru en 1907, une interprétation des plus intéressantes et des plus savantes, des résultats du recensement de 1901.

Et pourtant voici quelques chiffres de localisation :

« A 163 km. sud-est de la France, 80 km. ouest de l'Italie, se trouve une île, 183 km. du nord au sud, 83 km. de l'est à l'ouest (sa plus large), 8.722 kmq., ce qui en fait le sixième département de la France par l'étendue et 160e de la France : la Corse, sur l'origine de laquelle circulent quelques légendes mythologiques et étymologiques, en jolies ou pittoresques : selon les uns, la bergère ligurienne Corsa, poursuit dans une barque, un taureau de son troupeau, qui n'est enfui vers la mer ; elle vient atterrir en Corse, où ses parents la rejoignent et se fixent, séduits par la beauté des lieux.

D'autres, à l'imagination plus épique, ne se contentent pas de cette explication romantique de la fascination de la nature, ils ont préféré une idylle plus sentimentale et veulent qu'un compagnon d'Enée, le troyen Corso, débarqué à Carthage, enlève Sora, petite-fille de Didon, et vienne avec elle habiter l'île mystérieuse qui portera leur nom : Corso-Sica, Corsica, Corse.

Enfin, un historien génois, Jérôme de Marinis (1), moins sensible à la touchante universalité de cette explication si « primitive, » propose une solution plus étymologique : Corse vient de « Cor » et « Sica, » « cœur » et « poignard » : le mot réunit dans un singulier symbolisme ce double caractère des habitants « au cœur de fer » et « prompts à recourir aux armes. »

Aujourd'hui, un désir aigu de science fait regarder avec dédain d'aveu légendaires origines et on ne croirait amoindri en ajoutant quelque lis à ces fables ; et puis, les vapeurs de la Compagnie Fraissinet n'évoquent que de très loin la barque rapide de la bergère ligurienne ; le maquis mystérieux, s'il paraît propice à l'intimité qui suit les solennels, ne semble pas très fréquenté par les redoutables descendants du compagnon d'Enée ; enfin, on ne remarque point que la Corse ait un cœur de fer, soit plus prompt qu'un « continental » ou un autre « insulaire » à recourir à ses armes.

(A Suivre).

(1) Cl. Filippi. — « Recueil de Sentences et de Dictons usités en Corse. »

LES AGISSEMENTS de la Compagnie Fraissinet

Courrier en retard

Le paquebot *postal* de la Compagnie Fraissinet, étant arrivé à Ile-Rousse avec *une heure quarante minutes de retard*, les dépêches du Continent n'ont pu être distribuées à Bastia que le samedi 24 courant, à 8 heures du matin, au lieu du vendredi 23, à midi.

Il faut croire que M. le Directeur des Postes, *commissaire du Gouvernement*, se garde bien de signaler ces retards au Ministère des Postes.

Les Infractions au Cahier des Charges

Aux Commissaires du Gouvernement

Nous appelons l'attention des Commissaires du Gouvernement sur l'article 103 du cahier des charges, que nous reproduisons ci-après :

Art. 103. — Il est affiché dans les différents bureaux du concessionnaire et à bord des paquebots dans les salles affectées aux passagers de première, deuxième et troisième classes, et sur le pont, pour les passagers de quatrième classe, des tableaux indiquant :

1° Les itinéraires suivis, les distances en lieues marines d'un point à un autre de la ligne, les jours et heures de départ et d'arrivée ;

2° Le tarif des places et bagages pour les passagers ordinaires et ceux de l'Etat ;

3° Le tarif du fret pour les marchandises, messageries, etc. ;

4° *Le nombre maximum par classe des passagers à embarquer sur chacun des paquebots* ;

5° Le service et la composition des repas ;

6° Les dispositions prises pour l'embarquement et le débarquement à quai des passagers et de leurs bagages ;

7° Le prix des boissons et des alcools vendus par le restaurant du bord.

Il est, en outre, affiché dans chaque cabine et sur le pont une notice indiquant la manière d'utiliser la ceinture de sauvetage.

MM. les Commissaires du Gouvernement auraient dû constater, depuis longtemps, que cette clause du cahier des charges n'est pas observée, comme bien d'autres, par le concessionnaire Fraissinet.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 septembre.

A quelques rares exceptions près, l'ensemble de la cote maintient ses bonnes dispositions précédentes. A Londres, à New-York, la fermeté a également dominé. Notre Rente, poursuivant son mouvement de reprise, finit à 97.45 contre 97.17. Les Etrangères varient peu. L'Extérieure fait 93.77, le Serbe 86.45, le Turc 91.80. Emprunts Russes toujours très voutenus. Au groupe des Sociétés de Crédit, le Crédit Foncier s'est traité à 797. Le Crédit Lyonnais cote 1.475, le Comptoir National d'Escompte 842. Excellente tendance de la Société Générale à 737 : un acompte de 6.25 à valoir sur l'exercice sera payé à partir du 1er octobre prochain.

La Cie de Chemins de Fer du l'Est Central Chilien met actuellement en vente, en France, 25.000 obligations 5 0/0 or, de 500 frs, d'un intérêt annuel de 25 frs au prix de 475 frs. Les gages les plus sérieux sont affectés à la garantie de ces titres qui sont délivrés par la Banque de Rome à Paris.

Suez inchangé à 3.465. Lourdeur des valeurs de traction. Industrielles et métallurgiques russes calmes. Les titres aurifères ont été agités. Rio 1.680.

Parmi les valeurs territoriales, la Mosamedes se négocie aux environs de 21 frs.

L'action du Crédit Foncier de l'Uruguay sera introduite lundi prochain au marché en Banque au comptant, aux environs de 325 frs. La Société succède à une entreprise qui a toujours réparti jusqu'ici 10 0/0 d'intérêt à ses actionnaires.

Les chemins de fer sont sans changements.

SPORT

Le match entre le coureur ajaccien Lucciani et le coureur bastiais Dapelo a eu lieu hier, entre Corte-Bastia et retour.

Dapelo est arrivé premier avec une grande avance.

EXIGEZ LES
GALETTES COSTE
Rondes et Carrées
MARQUE « LE BÉBÉ »

Petite Gazette

Variations Atmosphériques des 22 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 18°
à midi 19° + à 6 heures du soir + 19.
Maxima + 21°5 Minima + 13°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm.
à midi, 764 mm., 6 heures de soir, 765 mm.
Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.
l'après-midi, id.

Carnet mondain

Nous avons appris avec plaisir les fiançailles de Mlle Désirée Costa, la bien charmante fille de M. Costa Paul, agent-voyer principal en retraite, et de Mme Costa, née Pozzinelli, avec M. Sébastien Vaccaro, commis des postes et télégraphes à Monte-Carlo.

Nous adressons aux jeunes fiancés et à leurs familles nos plus sincères félicitations.

Lycée de Bastia

La rentrée aura lieu le dimanche soir, 2 octobre, pour les pensionnaires ; le lundi 3 octobre, à 8 heures et demie du matin pour les externes.

Décès

Le *Petit Niçois* annonce en ces termes la mort du baron Galeazzini :

« On annonce la mort, en son appartement de la rue de France, 27, du baron Galeazzini, une des personnalités les plus sympathiquement connues de la société mondaine de notre ville, beau-père de M. de Mille, le sportsman distingué, membre du Comité des Fêtes.

» Le baron Galeazzini, dont la mort causera parmi nous d'unanimes regrets, était âgé de 76 ans. Ses obsèques seront célébrées samedi. »

Congrès d'Hygiène Sociale

C'est à la fin du mois prochain, du 27 au 30 octobre, que doivent se tenir à Marseille les grandes assises de l'Alliance d'Hygiène Sociale. De nombreuses notabilités parisiennes de monde de la philanthropie, de la mutualité et de l'hygiène s'y donneront rendez-vous à cette occasion. Le Congrès sera présidé par M. Léon Bourgeois, ancien président du Conseil des Ministres. Des communications et des conférences seront faites par MM. Mabilleau, Calmette, Fuster, J. Reinach, etc., sans compter de nombreux travaux d'origine régionale et marseillaise.

A la fin du Congrès sera organisée une excursion en Corse pour laquelle la Cie Fraissinet a bien voulu accorder une réduction de 40 0/0 sur le prix du passage. D'autre part, les congressistes bénéficieront du demi tarif sur les chemins de fer.

La cotisation est fixée à 15 fr. pour les hommes ; 10 pour les dames. Limite d'inscription le 10 octobre.

Pour inscription et demandes de renseignements s'adresser au Dr Ch. Livon, président, 14, rue Poirier ; ou au Dr L. Imbert, 2, Cours du Chapitre, à Marseille.

Consulats

M. Colonna-Cesari, vice-consul à Tarragone, est nommé au vice-consulat de Coni.

Mouvement des passagers

Pendant le mois de juin la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille: 8 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio et Propriano, 4 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 1.086 de Bastia, 1.183 d'Ajaccio et Propriano, 112 de Calvi et Ile-Rousse ; Total, 2.381.

Il a été transporté : de Bastia, 917 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 739 ; de Calvi et Ile-Rousse, 209 ; total, 1.865.

Nouvelles militaires

M. Cristiani, qui vient de satisfaire aux examens de sortie de l'école militaire de l'artillerie et du génie, est promu au grade de sous-lieutenant et affecté au 14e escadron du train des équipages militaires.

Marché aux raisins

L'animation du marché, à Nice, a été plus considérable jeudi dernier que les jours précédents, grâce aux arrivages beaucoup plus importants.

[illegible] arrivée 42 wagons chargés de 242.784 kilos. L'entrée en ville a été de 205.600 kilos.

Les prix sont stationnaires. On cote 32 à 35 francs.

Ecoles publiques

Les dates d'ouverture des écoles publiques de la Corse sont fixées comme il suit :

Ecoles ordinaires : le lundi 3 octobre, à 8 heures du matin.

Ecoles de plage : le lundi 17 octobre, à 8 heures du matin.

Toujours eux !

M. Biasi et sa femme, qui exploitent au Cours Favale un établissement de vins, ont porté plainte à la police contre trois énergumènes qui, trois jours sur huit, couchent en prison et recommencent aitôt après.

Ce sont les nommés et bien connus G..... Antoine, soi disant journalier, âgé de 22 ans ; P. ... Paul, de profession indéfinie, âgé de 22 ans, et T... Noël, sans profession, âgé de 19 ans.

Or donc, tous trois s'étaient rendus dans la cantine de M. Biasi, et, après avoir copieusement fait honneur au petit vin qu'on y débite, furent plus que manifestement ivres.

Ils s'attrapèrent entre eux, se flanquèrent la bonne tripotée des familles, renversèrent la table autour de laquelle quelques minutes avant ils trinquaient allègrement et cassèrent tout ce qu'il y avait dessus.

Le propriétaire de l'endroit, trouvant que la plaisanterie avait dépassé les saines limites, se plaignit à dame police qui, rigide, verbalisa.

Journal de l'Université

Le *Journal de l'Université des Annales* poursuit la publication des admirables conférences faites cet hiver rue Saint-Georges. Au sommaire du dernier numéro : *Les Trois Glorieuses*, par Frédéric Masson ; *Chamfort*, par Jean Richepin ; *le Théâtre à la Cour*, par Nozière ; *Liszt*, par Bourgault-Ducoudray.

La prochaine saison promet d'être encore plus brillante que la dernière. L'enseignement de l'*Université des Annales* fait, maintenant, partie intégrante de l'éducation des jeunes.

En vente partout : 60 centimes.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, toute la journée de consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (en dessous des magasins Orengo), au 1er étage.

Objet perdu

Il a été perdu, hier, sur la Place St-Nicolas, une chaîne tour de cou en or avec médaille de même métal, portant les initiales H. P., et une petite main en corail montée en or.

La rapporter, contre récompense, chez M. Pelletier, 16, Bd Paoli.

Important

Le type « ace » dans les Rhums comme dans les Champagnes exige la qualité et la vieillesse. *LE RHUM GRANDS MORNES DE GET FRÈRES* revêt toutes ces perfections : il est sec, pur, authentique et vieux.

(Avis des sommités médicales).

Avis

M. Augustin Lazarotti, professeur au lycée, et Madame, reprendront à partir du 1er octobre leurs leçons de solfège, piano et harmonie.

Pour renseignements, s'adresser au lycée, tous les jours, de 3 à 4 heures.

A louer

A Louer : Magasin et cave, Impasse Saint-Jean.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Rentrée des Classes

Pensionnat d'Orbalunga
Rentrée : Samedi, 1er octobre

Mlle GIACOMONI a l'honneur d'informer les mères de famille qu'elle va ouvrir une école libre de filles au n° 24, rue de l'Opéra.

La rentrée aura lieu le 5 octobre.

PENSIONNAT DE JEUNES FILLES
Route de Cardo, 7, Bastia
Directrice : Mademoiselle PUCCIO
Rentrée : 3 octobre

PENSIONNAT DE Mlle PONZEVERA
La rentrée des classes est fixée au mardi 4 octobre.

Pensionnat « Jeanne d'Arc »

Mlle CARDERA a l'honneur de prévenir les familles qu'elle a transféré son Ecole privée du local qu'elle occupait rue Spinola, n° 2, dans l'ancien Etablissement des Religieuses de Saint-Joseph, Boulevard de Cardo, avec annexion d'un internat et d'un demi-pensionnat.

L'ouverture aura lieu le 1er octobre et la rentrée des classes est fixée au mardi 4.

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE
COMMISSIONNAIRES
Agréés
par la Cie des Chemins de fer Départementaux

Bureau : 6, rue de la Gare, et 12, rue Napoléon (au dépôt des *Sous de Vichy et Vals*).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

Avis important. — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,50 par colis ordinaire et 0,50 par colis à main transportés.

N. B. — L'Agence Bastiaise a l'honneur d'informer Messieurs les propriétaires d'immeubles qu'elle se charge, à titre gratuit, de la location des appartements qui leur seront signalés.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00535

ANGOULÊME

L'ESPIONNAGE

Vol d'une culasse du 75

Angoulême, 25 septembre.

Les autorités militaires sont saisies d'une criminelle tentative d'espionnage qui s'est produite au moment du départ de la classe.

Ce jour-là, un garde d'écurie, du 34e régiment d'artillerie, remarqua que l'un des hommes libérables, avait quitté le quartier en emportant un paquet qui renfermait un objet dont la forme lui sembla particulière.

Prix d'une idée subite, il informa ses chefs de la constatation qu'il avait faite, et ceux-ci passèrent immédiatement une revue du matériel.

Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que la culasse d'un canon de 75 avait disparu.

D'actives recherches furent effectuées, et l'on finit par découvrir la pièce dérobée qui était cachée sous un tas d'herbe, à peu de distance de la caserne.

Malgré une active et minutieuse enquête, le coupable n'a pu encore être découvert.

SABOTAGE DE FILS TÉLÉGRAPHIQUES

Paris, 25 septembre.

Un odieux acte de sabotage a été commis sur la ligne du P. L. M.

Dix mats fils télégraphiques, actionnant les signaux de la voie ferrée, ont été coupés pendant la nuit, non loin de la gare de Charenton.

Vingt-et-un autres fils, appartenant au réseau de l'Etat, ont également été coupés au même endroit.

Les auteurs de ce sabotage sont activement recherchés.

MARSEILLE

La Fièvre Typhoïde au 9e HUSSARDS

Marseille, 25 septembre.

Une violente épidémie de fièvre typhoïde s'est déclarée à la caserne du 9e hussards, à Mempenti, et a pris de suite des proportions inquiétantes.

En une seule journée, trente cavaliers ont été admis d'urgence à l'hôpital militaire.

L'autorité militaire s'est empressée de prendre les mesures prescrites.

EN BELGIQUE

Les Ediles Parisiens à Bruxelles

Bruxelles, 25 septembre.

Les cinquante trois conseillers municipaux, composant la délégation de la Ville de Paris, ont fait aujourd'hui, une visite à l'Exposition Internationale de Bruxelles.

La plupart des sections que le récent incendie avait en partie détruites, ont été rapidement reconstituées, et les édiles parisiens purent ainsi admirer les merveilles qui y sont rassemblées.

Les conseillers municipaux de Paris visitèrent longuement la section Française, dont ils félicitèrent vivement les exposants.

Un lunch fut servi dans le grand salon de la Section Centrale.

Hier soir, les édiles parisiens ont assisté à une représentation de gala à la Monnaie, avec Caruso, Amato, et Mmes Alda et Alten.

Au cours de la représentation, le Président du Conseil municipal de Paris et les membres du bureau sont allés présenter leurs hommages aux Souverains Belges.

La Conquête de l'air

CHARTRES

DEUX NOUVEAUX MARTYRS *DE L'AVIATION*

Chartres, 25 septembre.

Un fort pénible accident vient d'ajouter deux noms au martyrologe déjà bien long de la conquête de l'air.

L'aviateur Paillot effectuait, sur biplan Voisin, un vol avec un passager, M. Lefèvre, lorsque, à une hauteur de 20 mètres, sur la route d'Orléans, l'appareil fit panache et tomba lourdement sur le sol.

L'aviateur Paillot, qui avait la poitrine défoncée par le moteur, est mort sur le coup.

Le passager, M. Lefèvre, est très grièvement blessé.

La population des environs s'est empressée d'accourir au secours de ces nobles victimes de l'aviation.

MOURMELON

CHUTE GRAVE d'un Officier aviateur

Mourmelon, 25 septembre.

Pilotant un monoplan Blériot, le lieutenant Vuillerme faisait un vol d'essai sur le champ d'aviation de Mourmelon-le-Grand.

Malheureusement son appareil n'était pas au point, et l'aviateur fit, d'une hauteur de dix mètres, une chute des plus graves.

Le lieutenant Vuillerme est très grièvement blessé ; son état inspire de vives inquiétudes à ses camarades.

LE RAID PARIS-BRUXELLES

Tentative malheureuse

Paris, 25 septembre.

Les deux aviateurs Mahieu et Lorédan ont tenté ce matin le raid Paris-Bruxelles, emportant avec eux deux passagers.

Ces deux aviateurs devaient aller miner, par la voie aérienne, la délégation du Conseil municipal de Paris, actuellement en visite officielle à Bruxelles.

L'aviateur Mahieu s'envola, mais, quelques rafales s'étant produite à son appareil, il fut contraint d'atterrir quelques minutes après sur la pelouse de Bagatelle.

Les réparations effectuées, Mahieu voulut repartir, mais, au moment de s'élever, un chien hurla malencontreusement l'hélice de l'appareil qui se brisa.

Ce nouvel accident mit Mahieu dans l'impossibilité de tenter l'épreuve.

L'aviateur Loridan ne fut pas plus heureux.

Il avait pris son vol très normalement du champ d'aviation d'Issy-les-Moulineaux, et il fait rapidement vers l'Est, dans la direction de la Belgique, lorsque l'essence lui manqua tout d'un coup.

L'appareil tomba sur un arbre, non loin de Saint Quentin.

L'aviateur et son passager eurent l'heureuse fortune de s'en tirer indemnes, mais, par suite de graves avaries survenues à l'aéroplane, le raid Paris-Bruxelles ne put être accompli.

LA TRAVERSÉE DU SIMPLON

Le prix de l'épreuve accordé à Chavez

Domodossola, 25 septembre.

Le comité d'aviation, organisateur de l'épreuve de la traversée du Simplon, a décidé d'accorder à l'aviateur Chavez, le prix de 50.000 francs.

Ce comité joindra un souvenir artistique au prix en espèces, attribué à l'intrépide homme-volant, dont l'état de santé est de plus en plus rassurant.

EN ITALIE

La Gastro-Entérite à Naples

Rome, 25 septembre.

Une épidémie de gastro-entérite s'est déclarée à Naples et y fait des ravages foudroyants.

C'est deux cas ont été relevés, dont 67 mortels.

La population est affolée.

Terrible Cyclone

La province de Rimini dévastée

Paris, 25 septembre.

Plusieurs journaux annoncent qu'un terrible cyclone se serait abattu sur la province de Rimini.

La région aurait été en grande partie dévastée.

La mer est absolument démontée.

La ville de Bologne aurait eu beaucoup à souffrir du formidable fléau.

Plusieurs maisons se seraient écroulées, ensevelissant les habitants sous les décombres.

On parle d'un nombre assez important de blessés.

Le fleuve Marochia aurait débordé, inondant les campagnes environnantes.

Les dégâts seraient immenses, et les dégâts évalués à plusieurs millions.

EN RUSSIE

Catastrophe de Chemin de fer

Collision entre deux trains

30 morts. — 86 blessés

Saint Pétersbourg, 25 septembre.

Une terrible catastrophe de chemin de fer s'est produite sur la ligne Vladivostok-Caucase.

Un train de marchandises était arrêté en gare de Rostov-sur-le-Don, lorsqu'un train de voyageurs vint se précipiter comme une rafale sur le train.

La collision fut affreuse ; les vitres des portières volèrent en éclats ; les voitures s'émiettèrent. Faible serait le nombre des rescapés.

On parle, en effet, d'une trentaine de morts et de 86 blessés.

AVIS DE DÉCÈS

M. Dominique Ventimila, entrepreneur de peinture, Mme Ventimila, née Santucci, et leurs enfants ; Mme Vve Santucci ; M. et Mme Jean-Baptiste Ventimila et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur petit ange

AUGUSTIN VENTIMILA

leurs fils, frère, petit-fils, neveu et cousin, décédé à Bastia, le 25 courant, à l'âge de 6 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui lundi, 26 septembre, à 4 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Paoli, 23.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

(CERVIONE)

M. Alexandre Grassi, secrétaire général honoraire des Alpes-Maritimes ; Mlle Marie Grassi ; M. Philippe Grassi, premier président honoraire de la Cour d'appel d'Aix, et ses enfants ; Mlle Marie-Anne Grassi et M. Raphaël Grassi, juge de paix du canton de San Nicolao,

Ont la douleur de faire part du décès de

MADAME HORTENSE GRASSI
Née MARINETTI

leur épouse, mère, belle-sœur et tante, décédée à Cervione, le 24 septembre courant, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Cervione, lundi, 26 du courant, à 9 heures du matin.

Imprimerie Commerciale
Cyrnos

Société anonyme en formation, au capital de 25.000 francs, divisé en 250 actions de 100 francs chacune. Payables :

25 francs en souscrivant.
50 francs à la répartition.
25 francs dans les conditions indiquées aux statuts.

100 francs.

Les souscriptions sont reçues à Ajaccio :
1° En l'étude de Me Godde, notaire à Ajaccio,
2° Et à la Société de Banque et de Commerce (ancienne banque Bozo-Costa).

Essences et Pétroles

Pétrole Baffini d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.
Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.
Pétrole de Sureté, marque *Fédération*, en bidonnets de 5 litres.
Naphtacycle, essence spéciale pour automobiles.
Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.

Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie Générale des Pétroles — Agence 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

Très Prochainement
Ouverture
des Ateliers de Photographie
J. MORETTI
Successeur de Paccioni
Boulevard Saint-Angelo
en face le Petit Lycée
près du Palais de Justice
BASTIA

Tuilerie et Briqueterie
MÉCANIQUE
USINES à FRANCARDO
F. CHARDON et Cie

Tuiles plates et rondes résistant à la gelée et à l'air salin
Briques creuses, pleines et pressées
Briques à plancher pour fers à I
Cairons et Murettes, grandes briques creuses de 0,50 × 0,15 × 0,15 m. 0,40 × 0,20 × 0,35, spécialement recommandées pour constructions rapides et économiques.

Fabrique de Carreaux en ciment comprimé, uni et à dessins, pour carrelages décoratifs et à bon marché des vestibules, appartements, magasins, églises, etc.
Envoi sur demande d'échantillons et prix
POUR LA CHAUX GRASSE SUPÉRIEURE

Scierie Mécanique de Bois
Planchers, Lambris, Charpentes, Liteaux, Lattes
Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
FERS et Aciers de toutes catégories, Zinc, Plomb, Tuyaux, Gouttières
Matériaux de construction de toutes sortes
Prix et qualité défiant toute concurrence
Magasins de vente : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse.

Un Ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

RHUM GRANDS MORNES



MARQUE MONDIALE de GET Frères des célèbres inventeurs du PIPPERMINT.
Le RHUM GRANDS MORNES se vend avec garantie d'origine de l'ETAT et se recommande au corps médical tout entier pour sa finesse et sa vieillesse.
Maison fondée en 1796

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL
Transport direct entre Bastia et les ports du Nord

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA



Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour maisonnette, Lampe Electrique très pratique.

L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *RADIA*.

En vente chez tous les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

Journal Financier Français

16, Place du Havre, 16

ORDRES DE BOURSE — Paiement gratuit de Coupons — RENSEIGNEMENTS

RHUM **FOX-LAND**

Grande Marque

200 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres. S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Voyons au poteau et au gré.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie.

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE

Publication d'renseignements rectifiés, insérés sous petit modèle, une documentation variée qui permet de renseigner complètement et d'intéressant sous les visiteurs ou les habitants de la Corse.

Des tableaux, mis et souvent augmentés, de tous les HORAIRES & SERVICES des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Courriers-postes, etc., concernant l'île.

Une CARTE SPÉCIALE dont les indications diverses et très abondantes nous valoir la précision et la clarté.

Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES renseignant les particularités utiles à connaître de notre département insulaire.

Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES indiquant à une lettre descriptive des localités de très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.

Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition ultérieure, est vous rendre une lecture et service de grands services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.

PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT et chez l'éditeur : M. A. CLARIS, 42, Rue St-Lazare, Paris

Vient de paraître :

L'AGENDA GALLIA

PRATIQUE ELÉGANT SOLIDE

Le Mieux Documenté

Son Format : 35×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : P.A.R.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

à 20 centimes la tasse

Savon Le CHAT

Extra Garanti Pur *Production* 100.000 Kilogr. par Jour

La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale

Pour faire de bons placements

et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. **La Revue de la Bourse et de la Banque** offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.

Demandez un Spécimen de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, *49, rue de la Victoire, Paris, qui vous enverra gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez exactement compte de la rapidité de ses informations et de la valeur de ses conseils.* — ABONNEMENT : 5 francs par an. ÉTRANGER : 10 francs.

Cedraline

LA PLUS EXQUISE LA PLUS DÉLICIEUSE LIQUEUR DE MARQUE

Mme L. N. MATTEI à Bastia (Corse)

Le Directeur-gérant J. B. OLLAGNIER

Vins Étrangers

LA CEDRATINE

Grande Liqueur de Marque

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT Pour BASTIA et CORTE M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

ET

APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 267 — MARDI 27 SEPTEMBRE 1910

00536

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	20 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	24 »

Union postale, un an : Prix le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LE CALENDRIER

Soleil (heure nationale)

Lever, 5 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 0 m.

Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 2.

Fête d'Aujourd'hui : Sts Côme et Damien.

Fête de Demain : Saint Venceslas

26 SEPTEMBRE

Le Pain cher

Le mauvais temps persistant, dont nous avons eu à souffrir depuis le début de l'année, nous menace maintenant des plus désastreuses conséquences au point de vue économique.

Les pluies continuelles qui se sont abattues sur presque toutes les régions du territoire ét l'abaissement de la température ont gravement compromis la récolte des céréales. Les grains sont de moins bonne qualité et la moisson moins abondante que dans une année normale.

En ce qui concerne le blé, ce produit essentiel et qui sert de base à l'alimentation do plus grand nombre, les renseignements recueillis par le ministère de l'Agriculture font malheureusement craindre que la récolte soit inférieure d'un tiers ou d'un quart à la récolte de 1906. Le déficit prévu variera de trente à quarante millions d'hectolitres.

Cette diminution dans la production du blé survient de façon d'autant plus sensible que l'année n'a pas été moins mauvaise pour les autres produits. Les fruits sont rares, il y a pénurie de légumes : les pommes de terre qui, après le pain, constituent la nourriture essentielle du pauvre, ont été très atteintes par l'humidité.

Les nouvelles qui viennent des régions viticoles ne sont pas plus rassurantes. Ici également on prévoit un déficit considérable dans la vendange. Le prix des denrées augmente donc chaque jour à tel point que les restaurateurs et marchands de vins parisiens viennent d'avertir leur clientèle qu'ils se trouvaient eux aussi dans l'obligation d'augmenter leurs prix.

De leur côté, les ménagères qui s'approvisionnent au marché se plaignent du renchérissement de tous les objets de consommation : un sou de plus pour ceci, un sou de plus pour cela, voilà ce qui est fort préjudiciable aux petites bourses. Celles-ci souffriront davantage encore si la hausse des prix, qui a jusqu'ici surtout porté sur les fruits et les légumes, s'étend à l'aliment indispensable qu'est le pain. On peut, en effet, se priver de vin, on peut supprimer de son ordinaire un plat de légumes ou de fruits, mais on pourrait difficilement se passer de pain.

Si le prix du pain venait à s'élever outre mesure, ce serait la misère menaçant beaucoup de foyers d'ouvriers.

Cette situation n'a pas été sans préoccuper l'attention du monde politique.

Le groupe socialiste du Parlement aurait, paraît-il, l'intention de demander au gouvernement d'abaisser les barrières douanières, c'est-à-dire, en la circonstance, de lever les droits sur les blés étrangers. Peut-être faudra-t-il en arriver à cette mesure, mais, à notre avis, on ne devra pas s'y résoudre avant d'avoir épuisé tous les autres moyens de remédier au mal.

Sans doute, nous n'en disconvenons pas, la situation est grave, mais il convient de ne pas l'exagérer.

Car si le mauvais temps a causé un déficit dans la récolte, la spéculation a tiré parti de cette crise pour provoquer une hausse exagérée des cours. La manœuvre n'a rien qui puisse étonner ceux qui sont familiers avec les usages de la Bourse : les personnes bien informées vont même jusqu'à désigner certains gros spéculateurs qui, pour maintenir la hausse, gardent en réserve d'énormes quantités de grains.

Ces agissements tombent sous le coup de la loi qui interdit les accaparements. Aussi, le gouvernement devra-t-il ordonner une instruction sur les faits signalés, et s'il est besoin, poursuivre les coupables.

On a de sérieuses raisons de croire que la mise sur le marché des blés qui avaient été retirés de la circulation, amènerait une baisse des cours.

Si cette mesure n'était pas suffisante, il faudrait bien, sinon supprimer, tout au moins abaisser temporairement le droit de douane de sept francs sur les blés étrangers. Mais, nous le répétons, c'est là un remède extrême. Cette décision, qui favoriserait les intérêts de la grande masse des consommateurs, serait des plus préjudiciables à l'agriculture française qui n'a été sauvée, il y a vingt ans, de la ruine, que grâce aux droits protecteurs.

Il convient donc que les pouvoirs publics observent la plus grande circonspection. Dans l'intérêt de la consommation française, on doit éviter à tout prix qu'elle devienne tributaire de la production étrangère. C'est ce qui ne manquerait pas de se produire, si pour satisfaire à des exigences inconsidérées, on laissait péricliter l'agriculture française en la livrant sans défense à la concurrence étrangère.

Ne l'oublions pas : l'agriculture est encore, comme du temps de Sully, une des mamelles de la France. Quand on veut sauver le nourrisson, il est souvent bon de savoir d'abord sauver la nourrice.

René Sabatier.

RUTALI

Ceux qui s'en vont excursionner à travers le Nebbio, n'ont garde d'aller passer quelques heures agréables à Rutali, qui compte 540 habitants et fait partie du canton de Murato. Le bourg est bâti sur un promontoire, à 550 mètres environ d'altitude, au bas duquel s'étagent de petites terrasses plantées de vignes, de mûriers et d'arbres fruitiers.

De tous côtés, des châtaigniers immenses forment comme de gigantesques parapluies de verdure, au milieu des bruyères, et le cadre est sauvage et pittoresque à la fois.

Ajoutez aussi la vue du golfe de Saint-Florent, du Haut-Nebbio, du Lancone, et l'aspect sera des plus heureux. L'air y est pur, la pourriture saine, naturelle, la fraude alimentaire y est inconnue, et en fait de « cru renommé, » on ne connaît guère que les eaux limpides et claires comme du cristal des sources de l'endroit.

Les habitants de ce petit paradis devraient avoir la vie dure, (à l'instar d'un petit village de l'Ardèche, où depuis dix-huit mois, on n'enregistre que des naissances et pas un décès), l'on devrait pouvoir dire de Rutali : c'est un village où l'on naît, mais où l'on ne meurt pas.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi, la mortalité devient au contraire de plus en plus inquiétante. — Rutali, d'après une statistique qui date de 1908, occupe le 3e rang en Corse, en fait de mortalité.

A quoi faut-il attribuer cela ? à la plaine de Biguglia infestée de malaria et d'où ses habitants tirent presque toutes leurs récoltes.

Eh bien ! quel serait le remède pour enrayer ce fléau ?

L'assainissement de la plaine de Biguglia, d'abord, et la construction du chemin vicinal, ensuite.

En effet, le chemin carrossable serait d'une grande utilité, car il permettrait à beaucoup d'ouvriers de n'en retourner à Rutali, leur labeur fini, tandis qu'ils sont obligés de coucher à Ortale, et ce faisant, ils deviennent la proie des terribles insectes inoculateurs des fièvres paludéennes.

Deux questions qui préoccupent au plus haut point les habitants de ce coquet village.

A quand la réalisation de leurs vœux ?

A. Marcotelli.

Le Napoléon des Invalides

On va descendre aujourd'hui même de la grande façade de la cour d'honneur des Invalides la statue monumentale de Napoléon, la statue légendaire qui était abritée sous ces arcades depuis plus de cinquante ans.

Comme nous traversions, hier, les galeries de l'hôtel, nous vîmes arriver, sur des camions, de puissantes chèvres, que les ouvriers se mirent aussitôt à dresser vers la statue. Et le général Niox, directeur de nos musées militaires, qui passait par là nous dit :

— Mais oui, on descend la fameuse statue; l'œuvre de Seurre, le modèle même du monument de l'empereur qui couronnait jadis la colonne Vendôme.

— Et pourquoi, mon général ?

— Tout simplement parce qu'elle est en plâtre, que celui-ci se fend et s'effrite, et surtout parce que nous voulons la remplacer par le bronze de cette même statue, celui qui fut jeté à terre avec la colonne Vendôme, pendant la Commune, et qui fut ensuite précipité dans la Seine. Vous savez qu'on retrouva cette statue quelques années plus tard, la tête en partie arrachée du coup. On la transporta au rond-point de Neuilly, puis au Dépôt des Marbres. C'est là que je l'ai réclamée. Les beaux-arts ont bien voulu me l'accorder, après l'avoir confiée à un fondeur pour la réparer. Maintenant le bronze du « Petit Caporal » est prêt. Il n'y a plus qu'à faire la substitution.

L'opération de descente de la statue, qui, bien qu'elle soit en plâtre, pèse plusieurs tonnes, sera terminée ce soir. Et l'érection du modèle en bronze sera faite aussitôt, après vérification de la solidité du piédestal, c'est-à-dire demain ou après-demain.

Et comme nous parlions de Napoléon, le directeur des musées militaires voulut bien nous annoncer une nouvelle acquisition pour l'hôtel des Invalides :

— Vous savez, nous dit-il, que Visconti, l'architecte de la crypte, avait prévu, pour la décoration de l'escalier monumental, deux grands bas-reliefs en bronze représentant, l'un, l'exhumation de Napoléon à Sainte-Hélène, l'autre, l'arrivée du corps de l'Empereur aux Invalides. Sur ce dernier bas-relief, le sculpteur avait fait figurer le roi Louis-Philippe, entouré de ses quatre fils et de ses ministres, parmi lesquels Guizot. Or, lorsque la crypte fut achevée, en 1861, et qu'on songea à fixer les bas-reliefs, Napoléon III, par une réserve qu'on ne comprend guère, décida que ces bronzes ne seraient pas mis en place. Ils furent relégués au Dépôt des Marbres où je les ai retrouvés. Je les ai fait transporter ici. Et maintenant ils sont posés dans la crypte, au bas de l'escalier, selon les plans de Visconti.

(*L'Echo de Paris*).

Union Générale des Corses et Amis de la Corse

La campagne énergique, que cette vaste association mène depuis 18 mois, vient d'être encouragée par les femmes Corses. Ce groupement est désormais certain de surmonter toutes les difficultés, car, « ce que femme veut, Dieu le veut ».

Nous sommes donc heureux de

---

10. Feuilleton du Petit Bastiais

LES MÈRES RIVALES

par Henri Demesse

PREMIÈRE PARTIE

VI

— Il est parti ! Il est parti !
J'étais pas fière,
Ou pouvait m'faire
Tout c'qu'on voulait sauv que j'y trouv' du [mal.

D'un' gaîté franche,
Chaqu' dimanche,
De l'avant-deux je donnais le signal.
Je n'prenais pas de grands airs comm'les [vôtres,
Personne alors ne me dictait des lois.
C'est à la ville, en t'sant rougir les autres,
Que j'ai rougi pour la première fois !

La voix devint de moins en moins distincte. Elle se perdit, bientôt, dans l'éloignement.

— Sauvée ! dit l'inconnue. Sauvée ! Il est parti !

Elle ramassa la dépêche. Rapidement, elle l'ouvrit. Elle lut :

« J'ai été souffrante, aujourd'hui. Je n'ai pas pu me rendre à Rue. Je vous verrai demain. Embrassez l'enfant.

» Blanche Thorent. »

— C'est de la mère !

Tout à coup, l'enfant qu'elle avait apporté s'éveilla et pleura. Alors, l'inconnue dégrafa lentement son corsage, mit au jour un sein ferme, puissant, gonflé de lait, et, prenant la douce créature, elle l'allaita, paisible, grave, regardant, avec un sourire, l'enfant se gorger et presser le sein de sa mère de l'une de ses petites mains potelées et roses. Quand l'enfant fut repu, l'inconnue se rhabilla. Un instant, elle joua avec la petite fille, dont les éclats de rire retentissaient, sonnais, joyeux, dans cette pièce pleine tout à l'heure de cris d'épouvante. Cependant, la jeune femme se leva.

— Allons ! Achevons l'œuvre, à présent !

D'abord, elle ralluma la chandelle. Puis, elle prit, dans son berceau, la petite fille qui dormait toujours. Fort habilement, et avec grand soin, elle la dévêtit. Puis, déshabillant ensuite sa fille à elle, elle lui passa les langes, les brassières de l'autre. Quand ce fut fait, elle la coucha dans le berceau, à la place de l'autre enfant. Cet échange fait, l'inconnue regarda autour d'elle. Dans un coin de la pièce, il y avait une armoire très vaste, une de ces armoires énormes, pareilles à celles qu'on voit, dans les chaumières, en Bretagne.

— Voilà mon affaire !

Non sans difficultés, elle fit sauter la serrure de cette armoire, dont elle ouvrit les deux portes : deux larges battants de bois, de chêne massif. L'armoire était absolument pleine de linge grossier. L'inconnue tira le linge, qu'elle jeta sur le sol. Il s'en dégagea une forte odeur de lavande et de racines d'iris, doux parfum qui se mêla, dans l'air de la pièce, à l'âcre saveur du sang. Tout à coup, la femme ayant tiré brusquement une pile de draps, qui s'était écroulée sur le sol, un bruit métallique se fit entendre. L'inconnue poussa un cri de joie.

— Ah ! fit-elle. Je savais bien que je trouverais, là, ce qu'il me faut. Les paysans cachent toujours ainsi leur argent dans leur armoire, au milieu de leur linge.

Elle ramassa une bourse, une bourse élégante, en mailles d'argent.

— Tiens ! Un chiffre. B : Blanche. C'est bien cela ! C'est le chiffre de la mère.

En effet, sur l'un des côtés de la bourse, il y avait une lettre, un B, formé par des fils d'or. L'inconnue ouvrit la bourse. Elle en versa le contenu dans le creux de sa main.

— Vingt louis ! dit-elle.

Elle rejeta l'or dans la bourse et la plaça soigneusement dans sa poche. Enfin, elle tira de l'armoire une dernière pile de linge restée sur un rayon.

Ce désordre prouvera que le vol a été le mobile du crime.

Elle aperçut tout à coup un petit portefeuille resté sur une tablette. Elle l'ouvrit. Des lettres s'en échappèrent. Elle les examina. C'étaient des lettres écrites, à Mélanie, par Jean, son mari défunt, avant leur mariage, lorsqu'il était au régiment. L'inconnue lut deux de ces lettres. Elle sourit à diverses reprises. Puis elle replaça les lettres dans le portefeuille, et elle le mit dans sa poche.

— Avec la bourse, ce portefeuille constituera une preuve flagrante. Voyons, je n'ai rien oublié, j'ai bien tout prévu, je ne laisse aucune trace de mon passage ?

Elle regarda, fort attentivement, autour d'elle.

— Non ! Rien ne me trahira !

Elle écarta le rideau de la fenêtre et observa au dehors.

— Allons ! Fayons, à présent ! Fayons ! Tout est tranquille. Tout dort, aux alentours.

Elle remit son voile et son manteau. Puis elle prit l'enfant confiée aux soins de la nourrice. Elle la cacha sous son vêtement, à la place de l'enfant qu'elle avait apportée. Et, enfin, elle souffla la chandelle. Sans effroi, elle s'approcha du cadavre, qu'elle toucha de la main. Le cadavre était, déjà, froid et rigide. Puis elle marcha vers le berceau où, maintenant, dormait son enfant, sa fille, pour qui elle avait commis son crime. Elle l'embrassa longuement, très longuement. On eût dit qu'elle avait peine à s'arracher de cette place, où elle allait laisser, près de la victime gisante, ce qu'elle aimait le plus en ce monde. Enfin, elle parut résolue. Elle marcha vers la porte qu'elle ouvrit doucement. Elle observa d'abord attentivement au dehors. Tout était tranquille. Encore une fois elle se tourna du côté du berceau, prêtant l'oreille pour entendre encore la douce et égale respiration de l'enfant. Puis, brusquement, elle sortit. Elle tira la porte, qui se referma en grinçant.

Dehors, l'inconnue tressaillit. La lune brillait d'un vif éclat. Or, la femme avait vu, devant elle, se dessiner, tout à coup, une ombre démesurée ; mais, bientôt, elle rit de sa vaine terreur. L'ombre était projetée par un arbre dont les branches s'étendaient au dessus de sa tête. Elle se mit à marcher vite pour sortir du jardinet et gagner la route. Quelques minutes après, elle se trouva en rase campagne. De temps à autre, elle s'arrêtait pour apercevoir encore, de loin, la maisonnette éclairée par la lune.

A suivre.

GRAND BAR SOAVI

CAFÉ EXPRESS

CHOCOLAT EXPRESS

publier l'appel suivant qui traduit éloquemment l'esprit et le cœur de nos vaillantes sœurs Corses,qui comme aux temps des luttes pour l'indépendance, réclament aujourd'hui leur place dans la bataille et se solidarisent sincèrement avec les militants de l'Union générale pour défendre la Corse, et lui assurer plus de justice et de bien-être.

Pour la Corse

Appel aux Femmes Corses

Nos frères, dans un admirable élan de solidarité, ont créé l'« Union Générale des Corses et Amis de la Corse ».

Cette Union n'existe que depuis dix-huit mois et déjà les adhésions ont afflué de tous les points du globe.

Nos compatriotes ont compris combien la situation de la Corse était lamentable et ils ont répondu, sans hésiter, au cri d'alarme de leurs frères, décidés à lutter sans trêve pour relever leur patrie et donner à l'« Ile de Beauté », la prospérité à laquelle elle a droit et dont elle est totalement privée.

Mais pour accomplir jusqu'au bout cette tâche sacrée, il faut que nous aussi, mes sœurs, fassions notre devoir.

Une main de femme peut panser bien des blessures. Si nous n'avons pas, comme nos frères, des moyens d'action virils et étendus, nous pouvons, du moins, offrir notre dévouement et notre générosité. Nos sœurs souffrent là-bas moralement et matériellement, cette injustice du sort doit être au plus tôt réparée.

On n'inculque à la jeune fille corse aucun des principes qui doivent en faire plus tard la femme accomplie, digne compagne de l'homme choisi, et quand la maladie terrasse nos sœurs,elles n'ont pas, comme ailleurs, un asile où des soins éclairés et constants peuvent les rendre à la vie !

Livrées à elles-mêmes, sans professions, sans espoir, leur infortune est immense ! Plusieurs compatriotes ont visité l'île dans ses recoins et ont pu constater, les larmes aux yeux, que rien dans ce que j'expose n'est exagéré.

O vous, mes sœurs, qui ignorez la faim ! qui éprouvez des satisfactions morales et dont la vie n'est pas un perpétuel tourment, pensez à ces déshéritées, écoutez ma voix, adhérez à l'Union, apportez chacune votre effort personnel, votre obole, un peu de votre cœur pour faire triompher la justice et l'humanité !

Il faut que notre association devienne comme celle de nos frères, forte et inébranlable !

L'éminent écrivain, dont la bonté égale le talent, (j'ai nommé Jacques Dhur), a déjà entamé une campagne en faveur de la Corse et grâce à lui ainsi qu'au vaillant comité de l'Union, le chemin est tracé, nos frères l'ont suivi déjà, imitons leur exemple.

Si vous répondez à mon appel, mes sœurs, nous verrons le bonheur fleurir dans l'île abondonnée, nous fonderons des écoles ménagères et professionnelles, des sanatoriums, à Paris, nous instituerons des cours d'adultes et bureaux de placement gratuits où nos compatriotes pourront trouver à se créer une situation. Mais il faut pour cela que l'énergie si connue des femmes corses se mette résolument au service de cette noble cause !

Je fais aussi appel à toutes les femmes de France, qui sont toujours prêtes à secourir l'infortune de quelque côté qu'elle se trouve. A celles qui fortunées, ne peuvent défendre une cause plus juste et qui verseraient des pleurs, si elles pouvaient voir le dénouement de nos sœurs en Corse !

Et notre pays sera sauvé car, imitant nos frères, vous répondrez en foule à mon appel et viendrez, sans distinction de classes ni d'opinons religieuses vous ranger sous notre drapeau !

E. BERTAUD-GUGLIELMI, *femme de lettres*,
Présidente du Comité de Dames Patronnesses de l'« Union Générale des Corses et Amis de la Corse », 16, rue de la Sablière Paris, (14e).

Adhérentes, 2 fr. 50 par an.
Dames patronnesses : minimum, 10 fr. par an.
Membres d'honneur : versement unique, 100 fr. et au-dessus.
Envoyer les adhésions à Mme E. Bertaud-Guglielmi.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 septembre.

De nombreuses réalisations ayant pesé sur la cote aujourd'hui, les dispositions du marché ont été moins satisfaisantes sans que les différences aient été toutefois très importantes. La Rente Française perd 10 centimes à 97.25. Les Fonds Etrangers restent très fermes comme les Russes, l'Italien et le Portugais, ou s'inscrivent en plus-values comme l'Extérieure à 96.05, la Turc à 93 frs et le Serbe à 86.70. Les Sociétés de Crédit sont calmes. Le Crédit Foncier se retrouve à 795, le Crédit Lyonnais à 1.475, le Comptoir National d'Escompte à 843 et la Société Générale à 737.

Sans bien tenu à 5.870. Les valeurs de transports et d'électricité varient peu. Charbonnages russes stationnaires. Les titres cuprifères sont en réaction. Rio 1.681.

Au comptant en Banque, la Minas Pedrazini est l'objet de demandes suivies à 430.50.

Rappelons que samedi 24 septembre MM. Louis Dreyfus et Cie, banquiers, mettent en souscription publique, au prix de 475 frs, 30 000 obligations 5 0/0 or 500 frs del'Emprunt Extérieur 5 0/0 or du gouvernement des Etats de Ceara (Etats Unis du Brésil).

Recettes de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio de Janeiro pour la 35e semaine de 1910, fr. 1.181.804 contre fr. 1.000 255 pour la période correspondante de 1909.

Nos chemins de fer sont toujours peu traités.

LES AGISSEMENTS de la Compagnie Fraissinet

Bastia, le 25 septembre 1910.

M. le *Directeur du Petit Bastiais*,

Vos deux numéros du vendredi 23 et du samedi 24 courant ont eu toute mon attention, comme d'ailleurs tous ceux qui paraissent pendant mes séjours en Corse.

Les deux précités sont plus attachants étant donné les notes y insérées relatives à la Compagnie Marseillaise de Navigation à vapeur Fraissinet et Cie, 4 et 6, Place de la Bourse, par un employé supérieur de la dite Compagnie, à un chargeur qui avait l'audace, le malheureux, de faire une réclamation.

Oui, Monsieur le Directeur, les bienfaiteurs humanitaires qui consentent à accaparer le monopole des transports de toute nature entre le Continent et la Corse et réciproquement, ont l'*amabilité de répondre* ainsi à toutes les réclamations.

Que voulez-vous de plus ? Vous n'êtes pas encore content ? Que vous êtes exigeant, Monsieur le Directeur.

Mais que direz-vous, si après avoir reconnu que la lettre de M. Pascal Ritteriet est rigoureusement vrai, que vos félicitations à lui adressées sont bien placées, j'ajoute :

1° Que la marchandise fragile ou non est embarquée avec une négligence, une brutalité et une incohérence sans noms.

2° Que malgré la pluie on débarque sans nulles précautions des marchandises pouvant s'avarier très vite en se mouillant, farines, sucres, etc.

3° Que ces mêmes marchandises, mises à quai en temps de pluie, ne sont même pas bâchées.

4° Que si vous faites des réclamations pour manquants, avaries, portes, etc., etc., on vous envoie à Bâchee, *voir si le perruquier des nouveaux a le fil.*

5° etc., etc., ce serait trop long, il vaut mieux s'arrêter et dire : A tous ces maux cherchons un remède. Par des réclamations polies et justes, adressées au *Fraissinet du Liban*, nous n'y obtiendrons que du dédain et un peu plus d'exactions, s'il peut en inventer de nouvelles.

Donc, tâchons de mieux faire.

Inondons les pouvoirs publics de réclamations justes, sensées, pouvant être appuyées de preuves. N'exagérons rien.

Sur tous les vapeurs, dans toutes les agences, il existe un registre de réclamations qui doit être mis, sur sa demande, à la disposition du passager ou du chargeur. Ce registre est vérifié par un inspecteur gouvernemental.

Consignons nos réclamations justes dans un style modéré mais sévère, et il faut bien espérer, qu'un jour ou l'autre, quelqu'un s'étonnera de tant de récriminations de même nature et qu'il y voudra y voir clair.

Voilà deux moyens.

Pardonnez, Monsieur le Directeur, ma trop longue dissertation, j'aurais pu continuer, j'en laisse le soin à d'autres plus autorisés.

Je clos en vous priant d'agréer, Monsieur le Directeur du *Petit Bastiais*, l'assurance de mes meilleurs sentiments de confraternité.

E. DE SAINT-VALLIER.

CONSEILS AUX CONSCRITS

L'Information populaire par le tract et l'image a fait placarder une affiche dont voici le texte :

La classe va partir : de mauvais conseils se font entendre qui prêchent à nos futurs conscrits la haine de la patrie, le mépris de l'uniforme, la désertion du drapeau. Les conseilleurs ne sont pas les payeurs.

Jeune homme, ceux qui te disent : « N'aime pas ta patrie » sont généralement des juifs et des métèques qui ne peuvent se consoler d'avoir perdu la leur.

Jeune homme, ceux qui te disent : « L'uniforme est une livrée méprisable, » sont les premiers, aux fois au pouvoir, (et ils y arrivent) à s'entourer d'escortes et d'honneurs militaires.

Jeune homme, ceux qui te poussent à la désertion et autres sottises de ce genre n'ont jamais prêché d'exemple, quand ils étaient au régiment, ils faisaient sagement leur service et avaient grand soin d'éviter les ennuis qu'ils ne craignent pas assez de t'attirer.

Pars au régiment avec gaieté et belle humeur, tu en reviendras fier du devoir accompli.

Carnet Mondain

C'est au milieu d'une assistance élégante et choisie qu'a été bénit, en l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste, le mariage de Mlle Marie Filippi, la talentueuse et sympathique maîtresse de piano, avec M. Maurice Reynaud, d'une très honorable famille de Toulon, qui vient de terminer son service militaire au 163e d'infanterie, dans notre ville, lui aussi, violoniste fort distingué, premier prix du Conservatoire de Marseille, qui compte s'établir au milieu de nous.

Mlle Filippi a été conduite à l'autel par son père, M. Michel Filippi, l'excellent négociant en tissus ; elle portait un très élégant costume en Chine relevé de points d'Angleterre, qui faisait ressortir davantage la pureté de ses traits.

La cérémonie était présidée par M. le curé-archiprêtre Casanova, qui a prononcé une touchante allocution très goûtée de l'assistance.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Pasqualini, vicaire.

M. Reynaud était assisté de MM. les commandants Thouvenin et Bouchon, amis personnels de son père, M. le docteur Reynaud ; Mlle Filippi, de son cousin, M. Salmon, sous-inspecteur de l'enregistrement, et de son frère, M. Pierre Filippi, chef armurier.

Pendant la messe M. Regianni tenait les orgues.

A la sacristie, où se trouvaient réunis les amis des époux et les élèves de l'épouse, M. et Mme Maurice Reynaud et leurs parents ont reçu les plus chaudes félicitations et les meilleurs vœux.

Un très délicat déjeuner a réuni les invités chez Mme Filippi.

Dans l'après-midi, réception très animée ; les honneurs étaient faits avec une exquise affabilité par Mme Reynaud, Mme Filippi et Mlle Filippi. Est-il besoin de dire que les danses ont alterné avec de l'excellente musique ?

Nous présentons aux jeunes mariés nos plus sincères souhaits de bonheur et de prospérité.

Gazette Ajaccienne

(*De notre correspondant particulier*)

Hyménée

Nous avons appris avec plaisir le prochain mariage de Mlle Barbarine Canavaggio, institutrice à Guelma, fille du négociant bien connu dans notre ville, avec M. Max Rivière, commis de commerce mixtes, fils de l'administrateur-adjoint de Sedrata (Algérie).

Nous présentons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Conférence syndicale

Sous les auspices du Syndicat des maçons, le citoyen Lefèbvre, secrétaire-adjoint de la C. G. T., a donné, hier soir, dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville, une brillante conférence syndicaliste, écoutée par près de cinq cents personnes.

Sans violence, avec beaucoup de clarté, l'orateur a parlé de l'action ouvrière et syndicale, et nous a tracé l'œuvre de la C. G. T.

Il a été très applaudi.

Après une brève intervention de MM. Brezzi et Paul Valot, la conférence se termina par le vote d'un *ordre du jour*, convivant les Syndicats ajacciens à adhérer à la C. G. T.

A la Justice de paix

L'audience de la justice de paix continue à être chargée.

Dans l'audience d'hier, ce furent les mêmes contraventions contre les arrêtés municipaux, que le juge de paix eut à juger, et comme toujours, il distribua de nombreux *jours de prison*.

Etat-Civil

NAISSANCES

Bocognano Yvonne-Marie.

DÉCÈS

Claire Durand, 8 ans.

Au Port

L'« Italia », venant de Marseille.
Le « Corsica », de Propriano.
L'« Italia » parti pour Propriano et Bonifacio.
Le « Corsica » pour Marseille.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES
EDMOND ROSTAND
vient de paraître
L'AIGLON
Illustrations de MM
P. CORMON, J. FLAUREN
Lauteurs du Théâtre
LEGRAND O. LA TOUCHE
O. D'V. GUILLONNET
Le fascicule hebdomadaire : 0f60
EN VENTE PARTOUT
LIBRAIRIE PIERRE LAFITTE & Cie PARIS

Le 29e fascicule
en vente à la librairie du *Petit Bastiais*.

Le numéro du 15 septembre de *FEMINA*
Prix : 0,50. — Franco : 0,65.

Nouvelles Religieuses

PÈLERINAGE DE LA BALAGNE. — Le Pèlerinage des paroisses de la Balagne à Notre Dame de La Vanina est renvoyé au 2 octobre.

Les personnes qui désirent y prendre part sont priées de s'adresser à leur Curé, ou à M. le Curé de l'Ile-Rousse.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 18° à midi 21° + à 6 heures du soir + 17° Maxima + 21°5 Minima + 14°2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 768 mm à midi, 770 mm.. 6 heures du soir, 770 mm

Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.
l'après-midi, id.

Courrier en retard

Le paquebot postal de la Compagnie Fraissinet est arrivé dimanche matin de Nice *avec une heure vingt-huit minutes de retard.*

Deuil

Nous apprenons de Calvi la mort de la petite Angèle, fille de notre excellent collaborateur et ami, M. Jean Ordioni.

Malgré tout l'affectueuse sollicitude maternelle, cette chère enfant n'a pu être conservée à la tendresse des siens.

Nous prions M. et Mme Jean Ordioni d'agréer toute la part que nous prenons à leur deuil, ainsi que les condoléances les plus émues de la rédaction du *Petit Bastiais*.

Statistique agricole

L'office de la statistique agricole publie les renseignements suivants sur la situation agricole dans le département de la Corse : « La situation des récoltes pendantes laisse à désirer ; les vendanges seront médiocres. Les châtaigniers, les oliviers et les cédratiers donneront une assez bonne récolte. »

Décès

M. Dominique Ventimilla, l'entrepreneur de peinture bien connu, vient d'avoir la douleur de perdre un de ses enfants, Augustin, âgé de six ans, si espiègle et si gentil.

A quatre heures de relevée les nombreux amis des familles Ventimilla et Santucci ont accompagné le blanc cercueil de ce petit ange jusqu'à l'église Saint Jean et de là jusqu'au cimetière.

Nous adressons à M. Dominique Ventimilla et à sa famille notre part de condoléances.

De Tunisie

Nous apprenons le départ de M. Negroni, entrepositeur, appelé à Kairouan.

Nous ne laisserons pas partir ce distingué fonctionnaire qui, depuis plus de dix ans qu'il séjourne à Sidi-Bou-Zid, a su s'attirer par son caractère droit et affable toutes les sympathies de la population, sans lui exprimer les regrets que nous causent son départ et lui adresser pour son avancement toutes nos félicitations.

Décès à bord

La traversée de Livourne à Bastia effectuée par le vapeur *Iberia*, a été marquée par un accident fort rare heureusement sur la ligne.

M. Taddei F., originaire de Malta, qui avait pris passage à Livourne pour Bastia, mourut en cours de route des suites d'une opération à la gorge qu'on venait de lui faire subir à la Faculté de Pise.

Après les constatations d'usage, le corps de l'infortuné passager fut transporté à l'hôpital civil par les soins de l'Assistance publique.

Le corps sera transporté à Malta, où se fera l'inhumation.

Jet de pierres

La police a dressé procès-verbal contre deux gamins B. B. et S. T., âgés de 14 ans, qui jetaient des pierres sur les arbres du cours Sebastiani au risque d'atteindre les passants.

Nos commissionnaires

Ils sont, restent et resteront incorrigibles. Plus on leur dresse procès-verbal, moins ils consentent à être corrects vis-à-vis des voyageurs qui, se voyant brutalement arracher leurs bagages des mains, en restent totalement ahuris... à moins qu'ils ne se goudarnent.

C'est précisément pour apprendre au sieur M. J., commissionnaire non autorisé, qu'il doit f... la paix aux voyageurs, que la police lui a dressé procès-verbal.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, *tous les mardis*, (toute la journée) des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU*, *4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengia), au 1er étage.

Important

Le type « sec » dans les Rhums comme dans les Champagnes exige la qualité et la vieillesse. *LE RHUM GRANDS MORNES DE GET FRÈRES* revêt toutes ces perfections : il est sec, pur, authentique et vieux.

(Avis des sommités médicales).

On demande

On demande des familles, ayant trois filles pouvant travailler, logement, chauffage, éclairage gratuits. Ecrire usine de Valobre à Entraigues (*Vaucluse*).

Maladies des Yeux

Nez, Oreilles et Gorge.

Avis. — Le cabinet du docteur Eliachef, médecin oculiste de Paris, est transféré 25, Bd Paoli, 25, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. 4 heures, pour toutes maladies des yeux, nez, oreilles et larynx.

Avis

M. et Mme Giannarelli reprendront 1er octobre, leurs cours de *Solfège, musique d'ensemble, leçons d'accompagnement de Violon, Violoncelle et Piano.*

Pianos et Guitares

M. Elvio Mazzoni, accordeur de pianos, guitares et mandolines, prévient sa nombreuse clientèle qu'il se charge également de toutes les réparations.

S'adresser rue des Terrasses, N° 2 Bastia.

Lycée de Bastia

La rentrée aura lieu le dimanche soir, 2 octobre, *pour les pensionnaires* ; *le lundi* 3 octobre, à 8 heures et demie du matin pour les externes.

Avis

M. Augustin Lazarotti, professeur au Lycée, et Madame, reprendront à partir du 1er octobre leurs leçons de solfège, piano et harmonie.

Pour renseignements, s'adresser au Lycée, tous les jours, de 3 à 4 heures.

ETAT CIVIL

Mariage.

Reynaud Maurice-Albert, professeur de musique, et Filippi Marie, professeur de musique.

Brunier Léon-Paul-Abraham, ex-militaire, et Giovannoni Marguerite-Toussainte-Adrienne.

Naissances.

Brunini Rose-Marie-Joséphine-Félicité. — Linale Robert. — Castelli Madeleine. — Ghanti Charles. — Castelli Jacques. — Emanuelli Elisabeth-Louise. — Bacchi Jean.

Décès.

Ventimila Augustin, 5 ans, de Corte.
Pieri Marie-Angèle, ménagère, 50 ans, de Sisco.

MODERN CORDONNERIE
CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES
Grand choix pour Hommes Dames, Enfants, Fillettes
POLACCI et ROGIALLI
9, Boulevard du Palais, Bastia.
Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.
En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale la concurrence est impossible.
Facilités de paiement aux Fonctionnaires
Atelier spécial de réparations.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00537

COURSE DE PARIS

24 sept. — 26 sept.
Rentes de 3 0/0 ancien . 97.25 — 97.27
de 3 0/0 amortis . 97.75 — 98.00
ex-coupon

Conseil d'arrondissement

Canton de Prunelli-di-Fiumorbo

Les électeurs de ce canton étaient convoqués, hier, à l'effet de pourvoir au remplacement de M. le docteur Giudicelli, élu conseiller général.

Deux candidats restaient seuls en présence au second tour de scrutin ; M. Antoni, maire de Serra-di-Fiumorbo, avait retiré sa candidature au Conseil d'arrondissement.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 1.831. — Votants : 1.089.
Suffrages exprimés 1.809.

	Colombani.	Achilli.	Antoni.
Isolaccio	141	184	6
Prunelli	190	83	1
Serra	116	16	»
Solaro	58	93	6
Ventiseri	110	144	11
Totaux :	545	520	24

M. Colombani F. M., juge suppléant, est élu conseiller d'arrondissement avec 25 voix de majorité.

Scandaglia ccia

ASSASSINAT

Encore la Vendetta !

Sallos, 26 septembre.

Hier soir, un assassinat a été commis, à Scandaglia ccia, sur la personne de *Marcangeli Antoine* par le nommé Antonietti André.

La vendetta est le mobile du crime.

Vendredi dernier, le tribunal correctionnel d'Ajaccio avait, sur la plainte de Marcangeli Antoine, condamné Antonietti André, à 40 jours de prison pour violences et menaces de mort.

Cette condamnation surexcita au plus haut degré Antonietti André, qui résolut de se venger, et il ne devait pas tarder à mettre son projet à exécution.

Marcangeli s'étant rendu dimanche soir dans sa propriété, Antonietti profita du moment où il lui tournait le dos pour lui tirer un coup de fusil.

Marcangeli tournoya, puis s'abattit sur le sol. Il était mort.

L'assassin a pris immédiatement la fuite.

MARSEILLE

ARRIVÉE du Général Moinier

Marseille, 26 septembre.

Ce matin est arrivé via Tanger le général Moinier, commandant le corps d'occupation du Maroc.

Interrogé par les journalistes, le général Moinier se déroba au supplice de l'interview, se bornant à déclarer qu'il se rendait à Paris, appelé par le ministre de la Guerre.

Le général Moinier a pris la rapide de 1 heure 50 pour Paris.

Lycée de Bastia

Paris, 26 septembre.

Sont nommés professeurs chargés de cours suppléants ou délégués, au lycée de Bastia :

Lettres-grammaire, M. Crucieni.
Histoire et Géographie, MM. Guedel et Poirier.
Mathématiques, MM. Cerron et Raymond.
Physique, M. Déjeuany.

Nouvelles Militaires

Promotion de Septembre

Paris, 26 septembre.

La promotion dans l'état-major général paraîtra au *Journal Officiel* de jeudi prochain.

Les promotions et mutations dans toutes les armes paraîtront le 30 septembre.

Armée territoriale

Paris, 26 septembre.

Sont rayés des cadres du 116e territorial :

Capitaines : MM. Antoniotti et Pantalacci.

Lieutenant : M. Orsini.

Sous-lieutenants : MM. Casabianca, Ceccaldi, Clavarti, Martinaggi, Morati, Negri et Tenneroni.

La Conquête de l'air

LE RAID PARIS-BRUXELLES

La déveine continue

Paris, 26 septembre.

Décidément, les deux aviateurs Mahieu et Loridan, qui s'étaient donnés le but d'aller saluer les édiles parisiens acclamant à Bruxelles, jouent de malheur.

Hier ils avaient tous deux été forcés de renoncer à leur voyage.

Mahieu avait atterri à Bagatelle et Loridan avait fait une chute à Saint-Quentin.

Aujourd'hui ils voulurent reprendre leur voyage aérien et n'eurent ni l'un ni l'autre pas plus de succès que la veille.

L'aviateur *Mahieu*, parti de Bagatelle, fut obligé d'atterrir à La Fère, son appareil n'étant pas au point.

Quelques heures après, ayant réglé son appareil, il voulut repartir mais *son moteur était faussé* et il dut abandonner la course.

Loridan fut moins heureux encore. Parti de Saint-Quentin, son biplan fit panache à cinq kilomètres de cette ville et se brisa sur le sol.

L'aviateur est légèrement blessé au visage mais il se trouve dans l'impossibilité de continuer son voyage.

La Santé de l'aviateur CHAVEZ

Damodmois, 26 septembre.

L'état de santé de courageux Chavez a sensiblement varié et donne des craintes sérieuses à ceux qui le soignent.

Le dernier bulletin de santé donne *38°5 de fièvre, alors que, hier, la fièvre n'existait pour ainsi dire pas*, parce qu'il n'avait que 36°4, et le chirurgien, le professeur Gari, avait déclaré que les fractures du jeune aviateur avaient été réduites avec succès.

EN ITALIE

Le Choléra A NAPLES

75 cas dont 59 décès

Rome, 26 septembre.

Le choléra, qui décroît de plus en plus dans le Sud de l'Italie, remonte le Nord de la Péninsule.

Alors que l'on croyait le pays enfin débarrassé du terrible fléau, le choléra a fait à Naples, jusqu'ici indemne, une foudroyante apparition.

En une seule journée on a constaté 75 cas dont 59 mortels.

Les habitants sont d'autant plus affolés qu'ils étaient bien convaincus depuis qu'ils avaient constaté, le 19 septembre, que le sang de Saint Janvier était en ébullition, de n'être pas atteints par la redoutable épidémie.

De très sévères mesures prophylactiques ont été prises par les autorités pour localiser le mal.

Les Ediles Parisiens à Bruxelles

Paris, 26 septembre.

Le journal *Le Soir* annonce que les conseillers municipaux socialistes ont décliné l'invitation faite par les Souverains Belges d'assister au gala de la Cour.

TOULOUSE

Conseil Général

M. Ruau élu président

Toulouse, 26 septembre.

La session du Conseil général du département de la Haute-Garonne a été ouverte aujourd'hui.

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, a été élu président de cette assemblée.

Les amis de M. Ruau ont voulu donner à leur distingué compatriote un témoignage de leur profonde sympathie.

M. Ruau, qui est atteint du délire de la persécution, est soigné à Divonne-les Bains.

Les médecins, qui attribuent sa maladie à une grande fatigue cérébrale, ont condamné M. Ruau à un repos absolu.

Tirages financiers

Ville de Paris 1899

Paris, 26 septembre.

L'obligation portant le numéro 44 666 est sortie remboursable à *cent mille francs.*

Les obligations portant les numéros 114.347 et 153.798 sont sorties remboursables chacune à *dix mille francs.*

Ville de Paris 1910

L'obligation portant le numéro 98 593 est sortie remboursable à *cinquante mille francs.*

Futailles à vendre
Bonnes occasions
A.-P. PADOVANI
5, Route du Cap, Nouveau Port, Bastia.

AVIS DE MESSE

Mlle Julie Rossi prie ses parents, amis et connaissances de vouloir bien assister à la messe qui aura lieu en l'église Saint-Roch à 9 heures, ce matin mardi, 27 courant, pour son regretté neveu

MONSIEUR LOUIS VIDAL

Inspecteur spécial des Chemins de fer

décédé en son domicile à Paris, le 13 août dernier. Et celle qu'on célébrera demain mercredi, 28, en la même église et à la même heure, sera pour le repos de l'âme de son parent

MONSIEUR JOSEPH BATTISTINI

Inspecteur divisionnaire des Douanes

décédé à Bône le 28 mai 1910.

Imprimerie Commerciale
Cyrnos

Société anonyme en formation, au capital de 25.000 francs, divisé en 250 actions de 100 francs chacune. Payables :
25 francs en souscrivant.
50 francs à la répartition.
Et 25 francs dans les conditions indiquées aux statuts.
100 francs.
Les souscriptions sont reçues à Ajaccio :
1° En l'étude de Me Godde, notaire à Ajaccio,
2° Et à la Société de Banque et de Commerce (*ancienne banque Bozzo-Costa*).

Rentrée des Classes
Pensionnat d'Urbalunga
Rentrée : Samedi, 1er octobre
Mlle GIACOMONI a l'honneur d'informer les mères de famille qu'elle va ouvrir une école libre de filles au n° 22, rue de l'Opéra.
La rentrée aura lieu le 5 octobre.

PENSIONNAT DE JEUNES FILLES
Route du Cardo, 7, Bastia
Directrice : Mademoiselle PUCCIO
Rentrée : 3 octobre

PENSIONNAT de Mlle PONZEVERA
La rentrée des classes est fixée au mardi 4 octobre.

Pensionnat « Jeanne d'Arc »
Mlle CARDERA a l'honneur de prévenir les familles qu'elle a transféré son Ecole privée du local qu'elle occupait rue Spinola, n° 2, dans l'ancien Etablissement des Religieuses de Saint-Joseph, Boulevard de Cardo, avec annexion d'un internat et d'un demi-pensionnat.
L'ouverture aura lieu le 1er octobre et la rentrée des classes est fixée au mardi 4.

Ecole de garçons de l'impasse Saint-Jean. — La rentrée aura lieu le lundi 3 octobre.

Ecole des filles, rue du Lycée, 23. — Rentrée le lundi 3 octobre.

Pensionnat Mlle Evangelista. — La rentrée aura lieu le lundi 3 octobre, rue du Lycée, 11.

Cours Secondaires
de Jeunes filles de Bastia
(Rue de l'Intendance, 4)
L'ouverture des cours aura lieu lundi matin, 3 octobre, à 8 heures et demie.

Maison L.-N. MATTEI
Champagnes de Marque *Bon Marché*

Comte Laroche, carte noire.	2.60	la bout.
Gardey, carte bleue . . .	3.00	id.
Marconnay	3.25	id.
Léon Chandon, carte perle .	3.50	id.
Coste Folcher, carte bleue .	4.00	id.
Léon Chandon, carte bleue .	4.50	id.
Théophile Roeder. . . .	5.00	id.
Moët et Chandon, carte bleue	5.50	id.
Louis Roederer.	8.50	id.

N. B. — Par panier de 12 bouteilles on fait une réduction de prix.

Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt

Société Anonyme au Capital de Vingt-Huit Millions de Francs
Siège Social, à St-Chamond (Loire). — Siège Central, 98, rue de la Victoire, Paris

Messieurs les Actionnaires, propriétaires d'au moins dix actions, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le lundi, *10 octobre prochain*, à une heure et quart du soir, à Lyon, au Palais de la Bourse, dans la salle destinée aux réunions industrielles.

Messieurs les Actionnaires qui assisteront à cette assemblée ou qui s'y feront représenter, recevront à titre de jeton de présence, un franc par action.

Le dépôt des titres devra être fait cinq jours au moins avant la réunion, aux lieux ci-après désignés.

Les titres seront reçus en dépôt et les cartes d'admission délivrées, à partir du 26 septembre jusqu'au 4 octobre prochain inclusivement, savoir :

Au siège social, à St-Chamond (Loire).
Au siège central, à Paris, 98, rue de la Victoire.
Dans les Bureaux de la Compagnie : au Boucau (Basses-Pyrénées).
Dans les caisses de Paris, Lyon, St-Etienne, Bruxelles et de toutes les Agences en France et en Belgique :
du Crédit Lyonnais,
du Comptoir National d'Escompte de Paris,
et de la Société Générale.
A la Société Française de Banque et de Dépôts (filiale de la Société Générale de Paris) :
à Bruxelles, 70, rue Royale,
à Anvers, 22, Place de Meir.
à la Société Lyonnaise de Dépôts et de Comptes-Courants, 8, rue de la République, à Lyon.
Chez MM. Vve Guerin et fils, banquiers à Lyon.
Chez MM. Saint Olive Cambefort et Cie, banquiers à Lyon.
Chez MM. Chalus Frères, banquiers à Clermont-Ferrand.
A la banque Renault et Cie, à Nancy.
A la Société Nancéienne à Nancy.
Chez MM. Frésart et Fils, banquiers, à Liège (Belgique).
Chez MM. Fabri de Lhoneux et Cie, banquiers à Huy (Belgique).

Messieurs les Actionnaires, propriétaires de titres nominatifs, ainsi que ceux dont les titres seraient déposés à la Banque de France ou autres Sociétés financières, pourront, jusqu'au dit jour 4 octobre, et aux lieux ci-dessus désignés, retirer leur carte d'admission, sur la simple présentation du certificat d'actions nominatives ou du récépissé de dépôt

Messieurs les Actionnaires ne possédant pas le nombre d'actions suffisant, pourront se réunir pour former le nombre nécessaire, et se faire représenter par l'un d'eux, ou par un mandataire actionnaire lui-même et membre de l'Assemblée.

Des formules de pouvoir seront délivrés aux lieux ci-dessus désignés.

Ordre du jour :

Approbation du bilan, de l'inventaire et des comptes de l'exercice 1909-1910.
Fixation du dividende.
Nomination d'administrateurs.
Désignation des commissaires.

Paris, le 23 septembre 1910.

JE DONNE 100.000 fr.
à qui prouvera que la célèbre Rêve Chauves! n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur année primitive.
Exiger toujours scrupuleusement sur la boîte de la véritable, notre nom et une grande signature de Dr. Ch. FOLBE, pharmacien de 1re classe, 41, rue de Rivoli, Paris.

RHUM FOX-LAND
Grande Marque
200 fûts vides à vendre de 250 à 280 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-Charge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie.
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

N'ALLEZ PAS EN CORSE
SANS
L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE
QUI INDIQUE TOUT POUR 40 Cent.
Edition périodique soigneusement tenue à jour.
France : 50 cent. — Abonnement d'un an : 1 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.

Quiconque possède
5 ARES DE TERRE
a intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX / Des PRODUITS / Des PLAISIRS de la Campagne
En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS
Envoi d'un Spécimen : 0 fr. 25

CHEVEUX Naissants, Soyeux **RAUVES** Par l'Incomparable **Pétrole Hahn**

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris
PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
Jardins & Basses-Cours
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.
ABONNEZ-VOUS
REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à *Jardins & Basses-Cours*
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris


Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Braghola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

ECZEMAS, DARTRES.
Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs ou d'autres affections de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENNELIER. C'est le remède idéal, unique au monde ; ceux restés ou sous les autres ont échoué.
Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'usage d'une jambe perdu depuis longtemps. Ailleurs d'ailleurs, une jambe depuis dix ans, ne me soignait sans résultat, lorsque j'ai acheté les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.
Je vous remercie et vous adresse toutes mes félicitations.
JOSEPH MAGNES à St Julien en Born (Landes).
Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 50 adressé à la Pharmacie Depeyrer 87, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Gendarmerie.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Ex Directeur-gérant
J. B. GILLAGNIER.

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 208

MERCREDI 28 SEPTEMBRE 1910

00538

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. GILLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	6 fr.	12 fr.
Autres Départ.	4 fr.	8 fr.	16 fr.

Union postale, le numéro 10 cent. le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Soleil : (Heure nationale)
Lever, 5 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 0 m.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 2.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Venceslas.
Fête de Demain : Déd. de Saint Michel

27 SEPTEMBRE

LA CONCLUSION DES MANŒUVRES

L'Aéroplane Arme de Guerre

Les manœuvres sont finies et les troupes ont rejoint leurs cantonnements. Le moment est venu de dégager les enseignements que comporte la grande épreuve annuelle à laquelle est soumise notre armée.

Tous ceux qui, acteurs ou spectateurs, ont assisté aux manœuvres de Picardie, en ont emporté une inoubliable impression de puissance, de fière audace, de virilité nationale. Mais une telle expérience comporte d'autres conclusions.

Les grandes manœuvres ne sont pas seulement, en effet, une parade à grand spectacle, bien faite pour éveiller dans l'esprit des masses une ardente et patriotique confiance. Elles ont aussi un rôle technique : expérimentation des méthodes et des tactiques, essai d'application des progrès de toute sorte à l'art militaire, et démonstration de leur valeur.

Il faut avoir vu de près les manœuvres, pour se rendre compte des modifications profondes qui sont portées, d'année en année, à l'art de la guerre : c'est une transformation incessante, jamais achevée ; et quand une fois on croit enfin avoir atteint la perfection, survient une découverte nouvelle qui renverse tout ce qui avait été admis jusque-là.

Cette année, deux passionnantes questions étaient posées : celle de l'artillerie et celle de l'aéroplane.

Ce n'est plus 72 à 80 pièces de canon que l'on met en lignes : c'est l'effectif total de 240 pièces. Il s'agissait de savoir si l'on pourrait utiliser sans déchet cette énorme masse, si l'on pourrait lui donner la cohésion nécessaire, enfin, si l'on pourrait la dissimuler suffisamment pour la rendre invulnérable.

La démonstration est maintenant faite. La victoire est restée à l'artillerie du général Meunier, utilisée en masse, contre l'artillerie du général Picquart, disséminée par petits paquets. L'artillerie n'a donc plus à épuiser ses munitions en petits combats : son rôle essentiel est de prêter appui à l'infanterie pour, à un moment donné, ouvrir le feu sur les positions ennemies et les déloger.

Cette nouvelle conception du combat a complètement modifié la mentalité de nos artilleurs et de nos fantassins. Plus d'action séparée ! Il faut, au contraire, une collaboration constante des deux armes. Nous voilà loin de l'ancienne rivalité des képis bleus et des képis rouges !

Mais bien plus considérable encore est l'innovation, la perturbation même pourrait-on dire, apportée dans le combat par l'utilisation rationnelle de l'aéroplane.

Qui donc aurait dit, l'an dernier, au lendemain des manœuvres du Bourbonnais et de la chûte du malheureux « Républigue, » que l'on verrait déjà des officiers opérer en aéroplane des randonnées de 150 kilomètres, et cela sans accident, par n'importe quel temps, et en exécution intégrale des ordres donnés !

Certes, on espérait beaucoup de cette « arme nouvelle » qui avait réalisé de si belles prouesses sportives ; mais les merveilleux résultats obtenus aux manœuvres étaient tellement inespérés qu'il en est résulté un peu de désarroi, une réelle inquiétude, dans les deux camps. Comment ne pas être ému, désorienté, lorsqu'on croit être en sûreté, derrière un rideau d'arbres, un accident quelconque de terrain, lorsqu'on espère réaliser, sans être vu, l'un de ces mouvements savants de troupes qui étaient, hier encore, le critérium de l'habileté des chefs, et que tout à coup on découvre au-dessus de sa tête, un minuscule oiseau mécanique qui voit tout, devine tout, sans qu'on puisse l'atteindre ? Où se cacher ? Comment se dissimuler ? Quelles ruses employer ? Les chefs les plus réputés pour leur rapidité de décision et la sûreté de leur coup d'œil se prennent à hésiter. D'où il résulte qu'un seul aéroplane peut davantage, pour démoraliser une armée, que trente batteries d'artillerie lançant pendant toute une journée des boulets par dessus la tête de l'ennemi.

On a vanté beaucoup, et avec juste raison, les services que peut rendre l'aéroplane en service d'éclaireur ; on espère aussi qu'ils pourront faire tomber, du haut du ciel, des mitrailles sur l'ennemi. Mais rien ne sera plus terrible, à mon sens, que l'effet moral qu'ils produiront dans le camp adverse. Le soldat se moque des balles qui sifflent à ses oreilles, il se lance courageusement à la charge contre un ennemi qu'il voit devant lui : mais en présence de la menace qui est au-dessus de sa tête, qui le domine, qui l'observe comme un oiseau de proie, il perd sa belle assurance et ne songe qu'à fuir.

Cette grave constatation a été faite, non sans amertume, par la plupart des officiers étrangers qui avaient été autorisés à suivre les manœuvres de Picardie.

« Nous ne voulions pas y croire ! dit un officier de l'armée anglaise. Mais il faut reconnaître dès maintenant que vous possédez le premier instrument aéronautique militaire. Le dirigeable est en pleine faillite. Vous venez de donner une grande leçon au monde : vous avez découvert une arme nouvelle dont, avec votre atirépidité, votre audace, votre goût de l'aventure, vous saurez tirer un merveilleux parti. »

Le colonel Winterfeldt, de l'état-major allemand, ne cache pas davantage son émotion : « L'art militaire possède maintenant un élément nouveau, redoutable ; nous comprenons la légitimité de votre fierté... Il faudra maintenant compter avec cette arme nouvelle, qui ira se perfectionnant sans cesse, j'en suis certain... »

Cela est vrai. La pointe de dépit qui se cache sous ces paroles va se traduire par une ruée immédiate de toutes les puissances du monde vers l'aéroplane arme de guerre. La France, la première, aura fait la difficile expérience : elle en conservera l'honneur, mais pourra-t-elle conserver l'avance qu'elle possède sur ses rivaux ?

Ne nous faisons pas d'illusions : les puissances voisines arriveront, dans un avenir prochain, à posséder autant d'aéroplanes que nous, et d'aussi perfectionnés, mais la supériorité qu'on ne nous enlèvera jamais, c'est l'audace, c'est le tempérament intrépide qui font que l'aviateur français fait corps avec son appareil ailé, et qu'il saura toujours, mieux que n'importe qui, en tirer parti.

Henri BRUMONT.

Propos d'actualité

Haro sur le Baudet !

Qui donc a dit que les campagnes de presse n'avaient aucune utilité ? Il n'est bruit depuis quelque temps que du « Sabotage de Paris » par les démolisseurs. Il paraît que la capitale n'est plus la Ville Lumière dont s'enorgueillissait le monde : les terrassiers ont défoncé ses rues, les chemins de fer souterrains : métropolitain, nord-sud, etc., ont établi leurs chantiers immenses sur les boulevards, sur la place de l'Opéra, partout ; ce ne sont que tas de graviers, grues, excavations, barricades...

Quelques journaux, justement émus, se sont emparés de l'affaire, et ils ont fait tant de bruit que l'administration a décidé de « faire quelque chose ». Le conseil municipal en a délibéré, le conseil général aussi, je crois même qu'une demande d'interpellation a été déposée à la Chambre. Bref, tout le monde a été d'avis qu'il fallait rendre Paris à la circulation publique.

Alors, comme toujours en pareil cas, on fit d'abord une enquête. Des massiers en redingote, munis d'un décamètre et d'un petit dracau vert, s'en furent sur les points indiqués et mesurèrent exactement la dimension des chantiers qui encombraient les rues. Pendant qu'ils y étaient, ils mesurèrent aussi la largeur des trottoirs, l'emplacement des kiosques à journaux, tout. Quand on prend des mesures, on n'en saurait trop prendre.

Et savez-vous ce qu'ils découvrirent ? O stupeur ! Les marchandes de journaux avaient empiété sur la voie publique ! Oh ! pas beaucoup ! quelques centimètres : tout juste, c'est le cas de le dire, la largeur de leur langue.

C'en était trop ! On fit comparaître les délinquantes à la préfecture de police et on leur infligea une amende sévère. Vlan !

Quant aux grandes compagnies, aux gros entrepreneurs qui avaient établi des chantiers sur toute la largeur des places publiques, eh bien, ils font comme le nègre, ils continuent, tout simplement, et personne n'en parle plus plus.

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous feront blanc ou noir !

Du moins cela était ainsi il y a deux siècles. Mais aujourd'hui !...

A. Capello.

Causerie Agricole

Les Raisins de Table

Nos Exportations en Allemagne

L'Allemagne aura beau faire la difficile à notre égard, elle n'empêchera jamais la France d'être sa grande pourvoyeuse de toutes choses belles et bonnes qui constituent « le superflu » et qui tendent de plus en plus, par les temps qui courent, à devenir « le nécessaire. »

C'est ainsi que malgré ses droits de douane et ses astucieuses fabriques de « Champagne allemand, » notre voisine de l'Est apprécie fort notre Champagne « authentik ! » De mêmes les fleurs, produit d'un commerce essentiellement français, ont réussi à vaincre l'intransigeant utilitarisme des Allemands : « la France n'a pas importé moins de 2 065 tonnes de fleurs en Allemagne en 1908, » dit la revue berlinoise « Confectionair. »

Mais c'est surtout le commerce des rai-

---

37 — Feuilleton du Petit Bastiais

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

VIII

OU RIQUET CROIT AVOIR RETROUVÉ SA PETITE SŒUR

— Ne te fâche pas, m'man ! supplia le gamin, le cœur gros, car il n'entendait pas souvent sa mère lui parler de cette voix irritée.

Françoise l'empoigna par le bras et l'embrassa chaleureusement sur les deux joues. Au bout de cinq minutes, Riquet reprit la parole :

— M'man !..

— Quoi encore !.. interrogea l'ouvrière inquiète, et redoutant quelque nouvelle question embarrassante.

— Tu sais bien... Ma tartine...

— Oui !.. Elle n'était pas bonne ?

Il répondit d'un ton légèrement piteux :

— Lourdon me l'a bouffée !

— Ah ! la drogue !.. Comment ! tu t'en laisses faire ?. Un grand garçon comme toi !

— Elle me l'a arrachée des mains, et elle s'est sauvée !

— Si j'avais été là, je lui aurais envoyé une bonne taloche, à cette gourmande, cette voleuse, cette rien du tout !

— Alors, m'man... ça fait que j'ai toujours faim !

— Je vais te donner une autre tartine, mais si tu te la laisses encore chiper, tant pis pour toi !

— Je resterai ici... Comme ça, il n'y aura pas de danger !

Françoise répara le préjudice dont son fils avait été victime, tout en maugréant contre l'effrontée petite voisine qui ne valait décidément pas cher ! La nuit était venue. En quelques instants, l'ouvrière prépara le dîner. Elle servit les enfants et passa elle même un petit quart d'heure à table. Le bonnes de l'autre petite Yvonne était dans un coin de la pièce, paré de ses rideaux blancs, comme une chère relique. L'ouvrière le garnit de ses petits draps et y installa la mignonne visiteuse. Puis elle se remit à la besogne. Bientôt, elle se tourna vers Henri.

— Couche-toi ! dit-elle... Il est l'heure... Demain, tu vas de bon matin à l'école !

— Oui, m'man ! fit-il de son ton doux et obligeant.

Il dit bonsoir à sa mère en l'embrassant sur les deux joues.

— Et-ce que je peux aussi dire bonsoir à la petite ?

— Bien sûr !

— Bonsoir, Yvonne ! fit-il en s'approchant du berceau.

Une contraction serra le cœur de la mère.

— Oh ! non ! Pas ce nom là !.. murmura-t-elle ..

— Pourtant, m'man, puisque c'est le sien ! objecta Henri.

— C'est vrai !.. répondit l'ouvrière avec un soupir.

— Bonne nuit, ma chérie ! reprit gentiment le garçonnet.

Le bébé agita ses menottes Henri en prit une qu'il effleura de ses lèvres. Lorsque Françoise Beaudouin se mit au lit, il était deux heures du matin. Elle avait voulu terminer le costume qu'elle était en train de faire. L'ouvrière était très ponctuelle, et il avait fallu un malheur comme la mort de sa fillette pour que la comtesse de Langeville eût à se plaindre d'un retard provenant de son fait. Un an environ auparavant, Françoise Beaudouin travaillait chez Ned, le couturier de la rue de la Paix auquel avait succédé Albert Varenne. Un jour, le caissier de la maison avait voulu se montrer trop familier avec l'ouvrière. Celle-ci lui avait déclaré, avec son franc parler habituel, qu'il perdait son temps.

Il avait insisté et, profitant d'une rencontre dans un couloir sombre, il avait voulu prendre des privautés telles qu'il avait reçu immédiatement une magistrale paire de gifles. Le bâtiire les aurait gardées sans s'en plaindre, mais ce fut Françoise Beaudouin qui alla trouver la patronne et lui déclara qu'elle ne voulait pas rester un jour de plus dans une boîte où les ouvrières étaient exposées à de pareilles avanies.

Mme Ned, qui s'appelait en réalité Amélie Perruchot et ne perdait aucune occasion d'affirmer qu'elle était à cheval sur les mœurs, ne fut pas fâchée quand même que Françoise s'en allât car il avait semblé à l'épouse combagneuse que le ratron lui-même faisait preuve d'un peu trop d'amabilité envers la jeune femme. Françoise Beaudouin quitta donc la rue de la Paix. Grâce à ses petites économies, elle résolut de travailler chez elle, espérant recruter une clientèle suffisante dans le quartier populeux qu'elle habitait. Quelques jours après son départ de chez Ned, elle voyait entrer dans son modeste logis une riche cliente du couturier en vogue, qui, ayant apprécié le goût et la dextérité de Françoise, venait lui proposer de l'occuper d'un bout de l'année à l'autre, s'engageant à ne jamais la laisser chômer. Cette dame avisée n'était autre que Sidonie Bourguel qui, malgré sa fortune, avait trouvé ce moyen habile de réaliser de notables économies. Son exemple ne tarda pas à être suivi par deux de ses amies intimes. L'ouvrière en chambre, la couturière à façon coûtait beaucoup moins cher à ces élégantes que la grande maison où elles avaient l'habitude de se fourrir, sans que leurs toilettes perdissent rien du chic auquel elles étaient accoutumées, car Françoise avait un talent spécial pour copier, sans omettre aucun détail, les modèles dessinés dans les journaux de modes que lui apportaient ses clientes. Il avait été formellement convenu que la couturière de la rue du Terrage ne travaillerait uniquement que pour celles-ci. A elles trois, elles suffisaient à l'occuper, et elles gardaient religieusement le secret du nom et de l'adresse de celle sur le goût et l'habileté de laquelle ne cessaient de s'extasier leurs amies. Le lendemain de l'installation d'Yvonne, dès cinq heures du matin, l'ouvrière était debout. Elle se sentait quelque peu lasse en se levant ; mais, comme elle le disait, il ne fallait pas s'écouter ! Henri ne tarda pas à sauter du lit à son tour, et vint embrasser sa mère.

— Tu as bien dormi ? demanda celle-ci.

— Oui, m'man... Et la petite ?

— Elle dort encore... Parlons doucement pour ne pas la réveiller !

Le bambin s'empressa de baisser le ton.

— Dis donc, mère... Tu ne sais pas ce que j'ai rêvé ?...

— Naturellement !

— J'vas pas te le dire !

— Vraiment !

— Eh bien !.. J'ai vu la sainte Vierge...

— Ah bah ! fit la maman un peu surprise. Et qu'est-ce qu'elle t'a dit ?..

sins de table qui a pris, dans les villes allemandes, des proportions vraiment satisfaisantes. Depuis dix ans, ce commerce n'a cessé de s'accroître d'une façon régulière : en 1900, nous exportions en Allemagne (France et Algérie réunies), 748 tonnes de raisins frais, pour la table ; en 1902 : 1.460 tonnes ; en 1904 : 2.732 tonnes ; en 1905 : 5.060 tonnes ; en 1906 : 8.7 6 tonnes ; en 1907 : 10.825 tonnes ; en 1908 : 12.726 tonnes.

Cette faveur dont jouit notre raisin national en Allemagne est d'abord un hommage à l'excellence de nos produits, et en second lieu, il est une preuve du développement continu du bien-être et de la richesse publique en Allemagne, qui permet à notre voisine de consacrer un luxe une part de ses revenus. Il est intéressant que l'Allemagne d'aujourd'hui n'est plus celle d'il y a vingt-cinq ans, pauvre, laborieuse et besogneuse. Le développement colossal de l'industrie et du commerce germaniques — qui s'étendent parfois aux dépens des nôtres — ont transformé les conditions d'existence du peuple. Nous prenons notre revanche en vendant mieux nos produits de luxe.

En ce qui concerne les raisins de table, notre attaché commercial à Berlin, M. Gabriel Ferrand, a donné des indications et des conseils particulièrement intéressants. En fait de concurrents sérieux, nous ne trouvons pour ce produit, en Allemagne, que l'Italie, dont l'exportation varie assez irrégulièrement, entre 7.000 et 22.000 tonnes.

L'Espagne et les autres pays n'atteignent qu'une exportation de 3.746 tonnes, en diminution sur 1907 qui accusait un chiffre de 6.329 tonnes. Quant à l'Autriche, elle reste stationnaire ou à peu près, avec ses 1.000 tonnes environ, ce qui n'indique pas, de la part des Autrichiens, une activité bien redoutable.

Ce sont surtout les raisins très doux et à gros grains qui ont la préférence des Allemands. On cite parmi les plus recherchés : le Chasselas doré, le Servant, le Gros Vert, l'Aramon à gros grain, l'Œillade.

Le Muscatel italien, un raisin rose, amballé dans de petits paniers à anse, fait prime à Hambourg. A Leipzig, les raisins blancs sont d'un bon placement ; très peu de raisins noirs.

Tous les raisins à petits grains sont absolument inventoriables ; il faut nettement exciser du marché allemand les Almeria, Clairette, et surtout le Muscat que nos voisins croient parfumé artificiellement !

« En résumé, dit encore M. Gabriel Ferrand, le raisin destiné au marché allemand doit autant que possible se rapprocher du type idéal suivant : chair ferme, très sucré, goût neutre, très serré, gros grain, peu de pépins, couleur blanche dorée ou d'un beau noir suivant la variété. La grappe doit être saine, bien ciselée s'il s'agit de raisins de luxe à grains peu compacts. Une grappe à allettes faciles à détacher est particulièrement appréciée, surtout par les hôtels, qui peuvent ainsi la diviser en plusieurs portions. La peau peut être épaisse ; la forme du grain importe peu si les conditions précédentes sont remplies. Ces indications s'appliquent aussi bien au raisin blanc qu'au raisin noir et valent pour tous les marchés d'Allemagne.

» Les expéditions de raisins de table doivent toujours se faire par wagon complet de 5 à 10.000 kilos, suivant l'époque et le lieu de destination. »

Surtout, bien soigner les emballages : au commencement de la saison, en cassettes destinée à l'achat d'engrais capables d'augmenter la fécondité de leurs champs.

5° Qu'une subvention de 20,000 francs soit octroyée à la commune d'Antisanti, pour y amener l'eau potable qui lui manque et qu'on pourrait canaliser de la montagne de Verzani.

Vœux de M. Orsatelli

Le Conseiller d'arrondissement de Sermano émet les vœux suivants :

1° Que la route n° 15, du pont de Casapiloux à Favalello, soit prolongée jusqu'à Alando.

2° L'élargissement de la route du hameau d'Arbitro au col de San-Gervone.

3° La continuation de la route n° 15 jusqu'à la commune de Bustanico, qui est encore dépourvue de route carrossable.

Vœux de M. Paoli

Le conseiller d'arrondissement du canton de Piedicorte émet les vœux suivants :

1° Que la route n° 15, du pont de Casapiloux à Favalello, soit prolongée jusqu'à Alando.

2° L'élargissement de la route du hameau d'Arbitro au col de San-Gervone.

3° La continuation de la route n° 15 jusqu'à la commune de Bustanico, qui est encore dépourvue de route carrossable.

Vœux de M. Paoli

Le conseiller d'arrondissement du canton de Piedicorte émet les vœux suivants :

1° Que la construction d'un mur de soutènement à la borne 28.400 soit faite dans le plus bref délai possible, le Conseil municipal d'Altiani ayant déjà voté la somme de 700 fr. pour la construction de dit mur.

2° La construction d'une fontaine à Erbajolo avec une eau plus convenable que l'eau actuelle, qui laisse beaucoup à désirer.

3° La construction d'une fontaine à Pancheraccia, réclamée depuis longtemps.

4° Qu'une solution intervienne le plus tôt possible en faveur du projet d'adduction d'eau potable que la commune d'Altiani a demandé par délibération du 5 mai 1910.

Vœux de M. de Matra

Le conseiller d'arrondissement du canton de Moita émet les vœux suivants :

1° Que les travaux sur la chemin n° 16 entre Tox et Moita soient terminés le plus tôt possible.

2° Que les travaux sur l'embranchement du même chemin soient faits dans le plus bref délai.

3° Que les deux parties des prestations du canton de Moita soient affectées aux chemins vicinaux.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée et la session close.

Signés : Orsatelli, Grimaldi, Luciani, Paoli, Vincenti, de Matra et Quilico.

Tribunal de Commerce

L'audience d'hier était la première venant après le décès de M. Antoine-Marie Sisco, juge au Tribunal de Commerce de Bastia.

Tous les membres du Tribunal, plusieurs avocats, les agréés au Tribunal, assistaient à l'audiences.

Dès l'ouverture de la séance, M. le Président prononce l'éloge funèbre du bon magistrat consulaire que fut le regretté juge M. Sisco.

Au nom du barreau, Me Moretti, en termes sympathiques, s'associe à la perte éprouvée par le Tribunal de Commerce avec lequel il se félicite d'entretenir les rapports les plus cordiaux.

L'audience est ensuite levée en signe de deuil.

Discours de M. le Président Thiers

Des circonstances fâcheuses m'ont empêché, à mon grand regret, d'assister au convoi funèbre de notre cher et regretté collègue M. Antoine-Marie Sisco.

Qu'il me soit du moins permis à cette audience de rendre en quelques mots un hommage public à sa mémoire.

M. le juge Antoine-Marie Sisco faisait partie du Tribunal de Commerce de Bastia, depuis plus de cinq ans, et pendant ce temps, il avait pu y donner la mesure de sa précieuse collaboration.

Nous qui l'avons vu à l'œuvre jusqu'à ces derniers jours où, malgré les atteintes du mal qui devait l'abattre si brutalement dans toute la vigueur de l'âge, il ne cessait pas de se mêler activement à nos travaux, nous pouvons dire quel fonds de raison et de consciencieuse équité il apportait dans ses avis, avec quel soin il se livrait à l'étude minutieuse des dossiers.

A peine entré dans les affaires, il prit seul la direction de l'importante Maison Sisco Brignardelli. Il déploya dans sa lourde tâche les qualités morales et intellectuelles nécessaires à ceux qui veulent satisfaire la légitime ambition d'augmenter la prospérité de leur commerce.

En outre d'être non commerçant M. Sisco était bon père de famille, bon citoyen dévoué passionnément aux intérêts de son pays, attaché par toutes les fibres de son âme à tout ce qui peut constituer un progrès. Il avait en un mot tout ce qu'il fallait pour être un sage conciliateur, un excellent magistrat consulaire.

Aussi ne tarda-t-il pas à être désigné à la confiance des électeurs commerçants de notre ville pour faire partie de notre tribunal.

Afin de bien remplir ses fonctions de juge, Antoine-Marie Sisco, en même temps qu'il se remplait complètement aux affaires, tâchait de s'initier à la connaissance des lois, en compulsant les codes, en lisant les publications juridiques, sachant que, si un juge est muni d'un pouvoir d'appréciation, dont il est appelé souvent à user suivant son expérience et son caractère, il a aussi besoin de se tenir au courant des textes précis des lois qui sont les bornes entre lesquelles ce pouvoir est enfermé.

Je suis l'interprète des sentiments de l'unanimité des membres de notre Tribunal en disant que, par la disparition de notre cher et regretté collègue, M. Antoine Marie Sisco, nous avons fait une perte sensible, et que nous garderons de lui un pieux souvenir.

MOUVEMENT
d'Instituteurs et d'Institutrices

Par arrêtés de M. le Vice-Recteur de la Corse, en date des 14 et 21 septembre 1910, le mouvement ci-après a eu lieu dans le personnel de l'enseignement primaire.

Mmes

Pinelli, institutrice à Burral (Constantine), est nommée institutrice stagiaire à Canale-di-Verde.

Leandri, élève maîtresse, est nommée à Grosso.

Sambococci de Poggio-di-Nazza, est nommée à Pruneta (Cervione).

Massiani, née Boulin, stagiaire provisoire à Murato : 910-11.

Mlles

Canava, élève maîtresse sortante, est nommée adjointe à Speloncato.

Chiaroni, de Govicaoce (Sampolo), passe à Bilia.

Coti, de Barivoli (Sotta), passe à Giovicaoce.

Nicolai, élève maîtresse sortante, est nommée stagiaire à Barivoli.

Carlotti, élève maîtresse sortante, est nommé à Bustanico.

Frassatti de Barcajola (Solliacaro), passe à Tasso.

Paoli, stagiaire provisoire à Tasso, est nommée stagiaire provisoire à Araggio (San-Gavino-di-Carbini), du 1er octobre 1910 au 30 septembre 1911.

Bertucci, élève maîtresse sortante, est nommée à Barcajola (Solliacaro).

Salini, élève maîtresse, est nommée à Pastricciola.

Riolacci, (élève maîtresse 4e année), est nommée à Parata.

Baldacci, élève maîtresse, est nommée à Trinité (Portovecchio).

Nicolai, de Guadaricoce, passe à Muratello.

Vittori, stagiaire provisoire à Palavese, est nommée stagiaire à Guadaricoce.

Uscatti, élève maîtresse, est nommée à Poggio-de-Nazza.

Santoni, de Pietracorbara, est nommée à Sisco.

Agostini, élève maîtresse, est nommée à Lumio.

Cattoli, de Corbaras, passe à Zigliara.

Paoli, est nommé institutrice à Pruneldi-Fiumorbo.

Filippi, élève-maîtresse, est nommée à Paro-Casevecchie.

Casanova, élève-maîtresse, est nommée à Ampriani.

Biaggini, stagiaire provisoire à Parata, est nommée stagiaire provisoire à Rapaggio.

Rosecchi, élève-maîtresse, est nommée à Pancheraccia (emploi nouveau).

Giamarchi, stagiaire provisoire à Poggio-Mezzana, est maintenue en cette qualité pour l'année scolaire 1910-1911.

Orsini, stagiaire provisoire à Casabianda, est maintenue pour l'année scolaire.

Cristiani, stagiaire provisoire à Pietra Longa-di-Salvini, est maintenue pour l'année scolaire.

Ciccoli, stagiaire provisoire à Campo al Quorcio, est maintenue pour l'année scolaire.

Giacomi, stagiaire provisoire à Listinchello, est maintenue pour l'année scolaire.

Leca, stagiaire provisoire à Pinito, est maintenue pour l'année scolaire.

Leonetti, stagiaire provisoire à Asco, est maintenue pour l'année scolaire.

Quasana, stagiaire provisoire à Poggiale, est maintenue pour l'année scolaire.

Vincenetti, stagiaire provisoire, est maintenue à Ventiseri.

Maiquetti, stagiaire provisoire, est maintenue à Nivisco.

Casabianca, stagiaire provisoire, est maintenue à Golgaccio.

Farrellacci, stagiaire provisoire de Monterollo, est nommée stagiaire provisoire à Mignataja pour l'année scolaire.

Scapula, stagiaire provisoire, passe de Araggio à Sardegna (Palneco) pour l'année scolaire.

Raffalli, des Cours Secondaires, est nommée adjointe classe enfantine à Sorbo-Ocognano.

Mallei, stagiaire provisoire à Pruneta, passe à Pietra di Verde pour l'année scolaire.

Liberati, stagiaire provisoire, à Chisco d'Aghione pour l'année scolaire.

MM.

Bartoli, élève maître, est nommé adjoint à Sarrone.

Assuna, élève-maître, est nommé à Rapale.

Vincenti, élève-maître, est nommé à Cantifani (emplois nouveau).

Zerbi, élève-maître, est nommé à Calenzana.

Colonna, élève-maître, est nommé à Manso.

Meria, élève-maître, est nommé à Tuccarello.

Bruschini, stagiaire, provisoire, à Carbetto, est maintenu pour l'année 1910-11.

Quilichini, stagiaire provisoire, est maintenu à Bargo pour 1910-11.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 18° à midi 21°5 + à 6 heures du soir + 17°6 Maxima + 22°4 Minima + 14 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 772 m.m. à midi, 772 mm., 6 heures du soir, 771 mm.

Dans la matinée. Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

Rentrée de la Cour

L'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel est fixée au lundi 3 octobre.

Artillerie

Nous avons déjà, dans notre numéro de dimanche dernier, annoncé le brillant succès remporté par le brigadier Retali de la batterie de montagne de Bastia.

Notre jeune compatriote a, en effet été admis avec le N° 37 sur 100, à suivre le cours des élèves-officiers d'artillerie de campagne.

Nous sommes d'autant plus heureux de lui adresser ici nos plus chaleureuses félicitations que Retali appartient à notre enseignement primaire ; il était, en effet, instituteur à Ville-de-Paraso, lorsqu'il a été appelé sous les drapeaux.

La génération que l'instituteur Retali aura pour mission d'instruire sera en bonnes mains.

De Toulon

Mme Marcelli Antoinette, ménagère, demeurant rue de l'Hôpital, numéro 26, est venue déclarer au commissariat de police du 2e arrondissement que son mari, Félix Marcelli, âgé de 33 ans, natif de Murato (Corse), ouvrier caifat à l'arsenal maritime, n'a plus reparu depuis huit jours, ni à sa maison, ni à son atelier.

Mme Marcelli n'a eu aucune discussion avec son mari, elle ne voit rien qui aurait pu le pousser à la quitter, elle et ses deux enfants. Elle craint qui lui soit arrivé malheur.

Marcelli est assez grand, a des moustaches blondes, porte une veste noire, un pantalon rayé et un chapeau mou bordé de crêpe.

Assurances

Voir l'annonce à la 4e page des Compagnies : *Minerva, Confiance-Incendie* et *Confiance-Vie*.

Chauffeur peu commode

Le charretier B. François et C., marchand de drap, semblent parfois oublier que les gens sont faits pour supporter mutuellement les travers dont dame nature s'est plue à gratifier l'humanité.

Pour avoir oublié cette ligne de conduite, fort élémentaire cependant, les deux intransigeants citoyens se sont vus dresser procès-verbal dans les circonstances suivantes :

B. conduisait cahin caha sa charrette dans la rue Saint-Jean qui, déjà peu large par elle-même, est encombrée par toutes sortes d'étalages.

La charrette heurta un banc placé devant le magasin de M. C., et une couverture tomba par terre. Celui-ci se fâcha peut-être plus que ne le nécessitait l'incident.

Il ne resta pas en arrière et ce fut entre les deux hommes un feu roulant d'épithètes mal sonnantes, lancées sur le ton plutôt aigu.

Cela amena sur les lieux un grand nombre de badauds et l'agent Leoni qui verbalisa sans hésitation.

C'est le moment de construire, car la Maison de Matériaux

Joseph LUCCHETTI

livre tous les articles nécessaires à la construction à des prix inconnus jusqu'ici.

Demander prix-courant

(Voir l'annonce à la 4e page)

A vendre

Pour cause de départ, joli magasin de mercerie, six route du Cap, n° 1, bonne clientèle, conditions avantageuses, facilités de payement si solvabilité, s'y adresser.

Objet trouvé

Il a été trouvé devant les magasins Pieraschi, 24, Bd Paoli, un jupon. La personne qui l'a perdu peut aller la réclamer à l'adresse ci-dessus.

A vendre

Bonne occasion, cheval harnais et cabriolet :

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Maladies des Yeux

Nez, Oreilles et Gorge.

Avis. — Le cabinet du docteur Eliachef, médecin oculiste de Paris, est transféré 25, Bd Paoli, 25, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures, pour toutes maladies des yeux, nez, oreilles et larynx.

Avis

M. et Mme Giannarelli reprendront le 1er octobre, leurs cours de *Solfège, musique d'ensemble, leçons d'accompagnement de Violon, Violoncelle et Piano.*

Pianos et Guitares

M. Elvio Mazzoni, accordeur de pianos, guitares et mandolines, prévient sa nombreuse clientèle qu'il se charge également de toutes les réparations.

S'adresser rue des Terrasses, N° 2, Bastia.

Nouvelles Religieuses

ÉGLISE DE CAPANNELLE. — Les exercices du Rosaire commenceront vendredi 30 septembre et se suivront pendant tout le mois d'octobre à 4 heures et demie du soir.

SOCIETES A SYNDICATS

Les ouvriers syndiqués et non syndiqués des corporations de Bastia sont priés d'assister à la conférence qui sera donnée par le camarade Lefèvre, secrétaire-adjoint à la G. G. T. Sujet de la conférence : « Compte-rendu de la tournée en Corse et lois ouvrières. »

Cette conférence aura lieu aujourd'hui, 28 courant, à 8 heures et demie du soir, salle du péristyle du Théâtre municipal.

Entrée gratuite.

GROUPE D'ACTIONS SOCIALES. — Les membres du dit groupe sont priés d'assister à la conférence que fera le camarade Lefèvre, au péristyle du théâtre, ce soir, à 8 heures et demie. Entrée gratuite.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Pauline Terigi ; M. Charles Terigi, docteur médecin à Rome, et sa famille ; M. Raphaël Terigi, commandant des ports de Marseille, et sa famille ; Mme veuve Castellini-Terigi et ses enfants ; Mme veuve J. B. Terigi et son fils de Bône ; M. P. Preziosi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME LOUISE TERIGI VEUVE MATHIEU

leur sœur, belle-sœur et tante, décédée à Marseille, le 27 septembre, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu jeudi, 29 courant, à 10 heures du matin.

On se réunira aux hangars Fraissinet.

Essences et Pétroles

Pétrole Raffiné d'Amérique, marque *Le Lion*, en caisse de 37 litres.

Pétrole épuré en fûts fer de 50 litres.

Pétrole de Sureté, marque *Photoline*, en bidonnets de 5 litres.

Naphtaligole, essence spéciale pour automobiles.

Graisses et huiles pour automobiles et charrettes.

Avant de faire vos achats, demander les prix à la Cie générale des Pétroles — agence 15, Place Saint-Nicolas, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00539

COURSE DE PARIS

26 sept.— 27 sept.

Rentes de 3 0/0 anciens . 97.25 — 97.10

— de 3 0/0 amortis . 97.75 — 97.75 ex-coupon

AJACCIO

ACCIDENT MORTEL

Ajaccio, 27 septembre.

Un pénible accident a jeté la consternation parmi notre population, qui depuis quelques jours, n'est pas privée d'émotions fortes.

Le jeune Bernardini Paul, âgé de huit ans, avait grimpé sur un arbre, dont il cueillait les fruits.

Pris soudain de vertige, il lâcha la branche à laquelle il se tenait et s'abattit sur le sol d'une hauteur de 6 mètres.

Le pauvre enfant a eu le crâne horriblement fracassé.

Transporté immédiatement à la pharmacie Benedetti, où elle reçut les premiers soins, l'infortunée victime de cet accident a été ensuite transportée à l'hôpital, et de là, à son domicile, Boulevard Masseria.

Le jeune Bernardini est dans le coma, toute chance de le sauver paraît devoir être écartée.

Le désespoir des parents est immense.

Récompenses Honorifiques

Paris, 27 septembre.

MM. Belgodere, médecin à Calvi, Filippini, id. à Omi-Cappella, reçoivent la Médaille d'argent pour les soins qu'ils donnent gratuitement aux militaires de la gendarmerie ou à leurs familles.

DOUANES

Paris, 27 septembre.

M. Olivier, commis des Douanes à Boulogne, est nommé contrôleur-adjoint, attaché aux bureaux du chef de service à Bastia, en remplacement de M. Tamelin, précédemment nommé à Epinal.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Dans la justice de Paix

Paris, 27 septembre.

M. Geoffroy Castella est nommé greffier de la justice de paix de Bastia (1er canton), en remplacement de M. Casselli.

Les Morts du Jour

Madame Briand

Paris, 27 septembre.

Mme Briand, mère du président du Conseil, vient de mourir à Ancenis, après une courte maladie.

On pense qu'à la suite de cette mort le Conseil des ministres, qui devait se réunir demain mercredi à Rambouillet, sera renvoyé à une date ultérieure.

Une énorme quantité de télégrammes de condoléances, parmi lesquels ceux de M. Fallières et de tous les ministres, sont parvenus à M. Briand qui, aux premières nouvelles alarmantes, s'était rendu auprès de sa mère agonisante.

EXÉCUTION CAPITALE

Paris, 27 septembre.

Jeudi prochain, aura lieu, à Rodez, l'exécution capitale de l'assassin Berry.

C'est sous l'inculpation du double crime de viol et d'assassinat commis sur une fillette de huit ans, que la Cour d'assises de l'Aveyron a condamné Berry à la peine de mort.

Les Fraudes dans l'Armée

LE SCANDALE DE TOUL

Mise en indisponibilité du Général Dupommier

Paris, 27 septembre.

Le *Journal* mène depuis quelques jours une vive campagne, au sujet des viandes avariées fournies aux militaires de la garnison de Toul.

Le Ministre de la Guerre a été saisi de l'affaire. Des articles de journaux, sous la signature d'officiers qui, on le sait, sont maintenant autorisés à écrire, ont commenté le fait et le général de division Dunommier, gouverneur de la place, s'étant laissé aller à des paroles très vives contre les officiers d'administration, a créé un conflit des plus fâcheux.

Le sous-intendant militaire chargé durativitellement de la garnison de Toul, s'est rendu à Paris, pour protester contre l'attitude jugée injurieuse du général de division Dupommier.

Le général Brun, ministre de la guerre, confia l'affaire à un contrôleur général de l'Armée qui, après enquête sur les lieux au sujet de la qualité des viandes avariées, vient de remettre son rapport.

Le gouverneur de la place de Toul a été mis en disponibilité.

AU MAROC

Le Choléra parmi nos troupes

Paris, 27 septembre.

On télégraphie de Gibraltar au *Daily-Mail*, que quatre cas de choléra auraient été constatés parmi les troupes françaises cantonnées à Bonnecs, entre Casablanca et Rabat.

La nouvelle mérite confirmation.

EN ESPAGNE

LA CHUTE DU MINISTÈRE

Paris, 27 septembre.

Le journal l'*Echo de Paris* publie, dans le numéro de ce jour, un télégramme de son correspondant de Bayonne, lui annonçant comme imminente la chute du Ministère Canalejas.

Le Président du Conseil donnerait sa démission à la suite de la manifestation que les grévistes, auxquels se sont solidarisés les adversaires de la politique religieuse du cabinet actuel, préparent pour le deux octobre prochain.

Le successeur éventuel de M. Canalejas, serait, toujours d'après l'*Echo de Paris*, le comte Romanones.

La Conquête de l'air

Les Martyrs de l'Aviation

MORT DE CHAVEZ

Domodossola, 27 septembre.

Contre toute attente, et alors que l'on croyait que l'intrépide aviateur aurait facilement triomphé des suites de son accident, le jeune conquérant de l'air vient de mourir à l'hôpital de Domodossola.

La nouvelle, survenue dans la journée à Milan, a produit une réelle consternation.

Le malheureux Chavez est mort de lésions internes que l'on supposait inexistantes et dont on ne s'était pas préoccupé.

Le triomphateur du Simplon meurt en pleine gloire.

CHARTRES

OBSÈQUES de l'aviateur Paillot

Chartres, 27 septembre.

Aujourd'hui, ont eu lieu, au milieu d'un imposant concours, les obsèques de l'aviateur Paillot, qui venait briser la colonne vertébrale en tombant d'une hauteur de 20 mètres, sur le champ d'aviation de Chartres.

Edouard Paillot était âgé de 24 ans, avant d'être pilote aviateur, il avait été journaliste et collaborait au journal l'*Auto*, où il détenait la rubrique *Aviation*.

Il possédait son brevet d'aviateur de l'Aéro-Club de France, depuis le mois de juillet dernier, et s'était déjà acquis dans le monde de l'aviation une place marquante.

BERLIN

Sanglante collision entre Grévistes et Policiers

Paris, 27 septembre.

Des télégrammes de Berlin annoncent que des troubles revêtant un caractère de gravité se sont produits aujourd'hui dans les rues de Berlin.

Deux groupes composés de grévistes et de non grévistes s'étant rencontrés, une collision s'ensuivit.

La police intervint, la population prit immédiatement partie pour les grévistes contre la police et de violentes bagarres éclatèrent.

Des coups de revolvers furent échangés entre la police et la population.

On compte 38 officiers ou agents blessés, dont quelques uns très grièvement.

Il y a également de nombreux blessés parmi les auteurs de ces désordres.

Des mesures d'une extrême sévérité ont été prises pour éviter le retour de semblables événements.

KIEL

Les Manœuvres Navales ALLEMANDES

Deux torpilleurs coulés

Paris, 28 septembre?

Un très sérieux accident, annoncé par le journal le *Matin*, est survenu au cours des manœuvres allemandes dans la Mer Baltique.

Les torpilleurs allemands *67* et *69* se sont abordés dans la rade de Kiel, et ce, de si violente façon, que les deux navires coulèrent en quelques minutes.

Tous les hommes de l'équipage des deux torpilleurs ont été sauvés.

CHERBOURG

Le maréchal Da Fonseca quitte la France

Paris, 27 septembre.

Le maréchal da Fonseca, président de la République du Brésil, a quitté Paris, à 1 heure 30, par train spécial à destination de Cherbourg.

A quatre heures, le Président de la République du Brésil s'embarquait à bord du croiseur *Sao Paulo* qui prit immédiatement la mer, salué par les batteries des forts des salves réglementaires.

Le maréchal Hermès da Fonseca a été reçu officiellement par le contre-amiral Cros, préfet Maritime par intérim et par le Préfet de la Manche.

Le troupes de la garnison ont rendu les honneurs de la gare au quai d'embarquement.

Nouvelle Société Navale *de l'Ouest*

Agent en Corse :

PIERRE VINCENTELLI

33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le vapeur *Saint-Thomas* arrivera à Bastia le 30 septembre et repartira à destination des ports de l'Algérie, Rouen, Le Havre et Anvers.

Cours Secondaires de Jeunes filles de Bastia

(Rue de l'Intendance, 4)

L'ouverture des cours aura lieu lundi matin, 3 octobre, à 8 heures et demie.

Rentrée des classes

Institution de Jeunes Filles dirigée par Mlle OTTOMANI, Boulevard de Toga, 3. Rentrée des classes : lundi 3 octobre.

Ecole de garçons de l'impasse Saint-Jean. — La rentrée aura lieu le lundi 3 octobre.

Ecole des filles, rue du Lycée, 23. — Rentrée le lundi 3 octobre.

Pensionnat des Vrangelista. — La rentrée aura lieu le lundi 3 octobre, rue du Lycée, 11.

PENSIONNAT DE Mlle PONSERVERA

La rentrée des classes est fixée au mardi 4 octobre.

AVIS

Les frères Maggiotti ont l'honneur de faire connaître au public qu'en plus du service d'affichage, dont ils ont le monopole, ils se tiennent à la disposition de toutes les personnes qui aurait besoin de faire laver et cirer leurs appartement.

Ils se chargent également du battage des fapis à la satisfaction de toutes les personnes qui voudrons l'honorer de leur confiance.

S'adresser pour tous renseignements aux frères Maggiotti, rue Napoléon, 13, Bastia.

Vient de paraître :

L'AGENDA GALLIA

PRATIQUE — ELEGANT — SOLIDE

Le Mieux Documenté

Son Format : 33×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : T.A.B.C. des Stations
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE

LA CONFIANCE

Cie Anonyme d'Assurances sur la VIE

Entreprise privée soumise au contrôle de l'Etat

Assurances réalisées : 347 Millions

LA MINERVE

Cie Anonyme d'Assurances contre les risques de

VOL - DÉTOURNEMENTS
TRANSPORTS

Directeur particulier pour la Corse : M. ROTH, 23, Bd Paoli, BASTIA

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

JOSEPH LUCCHETTI

45, Boulevard Paoli, BASTIA

Tuiles et Briques de Marseille
reconnues supérieures dans le Monde entier

CHAUX éminemment hydraulique

CIMENTS Portland, Roquefort et Valentine

PLATRES Blancs, Rouges et Gris

FERS I à planchers et PLATS, ronds ou carrés
FONTES — PLOMB — ZINC feuilles, tuyaux et gouttières

Seul dépositaire des carreaux mosaïques en ciment de la Maison LANIER de *Salon*, incomparables par leur coloris et dureté.

A NOTER. — La Maison remplace gratuitement les carreaux usés avant 20 ans. Aucune autre ne peut donner ces garanties.

Tapisserie et Vitres

Vernis — Couleurs et Pinceaux

Bois de Construction — Planches et Madriers

Accessoires de portes et fenêtres — OUTILS

Appareils inodores de tous systèmes

MARBRERIE — MARCHES, DALLES ET EVIERS EN PIERRE DE BRANDO

Prix de Réclame

Plans et Devis à titre absolument gracieux

RHUM FOX-LAND

Grande Marque

95 fûts vides à vendre de 250 à 280 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

GRAND BAR SOAVI

Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

à 20 centimes la tasse

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Ciments hydrauliques et Ciments, marques de Vitrages et Lattes
Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Carreaux. — Tomettes
Briques. — Briques pleines et rondes. — Carreaux.
Poteries en grès et en grès.

FERS A PLANCHER I

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo, 1

Pour faire de bons placements

et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Revue de la Bourse et de la Banque offre toutes garanties à cet égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.

Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, *49, rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement un journal à l'essai pendant un mois. Vous vous rendrez aisément compte de la netteté de ses informations et de la valeur de ses conseils.* — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOUROEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sergiboi, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Installation à Gaz

JEAN CINI

Ex-contre un Gaz

Bastia, 13, Boulevard Paoli

Seul Dépositaire

DU BEC GRANOUX

générateur automatique

Cedratine

LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE

Mme L. N. MATTEI à Bastia (Corse)

Le Directeur-gérant
J. B. ORLANDINI

LA CEDRATINE

Grande Liqueur de Marque

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

ET

APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 269 — JEUDI 29 SEPTEMBRE 1910

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	Un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	23 »	12 »	6 »

Union postale, un an 32 fr.
Le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 0 m.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 2.
Fête d'Aujourd'hui : Déd. de Saint Michel.
Fête de Demain : Saint Jérôme.

28 SEPTEMBRE

CONTRE LE CHOMAGE

Un Congrès international pour la lutte contre le chômage vient de tenir ses assises à la Sorbonne. La question a paru si haute que vingt et une puissances y ont envoyé des délégués et que presque toutes les grandes organisations patronales et ouvrières y étaient représentées.

Plus que jamais, la législation du chômage est à l'ordre du jour ; dans tous les grands Etats modernes, on reconnaît l'urgence des mesures à prendre, et, dans le programme ministériel de M. Briand, cette même question figure en tête des réformes sociales à réaliser. C'est assez dire toute l'importance que l'on y attache dans les sphères dirigeantes.

M. Léon Bourgeois a éloquemment posé le problème. « Toutes les marchandises, dit-il, ont leurs marchés nationaux ou internationaux ; les variations dans leurs taux sont notées et communiquées à tous les journaux du monde ; des statistiques dénombrent les stocks visibles de tous les pays. Rien de semblable n'existe pour le marché de tous le plus important : celui du Travail humain... Des centaines de patrons cherchent vainement des travailleurs, tandis que des milliers d'ouvriers sont dans l'impossibilité de se placer. »

Voilà la vérité nettement exposée, et c'est à cette situation inquiétante, anormale, qu'il s'agit de trouver des remèdes.

Les syndicats ouvriers ont préconisé des moyens qui ne font que compliquer le mal et reculer l'échéance. Ils ont limité la puissance de travail de l'ouvrier. On appelle cela d'un nom baroque, venu d'Ecosse : le « Ca Canny, » autrement dit, en français : « Ne te la foule pas ! »

« Ne te la foule pas ! dit le syndicat à l'ouvrier. En accomplissant plus que ta tâche, en faisant du zèle dans ton travail, afin de gagner les bonnes grâces du patron, tu te fais du tort à toi-même : tu ne gagnes pas davantage et tu empêches de travailler l'ouvrier moins habile que toi et qui chôme, tandis que tu uses tes forces au-delà de ce qu'il convient. »

Il est facile de voir où conduit cette théorie. Le rendement étant moindre, le travail coûte plus cher, et c'est là une des causes du renchérissement de la vie, dont l'ouvrier est le premier à souffrir.

Une autre cause de misère, pour l'ouvrier et surtout l'ouvrière d'atelier ou d'usine, est le travail à domicile. Ce mode d'utilisation de la main-d'œuvre s'est beaucoup développé depuis quelques années, et c'est en vain que les philanthropes, les sociologues, les hygiénistes en signalent les dangers.

Le patron aime mieux, toutes les fois que cela est possible, confier son travail à des particuliers, hors de chez lui : il évite ainsi de se conformer à de multiples règlements d'atelier, il paye moins cher, il s'affranchit de toutes sortes de responsabilités. Pour beaucoup de personnes, le travail à domicile est une ressource d'appoint : il permet à celui ou celle qui s'y livre de rester au foyer, de surveiller la maisonnée. Il en résulte une concurrence terrible pour les travailleurs qui font de l'exercice continuel de leur métier leur unique ressource et qui se trouvent ainsi réduits à de fréquents chômages.

Les syndicats, les sociétés de secours mutuels se sont efforcés d'organiser des *Secours pour chômage*. Moyennant le versement d'un supplément minime de cotisation, l'ouvrier s'assure un subside pour les mortes saisons où il sera inoccupé.

C'est dans la généralisation de ce principe de l'*Assurance* que l'on trouvera certainement le remède le plus efficace, le plus équitable. Le chômage n'est-il pas un risque, au même titre que les accidents du travail, la vieillesse, la maladie, l'invalidité ? Contre toutes ces causes d'insécurité, l'assurance mutuelle a fait ses preuves. C'est à elle aussi qu'il faudra recourir pour amoindrir les maux causés par le désœuvrement forcé, générateur de misère, agent de démoralisation, inspirateur de vols et de crimes.

Ce qu'il faut éviter, c'est que l'homme se trouve dans l'impossibilité, à certains moments, de gagner sa vie en travaillant et de subvenir aux besoins de sa famille, c'est qu'il soit contraint d'aller chercher l'embauche de porte en porte, de chantier en chantier, comme un mendiant.

A ce sujet, d'utiles initiatives ont été prises en Belgique, en Hollande, en Autriche, en Allemagne, par les Bourses du Travail, qui s'emploient souvent avec efficacité à procurer de l'ouvrage aux chômeurs, des travailleurs aux patrons. Notre Ministère du Travail a, dans cet ordre d'idées, une belle œuvre à entreprendre.

Et puisqu'il s'appelle aussi « Ministère de la Prévoyance sociale, » il lui restera à organiser, après l'assurance contre la vieillesse, l'assurance contre le chômage.

Dûment contrôlée, entourée de garanties, assurée de ressources suffisantes et rendue *obligatoire* pour tous les travailleurs, une telle œuvre constituerait un grand progrès social. Ce serait l'honneur de la Démocratie d'avoir réussi à enrayer un fléau qui menace de plus en plus l'équilibre économique de la Société contemporaine et qui contribue pour une si large part à entretenir la misère et la haine au sein de la classe ouvrière.

C. des CORDELIERS.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

Propos d'actualité

Le Truc des Loteries

C'est un truc excellent, dit-on, qui doit mener sûrement ceux qui l'emploient à la fortune... En attendant, il va mener les banquiers qui l'ont imaginé à la correctionnelle. C'est un commencement !

Ces banquiers, pensant avec juste raison que la race des gogos n'est pas près de disparaître de France, avaient tout simplement rédigé l'alléchant prospectus suivant :

« La Banque X... est la seule qui offre 550 millions à gagner pour 5 francs. »

En effet, tous ceux qui enverraient un mandat de cinq francs — et ils furent plusieurs milliers ! — à l'adresse indiquée, recevant un joli papier à vignettes, qui valait tout juste le prix qu'on l'avait payé à l'imprimerie, mais qui représentait « un certificat nominatif provisoire d'une part de co-propriété donnant droit à la répartition de l'actif du portefeuille initial. »

Qu'était donc ce portefeuille initial ? C'est bien simple, il était composé d'une centaine de valeurs à lots représentant une valeur totale de 9.000 francs. C'est peu, mais c'est mieux que rien. Quant aux gogos, un calcul élémentaire leur démontrera que, s'ils sont seulement vingt mille ayant versé cent sous, ils ont payé cent mille francs un paquet de titres qui en valait 9.000. Le bénéfice est bon pour le banquier.

Du moins, direz-vous, ils ont la chance de gagner le gros lot ! Attendez ! C'est là précisément où l'affaire se corse. Supposez que sur les cent titres, l'un, par un miraculeux hasard, arrivât à gagner un lot de 1.000 fr. voire même — soyons généreux ! — un gros lot de 50.000 francs.

Les 20.000 gogos qui ont versé leurs cent sous vont immédiatement se précipiter à la caisse pour toucher la forte somme promise ; on leur remettra alors, comme il était convenu, « leur part de co-propriété du portefeuille initial, » c'est-à-dire une somme variant entre dix centimes et quarante-cinq sous...

Comme on le voit, l'opération est tout à fait merveilleuse. Le malheur est que c'est toujours la petite épargne, la masse des braves gens, qui « marche » dans ces combinaisons louches. Ceux qui sont plus instruits, ou qui ont l'habitude des affaires, flairent immédiatement l'escroquerie, mais les petits ménages, les modestes, les humbles, qui réussissent à économiser cent sous à la fin du mois et qui sont sans cesse hantés par le rêve fébrile du gros lot à gagner ou du château en Espagne, ceux-là constituent une proie facile, immolée d'avance, pour les écumeurs de bourses.

On ne peut que féliciter M. Lépine d'avoir mis le holà à l'industrie de ces aigrefins et de les avoir dénoncés au parquet. Si la petite épargne ne sait pas se défendre, si elle est toujours disposée à croire les énormes bourdes des farceurs — et des escrocs — qui promettent cinq cents millions pour dix centimes, il est nécessaire que les pouvoirs publics se chargent, de temps en temps, de dessiller les yeux des naïfs et d'enrayer l'audacieux commerce de leurs exploiteurs.

A. Capello.

Les Primes à l'Oléiculture

La Commission oléicole, qui a siégé dans le courant du mois d'août au ministère de l'Agriculture, avait demandé que le gouvernement proposât, à la Commission du budget, deux projets entre lesquels la Commission aurait à choisir.

Cette procédure était incompatible avec les règles observées jusqu'ici par la Commission du budget, elle n'aurait pas manqué de renvoyer les deux projets du gouvernement, en lui demandant de décider entre les deux ; aussi, dès leur retour à Paris, MM. Raiberti et Fayssant ont fait des démarches auprès du ministère de l'Agriculture et ont mis-tê pour que le gouvernement se prononce en faveur de la prime à l'hectare cultivé. Ils se sont entretenus, en outre, avec divers membres de la Commission du budget et ils ont fait valoir auprès d'eux que la prime à l'hectare cultivé avait en sa faveur la presque unanimité des oléiculteurs. Ils se sont attachés à démontrer que la prime à la production favoriserait uniquement les oliveraies déjà très favorables, qu'il irait donc à l'encontre des vues du législateur qui a voulu faire de la prime un encouragement à la culture et à la production, et qu'enfin elle exigerait, pour le contrôle, la création d'un corps de fonctionnaires nom-

---

11. — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES MÈRES RIVALES

par Henri Demesse

PREMIÈRE PARTIE

VI

Mais la route tournait. Alors, l'inconnue regarda une dernière fois derrière elle. Et résolument, elle poursuivit son chemin. Elle allongeait après un quart d'heure de marche l'endroit où elle avait fait halte deux heures auparavant, à la lisière du bois, proche de la voiture du colporteur. Lorsqu'elle aperçut cette voiture, à cent pas devant elle, elle ralentit son allure. Elle fouilla des yeux les alentours. Tout le monde dormait, à coup sur dans la voiture. L'inconnue, marchant sur la pointe des pieds, s'approcha alors lentement de la guimbarde, avec toutes les sortes de précautions. La petite lucarne servant de fenêtre au compartiment habité de la voiture était ouverte.

— Par là, dit-elle à demi-voix, par là, ce sera facile !

Et, redoublant encore de précautions, elle s'approcha de la lucarne. Elle prit, dans sa poche, la bourse dérobée par elle chez la nourrice. Et, tout doucement, passant son bras dans la voiture, elle mit la bourse sous un paquet de marchandises que le colporteur avait déposé sur la table, juste au-dessous de la lucarne. Puis elle se disposa à placer, à côté de la bourse, le petit portefeuille contenant les lettres amoureuses du mari de Mélanie. Un aboiement furieux retentit. L'inconnue tressaillit. Elle recula, sans avoir le temps de passer le portefeuille par la lucarne.

Si soigneusement, en effet, que l'inconnue eût mis son projet à exécution, elle avait réveillé le caniche, qui dormait sous la table. Mais elle ne perdit pas son sang-froid. Elle remit le portefeuille dans sa poche, et, rapide, elle passa de l'autre côté de la voiture. Puis, elle se jeta dans le petit bois, où elle s'enfonça et où elle disparut bientôt derrière les arbres. Tranquille alors, elle s'arrêta pour écouter. Elle tressaillit de nouveau, car les aboiements du caniche, qui avaient retenti de plus belle, s'étaient tout à coup changés en un hurlement prolongé lamentable. Le caniche, à présent, hurlait à la mort ! Une voix, cependant, s'éleva dans le grand silence, celle du colporteur, réveillé en sursaut :

— Paix donc ! Vilaine bête !

Le hurlement cessa, brusquement ; tout redevint silencieux. L'inconnue, portant toujours la petite fille endormie, continua sa route, non plus calme, comme tout à l'heure ; mais agitée, tremblante, entendant, toujours, le chien qui hurlait à la mort...

VII

Il était à peu près cinq heures après-midi, le lendemain du jour où l'inconnue avait assassiné Mélanie Minot, quand une voiture s'arrêta devant la porte de la maison de M. Thomery. Un homme, qui devait avoir environ cinquante ans, descendit de cette voiture ; il vint sonner à la grille. Le concierge lui ouvrit la porte.

— M. Robert Thomery, s'il vous plaît ?

— C'est ici.

— Puis-je lui parler immédiatement ?

— Oui, monsieur. Monsieur veut-il me suivre ?

L'inconnu fit un signe d'acquiescement et suivit le portier, qui, marchant devant le visiteur, se dirigea vers l'hôtel, dont il gravit le perron. Après quoi, il frappa, à gauche, à une porte donnant dans le vestibule.

— Entrez ! dit une voix, à l'intérieur.

L'inconnu pénétra dans une petite pièce servant de cabinet de travail à l'ingénieur. Ce cabinet était des plus sommairement meublé, de deux fauteuils, de quatre sous-bœufs, et de plusieurs grandes tables. Il y avait là un désordre excessif de papiers, de plans, d'épures, de livres, d'instruments de toute sorte. Aux murs, on voyait encore des plans, des modèles de machines de formes étranges. Le maître de la maison, à l'aspect de l'inconnu, se leva. Il indiqua un siège au visiteur.

— A qui ai-je l'honneur de parler, monsieur ? demanda-t-il d'une voix de basse profonde.

— Monsieur, je suis commissaire de police à Versailles.

M. Thomery fit un geste de surprise. Puis, il pâlit. Il se leva, précipitamment, en proie à une vive agitation.

— Je devine : il est arrivé malheur à ma fille ? Répondez, monsieur, répondez vite !

Le magistrat se leva à son tour.

— Rassurez-vous, monsieur. Votre enfant est sauve. Mais c'est à sa nourrice, la femme Mélanie Minot.

Le commissaire s'interrompit en constatant l'émoi de son interlocuteur.

— Parlez, monsieur, dit l'ingénieur, parlez ! Mélanie Minot..., disiez-vous ?

— Mélanie Minot a été assassinée la nuit dernière.

— Assassinée ! Mélanie Minot ! Mais alors ma fille, mon enfant, ma petite Edwige...

— Nous l'avons trouvée saine et sauve dans son berceau.

— Mais où est elle à présent ?

— Dans ma voiture, à votre porte, où je l'ai laissée aux mains d'une femme du pays, qui lui a donné ses soins depuis la découverte du crime, c'est-à-dire depuis ce matin, dit le commissaire. J'ai cru devoir entrer seul, chez vous, d'abord, pour vous préparer à connaître la tragique nouvelle.

L'ingénieur, bien que rassuré maintenant sur le sort de son enfant, demeura, cependant, un instant, muet, abattu, tant la secousse qu'il venait d'éprouver avait été violente. Le magistrat respecta son silence. Il attendit que son interlocuteur lui exprimât ses volontés. Tout à coup, la porte du cabinet de l'ingénieur s'ouvrit. Une femme parut. C'était madame Thomery. Elle était livide. Sa physionomie était toute bouleversée. Ses vêtements étaient en désordre. Elle marcha, comme une folle vers son mari.

— Robert ! dit-elle, d'une voix entrecoupée. Robert ! Mélanie Minot a été assassinée, la nuit dernière. J'arrive de la gare Saint-Lazare. J'allais prendre le train pour me rendre à Bas. Tu vois que, souffrante, hier, je n'ai pu sortir. Tout à coup, dans la salle d'attente, j'entends des gens qui s'entretenaient d'un crime commis dans les environs de Paris, près de Verrières. Un homme donnait des détails. Il avait entendu, à Viroflay, des gendarmes faire le récit du crime. J'interrogeai cet homme et j'appris de lui la vérité. — Je crois que pendant une minute j'ai été folle. — J'ai voulu partir, aussitôt, pour Versailles. Les employés ont eu toutes les peines du monde à me retenir. L'un d'eux m'a conduite jusqu'à ma voiture et je suis revenue, ici, pour te dire ce que j'ai appris. Robert ! Robert ! Notre enfant ! Notre fille, notre chère petite fille est morte, morte ? Grand Dieu ! Nous sommes maudits !

breux qui absorberait une partie du crédit de 2 millions.

D'autre part, nous croyons savoir que le rapporteur général, M. Klotz, et le rapporteur spécial du ministère de l'Agriculture, M. Fernand David, ont été conduits, par l'étude particulière de la question à laquelle ils se sont livrés cet été, à considérer que la prime à l'hectare cultivé, avec les garanties de contrôle nécessaires, était la forme de la prime qui se rapproche le plus du système d'encouragement à la production tel qu'on l'avait envisagé dans la précédente législature.

Dans ces conditions, il y a lieu de prévoir que le projet présenté par le gouvernement sera le projet de la prime à l'hectare cultivé.

NOS CONSCRITS

Nous prions les jeunes conscrits du département de bien vouloir nous faire connaître leur affectation, dès réception de leur ordre d'appel, pour nous permettre de publier ces renseignements dans le *Petit Bastiais*.

Ils auront soin d'écrire très lisiblement leurs nom, prénoms, domicile, ainsi que le régiment auquel ils sont affectés.

Les Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Cahier des Charges

(SUITE).

CHAPITRE VI.

TRANSPORT DE L'ÉTAT

Art. 56. — Les passagers des 1re et 2e classes font deux repas par jour, le déjeuner et le dîner.

Les heures et la composition de ces repas sont indiquées au tableau ci-après :

Déjeuner de 10 à 11 heures
de 5 à 6 personnes

Hors d'œuvre ou salaisons. — 1re classe, 4 plats ; 2e classe, 2 plats.
Plats de cuisine. — 1re classe, 3 plats ; 2e classe, 2 plats.
Plats de dessert. — 1re classe, 4 plats ; 2e classe, 2 plats.
Vin. (Une bouteille de vin par personne ou du thé pour les passagers de 1re classe qui ne boivent pas de vin).
Café (tasses de) 5 à 6 pour les deux classes.
Eau-de-vie (verres d') 5 à 6 id.

Dîner de 5 à 6 heures
de 5 à 6 personnes

Soupe. — 1 plat pour les deux classes.
Bouilli et rôti. — 1 plat pour les deux classes.
Hors-d'œuvre ou cuisine. — 2 plats pour les deux classes.
Entrées. — 2 plats pour la 1re classe ; 1 plat pour la 2e.
Entremets. — 2 plats pour la 1re classe ; 1 plat pour la 2e.
Rôti. — 1 plat pour les deux classes.
Salade. — 1 plat pour les deux classes.
Plats de dessert. — 3 plats pour la 1re classe et 2 plats pour la deuxième classe.
Vin (bouteilles de) 5 à 6 pour les deux classes.
Café (tasses de) 5 à 6 pour les deux classes.
Eau-de-vie (verres d') 5 à 6 pour les deux classes.

Les tables sont pourvues de tout ce qui est nécessaire au service.

Les repas reçoivent un accroissement proportionnel pour le nombre de personnes au-dessus de neuf.

Il est, en outre, servi le matin, entre sept et huit heures, du café ou du lait.

Les mets sont préparés avec soin et aussi variés que la saison le permet ; le vin doit être de bonne qualité.

Les passagers qui, étant malades, ne peuvent assister aux repas, ont la faculté de se faire servir gratuitement, soit du citron, du bouillon, du thé, de l'eau sucrée ou des boissons rafraîchissantes, soit deux plats de cuisine avec un dessert et du vin.

Les domestiques des deux sexes ne sont pas admis aux tables des 1re et 2e classes, ni dans les cabines communes de ces classes, à moins que ces cabines ne soient occupées exclusivement par les personnes auxquelles ils sont attachés.

Art. 57. — Les passagers des 3e et 4e classes font trois repas par jour.

Les heures et la composition de ces repas sont indiquées ci-après :

3e CLASSE

Le matin de 7 à 8 heures. — Fromage et beurre.
De 10 à 11 heures. — Un plat de viande chaud, un plat de légumes ou de poisson, dessert.
Le soir de 5 à 6 heures. — Soupe, rôti de viande, un plat de légumes ou de poisson, dessert.
A chaque repas. — Vin, 1/3 de litre, pain blanc à discrétion.

4e CLASSE

Le matin de 7 à 8 heures. — Fromage et beurre.
De 10 à 11 heures. — Un plat de viande chaud, un plat de légumes ou de poisson.
Le soir de 5 à 6 heures. — Soupe, un plat de viande rôtie, un plat de légumes ou de poisson.
A chaque repas. — Vin 1/4 de litre, pain blanc à discrétion.

N. B. — La viande et le poisson à raison de 250 gr. par personne.
Vin de bonne qualité.

Les tables sont pourvues de tout ce qui est nécessaire au service.

Tous les mets sont abondants, de bonne qualité et préparés avec soin.

Les passagers qui, étant malades, ne peuvent assister aux repas, reçoivent gratuitement, sur leur demande, soit du citron, du bouillon ou de l'eau sucrée, soit de la viande et du vin.

CHAPITRE VIII.

SURVEILLANCE.

Art. 98. — L'exécution du service est placée sous la surveillance des commissaires du Gouvernement ou de leurs délégués, désignés par le ministre pour le représenter auprès du concessionnaire et de ses agents, dans les ports.

Les commissaires du Gouvernement et leurs délégués sont chargés :

1° de veiller à l'exécution générale du marché ;

2° de signaler au ministre les infractions qui pourraient se produire et de requérir, s'il y a lieu, l'application des pénalités encourues ;

3° d'indiquer les modifications qu'il paraîtrait utile d'introduire, tant dans l'organisation du service que dans le matériel naval du concessionnaire.

Art. 101. — Les commissaires du Gouvernement et les agents en mission peuvent exiger la communication des journaux de bord, chaque fois qu'ils le croient utile.

Ils ont le droit de faire des visites et des vérifications à bord des paquebots et de se faire accompagner, dans ces sortes de cas, de telles personnes qu'ils jugent capables de les assister dans leur examen.

Les commissaires du Gouvernement s'assurent, au moment du départ, que le tirant d'eau de pleine charge n'est pas dépassé, que l'équipage est au complet et que le nombre des passagers par classe n'est pas plus élevé que le maximum fixé.

Art. 102. — Il est ouvert, sur chaque paquebot, un registre modèle n° 6 coté et paraphé par le commissaire du Gouvernement, et sur lequel les passagers ont la faculté de formuler, en les signalant, leurs plaintes sur la manière dont ils ont été traités à bord.

Une copie de ces registres, certifiée conforme par le commissaire du Gouvernement ou ses délégués, est adressée, dans les premiers jours de chaque trimestre, pour le trimestre précédent, au ministre des postes et des télégraphes.

En cas de plaintes graves et fondées, le ministre peut, s'il le juge nécessaire, exiger le remplacement des agents reconnus coupables.

CHAPITRE IX.

PÉNALITÉS

Art. 104. — Outre les amendes prévues aux articles 30 et 31, en cas de retard non justifié, le ministre peut, le concessionnaire entendu, appliquer des amendes de 25 francs à 1.000 francs :

1° En cas d'escales réglementaires non desservies, sauf les cas de force majeure dûment constatés ;

2° En cas d'affectation à des voyages réglementaires des paquebot non admis pour le service ;

3° En cas d'inobservation d'une des clauses du cahier des charges, et notamment de refus de communiquer le registre des réclamations ou les journaux de bord.

(A Suivre).

BULLETIN FINANCIER

Paris, 26 septembre.

Notre marché, comme celui de Londres, a été déplorablement influencé par l'élévation de l'escompte à Berlin et la lourdeur est restée la note dominante de la séance d'aujourd'hui. La Rente Française recule à 97. 2. Tous les Fonds Etrangers se tassent plus ou moins : l'Extérieure à 95.00, le Turc 93 frs, Serbe 86.55, la Russe 1909 à 101.45. Les Sociétés de Crédit au contraire gardent une tenue très satisfaisante. Le Crédit Foncier oscille aux environs de 800 frs. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1.447 ex-coupon de 27.50. Le Comptoir National d'Escompte et la Société Générale conservent leur avance à 745 et à 739.

Bonne tenue du Suez à 5.480. Lourdeur des valeurs de traction et d'électricité Les valeurs métallurgiques et de charbonnages russes sont faibles. Les titres coprifères restent discutés. Rio 1.068.

Les actions du Crédit Foncier de l'Uruguay, introduites aujourd'hui au Marché en Banque au comptant, ont été l'objet de demandes nombreuses à 328 et à 326.

Parmi les Mines d'Or Mexicaines, la Minas Pedrazzini est forme à 131 frs : le groupe Mercedes a été augmenté d'une nouvelle concession d'une superficie de 22 hectares atteignate aux concessions Mercedes n° 2 et Hudson.

Chemins Français calmes.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ILE-ROUSSE. — Dans le jardin de M. Luciani François, propriétaire à Corbara, deux maraudeurs, F. A. et G. A. s'étaient introduits, en l'absence du propriétaire bien entendu, et faisaient ample moisson de raisins et de légumes.

Le jeune Luciani J.-E., fils de François, avait été envoyé par son père faire une course jusqu'à la propriété ; il y constata la présence des deux maraudeurs, ainsi que les dégâts commis ; il en rendit compte à son père qui se plaignit à la gendarmerie.

D'où procès-verbal.

OMESSA. — Vendredi dernier, une bien douloureuse nouvelle se répandait dans le village.

M. Bastien Castelli, qu'une terrible maladie terrassait depuis quelque temps, venait de succomber.

La science des meilleurs spécialistes de Pise n'avait pu prévaloir contre le sort inexorable du destin.

M. Bastien Castelli fut un homme serviable, loyal et bon ; après une très belle carrière militaire, où il conquit les galons d'adjudant principal, il se retira à Omessa, son pays natal.

Là aussi, il fit toujours preuve d'une inlassable activité. Aidé de sa fidèle compagne, Mme Castelli, receveuse des poste et télégraphes, il fit construire un petit hôtel des postes qui fait l'admiration de tous ceux qui visitent notre village.

Les obsèques ont été célébrées à Omessa, samedi. Une foule considérable de personnes y assistaient.

L'absoute, en l'absence de notre curé-doyen M. l'abbé Morazzani, a été donnée par M. l'abbé Taddei, curé de Soveria.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau particulier de la famille.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à Mme Castelli, receveuse des Postes et Télégraphes à Omessa, à son fils M. Paul Castelli, aux familles Goltier et Luccioni de Piedicorte, et aux familles Castelli, Santini et Luciani d'Omessa, l'expression émue de nos bien sincères condoléances. — R.

ALERIA. — S. Ours-Jean, âgé de 34 ans, et L. Joachim, âgé de 29 ans, tous deux bergers, avaient introduit, la première 250, le second 300 chèvres sur un terrain non clos appartenant à M. Giacobbi Ours-Paul, cultivateur à Aleria, actuellement à Vivario.

Surpris par les gendarmes de service, ils firent quelques difficultés pour décliner leurs noms et qualités.

Ce que voyant, les gendarmes conduisirent les deux délinquants devant M. Nicolini, conseiller municipal délégué, au fort d'Aleria qui a vérifié leur identité.

Le dommage causé est insignifiant ; néanmoins procès-verbal a été dressé contre S. Ours-Jean et L. Joachim.

Tribune Sportive

L'Athlétic Club Ajaccien confirme sa victoire du Challenge Caginacci en battant, aux points, l'Union Sportive Cortenaise.

Répondant au désir exprimé par l'U. S. C. dans des articles de presse peut-être trop violents, l'A. C. A. s'est rendu dimanche dernier à Corte.

Arrivés à 11 h. 1/2, les équipiers de l'A. C. A. sont sur le terrain dès midi et prêts à disputer les épreuves à midi et demi. Une heure ! et les Cortenais ne sont pas là. Enfin, à 1 h. 1/2 les équipiers de l'U. S. C. arrivent et les épreuves commencent aussitôt.

Le 100 mètres (plat) est gagné par Tristani (U. S. C.) suivi à deux poitrines par Bastelica (A. C. A.) second, et Hugon (A. C. A.) troisième. Le 400 mètres (plat) est gagné par Luciani (U. S. C.) suivi de Bastelica et Appietto (A. C. A.) Cette épreuve a donné lieu à une réclamation de la part des équipier de l'A. C. A. Le 800 mètres (plat) est l'occasion d'une victoire pour de la Rocca et Pianelli (A. C. A.) qui arrivent avec cent mètres d'avance sur le coureur cortenais.

Le saut en hauteur sans élan est gagné par Hugon (A. C. A.) avec 1 m. 25 ; Tristani (U. S. C.) second avec 1 m. 20. Le saut en hauteur avec élan a été gagné par l'U. S. C. dont trois équipiers passent 1 m. 40 ; Hugon (A. C. A.) se classe avec 1 m. 30 (Bastelica, le lauréat de cette épreuve au Challenge avec 1 m. 42, n'a pas été accepté dans l'épreuve). Enfin, Hugon (A. C. A.) et Tristani (U. S. C.) font deux heat dans le saut à la perche avec 2 m. 40 (record du Challenge ; Hugon, 2 m. 50 non battu).

Dans le 12 000 mètres, Vincent Zevaco remporte une éclatante victoire ; pour l'A.C.A. en précédant le coureur de l'U.S.C. de plus de trois kilomètres et en accomplissant le parcours en 50 minutes. Il est chaudement félicité par ses amis à son arrivée.

Le classement s'établit ainsi qu'il suit :

Par des épreuves : Ajaccio (A. C. A.) 4 ; Corte (U. S. C.) 4 (*Dead-heat*).

Par équipes : Ajaccio (A. C. A.) 39 points, premier.

Corte (U. S. C.) 47 points, second.

L'Ath ét c C ub Aiccci-n confirme donc sa victoire du Challenge, puisque sur 7 épr uves disputées, il arrive premier avec 8 points d'avance, alors qu'il restait encore à co ir les deux épreuves de fond (1,500 et 5,000 mètres) qui restaient l'apanage de l'équipe de l'A. C. A. et à disputer le lancement du poids et du disque, épreuves dans lesquelles l'U. S. C. était incontestablement en état d'infériorité évidente, puisqu'elle ne possède ni poids ni disques ayant permis à les équipiers de se livrer à un entraînement sérieux. En admettant même que le saut en longueur (avec et sans élan) eut été gagné par l'U. S. C., ce qui reste à démontrer, l'A. C. A. restait vainqueur et le Challenge qu'il a gagné le 11 à Vignetta *lui appartient sans qu'on puisse le lui contester.*

Les équipiers de l'A. C. A. sont rentrés à Ajaccio par le train de 7 heures, fiers d'avoir donné par leurs actes la plus belle leçon aux belles phrases de la campagne de presse menée par l'U. S. C. Puisse cette leçon, leur servir à l'avenir !

Les couleurs blanc et rouge triomphent une fois de plus. Les Ajacciens peuvent être contents de leur Club A. C. A.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 17 à midi 21 5 + à 6 heures du soir + 17 5' Maxima + 23 5 Minima + 15°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 771 mm. à midi, 771 mm., 6 heures du soir, 771 mm.

Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi. id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, id.

Marché aux raisins

Les négociants continentaux continuent à acheter toutes les vendanges qui leur sont offertes, et la plupart du temps aux mêmes prix de Nice, Lyon, Montpellier, etc. Si on considère que nos vendanges, qui vont presque toutes à Nice, ont encore à subir les frais d'embarquement, transport, etc., on pourra conclure que pour que nos raisins soient si recherchés, il faut qu'ils aient des qualités réellement supérieures.

Légion d'honneur

Les officiers mariniers et marins dont les noms suivent ont été maintenus sur le tableau des propositions du 5e arrondissement par le Préfet maritime :

Pour chevalier : MM. Cristini, 2e m. infirmier ; Figarella, 1er m. fourrier ; Morganti, 1er m. torpilleur ; Sinibaldi, 1er m. commis.

Pour la médaille : MM. Agati, 1er m. torpilleur sédentaire ; Agostini, m. pompier ; Albertini, 2e m. vétéran ; Amadei, 1er m. de mousqueterie ; Bazzicoli, garde-consigne de 1re classe ; Canessa, 2e m. armurier ; Canioni, 2e m. vétéran ; Caniparoli, m. vétéran : Catoni, garde-consigne ; Fabiani, 1er m. infirmier ; Franceschini, m. vétéran ; Gilardi ouvrier mécanicien vétéran : Lambrochini, 2e m. torpilleur ; Prosperi, 1er m patron pilote ; Raffaelli, 2e m. vétéran.

Les recrues en Corse

La Corse recevra de Marseille 942 jeunes soldats : 468 à Bastia, 300 à Ajaccio, 44 à Calvi, 130 à Bonifacio.

Nouvelles universitaires

M. F. Padovani, bi-licencié, boursier d'agrégation, est nommé professeur au nouveau lycée de Monaco.

M. Bastien, inspecteur de l'enseignement primaire à Ajaccio, est appelé aux mêmes fonctions à Villefranche-sur-Saône.

Mme Bastien, professeur à l'école normale d'institutrices d'Ajaccio, passe à Lyon.

M. Marcant, inspecteur de l'enseignement primaire à Sartene, est désigné pour les Sables d'Olonne.

Félicitations

A l'occasion des opérations de renflouage du remorqueur *Vigoureux*, le préfet maritime de Toulon a adressé l'expression de sa satisfaction au maître vétéran Franceschini, pour l'intelligente activité qu'il a montrée dans les premiers secours opérés, et notamment dans le bridage des bagalets ; et au scaphandrier Raffaelli, pour l'habileté professionnelle et le zèle dont il a fait preuve pour la mise à sec de ce remorqueur.

Inscription Maritime

Le paiement du 3e trimestre des pensions invalides de la Marine aura lieu dans l'ordre suivant, au bureau de l'Inscription Maritime.

Paiement à la Banque le 1er octobre à 8 heures du matin ; aux 1/2 soldiers à 2 heures du soir ; aux veuves des 1/2 soldiers.

Paiement sur certificats de vie le 3 octobre et jours suivants.

Un singe qui fait des siennes

Il vivait tranquille et grimaçant à la ville Cecconi. Il était la joie des enfants, la tranquillité des parents, avait une drôle de façon de manger des amandes et faisait aux visiteurs toutes sortes de niches, acceptées avec plus ou moins de bonne humeur, selon que les dits visiteurs avaient le « cafard » sur le dos ou sur les pattes.

Quel amour de folle liberté envahit soudain l'âme simiesque de ce darwinien ancêtre de l'homme ? Mystère insondable ! Toujours est-il qu'à force de tirer sur la chaîne qui s'était donnée la mission de l'empêcher de faire des gaillardises, il la cassa, et, sans jeter son nom à la concierge, déserta la villa Cecconi.

Ah ! il fit de jolies choses le fugace quadrumane. Après avoir congrument escaladé avec agilité le mur mitoyen de la propriété voisine, tel un troupier qui découche — il tomba dans un poulailler.

Histoire d'imiter sa patronne, il tordit proprement le cou à quatre poulettes, et comme la domestique de la maison, Mme Pellegrini, voulait s'opposer à un plus copieux carnage, le singe la mordit à la main droite.

Ce n'est pas pour le faire à la blague, mais le photographe Corias Antoine, propriétaire du singe, doit trouver l'escapade plutôt saumâtre....

Procès-verbal a été dressé.

Maladies de la peau

LE DOCTEUR GUERRIERI donnera, tous les *mardis*, (toute la journée des consultations pour les *MALADIES DE LA PEAU, 4, boulevard du Palais*, (au dessus des magasins Orengo), au 1er étage.

Avis

M. KAISER a l'honneur d'informer ceux de ses amis qu'il n'a pu rencontrer à cette tournée, qu'il aura le plaisir de les voir en octobre prochain pour le compte de la Maison Marquette, marchand tailleur, 35, rue Pavillon, Marseille.

A vendre

Une maison sise à la rue Droite n° 5, se composant de 5 pièces, est mise en vente.

S'adresser à M. Cardi Antoine, rue Campanari.

Avis

M. Augustin Lazarotti, professeur au lycée, et Madame, reprendront à partir du 1er octobre leurs leçons de solfège, piano et harmonie.

Pour renseignements, s'adresser au lycée, tous les jours, de 3 à 4 heures.

A vendre ou à affermer

Propriété « Schiavona » près Bivinco, vignes, arbres fruitiers. Inscrivères.

S'adresser : F. Mattei, 15, Place St-Nicolas, Bastia.

Pianos et Guitares

M. Elvio Mazzoni, accordeur de pianos, guitares et mandolines, prévient sa nombreuse clientèle qu'il se charge également de toutes les réparations.

S'adresser rue des Terrasses, N° 2, Bastia.

A vendre

Sites à bâtir, prolongement Boulevard Paoli.

Avis

M. et Mme Giannarelli reprendront le 1er octobre, leurs cours de *Solfège, musique d'ensemble, leçons d'accompagnement de Violon, Violoncelle et Piano.*

A vendre

Bonne occasion, cheval harnais et cabriolet :

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais.*

On demande

On demande des familles, ayant trois filles pouvant travailler, logement, chauffage, éclairage gratuits. Ecrire usine de Valobre à Entraigues (Vaucluse).

A vendre

Pour cause de départ, joli magasin de mercerie, six route du Cap, n° 1, bonne clientèle, conditions avantageuses, facilités de payement si solvabilité, s'y adresser.

A louer

Jardin d'agrément avec grand verger, à dix minutes de la gare de Bastia.

ETAT CIVIL

Naissances.

Tognarelli Jacques-Antoine. — Passini Angeline. — Lota Jean-Dominique. — Palmieri Henriette. — Remoto Félicité.

Nouvelles Religieuses

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Les exercices du mois du Rosaire commenceront vendredi soir à 5 heures. Ils auront lieu tous les jours à la même heure.

Dimanche, 2 octobre, à 9 heures, messe du départ des conscrits. Grand'messe à 11 heures.

AVIS DE DÉCÈS

Mlle Pauline Terigi ; M. Charles Terigi, docteur médecin à Rome, et sa famille ; M. Raphaël Terigi, commandant des ports de Marseille, et sa famille ; Mme veuve Castellini-Terigi et ses enfants ; Mme veuve J. B. Terigi et son fils de Bône ; M. P. Prestini ; Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME LOUISE TERIGI VEUVE MATHIEU

leur sœur, belle-sœur et tante, décédée à Marseille, le 27 septembre, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu jeudi, 29 courant, à 10 heures du matin.

On se réunira aux hangars Fraissinet.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00541

BOURSE DE PARIS

27 sept. — 28 sept.

Rentes de 3 0/0 ancien . 97.40 — 97.05
— de 3 0/0 amortis . 97.75 — 97.60
ex-coupon

LES BIENS D'EGLISE

Commune de Taglio-Isolaccio

Paris, 28 septembre.

Sont attribués à la commune de Taglio Isolaccio, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Taglio, actuellement placés sous séquestre.

Le Port de Calvi

Paris, 28 septembre.

Le *Journal Officiel* de ce jour promulgue le décret déclarant d'utilité publique les travaux de construction d'un quai accostable au port de Calvi.

Nouvelles Militaires

Artillerie

Paris, 28 septembre.

Les élèves de l'Ecole centrale Donnet et Debaut, qui ont terminé leur première année de service actif, l'un au deuxième rég. d'artillerie à pied, l'autre au troisième, sont promus sous-lieutenants de réserve et affectés au 7e rég. d'artillerie à pied, où ils accompliront une deuxième année de service.

TOULON

Acte de Sabotage

à bord du « Léon Gambetta »

Arrestation D'UN TIMONIER

Toulon, 28 septembre.

Un odieux acte de sabotage vient encore d'être découvert à bord de l'un de nos plus récents croiseurs-cuirassés le *Léon Gambetta*.

Au cours d'une inspection on constata que les écrous de bronze servant à la fermeture des sabords avaient disparu en grand nombre.

Une rapide et minutieuse enquête révéla la culpabilité d'un timonier du bord qui fut mis immédiatement en cellule sous prévention de conseil de guerre.

Conseil de Guerre de Rennes

L'ESPIONNAGE

Condamnation du soldat Beau

Rennes, 28 septembre.

Le conseil de guerre de Rennes a eu à s'occuper aujourd'hui d'un crime d'espionnage commis à Rochefort par le soldat Beau, de l'infanterie coloniale et qui eut, à son temps, un profond retentissement.

Ce marsouin subissait d'abord, après avoir été reconnu coupable de vol de trois manivelles de pointage du canon de 125.

Retenant l'accusation, le conseil de guerre a prononcé contre le soldat Beau la peine de 10 ans de réclusion et de 20 ans d'interdiction de séjour.

RÉCOMPENSE POSTHUME

à l'infortuné Chavez

Paris, 28 septembre.

Le président de la Ligue nationale aérienne a fait ce matin une démarche auprès de MM. Millerand, ministre des Travaux Publics et Pichon, ministre des Affaires étrangères, afin d'obtenir la croix de la Légion d'honneur pour le malheureux Chavez, victime de l'aviation.

Cour d'assises de la Charente-Inférieure

Un Acquittement

Angoulême, 28 septembre.

Aujourd'hui a comparu devant la Cour d'assises de la Charente-Inférieure, le charpentier Delmagne, sous l'accusation de tentative de meurtre.

L'accusé avait, au cours de la période électorale, ou, pour être plus précis, le jour même des élections, tiré un coup de revolver sur le maire d'Eraville, qui ne fut pas atteint par le projectile.

Le charpentier Delmagne a été acquitté.

LE Nouvel Ambassadeur de Russie à Paris

Paris, 28 septembre.

Dans son numéro d'aujourd'hui le journal *Le Matin* donne comme officielle la nomination de M. Iswolsky, à l'ambassade de Russie, à Paris.

Les Accidents de Chemin de Fer

ANGERS

Un Déraillement

Dix Blessés

Angers, 28 septembre.

Un fort pénible accident vient de se produire sur la ligne de chemin de fer de l'Ouest-Etat, entre Paris et Angers.

A onze du matin, près de la gare de Sablé un train de voyageurs déraille et fut jeté en travers sur le remblais de la voie.

Il y aurait dix blessés.

Les détails manquent.

MONTEREAU

Autre Déraillement

Montereau, 28 septembre.

A Montereau, un train de marchandises déraille non loin de la gare.

Le chauffeur a trouvé la mort dans cet accident.

Le mécanicien et le chef de train sont blessés très grièvement.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

EN ALLEMAGNE

Les Troubles de Berlin

Morts et Blessés

Paris, 28 septembre.

Des télégrammes de Berlin annoncent que l'agitation provoquée par l'échauffourée survenue entre les manifestants grévistes et la police, est loin d'être calmée.

Dans la soirée une nouvelle collision se produisit entre la populace et la police berlinoise.

Cinq cents manifestants étaient massés aux environs de la Bourse du travail ; et quand les forces de police survinrent pour les disperser, les grévistes firent pleuvoir sur les agents toutes sortes de corps durs.

Ceux-ci ripostèrent à coups de revolver.

Au cours de ces bagarres 90 manifestants ont été blessés dont 13 grièvement.

On compte quatre agents tués et sept blessés.

DUEL BIÉTRY-DE NOISAY

Paris, 28 septembre.

Pour des raisons d'ordre purement personnelles MM. Bietry, ancien député, et de Noisay, se sont rencontrés aujourd'hui aux environs de Paris.

Le combat fut très vif.

A la sixième reprise, M. Bietry reçut à l'avant bras droit une blessure pénétrante qui, le mettant dans un état d'infériorité manifeste, arrêta le combat.

Les deux adversaires se sont loyalement serré la main sur le terrain.

La Conquête de l'air

Les Martyrs de l'Aviation

Nouvelle Victime

Mulhouse, 28 septembre.

Le pilote aviateur Frohlmann, effectuait, sur biplan Voisin, un vol d'entraînement lorsque se trouvant à une quarantaine de mètres d'altitude, son appareil capota et tomba sur le sol.

Le biplan fut rédait en morceaux.

L'aviateur, qui s'est rompu la colonne vertébrale, est dans un état désespéré.

HOTEL BASTIAIS

29, rue de l'Opéra

Spécialement recommandé pour les pensions de famille.

Un local adhérant à l'hôtel est réservé pour les pensionnaires-élèves fréquentant le Lycée ou les Ecoles communales.

Les prix sont à la portée de tout le monde.

Table d'hôte très soignée. — Grand confortable. — Chambres.

Conditions spéciales pour militaires.

Nouvelle Société Navale *de l'Ouest*

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le vapeur *Saint-Thomas* arrivera à Bastia le 30 septembre et repartira à destination des ports de l'Algérie, Rouen, Le Havre et Anvers.

Rentrée des Classes

Pensionnat d'Erbalunga

Rentrée : Samedi, 1er octobre

Mlle GIACOMONI a l'honneur d'informer les mères de famille qu'elle va ouvrir une école libre de filles au n° 22, rue de l'Opéra.

La rentrée aura lieu le 5 octobre.

PENSIONNAT DE JEUNES FILLES
Route de Cardo, 7, Bastia
Directrice : Mademoiselle PUCCIO
Rentrée : 3 octobre

Pensionnat « Jeanne d'Arc »

Mlle CARDERA a l'honneur de prévenir les familles qu'elle a transféré son Ecole privée du local qu'elle occupait rue Spinola, n° 2, dans l'ancien Etablissement des Religieuses de Saint-Joseph, Boulevard de Cardo, avec annexion d'un internat et d'un demi-pensionnat.

L'ouverture aura lieu le 1er octobre et la rentrée des classes est fixée au mardi 4.

Institution de Jeunes Filles dirigée par Mlle OTTOMANI, Boulevard de Toga, 3.
Rentrée des classes : lundi 3 octobre.

Ecole de garçons de l'impasse Saint-Jean. — La rentrée aura lieu le lundi 3 octobre.

Ecole des filles, rue du Lycée, 23. — Rentrée le lundi 3 octobre.

Pensionnat Mlle Evangelista. — La rentrée aura lieu le lundi 3 octobre, rue du Lycée, 11.

PENSIONNAT DE Mlle PONZEVERA

La rentrée des classes est fixée au mardi 4 octobre.

Cours Secondaires
de Jeunes filles de Bastia
(Rue de l'Intendance, 4)

L'ouverture des cours aura lieu lundi matin, 3 octobre, à 8 heures et demie.

L'Union

Compagnie Anonyme d'assurances contre l'Incendie, le Vol et sur la Vie humaine
Fondées en 1828 et 1829
Etablie à Paris, en son hôtel, Place Vendôme, 9

L'Union Incendie est actuellement, de toutes les Compagnies françaises, celle dont l'encaissement est le plus élevé.

Le total des sinistres payés par l'*Union-Incendie*, depuis sa création, s'élève à *Trois cent soixante-dix-huit millions.*

Assurances sur la Vie entière Mixtes, à terme fixe, dotales
Rentes viagères

Pour tous renseignements et tarifs, s'adresser au siège de la Compagnie, à Paris, ou à M. PÉRIER, agent principal, 36, Boulevard Paoli, à Bastia.

Déménagements pour tous les pays

Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

Chaque famille doit avoir un appareil d'Eclairage pour maraille. Lampe Electrique très pratique.



L'INDISPENSABLE, Lampe Electrique de poche *RADIA*.



En vente chez tous les Débitants de Tabacs et à Ajaccio, chez M. Léon SERRA, 19, Cours Napoléon

Représentants concessionnaires pour le Département : Maison Ch.-F. POGGIOLI et Cie, Bastia.

Journal Financier Français

Publié par les Editeurs Officiels de Lois Tirages, le cours des Coupons

16, Place du Théâtre, 16

ORDRES DE BOURSE Paiement gratuit de Coupons OBTENTEUX

Les MALADIES de la FEMME
LE FIBROME



QUE FAIRE? La JOUVENCE de l'Abbé SOURY

JE DONNE 100.000fr.
Chauves!
à qui prouvera que la célèbre Sève capillaire du dermatologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur stade primitif.

AVIS

Les frères Maggiotti ont l'honneur de faire connaître au public qu'en plus du service d'affichage, dont ils ont le monopole, ils se tiennent à la disposition de toutes les personnes qui auraient besoin de faire laver et cirer leurs appartements.

Ils se chargent également du battage des tapis à la satisfaction de toutes les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.

S'adresser pour tous renseignements aux frères Maggiotti, rue Napoléon, 13, Bastia.

Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX / Des PRODUITS / Des PLAISIRS de la Campagne
En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS
Extrait d'un Spécimen : 0 fr. 25

RHUM FOX-LAND
Grande Marque
95 fûts vides à vendre de 250 à 260 litres.
S'adresser : 28, Bd de Riquier, à Nice.

Pour faire de bons placements

et éviter les mauvais il est indispensable d'être renseigné par un journal financier rédigé avec compétence et impartialité. La Bourse de la Banque offre toutes garanties à ces égard. Elle publie chaque semaine des Conseils de placements et d'arbitrages très appréciés, des Etudes documentées sur les émissions et sur les valeurs en vue, des Informations puisées aux meilleures sources sur les mouvements en préparation, une Revue de la Bourse, les cours et les tirages de toutes les valeurs, le prix net des coupons, la liste des lots non réclamés, etc., etc.

Demandez au Directeur de la REVUE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, 40, *rue de la Victoire, Paris, de vous envoyer gratuitement ce journal à l'essai pendant un mois. Vous nous rendrez ensuite compte de la sûreté de ses informations et de la valeur de ses conseils.* — ABONNEMENT : 5 francs par an. ETRANGER : 10 francs.

N'ALLEZ PAS EN CORSE SANS L'INDICATEUR OFFICIEL DE CORSE 40 cent.
QUI INDIQUE TOUT POUR
Edition périodique entièrement refaite à jour. France : 50 cent. — Abonnement d'un An : 5 fr. 50.
A. CLAVEL, Editeur, 43, rue St-Lazare, PARIS.



POUR FAIRE POUSSER LES PLUMES sans intervention
2.500 OEUFS par an pour 10 poules
NOTICE gratis et franco
LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet : 40 Centimes

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ornement. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Poyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie,
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Ets L. N. MATTEI à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. ORLANCHINI

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 270 — VENDREDI 30 SEPTEMBRE 1910

00542

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLANCHINI, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	Un An	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »

Union Postale, 36 autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE CORSICA UNIVERSALE

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 0 m.
Dernier quart., le 25 — Nouv. Lune, le 2.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Jérôme.
Fête de Demain : Saint Rémy.

29 SEPTEMBRE

LES DÉCLARATIONS de M. Vallé

C'est dans les premiers jours du mois d'octobre que doit se tenir à Rouen le Congrès du parti radical et radical-socialiste.

Ce Congrès aura cette année une particulière importance, car les congressistes auront non seulement à discuter sur des questions intéressantes, telles que les projets de défense laïque, la réforme électorale et la réforme fiscale, mais aussi à se prononcer sur l'attitude que doit prendre le parti à l'égard des autres partis de gauche d'une part et du gouvernement d'autre part.

Les débats qui se produiront sur ce dernier point promettent d'être très animés à raison des divergences de vues qui se sont, ces temps derniers, manifestées dans les rangs radicaux.

Aussi, à la veille de l'ouverture du Congrès, le *Matin* a-t-il cru utile d'interviewer sur la politique générale du parti radical et radical-socialiste l'homme qui était le mieux qualifié pour parler au nom des radicaux, M. Vallé, président du comité exécutif.

L'ancien ministre de la Justice a fait connaître ses sentiments avec sa netteté et sa franchise habituelles.

Commentant la résolution votée mercredi dernier par le comité exécutif et tendant à interdire aux membres du parti radical l'affiliation à un autre groupe politique, il s'est félicité de voir le parti radical se dégager de toute alliance compromettante et garder son entière indépendance.

Nous ne pouvons que partager l'avis de M. Vallé.

La décision prise par le comité exécutif et qui sera certainement ratifiée par le Congrès, mettra fin aux agissements de certains parlementaires qui se faisaient inscrire à divers groupements politiques d'étiquette différente pour pouvoir au besoin se recommander de l'un ou de l'autre, s'inspirant du mot du fabuliste :

« Je suis souris, voyez mes pattes ; je suis oiseau, voyez mes ailes. »

On aurait pu croire que la décision du comité exécutif était surtout dirigée contre l'alliance républicaine démocratique, mais après les déclarations de M. Vallé, il semble bien que les socialistes sont eux aussi visés. A sa droite comme à sa gauche, le parti radical entend délimiter exactement ses frontières.

Mais est-ce à dire que les radicaux vont à l'avenir se confiner dans un isolement farouche ?

L'affirmer serait dénaturer leurs intentions. Ils veulent simplement affirmer leur autonomie, mais cette attitude ne comporte aucun sentiment d'agression contre les autres partis républicains avec lesquels les radicaux ont pu et pourront encore contracter des alliances pour faire face aux coalitions de droite.

Il n'y a donc pas, comme s'efforcent depuis quelques jours de le faire croire les feuilles réactionnaires, de rupture entre les divers groupements républicains. L'empressement que chacun d'eux met à réclamer sa pleine liberté d'action ne prouve-t-elle pas, d'ailleurs, la victoire définitive de la République, et combien ses conquêtes sont maintenant hors de l'atteinte de ses adversaires ?

Non, il n'y a pas de sciesion entre les républicains !

La discorde n'est pas au camp d'Agramont.

C'est parce que tout péril est pour l'instant écarté, que les colonnes de l'armée républicaine vont chacune de leur côté, mais à la première menace de danger commun, toutes porteraient leurs communs efforts, toutes rassembleraient leurs forces au point attaqué, toutes s'écarteraient de la route qu'elles suivaient pour courir là où gronde le canon.

En ce qui concerne l'attitude du parti radical envers le gouvernement, M. Vallé ne s'est pas exprimé de façon moins catégorique.

« Nous serons toujours avec un ministère qui marchera exclusivement avec des républicains et qui fera une politique telle que les partis de droite ne puissent s'en réclamer. »

En déposant, comme il en a l'intention, sur le bureau de la Chambre, dès la rentrée du Parlement, les projets de loi Briand et Doumergue, ayant pour objet d'assurer la défense de l'école laïque, le gouvernement ne répondra-t-il pas aux désirs de M. Vallé ?

Il n'est pas vraisemblable, en effet, que les réactionnaires apportent leur concours à cette œuvre uniquement pour empêcher les radicaux de donner leur confiance au ministère actuel.

Et dès lors, pourquoi continuer, comme le font certains radicaux, à bouder le gouvernement ?

Comme les partis républicains, le gouvernement a le droit d'avoir sa pleine initiative. Pour ne pas demeurer isolé, il doit pouvoir compter sur des majorités liées.

RENE SABATIER.

Propos d'actualité

Petits Soldats !

L'heure de la séparation ne va pas tarder à sonner :

Embrassez-moi, puisque je m'en vas !
Au r'voir, maman, adieu papa !
Il faut partir pour la caserne,
Porter l'fusil et la giberne...

Ainsi disait la vieille chanson du conscrit d'autrefois, celui qui partait pour sept ans, et, à l'entrée de l'hiver, s'en allait, par longues étapes, à l'autre bout de la France, rejoindre son régiment. Elle est encore bien d'actualité, si l'on veut, mais pourtant il faut remarquer que le conscrit d'aujourd'hui n'en a que pour deux ans, qu'il part assez tôt pour être acclimaté à sa nouvelle existence avant les grands froids, et qu'en quelques heures de chemin de fer il va être à destination, assez près pour que le voyage ne règne pas trop de la durée des permissions, aux grandes fêtes carillonnées où on se retrouvera tous en famille, et qu'au besoin on soit entre deux trains près du cher absent.

Malgré tout, la maman éplorée versera bien des larmes, le matin du départ, en glissant dans la valise du « petit » le trousseau sommaire de linge et de toilette, et le papa lui-même ne sera pas sans quelque émotion quand il étreindra son grand fils après avoir garni sa bourse des quelques louis destinés à ses menus plaisirs et à l'amélioration de l'ordinaire du régiment.

Puis, le jeune soldat partira, le cœur un peu bien gros, lui aussi, mais il se « rebiffera » pour faire bonne contenance, et c'est le sourire aux lèvres qu'il redira au revoir.

D'ailleurs, il va rentrer dans une caserne rénovée, tant au point de vue du régime alimentaire, de l'hygiène, des distractions qu'au point de vue surtout des rapports du soldat avec ses chefs. C'est un changement profond. Pour ne parler que de l'ordinaire au quartier, le pain de guerre, le pain de munition, le pain de fer du régiment. La municipalité va chercher à la gare les nouvelles recrues et les amène à la caserne, à travers la ville, au son de joyeuses fanfares. Autour de tables fleuries, tous ces jeunes hommes vont prendre, sous les yeux encourageants de leurs officiers, le premier repas qui les réunira comme ils le seront pendant deux années, côte à côte, accomplissant les mêmes besognes, remplissant les mêmes devoirs, et cette première journée, la plus pénible, sera close dans les rires et dans les chansons.

C'est la vie virile qui commence pour le petit soldat de France et que — ce dont Dieu nous garde, pourtant ! — la drapeau du régiment sorte « pour de bon » de sa gaine pour exposer ordinement les trois couleurs au vent des balles, on verra bien que, pour être moins à la dure que ne le furent les anciens, le « fils à maman » n'a pas perdu ses argots et qu'il se hérisse, le bon coq du grand frisson !

Mais jusque-là, chères mamans, soyez sans crainte et sans inquiétude. Dans deux ans, au point de vue physique, le frêle adolescent du départ vous reviendra un solide gaillard, et, au point de vue moral, il n'aura que gagné à une vie de saine épreuve et au contact avec les camarades de tous les rangs de la société qu'il va coudoyer.

POL HARDUIN.

Les Accidents Agricoles

Le Projet de Loi

Au commencement de la précédente législature, le gouvernement prit l'engagement de présenter un projet de loi destiné à étendre aux travailleurs agricoles le bénéfice du règlement appliqué, en cas d'accident, aux ouvriers de l'industrie, par la loi de 1898, et au personnel commercial par celle de 1906. Une commission interministérielle fut nommée et de son travail sortit un projet de loi qui fut déposé à la Chambre et envoyé à la Commission d'assurance et de prévoyance sociale. Le projet fut rapporté par M. Emile Chauvin et le rapport distribué, mais la Chambre se sépara avant de le discuter.

Il est à supposer qu'il ne tardera pas à venir à l'ordre du jour de la Chambre nouvelle, mais en tout cas, pour hâter la distribution que la question vient de renouveler du rapport Chauvin, encore que son auteur ne soit plus là, ayant renoncé à la vie parlementaire.

L'égalité de traitement des travailleurs ruraux (6 millions dont 2 millions 1/2 de journaliers non propriétaires et de domestiques) et des autres salariés est posée en principe. M. Chauvin n'est, à ce propos, aucunement à multiplier les exemples de l'injustice que l'on perpétuerait, en continuant à traiter autrement les serviteurs du sol et de la ferme. Le seul reproche qu'on pourrait lui adresser, ce serait d'avoir, en habile avocat, choisi trop soigneusement ses espèces. Il a cité le cas de deux voituriers qui sont tous deux victimes du même accident à la suite d'une rencontre funeste. Si l'un est au service d'un camionneur, il reçoit une indemnité, des soins, et, au besoin, une route, tandis que si l'autre est au service d'un cultivateur, il n'a droit à rien du tout !

38 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

VIII

OU RIQUET CROIT AVOIR RETROUVÉ SA PETITE SŒUR

— Elle m'a dit comme ça : « Henri, tu as fait de la peine au bon Dieu ! — Quand ça ? — Quand tu as menti chez Mme Guépard... »

Françoise fronça le sourcil.

— Alors, moi, ajouta simplement l'enfant, j'ai répondu que ça ne se pouvait pas, puisque je n'avais fait qu'obéir à maman, et que, d'ailleurs, j'avais fait comme elle !

— Tu n'as qu'un bêta ! s'exclama Françoise, en se mordant les lèvres... Allons ! Elle ton conseil du curé de l'école... D'abord, les rêves, c'est une blague !

Henri prépara son panier, tout en risquant un coup d'œil dans la direction d'Yvonne. Elle était adorable dans son innocent sommeil. Ses cheveux blonds et épars faisaient ressortir son teint si rose, si frais, si pur. Le petit garçon murmura à voix basse :

— Tout de même, si le bon Dieu était si fâché que ça, il ne nous aurait pas envoyé un de ses anges !..

Quand Yvonne se réveilla, Françoise la mangea de caresses. Elle embrassait les joues, les bras, les jambes de la bambine, et lui prodiguait les noms les plus tendres. Après lui avoir donné du lait, elle l'habilla. La fille de Mme Rouvray et de M. de Langeville n'avait déjà plus le regard aussi étonné que la veille. Cependant elle réclamait toujours sa maman. Françoise, qui avait déjà repris l'aiguille, répondit :

— C'est aujourd'hui qu'elle va venir, mon trésor !.. Tu t'ennuies donc auprès de moi ?..

Elle assit l'enfant sur un petit banc à côté de sa table, au milieu des étoffes soyeuses. La matinée parut pourtant assez longue à l'ouvrière parisienne. A chaque instant, elle prêtait l'oreille. Il lui semblait que l'on montait et que l'on s'arrêtait à son étage. Elle faisait mine de se lever pour aller ouvrir. Quand elle avait compris qu'elle s'était trompée, un pli fugitif creusait son front, et elle se réinstallait à l'ouvrage. Jusqu'à midi, elle avait eu une dizaine d'alertes de ce genre. Henri, qui déjeunait à l'école, ne rentrait qu'à cinq heures. Lorsqu'il reparut, il trouva sa mère en train de jouer avec Yvonne. Il voulut être de la partie, et pendant quelques temps des exclamations joyeuses et des fusées de rires remplirent le modeste logis. La journée s'était écoulée, et Mme Guépard n'avait pas donné signe d'existence.

— Est ce que cela ne commençait pas à devenir singulier ?..

Y avait-il eu un malentendu entre la nourrice et la maman d'Yvonne ?.. L'une comptait-elle sur l'autre pour reprendre la petite chez Françoise ? Celle-ci réfléchit.

— Tout de même, il me semble que je suis rudement pressée !.. Il n'y a pas de temps de perdu !.. Madeleine n'aura pas encore trouvé le moyen de s'entretenir secrètement avec la dame, et celle-ci ne peut pas s'absenter comme ça tout de suite... Je devrais le comprendre !.. Et puis, est-ce qu'elle me gêne, la gosse ?.. Pour la place qu'elle tient ici !..

Le surlendemain arriva, Françoise était toujours sans nouvelles. Il n'était pourtant pas possible que ce silence se prolongeât davantage.

C'était évidemment ce jour-là qu'on se présenterait pour reprendre Yvonne ; et lorsque Henri partit pour l'école, sa maman lui dit :

— Embrasse bien ton amie Yvonne, parce que tu ne la reverras probablement plus.

Le jeune garçon ouvrit de grands yeux, esquissant une moue de regret.

— Bien sûr ! expliqua Françoise, qui s'animait tout de suite .. Tu ne t'imagines pas qu'elle va demeurer toute la vie avec nous ?..

Il hasarda :

— J'aurais été bien sage, si tu l'avais gardée...

— Plus souvent !.. Tu ne te doutes pas de ce que ça coûte, les gosses !.. Plus tard, quand tu en auras, tu le sauras !

Lorsqu'Henri rentra le soir et qu'il revit la fillette, sa figure s'illumina.

— Chouette ! fit-il. Elle est encore là !

— Oui, répliqua sa mère d'une voix un peu saccadée... Seulement, c'est le dernier jour !

Aller à Saint-Gratien pour savoir à quoi s'en tenir sur cet étrange silence, il n'y fallait pas songer... La journée de vacance que Françoise avait prise le jeudi pour célébrer l'anniversaire de la mort de sa fille l'avait mise en retard. Le lendemain, pourtant, elle avait pris une résolution : celle d'écrire à Mme Guépard et de lui demander des explications. Ce sans-gêne l'étonnait beaucoup de la part de Madeleine. Certes, elle ne reprochait pas à Yvonne la becquée qu'elle lui donnait, mais la petite avait besoin de soins constants, et l'ouvrière était forcée d'abandonner à chaque instant son ouvrage pour s'occuper d'elle, ce qui la troublait, malgré les veilles, par une notable diminution de travail. Mais Françoise Beaudrais n'avait pas le maniement de la plume aussi facile que celui de l'aiguille, et c'était toujours, pour elle, une grosse corvée d'écrire une lettre. Quand elle s'en acquittait, aux époques traditionnelles, en faveur d'une tante qui habitait la province, c'était avec un soupir de délivrance qu'elle cachetait l'enveloppe. Aussi, avant d'en venir à cette extrémité, qui lui mangerait, à coup sûr, une grande partie de son après-midi, elle prit le parti de patienter encore. Deux autres jours s'écoulèrent ! Pour le coup, l'ouvrière était hors d'elle.

— Je finis par la trouver mauvaise ! grommelait-elle... Mme Guépard aurait pu, au moins, m'envoyer un mot... Certainement, la gamine est très gentille, et si mes moyens me le permettaient, je ne demanderais pas mieux que de l'adopter... J'en ferais une rude travailleuse... Mais pas de ça, Lisette !.. Chacun son bien !.. Je vais rappliquer là-bas et rapporter cette demoiselle où je l'ai prise !..

Elle faisait ses réflexions tout haut, devant Henri, qui, malgré son âge, écoutait attentivement. Il hasarda :

— Moi, je voudrais bien qu'elle restât ici, Yvonne...

— On ne te demande pas ton avis ! riposta la maman, en fronçant le sourcil.

— C'est que je l'aime bien ! poursuivit-il. Je l'aime comme si c'était ma petite sœur, qui serait revenue du Ciel !

(*A Suivre.*)

c'est un paria. De même, un ouvrier qui se blesse en montant au grenier d'un bourg de vedettes, pour donner le fourrage aux chevaux, est protégé, tandis que, dans la même circonstance, le domestique et le journalier d'une ferme ne peuvent compter que sur la charité publique.

Mais à ces indications manquent bien des détails essentiels, au point de vue de l'indemnité à intervenir la comparaison closha à première vue. Le blessé rural, dans les exemples invoqués, est-il engagé à l'année ? Est-il salarié au mois ou à la tâche ? L'égalité d'indemnité supposerait toujours l'identité de conditions dans les deux catégories de salariés, et le chiffre de l'indemnité devrait, en stricte équité, être proportionné au salaire moyen de la victime, au prix de la vie dans la contrée, au degré de responsabilité de l'employeur, aux mille formes que prennent aux champs les contrats de travail. Autant de difficultés qui doivent rendre l'appréciation des tribunaux délicate, parce qu'elles comportent des solutions variées et des interprétations diverses.

Il faut être très prudent en matière de réforme sociale, surtout lorsqu'on prétend faire le bonheur des gens malgré eux, comme le Parlement l'a fait avec les retraites ouvrières et paysannes, comme il l'avait fait avec le repos hebdomadaire qui n'a abouti qu'à gêner le commerce, à provoquer des conflits regrettables et à créer des catégories, par conséquent des privilégiés, dans l'application usuelle. Autre exemple : la loi Breton sur l'extension de la protection des accidents ouvriers aux exploitations forestières a abouti à la grève des marchands de bois et à l'arrêt momentané de la mise en valeur des domaines de l'Etat et des communes.

Le rapport Chauvin ne s'est pas arrêté à l'objection de fond que l'assurance ouvrière contre accidents du travail agricole allait grever les exploitations rurales d'un nouvel impôt, particulièrement onéreux dans des années de crise comme celle que nous traversons. Il a justifié son optimisme en invoquant la résignation des industriels après la loi de 1898. C'est à peu près le raisonnement de Calino : on s'habitue à tout quand on ne peut faire autrement et même aux coups de bâton.

Quoi qu'il en soit, le principe admis, il conviendrait de s'entendre sur le taux des indemnités à verser. Ici, la fantaisie règne en souveraine, si l'on en juge par les statistiques des pays où l'ouvrier est protégé contre les suites des accidents. Ainsi, en Allemagne, les chiffres ont, l'équivalent de ce qu'ils sont en France. Les tarifs anglais, au contraire, abaissent la proportion de 1.5 0/0, ailleurs c'est à 2 0/0. A quel taux fixera-t-on les indemnités françaises ? La Commission a entrepris d'adapter la loi projetée aux situations spéciales de l'agriculture et de proportionner la responsabilité pécuniaire à l'importance de l'exploitation et à ses ressources réelles. La main-d'œuvre rurale subit des variations sans nombre en raison des irrégularités des saisons, des conditions de la production, des mœurs locales. Les travailleurs des champs sont payés tantôt à salaires fixes, tantôt à salaires mixtes ; il y en a qui touchent leur rémunération en argent, d'autres en argent et en nature, d'autres enfin qui échangent des services contre des avantages matériels. On a donc cru devoir fixer une limite à l'évaluation du personnel qui collabore à l'exploitation de la terre sous toutes ses formes. Les petites exploitations seront exemptes, ou peu s'en faut, de la loi nouvelle, et c'est à considérer dans un pays comme le nôtre où la petite propriété occupe les trois quarts du sol. Cependant on ne peut évidemment pas, dans cette petite propriété, exploitée la plupart du temps en famille, imposer au père une indemnité en faveur des enfants ; il n'y aurait dans ces conditions qu'une méthode qui offrirait une garantie contre les accidents ; ce serait la méthode allemande, imprégnée de socialisme étatiste : l'assurance obligatoire et la mutualité légale.

Ce ne sera pas également une mince besogne de préciser les conditions qui devront entourer la constatation de la preuve, car les accidents industriels se produisent d'ordinaire en présence de nombreux témoins, tandis que les accidents agricoles se produisent souvent loin des habitations, dans l'isolement et hors de portée de tout témoignage.

LONDINIÈRES,
Professeur d'Agriculture.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 septembre.

Le marché reste encore hésitant aujourd'hui mais avec tendance au raffermissement. Il est vrai que les affaires sont aussi peu actives que possible, ce qui n'est pas fait pour faciliter un mouvement en avant. Notre Rente est toujours faible à 97. 2. Fonds Etrangers irréguliers. Les Emprunts Russes et le Turc 92.10 s'inscrivent en légère reprise. Tandis que l'Extérieure à 93.85, le Serbe à 86.45 et le Portugais à 78.10 sont indécis. Les Etablissements de Crédit restent bien tenus : Crédit Foncier 792, Crédit Lyonnais 1.441, Comptoir National d'Escompte 647. La Société Générale s'avance à 739 ; les bénéfices nets du mois d'août se sont élevés à 1.263 922 fr. 36, à cet pour les 8 premiers mois de 1910 fr. : 10.307.992.14 contre fr. : 8.943.969.78 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le Suez se traite à 5.409. Les valeurs de traction sont offertes. Les Industrielles russes se présentent sans grands changements sur la veille. Légère reprise des titres auprifères. Rio 1.672.

Le premier coupon semestriel de 12.50 net de la Cie Générale de Rio de Janeiro est payable à partir du 1er octobre à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial. Ces obligations de 500 frs or, remboursables à 625 frs ont été introduites sur le marché à 447.50 et se traitent actuellement à 461.

Chemins Français inactifs.

L'affectation des Conscrits
DE LA CORSE

Nous prions les jeunes conscrits du département de bien vouloir nous faire connaître leur affectation, dès réception de leur ordre d'appel, pour nous permettre de publier ces renseignements dans le *Petit Bastiais*.

Ils auront soin d'écrire très lisiblement leurs nom, prénoms, domicile, ainsi que le régiment auquel ils sont affectés.

Arrondissement de Bastia

Bastelica Nonce-Marie, 4, rue Spinola, est affecté au 4e rég. de zouaves, à Tunis.

Crocceti Léon, ruelle du Guadello, 4, au 7e rég. du génie, à Avignon.

Filippi Philippe, 7, rue Droite, au 3e rég. du Génie, à Bastia.

Feliceli Jean, de Pruneli-di-Casaconi, au 2e rég. d'artillerie, de batterie, Bastia.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CAMPILE. — Le nommé Bertalucci, cultivateur à Campile, auteur du meurtre commis, le 24 juillet écoulé, sur la personne du sergent Micaelli, s'est constitué prisonnier entre les mains du maréchal des logis Martenin, en résidence à Campile.

Bertalucci a été dirigé sur Bastia pour être mis à la disposition du Parquet.

SAINTE-MARIE. — Hier, s'éteignait, à Sainte-Marie-Poggio, Mlle Xavière-Marie-Joséphine Contri, fille de M. Eugène Contri.

Cette mort, qui met en deuil tant d'honorables familles de l'arrondissement, a été pour M. et Mme Eugène Contri et leurs enfants la plus cruelle des épreuves.

Mlle Contri réunissait en elle toutes les délicatesses et toutes les distinctions ; elle joignait à une éducation qui avait été tout particulièrement soignée, des dons naturels qui la rendaient sympathique à tous. Le charme de sa conversation, sa bonté, son affabilité en faisaient une personne accomplie sous tous les rapports.

A Sainte-Marie-Poggio, tous les habitants lui avaient voué l'attachement le plus affectueux et le plus dévoué : ils savaient combien elle était compatissante et comme elle s'empressait discrètement à soulager les infortunés. On peut affirmer que dans cette commune le deuil a été général et profond.

L'affliction qui se pressait à ses obsèques était considérable ; de Bastia, de tous les villages environnants, parents et amis étaient venus joindre leurs larmes à celles de la famille éplorée.

Après la cérémonie funèbre, très impressionnante par l'émotion qui se manifestait chez tous ceux qui y assistaient, un discours a été prononcé, sur la place de l'église, par M. Louis Lusinchi.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous prions M. et Mme Eugène Contri, MM. Louis et Xavier Contri et leurs familles d'agréer nos bien sincères condoléances.

Discours
prononcé par M. Louis Lusinchi

Messieurs,

Il n'y a pas un mois que celle qui nous plonge dans un deuil immense, Joséphine, faisait les honneurs de sa maison, recevant les très nombreuses visites des personnes qui arrivaient embrasser son frère bien-aimé Xavier, alors parmi nous pour quelques jours.

Qui de nous, à cette époque, aurait pu se douter qu'une incurable maladie, qui devait vaincre les efforts de la science médicale et les soins les plus empressés, les plus affectueux, la guettait pour la livrer après vingt jours de souffrances à l'horrible faucheuse et faire descendre, de sa vie délicate, la gracieuse fleur qu'un peu de terre hélas ! va bientôt recouvrir à jamais.

Si le poète a dit que : « Rose, elle a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin », nous pouvons ajouter que cœur de la violette, humble, pure, chaste, douce et modeste, elle semble nous dire : « Ne m'oubliez pas ». Non, tu ne seras pas oubliée, chère cousine, car le parfum de tes vertus a pénétré dans nos cœurs meurtris, et si l'ingrate nature, qui après t'avoir comblée de tous les charmes, te ravit à notre affection, du moins elle ne pourra pas jeter sur toi la froide pierre de l'oubli.

Joséphine, au nom de tes parents inconsolables, au nom de tes amis éplorés réunis au bord de la tombe et confondus dans un même sentiment douloureux, je t'adresse un dernier et suprême adieu.

PIETRALBA. — Un acte de courage, qui fait le plus grand honneur à un modeste serviteur, le chef cantonnier Torrenti, nous est signalé par notre correspondant.

Le 27 au soir, au moment où le dernier train arrivait en gare de Pietralba, un voyageur, croyant que le train était déjà arrêté, voulut sauter sur le quai de la gare.

Cette imprudence faillit couter cher à ce voyageur par trop pressé. Il tomba, en effet, sur la voie et il aurait été infailliblement écrasé par le train en marche, si n'écoutant que son courage le chef cantonnier Torrenti ne s'était précipité à son secours.

Nous félicitons cordialement ce courageux citoyen et le recommandons à la bienveillance de ses chefs.

Les Elbois à Bastia

Portoferraio, 24 settembre 1910.
Illustrissimo Presidente
della Publica Assistenza, Bastia.

Mentre ho l'onore di confermare alla S. V. Illustrissima il mio odierno telegramma, pregiomi significarle che questo Consiglio Direttivo, i sacî tutti sono costretti con vivo loro ringraziamento a rinunciare alla tanto desiderata gita in cotesta Città a causa la sfavorevole stagione ormai così inoltrata da non permettere di fissare l'epoca in cui ci sarà dato il piacere di effettuare tale gita. questo Consiglio Direttivo è venuto nella determinazione di rimandarla a tempo più propizio.

Colgo l'occasione Illustrissimo sig. Presidente di porgerle i miei più sentiti ringraziamenti ed assegni colla speranza di presto potersi stringere la mano in cotesta aspettativa.

Il Presidente,
BECUCCI.

Nécrologie

Mme MATHIEU-TERIGI

Mme Mathieu née Terigi, qui s'était rendue à Marseille, pour se faire soigner par des spécialistes, y est décédée mardi. Hier matin le paquebot de la Compagnie Fraissinet a ramené sa dépouille mortelle accompagnée par diverses personnes de la famille.

Veuve du regretté inspecteur des forêts, Mme Mathieu était une femme de caractère élevé, de sentiments délicats, dont la conversation aussi agréable que spirituelle et sensée, charmait le petit cercle d'amis qu'elle fréquentait. Bien que l'on connût toute la gravité de la maladie dont elle souffrait, la nouvelle de sa mort a produit une profonde émotion dans la société bastiaise.

Le corbeau et les belles couronnes offertes ont été descendus du paquebot et déposés dans l'un des hangars de la Compagnie transformé en chapelle ardente. A dix heures, le cortège s'est formé sur les quais. Le deuil était conduit par M. Patrizi, et d'autres parents, suivis d'une affluence d'amis. L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

L'inhumation a eu lieu au cimetière dans le caveau de la famille.

Nous adressons à M. le docteur Terigi, à M. le commandant Terigi, aux familles Terigi, Castellani et Preziosi, l'expression de nos bien sincères condoléances.

Dévouement d'une mère
Elle sauve sa fille mais perd sa santé

Nous parlons aujourd'hui de Mme Suzanne Lecomte, âgée de 59 ans, demeurant à Marseille (Bouches-du-Rhône), 66, boulevard Baille, et nous donnons son cas en exemple aux personnes déprimées, anémiées, surmenées. Mme Lecompte a été rétablie par le traitement des Pilules Pink, et voici l'observation qui nous a été communiquée par son médecin, M. le docteur Raymond Lucas, 234, chemin de Toulon, Marseille.



« D'un tempérament affaibli, à la fois par l'âge et les maladies antérieures, cette dame a voulu être seule à s'occuper des soins à donner à sa jeune fille pendant la longue période de maladie que celle-ci a traversée. Il en est résulté un surmenage exagéré pendant tout l'hiver à peu près.

» Surmenage physique : courses, petits soins constants, surveillance incessante [illegible] pénibles.

» Surmenage moral : craintes injustifiées, quoique naturelles, concernant la santé de son enfant. Chagrin de voir que malgré tous ses soins, le rétablissement ne venait que lentement.

» Enfin la guérison de sa fille est obtenue, mais la mère est à bout de forces, elle est amaigrie, épuisée.

» Soumise au traitement des Pilules Pink elle ne tarde pas à aller mieux. Elle reprend rapidement des forces. Son appétit revient, sa gaieté aussi, et bientôt elle ne se ressent plus des vilains moments qu'elle a passés. »

Si par travail physique ou mental exagéré vous avez usé vos forces, vous prenez les Pilules Pink et elles ne manquent pas de rétablir l'équilibre en apportant avec chaque dose dans votre organisme, du sang nouveau, riche et pur. L'équilibre entre les dépenses de forces et les recettes de forces constitue l'état de santé. Les pilules Pick stimulent le fonctionnement de tous les organes, développent l'appétit, font bien digérer, procurent un sommeil calme et réparateur ; elles combattent la faiblesse musculaire, la débilité nerveuse.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Nouvelles Religieuses

A SAINTE-MARIE. — Mois d'octobre, Mois du Rosaire. Tous les soirs, à 5 heures, chapelet et Salut.

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Les exercices du mois du Rosaire commenceront vendredi soir à 5 heures. Ils auront lieu tous les jours à la même heure.

Dimanche, 2 octobre, à 9 heures, messe du départ des consorits. Grand'messe à 11 heures.

ÉGLISE DE CAPANNELLE. — Les exercices du Rosaire commenceront vendredi 30 septembre et se suivront pendant tout le mois d'octobre à 4 heures et demie du soir.

PÈLERINAGE DE LA BALAGNE. — Le Pèlerinage des paroisses de la Balagne à Notre Dame de La Vasina est renvoyé au 2 octobre.

Les personnes qui désirent y prendre part sont priées de s'adresser à leur Curé, ou à M. le Curé de l'Ile-Rousse.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 sept.

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19° à midi 21° + à 6 heures du soir + 18 8° Maxima + 21°5 Minima + 16°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 772 mm. à midi, 774 mm. 6 heures du soir, 771 mm.
Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quelques nuages.
l'après-midi, id.

Au départ

M. Raoul Truchy, conseiller à la Cour d'appel de Pau, est parti hier par le paquebot de Marseille.

L'arrivée des Recrues

Les 942 jeunes gens de la classe 1909, destinés aux garnisons de la Corse, s'embarqueront à Marseille, aux dates ci-après :

Le 2 octobre, pour Bastia, par l'*Iberia* 130 hommes ; le 4 octobre, par le *Liamone*, pour Ajaccio, 93 hommes ; le 5 octobre, par le *Golo*, pour Bastia, 128 hommes ; le 6 octobre, par la *Ville de Bastia*, pour Calvi, 44 hommes ; le 7 octobre, par l'*Italia*, pour Bonifacio, 130 hommes ; le 9 octobre, par l'*Iberia*, pour Bastia; 131 hommes ; le 11 octobre par le *Corte*, pour Ajaccio, 126 hommes ; le 12 octobre, par le *Golo*, pour Bastia, 79 hommes et, enfin, le 14 octobre, par l'*Italia*, pour Ajaccio, 81 hommes.

Marché aux raisins

A Nice, pour la première fois, depuis l'ouverture du marché, on a eu mardi à enregistrer une baisse assez sensible sur le prix. On a, en effet, côté de 28 à 34 francs.

Près de 300.000 kilos sont arrivés dans la matinée : 292 326 kilos, repartis en 52 wagons.

L'octroi a enregistré la sortie de 266.140 kilos.

Jet de pierres

Deux procès-verbaux pour jet de pierres, ont été dressés par notre police dans la journée d'hier.

La première contre R. A., âgé de 9 ans, qui a atteint à la main droite M. L. J.-B.

La seconde contre P. L., âgé de 12 ans, pour avoir lancé à la jeune A. M., âgée de 9 ans, une pierre qui a produit une légère blessure au-dessous de l'œil gauche.

Maladies des Yeux

Nez, Oreilles et Gorge.

Avis. — Le cabinet du docteur Eliachef, médecin oculiste de Paris, est transféré 25, Bd Paoli, 25, Bastia.

Consultations tous les jours de 10 h. à 4 heures, pour toutes maladies des yeux, nez, oreilles et larynx.

Pianos et Guitares

M. Elvio Mazzoni, accordeur de pianos, guitares et mandolines, prévient sa nombreuse clientèle qu'il se charge également de toutes les réparations.

S'adresser rue des Terrasses, N° 2, Bastia.

A vendre

Bonne occasion, cheval harnais et cabriolet ;

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Avis

M. et Mme Giannarelli reprendront le 1er octobre, leurs cours de *Solfège, musique d'ensemble, leçons d'accompagnement de Violon, Violoncelle et Piano.*

A vendre

Une maison sise à la rue Droite n° 5, se composant de 5 pièces, est mise en vente.

S'adresser à M. Cardi Antoine, rue Campanari.

ETAT CIVIL

Naissances.

Rossi Antoine-Barthélemy-Joseph. — Paoli Don-Charles.

Décès.

Vinciguerra Jean-François, boulanger, 76 ans, de Poggiolo.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00543

BOURSE DE PARIS

28 sept. — 29 sept.
Rentes de 3 0/0 ancien . 97.05 — 97.20
— de 3 0/0 amortis . 97.00 — 97.50
ex-coupon

Postes et Télégraphes

Paris, 29 septembre.

M. Eugène Carelli, rédacteur des postes à Quimper, est nommé aux mêmes fonctions à Lyon.

Nouvelles Maritimes

Paris, 29 septembre.

Le second-maître torpilleur Martelli, inscrit à Bastia, est promu premier-maître.

Le quartier-maître mécanicien Barnère, inscrit à Ajaccio, est promu second-maître.

Nouvelles Militaires

Paris, 29 septembre.

Le *Journal Officiel* publie ce matin les promotions, nominations et mutations suivantes :

Etat-major général

Sont promus ou nommés dans le 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée :

1° au grade de général de division

M. le général de brigade Martin, commandant, par intérim, la 34e division d'infanterie, est maintenu dans son commandement actuel.

M. le général de brigade Brun d'Aubignosc, commandant la 82e brigade d'infanterie.

2° au grade de général de brigade

MM. les colonels :

Margueron, breveté, commandant le 122e rég. d'infanterie.

Delétoille, breveté, de l'artillerie, commandant, par intérim, la 83e brigade d'infanterie.

Lésutier, commandant le 53e d'infanterie.

Maugue, breveté, directeur d'artillerie à Verdun.

Arrivet, breveté, commandant le 77e d'infanterie.

du Barkhaim, directeur du dépôt du matériel d'artillerie de Bourges.

Service de l'Intendance

Sont promus au grade d'intendant militaire :

M. Eynard, sous-intendant militaire de 1re classe, directeur de l'intendance de la division d'Oran.

M. Lacrambe, sous-intendant militaire de 1re classe, adjoint au directeur de l'intendance du 15e corps d'armée, à Marseille.

Service de Santé

M. le médecin principal de 1re classe Polin, adjoint au directeur du service de santé au ministère de la Guerre, est promu au grade de médecin-inspecteur.

M. le médecin aide-major de 1re classe Sébin, du 165e régiment d'infanterie, est promu au grade de médecin-major de 2e classe, et maintenu à son corps.

Etat-Major du Gouvernement de la Corse

M. le lieutenant Ricutord, breveté d'état-major, du 125e rég. d'infanterie, stagiaire à l'état-major du Commandement supérieur de la Corse, à Bastia, est affecté à l'état-major de la 55e brigade d'infanterie, à Annecy.

Artillerie

M. le lieutenant Rochette, du 14e rég. d'artillerie, est promu au grade de capitaine, et affecté au 2e rég. d'artillerie de montagne, à Bastia.

M. le lieutenant Coudanne, du 2e rég. d'artillerie de montagne, adjoint au chef d'escadron commandant les batteries de la Corse, à Bastia, est promu au grade de capitaine, et affecté au 23e régiment d'artillerie.

M. le capitaine Gayot, du 2e rég. d'artillerie de montagne, passe au 27e rég. d'artillerie.

M. le lieutenant Magnaschi, du 10e rég. d'artillerie à pied, passe au 7e rég de même arme, à Bonifacio.

Gendarmerie

L'aspirant Joly, qui vient de satisfaire aux examens de sortie de l'Ecole de gendarmerie, est promu au grade de sous-lieutenant à la 15e légion ter, et désigné pour commander la section de Prunelli-di-Fiumorbo.

Mutations

Infanterie

M. le capitaine Trousson, du 40e rég. d'infanterie, breveté d'état-major, passe au 163e régiment d'infanterie.

M. le capitaine Viellet, du 24e bataillon de chasseurs, à Villefranche, passe au 163e régiment d'infanterie.

M. le capitaine Gonneau, commandant la 1re compagnie de fusiliers de discipline, à Kairouan, passe au 163e régiment d'infanterie, et est désigné pour commander la compagnie de disciplinaires de Saint-Florent.

M. le lieutenant Deprelière, du 161e rég. d'infanterie, passe au 163e rég. de même arme, à Calvi.

M. le lieutenant Dubois, du 163e rég. d'infanterie, passe au 141e rég. de même arme.

M. le lieutenant Berbain, de la 3e compagnie de discipline, passe au 163e rég. d'infanterie, à St-Florent.

M. le capitaine Paulin, du 163e rég. d'infanterie, est désigné pour remplir les fonctions d'adjudant-major au 2e bataillon.

M. le capitaine Benoist, du 163e rég. d'infanterie, passe de la 7e compagnie au cadre complémentaire à Bastia.

M. le lieutenant Durdelet, du 163e rég. d'infanterie, passe de la 3e à la 1re compagnie.

M. le lieutenant Bonini, est affecté au 11e régiment d'infanterie, 7e compagnie, à Montauban.

Conseil des Ministres

Paris, 29 septembre.

Le Conseil des ministres, qui devait se réunir mercredi et qui fut renvoyé par suite du décès de Mme Briand, mère du président du Conseil, se réunira samedi prochain, à Rambouillet, sous la présidence de M. Fallières.

LA COMPAGNIE DE DISCIPLINAIRES DE SAINT-FLORENT

Paris, 29 septembre.

La Compagnie de disciplinaires de Saint-Florent qui sera commandée par le capitaine Gonneau, comprendra les plus fortes têtes parmi les disciplinaires, tous les condamnés aux travaux publics provenant des Troupes coloniales et de la Marine.

Cette compagnie aura très probablement un effectif de cent disciplinaires dès le début.

Soixante condamnés aux travaux publics arriveront à Saint-Florent dans la première quinzaine d'octobre. Ces condamnés constitueront le premier effectif de cette Compagnie, qui est un acheminement sérieux vers le *relèvement moral* de la Corse.

RODEZ

Exécution Capitale du satyre Terry

Rodez, 29 septembre.

Ce matin a eu lieu l'exécution capitale du satyre Terry Jean, condamné à mort par la Cour d'Assises de l'Aveyron, et dont le recours en grâce fut rejeté lundi par le Président de la République.

Dès l'aube, le fourgon contenant les bois de justice, arrivé hier au soir par le train, se rend sur la place de la prison, où doit avoir lieu l'exécution.

Le crime du satyre qui, après avoir étranglé sa victime, la jeune Adrienne Pons, âgée de 16 ans, élève à l'école primaire supérieure, s'était livré sur le cadavre encore chaud aux actes de sadisme les plus ignobles, avait produit dans toute la région une impression considérable.

De crainte que la population surexcitée ne se fut livrée à des actes irréparables, on avait organisé un service d'ordre des plus rigoureux, pour retenir la foule immense qui se pressait sur la place de l'exécution.

Lorsque le Procureur de la République de Rodez, qu'accompagnent le juge d'instruction, le greffier, l'avocat du condamné et l'aumônier de la prison, pénètrent dans la cellule de Terry, le misérable, que les clameurs de la foule ont tenu réveillé toute la nuit, comprend que sa dernière heure est venue, et est pris d'une faiblesse.

C'est une véritable loque humaine qui est livrée à M. Deibler.

Ce dernier procède à la lugubre toilette qui est rapidement achevée.

Sur la demande du prêtre, Terry accepte les secours de la religion et entend la messe, puis s'abandonne aux mains des aides qui le soutiennent pour lui faire parcourir les quelques mètres qui séparent la prison du lieu du supplice

Dès que le condamné paraît, une immense clameur de « A mort ! » retentit sur la place, mais déjà l'ignoble satyre est poussé sur la bascule fatale, le déclic joue, Terry a vécu.

Grâce aux mesures d'ordre exceptionnelles qui avaient été prises, il n'y eut aucun incident.

La Conquête de l'air

Les Martyrs de l'Aviation

OBSÈQUES DE L'AVIATEUR POILLOT

Paris, 29 septembre.

Aujourd'hui ont été célébrées, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques du malheureux aviateur Poillot, un nouveau martyr de la conquête de l'air.

Une foule émue et recueillie dans laquelle on remarquait des délégations de l'Aéro-Club de France, et de diverses sociétés sportives, attendaient à la gare le cercueil qui arrivait de Chartres.

Le deuil était conduit par MM. Poillot, Déoille, père et beau frère de l'aviateur, et par M. Savary

La douleur des parents de Poillot faisait peine à voir.

Le cortège s'est rendu à l'église de la Madeleine, où l'absoute fut donnée, et se dirigea de là au cimetière du Père-Lachaise, où le corps du vaillant aviateur fut descendu dans un caveau de famille.

HABSHEIN

MORT DE L'AVIATEUR FROHLMAN

Berlin, 29 septembre.

L'aviateur Frohlman, qui a fait une chute, hier, sur l'aérodrome de Habsheim, est décédé aujourd'hui sans avoir repris connaissance.

BERLIN

LES TROUBLES CONTINUENT

Brutalités Policières

Berlin, 29 septembre.

Le calme est loin d'être revenu dans les rues de Berlin et, tout particulièrement dans le quartier Moabit, centre des manifestations, qui semble être en état de siège.

Il convient de constater que les policiers allemands ont fait preuve d'une résolutante brutalité à l'égard de la population, qu'ils provoquent et qu'ils chargent ensuite à l'arme blanche.

Les grévistes manifestants ne sont pas les seuls à subir la fureur de ces forcenés en uniforme, de simples spectateurs inoffensifs, parmi lesquels de nombreuses femmes, ont été sérieusement blessés par la police. Il est vrai que les ordres avaient été donnés avec une inhumanité odieuse : « A la moindre résistance, charger, frapper et n'épargner personne. »

Les brutes teutonnes ne s'en sont privées.

Dans la soirée de nouvelles collisions sanglantes se sont produites entre les policiers et les manifestants.

Les policiers ont chargé la foule ; des coups de revolver ont été tirés de part et d'autre.

Plusieurs manifestants exaspérés frappent les agents à coups de barres de fer.

Les blessés sont nombreux parmi lesquels quatre journalistes étrangers qui se trouvaient là en simples spectateurs.

Le bruit court que deux ouvriers et un agent seraient morts des suites de leurs blessures.

EN ITALIE

Le Choléra
A NAPLES

Rome, 29 septembre.

L'affolement de la population de Naples qui était, depuis l'apparition du terrible fléau réellement intensif, a légèrement diminué.

Les cas de choléra, constatés aujourd'hui, accusent une légère décroissance de la terrifiante épidémie.

Malgré cela, l'exode des personnes aisées continue de plus en plus. Cent mille napolitains auraient déjà quitté la ville contaminée.

Les autorités font publier des bulletins sanitaires sur la marche du fléau et ordonnent les plus rigoureuses mesures pour la localisation.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Joseph Vinciguerra (du Bar de la Poste) ; Mme veuve Gambier et ses enfants, de la Seyne-sur-Mer ; M. et Mme Poupon et leur fille, de la Seyne-sur-Mer ; M. et Mme Vincent Vinciguerra et leurs enfants, de Sfax (Tunisie) ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR FRANÇOIS VINCIGUERRA
Ouvrier Boulanger

leur père, beau-père, grand-père et allié, décédé à Bastia, le 29 septembre, à l'âge de 76 ans.

Ses obsèques auront lieu aujourd'hui vendredi, à 4 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33, rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frêts avantageux

Le vapeur *Saint-Thomas* arrivera à Bastia le 30 septembre et repartira à destination des ports de l'Algérie, Rouen, Le Havre et Anvers.

Rentrée des Classes

Institution de Jeunes Filles dirigée par Mlle OTTOMANI, Boulevard de Toga, 3.
Rentrée des classes : lundi 3 octobre.

Ecole de garçons de l'impasse Saint-Jean. — La rentrée aura lieu le lundi 3 octobre.

Ecole des filles, rue du Lycée, 23. — Rentrée le lundi 3 octobre.

Pensionnat Mlle Evangelista. — La rentrée aura lieu le lundi 3 octobre, rue du Lycée, 11.

PENSIONNAT DE Mme PONZEVERA
La rentrée des classes est fixée au mardi 4 octobre.

PENSIONNAT DE JEUNES FILLES
Route de Cardo, 7, Bastia
Directrice : Mademoiselle POGGIO
Rentrée : 3 octobre

CONSOMMATEURS



Ne buvez que le

VIN DU CAP CORSE

au quinquina MATTEI

Apéritif tonique et fortifiant

Dans l'intérêt de votre **santé**, ***refusez toute imitation.***

Exigez la vraie marque préparée d'après la formule **L. N. MATTEI, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.**

APRÈS VOS REPAS

PRENEZ UN VERRE DE



CEDRATINE

Liqueur extra-fine

Digestive et rafraichissante

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 271 — SAMEDI 1er OCTOBRE 1910

Le Petit Bastiais

00544

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Petite ligne 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Réclames, 0.50 — Judic. 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	23 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

LE CALENDRIER

Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 09 m. — Coucher, 6 h. 0 m.
Dernier quart, le 25 — Nouv. Lune, le 2.
Fête d'Aujourd'hui : Saint Rémy.
Fête de Demain N. D. du Rosaire.

30 SEPTEMBRE

OCTOBRE HISTORIQUE

Deux faits importants de la guerre franco-allemande se produisirent pendant le mois d'octobre : Bazaine signa, le 27, la honteuse capitulation de Metz, neuf jours après que la petite ville de Châteaudun avait donné le plus magnifique exemple de ce que peut le courage contre la force. Nous ne parlerons que de ce dernier événement dont on ne célébrera jamais assez le patriotique héroïsme.

Quand la 22e division prussienne, composée de 12.000 hommes et de 24 pièces de canon, se présenta devant Châteaudun, il n'y avait dans la ville, en dehors des gardes nationaux, que quelques compagnies des francs-tireurs de Paris. Mais ces braves n'eurent pas cependant un moment d'hésitation et, tandis que les gardes élevaient des barricades, les francs-tireurs se portaient en avant de la gare et repoussaient des hussards ennemis.

C'est alors que l'artillerie allemande ouvrit le feu et que des masses d'infanterie s'avoisinèrent, mais très lentement, puisque le combat dura jusqu'à la nuit, les assiégés ne reculant que d'une barricade à l'autre. Chacun fit son devoir durant cette épouvantable journée et les traits de courage abondèrent.

On vit une jeune fille, Léonie Proust, courir de poste en poste, sous les obus, pour porter des cartouches aux combattants. Un plâtrier du nom d'Abran tint toute la journée avec ses trois fils derrière la barricade de Saint-Aubin. Un de ses enfants étant mort à ses côtés, il n'interrompit le feu que pour l'embrasser une dernière fois.

Mais que pouvaient ces 1.200 braves, sans canons, contre les masses énormes d'ennemis. Ils résistèrent jusqu'au soir, luttant au milieu des rues incendiées par les obus et le pétrole que les Prussiens répandaient partout ; mais il fallut bien enfin opérer la retraite.

Les assaillants se vengèrent alors de la façon la plus odieuse, pillant, brisant et incendiant tout. Un paralytique fut brûlé vif sur sa paillasse allumée par des Allemands ivres ; un vieux soldat fut massacré pour avoir seulement dit : « C'est sauvage ! » 225 maisons brûlèrent à la fois, et c'est le lendemain seulement que le général prussien permit aux Dunois de commencer à éteindre le feu qui achevait de brûler leurs rues.

Voilà les beautés de la guerre !

C'était à Londres, le 10 octobre 1189, le jour du couronnement de Richard Cœur de Lion : le peuple profita de la licence et de la confusion de la cérémonie pour se ruer sur tous les juifs de la ville et en faire un horrible massacre, afin, disait-on, de les corriger de leurs criantes usures.

La Déclaration des Droits de l'Homme fut présentée à Louis XVI le 1er octobre 1789 ; deux ans plus tard s'ouvrit l'Assemblée législative, qui ne dura qu'un an et fut une transition entre la Constituante qui avait tant fait et la Convention qui devait tout défaire.

Le 3 octobre 1793, cette dernière rendit un décret qui renvoyait les Girondins devant le Tribunal révolutionnaire. On en arrêta vingt-et-un qu'on promena dans les rues de Paris, puis qu'on condamna à mort sans les entendre. Ils moururent courageusement en acclamant la République.

Indiquons en passant que le fameux banquet des Girondins n'est qu'une légende créée probablement par Charles Nodier. Il est certain que les condamnés, ramenés dans leur prison, ne songèrent guère à se réunir dans un festin funèbre dont on ne leur eût point, d'ailleurs, fourni le menu.

Deux ans plus tard, la même Convention fit célébrer dans son sein une cérémonie destinée à « consoler et honorer les mânes » des malheureux Girondins qu'elle avait envoyés au bourreau.

Rome fut fondée le 4 octobre de l'an 733 avant Jésus-Christ par un aventurier que la légende fait allaiter par une louve et qui était un véritable chef de brigands. Ses premiers actes, qui donnent la mesure de ses mœurs, furent de tuer son frère afin de ne pas partager le pouvoir avec lui et d'enlever les femmes des Sabins pour donner des compagnes à ses soldats.

Le 7 octobre 1870, Gambetta, qui trouvait que la délégation de Tours exerçait mollement le pouvoir, quittait Paris assiégé dans la nacelle du ballon *l'Armand Barbès*, pour aller personnellement prendre en mains le gouvernement.

Christophe Colomb fit sa première découverte en Amérique le 12 octobre 1492, en abordant dans une île que les indigènes appelaient Guanahani et qu'il baptisa San-Salvador ; il découvrit l'île de Cuba le 26 octobre de la même année.

Le château de Saint-Cloud fut brûlé le 13 octobre 1870. L'incendie, qui avait été allumé sur plusieurs points à la fois, ne put être éteint ni circonscrit et, en six heures, il ne restait plus que les ruines.

Marie-Antoinette, veuve du roi Louis XVI, fut guillotinée le 16 octobre 1793.

Le 22 octobre 1598, fut révoqué l'édit de Nantes par lequel Henri IV avait accordé les libertés des protestants. Des millions de protestants, qui ne voulaient pas renoncer à leurs croyances, portèrent à l'étranger et surtout en Allemagne, leurs talents, leurs industries et leurs fortunes.

C'est le 30 octobre 1836, que Louis-Napoléon, qui devint plus tard Napoléon III, tenta, sans succès, de soulever le régiment d'artillerie en garnison à Strasbourg.

Et le 31 octobre 1870, que Gustave Flourens et quelques autres partisans de la Commune, profitant de l'indignation des Parisiens, à la nouvelle de la capitulation de Metz, envahirent l'Hôtel de Ville et tentèrent de se substituer au gouvernement régulier.

Celui-ci ne se maintint que grâce au courage de ses membres qui continuèrent à siéger, alors même que les Communards grimpaient, pour haranguer la foule, sur la table autour de laquelle ils étaient réunis.

Ajoutons enfin, que le chemin de fer de Paris à Cologne fut inauguré le 21 octobre 1855 ; que l'impôt de l'octroi, qu'on appela alors *impôt de bienfaisance*, fut créé le 16 octobre 1838, et que le Conservatoire des arts et métiers fut fondé à Paris le 10 octobre 1794.

Robert DELYS.

Causerie Agricole

L'Automne aux Champs

TRAVAUX AGRICOLES EN OCTOBRE

La Basse-Cour. — La Ferme. — Les Jardins. — Les Semailles. — La Vignoble.

Avant que la terre s'endorme, l'agriculteur lui confie le grain, espoir de la saison prochaine. C'est le temps des semailles. Le semeur...

« ... marche dans la plaine immense,
Va, vient, lance la graine au loin,
Rouvre sa main, recommence... »

Octobre voit aussi s'achever la solennité des vendanges. Malheureusement on ne verra guère, cette année, « les grappes tomber en avalanches dans les paniers d'osier, » comme dit le poète.

A la Ferme. — L'agriculteur doit veiller à l'engrangement de sa récolte, il lui faut effectuer l'ensilage des betteraves, carottes et navets, faire les labours préparatoires pour les semailles.

En cette saison les équipages peinent dur et ils ne débrideront pas avant le gros de l'hiver.

On ne saurait trop prendre de précautions pour la préparation des terres ; les labours profonds permettront à la plante de pivoter ses racines dans le sol aussi avant que possible et détruiront les mauvaises herbes.

Semer ensuite blé et féverolles sur sol bien ameubli par les cultures antérieures et finir de semer l'avoine, l'orge d'hiver, le seigle.

Rappelons un proverbe bien connu : le seigle aime à être semé dans la poussière, le blé dans la boue, l'avoine dans les mottes ; et même à la Saint-Luc (le 18) que sol soit mol ou dur.

Le semis au semoir en lignes économisera la semence d'un tiers et assurera une meilleure germination s'il est bien réglé et dirigé.

Le semis clair est conseillé pour les terres riches ; la plante poussera vigoureusement et ne versera pas.

Les semences tardives et en sol médiocre nécessitent toujours plus de semences.

N'oubliez pas que la fumure est parfaite quand le sol ayant reçu du fumier de ferme à un labour précédent, vous lui ajoutez au bon moment quelques engrais chimiques, ainsi avant le semis du grain 150 à 200 kilos de superphosphate, 50 kilos de chlorure de potassium et 50 à 100 kilos de sulfate d'ammoniaque, le tout par hectare.

Au printemps vous épandrez en couverture 150 kilos de superphosphate, 50 à 100 kilos de chlorure de potassium et 100 à 200 kilos de nitrate de soude ; ce dernier sel en 2 ou 3 fois à 15 jours d'intervalle.

Il faut aussi effectuer les semis de mélanges fourragers à couper en vert au printemps.

On récolte les betteraves, pommes de terre, carottes ; on ensile les maïs et les olives ; on bat les céréales en grange.

Prairies. — On doit répandre les engrais et amendements ; entretenir les chemins et rigoles ; herser, sarcler, émousser, regarnir les places vides ou claires. On peut faire paturer les dernières pousses par les bêtes à cornes quand le temps est beau.

Gros bétail. — On évite d'envoyer les poulains dans les pâturages avant que la rosée ou les brouillards aient disparu. On maintient les bœufs l'hiver dans les prairies et l'on commence à l'établir l'engraissement des bœufs. On cesse le parcage des moutons ; il faut aussi sevrer les gorets nés en juillet et août et engraisser les porcs adultes.

Basse-cour. — On doit à l'approche des froids faire une visite au poulailler, le nettoyer de fond en comble, laver le sol et les murs avec une solution au lysol et bien le clore afin de laisser pénétrer seulement l'air nécessaire à la santé des volailles ; il faut continuer les engraissements, commencer

---

39 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LES OUVRIÈRES DE PARIS

par PIERRE DECOURCELLE

PREMIÈRE PARTIE

VIII

DE RIQUET CROIT AVOIR RETROUVÉ SA PETITE FOLLE

Françoise éclata :

— C'est ça ! Tu te consoles vite, toi ! Ah ! les garçons, comme c'est ingrat !... Je pourrais savoir que ce serait la même chose !... Ton chagrin serait bien vite passé !

— Oh ! maman ! maman ! Et Henri dont la bonne figure joufflue se contracta, tandis que ses yeux se mouillaient de larmes... Pour ta dire !...

Françoise comprit qu'elle venait de faire de la peine à son fils.

— Mon Riquet, s'écria-t-elle avec tendresse, ne m'écoute pas ! Je ne sais pas ce que je dis !... Je ne suis pas méchante... Seulement, tu sais, je suis vive !... Et, puis, cette affaire qui se prolonge finit par m'énerver !... Embrasse bien vite ta maman, et dis-lui que tu l'aimes toujours !

Il obéit avec un sourire, au milieu de ses larmes.

— Je n'ai plus que toi au monde, mon cher petit, continua-t-elle... C'est pour toi que je travaille !... C'est pour que tu deviennes un honnête homme !

Il répondit :

— Quand je serai grand, ce sera mon tour de travailler pour toi !

— Brave enfant !

— Si Yvonne était encore avec nous, je travaillerais aussi pour elle...

— Nous ne pouvons pas la garder, mon amour... Elle a sa petite mère...

— Tout de même, observa le gamin, ce n'est pas toi qui m'aurais laissé partir avec une autre maman, même pour huit jours...

— Non, certes !... Mais tu es trop jeune pour que je t'explique ce qui s'est passé... La maman d'Yvonne a été bien malheureuse quand elle m'a vue emporter son enfant... Pourtant, il le fallait !

Cette explication désespérait l'intellect de Riquet. Elle lui suffit cependant. Mais le soir, comme aucune nouvelle n'était venue mettre un terme à l'incertitude de l'ouvrière :

— Dis donc, m'man, fit subitement Henri, puisque Mme Godpard ne vient pas pourquoi que tu ne vas pas la voir ?

— Tu as raison ! répondit brusquement Françoise... J'ai justement fini la couture que j'avais en train. Avant de commencer une autre besogne, si je n'ai rien de nouveau demain matin, je donnerai un coup de pied jusqu'à Saint-Gratien, et je raccourcirai ma journée à Mme Godpard qui me semble vraiment en prendre un peu trop à son aise, avec moi... En partant de bonne heure, je serai revenue à midi, et je me mettrai à mon ouvrage après déjeuner.

Le lendemain matin, le courrier n'apporta rien à Françoise.

— Allons, en route ! dit-elle en prenant la petite dans ses bras.

Et, se tournant vers Riquet :

— Je vais te conduire à l'école en allant au chemin de fer !

Quelques minutes plus tard, Françoise, avec les deux enfants, descendait le faubourg Saint-Martin.

Arrivée devant la grande porte de l'école communale, l'ouvrière embrassa son mioche et, son mignon fardeau toujours sur les bras, se dirigea d'un pas rapide vers la gare du Nord.

Lorsque Françoise Beaudouin eut quitté la maison de Madeleine Godpard, en emportant dans ses bras la petite Yvonne, la femme du jardinier s'était promis de se rendre dès le lendemain chez l'ouvrière. Elle se concerterait dans la même journée avec Mme de Rouvray pour savoir ce que celle-ci comptait faire de sa fillette, puisqu'il était indispensable de trouver à l'enfant une nouvelle retraite où sa mère pût venir l'embrasser en toute sécurité. En même temps, puisqu'elle irait à Paris, Madeleine porterait à M. Bourrillon, le propriétaire de la villa d'en face, l'argent de ses termes. Vers huit heures du soir, Jean Godpard rentra. Ses yeux brillants, sa figure écarlate, sa démarche mal assurée démontraient qu'il avait dû faire une longue station au petit café où nous l'avons déjà vu causant avec tant d'animation de son sujet favori. Il déclara qu'il avait grand faim et se crut obligé d'inventer des histoires compliquées pour expliquer qu'il avait travaillé toute la journée chez des clients qui demeuraient très loin, là-bas, tout près de Dormont, dans la campagne.

— Tiens ! fit-il tout à coup... Où est la petiote ?

Madeleine soupira :

— Elle est partie !

— Hein ?...

— Tu ne la reverras plus !

— Pas possible !... Où donc est-elle ?

— Sa mère est venue et l'a reprise.

— Comment ça se fait-il ?... Tu ne t'y attendais pas ce matin ?...

— Non !... Hein ?... Ça fait un vide tout de même !...

— C'est vrai ! Mais ça te fera de la besogne en moins... Tu ne seras plus aussi enquiétée, ma pauvre femme !

— Oui, mais...

— Ah ! je comprends ! Et l'ivrogne en se grattant la tête... Tu veux dire que cela fera aussi de la galette en moins.

— Et il nous en faut, de l'argent !

— Bien sûr ! A nous autres, on ne donne rien pour rien, on ne bas monde ! Mais rassure-toi, va !... On en gagnera !

— Si c'est vrai !...

— C'est comme je te le dis !... Avant qu'il soit longtemps, je t'apporterai des « thunes » larges comme des parapluies !

Madeleine leva sur son mari ses yeux bons et attristés.

— Le vrai moyen pour ça, vois-tu, Godpard, c'est de te remettre à travailler !

— Travailler ?... Mais je ne fais que ça !... Seulement, depuis quelque temps, je ne peux pas rester chez ceux qui m'emploient !... C'est pas de ma faute !... Oh ! bien ils ne causent pas dans mes prix, ou ils me cherchent des raisons à tout bout de champ... Et, tu le sais, j'ai jamais pu les supporter !... Chacun son caractère, n'est-ce pas ?... D'abord, moi, faut que je « sois » mon maître !... Et puis, je ne suis pas un gamin, pour qu'on me morigène !... Je ne suis même plus un jardinier... Je suis passé horticulteur pépiniériste... Je paie une patente !...

(A Suivre).

GRAND BAR GOAVI
CAFE EXPRESS
CHOCOLAT EXPRESS